Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »

Jean-François Paul de Gondi

Cardinal de Retz

# MÉMOIRES DU CARDINAL DE RETZ
## ÉCRITS PAR LUI-MÊME À MADAME DE ***

# LA CONJURATION DU COMTE JEAN-LOUIS DE FIESQUE

Tome II

Texte rédigé en 1675 – 1677,
publié en 1717

## Table des matières

# LIVRE QUATRIÈME

La Reine, outrée de la continuation de la conduite de Monsieur le Prince, qui marchait dans Paris avec une suite plus grande et plus magnifique que celle du Roi et que celle de Monsieur, en qui elle trouvait un changement continuel, la Reine, dis-je, presque au désespoir, se résolut de jouer à quitte ou à double. M. de Châteauneuf flatta en cela son inclination. Elle y fut confirmée par une dépêche de Brusle, laquelle jetait feu et flammes. Elle dit clairement à Monsieur qu'elle ne pouvait plus demeurer en l'état où elle était ; qu'elle lui demandait une déclaration positive ou pour ou contre elle. Elle me somma, en sa présence, de lui tenir la parole que je lui avais donnée de ne point balancer à éclater contre Monsieur le Prince, si il continuait à agir comme il avait commencé. Monsieur, voyant que je n'hésitais pas à prendre ce parti, auquel il avait trouvé bon lui-même que je me fusse engagé, s'en fit honneur auprès de la Reine, et il crut la payer par ce moyen de ce qu'il ne la payait pas de sa personne, qu'il n'aimait pas naturellement à exposer. Il lui trouva une douzaine de raisons pour lui faire agréer qu'il ne se trouvât plus au Parlement. Il lui insinua que ma présence, qui y entraînerait la meilleure partie de sa maison, ferait assez connaître et à la Compagnie et au public sa pente et ses intentions. La Reine se consola assez aisément de son absence, quoiqu'elle fît semblant d'en être fâchée. Elle connut, en cette occasion, sans en pouvoir douter, que j'agissais sincèrement pour son service. Elle vit clairement que je ne balançais point à tenir ce que je lui avais promis. Ce fut en cet endroit où elle eut la bonté de me parler de la manière qu'il me semble que je vous ai tantôt touchée. Elle s'abaissa, mais sans feinte et de bon cœur jusqu'à me faire des excuses des défiances qu'elle avait eues de ma conduite et de l'injustice qu'elle m'avait faite (ce fut son terme). Elle

voulut que je conférasse avec M. de Châteauneuf de la proposition qu'elle lui avait faite de ne pas demeurer toujours sur la défensive, comme elle avait fait jusque-là, et d'attaquer Monsieur le Prince dans le Parlement.

Je vous rendrai compte de la suite de cette proposition, après que je vous aurai expliqué la raison qui porta la Reine à prendre en moi plus de confiance qu'elle n'y en avait pris jusque-là. Les incertitudes de Monsieur l'avaient si fort effarouchée qu'elle ne savait quelquefois à qui s'en prendre ; et les sous-ministres, qui entretenaient toujours un fort grand commerce avec elle, à la réserve de Lionne, qu'elle haïssait mortellement, n'oubliaient rien pour lui mettre dans l'esprit que Monsieur ne faisait, dans le fond, quoi que ce soit que par mes mouvements. Elle en remarqua quelques-uns de si irréguliers et même si opposés à mes maximes, qu'elle ne me les put attribuer ; et je sais qu'elle écrivit un jour à Servien, à ce propos : « Je ne suis pas la dupe du coadjuteur ; mais je serais la vôtre si je croyais ce que vous m'en mandez aujourd'hui. » Bartet m'a dit qu'il était présent quand elle écrivit ce billet : il ne se ressouvenait pas précisément sur quel sujet. Quand sa patience fut à bout, et qu'elle se fut résolue, et par les conseils de M. de Châteauneuf et par la permission qu'elle en reçut de Brusle, de pousser Monsieur le Prince, elle fut ravie d'avoir lieu de se pouvoir fier à moi pour l'y servir. Elle chercha ce lieu avec plus d'application qu'elle n'avait fait, et en voici une marque. Elle mena Madame aux Carmélites, avec elle, un jour de quelque solennité de leur ordre ; elle la prit au sortir de la communion, elle lui fit faire serment de lui dire la vérité de ce qu'elle lui demanderait, et ce qu'elle lui demanda fut si je la servais fidèlement auprès de Monsieur. Madame lui répondit, sans aucun scrupule, qu'en tout ce qui ne regardait pas le retour de Monsieur le Cardinal, je la servais, non seulement avec fidélité, mais avec ardeur. La Reine, qui connaissait et qui estimait la véritable piété de Madame, ajouta foi à son témoignage, et à un témoignage rendu dans cette circonstance.

Il se trouva, par bonheur, que, dès le lendemain, j'eus occasion de m'expliquer à la Reine devant Monsieur : ce que je fis sans balancer et d'une manière qui lui plut ; et ce qui la toucha encore plus que tout cela fut que Monsieur, qui n'avait pas paru jusqu'à ce moment bien ferme à tenir ce qu'il avait promis, en de certaines occasions, à la Reine, ne lui manqua point en celle-ci, au moins si pleinement que les autres fois. Il ne fut pas au pouvoir de Monsieur le Prince de le mener au Palais, quoiqu'il y employât tous ses efforts ; et la Reine attribua à mon industrie ce que je croyais, dès ce temps-là, et ce que j'ai toujours cru depuis n'avoir été que l'effet de l'appréhension qu'il eut de se trouver dans une mêlée qu'il avait sujet de croire pouvoir être proche, et par l'emportement où il voyait la Reine, et par le nouvel engagement que je venais de prendre avec elle. Je reviens à la conférence que j'eus avec M. de Châteauneuf par le commandement de la Reine.

Je l'allai trouver à Montrouge avec M. le président de Bellièvre, qui avait écrit sous lui le mémoire qu'il avait proposé à la Reine d'envoyer au Parlement, et dont il est vrai que les caractères paraissaient avoir moins d'encre que de fiel. M. de Châteauneuf, qui n'avait plus que quelques semaines à attendre pour se voir à la tête du Conseil, comme je vous l'ai dit ci-dessus, joignait, en cette rencontre, à sa bile et à son humeur très violente, une grande frayeur que Monsieur le Prince ne se raccommodât avec la cour et ne troublât son nouvel emploi. Je crois que cette considération avait encore aigri son style. Je lui en dis ma pensée avec liberté. Le président de Bellièvre m'appuya : il en adoucit quelques termes, il y laissa toute la substance. Je le rapportai à la Reine, qui le trouva trop doux. Elle l'envoya par moi à Monsieur, qui le trouva trop fort. Monsieur le Premier Président, à qui elle le communiqua par le canal de M. de Brienne, y trouva trop de vinaigre ; mais il y mit du sel, ce fut l'expression dont il se servit en le rendant à M. de Brienne, après l'avoir gardé un demi-jour. Voici le précis

de ce qu'il contenait : le reproche de toutes les grâces que la maison de Condé avait reçues de la cour ; la plainte de la manière dont Monsieur le Prince s'était servi et conduit depuis sa liberté ; la spécification de cette manière, ses cabales dans les provinces, le renfort des garnisons qui étaient dans les places ; la retraite de Mme de Longueville à Mouron ; les Espagnols dans Stenay ; les intelligences avec l'archiduc ; la séparation de ses troupes d'avec celles du Roi. Le commencement de cet écrit était orné d'une protestation solennelle de ne jamais rappeler le cardinal Mazarin ; et la fin, d'une exhortation aux compagnies souveraines et à l'Hôtel de Ville de Paris à se maintenir dans la fidélité.

Le jeudi 17 août 1651, sur les dix heures du matin, cet écrit fut lu en présence du Roi et de la Reine et de tous les grands qui étaient à la cour, à Messieurs du Parlement, qui avaient été mandés par députés au Palais-Royal ; et l'après-dînée, la même cérémonie se fit au même lieu à l'égard de la Chambre des comptes, de la Cour des aides et du prévôt des marchands.

Le vendredi 18, Monsieur le Prince, fort accompagné, se trouva à l'assemblée des chambres, qui se faisait pour la réception d'un conseiller. Il dit à la Compagnie qu'il la venait supplier de lui faire justice des impostures dont on l'avait noirci dans l'esprit de la Reine ; que si il était coupable, il se soumettait à être puni ; que si il était innocent, il demandait le châtiment de ses calomniateurs ; que comme il avait impatience de se justifier, il priait la Compagnie de députer, sans délai, vers M. le duc d'Orléans, pour l'inviter de venir prendre sa place. Monsieur le Prince crut que Monsieur ne pourrait pas tenir contre une semonce du Parlement : il se trompa ; et Ménardeau et Doujat, que l'on y envoya sur l'heure, rapportèrent, pour toute réponse, qu'il avait été saigné et qu'il ne savait pas même quand sa santé lui permettrait d'assister à la délibération. Monsieur le Prince alla chez lui au sortir de la délibération. Il lui parla avec une hauteur respectueuse, qui ne laissa pas de faire peur à Mon-

sieur, qui n'appréhendait rien tant au monde que d'être compris dans les éclats de Monsieur le Prince, comme fauteur couvert du Mazarin. Il laissa espérer à Monsieur le Prince qu'il pourrait se trouver, le lendemain, à l'assemblée des chambres. Je m'en doutai à midi, sur une parole que Monsieur laissa échapper. Je l'obligeai à changer de résolution, en lui faisant voir qu'il ne fallait plus après cela de ménagement avec la Reine, et encore plus en lui insinuant, sans affectation, le péril de la commise et du choc, qui, dans la conjoncture, était comme inévitable.

Cette idée lui saisit si fortement l'imagination, que Monsieur le Prince et M. de Chavigny, qui se relayèrent tout le soir, ne purent l'obliger à se rendre aux instances qu'ils lui firent de se trouver le lendemain au Palais. Il est vrai que, sur les onze heures, Goulas, à force de le tourmenter, lui fit signer un billet par lequel Monsieur déclarait qu'il n'avait point approuvé l'écrit que la Reine avait fait lire aux compagnies souveraines contre Monsieur le Prince, particulièrement en ce qu'il l'accusait d'intelligence avec Espagne. Ce même billet justifiait, en quelque façon, Monsieur le Prince de ce que les Espagnols étaient encore dans Stenay, et de ce que les troupes de Monsieur le Prince n'avaient pas joint l'armée du Roi. Monsieur le signa, en se persuadant en lui-même qu'il ne signait rien, et il dit, le lendemain, à la Reine qu'il fallait bien contenter d'une bagatelle Monsieur le Prince, dans une occasion où il était même de son service qu'il ne rompît pas tout à fait avec lui, pour se tenir en état de travailler à l'accommodement lorsqu'elle croirait en avoir besoin. La Reine, qui était très satisfaite de ce qui s'était passé le matin du jour dont Monsieur lui fit ce discours l'après-dînée, le voulut bien prendre pour bon, et il me parut effectivement, le soir, que cet écrit de Monsieur ne l'avait point touchée. Je n'ai pourtant guère vu d'occasion où elle en eût, ce me semble, plus de sujet. Mais ce ne fut pas la première fois de ma vie où je remarquai que l'on a une grande pente à ne se point aigrir dans les bons événements. Voici celui que l'assemblée des chambres, du samedi 19, produisit.

Monsieur le Premier Président ayant fait la relation de ce qui s'était passé au Palais-Royal le 17, et fait faire la lecture de l'écrit que la Reine avait donné aux députés, Monsieur le Prince prit la parole, en disant qu'il était porteur d'un billet de M. le duc d'Orléans qui contenait sa justification ; il ajouta quelques paroles tendantes au même effet ; et, en concluant qu'il serait très obligé à la Compagnie si elle voulait supplier la Reine de nommer ses accusateurs, il mit sur le bureau le billet de Monsieur et un autre écrit, beaucoup plus ample, signé de lui-même. Cet écrit était une réponse fort belle à celui de la Reine. Il marquait sagement et modestement les services de feu Monsieur le Prince et les siens. Il faisait voir que ses établissements n'étaient pas à comparer à ceux du Cardinal. Il parlait de son instance contre les sous-ministres, comme d'une suite très naturelle et très nécessaire de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin. Il répondit, à ce que l'on lui avait objecté de la retraite de madame sa femme et de madame de Longueville sa sœur en Berry, que la seconde était dans les Carmélites de Bourges et que la première demeurait en celle de ses maisons qui lui avait été ordonnée pour séjour dans le temps de sa prison. Il soutenait qu'il n'avait tenu qu'à la Reine et que les Espagnols fussent sortis de Stenay, et que les troupes qui étaient sous son nom eussent joint l'armée du Roi ; et il allégua pour témoin de cette vérité M. le duc d'Orléans. Il demanda justice contre ses calomniateurs ; et, sur ce que la Reine lui avait reproché qu'il l'avait comme forcée au changement du Conseil qui avait paru aussitôt après sa liberté, il répondit qu'il n'avait eu aucune part à cette mutation, que l'obstacle qu'il avait apporté à la proposition que Monsieur le Coadjuteur et M. de Montrésor avaient faite de faire prendre les armes au peuple et d'ôter de force les sceaux à Monsieur le Premier Président.

Aussitôt que l'on eut achevé la lecture de ces deux écrits, Monsieur le Prince dit qu'il ne doutait pas que je ne fusse l'auteur de celui qui avait été écrit contre lui, et que c'était

l'ouvrage digne d'un homme qui avait donné un conseil aussi violent que celui d'armer Paris et d'arracher les sceaux de force à celui à qui la Reine les avait confiés. Je répondis à Monsieur le Prince que je croirais manquer au respect que je devais à Monsieur si je disais seulement un mot pour me justifier d'une action qui s'était passée en sa présence. Monsieur le Prince repartit que MM. de Beaufort et de La Rochefoucauld, qui étaient présents, pouvaient rendre témoignage de la vérité qu'il avançait, je lui dis que je le suppliais très humblement de me permettre, par la raison que je venais d'alléguer, de ne reconnaître personne que Monsieur pour témoin et pour juge de ma conduite ; mais qu'en attendant, je pouvais assurer la Compagnie que je n'avais rien fait ni rien dit, en cette rencontre, qui ne fût d'un homme de bien, et que surtout personne ne me pouvait ôter ni l'honneur ni la satisfaction de n'avoir jamais été accusé d'avoir manqué à ma parole.

Ces derniers mots ne furent rien moins que sages. Ils sont, à mon sens, une des grandes imprudences que j'aie jamais faites. Monsieur le Prince, quoique animé par M. le prince de Conti, qui le poussa, ce qui fut remarqué de tout le monde, comme pour le presser de s'en ressentir, ne s'emporta point : ce qui ne peut être en lui qu'un effet de la grandeur de son courage et de son âme. Quoique je fusse, ce jour-là, fort accompagné, il était sans comparaison plus fort que moi ; et il est constant que si l'on eût tiré l'épée dans ce moment, il eût eu incontestablement tout l'avantage. Il eut la modération de ne le pas faire ; je n'eus pas celle de lui en avoir obligation. Comme je payai de bonne mine et que mes amis payèrent d'une grande audace, je ne remerciai du succès que ceux qui m'y avaient assisté, et je ne songeai qu'à me préparer à me trouver, le lendemain, au Palais, en meilleur état. La Reine fut transportée de joie que Monsieur le Prince eût trouvé des gens qui lui eussent disputé le pavé. Elle sentit jusqu'à la tendresse l'injustice qu'elle m'avait faite quand elle m'avait soupçonné de concert avec lui. Elle me dit tout ce que la colère pouvait inspirer contre son parti et de plus tendre

pour un homme qui faisait au moins ce qu'il pouvait pour lui en rompre les mesures. Elle ordonna au maréchal d'Albert de commander trente gendarmes pour se poster où je souhaiterais. M. le maréchal de Schomberg eut le même ordre pour autant de chevau-légers. Pradelle m'envoya le chevalier de Raray, capitaine aux gardes et qui était mon ami particulier, avec quarante hommes choisis entre les sergents et les plus braves soldats du régiment. Annery, avec la noblesse du Vexin, ne fut pas oublié. MM. de Noirmoutier, de Fosseuse, de Châteaubriant, de Barradas, de Châteaurenault, de Montauban, de Sainte-Maure, de Saint-Auban, de Laigue, de Montaigu, de Lamet, d'Argenteuil, de Quérieux, et le chevalier d'Humières, se partagèrent et les hommes et les postes. Guérin, Brigalier et L'Epinay, officiers dans les compagnies de la ville, donnèrent des rendez-vous à un très grand nombre de bons bourgeois, qui avaient tous des pistolets et des poignards sous le manteau. Comme j'avais habitude chez les buvetiers, je fis couler, dès le soir, dans les buvettes, quantité de gens à moi, par lesquels la salle du Palais se trouvait ainsi, même sans que l'on s'en s'aperçût, presque investie de toutes parts. Comme j'avais résolu de poster le gros de mes amis à la main gauche de la salle, en y entrant par les grands degrés, j'avais mis dans une des chambres des consignations trente des gentilshommes du Vexin, qui devaient, en cas de combat, prendre en flanc et par derrière le parti de Monsieur le Prince. Les armoires de la buvette de la quatrième, qui répondait dans la Grande Chambre, étaient pleines de grenades ; enfin il est vrai que toutes mes mesures étaient si bien prises, et pour le dedans du Palais et pour le dehors, où le pont Notre-Dame et le pont Saint-Michel, qui étaient passionnés pour moi, ne faisaient qu'attendre le signal, que, selon toutes les apparences du monde, je ne devais pas être battu. Monsieur, qui tremblait de frayeur, quoiqu'il fût fort à couvert dans sa maison, voulut, selon sa louable coutume, se ménager, à tout événement, des deux côtés. Il agréa que Raray, Beloy, Valon, qui étaient à lui, suivissent Monsieur le Prince, et que le vicomte d'Autel, le marquis de Sablonnières et celui de Genlis, qui étaient aussi ses domes-

tiques, vinssent avec moi. L'on eut tout le dimanche, de part et d'autre, pour se préparer.

Le lundi 21 août, tous les serviteurs de Monsieur le Prince se trouvèrent, à sept heures du matin, chez lui, et mes amis se trouvèrent chez moi, entre cinq et six. Il arriva, comme je montais en carrosse, une bagatelle qui ne mérite de vous être rapportée que parce qu'il est bon d'égayer quelquefois le sérieux par le ridicule. Le marquis de Rouillac, fameux par son extravagance, qui était accompagnée de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi ; le marquis de Canillac, homme du même caractère, y vint dans le même moment. Dès qu'il eut vu Rouillac, il me fit une grande révérence, mais en arrière, et en me disant : « Je venais, Monsieur, pour vous assurer de mes services ; mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même parti : je m'en vais à l'hôtel de Condé. » Et vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y alla.

J'arrivai au Palais un quart d'heure avant Monsieur le Prince, qui y vint extrêmement accompagné. Je crois toutefois qu'il n'avait pas tant de gens que moi ; mais il avait, sans comparaison, plus de personnes de qualité, comme il était et naturel et juste. Je n'avais pas voulu que ceux qui étaient attachés à la cour et qui fussent venus de bon cœur avec moi pour l'affaire de la Reine s'y trouvassent, de peur qu'ils ne me donnassent quelque teinture ou plutôt quelque apparence de mazarinisme : de sorte qu'à la réserve de trois ou quatre, qui, quoique attachés à la Reine, passaient pour être mes amis en particulier, je n'avais auprès de moi que la noblesse frondeuse, qui n'approchait pas en nombre celle qui suivait Monsieur le Prince. Ce désavantage était, à mon opinion, plus que suffisamment récompensé et par le pouvoir que j'avais assurément beaucoup plus grand parmi le peuple, et par les postes dont je m'étais assuré. Châteaubriant, qui était demeuré dans les rues pour observer la marche de Monsieur le Prince, m'étant venu dire, en présence de beaucoup de gens, que Monsieur le Prince serait

dans un demi-quart d’heure au Palais, qu’il avait pour le moins autant de monde que nous, mais que nous avions pris nos postes, ce qui nous était d’un grand avantage, je lui répondis : « Il n’y a certainement que la salle du Palais où nous les sussions mieux prendre que Monsieur le Prince. » Je sentis dans moi-même, en disant cette parole, qu’elle provenait d’un mouvement de honte que j’avais de souffrir une comparaison d’un prince avec moi. Ma réflexion ne démentit point mon mouvement. J’eusse fait plus sagement si je l’eusse conservée plus longtemps, comme vous l’allez voir.

Comme Monsieur le Prince eut pris sa place, il dit à la Compagnie qu’il ne pouvait assez s’étonner de l’état où il trouvait le Palais ; qu’il paraissait plutôt un camp qu’un temple de justice ; qu’il y avait des postes pris, des gens commandés, des mots de ralliement, et qu’il ne convenait pas qu’il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolents pour prétendre lui disputer le pavé. Il répéta deux fois cette dernière parole. Je lui fis une profonde révérence, et je lui dis que je suppliais très humblement Son Altesse de me pardonner si je lui disais que je ne croyais pas qu’il y eût personne dans le royaume qui fût assez insolent pour prétendre de lui disputer le haut du pavé ; mais que j’étais persuadé qu’il y en avait qui ne pouvaient et ne devaient, par leur dignité, quitter le pavé qu’au Roi. Monsieur le Prince me repartit qu’il me le ferait bien quitter. Je lui répondis qu’il ne serait pas aisé. La cohue s’éleva à cet instant. Les jeunes conseillers de l’un et de l’autre parti s’intéressèrent dans ce commencement de contestation, qui commençait, comme vous voyez, assez aigrement. Les présidents se jetèrent entre Monsieur le Prince et moi ; ils le conjurèrent d’avoir égard au temple de la justice et à la conservation de la ville. Ils le supplièrent d’agréer que l’on fît sortir de la salle tout ce qu’il y avait de noblesse et de gens armés. Il le trouva bon, et il pria M. de La Rochefoucauld de l’aller dire, de sa part, à ses amis : ce fut le terme dont il se servit. Il fut beau et modeste dans sa bouche ; il n’y eut que l’événement qui empêcha qu’il ne fût ridicule dans la

mienne. Il ne l'en est pas moins dans ma pensée, et j'ai encore regret de ce qu'il dépara la première réponse que j'avais faite à Monsieur le Prince, touchant le pavé, qui était juste et raisonnable. Comme il eut prié M. de La Rochefoucauld d'aller faire sortir ses amis, je me levai en disant très imprudemment : « Je vais prier les miens de se retirer. » Le jeune d'Avaux, que vous voyez présentement le président de Mesmes, et qui était, en ce temps-là, dans les intérêts de Monsieur le Prince, me dit : « Vous êtes donc armé ? – Qui en doute ? » lui répondis-je. Et voilà une seconde sottise en un demi-quart d'heure. Il n'est jamais permis à un inférieur de s'égaler en paroles à celui à qui il doit du respect, quoiqu'il s'y égale dans l'action ; et il l'est aussi peu à un ecclésiastique de confesser qu'il est armé, même quand il l'est. Il y a des matières sur lesquelles il est constant que le monde veut être trompé. Les actions justifient assez souvent, à l'égard de la réputation publique, les hommes de ce qu'ils font contre leur profession : je n'en ai jamais vu qui les justifient de ce qu'ils disent qui y soit contraire.

Comme je sortais de la Grande Chambre, je rencontrai, dans le parquet des huissiers, M. de La Rochefoucauld, qui rentrait. Je n'y fis point de réflexion, et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins après le leur avoir dit ; et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur, dans la salle, de gens qui criaient : « Aux armes ! » Je me voulus retourner pour voir ce que c'était ; mais je n'en eus pas le temps, parce que je me sentis le cou pris entre les deux battants de la porte, que M. de La Rochefoucauld avait fermée sur moi, en criant à MM. de Coligny et de Ricousse de me tuer. Le premier se contenta de ne le pas croire ; le second dit qu'il n'en avait point d'ordre de Monsieur le Prince. Montrésor, qui était dans le parquet des huissiers, avec un garçon de Paris appelé Noblet, qui m'était affectionné, soutenait un peu un des battants, qui ne laissait pas de me presser extrêmement. M. de Champlâtreux, qui était accouru au bruit qui se faisait dans la salle, me voyant en cette extrémité, poussa avec vigueur

M. de La Rochefoucauld : il lui dit que c'était une honte et une horreur qu'un assassinat de cette nature ; il ouvrit la porte et il me fit entrer. Ce péril ne fut pas le plus grand de ceux que je courus en cette occasion, comme vous l'allez voir, après que je vous aurai dit ce qui la fit naître et cesser.

Deux ou trois criailleurs de la lie du peuple, du parti de Monsieur le Prince, qui n'étaient arrivés dans la salle que comme j'en ressortais, s'avisèrent de crier, en me voyant de loin : « Au mazarin ! » Beaucoup de gens du menu peuple, et Chavagnac entre autres, m'ayant fait civilité lorsque je passai, et m'ayant témoigné de la joie de l'adoucissement qui commençait à paraître, deux gardes de Monsieur le Prince, qui étaient aussi fort éloignés, mirent l'épée à la main. Ceux qui étaient les plus proches de ces deux premiers crièrent : « Aux armes ! » Chacun les prit. Mes amis mirent l'épée et le poignard à la main ; et, par une merveille qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ces épées, ces poignards et ces pistolets demeurèrent un moment sans action ; et, dans ce moment, Crenan, qui commandait la compagnie de gendarmes de M. le prince de Conti, mais qui était aussi de mes anciens amis, et qui se trouva, par bonheur, en présence avec Laigue, avec lequel il avait logé dix ans durant, lui dit : « Que faisons-nous ? nous allons faire égorger Monsieur le Prince et Monsieur le Coadjuteur. Schelme qui ne remettra l'épée dans le fourreau ! » Cette parole, proférée par un des hommes du monde dont la réputation pour la valeur était la plus établie, fit que tout le monde, sans exception, suivit son exemple. Cet événement est peut-être l'un des plus extraordinaires qui soit arrivé dans notre siècle.

La présence d'esprit et de cœur d'Argenteuil ne l'est guère moins. Il se trouva, par hasard, fort près de moi quand je fus pris par le cou dans la porte, et il eut assez de sang-froid pour remarquer que Pesche, un fameux séditieux du parti de Monsieur le Prince, me cherchait des yeux, le poignard à la main, en disant : « Où est le coadjuteur ? » Argenteuil, qui se trouva, par

bonheur, près de moi, parce qu'il s'était avancé pour parler à quelqu'un, qu'il connaissait, du parti de Monsieur le Prince, jugea qu'au lieu de revenir à son gros et de tirer l'épée, ce que tout homme médiocrement vaillant eût fait en cette occasion, il ferait mieux d'observer et d'amuser Pesche, qui n'avait qu'à faire un demi-tour à gauche pour me donner du poignard dans les reins. Il exécuta si adroitement cette pensée, qu'en raisonnant avec lui et en me couvrant de son long manteau, il me sauva la vie, qui était d'autant plus en péril, que mes amis, qui me croyaient rentré dans la Grande Chambre, ne songeaient qu'à pousser ceux qui étaient devant eux.

Vous vous étonnerez, sans doute, de ce qu'ayant pris si bien mes précautions partout ailleurs, je n'avais pas garni de mes amis et le parquet des huissiers et les lanternes ; mais votre étonnement cessera, quand je vous aurai dit que j'y avais fait toute la réflexion nécessaire et que j'avais bien prévu les inconvénients de ce manquement, mais que je n'y avais pas trouvé de remède, parce que le seul qui s'y pouvait apporter, qui était de les remplir de gens affidés, était impraticable, ou du moins n'était praticable qu'en s'attirant d'autres inconvénients encore plus grands. Presque tout ce que j'avais de gens de qualité auprès de moi avait son emploi, et son emploi nécessaire, dans les différents postes qu'il était important d'occuper. Il n'y eût rien eu de si odieux que de mettre des gens, ou du peuple ou du bas étage, dans ces sortes de lieux, où l'on ne laisse entrer, dans l'ordre, que des gens de condition. Si l'on les eût vus occupés par des gens de moindre étoffe, au préjudice d'une infinité de noms illustres que Monsieur le Prince avait avec lui, les indifférents du Parlement se fussent prévenus infailliblement contre un spectacle de cette nature. Il m'était important de laisser à ma conduite tout l'air de défensive ; et je préférai cet avantage à celui d'une plus grande sûreté.

Il faillit à m'en coûter cher ; car, outre l'aventure de la porte, de laquelle je viens de vous entretenir, Monsieur le

Prince, avec lequel j'ai parlé depuis, fort souvent, de cette journée, m'a dit qu'il avait fait son compte sur cette circonstance, et que si le bruit de la salle eût duré encore un moment, il me sautait à la gorge pour me rendre responsable de tout le reste. Il le pouvait, ayant assurément dans les lanternes beaucoup plus de monde que moi ; mais je suis persuadé que la suite eût été très funeste aux deux partis, et qu'il eût eu lui-même grande peine de s'en tirer. Je reprends la suite de mon récit.

Aussitôt que je fus rentré dans la Grande Chambre, je dis à Monsieur le Premier Président que je devais la vie à son fils, qui fit effectivement, en cette occasion, tout ce que la générosité la plus haute peut produire. Il était, en tout ce qui n'était pas contraire à la conduite et aux maximes de monsieur son père, attaché jusqu'à la passion à Monsieur le Prince. Il était très persuadé, quoique à tort, que j'avais eu part dans les séditions qui s'étaient vingt fois faites contre monsieur son père, dans le cours du siège de Paris ; rien ne l'obligeait de prendre davantage de part au péril où j'étais que la plupart de Messieurs du Parlement, qui demeuraient fort paisiblement dans leurs places ; il s'intéressa à ma conservation jusqu'au point de s'être commis lui-même avec le parti, qui, au moins en cet endroit, était le plus fort. Il y a peu d'actions plus belles, et j'en conserverai avec tendresse la mémoire jusqu'au tombeau. J'en témoignai publiquement ma reconnaissance à Monsieur le Premier Président, en rentrant dans la Grande Chambre, et j'ajoutai que M. de La Rochefoucauld avait fait tout ce qui avait été en lui pour me faire assassiner. Il me répondit ces propres paroles : « Traître, je me soucie peu de ce que tu deviennes. » Je lui repartis ces propres mots : « Tout beau, La Franchise, mon ami (nous lui avions donné ce quolibet dans notre parti), vous êtes un poltron (je mentais, car il est assurément fort brave), et je suis un prêtre : le duel nous est défendu. » M. de Brissac, qui était immédiatement au-dessus de lui, le menaça de coups de bâton ; il menaça M. de Brissac de coups d'éperon. Messieurs les présidents, qui crurent, et avec raison, que ces dits et redits étaient un com-

mencement de querelle qui allait passer au-delà des paroles, se jetèrent entre nous.

Monsieur le Premier Président, qui avait mandé un peu auparavant les gens du Roi, se joignit à eux, et pour conjurer pathétiquement Monsieur le Prince, par le sang de saint Louis, de ne point souffrir que le temple qu'il avait donné à la conservation de la paix et à la protection de la justice, fût ensanglanté, et pour m'exhorter, par mon sacre, à ne pas contribuer au massacre du peuple que Dieu m'avait commis. Monsieur le Prince agréa que deux de ces Messieurs allassent dans la grande salle faire sortir ses serviteurs, par le degré de la Sainte-Chapelle ; deux autres firent la même chose à l'égard de mes amis, par le grand escalier qui est à la main gauche en sortant de la salle. Dix heures sonnèrent, la Compagnie se leva, et ainsi finit cette matinée qui faillit à abîmer Paris.

Il me semble que vous me demandez quel personnage M. de Beaufort jouait dans cette dernière scène, et qu'après le rôle que vous lui avez vu dans les premières, vous vous étonnez du silence dans lequel il vous paraît comme enseveli, depuis quelque temps. Vous verrez dans ma réponse la confirmation de ce que j'ai remarqué déjà plus d'une fois dans cet ouvrage, que l'on ne contente jamais personne quand on prétend contenter tout le monde. M. de Beaufort se mit dans l'esprit, ou plutôt Mme de Montbazon le lui mit après qu'il eut rompu avec moi, qu'il se devait et pouvait ménager entre la Reine et Monsieur le Prince, et il affecta même si fort l'apparence de ce ménagement, qu'il affecta de se trouver tout seul, et sans être suivi de qui que ce soit, à ces deux assemblées du Parlement, desquelles je viens de vous entretenir. Il dit même, tout haut, à la dernière, d'un ton de Caton qui ne lui convenait pas : « Pour moi, je ne suis qu'un particulier qui ne me mêle de rien. » Je me tournai vers M. de Brissac, et lui dis : « Il faut avouer que M. d'Angoulême et M. de Beaufort ont une bonne conduite » : ce que je ne proférai pas si bas que Monsieur le Prince ne l'entendît. Il s'en prit à rire.

Vous observerez, s'il vous plaît, que M. d'Angoulême avait plus de quatre-vingt-dix ans, et qu'il ne bougeait plus de son lit. Je ne vous marque cette bagatelle que parce qu'elle signifie que tout homme que la fortune seule a fait homme public devient presque toujours, avec un peu de temps, un particulier ridicule. L'on ne revient plus de cet état, et la bravoure de M. de Beaufort, qu'il signala encore en plus d'une occasion depuis le retour de Monsieur le Cardinal, contre lequel il se déclara sans balancer, ne le put relever de sa chute. Mais il est temps de rentrer dans le fil de ma narration.

Vous comprenez aisément l'émotion de Paris, dans le cours de la matinée que je viens de vous décrire. La plupart des artisans avaient leurs mousquets auprès d'eux, en travaillant dans leurs boutiques. Les femmes étaient en prières dans les églises ; mais ce qui est encore vrai est que Paris fut plus touché, l'après-dînée, de la crainte de retomber dans le péril, qu'il ne l'avait été, le matin, de s'y voir. La tristesse parut universelle sur les visages de tous ceux qui n'étaient pas tout à fait engagés dans l'un ou l'autre des partis. La réflexion, qui n'était plus divertie par le mouvement, trouva sa place dans les esprits de ceux mêmes qui y avaient le plus de part. Monsieur le Prince dit au comte de Fiesque, au moins à ce que celui-ci raconta, le soir, chez sa femme, publiquement : « Paris a failli aujourd'hui à être brûlé ; quel feu de joie pour le Mazarin ! et ce sont ses deux plus capitaux ennemis qui ont été sur le point de l'allumer. » Je concevais, de mon côté, que j'étais sur la pente du plus fâcheux et du plus dangereux précipice où un particulier se fût jamais trouvé. Le mieux qui me pouvait arriver était d'avoir l'avantage sur Monsieur le Prince, et ce mieux se fût terminé, si il eût péri, à passer pour assassin du premier prince du sang, à être immanquablement désavoué par la Reine, et à donner tout le fruit et de mes peines et de mes périls au Cardinal par l'événement, qui ne manque jamais de tourner toujours en faveur de l'autorité royale tous les désordres qui passent jusqu'au dernier excès. Voilà ce que mes amis, au moins les sages, me représentaient ;

voilà ce que je me représentais à moi-même. Mais quel moyen ? quel remède ? quel expédient pour se tirer d'un embarras où l'on a eu raison de se jeter, et où l'engagement en fait une seconde, qui est pour le moins aussi forte que la première. Il plut à la Providence d'y donner ordre.

Monsieur, accablé des cris de tout Paris, qui courut d'effroi au palais d'Orléans, mais plus pressé encore par sa frayeur, qui lui fit croire qu'un mouvement aussi général que celui qui avait failli d'arriver ne s'arrêterait pas au Palais : Monsieur, dis-je, fit promettre à Monsieur le Prince qu'il n'irait, le lendemain, que lui sixième au Palais, pourvu que je m'engageasse à n'y aller qu'avec un pareil nombre de gens. Je suppliai Monsieur de me pardonner si je ne recevais pas ce parti, et parce que je manquerais, si je l'acceptais, au respect que je devais à Monsieur le Prince, avec lequel je savais que je ne devais faire aucune comparaison, et parce que je n'y trouvais aucune sûreté pour moi, ce nombre de séditieux, qui criaillait contre moi, n'ayant point de règle et ne reconnaissant point de chef ; que ce n'était que contre ces sortes de gens que j'étais armé ; que je savais le respect que je devais à Monsieur le Prince ; qu'il y avait si peu de compétence d'un gentilhomme à lui, que cinq cents hommes étaient moins à lui qu'un laquais à moi. Monsieur, qui vit que je ne donnais pas à sa proposition et à qui Mme de Chevreuse, à laquelle il avait envoyé Ornane pour la persuader, manda que j'avais raison : Monsieur, dis-je, alla trouver la Reine pour lui représenter les grands inconvénients que la continuation de cette conduite produirait infailliblement. Comme, de son naturel, elle ne craignait rien et prévoyait peu, elle ne fit aucun cas des remontrances de Monsieur, et d'autant moins, qu'elle eût été ravie, dans le fond, des extrémités qu'elle s'imaginait et possibles et proches. Quand Monsieur le Chancelier, qui lui parla fortement, et les Bartet et les Brachet, qui étaient cachés dans les greniers du Palais-Royal et qui appréhendaient d' être égorgés dans une émotion générale, lui eurent fait connaître que la perte de Monsieur le Prince et la mienne, arrivées dans une con-

joncture pareille, jetteraient les choses dans une confusion que le seul nom du Mazarin pourrait même rendre fatale à la maison royale, elle se laissa fléchir plutôt aux larmes qu'aux raisons du genre humain, et elle consentit de donner aux uns et aux autres un ordre du Roi, par lequel il leur serait défendu d'aller au Palais.

Monsieur le Premier Président, qui ne douta point que Monsieur le Prince n'accepterait pas ce parti, que l'on ne pouvait, dans la vérité, lui imposer avec justice, parce que sa présence y était nécessaire, alla chez la Reine avec M. le président de Nesmond ; il lui fit connaître qu'il serait contre toute sorte d'équité de défendre à Monsieur le Prince d'assister en un lieu où il ne se trouvait que pour demander à se justifier des crimes que l'on lui imposait. Il lui marqua la différence qu'elle devait mettre entre un premier prince du sang, dont la présence au Palais était de nécessité dans cette conjoncture, et un coadjuteur de Paris, qui n'y avait jamais séance que par une grâce assez extraordinaire que le Parlement lui avait faite. Il ajouta que la Reine devait faire réflexion que rien ne le pouvait obliger à parler ainsi que la force de son devoir, parce qu'il lui avouait ingénument que la manière dont j'avais reçu le petit service que son fils avait essayé de me rendre le matin (ce fut son terme) l'avait touché si sensiblement, qu'il se faisait une contrainte extrême à soi-même en la priant sur un sujet qui peut-être ne me serait pas fort agréable. La Reine se rendit et à ces raisons et aux instances de toutes les dames de la cour, qui, l'une pour une raison et l'autre pour une autre, appréhendaient le fracas presque inévitable du lendemain. Elle m'envoya M. de Charost, capitaine des gardes en quartier, pour me défendre, au nom du roi, d'aller le lendemain au Palais. Monsieur le Premier Président, que j'avais été voir et remercier, le matin, au lever du Parlement, me vint rendre ma visite comme M. de Charost sortait de chez moi ; il me conta fort sincèrement le détail de ce qu'il venait de dire à la Reine. Je l'en estimai, parce qu'il avait raison, et je lui témoignai de plus que j'en étais très aise, parce qu'il me tirait avec

honneur d'un très méchant pas. « Il est très sage, me répondit-il, de le penser ; il est encore plus honnête de le dire. » Il m'embrassa tendrement en me disant cette dernière parole. Nous nous jurâmes amitié. Je la tiendrai toute ma vie à sa famille, avec tendresse et avec reconnaissance.

Le lendemain, qui fut le mardi 22 août, le Parlement s'assembla. L'on fit garder, à tout hasard, le Palais par deux compagnies de bourgeois, à cause du reste d'émotion qui paraissait encore dans la ville. Monsieur le Prince demeura dans la quatrième des Enquêtes, parce qu'il n'était pas de la forme qu'il assistât à une délibération dans laquelle il demandait ou que l'on le justifiât ou que l'on lui fît son procès. L'on ouvrit beaucoup de différents avis. Il passa à celui de Monsieur le Premier Président, qui fut que tous les écrits, tant ceux de la Reine et de M. le duc d'Orléans, que celui de Monsieur le Prince, seraient portés au Roi et à la Reine par les députés de la Compagnie, et que très humbles remontrances seraient faites sur l'importance desdits écrits ; que la Reine serait suppliée de vouloir étouffer cette affaire et M. le duc d'Orléans prié de s'entremettre pour l'accommodement.

Comme Monsieur le Prince sortait de cette assemblée, suivi d'une foule de ceux du peuple qui étaient à lui, je me trouvai tête pour tête devant son carrosse, assez près des Cordeliers, avec la procession de la Grande Confrérie que je conduisais. Comme elle est composée de trente ou quarante curés de Paris et qu'elle est toujours suivie de beaucoup de peuple, j'avais cru que je n'y avais pas besoin de mon escorte ordinaire, et j'avais même affecté de n'avoir auprès de moi que cinq ou six gentilshommes, qui étaient MM. de Fosseuse, de Lamet, de Quérieux, de Châteaubriant, et les chevaliers d'Humières et de Sévigné. Trois ou quatre de ceux de la populace, qui suivaient Monsieur le Prince, crièrent dès qu'ils me virent « Au mazarin ! » Monsieur le Prince qui avait, ce me semble, dans son carrosse MM. de La Rochefoucauld, de Rohan et de Gaucourt, en des-

cendit aussitôt qu'il m'eut aperçu. Il fit taire ceux de sa suite qui avaient commencé à crier ; il se mit à genou pour recevoir ma bénédiction ; je la lui donnai, le bonnet en tête, je l'ôtai aussitôt, et je lui fis une très profonde révérence. Cette aventure est, comme vous voyez, assez plaisante. En voici une autre qui ne le fut pas tant par l'événement, et c'est, à mon sens, celle qui m'a coûté ma fortune, et qui a failli à me coûter plusieurs fois la vie.

La Reine fut si transportée de joie des obstacles que Monsieur le Prince rencontrait dans ses desseins, et elle fut si satisfaite de l'honnêteté de mon procédé, que je puis dire avec vérité que je fus quelques jours en faveur. Elle ne pouvait assez témoigner, à son gré, à ceux qui l'approchaient, la satisfaction qu'elle avait de moi. Madame la Palatine était persuadée qu'elle parlait du cœur. Mme de Lesdiguières me dit que Mme de Beauvais, qui était assez de ses amies, l'avait assurée que je faisais chemin dans son esprit. Ce qui me le persuada plus que tout le reste fut que la Reine, qui ne pouvait souffrir que l'on donnât la moindre atteinte à la conduite de M. le cardinal Mazarin, entra en raillerie, et de bonne foi, d'un mot que j'avais dit de lui, Bartet, je ne me souviens pas à propos de quoi, m'avait dit, quelques jours auparavant, que le pauvre Monsieur le Cardinal était quelquefois bien empêché ; et je lui avais répondu : « Donnez-moi le Roi de mon côté deux jours durant, et vous verrez si je le serai. » Il avait trouvé cette sottise assez plaisante, et comme il était lui-même fort badin, il ne s'était pu empêcher de la dire à la Reine. Elle ne s'en fâcha nullement, elle en rit de bon cœur ; et cette circonstance, sur laquelle Mme de Chevreuse, qui connaissait parfaitement la Reine, fit beaucoup de réflexion, jointe à une parole qui lui fut rapportée par Mme de Lesdiguières, lui fit naître une pensée que vous allez voir, après que je vous aurai rendu compte de cette parole.

Mme de Carignan disait un jour, devant la Reine, que j'étais fort laid, et c'était peut-être l'unique fois de sa vie où elle n'avait pas menti. La Reine lui répondit : « Il a les dents fort

belles, et un homme n'est jamais laid avec cela. » Mme de Chevreuse, ayant su ce discours par Mme de Lesdiguières, à qui Mme de Niesle l'avait rapporté, se ressouvint de ce qu'elle avait ouï dire à la Reine, en beaucoup d'occasions, que la seule beauté des hommes étaient les dents, parce que c'était l'unique qui fût d'usage. « Essayons, me dit-elle, un soir que je me promenais avec elle dans le jardin de l'hôtel de Chevreuse : si vous voulez bien jouer votre personnage, je ne désespère de rien. Faites seulement le rêveur quand vous êtes auprès de la Reine ; regardez continuellement ses mains ; pestez contre le Cardinal ; laissez-moi faire du reste. » Nous concertâmes le détail, et nous le jouâmes juste comme nous l'avions concerté. Je demandai deux ou trois audiences de suite, à la Reine, à propos de rien. Je ne fournis, dans ces audiences, à la conversation que ce qui y était bon pour l'obliger à chercher le sujet pour lequel je les lui avais demandées. Je suivis, de point en point, les avis de Mme de Chevreuse ; je poussai l'inquiétude et l'emportement contre le Cardinal jusqu'à l'extravagance. La Reine, qui était naturellement très coquette, entendait les airs. Elle en parla à Mme de Chevreuse, qui fit la surprise et l'étonnée, mais qui ne la fit qu'autant qu'il le fallut pour mieux jouer son jeu, en faisant semblant de revenir de loin, et de faire, à cause de ce que la Reine lui en disait, une réflexion à laquelle elle n'aurait jamais pensé sans cela, sur ce qu'elle avait remarqué, en arrivant à Paris, de mes emportements contre le Cardinal. « Il est vrai, Madame, disait-elle à la Reine, que Votre Majesté me fait ressouvenir de certaines circonstances qui se rapportent assez à ce que vous me dites. Le coadjuteur me parlait, des journées entières, de toute la vie passée de Votre Majesté, avec une curiosité qui me surprenait, parce qu'il entrait même dans le détail de mille choses qui n'avaient aucun rapport au temps présent. Ces conversations étaient les plus douces du monde tant qu'il ne s'agissait que de vous ; il n'était plus le même homme si il arrivait que l'on nommât par hasard le nom de Monsieur le Cardinal ; il disait même des rages de Votre Majesté, et puis, tout d'un coup, il se radou-

cissait, mais jamais pour Monsieur le Cardinal. Mais, à propos, il faut que je rappelle dans ma mémoire la manie qui lui monta un jour à la tête contre Buckingham (je ne m'en ressouviens pas précisément) : il ne pouvait souffrir que je disse qu'il était fort honnête homme. Ce qui m'a toujours empêchée de faire réflexion sur mille et mille choses de cette nature, que je vois d'une vue, est l'attachement qu'il a pour ma fille : ce n'est pas que, dans le fond, cet attachement soit si grand que l'on croit. Je voudrais bien que la pauvre créature n'en eût pas plus pour lui qu'il en a pour elle. Sur le tout, je ne me puis imaginer, Madame, que le coadjuteur soit assez fou pour se mettre cette vision dans la fantaisie. »

Voilà l'une des conversations de Mme de Chevreuse avec la Reine ; il y en eut vingt ou trente de cette nature, dans lesquelles il se trouva, à la fin, que la Reine persuada à Mme de Chevreuse que j'étais assez fou pour m'être mis cette vision dans l'esprit, et dans lesquelles pareillement Mme de Chevreuse persuada à la Reine que je l'y avais effectivement beaucoup plus fortement qu'elle ne l'avait cru d'abord elle-même. Je ne m'oubliai pas de ma part : je jouai bien, je passai, dans les conversations que j'avais avec la Reine, de la rêverie à l'égarement. Je ne revenais de celui-ci que par des reprises, qui, en marquant un profond respect pour elle, marquaient toujours du chagrin et quelquefois de l'emportement contre Monsieur le Cardinal. Je ne m'aperçus pas que je me brouillais à la cour par cette conduite ; mais Mlle de Chevreuse, à laquelle madame sa mère avait jugé nécessaire de la faire agréer, pour la raison que vous verrez ci-après, prit en gré de la brouiller, au bout de deux mois, par la plus grande et la plus signalée de toutes les imprudences. Je vous rendrai compte de ce détail, après que je me serai satisfait moi-même sur une omission qu'il y a déjà assez longtemps que je me reproche dans cet ouvrage.

Presque tout ce qui y est contenu n'est qu'un enchaînement de l'attachement que la Reine avait pour M. le cardinal Mazarin,

et il me semble que, par cette raison, je devais, même beaucoup plus tôt, vous en expliquer la nature, de laquelle je crois que vous pouvez juger plus sûrement, si je vous expose, au préalable, quelques événements de ses premières années, que je considère comme aussi clairs et aussi certains que ceux que j'ai vus moi-même, parce que je les tiens de Mme de Chevreuse, qui a été la seule véritable confidente de sa jeunesse. Elle m'a dit plusieurs fois que la Reine n'était espagnole ni d'esprit ni de corps ; qu'elle n'avait ni le tempérament ni la vivacité de sa nation ; qu'elle n'en tenait que la coquetterie, mais qu'elle l'avait au souverain degré ; que M. de Bellegarde, vieux, mais poli et galant à la mode de la cour de Henri III, lui avait plu ; qu'elle s'en était dégoûtée, parce qu'en prenant congé d'elle, lorsqu'il alla commander l'armée à La Rochelle, et lui ayant demandé, en général, la permission d'espérer d'elle une grâce avant son départ, il s'était réduit à la supplier de vouloir bien mettre la main sur la garde de son épée ; qu'elle avait trouvé cette manière si sotte, qu'elle n'en avait jamais pu revenir ; qu'elle avait agréé la galanterie de M. de Montmorency, beaucoup plus qu'elle n'avait aimé sa personne ; que l'aversion qu'elle avait pour les manières de M. le cardinal de Richelieu, qui était aussi pédant en amour qu'il était honnête homme pour les autres choses, avait fait qu'elle n'avait jamais pu souffrir la sienne ; que le seul homme qu'elle avait aimé avec passion avait été le duc de Buckingham ; qu'elle lui avait donné rendez-vous, une nuit, dans le petit jardin du Louvre ; que Mme de Chevreuse, qui était seule avec elle, s'étant un peu éloignée, elle entendit du bruit comme de deux personnes qui se luttaient ; que s'étant rapprochée de la Reine, elle la trouva fort émue, et M. de Buckingham à genoux devant elle ; que la Reine, qui s'était contentée, ce soir, de lui dire, en remontant dans son appartement, que tous les hommes étaient brutaux et insolents, lui avait commandé, le lendemain au matin, de demander à M. de Buckingham si il était bien assuré qu'elle ne fût pas en danger d'être grosse ; que depuis cette aventure, elle, Mme de Chevreuse, n'avait eu aucune lumière d'aucune galanterie de la Reine ; qu'elle lui avait vu, dès l'entrée

de la Régence, une grande pente pour Monsieur le Cardinal ; mais qu'elle n'avait pu démêler jusqu'où cette pente l'avait portée ; qu'il était vrai qu'elle avait été chassée de la cour sitôt après, qu'elle n'avait pas eu le temps d'y voir clair, quand même il y aurait eu quelque chose ; qu'à son retour en France, après le siège de Paris, la Reine, dans les commencements, s'était tenue si couverte avec elle, qu'elle n'avait pu y rien pénétrer ; que depuis qu'elle s'y était raccoutumée, elle lui avait vu, dans des moments, de certains airs qui avaient beaucoup de ceux qu'elle avait eus autrefois avec Buckingham ; qu'en d'autres, elle avait remarqué des circonstances qui lui faisaient juger qu'il n'y avait entre eux qu'une liaison intime d'esprits ; que l'une des plus considérables était la manière dont le Cardinal vivait avec elle, peu galante et même rude : « ce qui toutefois, ajoutait Mme de Chevreuse, a deux faces, de l'humeur dont je connais la Reine : Buckingham me disait autrefois qu'il avait aimé trois reines, qu'il avait été obligé de gourmer toutes trois ; c'est pourquoi je ne sais qu'en juger. » Voilà comme Mme de Chevreuse me parlait. Je reviens à ma narration.

Je n'étais pas assez chatouillé de la figure que je faisais contre Monsieur le Prince, quoique je m'en tinsse très honoré, pour ne pas concevoir, dans toute leur étendue, les précipices du poste où j'étais. « Où allons-nous ? dis-je à M. de Bellièvre, qui me paraissait trop aise de ce que Monsieur le Prince ne m'avait pas dévoré ; pour qui travaillons-nous ? Je sais que nous sommes obligés de faire ce que nous faisons ; je sais que nous ne pouvons mieux faire ; mais nous devons nous réjouir d'une nécessité qui nous porte à un mieux duquel il n'est presque pas possible que nous ne retombions bientôt dans le pis ? – Je vous entends, me répondit le président de Bellièvre, et je vous arrête en même temps pour vous dire ce que j'ai appris de Cromwell (M. de Bellièvre l'avait vu et connu en Angleterre) ; il me disait un jour que l'on ne monte jamais si haut que quand l'on ne sait où l'on va. – Vous savez, dis-je à M. de Bellièvre, que j'ai horreur pour Cromwell ; mais, quelque grand homme que l'on nous le

prône, j'y ajoute le mépris si il est de ce sentiment : il me paraît d'un fou. » Je ne vous rapporte ce dialogue, qui n'est rien en soi, que pour vous faire voir l'importance qu'il y a à ne parler jamais des gens qui sont dans les grands postes. M. le président de Bellièvre, en rentrant dans son cabinet, où il y avait force gens, dit cette parole comme une marque de l'injustice que l'on me faisait quand on disait que mon ambition était sans mesure et sans bornes ; elle fut rapportée au Protecteur qui s'en souvint avec aigreur, dans une occasion dont je vous parlerai dans la suite, et qui dit à M. de Bordeaux, ambassadeur de France en Angleterre : « Je ne connais qu'un homme au monde qui me méprise, qui est le cardinal de Retz. » Cette opinion faillit à me coûter cher. Je reprends le fil de ma narration.

Monsieur, qui était très aise de s'être tiré à si bon marché des embarras que vous avez vus ci-dessus, ne songea qu'à les éviter pour l'avenir, et il alla, le 26, à Limours, pour faire voir, ce dit-il à la Reine, qu'il n'entrait en rien de tout ce que Monsieur le Prince faisait.

Le lundi 28, et le lendemain, Monsieur le Prince fit tous ses efforts au Parlement pour obliger la Compagnie à presser la Reine, ou à le justifier, ou à donner les preuves de l'écrit qu'elle avait envoyé contre lui. Mais Monsieur le Premier Président demeura ferme à ne souffrir aucune délibération jusqu'à ce que M. le duc d'Orléans fût revenu ; et comme il était persuadé qu'il ne reviendrait pas sitôt, il consentit qu'il fût prié, par la Compagnie, de venir prendre sa place. Monsieur le Prince y alla lui-même l'après-dînée du 29, accompagné de M. de Beaufort, pour l'en presser. Il n'y gagna rien, et Jouy vint, à minuit, de la part de Monsieur, chez moi, pour me dire tout ce qui s'était passé dans leur conversation, et pour me commander d'en rendre compte à la Reine dès le lendemain.

Ce lendemain, qui fut le 30, Monsieur le Prince vint au Palais et il eut le plaisir d'y voir jouer à M. de Vendôme l'un des

plus ridicules personnages que l'on se puisse imaginer : il y demanda acte de la déclaration qu'il faisait, qu'il n'avait pas ouï parler, depuis l'année 1648, de la recherche de Mlle Mancini, et vous pouvez croire qu'il ne persuada personne. Monsieur le Prince ayant demandé ensuite au premier président si la Reine avait répondu aux remontrances que la Compagnie avait faites sur ce qui le regardait, l'on envoya quérir les gens du Roi, qui dirent qu'elle avait remis à répondre au retour de M. le duc d'Orléans, qui était à Limours. Monsieur le Prince se plaignit de ce délai, comme d'un déni de justice ; beaucoup de voix s'élevèrent, et Monsieur le Premier Président fut obligé, après beaucoup de résistance, à faire la relation de ce qui s'était passé au Palais-Royal, le samedi précédent, qui était le jour auquel il avait fait les remontrances. Il les avait portées avec une grande force, et il n'y avait rien oublié de tout ce qui pouvait faire voir à la Reine l'utilité et même la nécessité de la réunion de la maison royale. Il finit le rapport qu'il en fit au Parlement, en disant que la Reine l'avait remis, aussi bien que les gens du Roi, au retour de M. d'Orléans.

M. le président de Mesmes, qui était allé à Limours de la part de la Compagnie, pour l'inviter à venir prendre sa place, n'en avait rapporté qu'une réponse fort ambiguë ; et ce qui marqua encore davantage qu'apparemment il ne viendrait pas fut que M. de Beaufort, qui avait accompagné, la veille, Monsieur le Prince à Limours, dit que Monsieur lui avait commandé de prier la Compagnie, de sa part, de ne le point attendre, ainsi qu'il avait été résolu, pour consommer ce qui concernait la déclaration contre Monsieur le Cardinal.

Le 31, Monsieur le Prince vint encore au Palais, et y fit de grandes plaintes de ce que la Reine n'avait point encore fait de réponse aux remontrances : il est vrai qu'elle fit dire simplement, par Monsieur le Chancelier, aux gens du Roi, qu'elle attendait M. de Brienne, qu'elle avait envoyé à Limours à cinq heures du matin. Vous croyez sans doute que cet envoi : de

M. de Brienne à Limours fut pour remercier Monsieur de la fermeté qu'il témoignait à ne point venir au Parlement, et pour l'y confirmer ; et vous aurez encore plus de sujet d'en être persuadée, quand je vous aurai dit que la Reine m'avait commandé, la veille, de lui écrire, de sa part, qu'elle était pénétrée de la reconnaissance (elle se servit de ce mot) qu'elle conserverait toute sa vie, de ce qu'il avait résisté aux dernières instances de Monsieur le Prince. La nuit changea tout cela, ou plutôt le moment de la nuit dans lequel Métayer, valet de chambre de Monsieur le Cardinal, arriva avec une dépêche qui portait, entre autres choses, ces propres mots, à ce que j'ai su depuis du maréchal Du Plessis, qui m'a dit les avoir lus dans l'original : « Donnez, Madame, à Monsieur le Prince, toutes les déclarations d'innocence qu'il voudra ; tout est bon pourvu que vous l'amusiez et que vous l'empêchiez de prendre l'essor. » Ce qui est d'admirable est que la Reine m'avait dit à moi-même, trois jours avant, qu'elle eût souhaité, du meilleur de son cœur, que Monsieur le Prince eût déjà été en Guyenne, « pourvu, ajouta-t-elle, que l'on ne crût pas que ce fût moi qui l'y eût poussé ». Ce point d'histoire est un de ceux qui m'a obligé à vous dire, en une autre occasion, qu'il y en a d'inexplicables dans les histoires et impénétrables à ceux mêmes qui en sont les plus proches. Je me souviens qu'en ce temps-là nous fîmes tout ce qui fut en nous, Madame la Palatine et moi, pour démêler la cause de cette variation si prompte ; que nous soupçonnâmes qu'elle était l'effet de quelque négociation souterraine, et que nous crûmes avoir pleinement éclairci que notre conjecture n'était pas fondée. Ce qui me confirme dans cette opinion est que :

Le 1er septembre, la Reine fit dire en sa présence par Monsieur le Chancelier, au Parlement, qu'elle avait mandé au Palais-Royal, que comme les avis qui lui avaient été donnés, touchant l'intelligence de Monsieur le Prince avec les Espagnols, n'avaient pas eu de suite, Sa Majesté voulait bien croire qu'ils n'étaient pas véritables.

Le 4, Monsieur le Prince déclara, en pleine assemblée des chambres, que cette parole de la Reine n'était pas une justification suffisante pour lui, puisqu'elle marquait qu'il y eût eu du crime, si la première accusation eût été poursuivie. Il insista pour avoir un arrêt en forme, et il s'étendit sur cela avec tant de chaleur, qu'il parut véritablement que le prétendu radoucissement de la Reine n'avait pas été de concert avec lui. Comme toutefois ce radoucissement n'avait pas été non plus de celui de Monsieur, il fit le même effet, dans son esprit, que s'il y eût eu un raccommodement véritable. Il rentra dans ses soupçons, en répondant à Doujat et à Ménardeau, qui avaient été députés du Parlement, dès le 2, pour le prier de venir prendre sa place, qu'il n'y manquerait pas.

Il n'y manqua pas effectivement ; il me soutint, tout le soir du 3, qu'un changement si soudain ne pouvait avoir eu d'autre cause qu'une négociation couverte : il crut que la Reine, qui lui fit des serments du contraire, le jouait ; et, le 4, il appuya, avec tant de chaleur, la proposition de Monsieur le Prince, qu'il n'y eut que trois voix dans la Compagnie qui n'allassent pas à faire de très humbles remontrances à la Reine, pour obtenir une déclaration d'innocence en bonne forme, en faveur de Monsieur le Prince, qui pût être enregistrée avant la majorité du Roi. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que la majorité échéait le 7. Monsieur le Premier Président ayant dit, en opinant, qu'il était juste d'accorder cette déclaration à Monsieur le Prince, mais qu'il était aussi nécessaire qu'il rendît auparavant ses devoirs au Roi, fut interrompu par un grand nombre de voix confuses qui demandaient la déclaration contre le Cardinal.

Ces deux déclarations furent apportées au Parlement, le 5, avec une troisième pour la continuation du Parlement, mais seulement pour les affaires publiques.

Le 6, celle qui concernait le Cardinal et l'autre, qui était pour la continuation du Parlement, furent publiées à

l'audience ; mais la première, c'est-à-dire celle qui regardait l'innocence de Monsieur le Prince, fut remise au jour de la majorité, sous prétexte de la rendre plus authentique et plus solennelle par la présence du Roi ; mais, en effet, dans la vue de se donner du temps pour voir ce que l'éclat de la majesté royale, que l'on avait projeté d'y faire paraître dans toute sa pompe, produirait dans l'esprit des peuples. Ce qui me le fait croire est que Servien dit, deux jours après, à un homme de croyance, de qui je ne l'ai su que plus de dix ans après, que si la cour se fût bien servie de ce moment, elle aurait opprimé et les princes et les Frondeurs. Cette pensée était folle ; et les gens qui eussent bien connu Paris n'eussent pas été assurément de cette opinion.

Monsieur le Prince, qui n'avait pas plus de confiance à la cour qu'aux Frondeurs, n'était pas mal fondé dans la défiance qu'il prit des uns et des autres : il ne se voulut pas trouver à la cérémonie ; et il se contenta d'y envoyer M. le prince de Conti, qui rendit au Roi une lettre en son nom, par laquelle il suppliait Sa Majesté de lui pardonner si les complots et les calomnies de ses ennemis ne lui permettaient pas de se trouver au Palais ; et il ajoutait que le seul motif du respect qu'il avait pour elle l'en empêchait. Cette dernière parole, qui semblait marquer que sans la considération de ce respect il y eût pu aller en sûreté, aigrit la Reine au-delà de tout ce que j'en avais vu jusqu'à ce moment ; et elle me dit le soir ces propres mots : « Monsieur le Prince périra, ou je périrai. » Je n'étais pas payé pour adoucir son esprit dans cette occasion. Comme je ne laissai pas de lui représenter, par le seul principe d'honnêteté, que l'expression de Monsieur le Prince pouvait avoir un autre sens et plus innocent, comme il était vrai, elle me dit d'un ton de colère : « Voilà une fausse générosité que je hais ! »

Ce qui est constant est que la lettre de Monsieur le Prince au Roi était très sage et très mesurée.

Monsieur le Prince, qui, après le voyage de Trie, revint à Chantilly, y apprit que la Reine avait déclaré, le jour de la majorité, qui fut le 7 du mois, les nouveaux ministres. Et ce qui acheva de le résoudre à s'éloigner encore davantage de la cour fut l'avis qu'il eut, dans le même moment, par Chavigny, que Monsieur ne s'était pu empêcher de dire en riant, à propos de cet établissement : « Celui-ci durera plus que celui du Jeudi saint. » Il ne laissa pas de supposer, dans la lettre qu'il écrivit à Monsieur, pour se plaindre de ce même établissement et pour lui rendre compte des raisons qui l'obligeaient à quitter la cour : il ne laissa pas, dis-je, de supposer, et sagement, que Monsieur partageait l'offense avec lui. Monsieur, qui dans le fond était ravi de lui voir prendre le parti de l'éloignement, ne le fut guère moins de se pouvoir, ou plutôt de se vouloir persuader à soi-même que Monsieur le Prince était content de lui, et, par conséquent, la dupe du concert dont il avait été avec la Reine touchant la nomination des ministres. Il crut que, par cette raison, il pourrait demeurer bien avec lui à tout événement, et le faible qu'il avait toujours à tenir des deux côtés l'emporta même plus loin et plus vite, en cette occasion, qu'il n'avait accoutumé ; car il eut tant de précipitation de faire paraître de l'amitié à Monsieur le Prince, au moment de son départ, qu'il ne garda presque aucune mesure avec la Reine, et qu'il ne prit pas même le soin de lui expliquer le sous-main des fausses avances qu'il fit pour le rappeler. Il lui dépêcha un gentilhomme pour le prier de l'attendre à Angerville ; il donna, en même temps charge à ce gentilhomme de n'arriver à Angerville que quand il saurait que Monsieur le Prince en serait parti. Comme il se défiait de la Reine, il ne lui voulut pas faire la confidence de cette méchante finesse, qu'il ne faisait que pour persuader à Monsieur le Prince qu'il ne tenait pas à lui qu'il ne demeurât à la cour. La Reine, qui sut l'envoi du gentilhomme et qui n'en sut pas le secret, crut qu'il n'avait pas tenu à Monsieur de retenir Monsieur le Prince. Elle en prit ombrage, elle m'en parla ; je lui dis ingénument ce que j'en savais, qui était le vrai, quoique Monsieur ne m'eût fait sur cela qu'un galimatias fort embarrassé et fort obscur. La

Reine ne crut pas que je la trompasse ; mais elle s'imagina que j'étais trompé, et que Chavigny s'était rendu maître de l'esprit de Monsieur, à mon préjudice. Cette opinion n'était point fondée : Monsieur haïssait Chavigny plus que le démon ; et le seul principe de sa conduite, en tout ce que je viens de dire, ne fut que sa timidité, qui cherchait toujours à se rassurer par des ménagements, même ridicules, avec tous les partis. Mais, avant que d'entrer plus avant dans la suite de ce récit, je crois qu'il est à propos que je vous rende compte d'un détail assez curieux, qui concerne M. de Chavigny, que vous avez déjà vu et que vous verrez encore, au moins pour quelque temps, sur le théâtre.

Je crois que je vous ai déjà dit que Monsieur avait été sur le point de demander son éloignement à la Reine, un peu après le changement du Jeudi saint ; et qu'il ne changea de sentiment que sur ce que je lui représentai qu'il était de son intérêt de laisser dans le Conseil un homme qui fût aussi capable que l'était celui-là d'éveiller et de nourrir la division et la défiance entre ceux de la conduite desquels Son Altesse Royale n'était pas contente. Il se trouva, par l'événement, que ma vue n'avait pas été fausse ; l'attachement qu'il eut à Monsieur le Prince contribua beaucoup à rendre à la Reine toutes les démarches de son parti très suspectes, parce qu'elle ne pouvait ignorer la haine envenimée que Chavigny avait pour le Cardinal. Elle savait, à n'en pouvoir douter, qu'il avait été l'instigateur principal de l'expulsion des trois sous-ministres ; le ressentiment qu'elle en eut l'obligea à lui commander de se retirer chez lui en Touraine, trois ou quatre jours après cette expulsion. Il s'en excusa, sous le prétexte de la maladie de sa mère ; il s'en défendit par l'autorité de Monsieur le Prince. Quand Monsieur le Prince n'en eut plus assez dans Paris pour le maintenir, la Reine se fit un plaisir de l'y voir sans emploi ; et elle me dit, avec une aigreur inconcevable contre lui : « J'aurai la joie de le voir sur le pavé comme un laquais. » Elle lui fit dire, par cette raison, par M. le maréchal de Villeroy, qu'il y pouvait demeurer, le premier jour de l'établissement des nouveaux ministres. Il s'en excusa, sous

le prétexte de ses affaires domestiques : il se retira en Touraine, où il n'eut pas la force de demeurer. Il revint en l'absence du Roi à Paris, où vous verrez dans la suite qu'il joua un triste et fâcheux personnage, qui lui coûta à la fin l'honneur et la vie. M. de La Rochefoucauld a dit très sagement qu'un des plus grands secrets de la vie est de savoir s'ennuyer.

Il faut encore, avant que de reprendre la suite de mon discours, que je fasse une autre digression de ce qui se passa entre Monsieur le Prince et M. de Turenne. Aussitôt après que Monsieur le Prince fut sorti de Paris pour aller à Saint-Maur, MM. de Bouillon et de Turenne s'y rendirent, y offrirent leurs services publiquement à Monsieur le Prince, et en la même manière que les autres qui paraissaient les plus engagés avec lui. Monsieur le Prince m'a dit depuis que, la veille du jour qu'il quitta Saint-Maur pour aller à Trie, d'où il ne revint plus à la cour, M. de Turenne lui avait encore promis si positivement de le servir, qu'il avait même accepté et reçu un ordre signé de sa main, par lequel il ordonnait à La Moussaye, qui commandait pour lui dans Stenay, de lui remettre la place entre les mains, et que la première nouvelle qu'il eut, après cela, de M. de Turenne fut qu'il allait commander l'armée du Roi. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que Monsieur le Prince est l'homme que j'aie jamais connu le moins capable d'une imposture préméditée. Je n'ai jamais osé faire expliquer à fond M. de Turenne sur ce point : mais ce que j'en ai tiré de lui, en lui, en parlant indirectement, est qu'aussitôt après la liberté de Monsieur le Prince il eut tous les sujets du monde d'être mécontent de son procédé à son égard ; qu'il lui préféra en tout M. de Nemours, qui n'approchait pas de son mérite et qui ne lui avait pas, à beaucoup près, rendu tant de services, et que, par cette considération, il s'était cru libre de ses premiers engagements. Vous observerez, s'il vous plaît, que je n'ai jamais vu personne moins capable d'une vilenie que M. de Turenne. Reconnaissons encore de bonne foi qu'il y a des points dans l'histoire inconcevables à

ceux même qui se sont trouvés les plus proches des faits. Je reprends le fil de ma narration.

Monsieur le Prince, n'ayant demeuré qu'un jour ou deux à Angerville, prit le chemin de Bourges, qui était proprement celui de Bordeaux, et la Reine, qui, comme je vous ai déjà dit, ce me semble, eût été bien aise, si elle eût suivi son inclination, de l'éloignement de Monsieur le Prince, mais qui avait reçu de Brusle une leçon contraire, n'osa s'opiniâtrer contre l'avis de Monsieur, qui, fortifié par les conseils de Chavigny, et persuadé d'ailleurs que la cour avait des négociations secrètes avec Monsieur le Prince, feignit, à toutes fins, un grand empressement pour faire en sorte que Monsieur le Prince ne s'éloignât pas. Ce qui le confirma pleinement dans cette conduite fut qu'une ouverture qu'on attribuait, dans ce temps-là, à M. Le Tellier, lui fit croire qu'il jouait à jeu sûr et que cet empressement, qui paraîtrait à rappeler monsieur son cousin à la cour, n'irait effectivement qu'à le tenir en repos dans son gouvernement, à quoi Monsieur prétendait qu'il trouverait son compte en toutes manières. Cette ouverture fut que l'on offrît à Monsieur le Prince qu'il demeurât paisible dans ses gouvernements jusqu'à ce que l'on eût assemblé les États-généraux. Cette proposition est de la nature de ces choses dont j'ai déjà parlé, qui ne s'entendent point, parce qu'il est impossible de concevoir ce qui peut leur avoir donné l'être. Il est constant qu'elle vint de la cour, soit par M. Le Tellier, soit par un autre, et il ne l'est pas moins qu'il n'y avait rien au monde de plus contraire aux véritables intérêts de la cour, parce que ce repos imaginaire de Monsieur le Prince, dans son gouvernement, lui donnait lieu d'y conserver et d'y fortifier, et d'y augmenter ses troupes, qui par la même proposition y devaient demeurer en quartier d'hiver. Cette proposition fut reçue par Monsieur avec une joie qui me surprit au dernier point, parce qu'il m'avait dit, plus de mille fois, que, de l'humeur dont il connaissait le Mazarin, susceptible de toutes négociations, il ne croyait rien de plus opposé à ses intérêts, de lui, Monsieur, que les interlocutoires entre Monsieur le Prince et la

cour. En pouvait-on trouver un plus dangereux sur ce fondement, que celui que cette proposition ouvrait ? Ce qui est de plus merveilleux fut que ce qui était assurément très pernicieux à la cour et à Monsieur fut rejeté par Monsieur le Prince, et que son destin le porta à préférer et à son inclination et à ses vues le caprice de ses amis et de ses serviteurs. Je ne sais de ce détail que ce que Croissy, qui fut envoyé par Monsieur à Bourges, m'en a dit depuis à Rome ; mais je suis persuadé qu'il m'en a dit la vérité, parce qu'il n'avait aucun intérêt à me la déguiser. En voici le particulier :

Monsieur le Prince, qui était, par son inclination, fort éloigné de la guerre civile, parut d'abord à Croissy très disposé à recevoir les propositions qu'il lui portait de la part de Monsieur, et avec d'autant plus de facilité que les offres que l'on lui faisait le laissaient, pour très longtemps, dans la liberté de choisir entre les partis qu'il avait à prendre. Il est extrêmement difficile de se résoudre à refuser des propositions de cette nature, quand elles arrivent justement dans les instants où l'on est pressé de prendre un parti qui n'est pas de son inclination. Je vous ai déjà dit que celle de Monsieur le Prince était très éloignée de la guerre civile, et tous ceux qui étaient auprès de lui s'en fussent aussi passés très aisément, s'ils eussent pu convenir ensemble des conditions pour son accommodement. Chacun l'eût voulu faire pour y trouver son avantage particulier : personne ne se croyait en état de le pouvoir, parce que personne n'avait assez de croyance dans son esprit pour exclure les autres de la négociation. Ils conclurent tous la guerre, parce qu'aucun d'eux ne crut pouvoir faire la paix ; et cette disposition générale, se joignant à l'intérêt que Mme de Longueville trouvait à demeurer éloignée de monsieur son mari, forma un obstacle invincible à l'accommodement.

L'on ne connaît pas ce que c'est que parti, quand l'on s'imagine que le chef en est le maître : son véritable service y est presque toujours combattu par les intérêts, même assez souvent

imaginaires, des subalternes. Ce qui y est encore plus fâcheux est qu'il arrive que souvent son honnêteté, et presque toujours sa prudence, prennent parti avec eux contre lui-même. Croissy m'a dit plusieurs fois que le soulèvement et l'emportement des amis de Monsieur le Prince allèrent, en cette rencontre, jusqu'au point que de faire entre eux un traité, à Mouron, où Monsieur le Prince était allé voir madame sa sœur, par lequel ils s'obligèrent de l'abandonner et de former un tiers-parti sous le nom et sous l'autorité de M. le Prince de Conti, en cas que Monsieur le Prince s'accommodât avec la cour, aux conditions que Monsieur le duc d'Orléans lui avait fait proposer par lui Croissy. J'aurais eu peine à ajouter foi à ce qu'il m'assurait sur cela, même avec serment, vu la faiblesse et le ridicule de cette fanatique faction, si ce que j'avais vu, incontinent après la liberté de Monsieur le Prince, ne m'en eût fourni un exemple assez pareil. J'ai oublié de vous dire, en traitant cet endroit, que Mme de Longueville, cinq ou six jours après qu'elle fut revenue de Stenay, me demanda, en présence de M. de La Rochefoucauld, si en cas de rupture des deux frères, je ne me déclarerais point pour M. le prince de Conti. La subdivision est ce qui perd presque tous les partis, particulièrement quand elle est introduite par cette sorte de finesse qui est directement opposée à la prudence. C'est ce que les Italiens appellent *comedia in comedia*.

Je vous supplie très humblement de ne vous pas étonner si, dans la suite de cette narration, vous ne trouvez pas la même exactitude que j'ai observée jusqu'ici, en ce qui regarde les assemblées du Parlement. La cour s'étant éloignée de Paris aussitôt après la majorité du Roi, qui fut le 7 du mois de septembre, pour aller en Berry et en Poitou, et M. le duc d'Orléans y agissant également entre la Reine et Monsieur le Prince, le théâtre du Palais se trouva ainsi beaucoup moins rempli qu'il n'avait accoutumé ; et l'on peut dire que, depuis le jour de la majorité, qui fut, comme je viens de dire, le 7 de septembre, jusqu'à l'ouverture de la Saint-Martin suivante, qui fut le 20 novembre,

il n'y eut aucune scène considérable que celles du 7 et du 14 octobre, dans lesquelles Monsieur dit à la Compagnie que le Roi lui avait envoyé un plein pouvoir pour traiter avec Monsieur le Prince, et qu'il avait nommé, pour le suivre et le servir dans cette négociation, MM. d'Aligre et de La Marguerie, conseillers d'Etat, et MM. de Mesmes, Ménardeau et Cumont, du Parlement. Cette députation n'eut point de lieu, parce que Monsieur le Prince, à qui M. le duc d'Orléans avait offert d'aller conférer avec lui à Richelieu, avait refusé la proposition comme captieuse du côté de la cour et faite à dessein pour ralentir l'ardeur de ceux qui s'engageraient avec lui. Il était arrivé à Bordeaux le 12, on en eut nouvelle le 26 à Paris, et ce même jour le Roi partit pour Fontainebleau, où il sût ce soir-là qu'en faisant avancer la cour jusqu'à Bourges, elle en chasserait les partisans de Monsieur le Prince. M. de Châteauneuf et M. le maréchal de Villeroy pressèrent la Reine au dernier point de ne pas donner le temps à Persan de s'y jeter avec la noblesse du pays.

La cour s'étant donc avancée et les principaux habitants s'étant déclarés pour le Roi, tout se rendit sans coup férir. Palluau fut laissé, avec un peit corps d'armée, pour faire le blocus de Mouron, défendu par Persan ; et M. le prince de Conti et Mme de Longueville se retirèrent à Bordeaux en grande diligence. M. de Nemours les accompagna dans ce voyage, dans le cours duquel il s'attacha à Mme de Longueville plus que Mme de Châtillon et M. de La Rochefoucauld ne l'eussent souhaité. Monsieur le Prince crut qu'il avait engagé dans son parti M. de Longueville, dans la conférence qu'il eut avec lui à Trie : ce qui n'eut pourtant aucun effet, M. de Longueville étant demeuré à Rouen. Le mouvement que les troupes commandées par M. le comte de Tavannes, du côté de Stenay, firent par l'ordre de Monsieur le Prince, après qu'il eut quitté la cour, ne fut guère plus considérable, le comte de Grandpré, qui avait quitté, par un mécontentement, le service de Monsieur le Prince, leur ayant donné une même crainte auprès de Villefranche, et une autre auprès de Givet.

La désertion de Marsin dans la Catalogne fut, en récompense, d'un très grand poids. Il commandait dans cette province lorsque Monsieur le Prince fut arrêté. Comme on le connaissait pour être son serviteur très particulier, l'on ne jugea pas à la cour qu'il fût à propos d'y prendre confiance ; l'on envoya ordre à l'intendant de se saisir de sa personne. Il fut remis en liberté aussitôt après celle de Monsieur le Prince, et fut rétabli même dans son emploi. Quand Monsieur le Prince se retira de la cour après sa prison, et qu'il prit le chemin de Guyenne, la Reine pensa à gagner Marsin et elle lui envoya les patentes de vice-roi de Catalogne, qu'il avait passionnément souhaitées, en y ajoutant toutes les promesses imaginables pour l'avenir. Comme il avait été averti à temps de la sortie et de la résolution de Monsieur le Prince, il appréhenda le même traitement qu'il avait reçu l'autre fois. Il quitta la Catalogne avant qu'il eût reçu les offres de la Reine ; et il se jeta dans le Languedoc avec Balthazar, Lussan, Montpouillan, La Marcousse, et ce qu'il put débaucher de ses troupes. Cette défection donna un merveilleux avantage aux Espagnols dans cette province, et l'on peut dire qu'elle en a coûté la perte à la France.

Monsieur le Prince ne s'endormait pas du côté de Guyenne. Il engagea toute la noblesse dans son parti. Le vieux maréchal de La Force se déclara même pour lui ; et le comte Daugnon, gouverneur de Brouage, qui tenait toute sa fortune du duc de Brezé, crut être obligé d'en témoigner sa reconnaissance à Madame la Princesse, qui était sœur de son bienfaiteur.

On n'oublia pas de rechercher l'appui des étrangers. Lénet fut envoyé en Espagne, où il conclut le traité de Monsieur le Prince avec le Roi Catholique, et Monsieur l'Archiduc, qui commandait dans le Pays-Bas et qui venait de prendre Bergues. Saint-Winox faisait de son côté des préparatifs qui coûtèrent dans la suite Dunkerque et Gravelines à la France, et qui obligèrent, dès ce temps-là, la cour à tenir sur la frontière une partie

des troupes, qui eussent été d'ailleurs très nécessaires en Guyenne. Ces nuées ne firent pas tout le mal, au moins pour le dedans du royaume, que leur grosseur et leur noirceur en pouvaient faire appréhender. Monsieur le Prince ne fut pas servi, dans ses levées, comme sa qualité et sa personne le méritaient. Le maréchal de La Force n'en usa pas, en son particulier, d'une manière qui fût conforme au reste de sa vie. Les tours de La Rochelle, qui étaient entre les mains du comte Daugnon, ne tinrent que fort peu de temps contre M. le comte d'Harcourt, qui commandait l'armée du Roi. Les Espagnols ; auxquels il remit Bourg, place voisine de Bordeaux, entre les mains, ne le secoururent qu'assez faiblement. Monsieur le Prince ne put faire d'autres conquêtes que celle d'Agen et celle de Saintes. Il fut obligé de lever le siège de Cognac ; et le plus grand capitaine du monde, sans exception, connut, ou plutôt fit connaître, dans toutes ces occasions, que la valeur la plus héroïque et la capacité la plus extraordinaire ne soutiennent qu'avec beaucoup de difficulté les nouvelles troupes contre les vieilles.

Comme je me suis fixé, dès le commencement de cet ouvrage, à ne m'arrêter proprement que sur ce que j'ai connu par moi-même, je ne touche ce qui s'est passé en Guyenne, dans ces premiers mouvements de Monsieur le Prince, que très légèrement, et purement autant que la connaissance vous en est nécessaire, par le rapport et la liaison qu'elle a à ce que j'ai à vous raconter de ce que je voyais à Paris, et de ce que je pénétrais de la cour.

Il me semble que j'ai déjà marqué ci-dessus que la cour s'avança de Bourges à Poitiers, pour être en état de remédier de plus près aux démarches de Monsieur le Prince. Comme elle vit qu'il ne donnait pas dans le panneau qu'elle lui avait tendu, par le moyen d'une négociation pour laquelle elle prétendait, quoiqu'à faux à mon opinion, avoir gagné Gourville, elle ne garda plus aucune mesure à son égard ; et elle envoya une déclaration

contre lui au Parlement, par laquelle elle le déclarait criminel de lèse-majesté, etc.

Voici, à mon sens, le moment fatal et décisif de la révolution. Il y a très peu de gens qui en aient connu la véritable importance. Chacun s'en est voulu former un imaginaire. Les uns se sont voulu figurer que le mystère de ce temps-là consista dans les cabales qu'ils se persuadèrent avoir été faites dans la cour, et contre le voyage du Roi. Il n'y a rien de plus faux : il se fit d'un concert uniforme de tout le monde. La Reine brûlait d'impatience d'être libre, et en lieu où elle pût rappeler Monsieur le Cardinal quand il lui plairait. Les sous-ministres la fortifiaient par toutes leurs lettres dans la même pensée. Monsieur souhaitait plus que personne l'éloignement de la cour, parce que sa pensée naturelle et dominante lui faisait toujours trouver une douceur sensible à tout ce qui pouvait diminuer les devoirs journaliers auxquels la présence du Roi l'engageait. M. de Châteauneuf joignait au désir qu'il avait de rendre, par un nouvel éclat, Monsieur le Prince encore plus irréconciliable à la cour, la vue de se gagner l'esprit de la Reine dans le cours d'un voyage dans lequel l'absence du Cardinal et l'éloignement des sous-ministres lui donnait lieu d'espérer qu'il se pourrait rendre encore et plus agréable et plus nécessaire. Monsieur le Premier Président y concourut de son mieux, et parce qu'il le crut très utile au service du Roi, et parce que la hauteur avec laquelle M. de Châteauneuf le traitait lui était devenue insupportable. M. de La Vieuville ne fut pas fâché, à ce qui me parut, de n'être pas trop éclairé, dans les premiers jours, de la fonction de la surintendance ; et Bordeaux, qui était son confident principal, me fit un discours qui me marqua même de l'impatience que le Roi fût déjà hors de Paris. Celle des Frondeurs n'était pas moindre, et parce qu'ils voyaient la nécessité qu'il y avait effectivement à ne pas laisser établir Monsieur le Prince au-delà de la Loire, et parce qu'ils se tenaient beaucoup plus assurés de l'esprit de Monsieur lorsque la cour était éloignée, que quand il en était proche. Voilà ce qui me parut de la disposition de tout le

monde, sans exception, à l'égard du voyage du Roi, et je ne comprends pas sur quoi l'on a pu fonder cette diversité d'avis que l'on a prétendu et même écrit, ce me semble, avoir été dans le Conseil sur ce sujet.

Vous voyez donc qu'il n'y eut aucun mystère au départ du Roi : mais, en récompense, il y en eut beaucoup dans les suites de ce départ, parce que chacun y trouva tout le contraire de ce qu'il s'en était imaginé. La Reine y rencontra plus d'embarras, sans comparaison, qu'elle n'en avait à Paris, par les obstacles que M. de Châteauneuf mettait au rappel de Monsieur le Cardinal. Les sous-ministres eurent des frayeurs mortelles que l'habitude et la nécessité n'établissent à la fin, dans l'esprit de la Reine, et assiégée par M. de Villeroy, par le commandeur de Jars, et lassée de leurs avis, M. de Châteauneuf, qui, de son côté, ne trouva pas le fondement qu'il avait cru aux espérances dont il s'était flatté lui-même à cet égard, parce que la Reine demeura toujours dans un concert très étroit avec le Cardinal et avec tous ceux qui étaient véritablement attachés à ses intérêts. Monsieur devint, en fort peu de temps, moins sensible au plaisir de la liberté que l'absence de la cour lui donnait, qu'aux ombrages qu'il prit, même assez subitement, des bruits qui se répandirent des négociations souterraines qu'il croyait encore plus dangereuses, par la raison de l'éloignement. M. de La Vieuville, qui craignait plus que personne le retour du Mazarin, me dit, quinze jours après le départ du Roi, que nous avions tous été des dupes de ne nous y être pas opposés. J'en convins en mon nom et en celui de tous les Frondeurs. J'en conviens encore aujourd'hui de bonne foi, et que cette faute fut une des plus lourdes que chacun pût faire, dans cette conjoncture, en son particulier : je dis chacun de ceux qui ne désiraient pas le rappel de M. le cardinal Mazarin ; car il est vrai que ceux qui étaient dans ses intérêts jouaient le droit du jeu. Ce qui nous la fit faire fut l'inclination naturelle que tous les hommes ont à chercher plutôt le soulagement présent dans ce qui leur fait peine qu'à prévenir ce qui leur en doit faire un jour. J'y donnai, de ma part, comme tous les autres, et

l'exemple ne fait pas que j'en aie moins de honte. Notre bévue fut d'autant plus grande, que nous en avions prévu les inconvénients, qui étaient, dans la vérité, non pas seulement visibles, mais palpables, et qu'imprudemment nous prîmes le détour de courre les plus grands pour éviter les plus petits. Il y avait, sans comparaison, moins de péril pour nous à laisser respirer et fortifier Monsieur le Prince dans la Guyenne, qu'à mettre la Reine, comme nous faisions, en pleine liberté de rappeler son favori. Cette faute est l'une de celles qui m'a obligé de vous dire, ce me semble, quelquefois, que la source la plus ordinaire des manquements des hommes est qu'ils s'effraient trop du présent et qu'ils ne s'effraient pas assez de l'avenir. Nous ne fûmes pas longtemps sans connaître et sans sentir que les fautes capitales qui se commettent, dans les partis qui sont opposés à l'autorité royale, les déconcertent si absolument, qu'elles obligent presque toujours ceux qui y ont eu leur part à une nécessité de faillir, quelque conduite qu'ils puissent suivre. Je m'explique.

Monsieur, ayant proprement mis la Reine en liberté de rappeler le cardinal Mazarin, ne pouvait plus prendre que trois partis, dont l'un était de consentir à son retour, l'autre de s'y opposer de concert avec Monsieur le Prince, et le troisième de faire un tiers parti dans l'Etat. Le premier était honteux, après les engagements publics qu'il avait pris. Le second était peu sûr, par la raison des négociations continuelles que les subdivisions qui étaient dans le parti de Monsieur le Prince rendaient aussi journalières qu'inévitables. Le troisième était dangereux pour l'Etat et impraticable même de la part de Monsieur, parce qu'il était au-dessus de son génie.

M. de Châteauneuf, se trouvant avec la cour hors de Paris, ne pouvait que flatter la Reine par l'espérance du rétablissement de son ministre, ou s'opposer à ce rétablissement par les obstacles qu'il y pouvait former par le cabinet. L'un était ruineux, parce que l'état où étaient les affaires faisait voir ces espérances trop proches, pour espérer que l'on les pût rendre illusoires.

L'autre était chimérique, vu l'humeur et l'opiniâtreté de la Reine.

Quelle conduite pouvais-je prendre, en mon particulier, qui pût être sage et judicieuse ? Il fallait nécessairement ou que je servisse la Reine selon son désir, pour le retour du Cardinal, ou que je m'y opposasse avec Monsieur, ou que je me ménageasse entre les deux. Il fallait, de plus, ou que je m'accommodasse avec Monsieur le Prince, ou que je demeurasse brouillé avec lui. Et quelle sûreté pouvais-je trouver dans tous ces partis ? Ma déclaration pour la Reine m'eût perdu irrémissiblement, dans le Parlement, dans le peuple et dans l'esprit de Monsieur : sur quoi je n'aurais eu pour garantie que la bonne foi du Mazarin. Ma déclaration pour Monsieur devait, selon toutes les règles du monde, m'attirer, un quart d'heure après, la révocation de ma nomination au cardinalat. Pouvais-je demeurer en rupture avec Monsieur le Prince, dans le temps que Monsieur ferait la guerre au Roi conjointement avec lui ? Pouvais-je me raccommoder avec Monsieur le Prince, au moment que la Reine me déclarait qu'elle ne se résolvait à me laisser la nomination que sur la parole que je lui donnais que je ne me raccommoderais pas ? Le séjour du Roi à Paris eût tenu la Reine dans des égards qui eussent levé beaucoup de ces inconvénients et qui eussent adouci les autres. Nous contribuâmes à son éloignement, au lieu de mettre les obstacles presque imperceptibles qui étaient, en plus d'une manière, dans nos mains. Il en arriva ce qui arrive toujours à ceux qui manquent de certains moments qui sont capitaux et décisifs dans les affaires. Comme nous ne voyions plus de bon parti à prendre, nous prîmes tous, à notre mode, ce qui nous parut le moins mauvais dans chacun : ce qui produit toujours deux mauvais effets, dont l'un est que ce composé, pour ainsi dire, de vues est toujours confus et brouillé, et l'autre qu'il n'y a jamais que la pure fortune qui le démêle. J'expliquerai cela, et je l'appliquerai au détail duquel il s'agit, après que je vous aurai rendu compte de quelques faits assez curieux et assez remarquables de ce temps-là.

La Reine, qui avait toujours eu dans l'esprit de rétablir M. le cardinal Mazarin, commença à ne se plus tant contraindre sur ce qui regardait son retour, dès qu'elle se sentit en liberté ; et MM. de Châteauneuf et de Villeroy connurent, aussitôt que la cour fut arrivée à Poitiers, que les espérances qu'ils avaient conçues ne se trouveraient pas, au moins par l'événement, bien fondées. Les succès que M. le comte d'Harcourt avait en Guyenne, la conduite du parlement de Paris, qui ne voulait point du Cardinal, mais qui défendait, sous peine de la vie, les levées que Monsieur le Prince faisait pour s'opposer à son retour, la division publique et déclarée qui était, dans la maison de Monsieur, entre les serviteurs de Monsieur le Prince et mes amis, donnaient du courage à ceux qui étaient dans les intérêts du ministre auprès de la Reine. Elle n'en avait que trop, par elle-même, en tout ce qui était de son goût. Hocquincourt, qui fit un voyage secret à Brusle, fit voir au Cardinal un état de huit mille hommes prêts à le prendre sur la frontière et à l'amener en triomphe jusqu'à Poitiers. Je sais, d'un homme qui était présent à la conversation, que rien ne le toucha plus sensiblement que l'imagination de voir une armée avec son écharpe (car Hocquincourt avait pris la verte en son nom), et que cette faiblesse fut remarquée de tout le monde. La Reine ne quitta pas la voie de la négociation, dans le moment même qu'elle projetait de prendre celle des armes. Gourville allait et venait du côté de Monsieur le Prince. Bartet vint à Paris pour gagner M. de Bouillon, M. de Turenne et moi. Cette scène est assez curieuse pour s'y arrêter un peu plus longtemps.

Je vous ai déjà dit que MM. de Bouillon et de Turenne étaient séparés de Monsieur le Prince, ils vivaient l'un et l'autre d'une manière fort retirée dans Paris ; et, à la réserve de leurs amis particuliers, peu de gens les voyaient. J'étais de ce nombre, et comme j'en connaissais, pour le moins autant que personne, le mérite et le poids, je n'oubliai rien et pour le faire connaître et peser à Monsieur, et pour obliger les deux frères à entrer dans

ses intérêts. L'aversion naturelle qu'il avait pour l'aîné, sans savoir trop pourquoi, l'empêcha de faire ce qu'il se devait à soi-même en cette rencontre ; et le mépris que le cadet avait pour lui, sachant très bien pourquoi, n'aida pas au succès de ma négociation. Celle de Bartet, qui arriva justement à Paris dans cette conjoncture, se trouva commune entre M. de Bouillon et moi, par le rencontre de Madame la Palatine ; qui était elle-même notre amie commune, et à laquelle Bartet avait ordre de s'adresser directement.

Elle nous assembla chez elle, entre minuit et une heure, et elle nous présenta Bartet, qui, après un torrent d'expressions gasconnes, nous dit que la Reine, qui était résolue de rappeler M. le cardinal Mazarin, n'avait pas voulu exécuter sa résolution sans prendre nos avis. M. de Bouillon, qui me jura une heure après, en présence de Madame la Palatine, qu'il n'avait encore jusque-là reçu aucune proposition, au moins formée, de la part de la cour, me parut embarrassé ; mais il s'en démêla à sa manière, c'est-à-dire en homme qui savait, mieux qu'aucun que j'aie jamais connu, parler le plus quand il disait le moins. M. de Turenne, qui était plus laconique et, dans le vrai, beaucoup plus franc, se tourna de mon côté et il me dit : « Je crois que M. Bartet va tirer par le manteau tous les gens à manteau noir qu'il trouve dans la rue, pour leur demander leur opinion sur le retour de Monsieur le Cardinal ; car je ne vois pas qu'il y ait plus de raison de la demander à monsieur mon frère et à moi qu'à tous ceux qui ont passé aujourd'hui sur le Pont-Neuf. – Il y en a beaucoup moins à moi, lui répondis-je ; car il y a des gens qui ont passé aujourd'hui sur le Pont-Neuf, qui pourraient donner leur avis sur cette matière, et la Reine sait bien que je n'y puis jamais entrer. » Bartet me repartit brusquement et sans balancer : « Et votre chapeau, Monsieur, que deviendra-t-il ? – Ce qu'il pourra ; lui dis-je. – Et que donnerez-vous à la Reine pour ce chapeau ? ajouta-t-il. – Ce que je lui ai dit cent et cent fois, lui répondis-je. Je ne m'accommoderai point avec Monsieur le Prince si l'on ne révoque point ma nomination ; je m'y

accommoderai demain et je prendrai l'écharpe isabelle si l'on continue seulement à m'en menacer. » La conversation s'échauffa, et nous en sortîmes toutefois assez bien, M. de Bouillon ayant remarqué, comme moi, que l'ordre de Bartet était de se contenter de ce que j'avais dit mille fois à la Reine sur ce sujet, en cas qu'il n'en pût tirer davantage.

Pour ce qui était de M. de Bouillon et de M. de Turenne, la confabulation fut bien plus longue ; je dis confabulation, parce qu'il n'y avait rien de plus ridicule que de voir un petit Basque, homme de rien, entreprendre de persuader à deux des plus grands hommes du monde de faire la plus signalée de toutes les sottises, qui était de se déclarer pour la cour, avant que d'y avoir pris aucune mesure. Ils ne le crurent pas ; ils en prirent de bonnes bientôt après. L'on promit à M. de Turenne le commandement des armées, et l'on assura à M. de Bouillon la récompense immense qu'il a tirée depuis pour Sedan. Ils eurent la bonté pour moi de me confier leur accommodement, quoique je fusse de parti contraire, et il se rencontra, par l'événement, que cette confiance leur valut leur liberté.

Monsieur, qui fut averti qu'ils allaient servir le Roi et qu'ils devaient sortir de Paris à tel jour et à telle heure, me dit, comme je revenais de leur dire adieu, qu'il les fallait arrêter et qu'il en allait donner l'ordre au vicomte d'Hostel, capitaine de ses gardes. Jugez, je vous supplie, en quel embarras je me trouvai, en faisant réflexion, d'un côté, sur le juste sujet que l'on aurait de croire que j'avais trahi le secret de mes amis, et, de l'autre, sur le moyen dont je me pourrais servir pour empêcher Monsieur d'exécuter ce qu'il venait de résoudre. Je combattis d'abord la vérité de l'avis que l'on lui avait donné. Je lui représentai les inconvénients d'offenser, sur des soupçons, des gens de cette qualité et de ce mérite ; et comme je vis et qu'il croyait son avis très sûr, comme il l'était en effet, et qu'il persistait dans son dessein, je changeai de ton, et je ne songeai plus qu'à gagner du temps pour leur donner à eux-mêmes celui de s'évader. La

fortune favorisa mon intention. Le vicomte d'Hostel, que l'on chercha, ne se trouva point ; Monsieur s'amusa à une médaille que Bruneau lui apporta tout à propos, et j'eus le temps de mander à M. de Turenne, par Varenne, qui me tomba sous la main comme par miracle, de se sauver sans y perdre un moment. Le vicomte d'Hostel manqua ainsi les deux frères de deux ou trois heures ; le chagrin de Monsieur n'en dura guère davantage. Je lui dis la chose comme elle s'était passée, cinq ou six jours après, l'ayant trouvé de bonne humeur. Il ne m'en voulut point de mal ; il eut même la bonté de me dire que si je m'en fusse ouvert à lui dans le temps, il eût préféré à son intérêt celui que j'y avais, sans comparaison plus considérable, par la raison du secret qui m'avait été confié, et cette aventure ne nuisit pas, comme vous pouvez croire, à serrer la vieille amitié qui était entre M. de Turenne et moi.

Vous avez déjà vu, en plus d'un endroit de cette histoire, que celle que M. de La Rochefoucauld avait pour moi n'était pas si bien confirmée. Voici une marque que j'en reçus, qui mérite de n'être pas omise. M. Talon, qui est présentement secrétaire du cabinet, et qui était, dès ce temps-là, attaché aux intérêts du Cardinal, entra un matin dans ma chambre comme j'étais au lit ; et, après m'avoir fait un compliment et s'être nommé (car je ne le connaissais pas seulement de visage), il me dit que bien qu'il ne fût pas dans mes intérêts, il ne pouvait s'empêcher de m'avertir du péril où j'étais ; que l'horreur qu'il avait pour les mauvaises actions et le respect qu'il avait pour ma personne l'obligeaient à me dire que Gourville et La Roche-Courbon, domestique de M. de La Rochefoucauld, et major de Damvillers, avaient failli à m'assassiner la veille, sur le quai qui est vis-à-vis du pont Bourbon. Je remerciai, comme vous pouvez juger, M. Talon, pour qui effectivement je conserverai jusqu'au dernier soupir une tendre reconnaissance ; mais l'habitude que j'avais à recevoir des avis de cette nature fit que je n'y fis pas toute la réflexion que je devais faire et au nom et au mérite de celui qui me le donnait, et que je ne laissai pas d'aller le lendemain au soir

chez Mme de Pommereux, seul dans mon carrosse, et sans autre suite que celle de deux pages et de trois ou quatre laquais.

M. Talon revint chez moi, le lendemain au matin, et, après qu'il m'eut témoigné de l'étonnement du peu d'attention que j'avais fait sur son premier avis, il ajouta que ces messieurs m'avaient encore manqué, d'un quart d'heure, la veille, auprès des Blancs-Manteaux, sur les neuf heures du soir, qui était justement l'heure que j'étais sorti de chez Mme de Pommereux. Ce second avis, qui me parut plus particularisé que l'autre, me tira de mon assoupissement. Je me tins sur mes gardes ; je marchai en état de n'être pas surpris. Je m'informai, par M. Talon même, de tout le détail ; je fis arrêter et interroger La Roche-Courbon, qui déposa, devant le lieutenant criminel, que M. de La Rochefoucauld lui avait commandé de m'enlever et de me mener à Damvillers ; qu'il avait pris, pour cet effet, soixante hommes choisis de la garnison de cette place ; qu'il les avait fait entrer dans Paris séparément ; que lui et Gourville, ayant remarqué que je revenais tous les soirs de l'hôtel de Chevreuse, entre minuit et une heure, avec dix ou douze gentilshommes seulement, en deux carrosses, avaient posté leurs gens sous la voûte de l'arcade qui est vis-à-vis du pont Bourbon, que comme ils avaient vu que je n'avais pas pris le chemin du quai un tel jour, ils m'étaient allés attendre, le lendemain, auprès des Blancs-Manteaux, où ils m'avaient encore manqué, parce que celui qui était en garde à la porte du logis de Mme de Pommereux, pour observer quand j'en sortirais, s'était amusé à boire dans un cabaret prochain. Voilà la déposition de La Roche-Courbon, dont le lieutenant criminel fit voir l'original à Monsieur en ma présence. Vous croyez aisément qu'il ne m'eût pas été difficile, après un aveu de cette nature, de le faire rouer, et que s'il eût été appliqué à la question, il eût peut-être confessé quelque chose de plus que le dessein de l'enlèvement. Le comte de Pas, frère de M. de Feuquières et de celui qui porte aujourd'hui le même nom, à qui j'avais une obligation considérable, vint me conjurer de lui donner la vie : je la lui accordai, et j'obligeai Monsieur de

commander au lieutenant criminel de cesser la procédure ; et comme il me disait qu'il fallait au moins la pousser jusqu'à la question, pour en tirer au moins la vérité tout entière, je lui répondis, en présence de tout ce qui était dans le cabinet de Luxembourg : « Il est si beau, si honnête et si extraordinaire, Monsieur, à des gens qui font une entreprise de cette nature, d'hasarder de la manquer et de se perdre eux-mêmes par une action aussi difficile qu'est celle d'enlever un homme qui ne va pas la nuit sans être accompagné, et de le conduire à soixante lieues de Paris, hors du royaume : il est si beau, dis-je, d'hasarder cela plutôt que de se résoudre à l'assassiner, qu'il vaut mieux, à mon sens, ne pas pénétrer plus avant, de peur que nous ne trouvions quelque chose qui dépare une générosité qui honore notre siècle. » Tout le monde se prit à rire, et peut-être en ferez-vous de même. La vérité est que je voulus témoigner ma reconnaissance au comte de Pas, qui m'avait obligé, deux ou trois mois auparavant, sensiblement, en me renvoyant pour rien tout le bétail de Commercy, qui était à lui, de bonne guerre, parce qu'il l'avait repris après les vingt-quatre heures, et que j'appréhendai que si la chose allait plus loin et que l'on perçât la vérité de l'assassinat, qui n'était déjà que trop clair, je ne pusse plus tirer des mains du Parlement ce malheureux gentilhomme. Je fis cesser les poursuites, par les instances que j'en fis au lieutenant criminel, et je suppliai Monsieur de faire transférer, de son autorité, à la Bastille, le prisonnier, qu'il ne voulut point, à toutes fins, remettre en liberté, quoique je l'en pressasse. Il se la donna lui-même cinq ou six mois après, s'étant sauvé de la Bastille, où il était, à la vérité, très négligemment gardé. Un gentilhomme qui est à moi et qui s'appelle Malclerc, ayant pris avec lui La Forêt, lieutenant de la Prévôté, arrêta Gourville à Montlhéry, où il passait pour aller à la cour, avec laquelle M. de La Rochefoucauld avait toujours des négociations souterraines ; car Gourville ne fut pas trois ou quatre heures entre les mains des archers, qu'il n'arrivât un ordre du premier président pour le relâcher.

Il faut avouer que je ne me sauvais de cette entreprise que par une espèce de miracle. Le jour que je fus manqué sur le quai, j'allai chez M. de Caumartin et je lui dis que j'étais si las de marcher toujours dans les rues avec deux ou trois carrosses pleins de gentilshommes et de mousquetons, que je le priais de me mettre dans le sien et de me mener, sans livrée, à l'hôtel de Chevreuse, où je voulais aller de bonne heure, quoique je fisse état d'y demeurer à souper. M. de Caumartin en fit beaucoup de difficulté, à cause du péril auquel j'étais continuellement exposé ; et il n'y consentit que sur la parole que je lui donnai qu'il ne se chargerait point de moi au retour, et que mes gens me reviendraient prendre, le soir, à l'hôtel de Chevreuse, à leur ordinaire. Je me mis donc dans le fond de son carrosse, les rideaux à demi tirés, et je me souviens qu'ayant vu sur le quai des gens à collets de buffle, il me dit : « Voilà des gens qui sont peut-être là à votre intention. » Je n'y fis aucune réflexion. Je passai tout le soir à l'hôtel de Chevreuse ; et, par hasard, je ne trouvai auprès de moi, lorsque j'en sortis, que neuf gentilshommes, qui étaient justement un nombre très propre à me faire assassiner. Mme de Rhodes, qui avait ce soir-là un carrosse de deuil tout neuf, voyant qu'il pleuvait, me pria de la mettre dans le mien, parce que le sien la barbouillerait. Je m'en défendis en lui faisant la guerre de sa délicatesse. Mlle de Chevreuse courut jusque sur le degré après moi, pour m'y obliger, et voilà ce qui me sauva la vie, parce que je passai par la rue Saint-Honoré pour aller à l'hôtel de Brissac, où Mme de Rhodes logeait, et qu'ainsi j'évitai le quai où l'on m'attendait. Ajoutez cette circonstance à celle des Blancs-Manteaux et à celle d'une générosité aussi extraordinaire que celle de M. Talon, qui, étant dans des intérêts directement contraires aux miens, eut la probité de me donner l'avis de l'entreprise : ajoutez, dis-je, à ces deux circonstances celle que je vous viens de raconter de Mme de Rhodes, et vous avouerez que les hommes ne sont pas les maîtres de la vie des hommes. Je reviens à ce que je vous ai tantôt promis des suites qu'eut le voyage du Roi.

Je vous disais, ce me semble, que voyant, comme nous le vîmes clairement, en moins de quinze jours, que nous n'avions plus de parti à prendre, après la faute que nous avions faite, qui n'eût des inconvénients terribles, nous tombâmes, comme il arrive toujours, en pareil cas, dans le plus dangereux de tous ; qui est de n'en point prendre de décisif et de prendre quelque chose de chacun. Monsieur ne prit point les armes avec Monsieur le Prince, et il crut, par cette raison, faire beaucoup pour la cour. Il se déclara, dans Paris et dans le Parlement, contre le retour du Mazarin, et il s'imagina, par cette considération, qu'il contentait le public. M. de Châteauneuf conserva quelque temps, à Poitiers, l'espérance de pouvoir amuser la Reine, par l'espérance qu'il lui donnait à elle-même du rétablissement de son ministre, dans telle et telle conjoncture qu'il croyait éloignée. Comme il connut et que l'impatience de la Reine et que l'empressement même du Cardinal approchaient ces conjonctures beaucoup plus qu'il ne se l'était imaginé, il prit le parti de la sincérité et il s'opposa directement au retour, avec cette sorte de liberté qui est toujours aussi inutile qu'elle est odieuse, toutes les fois que l'on ne l'emploie qu'au défaut du succès de l'artifice. Le Parlement, qui se sentait trop engagé à l'exclusion du Mazarin pour en souffrir le rétablissement, éclatait avec fureur aux moindres apparences qu'il en voyait. Comme d'autre part, il ne voulait rien faire qui fût contraire aux formes et qui choquât l'autorité royale, il rompait lui-même toutes les mesures que l'on pouvait prendre pour empêcher ce rétablissement. Je le voulais, en mon particulier, moins que personne ; mais ; comme je voulais aussi peu le raccommodement avec Monsieur le Prince, pour les raisons que vous avez vues ci-dessus, je ne laissais pas d'y contribuer, malgré moi, par une conduite qui, quoique judicieuse dans le moment parce qu'elle était nécessaire, était inexcusable dans son principe, qui était d'avoir fait une de ces fautes capitales après lesquelles l'on ne peut plus rien faire qui soit sage. Voilà ce qui nous perdit, à la fin, les uns et les autres, comme vous l'allez voir par la suite.

Monsieur qui était l'homme du monde qui aimait le mieux à se donner à lui-même des raisons qui l'empêchassent de se résoudre, s'était toujours voulu persuader que la Reine ne porterait jamais jusqu'à l'effet l'intention, qu'il confessait qu'elle avait et qu'elle aurait toujours, de faire revenir à la cour M. le cardinal Mazarin. Quand il ne fut plus en son pouvoir de se tromper soi-même, il crut que l'unique remède serait d'embarrasser la Reine sans la désespérer ; et je remarquai, en cette occasion, ce que j'ai encore observé en plusieurs autres, qui est que les hommes ont une pente merveilleuse à s'imaginer qu'ils amuseront les autres par les mêmes moyens par lesquels ils sentent qu'ils peuvent être eux-mêmes amusés. Monsieur n'agissait jamais que quand il était pressé, et Fremont l'appelait l'interlocutoire incarné. De tous les moyens que l'on pouvait prendre pour le presser, le plus efficace et le plus infaillible était celui de la peur ; et il se sentait, par la règle des contraires, une pente naturelle à ne point agir quand il n'avait point de frayeur. Le même tempérament qui produit cette inclination fait celle que l'on a à ne se point résoudre jusqu'à ce que l'on se trouve embarrassé. Il jugea de la Reine par lui-même ; et je me souviens qu'un jour je lui représentais qu'il était judicieux et même nécessaire de changer de conduite, selon la différence des esprits auxquels l'on avait à faire, et qu'il me répondit ces propres mots : « Abus ! tout le monde pense également ; mais il y a des gens qui cachent mieux leurs pensées les uns que les autres. »

La première réflexion que je fis sur ces paroles fut que la plus grande imperfection des hommes est la complaisance qu'ils trouvent à se persuader que les autres ne sont pas exempts des défauts qu'ils se reconnaissent à eux-mêmes. Monsieur se trompa, dans cette rencontre, encore plus qu'en aucune autre ; car la hardiesse de la Reine fit qu'elle n'eut pas besoin du désespoir, où Monsieur ne la voulait pas jeter, pour se porter à l'exécution de la résolution que Monsieur voulait arrêter ; et cette même hardiesse perça encore tous les embarras par lesquels il prétendait la traverser. Il voulait toujours se figurer

qu’en ne se joignant pas à Monsieur le Prince, et en négociant toujours, tantôt par M. Damville, tantôt par Laumont qu’il envoya à la cour, il amuserait la Reine, qu’il croyait pouvoir être retenue par l’appréhension qu’elle aurait de sa déclaration. Il voulait s’imaginer qu’en animant le Parlement contre le retour du ministre comme il faisait publiquement, il ne donnerait à la cour que de ces sortes d’appréhensions qui sont plus capables de retenir que de précipiter. Comme il parlait fort bien, il nous fit un beau plan sur cela, au président de Bellièvre et à moi, dans le cabinet des livres, dont nous ne demeurâmes toutefois nullement persuadés. Nous le combattîmes par une infinité de raisons ; mais il détruisit toutes les nôtres par une seule que j’ai touchée ci-dessus, en nous disant : « Nous avons fait la sottise de laisser sortir de Paris la Reine, nous ne saurions plus faire que des fautes ; nous ne saurions plus prendre de bon parti, il faut aller au jour la journée ; et, cela supposé, il n’y a à faire que ce que je vous ai dit. » Ce fut en cet endroit où je lui proposai le tiers parti que l’on m’a tant reproché depuis et que je n’avais imaginé que l’avant-veille. En voici le projet.

Je puis dire, avec vérité et sans vanité, que, dès que je vis la Reine hors de Paris avec une armée, je ne doutai presque plus de l’infaillibilité du rétablissement du Cardinal, parce que je ne crus pas que la faiblesse de Monsieur, les contretemps du Parlement, les négociations inséparables des différentes cabales qui partageaient le parti des princes, puissent tenir longtemps contre l’opiniâtreté de la Reine et contre le poids de l’autorité royale. Je ne crois pas me louer en disant que j’eus cette vue d’assez bonne heure, parce que je conviens de bonne foi que, ne l’ayant eue que depuis que le Roi fut à Poitiers, je ne la pris que beaucoup trop tard. Je vous ai dit, ci-devant, qu’il ne s’est jamais fait une faute si lourde que celle que nous fîmes quand nous ne nous opposâmes pas au voyage ; et elle l’est d’autant plus, qu’il n’y avait rien de plus aisé à voir que ce qui nous en arriverait ; et ce pas de clerc, que nous fîmes tous sans exception, à l’envi l’un de l’autre, est un de ceux qui m’a obligé de

vous dire quelquefois que toutes les fautes ne sont pas humaines, parce qu'il y en a de si grossières que des gens qui ont le sens commun ne les pourraient pas faire.

Comme j'eus vu, pesé et senti la conséquence de celle dont il s'agit, je pensai, en mon particulier, aux moyens de la réparer ; et après avoir fait toutes les réflexions que vous venez de voir répandues dans les feuilles précédentes, sur l'état des choses, je n'y trouvai que deux issues, dont l'une fut celle de laquelle je vous ai parlé ci-dessus, qui était du goût et du génie de Monsieur, et à laquelle il avait donné d'abord, et de lui-même. Elle me pouvait être bonne, en mon particulier, parce qu'enfin Monsieur, ne se déclarant point pour Monsieur le Prince et entretenant la cour par des négociations, me donnait toujours lieu de gagner temps et de faire venir mon chapeau. Mais ce parti ne paraissait honnête qu'autant qu'il se serait rendu absolument nécessaire, parce qu'il ne se pouvait procurer l'avantage qu'il donnerait peut-être, par l'événement, au cardinalat, qu'il ne fût très suspect à tous ceux qui étaient dans les intérêts de ce que l'on appelait le public. Je ne voulais nullement perdre ce public ; et cette considération, jointe aux autres que je vous ai marquées ci-dessus, faisait que je n'étais pas satisfait d'une conduite dont l'apparence n'était pas bonne et dont le succès d'ailleurs était fort incertain.

L'autre issue que je m'imaginai était plus grande, plus noble, plus élevée ; et ce fut celle aussi à laquelle je m'arrêtai sans balancer. Ce fut de faire en sorte que Monsieur formât publiquement un tiers parti, séparé de celui de Monsieur le Prince, et composé de Paris et de la plupart des grandes villes du royaume, qui avaient beaucoup de disposition au mouvement, et dans une partie desquelles j'avais de bonnes correspondances. Le comte de Fuensaldagne, qui croyait qu'il n'y avait que la défiance où j'étais de la mauvaise volonté de Monsieur le Prince contre moi qui me fît garder des ménagements avec la cour, m'avait envoyé don Antonio de La Crusa pour me faire des

propositions qui m'avaient donné la première vue du projet dont je vous parle ; car il m'avait offert de faire un traité secret par lequel il m'assurait d'argent, et par lequel toutefois il ne m'obligerait à rien de toutes les choses qui pouvaient faire juger que j'eusse des correspondances avec l'Espagne. L'idée que je me formai sur cela et sur beaucoup d'autres circonstances qui concoururent, en ce temps-là, fut de proposer à Monsieur qu'il déclarât publiquement dans le Parlement que, voyant que la Reine était résolue à rétablir le cardinal Mazarin dans le ministère, il était résolu, de son côté, à s'y opposer par toutes les voies que sa naissance et les engagements publics lui permettaient ; qu'il ne serait ni de sa prudence, ni de sa gloire de se contenter des remontrances du Parlement, que la Reine éluderait au commencement et mépriserait à la fin, pendant que le Cardinal faisait des troupes pour entrer en France et pour se rendre maître de la personne du Roi, comme il l'était déjà de l'esprit de la Reine ; que, comme oncle du Roi, il se croyait obligé de dire à la Compagnie qu'il était de sa justice de se joindre à lui, dans une occasion où il ne s'agissait, à proprement parler, que de la manutention de ses arrêts et des déclarations qui étaient dues à ses instances ; qu'il ne serait pas moins de sa sagesse, parce qu'elle n'ignorait pas que toute la ville conspirerait avec lui à un dessein si nécessaire au bien de l'Etat ; qu'il n'avait pas voulu s'expliquer si ouvertement avec elle avant que de s'être mis en état de la pouvoir assurer du succès par l'ordre qu'il avait déjà mis aux affaires ; qu'il avait tant d'argent, qu'il était déjà assuré de tant et tant de places ; et sur le tout, que ce qui devait toucher la Compagnie plus que quoi que ce soit et lui faire même embrasser avec joie l'heureuse nécessité où elle se voyait de travailler avec lui au bien de l'Etat, était l'engagement public qu'il prenait, dès ce moment, avec elle, et de n'avoir jamais aucune intelligence avec les ennemis de l'Etat, et de n'entendre jamais, directement ni indirectement, à aucune négociation qui ne fût proposée en plein Parlement, les chambres assemblées ; qu'au reste, il désavouait tout ce que Monsieur le Prince avait fait et faisait avec les Espagnols ; et que, par cette raison et par celle

des négociations fréquentes et suspectes de tous ceux de son parti, il n'y voulait avoir aucune communication que celle que l'honnêteté requérait à l'égard d'un prince de son mérite. Voilà ce que je proposai à Monsieur, et ce que j'appuyai de toutes les raisons qui lui pouvaient faire voir la possibilité de la pratique, de laquelle je suis encore très persuadé. Je lui exagérai tous les inconvénients de la conduite contraire, et je lui prédis tout ce qu'il vit depuis de celle du Parlement, qui, au moment qu'il donnerait des arrêts contre le Cardinal, déclarerait criminels de lèse-majesté ceux qui s'opposeraient à son retour.

Monsieur demeura ferme dans sa résolution, soit qu'il craignît, comme il disait, l'union des grandes villes, qui pouvait, à la vérité, devenir dangereuse à l'Etat, soit qu'il appréhendât que Monsieur le Prince ne se raccommodât avec la cour contre lui, à quoi toutefois je lui avais marqué plus d'un remède, soit, et c'est ce qui me parut, que le fardeau fût trop pesant pour lui. Il est vrai qu'il était au-dessus de sa portée, et que, par cette raison, j'eus tort de l'en presser. Il est vrai, de plus, que l'union des grandes villes, en l'humeur où elles étaient, pouvait avoir de grandes suites. J'en eus scrupule, parce que, dans la vérité, j'ai toujours appréhendé ce qui pouvait faire effectivement du mal à l'Etat, et Caumartin ne put jamais être de cet avis par cette considération. Ce qui m'y emporta, et, si je l'ose dire, et contre mon inclination, et contre mes manières, fut la confusion où nous allions tomber en prenant l'autre chemin, et le ridicule d'une conduite par laquelle il me semblait que nous allions tous combattre à la façon des anciens andabates.

La seconde conversation que j'eus, sur ce détail, avec Monsieur, dans la grande allée des Tuileries, fut assez curieuse, et, par l'événement, presque prophétique. Je lui dis : « Que deviendrez-vous, Monsieur, quand Monsieur le Prince sera raccommodé à la cour, ou passé en Espagne ? quand le Parlement donnera des arrêts contre le Cardinal et déclarera criminels ceux qui s'opposeront à son retour ? quand vous ne pourrez

plus, avec honneur et sûreté, être ni mazarin ni frondeur ? » Monsieur me répondit : « Je serai fils de France, vous deviendrez cardinal et vous demeurerez coadjuteur. » Je lui repartis, sans balancer, comme par un enthousiasme : « Vous serez fils de France à Blois, et je serai cardinal au bois de Vincennes. » Monsieur ne s'ébranla point, quoi que je lui pusse dire, et il fallut se réduire au parti de brousser à l'aveugle, de jour en jour : c'est le nom que Patru donnait à notre manière d'agir. Je vous en expliquerai le détail, après que je vous aurai rendu compte d'un embarras très fâcheux que j'eus en ce temps-là.

Bartet, qui, comme vous avez déjà vu, était venu à Paris pour négocier avec M. de Bouillon et avec moi, avait aussi ordre de la Reine de voir Mme de Chevreuse, et d'essayer de lui persuader de s'attacher encore plus intimement à elle qu'elle n'avait fait jusque-là. Il la trouva dans une disposition très favorable pour sa négociation. Laigue était rempli de lui-même et de plus l'homme du monde le plus changeant de son naturel. Il y avait déjà quelque temps que Mlle de Chevreuse m'avait averti qu'il disait tous les jours à madame sa mère qu'il fallait finir, que tout était en confusion, que nous ne savions plus où nous allions. Bartet, qui était vif, pénétrant et insolent, s'étant aperçu du faible, en prit le défaut habilement ; il menaça, il promit, enfin il engagea Mme de Chevreuse à lui promettre qu'elle ne serait contraire en rien au retour de Monsieur le Cardinal, et qu'en cas qu'elle ne me pût gagner sur cet article, elle ferait tous ses efforts pour empêcher que M. de Noirmoutier, qui était gouverneur de Charleville et du Mont-Olympe, ne demeurât pas dans mes intérêts, quoiqu'il tînt ces deux places de moi. Noirmoutier se laissa corrompre par elle, sous des espérances qu'elle lui donna de la part de la cour ; et quand je le voulus obliger à offrir son service à Monsieur, lorsque le Cardinal entra avec ses troupes dans le royaume, il me déclara qu'il était au Roi ; qu'en tout ce qui me serait personnel, il passerait toujours par-dessus toute sorte de considération ; mais que, dans la conjoncture présente, où il s'agissait d'un démêlé de Monsieur avec la cour,

il ne pouvait manquer à son devoir. Vous pouvez juger du ressentiment que j'eus de cette action. J'éclatai contre lui avec fureur, et au point que, quoique j'allasse tous les jours chez Mlle de Chevreuse, qui se déclara ouvertement contre madame sa mère en cette occasion, je ne saluais ni lui ni Laigue, et ne parlais presque pas à Mme de Chevreuse. Je reprends la suite de mon discours.

La Saint-Martin de l'année 1651 ayant ouvert le Parlement, il députa MM. Doujat et Baron vers M. le duc d'Orléans, qui était à Limours, pour le prier de venir prendre sa place au sujet d'une déclaration que le Roi avait envoyée au parquet, dès le 8 du mois d'octobre, par laquelle il déclarait Monsieur le Prince criminel de lèse-majesté.

Monsieur vint au palais le 20 novembre, et Monsieur le Premier Président, ayant exagéré, même avec emphase, tout ce qui se passait en Guyenne, conclut par la nécessité qu'il y avait de procéder à l'enregistrement de la déclaration, pour obéir aux très justes volontés du Roi : ce fut son expression. Monsieur, qui, comme vous avez vu ci-dessus, avait pris sa résolution, répondit au premier président que ce n'était pas une affaire à précipiter ; qu'il fallait se donner du temps pour travailler à l'accommodement ; qu'il s'y appliquait de tout son pouvoir ; que M. Damville était en chemin pour lui apporter des nouvelles de la cour ; qu'il était étrange que l'on pressât une déclaration contre un prince du sang, et que l'on ne songeât pas seulement aux préparatifs que le cardinal Mazarin faisait pour entrer à main armée dans le royaume.

Je vous ennuierais fort inutilement, si je m'attachais au détail de ce qui se passa dans les assemblées des chambres, qui commencèrent, comme je viens de vous le dire, le 20 novembre, puisque celles du 23, du 24, du 28 de ce mois, et du 1er et du 2 décembre, ne furent, à proprement parler, employées qu'à une répétition continuelle de la nécessité de l'enregistrement de la

déclaration, que Monsieur le Premier Président pressait au nom du Roi, et des raisons différentes que Monsieur alléguait pour obliger la Compagnie à le différer. Tantôt il attendait le retour d'un gentilhomme qu'il avait envoyé à la cour pour négocier ; tantôt il assurait que M. Damville devait arriver de la cour, au premier jour, avec des radoucissements ; tantôt il incidentait sur la forme que l'on devait garder lorsqu'il s'agissait de condamner un prince du sang ; tantôt il soutenait que le préalable nécessaire de toutes choses était de songer à se précautionner contre le retour du Cardinal ; tantôt il produisait des lettres de Monsieur le Prince, adressées au Roi et au Parlement même, et par lesquelles il demandait à se justifier. Comme il vit et que le Parlement ne voulait pas même souffrir que l'on lût ses lettres, parce qu'elles venaient d'un prince qui avait les armes à la main contre son roi, et que ce même esprit portait le gros de la Compagnie à l'enregistrement, il quitta la partie, et il envoya M. de Choisy au Parlement, le 4, pour le prier de ne le point attendre pour la délibération qui concernait la déclaration, parce qu'il avait résolu de n'y point assister. L'on opina ; et il passa de six-vingts voix, après qu'il y eut eu trois ou quatre avis différents, plus en la forme qu'en la substance, à faire lire, publier et enregistrer au greffe la déclaration, pour être exécutée selon sa forme et teneur.

Ce qui consterna Monsieur fut que Croissy ayant prié, à la fin de l'assemblée, de prendre jour pour délibérer sur le retour du cardinal Mazarin, dont personne ne doutait plus, ne fut presque pas écouté. Monsieur m'en parla le soir, et il me dit qu'il était résolu de faire agir le peuple pour éveiller le Parlement ; et je lui répondis ces propres paroles : « Le Parlement, Monsieur, ne s'éveillera que trop en paroles contre le Cardinal ; mais il s'endormira trop en effet. Considérez, s'il vous plaît, ajoutai-je, que quand M. de Croissy a parlé, il était midi sonné, et que tout le monde voulait dîner. » Monsieur ne prit que pour une raillerie ce que je lui disais tout de bon et comme je le pensais, et il commanda à Ornano, maître de sa garde-robe, de faire

faire une manière d'émotion par Le Maillart, duquel je vous ai parlé dans le second volume de cet ouvrage. Ce misérable mena, pour mieux couvrir son jeu, vingt ou trente gueux criailler chez Monsieur. Ils allèrent de là chez Monsieur le Premier Président, qui leur fit ouvrir sa porte, et les menaça, avec son intrépidité ordinaire, de les faire pendre.

L'on donna, le 7, arrêt en pleine assemblée de chambres pour empêcher, à l'avenir, ces insolences ; mais l'on ne laissa pas de faire réflexion sur la nécessité de lever les prétextes qui y donnaient lieu, et l'on s'assembla, le 9, pour délibérer touchant les bruits qui couraient du prochain retour de Monsieur le Cardinal. Monsieur, ayant dit qu'ils n'étaient que trop vrais, le premier président essaya d'éluder, par la proposition qu'il fit de mander les gens du Roi, et de faire lire les informations qui, suivant les arrêts précédents, devaient avoir été faites contre le Cardinal. M. Talon représenta qu'il ne s'agissait point de ces informations ; que, le Cardinal ayant été condamné par une déclaration du Roi, il ne fallait point chercher d'autre preuve ; et que, s'il fallait informer, ce ne pouvait être que contre les contraventions à cette déclaration. Il conclut à députer vers Sa Majesté pour l'informer des bruits qui couraient de ce retour, et pour la supplier de confirmer la parole royale qu'Elle avait donnée, sur ce sujet, à tous ses peuples. Il ajouta que défenses seraient faites à tous les gouverneurs de provinces et de places de donner passage au Cardinal, et que tous les parlements seraient avertis de cet arrêt et exhortés d'en donner un pareil. Après ces conclusions, l'on commença à opiner ; mais, la délibération n'ayant pu se consommer, et Monsieur s'étant trouvé mal, le dimanche au soir, l'assemblée fut remise au mercredi 15. Elle produisit, presque tout d'une voix, l'arrêt conforme aux conclusions, qui portaient, outre ce que je vous en ai dit ci-dessus, que le Roi serait supplié de donner part au Pape et aux autres princes étrangers des raisons qui l'avaient obligé à éloigner le Cardinal de sa personne et de ses conseils.

Il y eut, ce jour-là, un intermède qui vous fera connaître que ce n'était pas sans raison que j'avais prévu la difficulté du personnage que j'aurais à jouer, dans la conduite que nous prenions. Machault et Fleury, serviteurs passionnés de Monsieur le Prince, ayant dit en opinant que le trouble de l'Etat n'était causé que par des gens qui voulaient à toute force emporter le chapeau de cardinal, j'interrompis le premier pour lui répondre que j'étais si accoutumé à en voir dans ma maison, qu'apparemment je n'étais pas assez ébloui de sa couleur pour faire, en sa considération, tout le mal dont il m'accusait. Comme l'on ne doit jamais interrompre les avis, il s'éleva une fort grande clameur en faveur de Machault. Je suppliai la Compagnie d'excuser ma chaleur, « laquelle toutefois, ajoutai-je, ne procède pas, de défaut de respect. »

Quelqu'un ayant dit aussi, en opinant, qu'il fallait procéder à l'égard du Cardinal comme l'on avait procédé autrefois à l'égard de l'amiral de Coligny, c'est-à-dire mettre sa tête à prix, je me levai, aussi bien que tous les autres conseillers clercs, parce qu'il est défendu par les canons aux ecclésiastiques d'assister aux délibérations dans lesquelles il y a eu avis ouvert à mort.

Le 18, messieurs des Enquêtes allèrent, par députés, à la Grande Chambre pour demander l'assemblée, sur une lettre que M. le cardinal Mazarin avait écrite à M. d'Elbeuf, en lui demandant conseil touchant son retour en France. Monsieur le Premier Président avoua la lettre ; il dit que M. d'Elbeuf la lui avait envoyée ; qu'il avait, en même temps, dépêché au Roi pour lui en rendre compte et faire voir la conséquence ; et qu'il attendait la réponse de son envoyé, après laquelle il prétendait assembler la Compagnie, si il ne plaisait à Sa Majesté de lui donner satisfaction. Les Enquêtes ne se contentèrent pas de cette parole de Monsieur le Premier Président ; elles renvoyèrent, le lendemain, qui fut le 19, leurs députés à la Grande Chambre, et l'on fut obligé d'assembler, le 20, après y avoir invité M. le duc

d'Orléans. Le premier président ayant dit à la Compagnie que le sujet de l'assemblée était la lettre dont j'ai parlé ci-dessus et un voyage que M. de Noailles avait fait vers M. d'Elbeuf, les gens du Roi furent mandés, qui, par la bouche de M. Talon, conclurent à ce qu'en exécution de l'arrêt d'un tel jour, les députés du Parlement se rendissent au plus tôt auprès du Roi, pour l'informer de ce qui se passait sur la frontière ; que Sa Majesté fût suppliée d'écrire à l'électeur de Cologne, pour faire sortir le cardinal Mazarin de ses terres et seigneuries ; que M. le duc d'Orléans fût prié d'envoyer au Roi, en son nom, à cette même fin, comme aussi au maréchal d'Hocquincourt et aux autres commandants de troupes, pour leur donner avis du dessein que le cardinal de Mazarin avait de rentrer en France ; que quelques conseillers de la cour fussent nommés pour se transporter sur la frontière, et pour dresser des procès-verbaux de ce qui se passerait à l'égard de ce retour ; qu'il fût fait défenses aux maires et échevins des villes de lui donner passage, ni lieu d'assemblée à aucunes troupes qui le dussent favoriser, ni retraite à aucun de ses parents, ni domestiques ; que le sieur de Noailles fût ajourné à comparaître en personne à la cour, pour rendre compte du commerce qu'il entretenait avec lui, et que l'on publierait un monitoire pour être informé de la vérité de ces commerces. Voilà le gros des conclusions conformément auxquelles l'arrêt fut donné.

Vous croyez sans doute que le cardinal Mazarin est foudroyé par le Parlement, en voyant que les gens du Roi même forment et enflamment les exhalaisons qui produisent un aussi grand tonnerre ? Nullement. Au même instant que l'on donnait cet arrêt, avec une chaleur qui allait jusqu'à la fureur, un conseiller ayant dit que les gens de guerre qui s'assemblaient sur la frontière, pour le service du Mazarin, se moqueraient de toutes les défenses du Parlement si elles ne leur étaient signifiées par des huissiers qui eussent de bons mousquets et de bonnes piques, ce conseiller, dis-je, du nom duquel je ne me souviens pas, mais qui, comme vous voyez, ne parlait pas de trop mau-

vais sens, fut repoussé par un soulèvement général de toutes les voix, comme si il eût avancé la plus sotte et la plus impertinente chose du monde ; et toute la Compagnie s'écria, même avec véhémence, que le licenciement des gens de guerre n'appartenait qu'à Sa Majesté.

Je vous supplie d'accorder, s'il vous est possible, cette tendresse de cœur pour l'autorité du Roi, avec l'arrêt qui, au même moment, défend à toutes les villes de donner passage à celui que cette même autorité veut rétablir. Ce qui est de plus merveilleux c'est que ce qui paraît un prodige aux siècles à venir ne se sent pas dans le temps, et que ceux mêmes que j'ai vus depuis raisonner sur cette matière, comme je fais à l'heure qu'il est, eussent juré, dans les instants dont je vous parle, qu'il n'y avait rien de contradictoire entre la restriction et entre l'arrêt. Ce que j'ai vu dans nos troubles m'a expliqué, en plus d'une occasion, ce que je n'avais pu concevoir auparavant dans les histoires. L'on y trouve des faits si opposés les uns aux autres, qu'ils en sont incroyables ; mais l'expérience nous fait connaître que tout ce qui est incroyable n'est pas faux.

Vous verrez encore des preuves de cette vérité dans les suites de ce qui se passa au Parlement, que je reprendrai après vous avoir entretenue de quelques circonstances qui regardent la cour.

Il y eut, en ce temps-là, contestation dans le cabinet sur la manière dont la cour se devait conduire à l'égard du Parlement, les uns soutenant qu'il le fallait ménager avec soin, et les autres prétendant qu'il était plus à propos de l'abandonner à lui-même : ce fut le mot dont Brachet se servit, en parlant à la Reine. Il lui avait été inspiré et dicté par Ménardeau-Champré, conseiller de la Grande Chambre et homme de bon sens, qui lui avait donné charge de dire à la Reine, de sa part, que le mieux qu'elle pouvait faire était de laisser tomber, à Paris, toutes choses dans la confusion, qui sert toujours au rétablissement de

l'autorité royale, quand elle vient jusqu'à un certain point ; qu'il fallait, pour cet effet, commander à Monsieur le Premier Président d'aller faire sa charge de garde des sceaux à la cour, d'y appeler M. de La Vieuville avec tout ce qui avait trait aux finances, d'y faire venir le Grand Conseil, etc.

Cet avis, qui était fondé sur les indispositions que l'on croyait qu'un abandonnement de cet éclat produirait, dans une ville où l'on ne peut désavouer que tous les établissements ordinaires n'aient un enchaînement, même très serré, les uns avec les autres : cet avis, dis-je, fut combattu, avec beaucoup de force, par tous ceux qui appréhendaient que les ennemis du Cardinal ne se servissent utilement, contre ses intérêts, de la faiblesse de M. le président Le Bailleul, qui, par l'absence du premier président, demeurait à la tête du Parlement, et de la nouvelle aigreur qu'un éclat comme celui-là produirait encore dans l'esprit des peuples. Le Cardinal balança longtemps entre les raisons qui appuyaient l'un et l'autre parti, quoique la Reine, qui, par son goût, croyait toujours que le plus aigre était le meilleur, se fût déclarée d'abord pour le premier. Ce qui décida, à ce que le maréchal de La Ferté m'a dit depuis, fut le sentiment de M. de Senneterre, qui écrivit fortement au Cardinal pour l'appuyer, et qui lui fit même peur des expressions, fort souvent trop fortes, du premier président, lesquelles faisaient quelquefois, ajoutait Senneterre, plus de mal que ses intentions ne pouvaient jamais faire de bien. Cela était trop exagéré. Enfin le premier président sortit de Paris, par ordre exprès du Roi, et il ne prit pas même congé du Parlement, à quoi il fut porté par M. de Champlâtreux, assez contre son inclination. M. de Champlâtreux eut raison, parce qu'enfin il eût pu courre fortune, dans l'émotion qu'un spectacle comme celui-là eût pu produire. Je lui allai dire adieu, la veille de son départ, et il me dit ces propres paroles : « Je m'en vais à la cour, et je dirai la vérité ; après quoi il faudra obéir au Roi. » Je suis persuadé qu'il le fit effectivement comme il le dit. Je reviens à ce qui se passa au Parlement.

Le 29 décembre, les gens du Roi entrèrent dans la Grande Chambre. Ils présentèrent une lettre de cachet du Roi qui portait injonction à la Compagnie de différer l'envoi des députés qui avaient été nommés, par l'arrêt du 13, pour aller trouver le Roi, parce qu'il leur avait plus que suffisamment expliqué autrefois son intention. M. Talon ajouta qu'il était obligé, par le devoir de sa charge, de représenter l'émotion qu'une telle députation pourrait causer dans un temps aussi troublé. « Vous voyez, continua-t-il, tout le royaume ébranlé ; et voilà encore une lettre du parlement de Rouen qui nous écrit qu'il a donné arrêt contre le cardinal Mazarin, conforme au vôtre du 13. »

M. le duc d'Orléans prit la parole ensuite. Il dit que le cardinal Mazarin était arrivé le 25 à Sedan ; que les maréchaux d'Hocquincourt et de La Ferté l'allaient joindre avec une armée pour le conduire à la cour, et qu'il était temps de s'opposer à ses desseins, desquels l'on ne pouvait plus douter. Je ne puis vous exprimer à quel point alla le soulèvement des esprits. L'on eut peine à attendre que les gens du Roi eussent pris leurs conclusions, qui furent à faire partir incessamment les députés pour aller trouver le Roi, à déclarer, dès à présent, le cardinal Mazarin et ses adhérents criminels de lèse-majesté ; à enjoindre aux communes de leur courir sus, à défendre aux maires et échevins des villes de leur donner passage ; à vendre sa bibliothèque et tous ses meubles. L'arrêt ajouta que l'on prendrait préférablement, sur le prix, la somme de cent cinquante mille livres pour être donnée à celui qui représenterait le Cardinal vif ou mort. À cette parole, tous les ecclésiastiques se levèrent, pour la raison que j'ai marquée dans une pareille occasion.

Vous vous imaginez sans doute que les affaires sont bien aigries, et vous en serez encore bien plus persuadée quand je vous aurai dit que le 2 janvier suivant, c'est-à-dire le 2 janvier 1652, l'on donna encore, sur les conclusions des gens du Roi et sur l'avis que l'on eut que le Cardinal avait déjà passé Epernay,

l'on donna, dis-je, un second arrêt par lequel il fut ordonné, de plus, que l'on inviterait tous les autres parlements à donner un arrêt pareil à celui du 29 décembre ; que l'on enverrait deux conseillers, avec les quatre qui avaient été nommés, sur les rivières, avec ordre d'armer les communes, et que les troupes de M. le duc d'Orléans seraient commandées pour s'opposer à la marche du Cardinal, et que les ordres seraient envoyés pour leur subsistance. N'est-il pas vrai qu'il y avait apparence, après ces conclusions et après cet arrêt, que le Parlement voulait la guerre ? Nullement.

Un conseiller ayant dit que le premier pas, pour cette subsistance, était d'avoir de l'argent et d'en prendre dans les parties casuelles ce qui y était du droit annuel, fut rebuté avec indignation et avec clameur ; et la même Compagnie, qui venait d'ordonner la marche des troupes de Monsieur pour s'opposer à celle du Roi, traita la proposition de prendre ces deniers avec la même religion et le même scrupule, qu'elle eût pu avoir dans la plus grande tranquillité du Royaume. Je dis, à la levée du Parlement, à Monsieur qu'il voyait que je ne lui avais pas menti quand je lui avais tant répété que l'on ne faisait jamais bien la guerre civile avec les conclusions des gens du Roi. Il dut s'en apercevoir, quoique d'une autre manière, le lendemain : car le Parlement s'étant assemblé et le marquis de Sablonnières, mestre de camp du régiment de Valois, étant entré et ayant dit à Monsieur que Le Coudray-Geniers, qui était l'un des commissaires pour armer les communes, avait été tué, et que Bitaut, qui était l'autre, était prisonnier des ennemis, la commotion fut si générale dans tous les esprits, qu'elle n'eût pu être plus grande quand il se serait agi de l'assassinat du monde le plus noir et le plus horrible, médité et exécuté en pleine paix. Je me souviens que Bachaumont, qui était ce jour-là derrière moi, me dit à l'oreille, en se moquant de ses confrères : « Je vais acquérir une merveilleuse réputation ; car j'opinerai à écarteler M. d'Hocquincourt, qui a été assez insolent pour charger des gens qui arment les communes contre lui. » La colère que le

Parlement eut de cette prévarication de M. d'Hocquincourt, et contre laquelle il décréta en forme, fut cause, à mon opinion, que l'on ne refusa pas l'audience à un gentilhomme de Monsieur le Prince, qui apportait une lettre et une requête de sa part ; car je ne vois pas par quelle autre raison l'on eût pu recevoir ce paquet envoyé au Parlement après l'enregistrement de la déclaration, puisque ce même Parlement avait refusé de voir une lettre et une remontrance de Monsieur le Prince, de cette même nature, le 2 décembre, qui était un temps dans lequel il n'y avait encore aucune procédure en forme qui eût été faite contre lui dans la Compagnie.

Je fis remarquer cette circonstance, le soir du 11, à M. Talon, qui avait conclu lui-même à entendre l'envoyé ; et il me répondit ces propres mots : « Nous ne savons plus tous ce que nous faisons ; nous sommes hors des grandes règles. » Il ne laissa pas d'insister, dans ses conclusions, à ce que l'on ne touchât point aux deniers du Roi, qu'il maintint devoir être sacrés, quoi qu'il pût arriver. Jugez, je vous supplie, comme cela se pouvait accorder avec l'autre partie des conclusions qu'il avait données deux ou trois jours auparavant, par lesquelles il armait les communes et faisait marcher les troupes pour s'opposer à celles du Roi. J'ai admiré, mille fois en ma vie, le peu de sens de ces malheureux gazetiers qui ont écrit l'histoire de ce temps-là. Je n'en ai pas vu un seul qui ait seulement fait une réflexion légère sur ces contradictions, qui en sont pourtant les pièces les plus curieuses et les plus remarquables. Je ne pouvais concevoir, dès ce temps-là, celles que je remarquais dans la conduite de M. Talon, parce qu'il était effectivement homme d'un esprit ferme et d'un jugement solide, et je crus quelquefois qu'elles étaient affectées. Je me souviens que je perdis cette pensée, après y avoir fait de grandes réflexions, et que j'eus des raisons, du détail desquelles je n'ai pas la mémoire assez fraîche, pour demeurer persuadé qu'il était emporté, comme tous les autres, par les torrents qui courent, dans ces sortes de temps, avec une

impétuosité qui agitait les hommes, en un même moment, de différents côtés.

Voilà justement ce qui arriva à M. Talon dans la délibération de laquelle nous parlons ; car, après qu'il eut conclu à faire entrer l'envoyé de Monsieur le Prince et à lire sa lettre et sa requête, il ajouta qu'il fallait envoyer l'un et l'autre au Roi et n'y point délibérer que l'on n'eût sa réponse. La lettre de Monsieur le Prince au Parlement n'était qu'une offre qu'il faisait à la Compagnie de sa personne et de ses armes contre l'ennemi commun ; et la requête tendait à ce qu'il fût sursis à l'exécution de la déclaration qui avait été registrée contre lui, jusqu'à ce que les déclarations et arrêts rendus contre le Cardinal eussent eu leur plein et entier effet. L'on ne put achever la délibération, quoique l'on eût opiné jusques à trois heures après-midi. Elle fut consommée le lendemain, qui fut le 12, et arrêt fut donné, par lequel il fut dit que l'on redemanderait M. Bitaut, et M. Du Coudray, qui n'étaient que prisonniers, à M. d'Hocquincourt ; et qu'en cas de refus, on rendrait responsable lui et toute sa postérité de tout ce qui leur pourrait arriver ; que la déclaration et l'arrêt contre le Cardinal seraient exécutés ; que défenses seraient faites à tous les sujets du Roi de reconnaître le maréchal d'Hocquincourt et autres qui assistent le Cardinal, en qualité de commandants de troupes de Sa Majesté, et qu'il serait sursis à l'exécution de la déclaration et arrêts rendus contre Monsieur le Prince, jusqu'à ce que la déclaration et arrêts rendus contre le Cardinal aient été entièrement exécutés.

Ce qui se passa au Parlement le 16 et le 19 janvier n'est d'aucune considération. M. de Nemours, qui revenait de Bordeaux et qui passait en Flandres pour en ramener les troupes que les Espagnols donnaient à Monsieur le Prince, arriva à Paris le soir du 19. Il est nécessaire de reprendre d'un peu plus haut le détail de ce qui concerne cette marche de M. de Nemours, qui donna à Monsieur beaucoup d'ombrage.

Je vous ai déjà dit, ce me semble, que M. le duc d'Orléans était cruellement embarrassé, cinq ou six fois par jour, parce qu'il était persuadé que tout allait à l'aventure et qu'il était même impossible de faire bien. Il y avait des moments où il prenait de cette sorte de courage que le désespoir produit ; et c'était dans ces moments où il disait que le pis qui lui pouvait arriver serait d'être en repos à Blois ; mais Madame, qui n'estimait pas ce repos pour lui, troublait souvent la douceur des idées qu'il s'en formait, et lui donnait, par conséquent, des appréhensions fréquentes des inconvénients qu'il ne craignait déjà que trop naturellement. La constitution où étaient les affaires n'aidait pas à lui donner de la hardiesse ; car, outre qu'il marchait toujours sur des précipices, les allures qu'il était obligé d'y suivre et d'y prendre étaient d'une nature à faire glisser les gens qui eussent été les plus fermes et les plus assurés. Comme il ne pouvait oublier le Jeudi saint, et qu'il craignait d'ailleurs extrêmement la dépendance dans laquelle il croyait qu'il tomberait infailliblement, si il s'unissait absolument avec Monsieur le Prince, il se contraignait lui-même, dans toutes ses démarches, à un point qu'il forçait, dix fois par jour, les plus naturelles ; et dans le temps qu'il espérait encore que l'on pourrait traverser le retour de Monsieur le Cardinal par d'autres moyens que ceux de la guerre civile, il s'accoutuma si bien à garder les mesures qui étaient convenables à cette disposition, que quand il fut obligé de les changer, il tomba dans une conduite hétéroclite et toute pareille à celle du Parlement.

Vous avez déjà vu, en plusieurs occasions, que cette Compagnie, dans une même séance, commandait à des troupes de marcher et leur défendait, en même temps, de pourvoir à leur subsistance ; qu'elle armait les peuples contre les gens de guerre, qui avaient leur commission et leur ordre en bonne forme de la cour, et qu'elle éclatait, au même moment, contre ceux qui proposaient que l'on licenciât ces gens de guerre ; qu'elle enjoignait aux communes de courre sus aux généraux des armées du Roi qui appuyaient le Mazarin, et qu'elle défen-

dait au même instant, sur peine de la vie, de faire aucune levée sans commission expresse de Sa Majesté. Monsieur, qui se figurait qu'en demeurant uni avec le Parlement, il fronderait le Mazarin sans dépendance de Monsieur le Prince, se laissa couler par cette conjonction encore plus aisément dans la pente où il ne tombait déjà que trop naturellement par son irrésolution. Elle l'obligeait à tenir des deux côtés toutes les fois qu'il avait lieu de le faire. Ce qui était de son inclination lui devint nécessaire par son union avec une compagnie qui n'agissait jamais que sur le fondement d'accorder les ordonnances royaux avec la guerre civile. Ce ridicule est en quelque manière couvert dans les temps, à l'égard du Parlement, par la majesté d'un grand corps, que la plupart des gens croient infaillible ; il paraît toujours de bonne heure dans les particuliers, quels qu'ils soient, fils de France ou princes du sang. Je le disais tous les jours à Monsieur, qui en convenait, et puis revenait toujours à me dire en sifflant : « Qu'y a-t-il de mieux à faire ? » Je crois que ce mot servit de refrain, plus de cinquante fois, à tout ce qui se dit dans une conversation que j'eus avec lui le jour que M. de Nemours arriva à Paris. Monsieur me témoignant beaucoup de chagrin de ce que les troupes qu'il allait quérir en Flandres fortifieraient trop Monsieur le Prince, « qui s'en servira après, ajouta-t-il, à ses fins et comme il lui plaira », je lui dis que j'étais au désespoir de le voir dans un état où rien ne lui pouvait donner de la joie, et où tout le pouvait et le devait affliger. « Si Monsieur le Prince est battu, lui disais-je, que ferez-vous avec le Parlement, qui attendrait les conclusions de gens du Roi quand le Cardinal serait avec une armée à la porte de la Grande Chambre ? Que ferez-vous si Monsieur le Prince est victorieux, puisque vous êtes déjà en défiance de quatre mille hommes que l'on est sur le point de lui amener ? »

Quoique j'eusse été très fâché, et par la raison de l'engagement que j'avais sur ce point avec la Reine, et par celle même de mon intérêt particulier, qu'il se fût uni intimement avec Monsieur le Prince, avec lequel d'ailleurs il ne pouvait

s'unir sans se soumettre, même avec honte, vu l'inégalité des génies, je n'eusse pas laissé de souhaiter qu'il n'eût pas la faiblesse, et d'envie et de crainte, qu'il avait à son égard, parce qu'il me semblait qu'il y avait des tempéraments à prendre, par lesquels il pouvait faire servir Monsieur le Prince à ses fins, sans lui donner tous les avantages qu'il en appréhendait. Je conviens que ces tempéraments étaient difficiles dans l'exécution, et, par conséquent, qu'ils étaient impossibles à Monsieur, qui ne reconnaissait presque jamais de différence entre le difficile et l'impossible. Il est incroyable quelle peine j'eus à lui persuader que la bonne conduite voulait qu'il fît ses efforts à ce que le Parlement ne se déclarât pas contre ces troupes auxiliaires qui devaient venir à Monsieur le Prince. Je lui représentai avec force toutes les raisons qui l'obligeaient à ne les pas opprimer, dans la conjoncture où étaient les affaires, et à ne pas accoutumer la Compagnie à condamner les pas qui se faisaient contre le Mazarin.

Je convenais qu'il fallait blâmer publiquement l'union avec les étrangers pour soutenir la gageure ; mais je soutenais qu'il fallait, en même temps, éluder les délibérations que l'on voudrait faire sur ce sujet ; et j'en proposais les moyens, qui, par les diversions qui étaient naturelles et par les faiblesses du président Le Bailleul, eussent été même comme imperceptibles. Monsieur demeura très longtemps ferme à laisser aller la chose dans son cours, « parce que, ajouta-t-il, Monsieur le Prince n'est déjà que trop fort » ; et après que je l'eus convaincu par mes raisons, il fit ce que tous les hommes qui sont faibles ne manquent jamais de faire en pareilles occasions : ils tournent si court, quand ils changent de sentiment, qu'ils ne mesurent plus leurs allures ; ils sautent au lieu de marcher ; et il prit tout d'un coup le parti, quoi que je lui pusse dire au contraire, de justifier la marche de ces troupes étrangères, et de la justifier dans le Parlement par des illusions qui ne trompent personne et qui ne servent qu'à faire voir que l'on veut tromper. Cette figure est la rhétorique de tous les temps ; mais il faut avouer que celui du

cardinal Mazarin l'a étudiée et pratiquée et plus fréquemment et plus insolemment que tous les autres. Elle a été non seulement journellement employée, mais consacrée dans les arrêts, dans les édits et dans les déclarations ; et je suis persuadé que cet outrage public fait à la bonne foi a été, comme il me semble que je vous l'ai déjà dit dans la première partie de cet ouvrage, la principale cause de nos révolutions.

Monsieur me dit qu'il prétendait dans le Parlement que ces troupes n'étaient pas espagnoles, parce que les hommes qui les composaient étaient allemands. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y avait trois ou quatre ans qu'elles servaient l'Espagne, en Flandres, sous le commandement d'un cadet de Wurtemberg, qui était nommément à la solde du Roi Catholique, et que beaucoup de gens de qualité, même du Pays-Bas, y étaient officiers. J'eus beau représenter à Monsieur que ce que nous blâmions tous les jours le plus dans la conduite du Cardinal était cette manière d'agir et de parler, si contraire aux vérités les plus reconnues, je n'y gagnai rien ; et il me répondit, en se moquant de moi, que je devais avoir observé que le monde veut être trompé. Ce mot est vrai, et il se vérifia même en cette occasion.

Je vous supplie de me permettre que je fasse ici une pause, pour observer qu'il n'est pas étrange que les historiens qui traitent des matières dans lesquelles ils ne sont pas entrés par eux-mêmes s'égarent si souvent, puisque ceux même qui en sont les plus proches ne se peuvent défendre, dans une infinité d'occasions, de prendre des apparences pour des réalités, quelquefois fausses dans toutes leurs circonstances. Il n'y eut pas un homme, je ne dis pas dans le Parlement, mais dans le Luxembourg même, qui ne crût, en ce temps-là, que mon unique application auprès de Monsieur ne fût de rompre les mesures que Monsieur le Prince avait avec lui. Je n'y eusse pas certainement manqué, si j'eusse seulement entrevu qu'il eût eu la moindre disposition à en prendre de bonnes et d'essentielles ; mais je

vous assure qu'il était si éloigné de celles même auxquelles l'état des affaires l'obligeait, par toutes les règles de la bonne conduite, que j'étais forcé de travailler avec soin à lui persuader de demeurer, au moins avec quelque sorte de justesse, dans celle-ci, dans le moment même que tout le monde se figurait que je ne songeais qu'à l'en détourner.

Je n'étais pourtant pas fâché du bruit que les serviteurs de Monsieur le Prince répandaient du contraire, quoique ces bruits me coûtassent, de temps en temps, quelques bourrades, que l'on me donnait en opinant dans les assemblées des chambres. J'entrepris, au commencement, de m'en pouvoir servir utilement pour entretenir la Reine ; elle ne s'y laissa pas amuser longtemps ; et comme elle sut que, bien que je lui tinsse fidèlement la parole que je lui avais donnée de ne me point accommoder avec Monsieur le Prince, je ne laissais pas de déconseiller à Monsieur de rompre avec lui, elle m'en fit faire des reproches par Brachet, qui vint à Paris dans ce temps-là. Je lui fis écrire sous moi un mémoire qui lui justifiait clairement que je ne manquais en rien, comme il était vrai, à tout ce que je lui avais promis, parce que je ne m'étais engagé à quoi que ce soit qui fût contraire à ce que j'avais conseillé à Monsieur. Brachet me dit, à son retour, que la Reine en était convaincue, après qu'il lui eut fait peser mes raisons ; mais que M. de Châteauneuf s'était récrié, en proférant ces propres paroles : « Je ne suis pas, Madame, non plus que le coadjuteur, de l'avis du rappel de Monsieur le Cardinal ; mais il est si criminel à un sujet de dicter un mémoire pareil à celui que je viens de voir, que, si j'étais son juge, je le condamnerais sans balancer sur cet unique chef. » La Reine eut la charité de commander à Brachet de me raconter ce détail, et de me dire que Monsieur le Cardinal aurait plus de fidélité pour moi que ce scélérat, quoique je ne lui en donnasse pas sujet. Ce furent ses propres paroles. Je reviens au Parlement.

Ce qui s'y passa, depuis le 12 janvier 1652 jusqu'au 24 du même mois, ne mérite pas votre attention, parce que l'on n'y parla presque que de l'affaire de MM. Bitaut et Du Coudray, que l'on y traita toujours comme s'il se fût agi d'un assassinat, qui eût été commis de sang-froid sur les degrés du Palais.

Le 24, M. le président de Bellièvre et les autres députés qui avaient été à Poitiers firent leur relation des remontrances qu'ils avaient faites au Roi, au nom du Parlement, contre le retour du Cardinal, avec toute la véhémence et toute la force imaginable. Ils dirent que Sa Majesté, après en avoir communiqué avec la Reine et son Conseil, leur avait fait répondre, en sa présence, par Monsieur le Garde des Sceaux, que quand le Parlement avait donné ses derniers arrêts, il n'avait pas su sans doute que M. le cardinal Mazarin n'avait fait aucune levée de gens de guerre que par les ordres exprès de Sa Majesté ; qu'il lui avait été commandé d'entrer en France et d'y amener ses troupes ; et qu'ainsi le Roi ne trouvait pas mauvais ce que la Compagnie avait fait jusqu'à ce jour, mais qu'il ne doutait pas aussi que quand elle aurait appris le détail dont il venait de l'informer, et su, de plus, que M. le cardinal Mazarin ne demandait que le moyen de se justifier, elle ne donnât à tous ses peuples l'exemple de l'obéissance qu'ils lui devaient.

Jugez, s'il vous plaît, quelle commotion put faire, dans le Parlement, une réponse si peu conforme aux paroles solennelles que la Reine lui avait réitérées plus de dix fois. M. le duc d'Orléans ne l'appuya pas, en disant que le Roi lui avait envoyé Ruvigny pour lui faire le même discours, et pour lui ordonner de renvoyer dans leurs garnisons les régiments qui étaient sous son nom. La chaleur fut encore augmentée par les arrêts des parlements de Toulouse et de Rouen, donnés contre le Mazarin, dont on affecta la lecture dans ce moment, aussi bien que celle d'une lettre du parlement de Bretagne, qui demandait à celui de Paris union contre les violences de M. le maréchal de La Meilleraye. M. Talon harangua, avec une véhémence qui avait quelque

chose de la fureur, contre le Cardinal ; il tonna en faveur du parlement de Rennes contre le maréchal de La Meilleraye ; mais il conclut à des remontrances sur le retour du premier et à des informations contre le désordre des troupes du maréchal d'Hocquincourt. Le feu s'exhala en paroles ; midi sonna, et l'on remit la délibération au lendemain 25. Elle produisit un arrêt conforme à ces conclusions que je viens de vous rapporter, avec une addition toutefois qui y fut mise, particulièrement en vue du maréchal de La Meilleraye, qui était qu'il ne serait procédé, au Parlement, à la réception d'aucun duc, pair, ni maréchal de France, que le Cardinal ne fût hors du royaume.

Le pur hasard fit un incident, dans cette séance, qui fut pris par la plupart des gens pour un grand mystère. M. le maréchal d'Etampes ayant dit, en opinant, sans aucun dessein, que le Parlement devait s'unir avec Monsieur pour chasser l'ennemi commun, quelques conseillers le suivirent dans leur avis sans y entendre aucune finesse ; et quelques autres le contredirent par ce pur esprit que je vous ai quelquefois dit être opposé à tout ce qui est ou paraît concerté dans ces sortes de compagnies. M. le président de Novion, qui était raccommodé intimement avec la cour, prit très habilement cette conjoncture pour la servir ; et jugeant très bien que la personne du maréchal d'Etampes, qui était domestique de Monsieur, lui donnait lieu de faire croire qu'il y avait de l'art à ce qui n'avait été, dans la vérité, jeté qu'à l'aventure, il s'éleva, avec M. le président de Mesmes, contre ce mot d'union, comme contre la parole du monde la plus criminelle. Il exagéra, avec éloquence, l'injure que l'on faisait au Parlement de le croire capable d'une jonction qui produirait infailliblement la guerre civile. La tendresse de cœur pour l'autorité royale saisit tout d'un coup toutes les imaginations ; l'on poussa les voix jusqu'à la clameur contre la proposition du pauvre maréchal d'Etampes, et l'on la rejeta avec fureur, de la même manière que si elle n'eût pas été avancée, peut-être plus de cinquante fois, depuis six semaines, par trente conseillers ; de la même manière que si le Parlement n'eût pas remercié Mon-

sieur, dans toutes ses séances, des obstacles qu'il apportait au retour du Cardinal ; et enfin de la même manière que si les gens du Roi même n'eussent pas conclu, en deux ou trois rencontres différentes, à le prier de faire marcher ses troupes pour cet effet. Il faut revenir à ce que je vous ai déjà dit quelquefois, que rien n'est plus peuple que les compagnies.

M. le duc d'Orléans, qui était présent à cette scène, en fut atterré ; et ce fut ce qui le détermina à joindre ses troupes à celles de Monsieur le Prince. Il y avait longtemps qu'il les lui faisait espérer, et parce qu'il n'avait pas la force de les lui refuser, et parce qu'il en était pressé au dernier point par M. de Beaufort, qui y avait un intérêt personnel, en ce qu'il les devait commander ; mais il m'avoua, le soir du jour dans lequel ce ridicule acte se joua, qu'il avait eu bien de la peine à s'y résoudre ; mais qu'il confessait que puisqu'il n'y avait rien à espérer du Parlement, qu'il se perdrait lui-même et qu'il perdrait aussi tous ceux qui étaient embarqués avec lui ; qu'il ne fallait pas laisser périr Monsieur le Prince ; et peu s'en fallut qu'il ne me proposât de me raccommoder même avec lui. Il n'en vint toutefois pas jusque-là, soit qu'il fît réflexion sur mes engagements, qui ne lui étaient pas inconnus, soit, et c'est ce qui m'en parut, que la peur qu'il avait de se mettre dans la dépendance de Monsieur le Prince fût plus forte dans son esprit que celle qu'il venait de prendre de ce contretemps du Parlement. Vous verrez la suite de toutes ces dispositions, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à la cour en ce temps-là.

Je vous ai déjà dit, ce me semble, que M. de Châteauneuf avait, à la fin, pris le parti de s'expliquer clairement avec la Reine contre le rétablissement du Cardinal, ce qu'il fit, à mon opinion, sans aucune espérance de réussir, et dans la seule vue de tirer mérite dans le public de la retraite, qu'il voyait inévitable et qu'il était bien aise de faire croire, au moins au peuple, être la suite et l'effet de la liberté avec laquelle il avait dissuadé le rappel du ministre. Il demanda son congé, il l'obtint.

M. le cardinal Mazarin arriva à la cour, où il fut reçu comme vous pouvez vous l'imaginer. Il y trouva M. Le Tellier, que MM. de Châteauneuf et de Villeroy y avaient déjà fait revenir pour je ne sais quelle fin, dont l'on faisait un mystère en ce temps-là, et le détail de laquelle je ne me puis remettre. Il détermina le Roi à prendre le chemin de Saumur, quoique beaucoup de gens lui conseillassent de marcher en Guyenne pour achever de pousser Monsieur le Prince. Il crut qu'il était plus à propos d'opprimer d'abord M. de Rohan, qui, étant gouverneur d'Angers, s'était déclaré, avec la ville et le château, pour les princes. Angers, assiégé par MM. de La Meilleraye et d'Hocquincourt, ne tint que fort peu et ne coûta que peu de monde. Le Pont-de-Cé, où Beauvau commandait pour les princes, fut pris d'abord et presque sans résistance par MM. de Noailles et de Broglie. Le Roi partit de Saumur et il alla à Tours, où M. l'archevêque de Rouen jeta les premiers fondements de sa faveur, par les plaintes qu'il porta au Roi ; au nom des évêques qui s'y trouvèrent, contre les arrêts qui avaient été rendus au Parlement contre M. le cardinal Mazarin. Leurs Majestés se rendirent ensuite à Blois, où M. Servien les rejoignit. Le maréchal d'Hocquincourt s'en approcha avec l'armée, qui faisait des désordres incroyables, faute de paiement. Nous verrons ses progrès, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passait à Paris.

Je suis persuadé que je vous ennuierais, si j'entrais dans le détail de ce qui se traita au Parlement, dans les assemblées des chambres, depuis le 25 janvier jusqu'au 15 février. Il n'y en eut, ce me semble, qu'une ou deux, tout au plus, qui ne furent employées qu'à donner des arrêts pour le rétablissement des fonds destinés au paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, que la cour, selon sa louable coutume, retirait aujourd'hui pour mettre la confusion dans Paris, et remettait le lendemain de peur de l'y mettre trop grande. Ce qui fut de plus considérable dans le Palais, en ce temps-là, fut que la Grande Chambre donna arrêt, le

8 février, à la requête du procureur général, par lequel elle défendait à qui que ce soit, sans exception, de lever des troupes sans commission du Roi. Jugez, je vous supplie, comme cela se pouvait accorder avec sept ou huit arrêts que vous avez vus ci-dessus.

Le 15 février, le Parlement et la Ville reçurent deux lettres de cachet par lesquelles le Roi leur donnait part et de la rébellion de M. de Rohan et de la marche des troupes d'Espagne, que M. de Nemours amenait, et en faisait voir les inconvénients en les exhortant à l'obéissance. Monsieur prit la parole ensuite. Il représenta que M. de Rohan ne s'était rendu maître de la ville et du château d'Angers, que pour exécuter les arrêts de la Compagnie, qui ordonnaient à tous les gouverneurs de places de s'opposer aux entreprises du Cardinal ; que Boisleur, lieutenant général d'Angers et partisan passionné de ce ministre, en avait une toute formée sur cette place, et qu'ainsi M. de Rohan avait été obligé de le prévenir et de se saisir même de sa personne ; qu'il ne pouvait concevoir comme l'on pouvait concilier ce qui se passait tous les jours au Parlement ; que les chambres assemblées avaient donné sept ou huit arrêts consécutifs, portant injonction aux gouverneurs des provinces et des villes de se déclarer contre le Cardinal, et qu'il n'y avait que deux jours que la Tournelle, à la requête de l'évêque d'Angers, frère de Boisleur, avait donné arrêt contre M. le duc de Rohan, qui n'était coupable que d'avoir exécuté ceux des chambres assemblées ; que la Grande Chambre venait d'en donner un par lequel elle défendait de lever des troupes sans commission du Roi, et qu'il n'y avait rien de plus contraire à la prière que le Parlement en corps avait faite et réitérée plusieurs fois à lui duc d'Orléans, d'employer toutes ses forces pour l'exclusion du Cardinal ; qu'au reste, il se croyait obligé d'avertir la Compagnie que tous les arrêts rendus n'avaient point encore été envoyés ni aux bailliages ni aux parlements, ainsi qu'il avait été ordonné. Il ajouta que M. Damville l'était venu trouver de la part du Roi et qu'il lui avait apporté la carte blanche pour l'obliger à consentir au rétablissement du

Cardinal ; mais que rien au monde ne l'y pourrait jamais obliger, non plus qu'à se séparer des sentiments du Parlement, etc.

MM. les présidents Le Bailleul et de Novion soutinrent avec fermeté que les arrêts de la Grande Chambre et de la Tournelle, dont Monsieur venait de se plaindre, étaient juridiques, en ce qu'ils étaient rendus par des chambres où le nombre des juges était complet. Cette raison, aussi impertinente que vous la voyez, vu la matière, satisfit la plupart des vieillards, noyés, ou plutôt abîmés, dans les formes du Palais. La jeunesse, échauffée par Monsieur, s'éleva et força M. Le Bailleul à mettre la chose en délibération. M. Talon, avocat général, éluda finement de s'expliquer sur les deux arrêts de la Grande Chambre et de la Tournelle, par la diversion qu'il donna à la Compagnie d'une déclamation, qui lui fut fort agréable, contre l'évêque d'Avranches, odieux et par l'infamie de sa vie et par l'attachement d'esclave qu'il avait au Cardinal. Il s'égaya, à ce propos, sur la non-résidence des évêques, contre laquelle il fit donner effectivement un arrêt sanglant ; et il conclut à ce qu'il fût fait défense aux maires et échevins des villes, aussi bien qu'aux gouverneurs de places, de livrer passage aux troupes espagnoles conduites par M. de Nemours.

Ce fut en cet endroit où Monsieur exécuta ce que je vous ai dit ci-devant qu'il avait résolu, et même il y renchérit. Il soutint que ces troupes n'étaient point espagnoles ; qu'il les avait prises à sa solde. Ce discours, qui fut assez étendu ; consomma du temps ; l'heure sonna et l'assemblée fut remise au lendemain 16.

Il n'y en eut point toutefois, parce que Monsieur envoya, dès le matin, s'excuser sous le prétexte d'une colique. Voici la véritable raison du délai.

Les derniers contretemps du Parlement l'avaient embarrassé au-dessus de tout ce que je vous en puis exprimer ; et je crois qu'il m'avait dit, cent fois en moins de deux jours : « C'est

une chose cruelle que de se trouver en un état où l'on ne peut rien faire qui soit bien. Je n'y avais jamais fait d'attention. Je le sens, je l'éprouve. » Son agitation, qui avait, comme la fièvre, ses accès et ses redoublements, ne fut jamais plus sensible que le jour qu'il commanda, ou plutôt qu'il permit à M. de Beaufort de faire agir ses troupes ; et comme je lui représentais qu'il me semblait qu'après les déclarations qu'il avait tant de fois réitérées dans le Parlement et partout ailleurs contre le Mazarin, le pas de donner du mouvement à ses troupes contre lui n'ajoutait pas tant à la mesure du dégoût qu'il avait déjà donné à la cour qu'il le dût tant appréhender, il me répondit ces mémorables paroles, sur lesquelles j'ai fait depuis mille et mille réflexions : « Si vous étiez né fils de France, infant d'Espagne, roi de Hongrie ou prince de Galles, vous ne me parleriez pas comme vous faites. Sachez que nous autres princes nous ne comptons les paroles pour rien, mais que nous n'oublions jamais les actions. La Reine ne se ressouviendrait pas demain à midi de toutes mes déclamations contre le Cardinal, si je le voulais souffrir demain au matin. Si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire, d'ici à deux mille ans. »

La conclusion générale que je tirai de ce discours fut que Monsieur était persuadé que tous les princes du monde, sur de certains chapitres, étaient faits les uns comme les autres ; et la particulière, qu'il n'était pas si animé contre le Cardinal ; qu'il ne pensât à ne pas rendre la réconciliation impossible en cas de nécessité. Il m'en parut toutefois, un quart d'heure après cet apophtegme, plus éloigné que jamais : car M. Damville étant entré dans le cabinet des livres, où j'étais seul avec Monsieur, et l'ayant extrêmement pressé, au nom et de la part de la Reine, de lui promettre de ne point joindre ses troupes à celles de M. de Nemours qui s'avançaient, Monsieur demeura inflexible dans sa résolution, et il parla même, sur ce sujet, avec un fort grand sens et avec tous les sentiments qu'un fils de France, qui se trouve forcé par les conjonctures à une action de cette nature,

peut et doit conserver dans ce malheur. Voici le précis de ce qu'il dit :

Qu'il n'ignorait pas que le personnage qu'il soutenait, en cette occasion, ne fût le plus fâcheux du monde, vu qu'il ne lui pouvait jamais rien apporter, et qu'il lui ôtait, par avance, et le repos et la satisfaction ; qu'il était assez connu pour ne laisser aucun soupçon que ce qu'il faisait fût l'effet de l'ambition ; que l'on ne le pouvait pas non plus attribuer à la haine, de laquelle l'on savait qu'il n'avait jamais été capable contre personne ; que rien ne l'y avait porté que la nécessité où il s'était trouvé de ne pas laisser périr l'Etat entre les mains d'un ministre incapable et abhorré du genre humain ; qu'il l'avait soutenu, dans la première guerre de Paris, contre le mouvement de sa conscience, par la seule considération de la Reine ; qu'il l'avait défendu, quoique avec le même scrupule, mais par la même raison, dans tout le cours des mouvements de Guyenne ; que la conduite déplorable qu'il y tint, un temps, et l'usage qu'il voulut faire, dans l'autre, des avantages que celle de lui Monsieur lui avait procurés, l'usage, dis-je, qu'il en voulut faire contre lui-même, l'avaient forcé de penser à sa sûreté ; et qu'il avouait, quoique à sa confusion, que Dieu s'était servi de ce motif pour l'obliger à prendre le parti que son devoir lui dictait depuis si longtemps ; qu'il n'avait point pris ce parti comme un factieux qui se cantonne dans un coin du royaume et qui y appelle les étrangers ; qu'il ne s'était uni qu'avec les parlements, qui ont, sans comparaison, plus d'intérêt que personne à la conservation de l'Etat ; que Dieu avait béni ses intentions, particulièrement en ce qu'il avait permis que l'on se défît de ce malheureux ministre, sans y employer le feu et le sang ; que le Roi avait accordé aux larmes de ses peuples cette justice, encore plus nécessaire pour son service que pour la satisfaction de ses sujets ; que tous les corps du royaume, sans en excepter aucun, en avaient témoigné leur joie par des arrêts, par des remerciements, par des feux et des réjouissances publiques ; que l'on était sur le point de voir l'union rétablie dans la maison royale, qui aurait réparé, en

moins de rien, les pertes que les avantages que les ennemis avaient tirés de sa division y avaient causées ; que le mauvais démon de la France venait de ressusciter ce scélérat pour remettre partout la confusion ; qu'elle était la plus dangereuse de toutes, parce que ceux mêmes qui avaient l'intention du monde la plus épurée de tout intérêt étaient ceux qui y pouvaient le moins remédier ; que dans la plupart des désordres qui étaient arrivés jusque-là dans l'Etat, l'on en avait pu espérer la fin, par la satisfaction que l'on pouvait toujours essayer de donner à ceux qui les avaient causés par leur ambition ; et qu'ainsi ce qui, presque toujours, avait fait le mal en avait été, au moins pour le plus souvent, le remède ; que ce grand symptôme n'était pas de la même nature ; qu'il était arrivé par une commotion universelle de tout le corps ; que les membres étaient dans l'impuissance de s'aider, en leur particulier, pour leur soulagement, parce qu'il n'y avait plus de remède que de pousser au dehors le venin qui avait infecté tout le corps ; que le parlement y était si engagé que, quand lui Monsieur d'Orléans et Monsieur le Prince s'en relâcheraient, ils ne les pourraient pas ramener ; et que lui Monsieur d'Orléans et Monsieur le Prince y étaient si obligés pour leur propre sûreté, qu'ils se déclareraient contre les parlements s'ils étaient obligés de changer.

« Me conseilleriez-vous, Brion disait Monsieur (il appelait le plus souvent ainsi M. le duc Damville, du nom qu'il portait quand il était son premier écuyer), me conseilleriez-vous de me fier aux paroles du Mazarin, après ce qui s'est passé ? Le conseilleriez-vous à Monsieur le Prince ? Et supposé que nous ne nous y puissions fier, croyez-vous que la Reine doive balancer à nous donner la satisfaction que toute la France, ou plutôt que tout l'Europe demande avec nous ? Nul ne sent plus que moi le déplorable état où je vois le royaume, et je ne puis regarder, sans frémissement, les étendards d'Espagne, quand je fais réflexion qu'ils sont sur le point de se joindre à ceux de Languedoc et de Valois mais le cas qui me force n'est-il pas de ceux qui ont fait dire, et qui ont fait dire avec justice, que nécessité n'a point

de loi ? Et me puis-je défendre d'une conduite qui est l'unique qui me puisse défendre, moi et tous mes amis, de la colère de la Reine et de la vengeance de son ministre ? Il a toute l'autorité royale en main ; il est maître de toutes les places ; il dispose de toutes les vieilles troupes ; il pousse Monsieur le Prince dans un coin du royaume ; il menace le Parlement et la capitale ; il recherche lui-même la protection d'Espagne, et nous savons le détail de ce qu'il a promis, en passant dans le pays de Liége, à don Antonio Pimentel. Que puis-je faire en cet état, ou plutôt que ne dois-je point faire, si je ne veux me déshonorer et passer pour le dernier, je ne dis pas des princes, mais des hommes ? Quand j'aurai laissé opprimer Monsieur le Prince, quand j'aurai laissé subjuguer la Guyenne, quand le Cardinal sera avec une armée victorieuse aux portes de Paris, dira-t-on : « Le duc d'Orléans est estimable d'avoir sacrifié sa personne, le Parlement et la ville à la vengeance du Mazarin, plutôt que d'avoir employé les armes des ennemis de la couronne » ? Et ne dira-t-on pas, au contraire : « Le duc d'Orléans est un lâche et un innocent, de prendre des scrupules qui ne conviendraient pas même à un capucin, si il était aussi engagé que l'est le duc d'Orléans ? »

Voilà ce que Monsieur dit à M. Damville, avec ce torrent d'éloquence qui lui était naturel, toutes les fois qu'il parlait sans préparation. J'ai oublié de vous dire que ce don Antonio Pimentel lui fut envoyé par Fuensaldagne sous prétexte de l'escorter, et que le cardinal lui donna de grandes espérances d'une paix avantageuse au roi catholique. Don Antonio m'a dit qu'il lui avait parlé en ces propres termes : « *Grabugio fo per voi :* je fais ce grabuge pour vous. Payez-moi en ne faisant pour M. le Prince que la moitié de ce que vous y pouvez faire, ou dites dès à présent ce que vous voulez pour la paix. La France me traite d'une manière qui me donne lieu de vous pouvoir servir sans scrupule. »

Monsieur n'en fût pas apparemment demeuré là, si l'on ne le fût venu avertir que M. le président de Bellièvre était dans sa chambre. Il sortit du cabinet des livres, et il m'y laissa avec M. Damville qui m'entreprit, en mon particulier, avec une véhémence très digne du bon sens de la maison de Ventadour, pour me persuader que j'étais obligé, et par la haine que Monsieur le Prince avait pour moi et par les engagements que j'avais pris avec la Reine, d'empêcher que Monsieur ne joignît ses troupes à celles de M. de Nemours. Voici ce que je lui répondis, en propres termes, ou plutôt ce que je lui dictai sur ses tablettes, avec prière de les faire lire à la Reine et à Monsieur le Cardinal :

« J'ai promis de ne me point accommoder avec Monsieur le Prince ; j'ai déclaré que je ne pouvais quitter le service de Monsieur et que je ne pouvais, par conséquent, m'empêcher de le servir en tout ce qu'il ferait pour s'opposer au rétablissement de M. le cardinal Mazarin. Voilà ce que j'ai dit à la Reine devant Monsieur ; voilà ce que j'ai dit à Monsieur devant la Reine, et voilà ce que je tiens fidèlement. Le comte de Fiesque assure tous les jours à M. de Brissac que Monsieur le Prince me donnera la carte blanche quand il me plaira : ce que je reçois avec tout le respect que je dois, mais sans y faire aucune réponse. Monsieur me commande de lui dire mon sentiment sur ce qu'il peut faire de mieux, supposé la résolution où il est de ne consentir jamais au retour du Cardinal, et je crois que je suis obligé, en conscience et en honneur, de lui répondre qu'il lui donnera tout l'avantage si il ne forme un corps de troupes assez considérable pour s'opposer aux siennes, et pour faire diversion de celles avec lesquelles il opprime Monsieur le Prince. Enfin je vous supplie de dire à la Reine que je ne fais que ce je lui ai toujours dit que je ferais, et qu'elle ne peut avoir oublié ce que je lui ai dit tant de fois, qui est qu'il n'y a aucun homme dans le royaume qui soit plus fâché que moi que les choses y soient dans un état qui fasse qu'un sujet puisse et doive même parler ainsi à sa maîtresse. »

J'expliquai, à ce propos, à M. Damville ce qui s'était passé autrefois sur cela, dans les conversations que j'avais eues avec la Reine. Il en fut touché, parce qu'il était, dans la vérité, bien intentionné et passionné pour la personne du Roi ; et il s'affecta si fort, particulièrement de l'effort que je lui dis que j'avais fait pour faire connaître à la Reine qu'il ne tenait qu'à elle de se rendre maîtresse absolue de tous nos intérêts, et des miens encore plus que de ceux des autres, qu'il s'ouvrit, bien plus qu'il n'avait fait, de tendresse pour moi, et qu'il me dit : « Ce misérable », en parlant du Cardinal, « va tout perdre ; songez à vous, car il ne pense qu'à vous empêcher d'être cardinal. Je ne puis vous en dire davantage. » Vous verrez, dans peu, que j'en savais plus sur ce chef que celui qui m'en avertissait.

Comme nous étions sur ce discours, Monsieur rentra dans le cabinet des livres, en s'appuyant sur M. le président de Bellièvre. Il dit à M. Damville qu'il allât chez Madame, qui l'avait envoyé chercher. Il s'assit, et il me dit : « Je viens de raconter à Monsieur le Président ce que j'ai dit devant vous à M. Damville ; mais il faut que je vous dise, à tous deux, ce dont je n'ai eu garde de m'ouvrir devant lui. Je suis cruellement embarrassé, car je vois que ce que je lui ai soutenu être nécessaire, et ce qui l'est en effet, ne laisse pas d'être très mauvais : ce qui, je crois, n'est jamais arrivé en aucune affaire du monde qu'en celle-ci. J'y ai fait réflexion toute la nuit ; j'ai rappelé dans ma mémoire toute l'intrigue de la Ligue, toute la faction des huguenots, tous les mouvements du prince d'Orange, et je n'y ai rien trouvé de si difficile que ce que je rencontre à toutes les heures, ou plutôt à tous les moments, devant moi. » Il ramassa et il exagéra, en cet endroit, tout ce que vous avez vu jusqu'ici répandu dans cet ouvrage sur cette matière, et je lui répondis, aussi en cet endroit, tout ce que vous y avez pu remarquer de mes pensées. Comme il est impossible de fixer une conversation dont le sujet est l'incertitude même, il se répondait au lieu de me répondre ; et ce qui arrive toujours, en ce cas, est que celui qui se répond ne s'en aperçoit jamais, et ainsi l'on ne finit point. Je suppliai Mon-

sieur, par cette raison, de me permettre que je misse par écrit mes sentiments sur l'état des choses ; et je lui dis qu'il ne fallait pour cela qu'une heure. Je n'étais pas fâché, pour vous dire le vrai, de trouver lieu, à tout événement, de lui faire confirmer par M. de Bellièvre ce que je lui avais avancé dans les occasions. Il me prit au mot ; il passa dans la galerie, où il y avait une infinité de gens, et j'écrivis sur la table du cabinet des livres ce que vous allez voir, dont j'ai encore l'original.

« Je crois qu'il ne s'agit pas présentement de discuter ce que Son Altesse Royale a pu ou dû faire, jusqu'ici ; et je suis même persuadé qu'il y a inconvénient, dans les grandes affaires, à rebattre le passé (c'était un des plus grands défauts de Monsieur), si ce n'est pour mémoire, et simplement autant qu'il peut avoir rapport à l'avenir. Monsieur n'a que quatre partis à prendre : ou à s'accommoder avec la Reine, c'est-à-dire avec M. le cardinal Mazarin ; ou à s'unir intimement avec Monsieur le Prince ; ou à faire un tiers parti dans le royaume ; ou à demeurer en l'état où il est aujourd'hui, c'est-à-dire à tenir un peu de tous les côtés : avec la Reine, en demeurant uni avec le Parlement, qui, en frondant le Cardinal, ne laisse pas de garder des mesures, à l'égard de l'autorité royale, qui rompent, deux fois par jour, celles de Monsieur le Prince ; avec Monsieur le Prince, en joignant ses troupes à celles de M. de Nemours ; avec le Parlement, en parlant contre le Mazarin et en ne se servant pas toutefois de l'autorité que lui donnent sa naissance et l'amour que le peuple de Paris a pour lui, pour pousser cette Compagnie plus loin qu'elle ne veut aller.

De ces quatre partis, le premier, qui est celui de se raccommoder avec le Cardinal, a toujours été exclu de toutes les délibérations par Son Altesse Royale, parce qu'elle a supposé qu'il n'était ni de sa dignité, ni de sa sûreté. Le second, qui est de s'unir absolument et entièrement avec Monsieur le Prince, n'y a pas été reçu non plus parce que Monsieur n'a pas voulu se pouvoir seulement imaginer qu'il eût été capable de se proposer

à soi-même (ce sont les termes dont il s'était servi) de se séparer du Parlement et de s'abandonner, par ce moyen, et à la discrétion de Monsieur le Prince et aux retours de M. de La Rochefoucauld. Le troisième parti, qui est celui d'en former un troisième dans le royaume, a été rejeté par Son Altesse Royale, et parce qu'il peut avoir des suites trop dangereuses pour l'Etat, et parce qu'il ne pourrait réussir qu'en forçant le Parlement à prendre une conduite contraire à ses manières et à ses formes, ce qui est impossible que par des moyens qui sont encore plus contraires à l'inclination et aux maximes de Monsieur.

Le quatrième parti, qui est celui que Son Altesse Royale suit présentement, est celui-là même qui lui cause les peines et les inquiétudes où elle est, parce qu'en tenant quelque chose de tous les autres, il a presque tous les inconvénients de chacun et n'a, à proprement parler, les avantages d'aucun. Pour obéir à Monsieur, je vais déduire mes sentiments sur tous les quatre. Quoique je pusse trouver, en mon particulier, mes avantages dans le raccommodement avec Monsieur le Cardinal, et quoique, d'autre part, je sois si fort déclaré contre lui que mes avis, sur tout ce qui le regarde, puissent et doivent même être suspects, je ne balance pas à dire à Son Altesse Royale qu'elle ne peut, sans se déshonorer, prendre de tempérament sur cet article, vu la disposition de tous les parlements, de toutes les villes et de tous les peuples, et qu'elle le peut encore moins avec sûreté, vu la disposition des choses, celle de Monsieur le Prince, etc. Les raisons de ce sentiment sautent aux yeux, et je ne les touche qu'en passant. Je supplie Monsieur de ne me point commander de m'expliquer sur le second parti, qui est celui de s'unir entièrement avec Monsieur le Prince, pour deux raisons, dont la première est que les engagements que j'ai pris, en mon particulier et même par son consentement, avec la Reine, sur ce point, lui devraient donner lieu de croire que mes avis y pourraient être intéressés ; et la seconde est que je suis convaincu que si il s'était résolu à se séparer du Parlement, ce qui écherrait à délibérer ne serait pas si il faudrait s'unir à Monsieur le Prince,

mais ce qu'il faudrait que Monsieur fit pour se tenir Monsieur le Prince soumis à lui-même ; et cette soumission de Monsieur le Prince à Son Altesse Royale est une des principales raisons qui m'avait obligé de lui proposer le tiers parti, sur lequel il faut que je m'explique un peu plus au long, parce qu'il est comme nécessaire de le traiter conjointement avec le quatrième, qui est celui de prendre quelque chose de tous les quatre.

Monsieur le Prince a fait des pas vers l'Espagne, qui ne se peuvent jamais accorder que par miracle avec la pratique du Parlement ; et lui ou ceux de son parti en font journellement vers la cour, qui s'accordent encore moins avec la constitution présente de ce corps. Monsieur est inébranlable dans la résolution de ne se point séparer de ce corps : ce qu'il serait obligé de faire, si il s'unissait de tout point avec un prince qui, d'un côté par ses négociations, ou au moins par celles de ses serviteurs, avec le Mazarin, donne des défiances continuelles à cette compagnie, et qui l'oblige en même temps, une fois ou deux par jour, par sa jonction publique avec l'Espagne, à se déclarer ouvertement contre lui. Il se trouve que Monsieur, dans le même instant qu'il ne peut s'unir avec Monsieur le Prince, par la considération que je viens de dire, il se trouve, dis-je, qu'il est obligé d'empêcher que Monsieur le Prince périsse, parce que sa ruine donnerait trop de force au Cardinal. Cela supposé, il ne reste plus de choix qu'entre le tiers parti et celui que Son Altesse Royale suit aujourd'hui. Il est donc à propos, avant que d'entrer dans le détail et dans l'explication du tiers parti, d'examiner les inconvénients et les avantages de ce dernier.

« Le premier avantage que je remarque est qu'il a l'air de sagesse, ce qui est toujours bon, parce que la prudence est celle de toutes les vertus sur laquelle le commun des hommes distingue moins justement l'essentiel de l'apparent. Le second est que, comme il n'est pas décisif, il laisse ou il paraît toujours laisser Son Altesse Royale dans la liberté du choix, et par conséquent dans la faculté de prendre ce qui lui pourra convenir dans

le chapitre des accidents. Le troisième avantage de cette conduite est que, tant que Monsieur la suivra, il ne renoncera pas à la qualité de médiateur, que sa naissance lui donne naturellement, et laquelle toute seule lui peut donner lieu en un moment, pourvu qu'il soit bien pris ; de revenir avec fruit de tous les pas désagréables à la cour qu'il a faits jusqu'ici et qu'il sera peut-être obligé de faire à l'avenir. Voilà, à mon sens, les trois sortes d'utilités qui se peuvent remarquer dans la conduite que Monsieur a prise. Pesons-en les inconvénients : ils se présentent en foule, et ma plume aurait peine à les démêler. Je ne m'arrête qu'au capital, parce qu'il embrasse tous les autres.

Son Altesse Royale offense tous les partis en donnant de la force à l'unique avec lequel il ne veut point de réconciliation, assez apparemment pour abattre le sien propre aussi bien que les autres, et trop même certainement pour obliger celui de Monsieur le Prince à s'accommoder avec la cour ; et cela justement dans le même moment qu'il lui en donne un prétexte très spécieux, puisqu'il assiste tous les jours aux délibérations d'une compagnie qui condamne ses armes et qui enregistre, sans y balancer, les déclarations contre lui. Monsieur voit et sent plus que personne l'importance de cet inconvénient ; mais il croit, au moins en des instants, que la garantie du Parlement et de Paris l'en peut défendre en tout cas : ce que j'ai toujours pris la liberté de lui contester avec tout le respect que je lui dois, parce qu'il ne se peut que le Parlement, en continuant à se contenir dans ses formes, ne tombe à rien dans la suite d'une guerre civile, et que la ville, que Monsieur laisse dans le cours ordinaire de sa soumission au Parlement, ne coure sa fortune, parce qu'elle suivra sa conduite. C'est proprement cette conduite qui, en dépit de toute la France et même de toute l'Europe, rétablira le Cardinal par les mêmes moyens par lesquels elle l'a déjà ramené dans le royaume. Il le vient de traverser avec quatre ou cinq mille aventuriers, quoique Monsieur ait un nombre de troupes considérable, pour le moins aussi bonnes et aussi aguerries que celles qui ont conduit ce ministre à Poitiers ; quoique la plupart des

parlements soient déclarés contre lui, quoiqu'il n'y ait presque pas une grande ville dans l'Etat de laquelle la cour se puisse assurer, quoique tous les peuples soient enragés contre le Mazarin. Ceci paraît un prodige, il n'est rien moins ; car qu'y a-t-il de plus naturel, quand l'on fait réflexion que ce Parlement n'agissant que par des arrêts qui, en défendant les levées et le divertissement des deniers du Roi, favorisent beaucoup plus le Cardinal qu'ils ne lui font de mal en le déclarant criminel ; quand l'on pense que ces villes, dont le branle naturel est de suivre celui du Parlement, font justement comme lui, et quand l'on songe que ces gens de guerre n'ont de mouvement que par des ressorts qui, par la considération des égards que Son Altesse Royale observe vers le Parlement, ont une infinité de rapports avec un corps dont la pratique journalière est de condamner ce mouvement ? Il paraît aux étrangers que Monsieur conduit le Parlement, parce que cette compagnie déclame, comme lui, contre le Cardinal. Dans le vrai, le Parlement conduit Monsieur, parce qu'il fait que Monsieur ne se sert que très médiocrement des moyens qu'il a en main pour nuire au Cardinal. L'appréhension de déplaire à ce corps est l'un des motifs qui l'ont empêché de faire agir ses troupes, et de travailler aussi fortement qu'il le pouvait à en faire de nouvelles.

La même politique voudra qu'il compense la jonction qu'il va faire de ses régiments avec l'armée de M. de Nemours par la complaisance et même l'approbation qu'il donnera, par sa présence, à toutes les délibérations que l'on fera, même avec fureur, contre leur marche. Ainsi il offensera la Reine, il outrera le Cardinal, il ne satisfera pas Monsieur le Prince, il ne contentera pas les Frondeurs. Il sera agité par toutes ces vues, encore plus qu'il ne l'a été jusqu'ici, parce que les objets qui les lui donnent se grossiront à tous les instants, et la catastrophe de la pièce sera le retour d'un homme dont la ruine est crue si facile que le rétablissement n'en peut être que très honteux. J'ai pris la liberté de proposer à Son Altesse Royale un remède à ces inconvénients, et

je l'expliquerai encore en ce lieu, pour ne manquer à rien de ce qu'elle m'a commandé de lui déduire.

Elle m'a fait l'honneur de me dire, plusieurs fois, que l'obstacle le plus grand qu'elle trouve à se résoudre à un parti décisif, qu'elle avoue être nécessaire si il est possible, est qu'elle ne le peut faire par elle-même sans se brouiller avec le Parlement, parce que le Parlement n'en peut jamais prendre un de cette nature par la raison de l'attachement qu'il a à ses formes, et qu'elle le peut encore moins du côté de Monsieur le Prince, et par cette même considération et par celle de la juste défiance qu'elle a des différentes cabales, qui ne partagent pas seulement, mais qui divisent son parti. Ces deux vues sont assurément très sages et très judicieuses, et ce sont celles qui m'avaient obligé de proposer à Monsieur un moyen qui me paraissait presque sûr pour remédier aux deux inconvénients que l'on ne peut nier être très considérables et très dangereux.

Ce moyen était que Monsieur formât un tiers parti, composé des parlements et des grandes villes du royaume, indépendant et même séparé, par profession publique, des étrangers et de Monsieur le Prince même, sous prétexte de son union avec eux. L'expédient qui me paraissait propre à rendre ce moyen possible était que Monsieur s'expliquât, dans les chambres assemblées, clairement et nettement de ses intentions, en disant à la Compagnie que la considération qu'il avait eue jusqu'ici pour elle l'avait obligé à agir contre ses vues, contre sa sûreté, contre sa gloire ; qu'il louait son intention, mais qu'il la priait de considérer que la conduite ambiguë qu'elle produisait anéantirait celle à laquelle tout le royaume conspirait contre le cardinal Mazarin ; que ce ministre, qui était l'objet de l'horreur de tous les peuples, triomphait de leur haine avec quatre ou cinq mille hommes, qui l'avaient conduit en triomphe à la cour, parce que le Parlement donnait tous les jours des arrêts en sa faveur, au moment même qu'il déclamait avec le plus d'aigreur contre lui ; que lui Monsieur était demeuré, par la complaisance qu'il avait

pour ce corps, dans des ménagements qui avaient en leur manière contribué aux mêmes effets ; que le mal s'augmentant, il ne pouvait plus s'empêcher d'y chercher des remèdes ; qu'il n'en manquait pas, mais qu'il était bien aise de les concerter avec la Compagnie qui devait aussi, de son côté, prendre une bonne résolution et se fixer, pour une bonne fois, aux moyens efficaces de chasser le Mazarin, puisqu'elle avait jugé tant de fois que son expulsion était de la nécessité du service du Roi ; que l'unique moyen pour y parvenir était de bien faire la guerre, et que, pour la bien faire, il la fallait faire sans scrupule ; que le seul qu'il prétendait dorénavant d'y conserver était celui qui regardait les ennemis de l'Etat, avec lesquels il déclarait qu'il n'aurait ni union ni même commerce ; qu'il ne prétendait pas que l'on lui eût grande obligation de ce sentiment, parce qu'il sentait ses forces et qu'il connaissait qu'il n'avait aucun besoin de leur secours ; que par cette considération, et encore plus par celle du mal que la liaison avec les étrangers peut toujours faire à la couronne, il n'approuvait ni ne concourait à rien de ce que Monsieur le Prince avait fait à cet égard ; mais qu'à la réserve de cet article, il était résolu de ne plus garder de mesures et de faire comme lui, de lever des hommes et de l'argent, de se rendre maître des bureaux, de se saisir des derniers du Roi et de traiter comme ennemis ceux qui s'y opposeraient, en quelque forme et manière que ce pût être. Je croyais que Son Altesse Royale pouvait ajouter que la Compagnie n'ignorait pas que, le peuple de Paris étant aussi bien intentionné pour lui qu'il l'était, il lui était plus aisé d'exécuter ce qu'il lui proposait que de le dire ; mais que la considération qu'il avait pour elle faisait qu'il voulait bien lui donner part de sa résolution avant que de la porter à l'Hôtel de Ville, où il était résolu de la déclarer dès l'après-dînée, et d'y délivrer en même temps les commissions.

« Je supplie Monsieur de se ressouvenir que, lorsque je lui proposai ce parti, je pris la liberté de l'assurer, sur ma tête, que ce discours, étant accompagné des circonstances que je lui marquai en même temps, c'est-à-dire d'assemblée de noblesse, de

clergé, de peuple, ne recevrait pas un mot de contradiction. J'allai plus loin, et je me souviens que je lui dis que le Parlement, qui n'y donnerait, le premier jour, que par étonnement, y donnerait le second du meilleur de son cœur. Les compagnies sont ainsi faites, et je n'en ai vu aucune dans laquelle trois ou quatre jours d'habitude ne fasse recevoir pour naturel ce qu'elles n'ont même commencé que par contrainte. Je représentai à Monsieur que quand il aurait mis les affaires en cet état, il ne devrait plus craindre que le Parlement se séparât de lui ; il ne pourrait plus appréhender d'être livré à la cour par les négociations des différentes cabales du parti des princes, puisque ceux qui, dans le Parlement, étaient dans les intérêts de la cour, en auraient un trop personnel et trop proche pour laisser pénétrer leur sentiment, et puisque Monsieur le Prince serait lui-même si dépendant de Son Altesse Royale, que son principal soin serait de le ménager ; car il n'y aurait, à mon opinion, aucun lieu d'appréhender qu'il se fût raccommodé à la cour, si Monsieur eût pris ce parti, vu l'état des choses, la force de celui de Monsieur, la déclaration du public et les mesures secrètes que Son Altesse Royale eût pu garder avec lui. Elle sait mieux que personne si elle n'est pas maîtresse absolue du peuple de Paris, et si, quand il lui plaira de parler décisivement en fils de France, et en fils de France qui est et qui se sent chef d'un grand parti, il y a un seul homme dans le Parlement et dans l'Hôtel de Ville qui ose, je ne dis pas lui résister, mais le contredire. Elle n'aura pas sans doute oublié que je lui avais proposé, en même temps, des préalables, pour le dehors, qui n'étaient ni éloignés ni difficiles : le ralliement du débris des troupes de M. de Montrose, le licenciement de celles de Neubourg, la déclaration de huit ou dix des plus grandes villes du royaume. Monsieur n'a pas voulu entendre à ce parti, parce qu'il le croit d'une suite trop dangereuse pour l'Etat. Dieu veuille que celui qu'il a pris ne lui soit pas plus périlleux, et que la confusion, où apparemment elle le jettera, ne soit plus à craindre que la commotion dans laquelle il y aurait au moins un fils de France au gouvernail ! »

J'avais dans Paris trois cents officiers à moi et le vicomte de Lamet avait ménagé deux mille chevaux du licenciement de Neubourg. J'étais assuré de Limoges, de Marville, de Senlis et de Toulouse.

Voilà ce que j'écrivis sur la table du cabinet des livres, en moins de deux heures. Je le lus à Monsieur, en présence de M. le président de Bellièvre, qui l'approuva et l'appuya avec bien plus de force que je n'avais jamais fait moi-même. La contestation s'échauffa, Monsieur soutenant que, sans un fracas de cette nature (c'est ainsi qu'il l'appela), il empêcherait bien que le Parlement ne se déclarât contre la marche des troupes de M. de Nemours, qui était ce qu'il appréhendait plus que toutes choses, parce qu'il y allait joindre les siennes. Vous verrez qu'il ne se trompa pas dans cette vue. Il est vrai encore que je ne fus pas moins trompé sur un autre chef ; car je soutins toujours à Monsieur, avec le président de Bellièvre, qui était de mon avis, qu'il ne serait pas en son pouvoir d'empêcher que le Parlement ne procédât à l'exécution de la déclaration contre Monsieur le Prince, quoiqu'il eût donné arrêt par lequel il s'engageait de ne le pas faire jusqu'à ce que le Cardinal fût hors du Royaume ; car la cour trouva si peu de jour à cette exécution, du côté du Parlement, qu'elle n'osa même la lui proposer.

Ces succès contribuèrent beaucoup à la perte de Monsieur ; car ils l'endormirent et ils ne le sauvèrent pas. J'entrerai dans la suite de ce détail, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa dans cette conversation, touchant ma promotion au cardinalat, et de cette promotion qui se fit en effet justement en ce temps-là…

Monsieur, qui était l'homme du monde le plus éloigné de croire que l'on fût capable de parler sans intérêt, me dit, dans la chaleur de la dispute, qu'il ne concevait pas celui que je pouvais m'imaginer dans un parti qui, en rompant toute mesure avec la cour, ferait assurément révoquer ma nomination. Je lui répon-

dis que j'étais, à l'heure qu'il était, cardinal, ou que je ne le serais de longtemps ; mais que je le suppliais d'être persuadé que, quand ma promotion dépendrait de ce moment, je ne changerais en rien mes sentiments, parce que je les lui disais pour son service et nullement pour mes intérêts. « Et vous n'avez, Monsieur, ajoutai-je, pour vous bien persuader de cette vérité, qu'à vous ressouvenir, s'il vous plaît, que le propre jour que la Reine m'a nommé, je lui ai déclaré à elle-même que je ne quitterai jamais votre service. Je crois que je lui tiens aujourd'hui fidèlement ma parole en vous donnant le conseil que je crois le plus conforme à votre gloire ; et pour vous le faire voir, je supplie très humblement Votre Altesse Royale de lui envoyer le mémoire que je viens d'écrire. »

Monsieur eut honte de ce qu'il m'avait dit. Il me fit mille honnêtetés. Il jeta le mémoire dans le feu, et il sortit du cabinet tout aussi ahuri, me dit à l'oreille le président de Bellièvre, qu'il y était entré.

Je vous viens de dire que j'avais répondu à Monsieur que j'étais cardinal à l'heure où je lui parlais, ou que je ne le serais de longtemps. Je ne m'étais trompé que de peu, car je le fus effectivement cinq ou six jours après. J'en reçus la nouvelle le dernier de ce mois de février, par un courrier que le grand-duc me dépêcha.

Je vous dirai comme la chose se passa à Rome, après que je vous aurai fait des excuses de vous avoir sans doute autant ennuyée que j'ai fait, et par la longueur de ce dernier mémoire, et par celle du discours de Monsieur à M. Damville, qui sont remplis de mille circonstances que vous aurez déjà trouvées comme semées dans les différents endroits de cet ouvrage. Mais comme la plupart de ces circonstances sont celles qui ont formé ce corps monstrueux et presque incompréhensible, même dans le genre du merveilleux historique, dans lequel il semble que tous les membres n'aient pu avoir aucuns mouvements qui leur fussent

naturels, et même qui ne fussent contraires les uns aux autres, j'ai cru qu'il était même heureux de rencontrer, dans le cours de cette narration, une matière qui m'obligeât de les ramasser toutes ensemble, afin que vous puissiez, avec plus de facilité, découvrir, d'un coup d'œil, ce qui, n'étant que répandu dans les lieux différents, offusque la vérité de l'histoire par des contradictions, que rien ne peut jamais bien démêler que l'assemblage des raisonnements et des faits. Je reviens à ma promotion.

Vous avez vu, dans le second volume de cette histoire, que j'avais envoyé à Rome l'abbé Charrier, qui trouva la face de cette cour tout à fait changée, par la retraite plutôt que par la disgrâce de la signora Olympia, belle-sœur du Pape Innocent qui s'était laissé toucher à des manières de réprimandes que l'Empereur, à l'instigation des jésuites, lui avait fait faire par son nonce à Vienne. Il ne voyait plus la signora ; et il soulageait le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il en avait par des conversations assez fréquentes avec Mme la princesse de Rossane, femme de son neveu, qui, quoique très spirituelle, n'approchait pas du génie de la signora, mais qui, en récompense, était beaucoup plus jeune et beaucoup plus belle. Elle s'acquit effectivement du pouvoir sur son esprit, et au point que la signora Olympia en eut une cruelle jalousie, qui, en donnant encore de nouvelles lumières à son esprit, déjà extrêmement éclairé et habile par lui-même, lui fit enfin trouver le moyen de ruiner sa belle-fille auprès du Pape, et de rentrer dans sa première faveur. Ma nomination tomba justement dans le temps où celle de Mme la princesse de Rossane était la plus forte ; et il parut, en cette occasion, que la fortune voulût réparer la perte que j'avais faite en la personne de Pancirolle : c'est le seul endroit de ma vie où je l'ai trouvée favorable. Je vous ai dit ailleurs les raisons pour lesquelles j'avais lieu de croire que Mme la princesse de Rossane me le pourrait être, et sans comparaison davantage que la signora Olympia, qui ne faisait rien qu'à force d'argent, et vous croyez aisément qu'il n'eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau.

L’abbé Charrier trouva à Rome tout ce que j’y avais espéré de Mme de Rossane, et le premier avis qu’elle lui donna fut de se défier au dernier point de l’ambassadeur, qui joignait aux ordres secrets que la cour lui avait donnés contre moi, la passion effrénée qu’il avait lui-même pour la pourpre. L’abbé Charrier profita très habilement de cet avis, car il joua toujours l’ambassadeur en lui témoignant une confiance abandonnée, et en lui faisant voir, en même temps, la promotion très éloignée. La haine que le Pape avait conservée depuis longtemps pour la personne de M. le cardinal Mazarin, contribua à ce jeu, et l’intérêt de monsignor Chigi, secrétaire d’Etat, qui a été depuis le pape Alexandre VII, y concourut aussi avec beaucoup d’effet. Il était assuré du chapeau pour la première promotion, et il n’oublia rien de ce qui la pouvait avancer. Monsignor Azolini, qui était secrétaire des brefs et qui avait été attaché à Pancirolle, avait hérité de son mépris pour le Cardinal et de sa bonne volonté pour moi. Ainsi M. le bailli de Valençay fut amusé ; et il ne fut même averti de la promotion qu’après qu’elle fut faite. Le pape Innocent m’a dit qu’il savait, de science certaine, qu’il avait dans sa poche la lettre du Roi pour la révocation de ma nomination, avec ordre toutefois de ne la pas rendre que dans la dernière nécessité et à l’entrée du consistoire où les cardinaux seraient déclarés ; et l’abbé Charrier m’avait dépêché deux courriers pour me donner le même avis. Ce qui est constant est ce que j’ai su depuis par Champfleury, capitaine des gardes de Monsieur le Cardinal, qu’aussitôt qu’il eut reçu la nouvelle de ma promotion, qu’il apprit à Saumur, il lui commanda, à lui Champfleury, d’aller chez la Reine en diligence, et de la conjurer de sa part de se contraindre et d’en faire paraître de la joie.

Je ne puis m’empêcher, en cet endroit, de rendre honneur à la vérité, et de faire justice à mon imprudence, qui faillit à me faire perdre le chapeau. Je m’imaginai, et très mal à propos, qu’il n’était pas de la dignité du poste où j’étais de l’attendre, et que ce petit délai de trois ou quatre mois que Rome fut obligée

de prendre, pour régler une promotion de seize sujets, n'était pas conforme aux paroles qu'elle m'avait données, ni aux recherches qu'elle m'avait faites. Je me fâchai, et j'écrivis une lettre offensive à l'abbé Charrier, sur un ton qui n'était assurément ni du bon sens ni de la bienséance. C'est la pièce la plus passable, pour le style, de toutes celles que j'aie jamais faites ; je l'ai cherchée pour l'insérer ici, et je ne l'ai pu trouver. La sagesse de l'abbé Charrier, qui la supprima à Rome, fit qu'elle me donna de l'honneur par l'événement, parce que tout ce qui est haut et audacieux est toujours justifié, et même consacré par le succès. Il ne m'empêcha pas d'en avoir une véritable honte ; je la conserve encore, et il me semble que je répare, en quelque façon, ma faute en la publiant. Je reprends le fil de ma narration.

J'en étais demeuré, ce me semble au 16 février de l'année 1652.

Il y eut, le lendemain 17, une assemblée des chambres, dans laquelle vous verrez, à mon avis, plus que suffisamment, comme dans un tableau raccourci, ce qui se passa dans toutes celles qui furent même assez fréquentes depuis ce jour jusqu'au premier d'avril. Monsieur y prit d'abord la parole pour représenter à la Compagnie que la lettre du Roi, qui y avait été lue le 15 et qui le taxait de donner la main à l'entrée des ennemis dans le royaume, ne pouvait être que l'effet des calomnies dont on le noircissait dans l'esprit de la Reine ; que les gens de guerre que M. de Nemours amenait étaient des Allemands, auxquels l'on ne pouvait pas donner ce nom. Voilà ce qui occupa proprement toutes les assemblées dont je vous viens de parler. Le président Le Bailleul qui présidait, les commençant presque toutes par l'exagération de la nécessité de délibérer sur la lettre de Sa Majesté, les gens du Roi concluant toujours à commander aux communes de courre sus aux troupes de M. de Nemours, et Monsieur ne se lassant point de soutenir qu'elles n'étaient point espagnoles, et qu'après la déclaration qu'il faisait, qu'aussitôt que le Cardinal serait hors du royaume, elles se mettraient à la

solde du Roi, il était fort superflu d'opiner sur leur sujet. Cette contestation recommençait presque tous les jours, même à différentes reprises ; et il est vrai, comme je vous le viens de dire, que Monsieur en éluda toujours la délibération. Mais il est vrai aussi que ce faux avantage l'amusa, et qu'il fut si aise d'avoir ce qu'on lui avait soutenu qu'il n'aurait pas, qu'il ne voulut pas seulement examiner si ce qu'il avait lui suffisait : c'est-à-dire qu'il ne distingua pas assez entre la connivence et la déclaration du Parlement. Le président de Bellièvre lui dit très sagement, douze ou quinze jours après la conversation dont je vous viens de parler, que lorsque l'on a à combattre l'autorité royale... peut être très pernicieuse par l'événement ; il lui expliqua ce *dictum* très sensément. Vous en voyez la substance d'un coup d'œil.

Hors la contestation dont je viens de vous rendre compte, dans laquelle il y eut toujours quelque grain de ce contradictoire que je vous ai tant de fois expliqué, il n'y eut rien dans toutes ces assemblées de chambres qui soit digne, à mon sens, de votre curiosité. L'on lut, en quelques-unes, les réponses que la plupart des parlements de France firent, en ce temps-là, à celui de Paris, toutes conformes à ses intentions, en ce qu'ils lui donnaient part des arrêts qu'ils avaient rendus contre le Cardinal. L'on employa les autres à pourvoir à la conservation des fonds destinés au paiement des rentes de l'Hôtel de Ville et des gages des officiers. L'on résolut, dans celle du 13 mars, de faire, sur ce sujet, une assemblée des cours souveraines dans la chambre de Saint-Louis. Je ne me trouvai à aucune de celles qui furent faites depuis le premier mars, et parce que le cérémonial romain ne permet pas aux cardinaux de se trouver en aucune cérémonie publique jusqu'à ce qu'ils aient reçu le bonnet, et parce que, cette dignité ne donnant aucun rang au Parlement que lorsque l'on y suit le Roi, la place que je n'y pouvais avoir en son absence que comme coadjuteur, qui est au-dessous de celle des ducs et pairs, ne se fût pas bien accordée avec les prééminences de la pourpre. Je vous avoue que j'eus une joie sensible d'avoir un prétexte et même une raison de ne me plus trouver à ces assem-

blées, qui, dans la vérité, étaient devenues des cohues, non pas seulement ennuyeuses, mais insupportables. Je vous ferai voir que, dans la suite, elles n'eurent pas beaucoup plus d'agrément, après que j'aurai touché, le plus légèrement qui me sera possible, un petit détail qui concerne Paris, et quelque chose en général de ce qui regarde la Guyenne.

Vous vous pouvez ressouvenir que je vous ai parlé de M. de Chavigny dans le second volume de cet ouvrage, et que je vous ai dit qu'il se retira en Touraine un peu après que le Roi eût été déclaré majeur. Il ne trouva pas le secret de s'y savoir ennuyer, mais il s'y ennuya beaucoup en récompense, et au point qu'il revint à Paris aussitôt qu'il en eut un prétexte ; et ce prétexte fut la nécessité, qu'il trouva dans les avis que M. de Gaucourt lui donna, de remédier aux cabales que je faisais auprès de Monsieur, contre les intérêts de Monsieur le Prince. Ce M. de Gaucourt était homme de grande naissance, car il était de la maison de ces puissants et anciens comtes de Clermont en Beauvaisis, si fameux dans nos histoires. Il avait de l'esprit et du savoir-faire ; mais il s'était trop érigé en négociateur, ce qui n'est pas toujours la meilleure qualité pour la négociation. Il était attaché à Monsieur le Prince ; il avait à Paris sa principale correspondance ; et son principal soin fut, au moins à ce qui m'en parut, de me ruiner dans l'esprit de Monsieur. Comme il n'y trouva pas facilité, il eut recours à M. de Chavigny, qui revint à Paris en diligence, ou par cette raison, ou sous ce prétexte. M. de Rohan, qui y arriva dans ce temps-là, très satisfait de la défense d'Angers, quoiqu'elle eût été fort médiocre, se joignit à eux pour ce même effet. Ils m'attaquèrent en forme, comme fauteur couvert du Mazarin ; et cependant que leurs émissaires gagnaient ceux de la lie du peuple qu'ils pouvaient corrompre par argent, ils n'oublièrent rien pour ébranler Monsieur par leurs calomnies, qui étaient appuyées de toute l'intrigue du cabinet, dans laquelle Raray, Beloy et Goulas, partisans de Monsieur le Prince, n'étaient pas ignorants.

J'éprouvai, en cette rencontre, que les plus habiles courtisans peuvent être de fort grosses dupes, quand ils se fondent trop sur leurs conjectures. Celles que ces messieurs tirèrent de ma promotion au cardinalat furent que je n'avais obtenu le chapeau que par le moyen des grands engagements que j'avais pris avec la cour. Ils agirent sur ce principe ; ils me déchirèrent auprès de Monsieur sur ce titre. Comme il en savait la vérité, il s'en moqua. Ils m'établirent dans son esprit au lieu de m'y perdre ; parce qu'en fait de calomnie, tout ce qui ne nuit pas sert à celui qui est attaqué ; et vous allez voir le piège que les attaquants se tendirent à eux-mêmes en cette occasion. Je disais un jour à Monsieur que je ne concevais pas comme il ne se lassait point de toutes les sottises que l'on lui disait tous les jours contre moi, sur le même ton, et il me répondit en ces propres termes : « Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître, tous les matins, la méchanceté des gens couverte du nom de zèle, et, tous les soirs, leur sottise déguisée en pénétration ? » Je dis à Monsieur que je recevais cette parole avec respect, et comme une grande et belle leçon pour tous ceux qui avaient l'honneur d'approcher des grands princes.

Ce que les serviteurs de Monsieur le Prince faisaient contre moi, parmi le peuple, faillit à me coûter plus cher. Ils avaient des criailleurs à gages, qui m'étaient plus incommodes, en ce temps-là, qu'ils ne l'avaient été auparavant, parce qu'ils n'osaient paraître devant la nombreuse suite de gentilshommes et de livrée qui m'accompagnait. Comme je n'avais pas encore reçu le bonnet, que les cardinaux français ne prennent que de la main du Roi, à qui le camérier du Pape est dépêché pour cet effet, je ne pouvais plus marcher en public qu'incognito, selon les règles du cérémonial ; et ainsi, lorsque j'allais au Luxembourg, c'était toujours dans un carrosse gris et sans livrée, et je montais même dans le cabinet des livres par le petit degré, qui répond dans la galerie, afin d'éviter et le grand escalier et le grand appartement. Un jour que j'y étais avec Monsieur, Bruneau y entra tout effaré, pour m'avertir qu'il y avait dans la cour une assem-

blée de deux ou trois cents de ces criailleurs, qui disaient que je trahissais Monsieur et qu'ils me tueraient.

Monsieur me parut consterné à cette nouvelle. Je le remarquai, et l'exemple du maréchal de Clermont, assommé entre les bras du Dauphin, qui, tout au plus, ne pouvait pas avoir eu plus de peur que j'en voyais à Monsieur, me revenant dans l'esprit, je pris le parti que je crus le plus sûr, quoiqu'il parût le plus hasardeux, parce que je ne doutai point que la moindre apparence que Son Altesse Royale laisserait échapper à sa frayeur ne me fît assassiner ; et parce que je doutai encore moins que l'appréhension de déplaire à ceux qui criaient contre le Mazarin, dont il redoutait le murmure jusqu'au ridicule, jointe à son naturel, qui craignait tout, ne lui en fît donner beaucoup plus qu'il n'en fallait pour me perdre. Je lui dis que je le suppliais de me laisser faire, et qu'il verrait, dans peu, quel mépris l'on devait faire de ces canailles achetées à prix d'argent. Il m'offrit ses gardes, mais d'une manière à me faire connaître que je lui faisais fort bien ma cour de ne les pas accepter. Je descendis, quoique M. le maréchal d'Etampes se fût jeté à genoux devant moi pour m'en empêcher, je descendis, dis-je, avec MM. de Châteaurenault et d'Hacqueville, qui étaient seuls avec moi, et j'allai droit à ces séditieux, en leur demandant qui était leur chef. Un gueux d'entre eux, qui avait une vieille plume jaune à son chapeau, me répondit insolemment : « C'est moi. » Je me tournai du côté de la rue de Tournon, en disant : « Gardes de la porte, que l'on me pende ce coquin à ces grilles. » Il me fit une profonde révérence ; il me dit qu'il n'avait pas cru manquer au respect qu'il me devait ; qu'il était venu seulement avec ses camarades pour me dire que le bruit courait que je voulais mener Monsieur à la cour et le raccommoder avec le Mazarin ; qu'ils ne le croyaient pas ; qu'ils étaient mes serviteurs et prêts à mourir pour mon service, pourvu que je leur promisse d'être toujours bon frondeur. Ils m'offrirent de m'accompagner ; mais je n'avais pas besoin de cette escorte pour le voyage que j'avais résolu, comme vous l'allez voir. Il n'était pas au moins fort long,

car Mme de La Vergne, mère de Mme de Lafayette et qui avait épousé en secondes noces le chevalier de Sévigné, logeait où loge présentement madame sa fille.

Cette Mme de La Vergne était honnête femme dans le fond, mais intéressée au dernier point et plus susceptible de vanité pour toute sorte d'intrigue, sans exception, que femme que j'aie jamais connue. Celle dans laquelle je lui proposai, ce jour-là, de me rendre de bons offices, était d'une nature à effaroucher d'abord une prude. J'assaisonnai mon discours de tant de protestations de bonnes intentions et d'honnêtetés, qu'il ne fut pas rebuté ; mais aussi ne fut-il reçu que sous les promesses solennelles que je fis de ne prétendre jamais qu'elle étendît les offices que je lui demandais au-delà de ceux que l'on peut rendre en conscience, pour procurer une bonne, chaste, pure, simple et sainte amitié. Je m'engageai à tout ce que l'on voulut. L'on prit mes paroles pour bonnes, et l'on se sut même très bon gré d'avoir trouvé une occasion toute propre à rompre, dans la suite, le commerce que j'avais avec Mme de Pommereux, que l'on ne croyait pas si innocent. Celui dans lequel je demandais que l'on me servît ne devait être que tout spirituel et tout angélique ; car c'était celui de Mlle de La Loupe, que vous avez vue depuis sous le nom de Mme d'Olonne. Elle m'avait fort plu quelques jours auparavant, dans une petite assemblée qui s'était faite dans le cabinet de Madame ; elle était jolie, elle était précieuse par son air et par sa modestie. Elle logeait tout proche de Mme de La Vergne ; elle était amie intime de mademoiselle sa fille ; elle avait même percé une porte par laquelle elles se voyaient sans sortir du logis. L'attachement que M. le chevalier de Sévigné avait pour moi, l'habitude que j'avais dans sa maison, ce que je savais de l'adresse de sa femme, contribuèrent beaucoup à mes espérances. Elles se trouvèrent fort vaines par l'événement ; car bien que l'on ne m'arrachât pas les yeux, bien que l'on ne m'étouffât pas à force de m'interdire les soupirs, bien que je m'aperçusse, à de certains airs, que l'on n'était pas fâché de voir la pourpre soumise, tout armée et tout éclatante

qu'elle était, l'on se tint toujours sur un pied de sévérité, ou plutôt de modestie, qui me lia la langue, quoiqu'elle fût assez libertine, et qui doit étonner ceux qui n'ont point connu Mlle de La Loupe, et qui n'ont ouï parler que de Mme d'Olonne. Cette historiette, comme vous voyez, n'est pas trop à l'honneur de ma galanterie. Je passe, pour un moment, aux affaires de Guyenne.

Comme je fais profession de ne vous rendre compte précisément que de ce que j'ai vu moi-même, je ne toucherai ce qui se passa en ce pays-là que fort légèrement, et simplement autant qu'il est nécessaire de le faire pour vous faire mieux entendre ce qui y a eu du rapport du côté de Paris. Je ne vous puis pas même assurer si je serai bien juste dans le peu que je vous en dirai, parce que je n'en parlerai que sur des mémoires qui peuvent ne l'être pas eux-mêmes. J'ai fait tout ce qui a été en moi pour tirer de Monsieur le Prince le détail de ses actions de guerre, dont les plus petites ont toujours été plus grandes que les plus héroïques des autres hommes, et ce serait avec une joie sensible que j'en relèverais et honorerais cet ouvrage. Il m'avait promis de m'en donner un extrait, et il l'aurait fait, à mon sens, si l'inclination et la facilité qu'il a à faire des merveilles n'étaient égalées par l'aversion et par la peine qu'il a à les raconter.

Je vous ai dit que M. le comte d'Harcourt commandait les armes du Roi en Guyenne, et qu'il y avait les troupes de l'Europe les plus aguerries. Toutes celles de Monsieur le Prince étaient de nouvelles levées, à la réserve de ce que M. de Marsin avait amené de Catalogne, qui ne faisaient pas un corps assez considérable pour se pouvoir opposer à celles du Roi. Monsieur le Prince, à le bien prendre, soutint les affaires par sa seule personne. Vous avez vu ci-dessus qu'il s'était saisi de Saintes. Il laissa, pour y commander, M. le prince de Tarente. Il retourna en Guyenne et il se campa auprès de Bourg. Le comte d'Harcourt l'y suivit et détacha le chevalier d'Aubeterre pour le reconnaître. Ce chevalier fut poussé par le régiment de Balthazar, qui donna le temps à Monsieur le Prince de se poster sur

une hauteur, où il fit paraître son corps si grand, quoiqu'il fut très petit, que le comte d'Harcourt ne l'y osa attaquer. Il se retira à Libourne après cette action, qui fut d'un très grand capitaine. Il y laissa quelque infanterie et il alla à Bergerac, place fameuse par les guerres de la religion, et il fit travailler à en relever les fortifications. M. de Saint-Luc, lieutenant de Roi en Guyenne, crut qu'il pourrait surprendre M. le prince de Conti, qui était logé avec de nouvelles troupes à Caudecoste près d'Agen ; et il s'avança de ce côté-là avec deux mille hommes de pied et sept cents chevaux, composés des meilleurs qui fussent dans l'armée du Roi. Il fut surpris lui-même par Monsieur le Prince, qui fut averti de son dessein et qu'il vit au milieu de ses quartiers, avant qu'il eût eu la première nouvelle de sa démarche. Il ne s'ébranla pas néanmoins ; il se posta sur une hauteur, à laquelle l'on ne pouvait aller que par un défilé. L'on passa presque tout le jour à escarmoucher, cependant que Monsieur le Prince attendait trois canons qu'il avait mandés d'Agen. Il en avait un pressant besoin ; car il n'avait en tout avec lui, en comptant les troupes de M. le prince de Conti, que cinq cents hommes de pied et deux mille chevaux, et tous gens de nouvelle levée. La faiblesse ne donne pas pour l'ordinaire la hardiesse ; celle de Monsieur le Prince fit plus en cette occasion, car elle lui donna de la vanité ; et c'est, je crois, la seule fois de sa vie qu'il en a eu. Il se ressouvint que la frayeur que sa présence pourrait inspirer aux ennemis les pourrait ébranler. Il leur renvoya quelques prisonniers qui leur rapportèrent qu'il était là en personne. Il les chargea en même temps ; ils plièrent d'abord, et l'on peut dire qu'il les renversa moins par le choc de ses armes que par le bruit de son nom. La plupart de l'infanterie se jeta dans Miradoux, où elle fut assiégée incontinent. Les régiments de Champagne et de Lorraine, que Monsieur le Prince ne voulait recevoir qu'à discrétion, défendirent cette méchante place avec une valeur incroyable, et ils donnèrent le temps à M. le comte d'Harcourt de la secourir. Monsieur le Prince envoya son artillerie et ses bagages à Agen ; il mit des garnisons dans quelques petites places qui pouvaient incommoder les ennemis ; et en-

suite, il se rendit lui-même à Agen, ayant avec lui MM. de La Rochefoucauld, de Marsin et de Montespan, pour observer les desseins de M. le comte d'Harcourt, qui laissa, de son côté, quelques-unes de ses troupes au siège de Staffort, ce me semble, et de Laplume, et qui, avec les autres, fit attaquer quelques fortifications que l'on avait commencées à l'un des faubourgs d'Agen, par MM. de Lillebonne, chevalier de Créquy et Coudray-Montpensier. Ils se signalèrent à cette attaque, qui fut faite en présence de Monsieur le Prince ; mais ils furent repoussés avec une vigueur extraordinaire et le comte d'Harcourt s'alla consoler de sa perte par la prise de ces deux ou trois petites places dont je vous ai parlé ci-dessus.

Monsieur le Prince, qui avait fait le dessein de revenir à Paris, pour les raisons que je vous vais dire, se résolut de laisser, pour commander en Guyenne, M. le prince de Conti, et M. de Marsin, en qualité de lieutenant général sous monsieur son frère ; mais il crut qu'il serait à propos, avant qu'il partît, qu'il s'assurât tout à fait d'Agen, qui était, à la vérité, déclaré pour lui, mais qui, n'ayant point de garnison, pouvait à tout moment changer de parti. Il gagna les jurats, qui consentirent qu'il fît entrer dans la ville le régiment de Conti. Le peuple, qui ne fut pas du sentiment de ces magistrats, se souleva et il fit des barricades. Monsieur le Prince m'a dit qu'il courut plus de fortune, en cette occasion, qu'il n'en aurait couru dans une bataille. Je ne me ressouviens pas du détail, et ce que je m'en puis remettre est que MM. de La Rochefoucauld, de Marcillac et de Montespan haranguèrent dans l'Hôtel de Ville et qu'ils calmèrent la sédition, à la satisfaction de Monsieur le Prince. Je reviens à son voyage.

MM. de Rohan, de Chavigny et de Gaucourt le pressaient, par tous les courriers, de ne pas s'abandonner si absolument aux affaires des provinces qu'il ne songeât à celle de la capitale, qui était en tout sens la capitale. M. de Rohan se servit de ce mot dans une de ses lettres que je surpris. Ces messieurs étaient

persuadés que je rompais toutes leurs mesures auprès de Monsieur, qui, à la vérité, rejetait tout ce qu'il ne voulait pas faire pour les intérêts de Monsieur le Prince, sur les ménagements que le poste où j'étais à Paris l'obligeait d'avoir pour moi. Il m'a confessé quelquefois, en parlant à moi-même, qu'il se servait de ce prétexte, en de certaines occasions ; et il y en eut-même où il me força, à force de m'en persécuter, à donner des apparences qui pussent confirmer ce qu'il leur voulait persuader. Je lui représentai plusieurs fois qu'il ferait tant par ses journées, qu'il obligerait Monsieur le Prince de venir à Paris, qui était de toutes les choses du monde, celle qu'il craignait le plus. Mais comme le présent touche toujours, sans comparaison, davantage les âmes faibles que l'avenir même le plus proche, il aimait mieux s'empêcher de croire que Monsieur le Prince pût faire ce voyage dans quelque temps, que de se priver du soulagement qu'il trouvait, dans le moment même, à rejeter sur moi les murmures et les plaintes que ses ministres lui faisaient sur mille choses, à tous les instants. Ces ministres, qui se trouvèrent bien plus fatigués que satisfaits de ses méchantes défaites, pressèrent Monsieur le Prince, au dernier point, d'accourir lui-même au besoin pressant, et leur instances furent puissamment fortifiées par les nouvelles qu'il reçut en même temps de M. de Nemours, qu'il est bon de traiter un peu en détail.

M. de Nemours entra, en ce temps-là, sans aucune résistance, dans le royaume, toutes les troupes du Roi étant divisées ; et quoique M. d'Elbeuf et MM. d'Aumont, Digby et de Vaubecourt en eussent à droite, à gauche, il pénétra jusqu'à Mantes et il y passa la Seine sur le pont, qui lui fut livré par M. le duc de Lude, gouverneur de la ville et mécontent de la cour parce que l'on avait ôté les sceaux à son beau-père. Il campa à Houdan, et il vint à Paris avec M. de Tavannes, qui commandait ce qu'il avait conservé des troupes de Monsieur le Prince, et Clinchamp, qui était officier général dans les étrangers.

Voilà le premier faux pas que cette armée fit ; car si elle eût marché sans s'arrêter et que M. de Beaufort l'eût jointe avec les troupes de Monsieur, comme il la joignit depuis, elle eût passé la Loire sans difficulté et eût fort embarrassé la marche du Roi. Tout contribua à ce retardement : l'incertitude de Monsieur, qui ne se pouvait déterminer pour l'action, même dans les choses les plus résolues ; l'amour de Mme de Montbazon, qui amusait à Paris M. de Beaufort ; la puérilité de M. de Nemours, qui était bien aise de montrer son bâton de général à Mme de Châtillon ; et la fausse politique de Chavigny, qui croyait qu'il serait beaucoup plus maître de l'esprit de Monsieur, quand il lui éblouirait les yeux par ce grand nombre d'écharpes de couleurs toutes différentes : ce fut le terme dont il se servit en parlant à Croissy, qui fut assez imprudent pour me le redire, quoiqu'il fût beaucoup plus dans les intérêts de Monsieur le Prince que dans les miens. Je ne tins pas le cas secret à Monsieur, qui en fut fort piqué. Je pris ce temps pour le supplier de trouver bon que je fisse voir, en sa présence, à ces messieurs, qu'ils n'étaient pas en état d'éblouir des yeux sans comparaison moins forts, en tout sens, que les siens. Comme il me voulut faire expliquer, l'on lui vint dire que MM. de Beaufort et de Nemours entraient dans sa chambre. Je l'y suivis, quoique ce ne fût pas ma coutume parce que je n'avais pas encore le bonnet ; et comme l'on entra en conversation publique, car il y avait du monde jusqu'à faire foule, je mis mon chapeau sur ma tête aussitôt qu'il eût mis le sien. Il le remarqua, et à cause de ce que je venais de lui dire, et à cause que je ne l'avais jamais voulu faire, quoiqu'il me le commandât toujours. Il en fut très aise, et il affecta d'entretenir la conversation plus d'une grosse heure, après laquelle il me prit en particulier et me ramena dans la galerie. Vous jugez bien qu'il fallait qu'il fût bien en colère ; car je crois qu'il y avait dans sa chambre plus de cinquante écharpes rouges, sans les isabelle. Cette colère dura tout le soir, car il me dit, le lendemain, que Goulas, secrétaire de ses commandements et intime de M. de Chavigny, étant venu lui dire, avec un grand empressement, que tous ces officiers étrangers prenaient de grands om-

brages des longues conversations que j'avais avec lui, il l'avait rebuté avec une fort grande aigreur, en lui disant : « Allez au diable, vous et vos officiers étrangers ; si ils étaient aussi bons frondeurs que le cardinal de Retz, ils seraient à leur poste, et ils ne s'amuseraient pas à ivrogner dans les cabarets de Paris. » Ils partirent enfin, et, en vérité, plus par mes instances que par celles de Chavigny, qui croyait toujours que je n'oubliais rien pour les retarder ; car Monsieur répara bientôt, même avec soin, ce qu'il avait laissé échapper dans la colère, parce qu'il lui convenait (au moins se l'imaginait-il ainsi) de me faire servir de prétexte, quelquefois à ce qu'il faisait, et presque toujours à ce qu'il ne faisait pas. Vous verrez quelle marche ces troupes prirent, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à Orléans dans ce même temps.

Il ne se pouvait pas que cette importante ville ne fût très dépendante de Monsieur, étant son apanage, et, de plus, ayant été quelque temps son plus ordinaire séjour. M. le marquis de Sourdis, de plus, qui en était gouverneur, était dans ses intérêts. Monsieur y avait envoyé, outre cela, M. le comte de Fiesque, pour s'opposer aux efforts que M. Le Gras, maître des requêtes, faisait pour persuader aux habitants d'ouvrir leurs portes au Roi, à qui, dans la vérité, elles eussent été d'une fort grande utilité. MM. de Beaufort et de Nemours, qui en voyaient encore de plus près la conséquence, parce qu'ils avaient pris leur marche de ce côté-là, écrivirent à Monsieur qu'il y avait dans la ville une faction très puissante pour la cour, et que sa présence y était très nécessaire. Vous croyez facilement qu'elle l'était encore beaucoup plus à Paris. Monsieur ne balança pas un moment, et tout le monde, sans exception, fut d'un même avis sur ce point. Mademoiselle s'offrit d'y aller : ce que Monsieur ne lui accorda qu'avec beaucoup de peine, par la raison de la bienséance, mais encore plus par celle du peu de confiance qu'il avait en sa conduite. Je me souviens qu'il me dit, le jour qu'elle prit congé de lui : « Cette chevalerie serait bien ridicule, si le bon sens de Mmes de Fiesque et de Frontenac ne la soutenait. » Ces deux

dames allèrent effectivement avec elle, aussi bien que M. de Rohan et MM. de Croissy et de Bermont, conseillers du Parlement. Patru disait, un peu trop librement, que comme les murailles de Jéricho étaient tombées au son des trompettes, celles d'Orléans s'ouvriraient au son des violons. M. de Rohan passait pour les aimer un peu trop violemment. Enfin tout ce ridicule réussit par la vigueur de Mademoiselle, qui fut à la vérité très grande ; car, quoique le Roi fût très proche avec des troupes, et que M. Molé, garde des sceaux et premier président, fût à la porte, qui demandait à entrer de sa part, elle passa l'eau dans un petit bateau ; elle obligea les bateliers, qui sont toujours en nombre sur le port, de démurer une petite poterne qui était demeurée fermée depuis fort longtemps, et elle marcha, avec le concours et l'acclamation du peuple, droit à l'Hôtel de Ville, où les magistrats étaient assemblés pour délibérer si l'on recevrait Monsieur le Garde des Sceaux. Vous pouvez croire qu'elle décida.

MM. de Beaufort et de Nemours la vinrent joindre aussitôt, et ils résolurent avec elle de se saisir ou de Lorris ou de Gien, qui sont de petites villes, mais qui ont toutes deux des ponts sur la rivière de Loire. Celui de Lorris fut vivement attaqué par M. de Beaufort ; mais il fut encore mieux défendu par M. de Turenne, qui venait de prendre le commandement de l'armée du Roi, qu'il partageait toutefois avec M. le maréchal d'Hocquincourt ; et celle de Monsieur fut obligée de quitter cette entreprise, après y avoir perdu le baron de Sirot, homme de réputation, et qui y servait de lieutenant général. Il se vantait, et je crois avec vérité, qu'il avait fait le coup de pistolet avec le grand Gustave, roi de Suède, et le brave Christian, roi de Danemark.

M. de Nemours, qui avait naturellement et aversion et mépris pour M. de Beaufort, quoique son beau-frère, se plaignit de sa conduite à Mademoiselle, comme si elle avait été cause de ce que le dessein sur Gien n'eût pas réussi. Ils eurent sur cela des

paroles dans l'antichambre de Mademoiselle, et un prétendu démenti que M. de Beaufort voulut assez légèrement, au moins à ce que l'on disait en ce temps-là, avoir reçu, produisit un prétendu soufflet, que M. de Nemours ne reçut aussi, à ce que j'ai ouï dire à des gens qui y étaient présents, qu'en imagination. C'était au moins un de ces soufflets problématiques dont il est parlé dans les Petites Lettres du Port-Royal. Mademoiselle accommoda, au moins en apparence, cette querelle, et après une grande contestation qui n'avait pas servi à en adoucir les commencements, il fut résolu que l'on irait à Montargis, poste important dans la conjoncture, parce que de là l'armée des princes, qui serait ainsi entre Paris et le Roi, pourrait donner la main à tout. M. de Nemours, qui souhaitait avec passion de pouvoir secourir Mouron, opiniâtra longtemps qu'il serait mieux d'aller passer la rivière de Loire à Blois, pour prendre par les derrières l'armée du Roi, qui, par la crainte d'abandonner trop pleinement les provinces de delà à celle de Monsieur, aurait encore plus de difficulté à se résoudre d'avancer vers Paris, qu'elle n'y en trouverait par l'obstacle que Montargis lui pourrait mettre. L'autre avis l'emporta dans le conseil de guerre, et par le nombre et par l'autorité de Mademoiselle, et j'ai ouï dire même aux gens du métier qu'il le devait emporter par la raison, parce qu'il eût été ridicule d'abandonner tout ce qui était proche de Paris aux forces du Roi, dont l'on voyait clairement que l'unique dessein était de s'en approcher, ou pour gagner la capitale ou pour l'ébranler. Chavigny en parla à Monsieur, en ces propres termes, en présence de Madame, qui me le redit le lendemain ; et je ne comprends pas sur quoi se sont pu fonder ceux qui se sont voulu imaginer qu'il y eût de la contestation sur cet article au Luxembourg. Monsieur n'eût pas manqué, si cela eût été, de me faire valoir ce qu'il n'eût pas déféré aux conseils des serviteurs de Monsieur le Prince. Ils furent tous du même sentiment ; et Goulas pestait même hautement contre la conduite de M. de Nemours, qui veut, ce disait-il, sauver Mouron et perdre Paris. Je reviens au voyage de Monsieur le Prince.

Je vous ai déjà dit que ceux qui agissaient pour ses intérêts, auprès de Monsieur, le pressaient de revenir à Paris, et que leurs instances furent fortement appuyées par la nécessité qu'il crut à soutenir, ou plutôt à réparer, par sa présence, ce que l'incapacité et la mésintelligence de MM. de Beaufort et de Nemours diminuaient du poids que la valeur et l'expérience des troupes qu'ils commandaient devaient donner à leur parti. Comme Monsieur le Prince avait à traverser presque tout le royaume, il lui fut nécessaire de tenir sa marche extrêmement couverte. Il ne prit avec lui que MM. de La Rochefoucauld, de Marcillac, le marquis de Lévy, Guitaut, Chavagnac, Gourville et un autre, du nom duquel je ne me souviens pas. Il passa, avec une extrême diligence, le Périgord, le Limousin, l'Auvergne et le Bourbonnais. Il fut manqué de peu, auprès de Châtillon-sur-Loire, par Sainte-Maure, pensionnaire du Cardinal, qui le suivit avec deux cents chevaux, sur un avis que quelqu'un, qui avait reconnu Guitaut, en donna à la cour. Il trouva dans la forêt d'Orléans quelques officiers de ses troupes, qui étaient en garnison à Lorris, et il fut reçu de toute l'armée avec toute la joie que vous vous pouvez imaginer. Il dépêcha Gourville à Monsieur, pour lui rendre compte de sa marche et pour l'assurer qu'il serait à lui dans trois jours. Les instances de toute l'armée, fatiguée jusqu'à la dernière extrémité de l'ignorance de ses généraux, l'y retinrent davantage ; et, de plus, il n'a jamais eu peine à demeurer dans les lieux où il a pu faire de grandes actions. Vous en allez voir une des plus belles de sa vie.

Il parut, au premier pas que Monsieur le Prince fit dès qu'il eut joint l'armée, que l'avis de M. de Nemours, duquel je vous ai parlé ci-dessus, n'était pas le bon ; car il marcha droit à Montargis, qu'il prit sans coup férir, Mondreville, qui s'était jeté dans le château avec huit ou dix gentilshommes et deux cents hommes de pied, l'ayant rendu d'abord. Il y laissa quelque garnison, et il marcha, sans perdre un moment, droit aux ennemis, qui étaient dans des quartiers séparés. Le Roi était à Gien, M. de Turenne

avait son quartier général à Briare, et celui de M. d’Hocquincourt était à Bléneau.

Comme Monsieur le Prince sut que les troupes du dernier étaient dispersées dans les villages, il s’avança vers Châteaurenard ; il tomba, comme un foudre, au milieu de tous ces quartiers. Il tailla en pièces tout ce qui était de cavalerie de Maignas, de Roquépine, de Beaujeu, de Bourlemont et de Moret, qui essayaient de gagner le logement des dragons, comme il leur avait été ordonné ; mais trop tard. Il força ensuite, l’épée à la main, le quartier même des dragons, pendant que Tavannes traitait de même celui des Cravattes. Il poussa les fuyards jusqu’à Bléneau, où il trouva M. d’Hocquincout en bataille, avec sept cents chevaux, qui chargea avec vigueur les gens de Monsieur le Prince, qui, dans l’obscurité de la nuit, s’étaient égarés et divisés, et qui, de plus, malgré les efforts de leurs commandants, s’amusaient à piller un village. Monsieur le Prince les rallia et les remit en bataille, à la vue des ennemis, quoiqu’ils fussent bien plus forts que lui, et quoiqu’il fût obligé, par la grande résistance qu’il trouva, de tenir bride en main à la première charge, dans laquelle il eut un cheval tué sous lui. Il les chargea avec tant de vigueur, à la seconde, qu’il les renversa pleinement, et au point qu’il ne fut plus au pouvoir de M. d’Hocquincourt de les rallier. M. de Nemours fut fort blessé en cette occasion, et MM. de Beaufort, de La Rochefoucauld et de Tavannes s’y signalèrent. M. de Turenne, qui avait averti, dès le matin, le maréchal d’Hocquincourt que ses quartiers étaient trop séparés et trop exposés, et que M. d’Hocquincourt avait averti, le soir, que Monsieur le Prince venait à lui, M. de Turenne, dis-je, sortit de Briare ; il se mit en bataille auprès d’un village qui s’appelle, ce me semble, Ouzouer. Il jeta cinquante chevaux dans un bois qui se trouvait entre lui et les ennemis, et par lequel l’on ne pouvait passer sans défiler. Il les en retira aussitôt, pour obliger Monsieur le Prince à s’engager dans ce défilé, par l’opinion qu’il aurait que la retraite de ces cinquante maîtres eût été un signe d’effroi. Son stratagème lui réussit ; car Monsieur le Prince jeta

effectivement dans le bois trois ou quatre cents chevaux qui, à la sortie, furent renversés par M. de Turenne, et qui eussent eu peine à se retirer, si Monsieur le Prince n'eût fait avancer de l'infanterie, qui arrêta sur eux ceux qui les suivaient. M. de Turenne se posta sur une hauteur derrière ce bois, et il y mit son artillerie, qui tua beaucoup de gens de l'armée des princes, et entre autres Marey, frère du maréchal de Grancey, domestique de Monsieur, et qui servait de lieutenant général dans ses troupes. On demeura tout le reste du jour en présence, et, sur le soir, chacun se retira dans son camp. Il est difficile de juger qui eut plus de gloire en cette journée, ou de Monsieur le Prince ou de M. de Turenne. L'on peut dire, en général, qu'ils y firent tous deux ce que les deux plus grands capitaines du monde y pouvaient faire. M. de Turenne y sauva la cour, qui, à la nouvelle de la défaite de M. d'Hocquincourt, fit charger son bagage, sans savoir précisément où il pourrait être reçu ; et M. de Senneterre m'a dit depuis, plusieurs fois, que c'est le seul endroit où il ait vu la Reine abattue et affligée. Il est constant que si M. de Turenne n'eût soutenu l'affaire par sa grande capacité, et si son armée eût eu le sort de celle de M. d'Hocquincourt, il n'y eût pas eu une ville qui n'eût fermé les portes à la cour. Le même M. de Senneterre ajoutait que la Reine le lui avait dit ce jour-là en pleurant.

L'avantage de Monsieur le Prince sur le maréchal d'Hocquincourt ne fut pas à beaucoup près d'une si grande utilité à son parti, parce qu'il ne le poussa pas dans les suites jusqu'où sa présence l'eût vraisemblablement porté, si il fût demeuré à l'armée. Vous verrez ce qui s'y passa en son absence, après que je vous aurai rendu compte et du premier effet du voyage de Monsieur le Prince à Paris, et d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Vous avez vu, ci-dessus, que Monsieur le Prince avait envoyé Gourville à Monsieur, aussitôt qu'il eut joint l'armée, pour lui dire qu'il serait dans trois jours à Paris. Cette nouvelle fut un

coup de foudre pour Monsieur. Il m'envoya quérir aussitôt, et il s'écria en me voyant : « Vous me l'aviez bien dit, quel embarras ! quel malheur ! nous voilà pis que jamais. » J'essayai de le remettre, mais il me fut impossible ; et tout ce que j'en pus tirer fut qu'il ferait bonne mine et qu'il cacherait son sentiment à tout le monde, avec le même soin avec lequel il l'avait déguisé à Gourville. Il s'acquitta très exactement de sa parole, car il sortit du cabinet de Madame avec le visage du monde le plus gai.

Il publia la nouvelle avec de grandes démonstrations de joie, et il ne laissa pas de me commander, un quart d'heure après, de ne rien oublier pour troubler la fête, c'est-à-dire pour essayer de mettre de choses en état d'obliger Monsieur le Prince à ne faire que fort peu de séjour à Paris. Je le suppliai de ne me point donner cette commission, « laquelle, Monsieur, lui dis-je, n'est pas de votre service, pour deux raisons, dont la première est que je ne la puis exécuter qu'en donnant au Cardinal un avantage qui ne vous convient pas, et l'autre, que vous ne la soutiendrez jamais, de l'humeur dont il a plu à Dieu de vous faire. » Cette parole dite à un fils de France vous paraîtra sans doute peu respectueuse ; mais je vous supplie de considérer que Saint-Rémy, lieutenant de ses gardes, la lui avait dite à propos d'une bagatelle, deux ou trois jours avant ; que Monsieur avait trouvé l'expression plaisante, et qu'il la redisait, depuis ce jour-là, à toute occasion. Dans la vérité, elle n'était pas impropre pour celle dont il s'agissait, comme vous le verrez par la suite. La contestation fut assez forte, je résistai longtemps. Je fus obligé de me rendre et d'obéir. J'eus même plus de temps pour travailler à ce qu'il m'ordonnait que je n'avais cru ; car Monsieur le Prince, au-devant duquel Monsieur alla même jusqu'à Juvisy, le 1er avril, dans la croyance qu'il arriverait ce jour-là à Paris, n'y fut que le 11 ; de sorte que j'eus tout le loisir nécessaire pour ménager M. Le Fèvre, prévôt des marchands, qui me devait sa charge et qui était mon ami particulier. Il n'eut pas beaucoup de peine à persuader M. le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, qui était très bien intentionné pour la cour. Ils firent une

assemblée à l'Hôtel de Ville, dans laquelle ils firent résoudre que Monsieur le Gouverneur irait trouver Son Altesse Royale, pour lui dire qu'il paraissait à la Compagnie qu'il était contre ordre que l'on reçût Monsieur le Prince dans la ville, avant qu'il se fût justifié de la déclaration du Roi, qui avait été vérifiée au Parlement contre lui.

Monsieur, qui fut transporté de joie de ce discours, répondit que Monsieur le Prince ne venait que pour conférer avec lui de quelques affaires particulières, et qu'il ne séjournerait que vingt-quatre heures à Paris. Il me dit, aussitôt que le maréchal fut sorti de sa chambre : « Vous êtes un galant homme, *avete fatto polito*. Chavigny sera bien attrapé. » Je lui répondis, sans balancer : « Je ne vous ai jamais, Monsieur, si mal servi ; souvenez-vous, s'il vous plaît, de ce que je vous dis aujourd'hui. » M. de Chavigny, qui apprit en même temps le mouvement de l'Hôtel de Ville et la réponse de Monsieur, lui en fit des réprimandes et des bravades, qui passèrent jusqu'à l'insolence et à la fureur. Il déclara à Monsieur que Monsieur le Prince était en état de demeurer sur le pavé tant qu'il lui plairait, sans être obligé d'en demander congé à personne. Il fit, par le moyen de Pesche, fameux séditieux, une troupe de cent ou cent vingt gueux, sur le Pont-Neuf, qui faillirent à piller la maison de M. Du Plessis-Guénégaud, et il effraya si fort Monsieur, qu'il l'obligea à faire une réprimande publique et au maréchal de L'Hôpital et au prévôt des marchands, parce qu'ils avaient enregistré dans le greffe de la Ville la réponse que Son Altesse Royale leur dit ne leur avoir faite qu'en particulier et qu'en confidence. Comme je voulus, le soir, insinuer à Monsieur que j'avais eu raison de ne lui pas conseiller ce qui s'était fait, il m'interrompit brusquement, en me disant ces propres paroles : « Il ne faut pas juger par l'événement. J'avais raison hier, vous l'avez aujourd'hui : que faire entre tous ces gens-ci ? » Il devait ajouter : « et avec moi ? » Je l'y ajoutai de moi-même ; car, comme je vis que, malgré toutes ces expériences, il continuait dans la même conduite qu'il avait mille fois condamnée, en me

parlant à moi-même, depuis que Monsieur le Prince fut allé en Guyenne, je me le tins pour dit, et je me résolus de demeurer, tout le plus qu'il me serait possible, dans l'inaction, qui n'est, à la vérité, jamais bien sûre avec de certaines gens, dans les temps qui sont fort troublés, mais que je me croyais nécessaire, et par les manières de Monsieur, que je ne pouvais redresser, et par la considération de l'état où je me trouvais dans le moment, que je vous supplie de me permettre que je vous explique un peu plus au long.

La vérité me force de vous dire qu'aussitôt que je fus cardinal, je fus touché des inconvénients de la pourpre, parce que j'avais fait peut-être plus de mille fois en ma vie réflexion que je l'avais trop été de l'éclat de la coadjutorerie. Une des sources de l'abus que les hommes font presque toujours de leur dignité est qu'ils s'en éblouissent d'abord qu'ils en sont revêtus, et l'éblouissement est cause qu'ils tombent dans les premières fautes, qui sont les plus dangereuses par une infinité de raisons. La hauteur que j'avais affectée dès que je fus coadjuteur me réussit, parce qu'il parut que la bassesse de mon oncle l'avait rendue nécessaire. Mais je connus clairement que sans cette considération, et même sans les autres assaisonnements que la qualité des temps, plutôt que mon adresse, me donna lieu d'y mettre, je connus, dis-je, clairement qu'elle n'eût pas été d'un bon sens, ou au moins qu'elle ne lui eût pas été attribuée. Les réflexions que j'avais eu le temps de faire sur cela m'obligèrent à y avoir une attention particulière à l'égard du chapeau, dont la couleur vive et éclatante fait tourner la tête à la plupart de ceux qui en sont honorés. La plus sensible, à mon opinion, et la plus palpable de ses illusions est la prétention de précéder les princes du sang, qui peuvent devenir nos maîtres à tous les instants, et qui, en attendant, le sont presque toujours, par leur considération, de tous nos proches. J'ai de la reconnaissance pour les cardinaux de ma maison, qui m'ont fait sucer avec le lait cette leçon par leur exemple ; et je trouvai une occasion assez heureuse de la débiter, le propre jour que je reçus la nou-

velle de ma promotion. Châteaubriant, dont vous avez déjà vu le nom dans la seconde partie de cette histoire, me dit, en présence d'une infinité de gens qui étaient dans ma chambre : « Nous ne saluerons plus les premiers, présentement » : ce qu'il disait, parce que, bien que je fusse très mal avec Monsieur le Prince et que je marchasse presque toujours fort accompagné, je le saluais, comme vous pouvez croire, partout où je le rencontrais, avec tout le respect qui lui était dû par tant de titres. Je lui répondis : « Pardonnez-moi, Monsieur, nous saluerons toujours les premiers, et plus bas que jamais. À Dieu ne plaise que le bonnet rouge me fasse tourner la tête au point de disputer le rang aux princes du sang. Il suffit à un gentilhomme d'avoir l'honneur d'être à leurs côtés. » Cette parole, qui a depuis, à mon sens, comme vous le verrez dans la suite, conservé en France le rang au chapeau par l'honnêteté de Monsieur le Prince et par son amitié pour moi ; cette parole, dis-je, fit un fort bon effet, et elle commença à diminuer l'envie : ce qui est le plus grand de tous les secrets.

Je me servis encore, pour cet effet, d'un autre moyen. MM. les cardinaux de Richelieu et Mazarin, qui avaient confondu le ministériat dans la pourpre, avaient attaché à celle-ci de certaines hauteurs qui ne conviennent à l'autre que quand elles sont jointes ensemble. Il eût été difficile de les séparer en ma personne, au poste où j'étais à Paris. Je le fis de moi-même, en y mettant des circonstances qui firent que l'on ne le pouvait attribuer qu'à ma modération ; et je déclarai ouvertement que je ne recevrais publiquement que les honneurs qui avaient toujours été rendus aux cardinaux de mon nom. Il n'y a que manière à la plupart des choses du monde. Je ne donnai la main à personne sans exception ; je n'accompagnai les maréchaux de France, les ducs et pairs, le chancelier, les princes étrangers, les princes bâtards, que jusqu'au haut de mon degré : tout le monde fut très content.

Le troisième expédient auquel je pensai fut de ne rien oublier de tout ce que la bienséance me pourrait permettre pour rappeler tous ceux qui s'étaient éloignés de moi dans les différentes partialités. Il ne se pouvait qu'ils ne fussent en bon nombre, parce que ma fortune avait été si variable et si agitée, qu'une partie des gens avait appréhendé d'y être enveloppée en de certains temps, et qu'une partie s'était opposée à mes intérêts en quelques autres. Ajoutez à ceux-là ceux qui avaient cru qu'ils pouvaient faire leur cour à mes dépens. Je vous ennuierais si j'entrais dans ce détail, et je me contenterai de vous dire que M. de Bercy vint chez moi à minuit ; que je vis M. de Novion chez le père don Carouges, chartreux ; que je vis, aux Célestins, M. le président Le Coigneux. Tout le monde fut ravi de se raccommoder avec moi, dans un moment où la mitre de Paris recevait un aussi grand éclat de la splendeur du bonnet. Je fus ravi de me raccommoder avec tout le monde, dans un instant où mes avances ne se pouvaient attribuer qu'à générosité. Je m'en trouvai très bien ; et la reconnaissance de quelques-uns de ceux auxquels j'avais épargné le dégoût du premier pas m'a payé plus que suffisamment de l'ingratitude de quelques autres. Je maintiens qu'il est autant de la politique que de l'honnêteté de ceux qui sont les plus puissants de soulager la honte des moins considérables, et de leur tendre la main, quand ils n'osent eux-mêmes la présenter.

La conduite que je suivis, avec application, sur ces différents chefs que je viens de vous marquer, convenait en plus d'une manière à la résolution que j'avais faite de rentrer, autant qu'il serait en mon pouvoir, dans le repos que les grandes dignités, que la fortune avait assemblées dans ma personne, pouvaient, ce me semblait, même assez naturellement, me procurer.

Je vous ai déjà dit que l'incorrigibilité, si j'ose ainsi parler, de Monsieur m'avait rebuté à un point que je ne pouvais plus seulement m'imaginer qu'il y eût le moindre fondement du monde à faire sur lui. Voici un incident qui vous fera connaître

que j'eusse été bien aveuglé si j'eusse été capable de compter sur la Reine.

Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit, sur la fin du second volume, d'une imprudence de Mlle de Chevreuse, à propos du personnage que je jouais de concert avec madame sa mère, à l'égard de la Reine. Elle en mit de part sa fille, contre mon sentiment, laquelle d'abord entendit très bien la raillerie ; et je me souviens même qu'elle prenait plaisir à me faire répéter la comédie de la Suissesse : c'est ainsi qu'elle appelait la Reine. Il arriva un soir qu'y ayant beaucoup de monde chez elle, quelqu'un montra une lettre qui venait de la cour et qui portait que la Reine était fort embellie. La plupart des gens se prirent à rire, et je ne sais, en vérité, pourquoi je ne fis pas comme les autres. Mlle de Chevreuse, qui était la personne du monde la plus capricieuse, le remarqua, et elle me dit qu'elle ne s'en étonnait pas, après ce qu'elle avait remarqué depuis quelque temps ; et ce qu'elle avait remarqué, s'imaginait-elle, était que j'avais beaucoup de refroidissement pour elle, et que j'avais même un commerce avec la cour, dont je ne lui disais rien. Je crus d'abord qu'elle se moquait, parce qu'il n'y avait pas seulement ombre d'apparence à ce qu'elle me disait ; et je ne connus qu'elle parlait tout de bon, qu'après qu'elle m'eut dit qu'elle n'ignorait rien de ce qu'un tel valet de pied de la Reine m'apportait tous les jours. Il est vrai qu'il y avait un valet de pied de la Reine ; qui, depuis quelque temps, venait très souvent chez moi ; mais il est vrai aussi qu'il ne m'apportait rien, et qu'il n'y venait que parce qu'il était parent d'un de mes gens. Je ne sais par quel hasard elle sut cette fréquentation ; je sais encore moins ce qui la put obliger à en tirer des conséquences. Enfin elle les tira ; elle ne put s'empêcher de murmurer et de menacer. Elle dit, en présence de Séguin, qui avait été valet de chambre de madame sa mère, et qui avait quelques charges chez le Roi ou chez la Reine, que je lui avais avoué mille fois que je ne concevais pas comme l'on eût pu être amoureux de cette Suissesse. Enfin elle fit si bien par ses journées, que la Reine eut vent que je l'avais traitée

de Suissesse, en parlant à Mlle de Chevreuse. Elle ne me l'a jamais pardonné, comme vous verrez par la suite ; et j'appris que ce mot obligeant était allé jusqu'à elle, justement trois ou quatre jours avant que Monsieur le Prince arrivât à Paris. Vous concevez aisément que cette circonstance, qui ne me marquait pas que j'eusse lieu d'espérer qu'il pût y avoir, à l'avenir, beaucoup de douceur pour moi à la cour, n'affaiblissait pas les pensées que j'avais déjà de sortir d'affaire. Le lieu de la retraite n'était pas trop affreux ; l'ombre des tours de Notre-Dame y pouvait donner du rafraîchissement, et le chapeau de cardinal la défendait encore du mauvais vent. J'en concevais les avantages, et je vous avoue qu'il ne tint pas à moi de les prendre. Il ne plut pas à la fortune. Je reviens à ma narration.

Le 11 avril, Monsieur le Prince arriva à Paris, et Monsieur fut au-devant de lui à une lieue de la ville.

Le 12, ils allèrent ensemble au Parlement. Monsieur prit la parole, d'abord qu'il fût entré, pour dire à la Compagnie qu'il amenait monsieur son cousin, pour l'assurer qu'il n'avait, ni n'aurait jamais d'autre intention que celle de servir le Roi et l'Etat ; qu'il suivrait toujours les sentiments de la Compagnie ; et qu'il offrait de poser les armes, aussitôt que les arrêts qui ont été rendus par elle contre le cardinal Mazarin eussent été exécutés. Monsieur le Prince parla ensuite sur le même ton, et il demanda même que la déclaration publique qu'il en faisait fût mise sur les registres.

M. le président Bailleul lui répondit que la Compagnie recevait toujours à honneur de le voir en sa place ; mais qu'il ne lui pouvait dissimuler la sensible douleur qu'elle avait de lui voir les mains teintes du sang des gens du Roi, qui avaient été tués à Bléneau. Un vent s'éleva à ce mot, du côté des bancs des Enquêtes, qui faillit à étouffer, par ses impétuosités, le pauvre président Bailleul : cinquante ou soixante voix le désavouèrent d'une volée, et je crois qu'elles eussent été suivies de beaucoup

d'autres, si M. le président de Nesmond n'eût interrompu et apaisé la cohue, par la relation qu'il fit des remontrances qu'il avait portées, par écrit, au Roi, à Sully, avec les autres députés de la Compagnie. Elles furent très fortes et très vigoureuses contre la personne et contre la conduite du Cardinal. Le Roi leur fit répondre, par Monsieur le Garde des Sceaux, qu'il les considérerait, après que la Compagnie lui aurait envoyé les informations sur lesquelles il voulait juger lui-même. Les gens du Roi entrèrent dans ce moment, et ils présentèrent une déclaration et une lettre de cachet qui portait cet ordre au Parlement, avec celui d'enregistrer, sans délai, la déclaration par laquelle il était sursis à celle du 6 de septembre et aux arrêts donnés contre Monsieur le Cardinal.

Les gens du Roi, qui furent appelés aussitôt, conclurent, après une fort grande invective contre le Cardinal, à de nouvelles remontrances pour représenter au Roi l'impossibilité où la Compagnie se trouvait d'enregistrer cette déclaration, qui, contre toute sorte de règles et de formes, soumettait à de nouvelles procédures judiciaires, susceptibles de mille contredits et de mille reproches, la déclaration du monde la plus authentique et la plus revêtue de toutes les marques de l'autorité royale, et qui, par conséquent, ne pouvait être révoquée que par une autre déclaration qui fût aussi solennelle, et qui eût les mêmes caractères. Ils ajoutèrent qu'il fallait que les députés se plaignissent à Sa Majesté de ce que l'on avait refusé de lire les remontrances en sa présence ; qu'ils insistassent sur ce point, aussi bien que sur celui de ne point envoyer les informations que la cour demandait ; et que l'on fît registre de tout ce qui s'était passé ce jour-là au Parlement, dont la copie serait envoyée à Monsieur le Garde des Sceaux. Voilà les conclusions que M. Talon donna avec une force et avec une éloquence merveilleuse. L'on commença ensuite la délibération, laquelle, faute de temps, fut remise au 13. L'arrêt suivit, sans contestation aucune, les conclusions ; et il y ajouta que la déclaration qui avait été faite par M. le duc d'Orléans et par Monsieur le Prince serait portée au

Roi par les députés ; que les remontrances et le registre seraient envoyés à toutes les compagnies souveraines de Paris et à tous les parlements du royaume, pour les convier de députer aussi de leur part ; et qu'assemblée générale serait faite incessamment à l'Hôtel de Ville, à laquelle M. d'Orléans et Monsieur le Prince seraient conviés de se trouver, et de faire les mêmes déclarations qu'ils avaient faites au Parlement ; et que cependant la déclaration du Roi contre le cardinal Mazarin et tous les arrêts rendus contre lui seraient exécutés.

Les assemblées des chambres des 15, 17 et 18 ne furent presque employées qu'à discuter les difficultés qui se présentèrent pour le règlement de cette assemblée générale de l'Hôtel de Ville : par exemple, si Monsieur et Monsieur le Prince seraient présents à la délibération de l'Hôtel de Ville, ou si ils se retireraient après avoir fait leur déclaration ; si le Parlement pouvait ordonner, l'assemblée de l'Hôtel de Ville, ou si il devait simplement convier le prévôt des marchands et les autres officiers de la Ville, et quelques principaux bourgeois de chaque quartier de s'assembler.

Le 19, cette assemblée se fit, à laquelle les seize députés du Parlement se trouvèrent. M. d'Orléans et Monsieur le Prince y firent leur déclaration, toute pareille à celles qu'ils avaient faites au Parlement ; et après qu'ils se furent retirés, et que le procureur du Roi de la Ville eut conclu à faire de très humbles remontrances au Roi, de vive voix et par écrit, contre le cardinal Mazarin, M. Aubry, président aux Comptes, et le plus ancien conseiller de la Ville, prit la parole pour dire qu'il était trop tard pour commencer à délibérer, et qu'il était nécessaire de remettre l'assemblée au lendemain. Il avait raison en toutes manières, car sept heures étaient sonnées, et il avait intelligence avec la cour.

Le 20, Monsieur et Monsieur le Prince allèrent au Parlement ; et Monsieur dit à la Compagnie qu'il savait que M. le ma-

réchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et Monsieur le Prévôt des marchands avaient reçu une lettre de cachet qui leur défendait de continuer l'assemblée ; que cette lettre n'était qu'une paperasse du Mazarin, et qu'il priait la Compagnie d'envoyer quérir, sur l'heure, le prévôt des marchands et les échevins, et de leur enjoindre de n'y avoir aucun égard. L'on n'eut pas la peine de les mander : ils vinrent d'eux-mêmes à la Grande Chambre, pour y donner part de cette lettre de cachet, et pour dire, en même temps, qu'ils avaient indiqué une assemblée du Conseil de la Ville pour aviser à ce qu'il y aurait à faire. L'on opina, après les avoir fait sortir, et l'on les fit rentrer aussitôt, pour leur dire que la Compagnie ne désapprouvait pas cette assemblée du Conseil de Ville, parce qu'elle était dans l'ordre et selon la coutume ; mais qu'elle les avertissait qu'une assemblée générale, et faite pour des affaires de cette importance, ne devait ni ne pouvait être arrêtée par une simple lettre de cachet. L'on lut ensuite la lettre qui devait être envoyée à tous les parlements du royaume ; elle était courte, mais décisive et pressante.

L'après-dînée du même jour, l'assemblée de l'Hôtel de Ville se fit ainsi qu'elle avait été résolue, le matin, par le Conseil. Le président Aubry ouvrit celui des conclusions. Desnots, apothicaire, qui parla fort bien, ajouta qu'il fallait écrire à toutes les villes de France où il y aurait ou parlement, ou évêché, ou présidial, pour les inviter à faire une pareille assemblée et de pareilles remontrances contre le Cardinal. Cet avis, qui fut supérieur de beaucoup, ce jour-là, ayant été embrassé de plus de sept voix, fut le moindre en nombre dans l'assemblée suivante, qui fut celle du 22. Quelques-uns ayant dit que cette union des villes était une espèce de ligue contre le Roi, la pluralité revint à celui de M. le président Aubry, qui était de se contenter de faire des remontrances au Roi, pour lui demander l'éloignement de M. le cardinal Mazarin et le retour de Sa Majesté à Paris. Ce même jour, Messieurs les Princes allèrent à la Chambre des comptes, et ils y firent enregistrer les mêmes protestations qu'ils

avaient faites au Parlement et à la Ville. L'on y résolut aussi les remontrances contre le Cardinal.

Le 23, Monsieur dit au Parlement que l'armée du Mazarin s'étant saisie, sous prétexte de l'approche du Roi, de Melun et de Corbeil, contre la parole, que le maréchal de L'Hôpital avait donnée, que les troupes ne s'avanceraient pas du côté de Paris plus près que de douze lieues, il était obligé de faire approcher les siennes. Il alla ensuite, accompagné de Monsieur le Prince, à la Cour des aides, où les choses se passèrent comme dans les autres compagnies.

Quoique je vous puisse répondre de la vérité de tous les faits que je viens de poser à l'égard des assemblées qui se firent en ce temps-là, c'est-à-dire depuis le 1er de mars jusqu'au 23 d'avril, parce qu'il n'y en a aucun que je n'aie vérifié moi-même sur les registres du Parlement ou sur ceux de l'Hôtel de Ville, je n'ai pas cru qu'il fût de la sincérité de l'histoire que je m'y arrêtasse avec autant d'attention ou plutôt avec autant de réflexion que je l'ai fait à propos des assemblées des chambres auxquelles j'avais assisté en personne. Il y a autant de différence entre un récit que l'on fait sur des mémoires, quoique bons, et une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre un portrait auquel on ne travaille que sur des ouï-dire, et une copie que l'on tire sur les originaux. Ce que j'ai trouvé dans ces registres ne peut être tout au plus que le corps ; il est au moins constant que l'on n'y saurait reconnaître l'esprit des délibérations, qui s'y discerne assez souvent beaucoup davantage par un coup d'œil, par un mouvement, par un air, qui est même quelquefois presque imperceptible, que par la substance des choses qui paraissent plus importantes, et qui sont toutefois les seules dont les registres nous doivent tenir compte. Je vous supplie de recevoir cette petite observation comme une marque de l'exactitude que j'ai, et que j'aurai toute ma vie, à ne manquer à rien de ce que je dois à l'éclaircissement d'une matière sur laquelle vous m'avez commandé de travailler. Le compte que je

vais vous rendre de ce que je remarquais, en ce temps-là, du mouvement intérieur de toutes les machines, est plus de mon fait, et j'espère que je serai assez juste.

Il n'est pas possible, qu'après avoir vu le consentement uniforme de tous les corps conjurés à la ruine de M. le cardinal Mazarin, vous ne soyez très persuadée qu'il est sur le bord du précipice et qu'il faut un miracle pour le sauver. Monsieur le fut, comme vous, au sortir de l'Hôtel de Ville, et il me fit la guerre, en présence du maréchal d'Etampes et du vicomte d'Hostel, de ce que j'avais toujours cru que le Parlement et la Ville lui manqueraient. Je confesse encore, comme je le lui confessai à lui-même ce jour-là, que je m'étais trompé sur ce point, et que je fus surpris, au-delà de tout ce que vous pouvez vous en imaginer, du pas que le Parlement avait fait. Ce n'est pas que la cour n'y eût contribué autant qu'il était en elle ; et l'imprudence du Cardinal, qui y précipita cette Compagnie malgré elle, était certainement plus que suffisante pour m'épargner, ou du moins pour me diminuer la honte que je pouvais avoir de n'avoir pas eu bonne vue. Il s'avisa de faire commander, au nom du Roi, au Parlement de révoquer et d'annuler, à proprement parler, tout ce qu'il avait fait contre le Mazarin, justement au moment que Monsieur le Prince arrivait à Paris ; et l'homme du monde qui gardait le moins de mesure et le moins de bienséance à l'égard des illusions, et qui les aimait le mieux, même où elles n'étaient pas nécessaires ; affecta de ne s'en point servir dans une occasion où je crois qu'un fort homme de bien eût pu les employer sans scrupule.

Il est certain que rien n'était plus odieux en soi-même que l'entrée de Monsieur le Prince dans le Parlement, quatre jours après qu'il eut taillé en pièces quatre quartiers de l'armée du Roi ; et je suis convaincu que si la cour ne se fût point pressée et qu'elle fût demeurée dans l'inaction à cet instant, tous les corps de la Ville, qui dans la vérité commençaient à se lasser de la guerre civile, eussent été fatigués, dès le suivant, d'un spectacle

qui les y engageait même ouvertement. Cette conduite eût été sage. La cour prit la contraire, et elle ne manqua pas aussi de faire un contraire effet ; car, en désespérant le public, elle l'accoutuma en un quart d'heure à Monsieur le Prince. Ce ne fut plus celui qui venait de défaire les troupes du Roi ; ce fut celui qui venait à Paris pour s'opposer au retour du Mazarin. Ces espèces se confondirent même dans l'imagination de ceux qui eussent juré qu'elles ne s'y confondaient pas. Elles ne se démêlent, dans les temps où tous les esprits sont prévenus, que dans les spéculations des philosophes, qui sont peu en nombre, et qui, de plus, y sont toujours comptés pour rien, parce qu'ils ne mettent jamais en main la hallebarde. Tous ceux qui crient dans les rues, tous ceux qui haranguent dans les compagnies, se saisissent de ces idées. Voilà justement ce qui arriva par l'imprudence du Mazarin ; et je me souviens que Bachaumont, que vous connaissez, me disait, le propre jour que les gens du Roi présentèrent au Parlement la dernière lettre de cachet dont je vous ai parlé, que le Cardinal avait trouvé le secret de faire Boislève frondeur. C'était tout dire ; car ce Boislève était le plus décrié de tous les mazarins.

Vous croyez, sans doute, que Monsieur et Monsieur le Prince ne manquèrent pas cette occasion de profiter de l'imprudence de la cour. Nullement. Ils n'en manquèrent aucune de corrompre, pour ainsi parler, celle-là ; et c'est particulièrement en cet endroit où il faut reconnaître qu'il y a des fautes qui ne sont pas tout à fait humaines. Vous ne serez pas surprise de celles de Monsieur ; mais je le suis encore de celles de Monsieur le Prince, qui était, dès ce temps-là, l'homme du monde le moins propre naturellement à les commettre. Sa jeunesse, son élévation, son courage, lui pouvaient faire faire des faux pas d'une autre nature, desquels l'on n'eût pas eu sujet de s'étonner. Ceux que je vais marquer ne pouvaient avoir aucun de ces principes. On leur en peut encore moins trouver dans les qualités opposées, desquelles homme qui vive ne l'a jamais pu soupçonner ; et c'est ce qui me fait conclure que l'aveuglement

dont l'Ecriture nous parle si souvent est, même humainement parlant, sensible et palpable quelquefois dans les actions des hommes. Y avait-il rien de plus naturel à Monsieur le Prince, ni plus selon son inclination, que de pousser sa victoire et d'en prendre les avantages qu'il en eût pu apparemment tirer si il eût continué à faire agir en personne son armée ? Il l'abandonna, au lieu de prendre ce parti, à la conduite de deux novices ; et les inquiétudes de M. de Chavigny, qui le rappelle à Paris sur un prétexte ou sur une raison qui, au fond, n'avait point de réalité, l'emportent dans son esprit sur son inclination toute guerrière, et sur l'intérêt solide qui l'eût dû attacher à ses troupes. Y avait-il rien de plus nécessaire à Monsieur et à Monsieur le Prince que de fixer, pour ainsi dire, le moment heureux dans lequel l'imprudence du Cardinal venait de livrer à leur disposition le premier parlement du royaume, qui avait balancé à se déclarer jusque-là, et qui avait même fait, de temps en temps, des démarches non pas seulement faibles, mais ambiguës ? Au lieu de se servir de cet instant, en achevant d'engager tout à fait le Parlement, ils lui font de ces sortes de peurs qui ne manquent jamais de dégoûter dans les commencements, et d'effaroucher dans les suites les compagnies, et ils lui laissent de ces sortes de libertés qui les accoutument d'abord à la résistance, et qui la produisent infailliblement à la fin.

Je m'explique. Aussitôt que l'on eut la nouvelle de l'approche de Monsieur le Prince, il y eut des placards affichés et une grande émeute faite sur le Pont-Neuf. Il n'y eut point de part, et il n'y en put même avoir, car il n'était pas encore arrivé à Paris lorsqu'elle arriva, ce qui fut le 2 de mars. Mais il est vrai qu'elle fut commandée par Monsieur, comme je vous l'ai dit dans un autre lieu.

Le 15 avril, le bureau des entrées de la porte Saint-Antoine fut rompu et pillé par la populace, et M. de Cumont, conseiller du Parlement, qui s'y trouva par hasard, l'étant venu dire à Monsieur, dans le cabinet des livres où j'étais, eut pour réponse

ces propres paroles : « J'en suis fâché, mais il n'est pas mauvais que le peuple s'éveille de temps en temps ; il n'y a personne de tué, le reste n'est pas grande chose. »

Le 30 du même mois, le prévôt des marchands et autres officiers de la Ville, qui revenaient de chez Monsieur, faillirent à être massacrés au bas de la rue de Tournon ; et ils se plaignirent, dès le lendemain, dans les chambres assemblées, qu'ils n'avaient reçu aucun secours, quoiqu'ils l'eussent fait demander et au Luxembourg et à l'hôtel de Condé.

Le 10 de mai, le procureur du Roi de la Ville et deux échevins eussent été tués dans la salle du Palais sans M. de Beaufort, qui eut très grande peine à les sauver.

Le 13, M. Quelin, conseiller du Parlement et capitaine de son quartier, ayant mené sa compagnie au Palais pour la garde ordinaire, fut abandonné de tous les bourgeois qui la composaient, et qui criaient qu'ils n'étaient pas faits pour garder des mazarins ; et le 24 du même mois, M. Molé de Sainte-Croix porta sa plainte, en plein Parlement, de ce que, le 20, il avait été attaqué et presque mis en pièces par les séditieux.

Vous observerez, s'il vous plaît, que toute la canaille, qui seule faisait ce désordre, n'avait dans la bouche que le nom et le service de Messieurs les Princes, qui, dès le lendemain, la désavouèrent dans les assemblées des chambres. Ce désaveu, qui se faisait même, au moins pour l'ordinaire, de très bonne foi, donnait lieu aux arrêts sanglants que le Parlement donnait à toutes occasions contre ces séditieux ; mais il n'empêchait pas que ce même parlement ne crût que ceux qui désavouaient la sédition ne l'eussent faite ; et ainsi il ne diminuait rien de la haine que beaucoup de particuliers en concevaient, et il accoutumait le corps à donner des arrêts qui n'étaient pas, au moins à ce qu'il s'imaginait, du goût de Messieurs les Princes. Je sais bien, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que, dans les temps où il y a de la

faiblesse et du trouble, ce malheur est inséparable des pouvoirs populaires, et nul ne l'a plus éprouvé que moi ; mais il faut avouer aussi que Monsieur et Monsieur le Prince n'eurent pas toute l'application nécessaire à sauver les apparences de ce qu'ils ne faisaient pas en effet. Monsieur, qui était faible, craignait de se brouiller avec le peuple en réprimant avec trop de véhémence les criailleurs ; et Monsieur le Prince, qui était intrépide, ne faisait pas assez de réflexion sur les mauvais et puissants effets que ces émotions faisaient à son égard dans les esprits de ceux qui en avaient peur.

Il faut que je me confesse en cet endroit, et que je vous avoue que comme j'avais intérêt à affaiblir le crédit de Monsieur le Prince dans le public, je n'oubliai, pour y réussir, aucune des couleurs que je trouvai sur ce sujet, assez abondamment, dans les manières de beaucoup de gens de son parti. Jamais homme n'a été plus éloigné que Monsieur le Prince d'employer ces sortes de moyens ; il n'y en a jamais eu un seul sur qui il fût plus aisé d'en jeter l'envie et les apparences. Pesche était tous les jours dans la cour de l'hôtel de Condé, et le commandeur de Saint-Simon ne bougeait de l'antichambre. Il faut que ce dernier se soit mêlé d'un étrange métier, puisque, nonobstant sa qualité, je n'ai pas honte de le confondre avec un misérable criailleur de la lie du peuple. Il est certain que je me servis utilement de ces deux noms contre les intérêts de Monsieur le Prince, qui, dans la vérité, n'avait de tort, à cet égard, que celui de ne pas faire assez d'attention à leurs sottises. J'ose dire, sans manquer au respect que je lui dois, qu'il fut moins excusable en celle qu'il n'eut pas à s'opposer d'abord à de certaines libertés que des particuliers prirent, dans tous les corps, de lui résister en face et de l'attaquer même personnellement. Je sais bien que la douceur naturelle de Monsieur, jointe à l'ombrage que monsieur son cousin lui donnait toujours, l'obligeait quelquefois à dissimuler ; mais je sais bien aussi qu'il eut lui-même trop de douceur en ces rencontres, et que si il eût pris les choses sur le ton qu'il les pouvait prendre, dans le moment que la cour lui donna si beau

jeu, il eût soumis Paris et Monsieur même à ses volontés, sans violence. La même vérité qui m'oblige à remarquer la faute m'oblige à en admirer le principe ; et il est si beau à l'homme du monde du courage le plus héroïque d'avoir péché par excès de douceur, que ce qui ne lui a pas succédé dans la politique, doit être au moins admiré et exalté par tous les gens de bien dans la morale. Il est nécessaire d'expliquer en peu de paroles ce détail.

M. le procureur général Fouquet, connu pour mazarin, quoiqu'il déclamât à sa place contre lui comme tous les autres, entra dans la Grande Chambre le 17 d'avril, et, en présence de M. le duc d'Orléans et de Monsieur le Prince, requit, au nom du Roi, que Monsieur le Prince lui donnât communication de toutes les associations et de tous les traités qu'il avait faits et dedans et dehors le royaume ; et il ajouta qu'en cas que Monsieur le Prince la refusât, il demandait acte de sa réquisition et de l'opposition qu'il faisait à l'enregistrement de la déclaration, que Monsieur le Prince venait de faire, qu'il poserait les armes aussitôt que M. le cardinal Mazarin serait éloigné.

M. Ménardeau opina publiquement, dans la grande assemblée de l'Hôtel de Ville, qui fut faite le 10 avril, à ne point faire de remontrances contre le Cardinal qu'après que Messieurs les Princes auraient posé les armes.

Le 22 du même mois, MM. les présidents des Comptes, à la réserve du premier, ne se trouvèrent pas à la Chambre, sous je ne sais quel prétexte, qui parut, en ce temps-là, assez léger : je ne me ressouviens pas du détail : M. Perrochel, un instant après, soutint à Messieurs les Princes, en face, qu'il fallait donner arrêt qui portât défense de lever aucunes troupes sans la permission du Roi ; et, le même jour, M. Amelot, premier président de la Cour des aides, dit à Monsieur le Prince, ouvertement, qu'il s'étonnait de voir sur les fleurs de lis un prince qui, après avoir tant de fois triomphé des ennemis de l'Etat, venait de s'unir avec eux, etc. Je ne vous rapporte ces exemples que

comme des échantillons. Il y en eut tous les jours quelqu'un de cette espèce, et il n'y eut point, pour peu considérable qu'il parût sur l'heure, qui ne laissât dans les esprits une de ces sortes d'impressions qui ne se sentent pas d'abord, mais qui se réveillent dans les suites. Il est de la prudence d'un chef de parti de souffrir tout ce qu'il doit dissimuler, ce qui accoutume les corps ou les particuliers à la résistance. Monsieur, qui, par son humeur et par l'ombrage que Monsieur le Prince lui faisait à tous les instants, ne voulait déplaire à qui que ce soit. Monsieur le Prince, qui n'était dans la faction que par force, n'étudiait pas avec assez d'application les principes d'une science dans laquelle l'amiral de Coligny disait que l'on ne pouvait jamais être docteur. Ils laissèrent l'un et l'autre non seulement la liberté, mais encore la licence des suffrages à tous les particuliers. Ils crurent, dans toutes les occasions dont je viens de parler, que le plus de voix qu'ils y avaient eu leur suffisait, comme il leur aurait effectivement suffi, si il ne s'était agi que d'un procès ; ils ne connurent pas d'assez bonne heure la différence qu'il y a entre la liberté et la licence des suffrages ; ils ne purent se persuader qu'un discours haut, sentencieux et décisif, fait à propos et dans des moments qui se trouvent quelquefois décisifs par eux-mêmes, eût pu faire et produire cette distinction, sans la moindre ombre de violence ; et ainsi ils laissèrent toujours, dans Paris, un air de parti contraire, qui ne manque jamais de s'épaissir quand il est agité par les vents qu'y jette l'autorité royale.

Si il eût plu à Monsieur et à Monsieur le Prince de faire sortir de Paris, même avec civilité, le moindre de ceux qui leur manquèrent au respect dans ces rencontres, les compagnies mêmes dont ils étaient membres y eussent donné leurs suffrages. Le président Amelot fut désavoué publiquement par la Cour des aides de ce qu'il avait dit à Monsieur le Prince. Elle eût opiné à son éloignement, si Monsieur le Prince eût voulu ; elle l'en aurait remercié le jour même, et le lendemain elle aurait tremblé. Le secret, dans les grands inconvénients, est de retenir

les gens dans l'obéissance par des frayeurs qui ne leur soient causées que par les choses dont ils aient été eux-mêmes les instruments. Ces peurs sont, pour l'ordinaire, les plus efficaces et toujours les moins odieuses. Vous verrez ce que la conduite contraire produisit. Mais ce qui aida fort à produire la conduite contraire fut la démangeaison de négociation (c'est ainsi que le vieux Saint-Germain l'appelait), qui, à proprement parler, était la maladie populaire du parti de Monsieur le Prince.

M. de Chavigny, qui avait été, dès son enfance, nourri dans le cabinet, ne pensait qu'à y rentrer par toutes voies. M. de Rohan, qui n'était, à parler proprement, bon qu'à danser, ne se croyait lui-même bon que pour la cour. Goulas ne voulait que ce que voulait M. de Chavigny : voilà des naturels bien susceptibles de propositions de négociations. Monsieur le Prince était, par son inclination, par son éducation et par les maximes, plus éloigné de la guerre civile qu'homme que j'aie jamais connu sans exception ; et Monsieur, dont le caractère dominant était d'avoir toujours peur et défiance, était celui de tous ceux que j'aie jamais vus le plus capable de donner dans tous les faux pas, à force de les craindre tous. Il était en cela semblable aux lièvres. Voilà des esprits bien portés à recevoir les propositions de négociation.

Le fort de M. le cardinal Mazarin était proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer ; de jeter des lueurs, de les retirer ; de donner des vues, de les brouiller. Voilà un génie tout propre à se servir des illusions que l'autorité royale a toujours abondamment en main pour engager à des négociations. Il y engagea, dans la vérité, tout le monde ; et cet engagement fut ce qui produisit, en partie, comme je vous le viens de dire, la conduite que je vous ai expliquée ci-dessus, en ce qu'il amusa par de fausses espérances d'accommodement ; et ce fut encore ce qui acheva, pour ainsi dire, de la gâter et de la corrompre, en ce qu'il donna du courage à ceux qui, dans la ville et dans le Parlement, avaient de bonnes intentions pour la cour,

et qu'il l'ôta à ceux qui étaient de bonne foi dans le parti. Je vous expliquerai ce détail après que je vous aurai rendu compte du mouvement des armées de l'un et de l'autre parti, et de celui que je fus obligé de me donner, contre mon inclination et contre ma résolution, dans ces conjonctures.

Le Roi, dont le dessein avait toujours été de s'approcher de Paris, comme il me semble que je vous l'ai déjà dit, partit de Gien aussitôt après le combat de Bléneau, et il prit son chemin par Auxerre et par Melun, jusqu'à Corbeil, pendant que MM. de Turenne et d'Hocquincourt, qui s'avancèrent avec l'armée jusqu'à Moret, couvraient sa marche, et que MM. de Beaufort et de Nemours, qui avaient été obligés de quitter Montargis faute de fourrage, s'étaient allés camper à Etampes. Leurs Majestés étaient passées jusqu'à Saint-Germain, M. de Turenne se posta à Palaiseau : ce qui obligea Messieurs les Princes de mettre garnison dans Saint-Cloud, au pont de Neuilly et à Charenton. Vous voyez aisément que tous ces mouvements de troupes ne se faisaient pas sans beaucoup de désordre et de pillage ; et ce pillage, qui était trouvé tout aussi mauvais au Parlement que celui des tireurs de laine sur le Pont-Neuf, y donnait tous les jours quelque scène qui n'aurait pas été indigne du *Catholicon*. Celle dans laquelle je jouais mon personnage au Luxembourg n'était pas assurément de la même nature. J'y allais tous les jours réglément, et parce que Monsieur le voulait ainsi, pour faire voir à Monsieur le Prince qu'en cas de besoin il serait toujours assuré de moi, et parce qu'il me convenait aussi, en mon particulier, que le public vît que ce que les partisans de Monsieur le Prince publiaient incessamment contre moi, de mon intelligence avec le Mazarin, n'était ni cru ni approuvé de Son Altesse Royale. J'étais toujours dans le cabinet des livres, parce que le défaut du bonnet, que je n'avais pas encore reçu de la main du Roi, faisait que je ne paraissais pas en public. Monsieur le Prince était très souvent en même temps dans la galerie ou dans la chambre. Monsieur allait et venait sans cesse de l'une à l'autre, et parce qu'il ne demeurait jamais

en place, et parce qu'il l'affectait même quelquefois pour différentes fins. Le commun du monde, qui prend toujours plaisir à être mystérieux, voulait que l'agitation que lui était naturelle fût l'effet des différentes impressions que nous lui donnions.

Monsieur le Prince m'attribuait tout ce que Monsieur ne faisait pas pour le bien du parti. Le peu d'ouverture que j'avais laissée aux offres qu'il avait fait faire pour moi à M. de Brissac, par le moyen de M. le comte de Fiesque, l'avait encore tout fraîchement aigri. Il y eut même des rencontres où Monsieur crut qu'il lui convenait qu'il ne s'adoucît pas à mon égard. Les libelles recommencèrent ; j'y répondis. La trêve de l'écriture se rompit ; et ce fut en cette occasion, ou au moins dans les suivantes, où je mis au jour quelques-uns de ces libelles desquels je vous ai parlé dans le premier volume de cet ouvrage, quoique ce n'en fût pas le lieu, pour n'être pas obligé de retoucher une matière qui est trop légère en elle-même pour être rebattue tant de fois. Je me contenterai de vous dire que *Les Contretemps de M. de Chavigny*, premier ministre de Monsieur le Prince, que je dictai en badinant à M. de Caumartin, touchèrent à un point cet esprit altier et superbe, qu'il ne put s'empêcher d'en verser des larmes, en présence de douze ou quinze personnes de qualité qui étaient dans sa chambre. L'un de ceux-là me l'ayant dit, le lendemain, je lui répondis en présence de MM. de Liancourt et de Fontenay : « Je vous supplie de dire à M. de Chavigny que, connaissant en sa personne autant de bonnes qualités que j'en connais, je travaillerais à son panégyrique encore plus volontiers que je n'ai fait au libelle qui l'a tant touché. »

Je vous ai dit ci-dessus que j'avais fait la résolution de demeurer tout le plus qu'il me serait possible dans l'inaction, parce qu'il est vrai que j'avais beaucoup à perdre et rien à gagner dans le mouvement. J'accomplis, en partie, cette résolution, parce qu'il est vrai que je n'entrai presque en rien de tout ce qui se fit en ce temps-là, étant très convaincu qu'il n'y avait rien de bon à faire pour l'ordinaire, et que le bon même ne se

ferait pas dans le peu d'occasions où il était possible, à cause des vues différentes et compliquées que chacun avait et même que chacun devait avoir, vu l'état des choses. Je m'enveloppai donc, pour ainsi dire, dans mes grandes dignités, auxquelles j'abandonnai les espérances de ma fortune ; et, je me souviens qu'un jour, M. le président de Bellièvre me disant que je me devais donner plus de mouvement, je lui repartis sans balancer : « Nous sommes dans une grande tempête, où il me semble que nous voguons tous contre le vent. J'ai deux bonnes rames en main, dont l'une est la masse de cardinal et l'autre la crosse de Paris. Je ne les veux pas rompre et je n'ai présentement qu'à me soutenir. »

Je vous ai déjà dit que l'obligation de voir Monsieur très souvent me força à ne pas garder toutes les apparences de cette inaction. Je me trouvai nécessité à ne la pas même observer pleinement et entièrement par les criailleries des partisans de Monsieur le Prince, qui m'attaquèrent par leurs libelles, comme fauteur du Mazarin. Je fus obligé d'y répondre, et cet éclat ; joint à la cour assidue que je faisais au Luxembourg, qui paraissait d'autant plus mystérieuse qu'elle paraissait couverte, par la raison que vous avez déjà vue, quoiqu'elle fût publique ; cet éclat, dis-je, fit trois effets très mauvais contre moi. Le premier fut qu'il fit croire, même aux indifférents, que je ne pouvais demeurer en repos ; le second, qu'il persuada à Monsieur le Prince que j'étais irréconciliable avec lui ; et le troisième, qu'il acheva d'aigrir, au dernier point, la cour contre moi, parce que je ne me pouvais défendre contre les libelles de Monsieur le Prince qu'en insérant dans les miens des choses qui ne pouvaient être agréables à Monsieur le Cardinal.

Cet embarras n'était évitable que par des inconvénients qui étaient encore plus grands que l'embarras. Je ne me pouvais défendre du premier que par une retraite entière, qui n'eût été ni de la bienséance, dans un temps où l'on l'eût attribuée à la peur que l'on eût cru que j'eusse eue de Monsieur le Prince, ni

du respect et du service que je devais à Monsieur, dans un moment où ma présence, au moins selon ce qu'il se l'imaginait, lui était nécessaire. Je ne pouvais me parer du second qu'en me raccommodant avec Monsieur le Prince, ou en lui laissant prendre contre moi, dans le public, tous les avantages qu'il lui plairait. Ce dernier parti eût été d'un innocent ; l'autre était impraticable, et par les engagements que j'avais sur cet article particulier avec la Reine, et par la disposition de Monsieur, qui me voulait toujours tenir en laisse, pour me lâcher en cas de besoin. Je ne pouvais éviter le troisième sans faire des pas vers la cour, desquels Monsieur le Cardinal n'eût pas manqué de se servir pour me perdre. En voici un exemple.

Aussitôt que j'eus reçu la nouvelle de ma promotion, j'envoyai Argenteuil au Roi et à la Reine pour leur en rendre compte, et je lui donnai charge expresse de ne point voir Monsieur le Cardinal, auquel j'étais bien éloigné, comme vous avez vu, de m'en croire obligé, et que j'étais, de plus, bien aise de marquer, par une circonstance de cette nature, et dans le Parlement et dans le peuple, pour mon ennemi. Monsieur eut ou l'honnêteté ou la prudence de me dire, de lui-même, qu'il avouait que l'ordre que je donnais sur cela à Argenteuil était nécessaire ; mais qu'il y fallait toutefois un *retentum* (ce fut son mot) ; et, qu'en l'état où étaient les choses et où elles seraient peut-être quand il arriverait à Saumur, où la cour était à cette heure-là, il était à propos de lui laisser la bride plus longue et de ne lui point ôter la liberté de conférer secrètement avec le Cardinal, si il le souhaitait, et si Madame la Palatine, à qui j'adressais Argenteuil pour le présenter à la Reine, croyait qu'il y pût y avoir quelque utilité : « Que savons-nous, ajouta Monsieur, si, par l'événement, cela ne pourra pas être bon à quelque chose, même pour le gros des affaires ? La bonne conduite veut que l'on ne perde pas les occasions naturelles d'amuser, quand l'on a affaire à des amuseurs en titre d'office. Le Mazarin ne manquera jamais de dire : la conférence ; mais quel inconvénient ? C'est un menteur fieffé que personne ne croit, et il la di-

ra, fausse comme véritable. » Voilà les paroles de Monsieur : elles furent prophétiques. Monsieur le Cardinal voulut voir Argenteuil chez Madame la Palatine ; la nuit. Il lui dit, par excès de tendresse pour moi, que si j'avais été assez malhabile pour lui avoir ordonné de le voir publiquement, il y aurait suppléé, pour me servir, par un refus public. Il entra bonnement dans tous mes égards, dans tous mes intérêts. Il lui voulut faire croire qu'il était résolu de partager le ministériat avec moi. Véritablement, Argenteuil n'était pas encore revenu à Paris que Monsieur était averti par Goulas, non pas de ce qui s'était passé réellement à l'égard de cette visite, mais de tout ce qui s'y fût passé effectivement, si elle eût été recherchée par moi et faite à l'insu de Son Altesse Royale et contre son service. Cet échantillon vous fait voir les replis de la pièce qui était sur le métier, et peut contribuer, ce me semble, à justifier la conduite que j'eus en ce temps-là.

J'écris, par votre ordre, l'histoire de ma vie, et le plaisir que je me fais de vous obéir avec exactitude a fait que je m'épargne si peu moi-même. Vous avez pu jusqu'ici vous apercevoir que je ne me suis pas appliqué à faire mon apologie. Je m'y trouve forcé en cette rencontre, parce que c'est là où l'artifice des mes ennemis a rencontré le plus de facilité à surprendre la crédulité du vulgaire. Je savais que l'on disait, en ce temps-là : « Est-il possible que le cardinal de Retz ne soit pas content d'être, à son âge, cardinal et archevêque de Paris ? et comme se peut-il mettre dans l'esprit que l'on lui donnera, à force d'armes, la première place dans les conseils du Roi ? » Je sais qu'encore aujourd'hui les misérables gazettes de ce temps-là sont pleines de ces ridicules idées. Je conviens qu'elles l'eussent été encore sans comparaison davantage dans mes espérances et dans mes vues, qui, en vérité, en étaient très éloignées, je ne dis pas seulement par la force de la raison, à cause des conjonctures, mais je dis même par mon inclination, qui me portait avec tant de rapidité et aux plaisirs et à la gloire, que le ministériat, qui trouble beaucoup ceux-là et qui rend toujours celle-ci odieuse,

était encore moins à mon goût qu'à ma portée. Je ne sais si je fais mon apologie en vous parlant ainsi ; je ne crois pas au moins vous faire mon éloge. Surtout, je vous dois la vérité ; qui ne me servira pas beaucoup devant la postérité pour ma décharge, mais qui, au moins, ne sera pas inutile pour faire connaître que la plupart des hommes du commun qui raisonnent sur les actions de ceux qui sont dans les grands postes sont tout au moins des dupes présomptueuses. Je m'aperçois bien qu'il y a trop de prolixité dans cette digression. Vous l'attribuerez peut-être à vanité : je ne le crois pas, et je sens que le plaisir que j'ai à me pouvoir justifier est uniquement l'effet de celui que je trouve à n'être pas désapprouvé de vous.

Il n'est pas possible que, lorsque vous faites réflexion sur l'embarras où j'étais, dans le temps que je viens de vous décrire, vous ne vous ressouveniez de ce que je vous ai déjà dit plus d'une fois, qu'il y en a où il est impossible de bien faire. Je crois que Monsieur me répétait ces paroles cent fois par jour, avec des soupirs et des regrets incroyables de ne m'avoir pas cru, quand je lui représentais et qu'il tomberait en cet état, et qu'il y ferait tomber tout le monde. Il était encore aggravé, à mon égard, par les contretemps, que je puis, ce me semble, appeler domestiques, qui m'arrivèrent dans ces conjonctures.

Vous avez déjà vu que Mme de Chevreuse, Noirmoutier et Laigue avaient commencé à faire, en quelque façon, bande à part, et que, sous le prétexte, de ne pouvoir entrer ni directement ni indirectement dans les intérêts de Monsieur le Prince, ils s'étaient séparés effectivement de ceux de Monsieur, quoiqu'ils y gardassent toujours les mesures de l'honnêteté et du respect. Celles qu'ils avaient avec la cour étaient beaucoup plus étroites. L'abbé Fouquet avait succédé, pour cette négociation, à Bartet. Je l'appris par Monsieur même, qui m'obligea, ou plutôt qui me força à la pénétrer plus que je n'eusse fait sans son ordre exprès ; car, dans la vérité, depuis ce qui s'était passé à l'hôtel de Chevreuse quand Monsieur le Cardinal rentra dans le royaume,

je n'y comptais plus rien, et je ne continuais même à y aller que parce que j'y voyais Mlle de Chevreuse, qui ne m'avait point manqué. Je me sentais obligé à Monsieur de ce qu'il n'avait ajouté aucune foi aux mauvais offices que Chavigny et Goulas me rendaient, du matin au soir, sur les correspondances de l'hôtel de Chevreuse avec la cour, qui donnaient, à la vérité, un beau champ à me calomnier ; et ainsi je me sentis aussi plus obligé moi-même à les éclairer.

Cette considération fit que, contre mon inclination, je pris quelques mesures avec l'abbé Fouquet. Je dis contre mon inclination ; car le peu qui m'avait paru de cet esprit chez Mme de Guémené, où il allait voir assez souvent Mlle de Ménessin, qui était sa parente, ne m'avait pas donné du goût pour sa personne. Il était, en ce temps-là, fort jeune ; mais il avait, dès ce temps-là, un je ne sais quel air d'emporté et de fou qui ne me revenait pas. Je le vis deux ou trois fois, sur la brune, chez Le Fèvre de La Barre, qui était fils du prévôt des marchands et son ami, sous prétexte de conférer avec lui pour rompre les cabales que Monsieur le Prince faisait pour se rendre maître du peuple. Notre commerce ne dura pas longtemps, et parce que, de mon côté, j'en tirai d'abord les éclaircissements qui m'étaient nécessaires, et parce que lui, du sien, se lassa bientôt des conversations qui n'allaient à rien. Il voulait, dès le premier moment, que je fusse mazarin sans réserve, comme lui ; il ne concevait pas qu'il fût à propos de garder des mesures. Je crois qu'il peut être devenu depuis un habile homme ; mais je vous assure qu'en ce temps-là il ne parlait que comme un écolier qui ne fût sorti que la veille du collège de Navarre. Je crois que cette qualité put ne lui pas nuire auprès de Mlle de Chevreuse, de laquelle il devint amoureux, et laquelle devint aussi amoureuse de lui. La petite de Roye, qui était une Allemande, fort jolie, qui était à elle, m'en avertit. Je me consolai assez aisément, avec la suivante, de l'infidélité de la maîtresse, dont, pour vous dire le vrai, le choix ne m'humilia point. Je ne laissai pas de prendre la liberté de faire quelques railleries de l'abbé Fou-

quet, qui se persuada ou qui se voulut persuader, qu'elles avaient passé jeu, et que j'avais dit que je lui ferais donner des coups de bâton. Je n'y avais jamais pensé : il en a eu le même ressentiment que si la chose eût été vraie. Il contribua beaucoup à ma prison ; et M. Le Tellier me dit à Fontainebleau, après que je fus revenu des pays étrangers, qu'il avait proposé maintes fois à la Reine de me tuer. Ma colère contre lui ne fut pas si grande : elle se mesura à ma jalousie, qui ne fut que médiocre.

Mlle de Chevreuse n'avait que de la beauté, de laquelle l'on se rassasie quand elle n'est pas accompagnée. Elle n'avait de l'esprit que pour celui qu'elle aimait ; mais comme elle n'aimait jamais longtemps, l'on ne trouvait pas aussi, longtemps, qu'elle eût de l'esprit. Elle s'indisposait contre ses amants, comme contre ses hardes. Les autres femmes s'en lassent : elle les brûlait, et ses filles avaient toutes les peines du monde à sauver une jupe, des coiffes, des gants, un point de Venise. Je crois que si elle eût pu mettre au feu ses amants, quand elle s'en lassait, elle l'eût fait du meilleur de son cœur. Madame sa mère, qui la voulut brouiller avec moi, quand elle se résolût de s'unir entièrement à la cour, n'y put réussir, quoiqu'elle eût fait en sorte que Mme de Guémené lui eût fait lire un billet de ma main, par laquelle je m'étais donné corps et âme à elle, comme les sorciers se donnent au diable. Dans l'éclat qu'il y eut entre l'hôtel de Chevreuse et moi, à l'entrée du Cardinal dans le royaume, elle éclata avec fureur en ma faveur ; elle changea deux mois après, à propos de rien et sans savoir pourquoi. Elle prit tout d'un coup de la passion pour Charlotte, une fille de chambre fort jolie, qui était à elle, qui allait à tout ; elle ne lui dura que six semaines, après lesquelles elle devint amoureuse de l'abbé Fouquet, jusqu'au point de l'épouser si il eût voulu.

Ce fut dans ce temps que Mme de Chevreuse, se voyant assez hors d'œuvre à Paris, prit le parti d'en sortir et de se retirer à Dampierre, sous l'espérance que Laigue, qui avait fait un voyage à la cour, lui rapporta qu'elle y serait très bien reçue. Je déchar-

geai à Mlle de Chevreuse mon cœur, qui en vérité n'était pas fort gros, et je ne laissai pas de faire accompagner la mère et la fille, et au sortir de Paris et même dans la campagne, jusqu'à Dampierre, par tout ce que j'avais auprès de moi et de noblesse et de cavalerie. Je ne puis finir ce léger crayon que je vous donne ici de l'état où je me trouvais à Paris, sans rendre la justice que je dois à la générosité de Monsieur le Prince.

Angerville, qui était à M. le prince de Conti, vint de Bordeaux, en dessein d'entreprendre sur moi ; au moins Monsieur le Prince le crut-il ou le soupçonna-t-il. J'ai honte de n'être pas plus éclairci de ce détail, parce que l'on ne le peut jamais assez être des bonnes actions, et particulièrement de celles dont l'on doit avoir de la reconnaissance. Monsieur le Prince, le rencontrant dans la rue de Tournon, lui dit qu'il le ferait pendre, s'il ne partait dans deux heures pour aller retrouver son maître.

Quelques jours après, Monsieur le Prince étant chez Prudhomme, qui logeait dans la rue d'Orléans, et ayant en file dans la rue sa compagnie de gardes et un fort grand nombre d'officiers, M. de Rohan y arriva, tout échauffé, pour lui dire qu'il me venait de laisser en beau débat ; que j'étais à l'hôtel de Chevreuse très mal accompagné, et que je n'avais auprès de moi que le chevalier d'Humières, enseigne de mes gendarmes, avec trente maîtres. Monsieur le Prince lui répondit en souriant : « Le cardinal de Retz est trop fort ou trop faible. » Marigny me raconta, presque dans le même temps, que, s'étant trouvé dans la chambre de Monsieur le Prince, et ayant remarqué qu'il lisait avec attention un livre, il avait pris la liberté de lui dire qu'il fallait que ce fût un bel ouvrage, puisqu'il y prenait tant de plaisir, et que Monsieur le Prince lui répondit : « Il est vrai que j'y en prends beaucoup, car il me fait connaître mes fautes, que personne n'ose me dire. » Vous observerez, s'il vous plaît, que ce livre était celui qui était intitulé : *Le Vrai et le Faux du prince de Condé et du cardinal de Retz*, qui pouvait piquer et fâcher Monsieur le Prince, parce que je reconnais de bonne foi que j'y avais

manqué au respect que je lui devais. Ces paroles sont belles, hautes, sages, grandes, et proprement des apophtegmes, desquels le bon sens de Plutarque aurait honoré l'antiquité avec joie.

Je reprends le fil de ce qui se passait en ce temps-là dans les chambres assemblées, dont vous avez déjà vu la meilleure partie dans ces observations, sur lesquelles il y a déjà quelque temps que je me suis même assez étendu.

Je vous ai parlé de la démangeaison de négociation comme de la maladie qui régnait dans le parti des Princes. M. de Chavigny en avait une réglée, mais secrète, avec Monsieur le Cardinal, par le canal de M. de Fabert. Elle ne réussit pas, parce que le Cardinal ne voulait point, dans le fond, d'accommodement, et il n'en recherchait que les apparences, pour décrier dans le Parlement et dans le peuple M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince. Il employa pour cela le roi d'Angleterre, qui proposa au Roi, à Corbeil, une conférence. Elle fut acceptée à la cour, et elle le fut aussi à Paris par Monsieur et par Monsieur le Prince, auxquels la reine d'Angleterre en parla. Monsieur en donna part au Parlement le 26 d'avril, et fit partir, dès le lendemain, MM. de Rohan, de Chavigny et Goulas pour aller à Saint-Germain, où le Roi était allé de Corbeil. Je pris la liberté de demander le soir à Monsieur si il avait quelque certitude, ou au moins quelque lumière, que cette conférence pût être bonne à quelque chose ; et il me répondit en sifflant : « Je ne le crois pas, mais que faire ? Tout le monde négocie, je ne veux pas demeurer tout seul. » Permettez-moi, je vous supplie, de marquer cette réponse comme l'époque de toute la conduite que Monsieur tint à l'égard de toutes les négociations que vous verrez dans la suite. Il n'y eut jamais d'autre vue que celle-là ; il n'y apporta jamais ni plus de dessein, ni plus d'art, ni plus de finesse. Il ne me fit jamais d'autre réponse, quand je lui représentais les inconvénients de cette conduite : ce que je ne faisais

pourtant jamais, qu'il ne me l'eût commandé plus de cinq ou six fois.

Je crois que vous ne vous étonnerez plus de mon inaction ; elle vous surprendra encore moins quand je vous aurai dit qu'après la négociation de laquelle je vous viens de parler, qui n'alla à rien qu'à décrier le parti, comme vous l'allez voir, il y en eut cinq ou six autres, ou plutôt qu'il y en eut un tissu, que MM. de Rohan et de Chavigny, Goulas, Gourville et Mme de Châtillon tinrent, à différentes reprises ; sur le métier. Ils ne travaillèrent pas tout seuls à l'ouvrage : je le brodai de tout ce qui en pouvait rehausser les couleurs dans le public. Comme il me convenait de rejeter sur ce parti-là la haine et l'envie du mazarinisme, dont il essayait de me charger en toutes occasions, je n'oubliais rien de tout ce qui était en moi pour découvrir et pour faire éclater dans le monde les avantages que les particuliers qui le composaient n'oubliaient pas de leur côté de rechercher dans les traités. Les propositions du gouvernement de Guyenne pour Monsieur le Prince, de la Provence pour monsieur son frère, de l'Auvergne pour M. de Nemours ; les cent mille écus que l'on demandait pour M. de La Rochefoucauld ; le bâton de maréchal de France pour M. Du Daugnon ; les lettres de duc pour M. de Montespan ; la surintendance des finances pour M. Du Dognon ; le pouvoir de faire la paix générale à Monsieur ; et à Monsieur le Prince celui de nommer des ministres, y furent figurés de toute leur étendue. Je ne crus pas être imposteur en publiant que tout ce que je viens de vous dire avait été proposé, parce qu'il est vrai que les avis que j'avais de la cour me l'assuraient.

Je ne voudrais pas jurer qu'il n'y eût, dans ces avis, de l'exagération sur de certains points. Ce que je sais, de science certaine, est que Monsieur le Cardinal faisait espérer tout ce que l'on prétendait, et qu'il ne fut jamais un instant dans la pensée d'en tenir quoi que ce soit. Il se donna le plaisir de donner au public le spectacle de MM. de Rohan, de Chavigny et de Goulas

conférant avec lui, et devant le Roi, et en particulier, au moment même que Monsieur et Monsieur le Prince disaient publiquement, dans les chambres assemblées, que le préalable de tous les traités était de n'avoir aucun commerce avec le Mazarin. Il joua la comédie en leur présence, dans laquelle il se fit retenir, comme par force, par le Roi, qu'il suppliait à mains jointes de lui permettre qu'il pût s'en retourner en Italie. Il se donna la satisfaction de montrer à toute la cour Gourville, qu'il ne laissait pas de faire monter par un escalier dérobé. Il se donna la joie d'amuser Gaucourt, qui, par sa profession de négociateur, donnait encore plus d'éclat à la négociation.

Enfin, les choses en vinrent au point, que Mme de Châtillon alla publiquement à Saint-Germain. Nogent disait qu'il ne lui manquait, en entrant dans le château, que le rameau d'olive à la main. Elle y fut reçue et traitée effectivement comme Minerve aurait pu l'y être. La différence fut que Minerve aurait apparemment prévu le siège d'Etampes, que Monsieur le Cardinal entreprit dans le même instant, et dans lequel il ne tint presque à rien qu'il n'ensevelît tout le parti de Monsieur le Prince. Vous verrez le détail de ce siège dans la suite, et je ne le touche ici que parce qu'il servit de clôture à ces négociations que je viens de marquer, et que j'ai été bien aise de renfermer toutes ensemble dans ces deux ou trois pages, afin que je ne fusse pas obligé d'interrompre si fréquemment le fil de ma narration.

Vous l'interrompez sans doute vous-même, à l'heure qu'il est, en me disant qu'il fallait que M. le cardinal Mazarin fût bien habile pour jeter, aussi utilement pour lui, tant de fausses apparences d'accommodement ; et je vous supplie de me permettre de vous répondre que toutes les fois que l'on dispose de l'autorité royale, l'on trouve des facilités incroyables à amuser ceux qui ont beaucoup d'aversion à faire la guerre au Roi. Je ne sais si j'excuse Monsieur le Prince, je ne sais si je le loue : je dis la vérité, que j'ai pris la liberté de lui dire. Il ne s'en fallut pas beaucoup qu'il n'y eût du bruit dans le Parlement, le jour que

Monsieur y parla des conférences que MM. de Rohan, de Chavigny et Goulas avaient eues à Saint-Germain avec le Cardinal.

Ce fut le 30 avril. Le murmure y fut si grand que Monsieur, qui craignit l'éclat, dit publiquement qu'ils ne l'y reverraient jamais que le Cardinal n'en fût sorti. L'on y résolut aussi que Monsieur le Procureur Général irait à la cour pour solliciter les passeports nécessaires pour les députés qui devaient faire les nouvelles remontrances, et pour se plaindre des désordres que les gens de guerre commettaient aux environs de Paris.

Le 3 mai, Monsieur le Procureur Général fit la relation de ce qu'il avait fait à Saint-Germain, en conséquence des ordres de la Compagnie, et il dit que le Roi entendrait les remontrances lundi 6 du mois, et que Sa Majesté était très fâchée que la conduite de Monsieur et de Monsieur le Prince l'obligeassent à tenir son armée si près de Paris. L'on commença, ce jour-là, la garde des portes, pour laquelle toutefois le corps de Ville souhaita une lettre de cachet, qui en portât le commandement. La cour l'envoya, parce qu'elle vit bien que Monsieur, à la fin, la ferait faire de son autorité. Elle était à la vérité plus que nécessaire, le désordre et le tumulte populaire croissant dans Paris à vue d'œil.

Le 6, les remontrances du Parlement et de la Chambre des comptes furent portées au Roi, avec une grande force, et le 7, celles de la Cour des aides et celles de la Ville se firent. La réponse du Roi aux unes et aux autres fut qu'il ferait retirer ses troupes, quand celles des princes seraient éloignées. Monsieur le Garde des Sceaux, qui parla au nom de Sa Majesté, ne proféra pas seulement le nom de Monsieur le Cardinal.

Le 10, il fut arrêté, au Parlement, que l'on enverrait les gens du Roi à Saint-Germain, et pour y demander réponse touchant l'éloignement du cardinal Mazarin, et pour insister encore sur l'éloignement des armées des environs de Paris.

Le 11, Monsieur le Prince vint au Palais pour avertir la Compagnie que le pont de Saint-Cloud était attaqué. Il sortit aussitôt ; il fit prendre les armes à ce qu'il trouva de bourgeois de bonne volonté ; il les mena jusqu'au bois de Boulogne, où il apprit que ceux qui avaient cru qu'ils emporteraient d'emblée le pont de Saint-Cloud, y ayant trouvé de la résistance, s'étaient retirés. Il se servit de l'ardeur de ce peuple pour se saisir de Saint-Denis, où deux cents Suisses étaient en garnison. Il les prit l'épée à la main et sans aucune forme de siège, ayant passé le premier le fossé ; et il revint, le lendemain au matin, à Paris, après y avoir laissé le régiment de Conti, ce me semble, pour le garder. Il fut inutile, car Semeville ou Saint-Mesgrin, je ne sais plus précisément lequel ce fut, le reprit, deux jours après, avec toute sorte de facilité, les bourgeois s'étant déclarés pour le Roi. La Lande, qui y commandait pour Monsieur le Prince, fit une assez grande résistance dans les voûtes de l'église de l'abbaye, qu'il défendit deux ou trois jours.

Le 14, il y eut un grand mouvement au Parlement, où plusieurs voix confuses s'élevèrent pour demander que l'on délibérât sur les moyens que l'on pourrait tenir pour empêcher les séditions et les insolences qui se commettaient journellement dans la ville et même dans la salle du Palais. Monsieur, qui en fut averti et qui eut peur que, sous ce prétexte, les mazarins du Parlement ne fissent faire à la Compagnie quelque pas qui fût contraire à ses intérêts, vint au Palais assez à l'improviste, et il proposa qu'elle lui donnât un plein pouvoir. Ce discours, qui fut inspiré à Monsieur par M. de Beaufort, à la chaude, sans dessein et très légèrement, fit trois mauvais effets, dont le premier fut que tout le monde se persuada qu'il avait été fait après une profonde délibération ; le second, qu'il diminua beaucoup de la dignité de Monsieur ; dont la naissance et le poste n'avaient pas besoin, vu les conjonctures, d'une autorité empruntée, pour calmer les séditions ; et le troisième, que les présidents en prirent tant de courage, qu'il osèrent dire en face à Monsieur que

personne n'ignorait le respect que l'on lui devait, et que, par cette raison, il n'était pas à propos de mettre cette proposition dans le registre. Il n'y a rien de si dangereux que les propositions qui paraissent mystérieuses et qui ne le sont pas, parce qu'elles allient toute l'envie qui est inséparable du mystère, et qu'elles sont même un obstacle aux avantages que l'on prétend d'en tirer.

Le 15, Monsieur fit une fâcheuse expérience de cette vérité, car il eut le déplaisir de voir un ajournement personnel, donné par les trois chambres, à un imprimeur, qui avait mis au jour un libelle qui portait que le Parlement avait remis toute son autorité et celle de la Ville entre les mains de Monsieur. Il me dit le soir, en jurant, qu'il ne s'étonnait plus que M. du Maine, dans la Ligue, n'avait pu souffrir les impertinences de cette compagnie. Il se servit de cette expression, à laquelle il en ajouta une autre, qui était encore plus licencieuse. Je lui répondis quelque chose dont je ne me souviens plus, mais je sais qu'il le mit sur ses tablettes, en riant et en me disant : « Je le paraphraserai à Monsieur le Prince. »

Le 16, M. le président de Nesmond fit la relation des remontrances que le Roi fit lire en la présence des députés ; après qu'il eut fait toutefois quelques difficultés. Il leur répondit qu'il y ferait réponse par écrit, dans deux ou trois jours. Monsieur le Procureur Général fit ensuite le rapport de sa députation, et il dit qu'ayant demandé l'éloignement des troupes à dix lieues de Paris, et expliqué la déclaration que Messieurs les Princes avaient faite, de faire aussi retirer celles qu'ils avaient au pont de Saint-Cloud et à Neuilly, le Roi avait nommé de sa part M. le maréchal de l'Hôpital, et envoyé un passeport en blanc pour celui qui serait envoyé par Monsieur pour conférer ensemble des moyens de procéder à cet éloignement. Il ajouta que le comte de Béthune, qui avait été choisi par Monsieur à cet effet, en avait conféré avec MM. de Bouillon, de Villeroy et Le Tellier ; et que Sa Majesté se relâchait, à la considération de sa bonne

ville de Paris, à accorder cet éloignement, pourvu que Messieurs les Princes exécutassent aussi de bonne foi ce à quoi ils s'étaient aussi engagés sur le même chef. Monsieur le Procureur Général, qui était assisté de M. Bignon, avocat général, présenta ensuite à la Compagnie un écrit signé Louis, et plus bas Guénégaud qui portait que le Roi manderait au plus tôt deux présidents et deux conseillers de chaque chambre pour leur faire entendre ses volontés à l'égard des remontrances. Le Parlement en ordonna de nouvelles sur ces rapports, dans lesquelles le nom du Cardinal fut encore pour ainsi dire réagravé.

Le 24 et le 28 de mai ne produisirent rien de considérable dans les chambres assemblées.

Le 29, les députés des Enquêtes entrèrent dans la Grande Chambre et y demandèrent l'assemblée des chambres, pour délibérer sur les moyens qu'il y avait de faire la somme des cent cinquante mille livres promises à celui qui représenterait en justice le cardinal Mazarin. Le Clerc de Courcelles qui vit qu'à ce même moment le grand vicaire de Monsieur de Paris entrait au parquet des gens du Roi, pour y conférer de la descente de la châsse de sainte Geneviève, dit assez plaisamment : « Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fêtes doubles ; nous ordonnons des processions, et nous travaillons à faire assassiner un cardinal. » Il est temps de parler du siège d'Etampes.

Vous avez vu ci-dessus, que l'on était convenu, dans les deux partis, que l'on éloignerait de dix lieues les troupes des environs de Paris. M. de Turenne, qui avait déjà, quelque temps auparavant, assez maltraité celles de Messieurs les Princes dans le faubourg d'Etampes, où les régiments de Bourgogne, d'infanterie, et ceux de Wirtemberg et de Brow, de cavalerie, avaient beaucoup souffert, se résolut de les opprimer toutes en gros dans la ville même ; et la faiblesse de la place, jointe à la faiblesse de tous les généraux, lui fit croire que la chose n'était pas impraticable. Le comte de Tavannes, qui y commandait

pour Monsieur le Prince (car MM. de Beaufort et de Nemours étaient à Paris), fit l'une des plus belles et des plus vigoureuses résistances qui se soit faite de nos jours. Il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre ; les chevaliers de La Vieuville et de Parabère y furent tués de côté du Roi, et MM. de Vardes et de Schomberg y furent blessés. Les attaques y furent fréquentes et vives ; la défense n'y fut pas moindre. Le petit nombre eût enfin cédé au plus fort, si M. de Lorraine ne fût arrivé à propos, qui obligea M. de Turenne à lever le siège. Cette marche de M. de Lorraine mérite de vous être expliquée.

Il y avait assez longtemps que les Espagnols le pressaient d'entrer en France et de secourir Messieurs les Princes. Monsieur et Madame l'en sollicitaient avec empressement. Il ne répondit à ceux-là qu'en leur demandant de l'argent ; il ne répondit à ceux-ci qu'en leur demandant Jametz, Clermont et Stenay, qui avaient autrefois été de son domaine, et que le Roi avait données depuis à Monsieur le Prince. Monsieur me força un jour de dicter à Fremont une instruction pour Le Grand, qu'il envoyait à Bruxelles pour le persuader ; et je puis dire, avec vérité, que ç'a été le seul trait de plume que j'aie fait dans tout le cours de cette guerre. Je disais toujours à Monsieur que je me voulais conserver la satisfaction de pouvoir au moins penser, dans moi-même, que je n'étais en rien d'une affaire où tout allait à la *peggio* et je l'avais presque accoutumé à ne me plus demander même mon sentiment sur ce qui s'y passait, en lui répondant toujours par monosyllabe. Il m'en grondait un jour, et je lui ajoutai : « Et le monosyllabe, Monsieur, est unique ; car c'est toujours non. »

Je ne pus tenir la même conduite à l'égard de la marche de M. de Lorraine ; car il voulut absolument, et Madame encore plus que lui, que je dressasse l'instruction dont je viens de parler. Je ne sais si elle ébranla M. de Lorraine, ou si elle le trouva ébranlé. Il marcha avec son armée, qui était composée de huit mille hommes, et de vieilles et bonnes troupes ; il les laissa à

Lagny et il vint à Paris, où il entra à cheval, avec un applaudissement incroyable du peuple. Monsieur et Monsieur le Prince allèrent au-devant de lui jusqu'au Bourget, le dernier de mai, et ils y furent accompagnés de MM. de Beaufort, de Nemours, de Rohan, de Sully, de La Rochefoucauld, de Gaucourt, de Chavigny et de don Gabriel de Tolède. Il se trouva, par hasard, que ces deux derniers figurèrent ensemble dans cette entrée. Monsieur, qui haïssait M. de Chavigny, me le dit, le soir, avec un emportement de joie ; et je lui répondis que j'étais surpris de ce qu'il me paraissait étonné de cela ; que M. de Chavigny ne faisait que ce que le président Jeannin, qui avait été l'un des plus grands ministres d'Henri IV, avait fait autrefois ; que la différence n'était qu'au temps ; que le président Jeannin avait escadronné avec les Espagnols avant qu'il fût ministre, et que M. de Chavigny n'y escadronnait qu'après. Monsieur fut très satisfait de l'apologie, et il la fit courir malicieusement dans le Luxembourg, à un tel point, que je la retrouvai sur le degré et dans les cours un quart d'heure après.

Je gardai beaucoup plus de mesures à l'égard de M. de Lorraine, quoiqu'il fût frère de Madame, à laquelle j'étais très particulièrement attaché. Je me contentai de lui envoyer un gentilhomme et de l'assurer de mes services. Monsieur souhaita que je le visse : en quoi il se trouva de la difficulté, parce que les ducs de Lorraine prétendent la main chez les cardinaux. Nous nous trouvâmes chez Madame, et, après, dans la galerie, chez Monsieur, où il n'y a point de rang, et où, de plus, quand il y en aurait eu, il ne se serait point trouvé d'embarras, parce qu'il ne me disputait pas le pas en lieu tiers. Cette conférence ne se passa qu'en civilités et qu'en railleries, dans lesquelles il était inépuisable. Il lui vint, deux ou trois jours après, dans l'esprit une nouvelle envie de m'entretenir. Madame me commanda de le voir au Noviciat des jésuites. Je lui dis d'abord que j'étais très fâché que le cérémonial romain ne m'eût pas permis de lui rendre mes devoirs chez lui, comme je l'aurais souhaité ; et il me paya sur-le-champ en même monnaie, en me répondant qu'il

était au désespoir que le cérémonial de l'Empire l'eût empêché de se rendre chez moi, ce qu'il eût souhaité. Il me demanda ensuite, sans aucun préambule, si son nez me paraissait propre à recevoir des chiquenaudes. Il pesta tout d'une suite contre l'archiduc, contre Monsieur et contre Madame, qui lui en faisaient recevoir douze ou quinze par jour, en l'obligeant de venir au secours de Monsieur le Prince, qui lui détenait son bien. Il entra de là dans un détail de propositions et d'ouvertures, auxquelles je vous proteste que je n'entendais rien. Je crus que je ne pouvais mieux lui répondre que par des discours auxquels je vous assure qu'il n'entendit pas grand'chose. Il s'en est ressouvenu toute sa vie ; et lorsqu'il revint en Lorraine, le premier compliment qu'il me fit faire par M. l'abbé de Saint-Michel fut qu'il ne doutait pas que nous nous entendrions dorénavant l'un l'autre bien mieux que nous ne nous étions entendus à Paris au Noviciat.

J'eusse eu tort, pour vous dire le vrai, de m'expliquer plus clairement que lui, sachant ce que je savais de ce qui se passait de tous côtés à cet égard. J'étais très bien averti que la cour lui donnait à peu près la carte blanche, et je n'ignorais pas que bien qu'il la pût remplir presque à sa mode, il ne laissait pas d'écouter de simples propositions, qui étaient bien au-dessous de celles que l'on lui offrait.

Mme de Chevreuse, qui n'était pas encore sortie de Paris en ce temps-là, lui dit, plutôt en riant que sérieusement, qu'il pouvait faire la plus belle action du monde, si il faisait lever le siège d'Etampes, en quoi il satisferait pleinement et Monsieur et les Espagnols, et si, au même moment, il ramenait ses troupes en Flandre, en quoi il plairait au dernier point à la Reine, de qui il avait en tout temps fait profession publique d'être serviteur particulier. Comme ce parti ; qui tenait des deux côtés, plut à son incertitude naturelle, il le prit sans balancer, et Mme de Chevreuse s'en fit honneur à la cour, qui, de sa part, ne fut pas fâchée de couvrir la nécessité où elle se trouva, de lever

le siège d'Etampes, de quelques apparences de négociation, qu'elle grossit dans le monde de mille et mille particularités, que les raisonnements du vulgaire honorent toujours de mille et mille mystères. Il n'y eut rien au monde de plus simple que ce qui se fit en ces rencontres ; et quoique je ne fusse plus du tout, en ce temps-là, du secret ni de la mère ni de la fille, comme vous avez vu ci-dessus, j'en fus assez instruit, malgré l'une et l'autre, pour vous pouvoir assurer pour certain ce que je vous en dis. La conduite que M. de Lorraine prit, dès le lendemain, est une marque que je ne me trompe pas, ou du moins une preuve que M. de Lorraine ne fut pas longtemps content de lui-même à l'égard de cette action ; car, quoiqu'il eût soutenu d'abord à Monsieur qu'il lui avait rendu un service signalé, en obligeant la cour à lever le siège d'Etampes, il me parut, aussitôt après, qu'il eut honte d'avoir fait ce traité, et que cette honte l'obligea à leur accorder ce qu'ils lui demandèrent, qui était de ne point s'en retourner encore et de demeurer à Villeneuve-Saint-Georges, jusqu'à ce que les troupes sorties d'Etampes fussent effectivement en lieu de sûreté.

M. de Turenne, voyant que M. de Lorraine ne tenait pas la parole qu'il avait donnée de reprendre le chemin des Pays-Bas, marcha à Corbeil, à dessein d'y passer la Seine et de le combattre. Il y eut des allées et des venues en explication de ce qui avait été promis ou non promis, pendant lesquelles l'armée lorraine se retrancha. M. de Turenne s'étant avancé avec celle du Roi, ayant passé la rivière d'Yerres, et s'étant mis en bataille en présence des Lorrains, l'on n'attendait, de part et d'autre, que le signal du combat, qui certainement eût été sanglant, vu la bonté des troupes qui composaient les deux armées, mais qui apparemment eût succédé à l'avantage des troupes du Roi, parce que celles de Lorraine n'avaient pas assez de terrain. Dans cet instant, que l'on peut appeler fatal, milord Germain vint dire à M. de Turenne que M. de Lorraine était prêt d'exécuter ce dont l'on était convenu à telle et telle condition. L'on négocia sur l'heure même. Le roi d'Angleterre, qui, sur l'apparence d'une

bataille avait joint M. de Turenne, fit lui-même des allées et des venue ; et l'on convint que M. de Lorraine sortirait du royaume dans quinze jours, et du poste où il était, dès le lendemain ; qu'il remettrait entre les mains de M. de Turenne les bateaux qui lui avaient été envoyés de Paris, pour faire un pont sur la rivière, et qu'aussi M. de Turenne ne se pourrait servir de ces bateaux pour passer la Seine et pour empêcher le passage des troupes sorties d'Etampes ; que celles de Messieurs les Princes, qui étaient dans son camp, pussent rentrer dans Paris en sûreté, et que le Roi fît fournir des vivres à l'armée lorraine dans sa retraite. Ces deux dernières conditions ne reçurent pas beaucoup de contradiction, M. de Turenne disant qu'il était très persuadé que l'armée lorraine épargnerait au Roi, par le soin qu'elle prendrait à se pourvoir elle-même, la peine et la dépense que l'on stipulait ; et que, pour ce qui était de la liberté que l'on demandait pour les troupes des princes, de se pouvoir rendre à Paris en sûreté, il la leur accordait avec joie, parce qu'il était assuré que la ville en serait bien plus effrayée que rassurée. M. de Beaufort, qui avait amené au camp cinq ou six cents bourgeois volontaires, dit, le lendemain au soir, à Monsieur, qu'ils avaient été si épouvantés, qu'il avait peur lui-même qu'ils ne donnassent l'alarme à toute la ville. Monsieur le Prince, qui était malade en ce temps-là, n'avait pas été d'avis, par cette raison, que l'on les laissât sortir dans cette conjoncture. Je reviens au Parlement.

J'ai eu si peu de part dans les dernières assemblées et dans les dernières occasions desquelles je viens de parler, qu'il y a déjà quelque temps que je me fais à moi-même un scrupule de les insérer dans un ouvrage qui ne doit être proprement qu'un simple compte que vous m'avez commandé de vous rendre de mes actions.

Il est vrai que la nouvelle de ma promotion tomba justement sur un point où l'état des choses que je vous ai expliquées ci-devant eût fait de moi une figure presque immobile, quand

même j'aurais continué d'assister tous les jours aux délibérations du Parlement. La pourpre, qui m'en ôta la séance, en fit une figure muette dans le Palais. Je vous ai dit qu'elle ne le fut guère moins en effet au Luxembourg ; et je puis assurer, de bonne foi, qu'elle n'y eut presque qu'un mouvement imaginaire, et tel qu'il plut aux spéculatifs de se fantaisier. Mais comme il leur plut de se fantaisier toutes choses sur mon sujet, j'étais continuellement exposé à la défiance des uns, à la frayeur des autres et au raisonnement de tous. Ce personnage, qui n'est jamais que de pure défensive, et encore tout au plus, est très dangereux dans les temps dans lesquels l'on le joue ; il est très incommode dans ceux dans lesquels l'on le décrit, parce qu'il a toujours beaucoup d'apparence de vaine gloire et d'amour-propre. Il semble que l'on s'incorpore soi-même dans tout ce qui s'est passé de considérable dans un Etat, quand, dans un ouvrage qui ne doit regarder que sa personne, l'on s'étend sur des matières auxquelles l'on n'a eu aucune part. Cette considération m'a fait chercher avec soin les moyens de démêler celles qui sont de cette nature du reste de cette histoire, qui n'est que particulière ; et il m'a été impossible de les trouver, parce que la figure, quoique médiocre, que j'ai faite dans les temps qui ont précédé et qui ont suivi ceux dans lesquels je n'ai point agi, leur donne tant de rapport et tant d'enchaînement les uns avec les autres, qu'il serait très difficile que l'on pût vous les bien faire entendre, si l'on les déliait tout à fait. Voilà ce qui m'oblige à continuer le récit de ce qui se passa dans ces temps-là, que j'abrégerai toutefois le plus qu'il me sera possible, parce que ce n'est jamais qu'avec une extrême peine que j'écris sur les mémoires d'autrui. Je poserai les faits, je n'y raisonnerai point ; je déduirai ce qui me paraîtra le plus de poids ; j'omettrai ce qui me semblera le plus léger ; et, en ce qui regarde les assemblées du Parlement, je n'observerai les dates qu'à l'égard de celles qui ont produit des délibérations considérables. Je ne parlerai pas seulement des autres ; et je suis persuadé que je vous les représente plus que suffisamment, en vous disant qu'elles ne furent presque employées qu'en déclamations contre le Cardinal, en

plaintes et en arrêts contre les insolences et les séditions du peuple, et en désaveux faits par Messieurs les Princes de ces séditions, qui, dans la vérité, n'étaient, au moins pour la plupart, que trop naturelles.

Le 1er juin, Monsieur envoya au Parlement pour savoir quelle place il donnerait à M. de Lorraine dans l'assemblée des chambres. Il répondit, tout d'une voix, que, M. de Lorraine étant, comme il était, ennemi de l'Etat, il ne lui en pouvait donner aucune. Monsieur, qui me fit l'honneur de venir chez moi, deux ou trois jours après, parce que j'étais malade d'une fluxion sur les yeux, me dit : « Eussiez-vous cru que le Parlement m'eût fait cette réponse ? » Et je lui répondis : « J'aurais bien moins cru, Monsieur, que vous eussiez hasardé de vous l'attirer. » Il me repartit en colère : « Si je ne l'eusse hasardé, Monsieur le Prince eût dit que j'eusse été mazarin. » Vous voyez en ce mot le principe de tout ce que Monsieur faisait en ce temps-là.

Le 7, l'on fit un fort grand bruit au Parlement de l'approche des troupes de Lorraine, qui avaient passé Lagny, et qui faisaient beaucoup de désordres dans la Brie ; et l'on y parla de leur marche ; avec la même surprise et la même horreur que l'on aurait pu faire, s'il n'y avait eu dans le royaume aucune partialité.

Le 10, M. le président de Nesmond fit la relation de ce qui s'était passé en sa députation vers le Roi, qui s'était avancé à Melun dès le commencement du siège d'Etampes. La réponse de Sa Majesté fut que la Compagnie pouvait envoyer qui il lui plairait pour conférer avec ceux qu'elle voudrait choisir, et pour achever au moins de rétablir le calme dans le royaume. L'on opina ensuite et l'on résolut de renvoyer à la cour les mêmes députés pour entendre la volonté du Roi, et renouveler toutefois les remontrances contre le cardinal Mazarin. Monsieur et Monsieur le Prince n'avaient pas été de l'avis de l'arrêt, et ils avaient soutenu qu'il ne fallait recevoir aucune proposition de confé-

rence, dont le préalable ne fût l'éloignement réel et effectif du Mazarin.

Le 14, les plaintes se renouvelèrent contre l'approche des troupes de Lorraine, et elles furent au point que les gens du Roi furent mandés au Parlement. Ils conclurent à ce que M. le duc d'Orléans fût prié de les faire retirer. Un conseiller, du nom duquel je ne me souviens pas, ayant dit qu'il ne concevait pas comme on prétendait qu'il fût utile à la Compagnie qu'elles se retirassent en l'Etat où elle était avec la cour, Ménardeau répondit que, cette raison obligeant encore davantage le Parlement à lever tous les prétextes que l'on pouvait prendre pour le calomnier dans l'esprit du Roi, il était d'avis de donner arrêt par lequel il serait enjoint aux communes de leur courir sus. L'on en demeura à dire que l'on en parlerait plus au long quand Monsieur serait au Palais. Vous croyez apparemment que la retraite de M. de Lorraine, de laquelle je vous ai déjà parlé et qui fut sue le 16 à Paris, ne fit pas une grande commotion dans les esprits, puisqu'elle avait été souhaitée de tant de gens ; elle fut incroyable, et je remarquai que beaucoup de ceux qui avaient crié hautement contre son approche crièrent le plus hautement contre son éloignement. Il n'est pas étrange que les hommes ne se connaissent pas : il y a des temps où l'on peut dire même qu'ils ne se sentent point.

Le 20, le président de Nesmond fit la relation de ce qui s'était passé à sa députation à Melun, et la lecture de la réponse qui lui avait été faite par le Roi, dont la substance était : que bien que Sa Majesté ne pût ignorer que la demande que l'on faisait de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin ne fût qu'un prétexte, Elle ne laisserait peut-être pas de lui accorder ce qu'il demande tous les jours lui-même avec instance, après avoir réparé son honneur par des déclarations que l'on doit à son innocence, si Elle était assurée qu'Elle peut avoir de bonnes et de réelles sûretés de la part de Messieurs les Princes, pour l'exécution des

offres qu'ils ont faites, en cas de son éloignement ; que Sa majesté désire donc d'apprendre :

1° Si ils renonceront, en ce cas, à toute ligue et à toutes associations faites avec les princes étrangers ;

2° Si ils n'auront plus aucune prétention ;

3° Si ils se rendront auprès de Sa Majesté ;

4° Si ils feront sortir les étrangers qui sont dans le royaume ;

5° Si ils licencieront leurs troupes ;

6° Si Bordeaux rentrera dans son devoir, aussi bien que M. le prince de Conti et Mme de Longueville ;

7° Si les places que Monsieur le Prince a fortifiées se remettront en leur premier état.

Voilà les principales des douze questions sur lesquelles M. le duc d'Orléans s'emporta, et même avec beaucoup d'émotion, en disant qu'il était inouï que l'on mît ainsi sur la sellette un fils de France et un prince du sang, et que la déclaration qu'ils avaient faite l'un et l'autre, qu'ils poseraient les armes aussitôt que le cardinal Mazarin serait hors du royaume, était plus que suffisante pour satisfaire la cour, si elle avait de bonnes intentions. L'on opina ; mais la délibération, n'ayant pu être achevée, fut remise au lendemain.

Le 21, Monsieur ne s'y étant pu trouver, parce qu'il avait eu la nuit une fort grande colique, l'on n'y traita, en présence de Monsieur le Prince, que d'un fonds que l'on cherchait pour la subsistance des pauvres, qui souffraient beaucoup dans la ville, et de celui qui était nécessaire pour faire la somme des cent cin-

quante mille livres pour la tête à prix. Il fut dit, à l'égard de ce dernier chef, que l'on ferait incessamment inventaire de ce qui restait des meubles du Cardinal.

M. de Beaufort fit, ce jour-là, une lourderie digne de lui. Comme il y avait eu, le matin, une fort grande émeute dans le Palais, dans laquelle MM. de Vanau et Partial auraient été massacrés sans lui, il crut qu'il ferait mieux, pour détourner le peuple du Palais, de l'assembler dans la Place Royale ; il y donna un rendez-vous public pour l'après-dînée. Il y amassa quatre ou cinq mille gueux, à qui il est constant qu'il y fit proprement un sermon qui n'allait qu'à les exhorter à l'obéissance qu'ils devaient au Parlement. J'en sus tout le détail par des gens de croyance que j'y avais envoyés moi-même exprès. La frayeur, qui avait déjà saisi la plupart des présidents et des conseillers, leur fit croire que cette assemblée n'avait été faite que pour les perdre. Ils firent parler M. de Beaufort de toutes les manières qui pouvaient redoubler leur alarme, et ils la prirent si chaude, qu'il ne fut pas au pouvoir de Monsieur, ni de Monsieur le Prince, de rassurer messieurs les présidents, qui ne purent jamais se résoudre d'aller au Palais. Ce qui arriva, le même soir, à M. le président de Maisons, dans la rue de Tournon, ne les rassura pas. Il faillit à être tué par une foule de peuple, comme il sortait de chez Monsieur, et Monsieur le Prince et M. de Beaufort eurent beaucoup de peine à le sauver. Cette journée fit voir que M. de Beaufort ne savait pas que qui assemble un peuple l'émeut toujours. Il y parut ; car, deux ou trois jours après ce beau sermon, la sédition fut plus forte qu'elle n'avait encore été dans la salle du Palais ; et M. le président de Novion fut même poursuivi dans les rues et courut tout le risque qu'un homme peut courir.

Le 25, Messieurs les Princes déclarèrent, dans les chambres assemblées, qu'aussitôt que M. le cardinal Mazarin serait hors du royaume, ils exécuteraient fidèlement tous les articles qui étaient portés dans la réponse du Roi, et enverraient ensuite des

députés pour conclure ce qui resterait à faire ; et l'on donna ensuite arrêt, par lequel il fut dit que les députés du Parlement retourneraient incessamment à la cour pour porter cette déclaration au Roi.

Le 26, aucun président ne se trouva au Palais.

Le 27, M. le président de Novion y fut et donna un sanglant arrêt contre les séditieux.

L'on n'employa les autres jours qu'à donner les ordres nécessaires pour la sûreté de la ville, à quoi l'on était très embarrassé, parce que ceux de la garde étaient assez souvent ceux-là mêmes qui se soulevaient.

Il est temps, ce me semble, de reprendre ce qui est de la guerre.

Monsieur le Prince, qui avait eu quelques accès de fièvre tierce, alla jusqu'à Linas recevoir ses troupes, qui revenaient d'Etampes ; et comme la cour n'avait observé en façon du monde ce qu'elle avait promis, touchant l'éloignement des siennes des environs de Paris, il ne s'y crut pas plus obligé de son côté, et il posta sa petite armée à Saint-Cloud, poste considérable, parce que le pont lui donnait lieu de la poster, en cas de besoin, où il lui plairait. M. de Turenne, qui était avec celle du Roi aux environs de Saint-Denis, où Sa Majesté était venue elle-même pour être plus proche de Paris, fit un pont de bateaux à Epinay, en intention de venir attaquer les ennemis avant qu'ils eussent le temps de se retirer. M. de Tavannes en eut avis et il l'envoya aussitôt à Monsieur le Prince, qui se rendit au camp en toute diligence. Il se leva vers le soir, et il marcha vers Paris, à dessein d'arriver au jour à Charenton, d'y passer la Marne et de prendre un poste dans lequel il ne pourrait être attrapé. M. de Turenne ne lui en donna pas le temps, car il attaqua son arrière-garde dans le faubourg Saint-Denis. Monsieur le Prince

en fut quitte pour quelques hommes qu'il perdit du régiment de Conti, et il manda à Monsieur, par le comte de Fiesque, qu'il lui répondait qu'il gagnerait le faubourg Saint-Antoine, dans lequel il prétendait qu'il aurait plus de lieu de se défendre. C'est en cet endroit où je regrette, plus que je n'ai jamais fait, que Monsieur le Prince ne m'ait pas tenu la parole qu'il m'avait donnée, de me donner le mémoire de ses actions. Celle qu'il fit en cette rencontre est l'une des plus belles de sa vie. J'ai ouï dire à Laigues, qui ne le quitta point ce jour-là, qui est homme du métier et qui est plus mécontent de lui que personne qui vive, qu'il y eut quelque chose de surhumain dans sa valeur et dans sa capacité en cette occasion. Je serais inexcusable si j'entreprenais de décrire le détail de l'action du monde la plus grande et la plus héroïque, sur des mémoires qui courent les rues et que j'ai ouï dire à des gens de guerre être très mauvais, et je me contenterai de vous dire qu'après le combat du monde le plus sanglant et le plus opiniâtre, il sauva ses troupes, qui n'étaient qu'une poignée de monde, attaquées par M. de Turenne, et renforcé de l'armée de M. le maréchal de La Ferté. Il y perdit le comte de Bossu, flamand, La Roche-Giffart, et Flamarin, et Hacquest, du nom de Montmorency. MM. de La Rochefoucauld, de Tavannes, de Coigny, le vicomte de Melun et le chevalier de Fort, y furent blessés. Esclainvilier le fut du côté du Roi, et MM. de Saint-Mesgrin et de Mancini tués.

Je ne vous puis exprimer l'agitation de Monsieur dans le cours de ce combat. Tout le possible lui vint dans l'esprit, et, ce qui arrive toujours en cette rencontre, tout l'impossible succéda dans son imagination à tout le possible. Jouy, qu'il m'envoya sept fois en moins de trois heures, me dit qu'il avait peur un moment que la ville ne se révoltât contre lui ; qu'il craignait, un instant après, qu'elle ne se déclarât trop pour Monsieur le Prince. Il envoya des gens inconnus pour voir ce qui se faisait chez moi, et rien ne le rassura véritablement que le rapport que l'on lui fit que je n'avais que mon Suisse à ma porte. Il dit à Bruneau, de qui je le sus le lendemain, que le mal n'était pas

grand dans la ville, puisque je ne me précautionnais pas davantage. Mademoiselle, qui avait fait tous ses efforts pour obliger Monsieur à aller dans la rue Saint-Antoine pour faire ouvrir la porte à Monsieur le Prince, qui commençait à être très pressé dans le faubourg, prit le parti d'y aller elle-même. Elle entra dans la Bastille, où La Louvière n'osa, par respect, lui refuser l'entrée ; elle fit tirer le canon sur les troupes du maréchal de La Ferté, qui s'avançaient pour prendre en flanc celles de Monsieur le Prince. Elle harangua ensuite la garde qui était à la porte Saint-Antoine. Elle s'ouvrit, et Monsieur le Prince y entra avec son armée, plus couverte de gloire que de blessures, quoiqu'elle en fût chargée. Ce combat si fameux arriva le 2 juillet.

Le 4, l'assemblée générale de l'Hôtel de Ville, qui avait été ordonnée le 1er par le Parlement, pour aviser à ce qui était à faire pour la sûreté de la ville, fut tenue l'après-dînée. Monsieur et Monsieur le Prince s'y trouvèrent, sous prétexte de remercier la ville de ce qu'elle avait donné l'entrée à leurs troupes, le jour du combat, mais, dans la vérité, pour l'engager à s'unir encore plus étroitement avec eux ; au moins, voilà ce que Monsieur en sut. Voici le vrai, que je n'ai su que longtemps depuis, de la bouche même de Monsieur le Prince, qui me l'a dit trois ou quatre ans après à Bruxelles. Je ne me ressouviens pas précisément si il me confirma ce qui était fort répandu dans le public, de l'avis que M. de Bouillon lui avait donné que la cour ne songerait jamais sérieusement et de bonne foi à se raccommoder avec lui, jusqu'à ce qu'elle connût clairement qu'il fût effectivement maître de Paris. Je sais bien que je lui demandai à Bruxelles, si ce que l'on avait dit sur cela était véritable ; mais je ne me puis remettre ce qu'il me répondit sur cet avis particulier de M. de Bouillon.

Voici ce qu'il m'apprit du gros de l'affaire. Il était persuadé que je le desservais beaucoup auprès de Monsieur, ce qui n'était pas vrai, comme vous l'avez vu ci-devant ; mais il l'était aussi que je lui nuisais beaucoup dans la ville, ce qui n'était pas faux, par les raisons que je vous ai aussi expliquées ci-dessus. Il avait

observé que je ne me gardais nullement, et que je me servais même avec affectation du prétexte de l'incognito auquel le cérémonial m'obligeait, pour faire voir ma sécurité et la confiance que j'avais en la bonne volonté du peuple, au milieu de ses plus grands mouvements. Il résolut, et très habilement, de s'en servir de sa part pour faire une des plus belles et des plus sages actions qui ait peut-être été pensée de tout le siècle. Il fit dessein d'émouvoir le peuple le matin du jour de l'assemblée de l'Hôtel de ville, de marcher droit à mon logis, sur les dix heures, qui était justement l'heure où l'on savait qu'il y avait le moins de monde, parce que c'était celle où, pour l'ordinaire, j'étudiais ; de me prendre civilement dans son carrosse, de me mener hors de la ville, et de me faire, à la porte, une défense en forme de n'y plus rentrer. Je suis convaincu que le coup était sûr, et qu'en l'état où était Paris, les mêmes gens qui eussent mis la hallebarde à la main pour me défendre, s'ils eussent eu loisir d'y faire réflexion, en eussent approuvé l'exécution, étant certain que, dans les révolutions qui sont assez grandes pour tenir tous les esprits dans l'inquiétude, ceux qui priment sont toujours applaudis, pourvu que d'abord ils réussissent. Je n'étais point en défense. Monsieur le Prince se fût rendu maître du cloître sans coup férir ; et j'eusse pu être à la porte de la ville avant qu'il y eût eu une alarme assez forte pour s'y opposer. Rien n'était mieux imaginé : Monsieur, qui eût été atterré du coup, y eût donné des éloges. L'Hôtel de Ville, auquel Monsieur le Prince en eût donné part sur l'heure même, en eût tremblé. La douceur avec laquelle Monsieur le Prince m'aurait traité, aurait été louée et admirée. Il y aurait eu un grand déchet de réputation pour moi à m'être laissé surprendre, comme en effet j'avoue qu'il y avait eu beaucoup et d'imprudence et de témérité à n'avoir pas prévu ce possible. La fortune tourna contre Monsieur le Prince ce beau dessein, et elle lui donna le succès le plus funeste que la conjuration la plus noire eût pu produire.

Comme la sédition avait commencé vers la place Dauphine, par des poignées de paille que l'on forçait tous les passants de

mettre à leur chapeau, M. de Cumont, conseiller au parlement et serviteur particulier de Monsieur le Prince, qui y avait été obligé comme les autres qui avaient passé par là, alla en grande diligence au Luxembourg pour en avertir Monsieur et le supplier d'empêcher que Monsieur le Prince, qui était dans la galerie, ne sortît dans cette émotion, « laquelle apparemment, dit Cumont à Monsieur, est faite, ou par les mazarins, ou par le cardinal de Retz, pour faire périr Monsieur le Prince ». Monsieur courut aussitôt après monsieur son cousin, qui descendait le petit escalier pour monter en carrosse, et pour venir chez moi et y exécuter son dessein. Il le retint par autorité et même par force ; il le fit dîner avec lui et il le mena ensuite à l'Hôtel de ville, où l'assemblée dont je vous ai parlé se devait tenir. Ils en sortirent après qu'ils eurent remercié la compagnie, et témoigné la nécessité qu'il y avait de songer aux moyens de se défendre contre le Mazarin. La vue d'un trompette, qui arriva, dans ce temps-là, de la part du Roi, et qui porta ordre de remettre l'assemblée à la huitaine, échauffa les peuples, qui étaient dans la Grève, et qui criaient sans cesse qu'il fallait que la ville s'unît avec Messieurs les Princes. Quelques officiers, que Monsieur le Prince avait mêlés, le matin, dans la populace, n'ayant point reçu l'ordre qu'ils attendaient, ne purent employer sa fougue ; elle se déchargea sur l'objet le plus présent.

L'on tira dans les fenêtres de l'Hôtel de ville ; l'on mit le feu aux portes, l'on entra dedans l'épée à la main, l'on massacra M. Le Gras, maître des requêtes, M. Janvry, conseiller au parlement, M. Miron, maître des comptes, un des plus hommes de bien et des plus accrédités dans le peuple qui fussent à Paris. Vingt-cinq ou trente bourgeois y périrent aussi ; et M. le maréchal de L'Hôpital ne fut tiré de ce péril que par un miracle et par le secours de M. le président Barentin. Un garçon de Paris, appelé Noblet, duquel je vous ai déjà parlé à propos de ce qui m'arriva avec M. de La Rochefoucauld dans le parquet des huissiers, eut encore le bonheur de servir utilement le maréchal en cette occasion. Vous vous pouvez imaginer l'effet que le feu de

l'Hôtel de ville et le sang qui y fut répandu produisirent dans Paris. La consternation d'abord y fut générale ; toutes les boutiques y furent fermées en moins d'un clin d'œil. L'on demeura quelque temps en cet état, l'on se réveilla un peu vers les six heures, en quelques quartiers, où l'on fit des barricades pour arrêter les séditieux, qui se dissipèrent toutefois presque d'eux-mêmes. Il est vrai que Mademoiselle y contribua : elle alla elle-même, accompagnée de M. de Beaufort, à la Grève, où elle en trouva encore quelques restes, qu'elle écarta. Ces misérables n'avaient pas rendu tant de respect au saint sacrement que le curé de Saint-Jean leur présenta, pour les obliger d'éteindre le feu qu'ils avaient mis aux portes de l'Hôtel de ville.

Monsieur de Châlons vint chez moi, au plus fort de ce mouvement ; et la crainte qu'il avait pour ma personne l'emporta sur celle qu'il devait avoir pour la sienne, dans un temps où les rues n'étaient sûres pour personne sans exception. Il me trouva avec si peu de précaution qu'il m'en fit honte, et je ne puis encore concevoir, à l'heure qu'il est ce qui me pouvait obliger à en avoir si peu, dans une occasion où j'en avais, ou du moins où j'en pouvais avoir tant de besoin. C'est l'une de celles qui m'a persuadé, autant que chose du monde, que les hommes sont souvent estimés par les endroits par lesquels ils sont les plus blâmables. L'on loua ma fermeté ; l'on devait blâmer mon imprudence ; celle-ci était effective, l'autre n'était qu'imaginaire ; et la vérité est que je n'avais fait aucune réflexion sur le péril. Je n'y fus plus insensible quand l'on me l'eut fait faire. M. de Caumartin envoya sur-le-champ quérir chez lui mille pistoles (car je n'en avais pas vingt chez moi), avec lesquelles je fis quelques soldats. Je les joignis à des officiers réformés écossais, que j'avais toujours conservés des restes du comte de Montrose. Le marquis de Sablonnières, mestre de camp du régiment de Valois, m'en donna cent des meilleurs hommes, commandés par deux capitaines du même régiment, qui étaient mes domestiques. Quérieux m'amena trente gendarmes de la compagnie du cardinal Antoine, qu'il commandait.

Busy-Lamet m'envoya quatre hommes choisis dans la garnison de Mézières. Je garnis tout mon logis et toutes les tours de Notre-Dame de grenades ; je pris mes mesures, en cas d'attaque, avec les bourgeois des ponts Notre-Dame et de Saint-Michel, qui m'étaient fort affectionnés. Enfin je me mis en état de disputer le terrain et de n'être plus exposé à l'insulte.

Ce parti paraissait plus sage que celui de l'aveugle sécurité dans laquelle j'étais auparavant. Il ne l'était pas davantage, au moins par comparaison à celui que j'eusse choisi, si j'eusse su connaître mes véritables intérêts et prendre l'occasion que la fortune me présentait. Il n'y avait rien de plus naturel et à ma profession et à l'état où j'étais que de quitter Paris, après une émotion qui jetait la haine publique sur le parti qui, dans ce temps-là, paraissait m'être le plus contraire. Je n'eusse point perdu ceux des Frondeurs qui étaient de mes amis, parce qu'ils eussent considéré ma retraite comme une résolution de nécessité. Je me fusse insensiblement, et presque sans qu'ils eussent pu s'en défendre eux-mêmes, rétabli dans l'esprit des pacifiques, parce qu'ils m'eussent regardé comme exilé pour une cause qui leur était commune. Monsieur n'eût pas pu se plaindre de ce que j'abandonnais un lieu où il paraissait assez qu'il n'était plus le maître. M. le cardinal Mazarin même eût été obligé, en ce cas, et par la bienséance et par l'intérêt, de me ménager ; et il ne se pouvait même que naturellement l'aigreur que la cour avait contre moi ne diminuât de beaucoup par une conduite qui eût beaucoup contribué à noircir celle de ses amis. Les circonstances dont j'eusse pu accompagner ma retraite eussent empêché facilement que je n'eusse participé à la haine publique que l'on avait contre le Mazarin, parce que je n'avais qu'à me retirer au pays de Retz, sans aller à la cour, ce qui eût même purgé le soupçon du mazarinisme pour le passé. Ainsi je fusse sorti de l'embarras journalier où j'étais et de celui que je prévoyais pour l'avenir, et que je prévoyais sans en pouvoir jamais prévoir l'issue. Ainsi j'eusse attendu, en patience, ce qu'il eût plu à la Providence d'ordonner de la destinée des deux partis, sans cou-

rir aucun des risques auxquels j'étais exposé à tous les moments des deux côtés. Ainsi je me fusse approprié l'amour public, que l'horreur que l'on a d'une action concilie toujours infailliblement à celui qu'elle fait souffrir. Ainsi je me fusse trouvé, à la fin des troubles, cardinal et archevêque de Paris, chassé de son siège par le parti qui était publiquement joint avec l'Espagne ; purgé de la faction par ma retraite hors de Paris ; purgé du mazarinisme par ma retraite hors de la cour ; et le pis du pis qui m'en pouvait arriver, après tous ces avantages, était d'être sacrifié, par les deux partis, si ils se fussent réunis contre moi, à l'emploi de Rome, qu'ils eussent été ravis de me faire accepter avec toutes les conditions que j'eusse voulu, et qui à un cardinal archevêque de Paris ne peut jamais être à charge, parce qu'il y a mille occasions dans lesquelles il a toujours lieu d'en revenir. J'eus toutes ces vues, et plus grandes et plus étendues qu'elles ne sont sur ce papier. Je ne doutai pas un instant que ce ne fussent les justes et les bonnes ; je ne balançai pas un moment à ne les pas suivre. L'intérêt de mes amis, qui s'imaginaient que je trouverais à la fin, dans le chapitre des accidents, lieu de les servir et de les élever, me représenta d'abord qu'ils se plaindraient de moi, si je prenais un parti qui me tirait d'affaire et qui les y laissait. Je ne me suis jamais repenti d'avoir préféré leur considération à la mienne propre ; elle fut appuyée par mon orgueil, qui eût eu peine à souffrir que l'on eût cru que j'eusse quitté le pavé à Monsieur le Prince. Je me reproche et je me confesse de ce mouvement, qui eut toutefois, en ce temps-là, un grand pouvoir sur moi. Il fut imprudent, il fut faible ; car je maintiens qu'il y a autant de faiblesse que d'imprudence à sacrifier ses grands et solides intérêts à des pointilles de gloire, qui est toujours fausse, quand elle nous empêche de faire ce qui est plus grand que ce qu'elle nous propose. Il faut reconnaître de bonne foi qu'il n'y a que l'expérience qui puisse apprendre aux hommes à ne pas préférer ce qui les pique dans le présent à ce qui les doit toucher bien plus essentiellement dans l'avenir. J'ai fait cette remarque une infinité de fois. Je reviens à ce qui regarde le Parlement.

Je vous expliquerai, en peu de paroles, tout ce qui s'y passa depuis le 4 juillet jusqu'au 13. La face en fut très mélancolique : tous les présidents au mortier s'étant retirés, et beaucoup des conseillers même s'étant aussi absentés, par la frayeur des séditions, que le feu et le massacre de l'Hôtel de Ville n'avaient pas diminuée, cette solitude obligea ceux qui restaient à donner arrêt qui portait défense de désemparer : en quoi ils furent mal obéis. Il se trouvait, par la même raison, fort peu de monde aux assemblées de l'Hôtel de Ville. Le prévôt des marchands, qui ne s'était sauvé de la mort que par un miracle, le jour de l'incendie, n'y assistait plus. M. le maréchal de L'Hôpital demeurait clos et couvert dans sa maison. Monsieur fit établir, en sa place, par une assemblée peu nombreuse, M. de Beaufort pour gouverneur, et M. de Broussel pour prévôt des marchands. Le Parlement ordonna à ses députés, qui étaient à Saint-Denis, de presser leur réponse, et, en cas qu'ils ne la pussent obtenir, de revenir dans trois jours prendre leurs places.

Le 13, les députés écrivirent à la Compagnie, et ils lui envoyèrent la réponse du Roi par écrit. En voici la substance : « Que bien que Sa Majesté eût tout sujet de croire que l'instance que l'on faisait pour l'éloignement de M. le cardinal Mazarin ne fût qu'un prétexte, elle voulait bien lui permettre de se retirer de la cour, après que les choses nécessaires pour établir le calme dans le royaume auraient été réglées, et avec les députés du Parlement, qui étaient déjà présents à la cour, et avec ceux qu'il plairait à Messieurs les Princes d'y envoyer. » Messieurs les Princes, qui avaient connu que le Cardinal ne proposait jamais de conférence que pour les décrier dans les esprits des peuples, se récrièrent à cette proposition ; et Monsieur dit, avec chaleur, qu'elle n'était qu'un piège que l'on leur tendait, et que lui, ni monsieur son cousin, n'avaient aucun besoin d'envoyer des députés en leur nom, puisqu'ils avaient toute confiance à ceux du Parlement. L'arrêt qui suivit fut conforme au discours de Monsieur, et ordonna aux députés de continuer leurs instances pour

l'éloignement du Cardinal. Messieurs les Princes écrivirent aussi au président de Nesmond, pour l'assurer qu'ils continuaient dans la résolution de poser les armes aussitôt que le Cardinal serait effectivement éloigné.

Le 17, les députés mandèrent au Parlement que le Roi était parti de Saint-Denis pour aller à Pontoise ; qu'il leur avait commandé de le suivre ; que, sur la difficulté qu'ils en avaient faite, il leur avait ordonné de demeurer à Saint-Denis.

Le 18, ils écrivirent qu'ils avaient reçu un nouvel ordre de Sa Majesté de se rendre incessamment à Pontoise. La Compagnie s'émut beaucoup, et donna arrêt par lequel il fut dit que les députés retourneraient à Paris incessamment. Monsieur, Monsieur le Prince et M. de Beaufort sortirent eux-mêmes, avec huit cents hommes de pied et douze cents chevaux, pour les ramener, et pour faire voir au peuple que l'on les tirait d'un fort grand péril.

La cour ne s'endormait pas de son côté : elle lâchait à tous moments des arrêts du Conseil qui cassaient ceux du Parlement. Elle déclara nul tout ce qui s'était fait, tout ce qui se faisait et tout ce qui se ferait dans les assemblées de l'Hôtel de Ville ; et elle ordonna même que les deniers destinés au paiement de ses rentes ne seraient portés dorénavant qu'au lieu où Sa Majesté ferait sa résidence.

Le 19, M. le président de Nesmond fit la relation de ce qu'il avait fait à la cour avec les autres députés. Cette relation, qui était toute remplie de dits et de contredits, ne contenait rien en substance de plus que ce que vous en avez vu dans les précédentes, à la réserve d'un article d'une lettre écrite par M. Servien aux députés, qui portait qu'en cas que Monsieur et Monsieur le Prince continuassent à faire difficulté d'envoyer des députés en leur nom, Sa Majesté consentait qu'ils chargeassent ceux du Parlement de leurs intentions. Cette même lettre assurait que le

Roi éloignerait Monsieur le Cardinal de ses conseils aussitôt que l'on serait convenu des articles qui pourraient être contestés dans la conférence, et qu'il n'attendrait pas même pour le faire qu'ils fussent exécutés. L'on opina ensuite ; mais l'on ne put finir la délibération que le 20. Il passa à déclarer que, le Roi étant détenu prisonnier par le cardinal Mazarin, M. le duc d'Orléans serait prié de prendre la qualité de lieutenant général de Sa Majesté, et Monsieur le Prince convié à prendre sous lui le commandement des armes, tant et si longtemps que le cardinal Mazarin ne serait pas hors du royaume ; que copie de l'arrêt serait envoyée à tous les parlements de France, qui seraient priés d'en donner un pareil. Ils ne déférèrent point à sa prière ; car, à la réserve de celui de Bordeaux, il n'y en eut aucun qui en délibérât seulement ; et, bien au contraire, celui de Bretagne avait mis surséance à ceux qu'il avait donnés auparavant, jusqu'à ce que les troupes espagnoles, qui étaient entrées en France, fussent tout à fait hors du royaume. Monsieur ne fut pas mieux obéi sur ce qu'il écrivit de sa nouvelle dignité à tous les gouverneurs de provinces, et il m'avoua de bonne foi, quelque temps après, qu'un seul, à l'exception de M. de Sourdis, ne lui avait fait réponse. La cour les avait avertis de leur devoir par un arrêt solennel, que le Conseil donna en cassation de celui du Parlement qui établissait la lieutenance générale. Son autorité n'était pas même établie, au moins en la manière qu'elle le devait être, dans Paris ; car, deux misérables ayant été condamnés à être pendus le 23, pour avoir mis le feu à l'Hôtel de Ville, les compagnies de bourgeois qui furent commandées pour tenir la main à l'exécution refusèrent d'obéir.

Le 24, l'on ordonna que l'on ferait une assemblée générale à l'Hôtel de Ville, pour aviser aux moyens de trouver de l'argent pour la subsistance des troupes, et que l'on vendrait les statues qui étaient dans le palais Mazarin, pour faire le fonds de la tête à prix.

Le 26, Monsieur dit, dans les chambres assemblées, que, sa nouvelle qualité de lieutenant général l'obligeant à former un conseil, il priait la Compagnie de nommer deux de son corps qui y entrassent, et de lui dire aussi si elle n'approuvait pas qu'il priât Monsieur le Chancelier d'y assister. Il passa à cet avis, et M. Bignon même, avocat général, et le Caton de son temps, n'y fut pas contraire ; car il dit dans ses conclusions, qui furent d'une force et d'une éloquence admirables, que le Parlement n'avait point donné à Monsieur la qualité de lieutenant général, mais qu'il la pouvait prendre dans la conjoncture, comme l'ayant de droit par sa naissance, qui le constituait naturellement le premier magistrat du royaume. Il allégua sur cela Henri le Grand, qui, étant premier prince du sang, s'était appelé ainsi dans un discours qu'il avait fait dans le temps des troubles.

Le 27, le Conseil fut établi par M. le duc d'Orléans, et il fut composé de Monsieur, de Monsieur le Prince, de MM. de Beaufort, de Nemours, de Sully, de Brissac, de La Rochefoucauld et de Rohan ; les présidents de Nesmond et de Longueil ; Aubry et Larcher, présidents des Comptes ; Dorieux et Le Noir, de la Cour des aides.

Le 29, il fut résolu, dans l'assemblée de l'Hôtel de Ville, de lever huit cent mille livres pour fortifier les troupes de Son Altesse Royale, et d'écrire à toutes les grandes villes du royaume pour les exhorter à s'unir avec la capitale. Le Roi ne manqua pas de casser, par des arrêts du Conseil, tous ceux du Parlement et toutes ces délibérations de l'Hôtel de Ville.

Je crois que je me suis acquitté exactement de la parole que je vous ai donnée de ne vous guère importuner de mes réflexions sur tout ce qui se passa dans les temps que je viens de parcourir plutôt que de décrire. Ce n'est pas, comme vous le jugez aisément, faute de matière : il n'y en peut guère avoir qui en soit plus digne, ni qui en dût être plus féconde. Les événements en sont bizarres, rares, extraordinaires ; mais, comme je n'étais

pas proprement dans l’action et que je ne la voyais même que d’une loge qui n’était qu’au coin du théâtre, je craindrais, si j’entrais trop avant dans le détail, de mêler dans mes vues mes conjectures ; et j’ai tant de fois éprouvé que les plus raisonnables sont souvent fausses, que je les crois toujours indignes de l’histoire, et d’une histoire particulièrement qui n’est faite que pour une personne à laquelle on doit, par tant de titres, une vérité pleinement incontestable. En voici deux, sur cette matière, qui sont de cette nature.

L’une est que, bien que je ne puisse vous démêler en particulier les différents ressorts des machines que vous venez de voir sur le théâtre, parce que j’en étais dehors, je puis vous assurer que l’unique qui faisait agir si pitoyablement Monsieur était la persuasion où il était que, tout étant à l’aventure, le parti le plus sage était celui de suivre toujours le flot, c’était son expression ; et que ce qui obligeait Monsieur le Prince à se conduire comme il se conduisait était l’aversion qu’il avait à la guerre civile, qui fomentait et réveillait même à tout moment, dans le plus intérieur de son cœur, l’espérance de la terminer promptement par une négociation. Vous remarquerez, s’il vous plaît, qu’elles n’eurent jamais d’intermission. Je vous ai expliqué le détail de ces différents mouvements dans ce que je vous ai expliqué ci-dessus ; mais je crois qu’il n’est pas inutile de vous le marquer encore en général dans le cours d’une narration laquelle vous présente, à tous les instants, des incidents dont vous me demandez sans doute les raisons, que j’omets, parce que je n’en sais pas le particulier.

Je vous ai déjà dit que j’avais rebuté Monsieur par mes monosyllabes. Je m’y étais fixé à dessein, et je ne les quittai que lorsqu’il s’agit de la lieutenance générale. Je la combattis de toute ma force, parce qu’il me força de lui en dire mon sentiment. Je la lui traitai d’odieuse, de pernicieuse et d’inutile, et je m’en expliquai et si hautement et si clairement, que je lui dis que je serais au désespoir que tout le monde ne sût pas sur cela

mes sentiments, et que l'on crût que ceux qui avaient mon caractère particulier dans le Parlement fussent capables d'y donner leurs voix. Je lui tins ma parole. M. de Caumartin s'y signala même par l'avis contraire. Je croyais devoir cette conduite au Roi, à l'Etat et à Monsieur même. J'étais convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes lois qui nous permettent quelquefois de nous dispenser de l'obéissance exacte nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, en ce qui regarde l'autorité royale, est le plus essentiel. J'étais de plus en état, à vous dire le vrai, de soutenir mes maximes et mes démarches ; car la contenance que j'avais tenue dans la résolution de l'Hôtel de Ville avait saisi l'imagination des gens, et leur avait fait croire que j'avais beaucoup plus de force que je n'en avais en effet. Ce qui la fait croire l'augmente ; j'en avais fait l'expérience ; je m'en étais servi avec fruit, aussi bien que des autres moyens que je trouvai encore en abondance dans les dispositions de Paris, qui s'aigrissait tous les jours contre le parti des princes, et par les taxes desquelles l'on se voyait menacé, et par le massacre de l'Hôtel de Ville, qui avait jeté l'horreur dans tous les esprits, et par le pillage des environs, où l'armée, qui, depuis le combat de Saint-Antoine, était campée dans le faubourg Saint-Victor, faisait des ravages incroyables. Je profitais de tous ces désordres. Je les relevais d'une manière qui me rendait agréable à tous ceux qui les blâmaient ; je ramenais doucement et insensiblement à moi tous ceux des pacifiques qui n'étaient pas attachés, par profession particulière, au Mazarin. Je réussis dans ce manège au point que je me trouvai, à Paris, en état de disputer le pavé à tout le monde, et qu'après m'être tenu sur la défensive trois semaines, dans mon logis, avec les précautions que je vous ai marquées ci-dessus, j'en sortis même avec pompe, nonobstant le cérémonial romain. J'allai tous les jours au Luxembourg ; je passai au milieu de gens de guerre que Monsieur le Prince avait dans le faubourg, et je crus que j'étais assez assuré du peuple, pour croire que j'en pouvais user ainsi avec sûreté. Je ne m'y trompai pas, au moins par l'événement. Je reviens au Parlement.

Le 6 d'août, Buchifert, substitut du procureur général, apporta aux chambres assemblées deux lettres du Roi, l'une adressée à la Compagnie, l'autre au président de Nesmond, avec une déclaration du Roi, qui portait la translation du Parlement à Pontoise. La cour avait pris cette résolution, après avoir connu que son séjour à Saint-Denis n'avait pas empêché que le Parlement et l'Hôtel de Ville n'eussent fait les pas que vous avez vus ci-devant. L'on s'émut fort dans l'assemblée des chambres à cette nouvelle. L'on opina, et il fut dit que les lettres et la déclaration seraient mises au greffe, pour y être fait droit après que le cardinal Mazarin serait hors de France. Ce parlement de Pontoise, composé de quatorze officiers à la tête desquels étaient MM. les présidents Molé, de Novion et Le Coigneux, qui s'étaient, un peu auparavant, retirés de Paris, en habits déguisés, fit des remontrances au Roi, tendantes à l'éloignement du cardinal Mazarin. Le Roi lui accorda ce qu'il lui demandait, à l'instance même de ce bon et désintéressé ministre, qui sortit effectivement de la cour et se retira à Bouillon. Cette comédie, très indigne de la majesté royale, fut accompagnée de tout ce qui la pouvait rendre encore plus ridicule. Les deux parlements se foudroyèrent par des arrêts sanglants qu'ils donnaient l'un contre l'autre.

Le 13 août, celui de Paris ordonna que ceux qui assisteraient à l'assemblée de Pontoise seraient rayés du tableau et du registre.

Le 17 du même mois, celui de Pontoise vérifia la déclaration du Roi, qui portait injonction au parlement de Paris de se rendre à Pontoise dans trois jours, à peine de suppression de leurs charges.

Le 22, Monsieur et Monsieur le Prince firent déclaration au Parlement, à la Chambre des comptes et à la Cour des aides, que vu l'éloignement du cardinal Mazarin, ils étaient prêts de poser

les armes, pourvu qu'il plût à Sa Majesté de donner une amnistie, d'éloigner ses troupes des environs de Paris, de retirer celles qui étaient en Guyenne, et donner une route et sûreté pour la retraite de celles d'Espagne, permettre à Messieurs les Princes d'envoyer vers Sa Majesté, pour conférer de ce qui pourrait rester à ajuster. Le Parlement donna arrêt ensuite, par lequel il fut ordonné que Sa Majesté, serait remerciée de l'éloignement du Cardinal, et très humblement suppliée de revenir en sa bonne ville de Paris.

Le 26, le Roi fit vérifier au parlement de Pontoise l'amnistie, qu'il donna à tous ceux qui avaient pris les armes contre lui ; mais avec des restrictions qui faisaient que peu de gens y pouvaient trouver leurs sûretés.

Les 29 et 31 d'août et le 2 septembre, l'on ne parla presque à Paris, dans les chambres assemblées, que du refus que la cour avait fait à Monsieur et à Monsieur le Prince des passeports qu'ils lui avaient demandés pour MM. le maréchal d'Etampes, comte de Fiesque et Goulas, et de la réponse que le Roi avait faite à une lettre de Monsieur. Cette réponse était en substance : qu'il s'étonnait que M. le duc d'Orléans n'eût pas fait réflexion qu'après l'éloignement de M. le cardinal Mazarin, il n'avait autre chose à faire, suivant sa parole et sa déclaration, qu'à poser les armes, renoncer à toutes associations et traités, et faire retirer les étrangers : après quoi ceux qui viendraient de sa part seraient très bien venus.

Le 2 septembre, l'on opina sur cette réponse du Roi, mais l'on n'eut pas le temps d'achever la délibération ; il fut seulement arrêté que défenses seraient faites aux lieutenants criminel et particulier de faire publier aucune déclaration du Roi, sans ordre du Parlement : ce qui fut ordonné sur l'avis que l'on eut que ces officiers avaient reçu commandement du Roi de faire publier et afficher dans la ville celle d'amnistie, qui avait été vérifiée à Pontoise.

Le 3, l'on acheva la délibération sur la réponse du Roi à Monsieur ; il fut arrêté que les députés de la Compagnie iraient trouver le Roi pour le remercier de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin et pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris ; que M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince seraient priés d'écrire au Roi et de l'assurer qu'ils mettraient bas les armes aussitôt qu'il aurait plu à Sa Majesté d'envoyer les passeports nécessaires pour la retraite des étrangers, et une amnistie en bonne forme et qui fût vérifiée dans tous les parlements du royaume ; que Sa Majesté serait aussi suppliée de recevoir les députés de Messieurs les Princes ; que la Chambre des comptes et la Cour des aides de Paris seraient conviées de faire la même députation ; qu'assemblée générale serait faite dans l'Hôtel de Ville, et que l'on écrirait à M. le président de Mesmes, qui s'était aussi retiré à Pontoise, afin qu'il sollicitât les passeports.

Permettez-moi, je vous supplie, de faire une pause en cet endroit, et de considérer avec attention cette illusion scandaleuse et continuelle avec laquelle un ministre se joue effectivement du nom et de la parole sacrée d'un grand roi, et avec laquelle, d'autre part, le plus auguste parlement du royaume, la Cour des pairs, se joue, pour ainsi parler, d'elle-même, par des contradictions perpétuelles et plus convenables à la légèreté d'un collège qu'à la majesté d'un sénat. Je vous ai déjà dit quelquefois que les hommes ne se sentent pas dans ces sortes de fièvre d'Etat, qui tiennent de la frénésie. Je connaissais, en ce temps-là, des gens de bien qui étaient persuadés, jusqu'au martyre, si il eût été nécessaire, de la justice de la cause de Messieurs les Princes. J'en connaissais d'autres, et d'une vertu désintéressée et consommée, qui fussent morts avec joie pour la défense de celle de la cour. L'ambition des grands se sert de ces dispositions comme il convient à leurs intérêts. Ils aident à aveugler le reste des hommes, et ils s'aveuglent eux-mêmes après, encore plus dangereusement que le reste des hommes.

Le bonhomme M. de Fontenay, qui avait été deux fois ambassadeur à Rome, qui avait de l'expérience, du bon sens, et de l'intention sincère et droite pour l'Etat, déplorait tous les jours avec moi la léthargie dans laquelle les divisions domestiques font tomber même les meilleurs citoyens. À l'égard du dehors de l'Etat, l'archiduc reprit, cette année-là, Gravelines et Dunkerque. Cromwell prit, sans déclaration de guerre et avec une insolence injurieuse à la couronne, sous je ne sais quel prétexte de représailles, une grande partie des vaisseaux du Roi. Nous perdîmes Barcelone et la Catalogne, et la clef de l'Italie avec Casal. Nous vîmes Brisach révolté, sur le point de retomber entre les mains de la maison d'Autriche ; nous vîmes les drapeaux et les étendards d'Espagne voltigeant sur le Pont-Neuf ; les écharpes jaunes de Lorraine parurent dans Paris, avec la même liberté que les isabelle et que les bleues. L'on s'accoutumait à ces spectacles et à ces funestes nouvelles de tant de pertes. Cette habitude, qui pouvait avoir de terribles conséquences ; me fit peur, et certainement beaucoup plus pour l'Etat que pour ma personne. M. de Fontenay, qui en était pénétré, et qui le fut même de ce qu'il m'en vit touché, m'exhorta à sortir moi-même de la léthargie, « où vous êtes, me dit-il, à votre mode. Car enfin si vous vous considérez tout seul, vous avez pris le bon parti ; mais si vous faites réflexion sur l'état où est la capitale du royaume, à laquelle vous êtes attaché par tant de titres, croyez-vous n'être pas obligé à vous donner plus de mouvement que vous ne vous en donnez ? Vous n'avez aucun intérêt, vos intentions sont bonnes ; faut-il que par votre inaction vous fassiez autant de mal à l'Etat, que les autres en font par leurs mouvements les plus irréguliers ? »

M. de Sève-Châtignonville, que vous avez vu depuis dans le conseil du Roi, et qui était mon ami très particulier et homme d'une grande intégrité, m'avait fait, depuis un mois ou six semaines, même avec empressement, des instances pareilles. M. de Lamoignon, qui est présentement premier président du parlement de Paris et qui a eu, dès sa jeunesse, toute la réputa-

tion que mérite une aussi grande capacité que la sienne, jointe à une aussi grande vertu, me faisait tous les jours le même discours. M. de Valençay, conseiller d'Etat, qui n'avait pas, à beaucoup près, les talents des autres, mais qui était aussi bien qu'eux colonel de son quartier, me venait dire tous les dimanches au matin à l'oreille : « Sauvez l'Etat, sauvez la ville ! J'attends vos ordres. » M. Des Roches, chantre de Notre-Dame, et qui avait la colonelle du Cloître, homme de peu de sens, mais de bonne intention, pleurait réglément avec moi, deux ou trois fois la semaine, sur le même sujet.

Ce qui me toucha le plus sensiblement, de toutes ces exhortations, fut une parole de M. de Lamoignon, dont j'estimais autant le bon sens que la probité. » Je vois, Monsieur, me dit-il, un jour qu'il se promenait avec moi dans ma chambre, qu'avec un désintéressement parfait, qu'avec l'intention du monde la plus droite, vous allez tomber de l'amour public dans la haine publique. Il y a déjà quelque temps que les esprits, qui étaient tous pour vous dans les commencements, se sont partagés ; vous avez regagné du terrain par les fautes de vos ennemis ; je vois que vous commencez à le reperdre, et que les Frondeurs croient que vous ménagez le Mazarin, et que les mazarins croient que vous appuyez les Frondeurs. Je sais que cela n'est pas vrai, et je juge même qu'il ne peut être vrai ; mais ce qui me fait peur pour vous est qu'il commence à être cru par une espèce de gens dont l'opinion forme toujours, avec le temps, la réputation publique. Ce sont ceux qui ne sont ni frondeurs ni mazarins, et qui ne veulent que le bien de l'Etat. Cette espèce de gens ne peut rien dans le commencement des troubles ; elle peut tout dans les fins. »

Il n'y a rien, comme vous voyez, de plus sensé que ce discours ; mais, comme il ne m'était pas tout à fait nouveau et que j'avais déjà fait beaucoup de réflexions qui au moins en approchaient, il ne m'émut pas au point du dernier mot par lequel il le termina : « Voici d'étranges temps, Monsieur, ajouta-t-il, voici d'étranges conjonctures. Il est d'un homme sage d'en sortir avec

précipitation, même à perte, parce que l'on court fortune d'y perdre tout son honneur, quoique l'on s'y conduise avec toute sorte de sagesse. Je doute fort que le connétable de Saint-Paul ait été aussi coupable et ait eu d'aussi mauvaises intentions que l'on nous le dit. » Cette dernière parole, qui est d'un sens droit et profond, me pénétra, et d'autant plus, que le Père don Carrouges, chartreux, que j'avais été voir la veille dans sa cellule, m'avait dit, à propos de la conduite que je tenais : « Elle est si nette, elle est si haute, que tous ceux qui n'en seraient pas capables, au poste où vous êtes, y conçoivent du mystère, et, dans les temps embarrassés et malheureux, tout ce qui passe pour mystère est odieux. » Je vous rendrai compte de l'effet que tous ces discours dont je vous viens de parler firent sur mon esprit, après que j'aurai touché, le plus brièvement qu'il me sera possible, quelques faits particuliers qui méritent de n'être pas oubliés.

Vous avez vu ci-dessus que le Roi, après qu'il eut établi le parlement de Pontoise, était allé à Compiègne. Il n'y mena pas M. de Bouillon, qui mourut en ce temps-là, d'une fièvre continue ; mais il y fit venir Monsieur le Chancelier, qui sortit de Paris déguisé, et qui préféra le conseil du Roi à celui de Monsieur, dans lequel il est vrai qu'il eut fort lieu de ne pas entrer. Il n'y a que la faiblesse qui puisse excuser un pas de cette nature à un chancelier de France ; mais je ne suis pas moins persuadé qu'il n'y a aussi que la mollesse du gouvernement du cardinal Mazarin qui eût pu remettre à la tête de tous les conseillers et de toutes les justices du royaume un chancelier qui avait été capable de le faire. L'un des plus grands maux que le ministériat de M. le cardinal Mazarin ait fait au royaume est le peu d'attention qu'il a eu à en garder la dignité. Le mépris qu'il en a fait lui a réussi ; et ce succès est un second malheur plus grand encore que le premier, parce qu'il couvre et qu'il pallie les inconvénients qui arriveront infailliblement tôt ou tard à l'Etat, de l'habitude que l'on en a prise.

La Reine, qui avait de la hauteur, eut assez de peine à se résoudre au rappel du chancelier ; mais le Cardinal en était le maître, et au point que, quand il s'entêta de M. de Bouillon, entre les mains de qui il mit même les finances, il répondit à la Reine, qui l'avertissait de ne pas se fier à un homme de cet esprit et de cette ambition : « Il vous appartient bien, Madame, de me donner des avis. » Je sus cette particularité trois jours après par Varennes, à qui M. de Bouillon lui-même l'avait dite.

Il ne serait pas juste d'oublier, en ce lieu, la mort de M. de Nemours, qui fut tué en duel, dans le marché aux chevaux, par M. de Beaufort. Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit de leur querelle, à propos du combat de Gergeau. Elle se renouvela par la dispute de la préséance dans le conseil de Monsieur. M. de Nemours força presque M. de Beaufort à se battre ; il y périt sur-le-champ, d'un coup de pistolet dans la tête. M. de Villars, que vous connaissez, le servait en cette occasion, et il tua Héricourt, lieutenant des gardes de M. de Beaufort. Je reviens au Luxembourg.

Vous croyez aisément que la confusion de Paris n'aidait pas à mettre l'ordre dans la cour de Monsieur. La mort de M. de Valois, qui arriva le jour de la saint-Laurent, y mit la douleur, qui fait toujours la consternation, quand elle tombe sur le point de l'incertitude et de l'embarras. Un avis donné à Monsieur, justement dans cet instant, par Mme de Choisy, d'une négociation de M. de Chavigny avec la cour, du détail de laquelle je vous parlerai dans la suite, le toucha infiniment. Les nouvelles qui arrivaient de tous côtés, assez mauvaises pour le parti, le trouvant en cet état, agitaient son esprit encore plus qu'il ne l'était dans son assiette naturelle, quoiqu'elle ne fût jamais bien ferme. Persan avait été obligé de rendre Montrond à Paluau, qui fut fait maréchal de France après cette expédition. M. le comte d'Harcourt avait presque toujours eu avantage dans la Guyenne, et Bordeaux même se trouvait divisé en tant de folles partialités, qu'il eût été difficile d'y faire aucun fondement.

Marigny disait, assez plaisamment, que Madame la Princesse et Mme de Longueville, M. le prince de Conti et Marsin, le parlement, les jurats et l'armée, Marigny et Sarrazin y avaient chacun leur faction. Il avait commencé à Commercy une manière de Catholicon de ce qu'il avait vu en ce pays-là, qui en faisait une image bien ridicule. Je n'en sais pas assez le détail pour vous en entretenir, et je me contente de vous dire que ce qui en était revenu à Monsieur ne contribuait pas à lui donner du repos dans ces agitations, et à lui faire croire que le parti où il était engagé fût le bon.

La providence de Dieu, qui, par des ressorts inconnus à ceux mêmes qu'elle fait agir, dispose les moyens pour leur fin, se servit des exhortations de ces messieurs, que je viens de vous nommer, pour me porter à changer ma conduite, justement au moment dans lequel ce changement trouvait Monsieur dans des dispositions susceptibles de celle que je lui pourrais inspirer. La plus grande difficulté fut à me l'inspirer à moi-même ; car, quoique je n'eusse, dans le vrai, que de très bonnes et de très sincères intentions pour l'Etat, et quoique je ne souhaitasse que de sortir d'affaire avec quelque sorte d'honneur, je ne laissais pas de vouloir conserver un certain décorum, qu'il était assez difficile de rencontrer bien juste dans la conjoncture présente. Je convenais avec ces messieurs qu'il y avait de la honte à demeurer les bras croisés, et à laisser périr la capitale et peut-être l'Etat ; mais ils convenaient aussi, avec moi, qu'il y avait fort peu d'honneur à revenir d'aussi loin que de contribuer au rétablissement d'un ministre odieux à tout le royaume, et dans la perte duquel je m'étais autant distingué. Nous ne pouvions douter, ni les uns ni les autres, que tous les pas que nous ferions pour la paix, feraient cet effet infailliblement, quoique indirectement, parce que nous ne pouvions ignorer que ce rétablissement était l'unique vue de la Reine.

M. de Fontenay me convainquit à la fin, par ce raisonnement, qu'il me fit une après-dînée dans les Chartreux, en nous

promenant : « Vous voyez que le Mazarin n'est qu'une manière de godenot, qui se cache aujourd'hui, qui se montrera demain ; mais vous voyez aussi que, soit qu'il se cache, soit qu'il se montre, le filet qui l'avance et qui le retire est celui de l'autorité royale, lequel ne se rompra pas sitôt apparemment, de la manière que l'on se prend à le rompre. Beaucoup de ceux mêmes qui lui paraissent le plus contraires seraient bien fâchés qu'il pérît ; beaucoup d'autres seront très consolés qu'il se sauve ; personne ne travaille véritablement et entièrement à sa ruine ; et vous-même, Monsieur (il parlait à moi), vous-même vous n'y donnez que mollement, parce qu'il y a une infinité d'occasions dans lesquelles l'état où vous êtes avec Monsieur le Prince ne vous permet pas de vous étendre contre la cour aussi librement et aussi pleinement que vous le feriez sans cette considération. Je conclus qu'il est impossible que le Cardinal ne se rétablisse pas, ou par une négociation avec Monsieur le Prince, qui entraînera Monsieur toutes les fois qu'il lui plaira de se raccommoder et de le raccommoder à la cour, ou par la lassitude des peuples, qui ne s'aperçoivent déjà que trop clairement que l'on ne sait faire, dans ce parti, ni la paix ni la guerre. Dans tous ces deux cas, que je tiens pour infaillibles, vous perdez beaucoup ; car si vous ne vous tirez d'embarras, avant que le mouvement finisse par un accommodement de la cour avec Monsieur le Prince, vous aurez peine à vous démêler d'une intrigue dans laquelle et la cour et Monsieur le Prince songeront assurément à vous faire périr.

« Si la résolution vient par la lassitude des peuples, en êtes-vous mieux ? et cette lassitude, de laquelle l'on se prend toujours à ceux qui ont le plus brillé dans le mouvement, ne peut-elle pas corrompre et tourner contre vous-même la sage inaction dans laquelle vous êtes demeuré depuis quelque temps ? Voilà, ce me semble, ce que vous pouvez prévoir ; mais voilà aussi ce que vous ne pouvez éviter, qu'en en trouvant l'issue avant que la guerre civile se termine par l'un ou l'autre de ces moyens que je viens de vous expliquer. Je sais bien que

l’engagement où vous êtes avec Monsieur, et même avec le public, touchant le Mazarin, ne vous permet pas de travailler à son rétablissement ; et vous savez que, par cette raison, je ne vous ai jamais rien proposé, tant qu’il a été à la cour. Il n’y est plus ; et, quoique son éloignement ne soit qu’un jeu et qu’une illusion, il ne laisse pas de vous donner lieu de faire de certaines démarches qui conduisent naturellement à ce qui vous est bon. Paris, tout soulevé qu’il est, souhaite avec passion la présence du Roi, et ceux qui la demanderont les premiers seront ceux qui en auront l’agrément dans le peuple. J’avoue que ce peuple, selon ses principes, ne sait ce qu’il demande, car cette présence contribuera apparemment à y ramener plus tôt le Mazarin ; mais enfin il la demande ; et, comme le Cardinal est éloigné, ceux qui la demanderont les premiers ne passeront pas pour mazarins. C’est votre unique compte ; car, comme vous n’avez point d’intérêt particulier, et que vous ne voulez dans le fond que le bien de l’Etat et la conservation de votre réputation dans le public, vous faites l’un sans nuire à l’autre.

« Je conviens que, si vous pouviez empêcher le rétablissement du Cardinal, le parti que je vous propose ne serait ni d’un politique, ni d’un homme de bien ; car ce rétablissement doit être considéré, par une infinité de raisons, comme une calamité publique ; mais, supposé, comme vous le supposez vous-même, qu’il soit infaillible par la mauvaise conduite de ses ennemis, je ne conçois pas comme la vue d’une chose que vous ne pouvez empêcher vous peut empêcher vous-même de chercher à sortir de l’embarras où vous vous trouvez, par une porte qui vous ouvre un champ et de gloire et de liberté. Paris, dont vous êtes archevêque, gémit sous le poids ; le Parlement n’y est plus qu’un fantôme ; l’Hôtel de Ville est un désert ; Monsieur et Monsieur le Prince n’y sont maîtres qu’autant qu’il plaira à la canaille la plus insensée ; les Espagnols, les Allemands et les Lorrains sont dans ses faubourgs, qui ravagent jusque dans ses jardins. Vous qui en êtes le pasteur et le libérateur, en deux ou trois rencontres vous avez été obligé de vous garder dans votre propre

maison trois semaines durant ; et vous savez bien qu'encore aujourd'hui vos amis sont en peine, quand vous n'y marchez pas armé. Ne comptez-vous pour rien de faire finir toutes ces misères, et manquerez-vous le moment unique que la Providence vous donne pour vous donner l'honneur de les terminer ? Le Cardinal, qui est un homme de contretemps, peut revenir demain ; et, s'il était à la Cour, le parti que je vous propose vous serait plus impraticable qu'à homme qui vive. Ne perdez pas l'instant qui vous convient aussi, par la raison des contraires, plus qu'à homme qui vive. Prenez avec vous votre clergé, menez-le à Compiègne remercier le Roi de l'éloignement du Mazarin ; demandez-lui son retour dans la capitale ; entendez-vous avec ceux des corps qui ne veulent que le bien, qui sont presque tous vos amis particuliers et qui vous considèrent déjà comme leur chef naturel par votre dignité, dans une occasion qui lui est si propre et si convenable. Si le Roi revient effectivement à Paris, toute la ville vous en aura l'obligation ; s'il vous refuse, elle ne laissera pas d'avoir de la reconnaissance de votre intention. Si vous pouvez gagner Monsieur sur ce point, vous sauvez tout l'Etat, parce que je suis persuadé que s'il savait jouer son personnage en cette rencontre, il ramènerait le Roi à Paris et que le Mazarin n'y reviendrait jamais. Je suppose qu'il y revienne dans les temps, prévenez ce hasard, que je vois bien que vous craignez à cause du reproche que le peuple vous en pourrait faire ; prévenez, dis-je, ce hasard par l'emploi de Rome, auquel vous m'avez dit plusieurs fois que vous étiez résolu, plutôt que de figurer avec lui. Vous êtes cardinal, vous êtes archevêque de Paris, vous avez l'amour public, vous n'avez que trente-sept ans : sauvez la ville, sauvez l'Etat ! »

Voilà, en substance, ce que M. de Fontenay me dit, et même ce qu'il me dit avec une rapidité qui n'était nullement de sa froideur ordinaire ; et il est vrai que j'en fus touché ; car, quoiqu'il ne m'apprît rien à quoi je n'eusse déjà pensé comme vous l'avez vu par les réflexions que j'avais faites à mon égard sur l'incendie de l'Hôtel de Ville, je ne laissai pas de me sentir

plus ému de ce qu'il me représentait sur cette matière que de tout ce qui m'en avait été dit jusque-là, et même que de tout ce que je m'en étais moi-même imaginé.

Il y avait déjà assez longtemps que cette députation du clergé nous roulait dans l'esprit, à M. de Caumartin et à moi, et que nous en examinions et les manières et les suites. Je dois à M. Joly la justice de dire que ce fut lui le premier qui l'imagina, aussitôt que M. le cardinal Mazarin se fut éloigné. Nous joignîmes tout ensemble à la substance les circonstances que nous y jugeâmes les plus nécessaires ou les plus utiles. La première et la plus importante en tout sens fut de porter Monsieur à approuver du moins cette conduite ; et les dispositions où je vous ai marqué ci-dessus qu'il était nous donnaient lieu de croire que nous le pourrions tenter avec fruit. J'employai, pour cet effet, celles des raisons qui étaient le plus à son goût dans ce que je vous ai dit ci-dessus, à propos du sentiment de M. de Fontenay. J'y ajoutai les avantages qu'il se donnerait à lui-même en procurant une amnistie bonne, véritable, non fallacieuse, et au Parlement et à la Ville, que l'on ne lui refuserait pas certainement, si il faisait voir à la cour un désir sincère de s'accommoder. Je lui fis voir que quand sa retraite à Blois, après laquelle il soupirait depuis si longtemps, aurait été précédée du soin qu'il aurait eu de chercher dans la paix les sûretés nécessaires et au public et aux particuliers, elle ne lui pourrait donner que de la gloire, et d'autant plus qu'elle ne serait considérée que comme l'effet de la ferme résolution qu'il aurait prise de n'avoir aucune part au rétablissement du ministre ; que celle que je prétendais en mon particulier de faire à Rome, avant que ce rétablissement s'effectuât, se pourrait attribuer à nécessité, parce que beaucoup de gens croiraient que j'y serais forcé par la crainte de ne pouvoir trouver ma sûreté dans les suites de ce rétablissement ; que sa naissance le mettait au-dessus et de ces discours et de ces soupçons ; et que, si il faisait pour le public, devant que de se retirer, ce qui lui serait assurément très aisé du côté de la cour, il serait à Blois avec quatre gardes, chéri, respecté, honoré et des

Français et des étrangers, et en état de profiter, même pour le bien de l'Etat, toutes les fois qu'il lui plairait, de toutes les fautes qui se feraient dans tous les partis.

Je vous prie d'observer que, quand je fis ce discours à Monsieur, j'étais averti de bonne part qu'il avait eu, cinq ou six jours avant, la dernière frayeur que je ne m'accommodasse avec Monsieur le Prince. Il me l'avait lui-même assez témoigné, quoique indirectement. Mais Jouy, à qui il s'en était ouvert à fond, à propos d'un je ne sais quel avis qu'il avait eu que M. de Brissac y travaillait de nouveau, m'avait dit que Monsieur s'était récrié : « Si cela est, nous avons la guerre civile pour l'éternité. » Vous jugez bien que cette circonstance ne me détourna pas de la résolution que j'avais prise de le tenter. Je n'eus pas lieu de m'en repentir ; car, aussitôt que je fus entré en matière, il entra lui-même dans tout ce que je lui disais. Il me railla sur la cessation des monosyllabes, ce qui était toujours signe en lui qu'il approuvait ce dont on lui parlait. Il ajouta ensuite des raisons aux miennes, ce qui en est un certain en tout le monde ; et puis, tout d'un coup, il revint comme si il fût parti de bien loin, ce qui était son air, particulièrement quand il n'avait bougé d'une place ; et il me dit : « Mais que ferons-nous de Monsieur le Prince ? » Je lui répondis : « C'est à Votre Altesse Royale, Monsieur, à savoir où Elle en est avec lui, car l'honneur est préférable à toutes choses ; mais, comme j'ai lieu de croire que les négociations que l'on voit à droite et à gauche se font en commun, je m'imagine que vous vous pouvez entendre sur ce que je vous propose, comme vous vous entendez sur le reste. – Vous vous jouez, me repartit-il ; mais je ne suis pas, sur ce point, si embarrassé que vous croyez. Monsieur le Prince a plus d'impatience que vous d'être hors de Paris et il aimerait mieux être à la tête de quatre escadrons dans les Ardennes, que de commander à douze millions de gens tels que nous les avons ici, sans excepter le président Charton. » Il était vrai ; et Croissy, qui était un des hommes du monde qui avait le moins de secret, défaut qui est assez rare aux gens qui sont accoutumés aux

grandes affaires, me disait tous les jours que Monsieur le Prince séchait d'ennui, et qu'il était si las d'entendre parler de Parlement, de Cour des aides, de Chambre des comptes et d'Hôtel de Ville, qu'il disait souvent que monsieur son grand-père n'avait jamais été plus fatigué des ministres de La Rochelle.

Je ne laissai pas de connaître, à ce discours de Monsieur, qu'il cherchait des raisons pour se satisfaire lui-même à l'égard de Monsieur le Prince. J'affectai, pour me satisfaire moi-même, de ne lui en fournir ni de ne lui en suggérer aucune ; je demeurai dans la règle des monosyllabes sur ce fait particulier, sur lequel il ne tint pas toutefois à Monsieur de me faire parler, non plus que sur les différentes négociations dont les bruits couraient toujours, faux ou vrais. Je me contentai de prendre ou plutôt de former ma mission. En voici la substance. Monsieur me commanda de faire une assemblée générale des communautés ecclésiastiques ; de faire députer à la cour de toutes ces communautés ; d'y mener et d'y présenter moi-même la députation, qui serait à l'effet de supplier le Roi de donner la paix à ses peuples et de revenir dans sa bonne ville de Paris ; de travailler par le moyen de mes amis dans les autres corps de la Ville pour le même effet ; de faire savoir à la cour, par Madame la Palatine, sans aucune lettre toutefois, au moins que l'on pût montrer, que Son Altesse Royale donnait le premier branle à ce mouvement ; de ne rien négocier pourtant en détail que lorsque je serais moi-même à Compiègne, où je dirais à la Reine qu'elle voyait bien que Monsieur ne ferait ni même ne souffrirait les démarches de tous les corps, si il n'avait de très bonnes et de très sincères intentions ; qu'il voulait la paix et qu'il la voulait de bonne foi ; que les engagements publics qu'il avait pris contre M. le cardinal Mazarin ne lui avaient pas permis de la conclure, ni même de l'avancer tant qu'il avait été à la cour ; que, présentement qu'il en était dehors, il souhaitait avec passion de faire connaître à Sa Majesté qu'il n'y avait eu que cet obstacle qui l'eût empêché d'y travailler avec succès ; qu'il lui déclarait par moi qu'il renonçait à tous les intérêts particuliers ; qu'il n'en prétendait ni pour

lui ni pour aucun de son parti ; qu'il ne demandait que la sûreté publique, pour laquelle il n'y avait qu'à expliquer quelques articles de l'amnistie et qu'à la revêtir de quelques formes qui se trouveraient être par l'événement autant du service du Roi que de la satisfaction des particuliers ; qu'après qu'il aurait eu celle de voir le Roi dans le Louvre, il se retirerait avec autant de joie que de promptitude à Blois, en résolution de n'y penser qu'à son repos et qu'à son salut ; et que tout ce qui se ferait après cela à la cour ne serait plus sur son compte, pourvu que l'on voulût bien ne l'y pas mettre et le laisser dans sa solitude, où il promettait de demeurer de bonne foi.

Cette dernière période était, comme vous voyez, substantielle. Monsieur ajouta à cette instruction un ordre précis et particulier d'assurer la Reine que, si Monsieur le Prince ne se voulait contenter de pouvoir demeurer en repos dans son gouvernement, avec la pleine jouissance de toutes ses pensions et de toutes ses charges, il l'abandonnerait. Comme je lui représentai qu'il me paraissait qu'il pouvait et qu'il devait même adoucir cette expression : « Point de fausse générosité, reprit-il en colère ; je sais ce que je dis, et je saurai bien le soutenir et le justifier. » Voilà précisément comme je sortis de chez Monsieur. J'exécutai ses ordres à la lettre, et je ne rencontrai dans leur exécution aucune difficulté que du côté duquel je n'en devais pas attendre. Ce que je vais vous raconter est incroyable.

Après que j'eus ménagé tous les préalables que je crus nécessaires à un projet de cette nature, j'envoyai Argenteuil ou Joly à Madame la Palatine (je ne me ressouviens pas précisément lequel ce fut), pour en conférer avec elle. Elle l'approuva au dernier point ; mais elle m'écrivit que, si je désirais effectivement qu'il réussît, c'est-à-dire qu'il obligeât le Roi de revenir à Paris, il était nécessaire que je surprisse la cour, parce que, si je lui donnais le loisir de consulter l'oracle, il ne répondrait que selon ce qui lui aurait été inspiré et soufflé par les prêtres des idoles, lesquels (me mandait-elle par un chiffre que j'avais avec

elle, que nous avions toujours cru être indéchiffrable) aiment mieux que tout le temple périsse, que de vous laisser mettre seulement une pierre pour le réparer. Elle me demanda seulement cinq jours de délai pour avoir le temps d'en donner avis elle-même au Cardinal. Elle le tourna d'une manière qui le força, pour ainsi dire, à y donner les mains et à écrire à la Reine qu'elle devait recevoir au moins agréablement ma députation.

Dès que les Tellier, les Servien, les Ondedei et les Fouquet en eurent le vent, ils s'y opposèrent de toutes leurs forces, disant que ce ne pouvait être qu'un piège dans lequel je voulais faire tomber la cour, et que, si mon intention avait été droite et sincère, j'aurais commencé par une négociation et non pas par une proposition qui forçait le Roi de revenir à Paris sans avoir pris ses sûretés préalablement, ou de s'attirer les plaintes de toute la ville en n'y revenant pas. Madame la Palatine, qui avait l'ordre du Cardinal en main, se sentait bien forte et leur répondait que, quand j'aurais la meilleure volonté du monde, je ne pouvais pas me conduire autrement que je me conduisais, parce qu'il était beaucoup moins sûr pour moi de me commettre à une négociation dans laquelle l'on me pouvait tendre à moi-même mille et mille pièges, qu'à une députation sur laquelle enfin le pis du pis pour moi était de faire connaître une bonne intention sans effet. Ondedei soutenait que l'unique fin de ma proposition était de pouvoir aller à la cour en sûreté pour prendre mon bonnet. Madame la Palatine répondit que la réception de ce bonnet, qui n'était qu'une pure cérémonie, m'était, comme il était vrai, de toutes les choses du monde la plus indifférente. L'abbé Fouquet revenait à la charge, et soutenait que les intelligences qu'il avait dans Paris y rétabliraient le Roi au premier jour, sans qu'il en eût l'obligation à des gens qui ne proposaient de l'y remettre que pour être plus en état de s'y maintenir eux-mêmes contre lui.

MM. Le Tellier et Servien, qui avaient été, au commencement, de leur avis, se rendirent, sur la fin, et à l'ordre du Cardinal, et peut-être aux fortes et solides raisons de la Palatine ; et la

Reine, qui avait tenu l'abbé Charrier, que j'avais envoyé pour obtenir les passeports, trois jours entiers à Compiègne, même depuis la parole qu'elle avait donnée de les accorder, les fit expédier, et elle y ajouta même beaucoup d'honnêtetés. Je partis aussitôt après avec les députés de tous les corps ecclésiastiques de Paris et près de deux cents gentilshommes qui m'accompagnaient, entre lesquels j'avais avec moi cinquante gardes de Monsieur. J'eus avis à Senlis que l'on avait résolu à la cour de n'y pas loger mon cortège ; et Bautru même, qui s'était mis de mon cortège, pour pouvoir sortir de Paris, dont les portes étaient gardées, me dit qu'il me conseillait de n'y pas entrer avec tant de gens. Je lui répondis que je ne croyais pas aussi qu'il m'eût conseillé de marcher seul avec des chanoines, des curés et des religieux, dans un temps où il y avait, à la campagne, un nombre infini de coureurs de tous les partis. Il en convint et il prit les devants, pour expliquer à la Reine et cette escorte et ce cortège, que l'on lui avait très ridiculement grossi. Tout ce qu'il put obtenir fut que l'on me donnerait logement pour quatre-vingts chevaux. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que j'en avais cent douze, seulement pour les carrosses.

Cette faiblesse ne me fit que pitié ; ce qui me donna de l'ombrage fut que je ne trouvai point sur mon chemin l'escouade des gardes du corps qui avait accoutumé, en ce temps-là, d'aller au-devant des cardinaux, la première fois qu'ils paraissaient à la cour. Ma défiance se fût changée en appréhension, si j'eusse su ce que je n'appris qu'à mon retour à Paris, qui est que la cause pour laquelle l'on ne m'avait pas fait cet honneur était que l'on n'était pas encore bien résolu de ce que l'on ferait de ma personne, les uns soutenant qu'il me fallait arrêter, les autres, qu'il était nécessaire de me tuer, et quelques-uns disant qu'il y avait trop d'inconvénients à violer, en cette occasion, la foi publique. M. le prince Thomas fit dire à mon père, par le Père Senault, de l'Oratoire, le propre jour que je retournai à Paris, qu'il avait été de ce dernier avis ; qu'il ne nommait personne, mais qu'il y avait au monde des gens bien scélérats. Madame la Palatine ne me

témoigna pas que l'on eût été jusque-là ; mais elle me dit, dès le lendemain que je fus arrivé, qu'elle m'aimait mieux à Paris qu'à Compiègne. La Reine me reçut pourtant fort bien ; elle se fâcha devant moi contre l'exempt des gardes, qui ne m'avait pas rencontré, et qui s'était égaré, disait-elle, dans la forêt. Le Roi me donna le bonnet le matin du lendemain, et audience l'après-dînée.

Je lui parlai ainsi.

« Sire, tous les sujets de Votre Majesté lui peuvent représenter leur besoins ; mais il n'y a que l'Eglise qui ait droit de vous parler de vos devoirs ; nous le devons, Sire, par toutes les obligations que notre caractère nous impose, mais nous le devons particulièrement quand il s'agit de la conservation des peuples, parce que la même puissance qui nous a établis médiateurs entre Dieu et les hommes, fait que nous sommes naturellement leurs intercesseurs envers les rois, qui sont les images vivantes de la Divinité sur la terre.

Nous nous présentons donc à Votre Majesté en qualité de ministres de la parole ; et, comme les dispensateurs légitimes des oracles éternels, nous vous annonçons l'évangile de la paix, en vous remerciant des dispositions que vous y avez déjà données, et en vous suppliant très humblement d'accomplir cet ouvrage si glorieux à Votre Majesté et si nécessaire au repos de vos peuples ; et nous vous le demandons avec autorité, parce que nous vous parlons au nom de Celui de qui les ordres vous doivent être aussi sacrés qu'ils le sont au moindre de vos sujets. Mais, Sire, cette dignité que nous sommes obligés de conserver, et dans nos actions et dans nos paroles, ne diminue en rien le respect que nous devons à votre personne sacrée ; elle l'augmente au contraire et nous confirme de plus en plus dans votre service, parce que nous ne saurions élever notre esprit, en pensant que nous avons l'honneur d'être les premiers sujets de Votre Majesté, que nous ne confessions, en même temps, que

cette qualité nous oblige encore plus particulièrement que le reste des hommes à vous donner toutes les marques imaginables de notre obéissance et de notre fidélité.

Nous le faisons, Sire, par des paroles que nous pouvons dire effectives, puisqu'elles ont été précédées par des effets. L'Eglise de Paris n'a jamais fait de vœux que pour les avantages de votre couronne, et ses oracles n'ont parlé que pour votre service. Elle ne croit pas, Sire, qu'elle puisse donner une suite plus convenable à toutes les autres actions, que la supplication très humble qu'elle fait présentement à Votre Majesté, de donner la paix à la ville capitale de votre royaume, parce qu'elle est persuadée que cette paix n'est pas plus nécessaire pour le soulagement des misérables que pour l'affermissement solide et véritable de votre autorité.

Nous voyons nos campagnes ravagées, nos villes désertes, nos maison abandonnées, nos temples violés, nos autels profanés ; nous nous contenterions de lever les yeux au Ciel et de lui demander justice de ces impiétés et de ces sacrilèges, qui ne peuvent être assez punis par la main des hommes, et, pour ce qui touche nos propres misères, le respect que nous avons pour tout ce qui porte le caractère de Votre Majesté nous obligerait sans doute, même dans le plus grand effort de nos souffrances, à étouffer les gémissements et les plaintes que nous causent vos armes, si votre intérêt, Sire, encore plus pressamment que le nôtre, n'animait nos paroles, et si nous n'étions fortement persuadés que, comme notre véritable repos consiste dans notre obéissance, votre véritable grandeur consiste dans votre justice et dans votre bonté ; et qu'il est même de la dignité d'un grand monarque d'être au-dessus de beaucoup de formalités, qui sont aussi inutiles et aussi préjudiciables, en quelques rencontres, qu'elles peuvent être nécessaires en d'autres occasions ; et Votre Majesté, Sire, me permettra de lui dire, avec la même liberté que me donne mon caractère, qu'il n'y en a jamais eu de plus superflues que celles dont il s'agit aujourd'hui, puisque vous

avez tous les avantages essentiels, et puisque vous avez effectivement les cœurs de tous vos peuples ; et c'est en cet endroit, Sire, où je me sens forcé, par le secret instinct de ma conscience, de déchirer ce voile qui ne couvre que trop souvent, dans les cours des grands princes, les vérités les plus importantes et les plus nécessaires.

Je ne doute point, Sire, que l'on ne vous parle très différemment des dispositions de Paris : nous les connaissons, Sire, plus particulièrement que le reste des hommes, parce que nous sommes les véritables dépositaires de l'intérieur des consciences, et, par conséquent, du plus secret des cœurs ; et nous vous protestons, par la même vérité qui nous les a confiées, que nous n'en voyons point dans vos peuples qui ne soient très conformes à votre service ; que vous serez, quand il vous plaira, aussi absolu dans Paris que dans Compiègne ; que rien ne vous y doit faire ombrage, et qu'il n'y a personne qui y puisse partager ni les affections des peuples, ni l'autorité de Votre Majesté ; et nous ne saurions, Sire, vous justifier cette vérité par des preuves plus claires et plus convaincantes, qu'en vous suppliant très humblement de considérer qu'il faut bien que vous ayez les cœurs de ceux qui n'attendent qu'un seul de vos regards pour se laisser vaincre. Je me trompe, Sire, je parle improprement, je sens que je blesse par cette parole les oreilles de Votre Majesté : elle ne veut vaincre que ses ennemis, et ses armes sans doute n'ont point d'autres objets que ceux qu'Henri le Grand, aïeul de Votre Majesté, choisit dans les plaines d'Ivry. Je dis qu'il choisit, Sire, parce qu'il distingua les Français et les étrangers par cette belle parole, qu'il prononça à la tête de son armée : « Sauvez les Français ». Il fit cette distinction, l'épée à la main, et l'observa encore plus religieusement après toutes ses victoires.

Ce parlement qui, dans les grandes agitations de l'Etat, était demeuré dans Paris, contre ses intentions et contre ses ordres, fut continué dans sa séance et dans ses fonctions par ce grand et sage prince, dès le lendemain qu'il y fut entré en victo-

rieux et en triomphant ; il fit publier l'amnistie générale le même jour dans le Palais ; et il semble que ce prince, tout admirable, eût cru qu'il eût manqué quelque chose à sa clémence, s'il ne l'eût fait éclater dans le même lieu où l'on avait, en quelque rencontre, rendu si peu de justice et de déférence à ses volontés. Et il faut avouer que la providence de Dieu prit un soin tout particulier de couronner sa modération et sa justice, parce que son autorité, qui avait été si violemment attaquée et presque abattue, se trouva relevée, par sa prudence et par sa douceur, en un point et plus haut et plus fixe que n'avait jamais été celle de ses prédécesseurs.

Si je n'appréhendais de donner la moindre apparence d'une comparaison aussi injuste que serait celle d'un siècle furieux, et qui attaqua, pour ainsi parler, la royauté dans son trône, et de ces derniers temps, où il faut avouer que les intentions des sujets de Votre Majesté n'ont rien eu de semblable ni d'approchant, je dirais, Sire, en cette occasion ; ce que l'on doit dire, à mon sens, à Votre Majesté, dans toutes les rencontres de votre vie : que vous suivrez sans doute les vestiges de ce grand monarque, et que vous n'aurez pas moins de bonté pour une grande ville qui vous offre avec ardeur le sang de tous ses citoyens, pour le répandre pour votre service, que le grand Henri n'en eut pour des sujets rebelles qui lui disputaient sa couronne et qui attentaient à sa vie.

J'ai, Sire, un droit tout particulier et domestique de vous proposer cet exemple. Dans cette fameuse conférence, qui fut tenue dans l'abbaye de Saint-Antoine aux faubourgs de Paris, le roi Henri le Grand dit au cardinal de Gondi qu'il était résolu de ne s'arrêter à aucune formalité dans une affaire où la paix seule était essentielle. Je ne connaîtrais nullement le mérite et la valeur de ce discours si je prétendais le pouvoir orner par des paroles : je me contente, Sire, de le rapporter fidèlement à Votre Majesté, et de le rapporter avec le même esprit que le cardinal de Gondi l'a reçu.

Ainsi, Sire, en imitant et la modération et la prudence de ce grand monarque, vous régnerez d'un règne semblable à celui de Dieu, parce que votre autorité n'aura de bornes que celles qu'elle se donnera à elle-même, par les règles de la raison et de la justice. Ainsi vous rétablirez solidement l'autorité royale, dans laquelle consiste véritablement le repos, la sûreté et le bonheur de tous vos sujets. Ainsi vous réunirez les cœurs de tous vos peuples, partagés par tant de factions différentes, et dont la division ne sera jamais que fatale à votre service. Ainsi vous réunirez toutes vos compagnies souveraines dans ce même lieu, où elles ont soutenu, avec tant de vigueur et avec tant de gloire, les droits de vos ancêtres. Ainsi vous réunirez la maison royale. Ainsi vous aurez dans vos conseils et à la tête de vos armées M. le duc d'Orléans, dont l'expérience, la modération et les intentions absolument désintéressées peuvent être si utiles et sont si nécessaires pour la conduite de votre Etat. Ainsi vous y aurez Monsieur le Prince, si capable de vous seconder dans vos conquêtes.

Et quand nous pensons, Sire, qu'un seul moment peut produire tous ces avantages, et quand nous pensons, en même temps, que ce moment n'est pas encore arrivé, nous sentons dans nos âmes des mouvements mêlés de douleur et de joie, d'espérance et de crainte. Quelle apparence que la fin de nos maux ne soit pas proche, puisqu'ils ne tiennent plus qu'à quelques formalités légères et qu'un instant peut assoupir ? quelle apparence qu'elles ne fussent pas déjà terminées, si la justice de Dieu ne voulait peut-être châtier nos péchés et nos crimes, par des maux que nous endurons contre toutes les règles de la politique, même la plus humaine ? Il est, Sire, de votre devoir de prévenir par des actions de piété et de justice les châtiments du Ciel, qui menacent un royaume dont vous êtes le père ; il est, Sire, de votre devoir d'arrêter, par une bonne et prompte paix, le cours de ces profanations abominables qui déshonorent la terre et qui attirent les foudres du Ciel : vous le

devez comme chrétien, vous le devez et vous le pouvez comme roi.

Un grand archevêque de Milan porta autrefois cette parole au plus grand des empereurs chrétiens, dans une occasion moins importante que celle dont il s'agit présentement et qui regardait moins les intérêts de Dieu. L'Eglise de Paris vous la porte aujourd'hui, Sire, avec plus de sujet, et Dieu veuille que ce soit avec autant de succès ! Dieu veuille inspirer à Votre Majesté la résolution et l'application de ce remède si prompt et si salutaire, qui consiste dans son retour à Paris, que nous vous demandons, Sire, avec tous les respects que vous doivent des sujets très soumis, mais avec tous les mouvements que peuvent former des cœurs passionnés pour le véritable service de Votre Majesté et pour le repos de son royaume.

Ainsi, Sire, dès le commencement de votre vie, vous accomplirez un des plus considérables points du testament du plus grand et du plus saint de vos prédécesseurs. Saint Louis, étant à l'article de la mort, recommanda très particulièrement au Roi son fils la conservation des grandes villes de son royaume, comme le moyen le plus propre pour conserver son autorité. Ce grand prince devait ces sentiments si raisonnables et si bien fondés à l'éducation de la reine Blanche de Castille, sa mère ; et Votre Majesté, Sire, devra sans doute ces mêmes maximes aux conseils de cette grande Reine qui vous a donné à vos peuples et qui anime, par des vertus qui sont sans comparaison et sans exemple, le même sang qui a coulé dans les veines de Blanche et les même avantages qu'elle a autrefois possédés dans la France. »

La réponse du Roi fut honnête, mais générale, et j'eus même beaucoup de peine à la tirer par écrit.

Voilà ce qui parut à tout le monde de mon voyage de Compiègne : voici ce qui s'y passa dans le secret.

Je dis à la Reine, dans une audience particulière qu'elle me donna dans son petit cabinet, que je ne venais pas seulement à Compiègne en qualité de député de l'Eglise de Paris, mais que j'en avais encore une autre, que j'estimais beaucoup davantage, parce que je la croyais beaucoup moins inutile à son service que l'autre : que c'était celle d'envoyé de Monsieur, qui m'avait commandé d'assurer Sa Majesté qu'il était dans la résolution de la servir réellement et effectivement, promptement et sans aucun délai ; et, en proférant ce dernier mot, je tirai de ma poche un petit billet signé Gaston, qui contenait ces mêmes paroles. Le premier mouvement de la Reine fut d'une joie extraordinaire, et cette joie tira d'elle, à mon opinion, plus que l'art, quoi que l'on en ait voulu dire depuis, ces propres paroles : « Je savais bien, Monsieur le Cardinal, que vous me donneriez à la fin des marques de l'affection que vous avez pour moi. » Comme je commençais à entrer en matière, Ondedei gratta à la porte ; et, comme je voulus me lever de mon siège pour l'aller ouvrir, la Reine me prit par le bras et elle me dit : « Demeurez là, attendez-moi. » Elle sortit, elle entretint Ondedei près d'un quart d'heure. Elle revint, elle me dit que Ondedei lui venait de donner un paquet d'Espagne. Elle me parut embarrassée et changée dans sa manière de me parler, au-delà de tout ce que je vous puis dire. Bluet, dont je vous ai parlé dans cette histoire, m'a dit que Ondedei, qui avait su que j'avais demandé à la Reine une audience particulière, l'était venu interrompre, en lui disant qu'il avait reçu ordre de M. le cardinal Mazarin de la conjurer de ne m'en donner aucune de cette nature, qui ne servirait qu'à donner de l'ombrage à ses fidèles serviteurs.

Ce Bluet m'a juré plus d'une fois qu'il avait vu cette lettre en original entre les mains d'Ondedei, et qu'il ne la reçut que justement dans le temps où j'étais enfermé avec la Reine dans le petit cabinet. Il est vrai aussi que j'observai que, quand elle y rentra, elle se mit auprès d'une fenêtre dont les vitres descendent jusqu'au plancher, et qu'elle me fit asseoir en lieu où tout

ce qui était dans la cour la pouvait voir et moi aussi. Ce que je vous raconte est assez bizarre, et j'aurais encore peine à le croire, si tout ce que j'observai dans la suite ne m'avait fait connaître que la défiance était si généralement répandue à Compiègne, et en tous les particuliers et sur tous les particuliers, que qui ne l'a pas vu ne le peut concevoir. MM. Servien et Le Tellier se haïssaient cordialement. Ondedei était leur espion, comme il l'était de tout le monde. L'abbé Fouquet aspirait à la seconde place dans l'espionnage. Bartet, Brachet, Siron et le maréchal Du Plessis y étaient pour leur vade. Madame la Palatine m'avait informé de la carte du pays ; mais je vous confesse que je ne me l'étais pu figurer au point que je la trouvai.

La Reine toutefois ne put s'empêcher, nonobstant l'avis d'Ondedei, de me témoigner et joie et reconnaissance. « Mais comme, ajouta-t-elle, les conversations particulières feraient parler le monde plus qu'il ne convient à Monsieur et à vous-même, à cause des égards qu'il faut garder vers le peuple, voyez la Palatine, et convenez avec elle de quelques heures secrètes où vous puissiez voir M. Servien. » Bluet me disait depuis que c'était celui que Ondedei lui avait suggéré pour parler d'affaire avec moi, parce que c'était celui qui avait paru le plus mal intentionné pour moi, et que Servien, qui craignit les mauvais offices des subalternes, avait refusé d'entrer en aucune négociation particulière avec moi, à moins qu'il eût pour collègue, ou plutôt pour témoin, M. Le Tellier, « qui ne manquera pas, dit-il à la Reine, de faire suggérer à Monsieur le Cardinal que je prends des mesures avec le cardinal de Retz ; et c'est pour cela, Madame, que je supplie très humblement Votre Majesté qu'il en soit de part. » Je ne sais ce que je vous dis de cela que par Bluet, qui était, à la vérité, un assez bon auteur pour ce petit détail, car il était intime d'Ondedei. Ce qui me fait croire qu'il ne l'avait pas inventé est que je trouvai effectivement chez Madame la Palatine, où j'allai entre onze heures et minuit, M. Le Tellier avec M. Servien, dont je fus assez surpris, parce que je n'avais pas lieu de croire qu'il eût de fort bonnes dispositions pour moi. Je

vous rendrai compte, dans la suite, des raisons que j'avais de le soupçonner.

Il me parut que ces messieurs avaient déjà été informés par la Reine de ce que j'avais à leur proposer. En voici la substance : que Monsieur était résolu de conclure la paix de bonne foi, et que, pour faire connaître à la Reine la sincérité de ses intentions, il avait voulu, contre toutes les règles et tous les usages de la politique ordinaire, commencer par les effets ; qu'il lui eût été difficile d'en donner un plus efficace et plus essentiel, qu'une députation aussi solennelle de l'Eglise de Paris, résolue et exécutée à la face de Monsieur le Prince et des troupes d'Espagne, logées dans les faubourgs, et qu'il offrait, sans balancer, sans négocier, sans demander ni directement ni indirectement aucun avantage particulier, de se déclarer contre tous ceux qui s'opposeraient et à la paix et au retour du Roi dans Paris, pourvu que l'on lui donnât pouvoir de promettre à Monsieur le Prince que l'on le laisserait en repos dans ses gouvernements, en renonçant de sa part à toute association avec les étrangers, et que l'on envoyât une amnistie pleine, entière, et non captieuse, pour être vérifiée par le parlement de Paris.

Il eût été difficile de s'imaginer qu'une proposition de cette nature n'eût pas été, je ne dis pas reçue, mais applaudie, parce que, supposé même qu'elle n'eût pas été sincère, ce qu'ils pouvaient soupçonner, au moins selon leurs maximes corrompues, ils en eussent pu toujours tirer leur avantage en plus d'une manière. Ce qui me fit juger que ce ne fut pas la défiance qu'ils eussent de moi qui les empêcha d'en profiter, mais celle qu'ils avaient l'un de l'autre, fut qu'ils se regardèrent, et qu'ils attendirent, même assez longtemps, qui s'expliquerait le premier. La suite et encore davantage l'air de la conversation, qui ne se peut exprimer, me marquèrent plus que suffisamment que je ne me trompais pas dans ma conjecture. Je n'en tirai que des galimatias, et Madame la Palatine, qui, quoique très connaissante de cette cour, en fut surprise au dernier point, m'avoua, le lende-

main au matin, qu'il y entrait beaucoup de ce que j'avais soupçonné, « quoique, à tout hasard, ajouta-t-elle, je sois résolue, si vous y consentez, de leur parler comme si j'étais persuadée que ce ne soit que la défiance qu'ils ont de vous qui les empêche d'agir comme des hommes ; car il est vrai, continua-t-elle, que ce que j'en ai vu cette nuit n'est pas humain. » J'y donnai les mains, pourvu qu'elle ne parlât que comme d'elle-même ; car il est vrai qu'après ce qui m'avait paru de leur manière d'agir, je ne me pouvais pas résoudre à aller aussi loin et que je l'avais résolu et que j'en avais le pouvoir. Elle y suppléa ; car elle ne dit pas seulement à la Reine ce qui s'était passé la nuit chez elle, mais elle y ajouta ce qu'il n'avait tenu qu'à ces messieurs qu'il s'y fût passé. Enfin elle l'assura que, moyennant ce que je vous ai marqué ci-dessus, Monsieur abandonnerait Monsieur le Prince et se retirerait à Blois, après quoi il ne se mêlerait plus de ce qui pourrait arriver. C'était là le grand mot et qui devait décider. La Reine l'entendit et même elle le sentit. Tous les subalternes entreprirent de le lui vouloir faire passer pour un piège, en lui disant que Monsieur ne donnait cette lueur que pour attirer et tenir le Roi dans Paris, au moment même que lui Monsieur s'y donnerait une nouvelle autorité par l'honneur qu'il s'y donnait du retour du Roi, très agréable au public, et par la porte que l'on voyait qu'il affectait de se réserver en ne s'expliquant point sur celui de M. le cardinal Mazarin.

J'ai déjà remarqué que je connus clairement que ce raisonnement était moins l'effet d'aucune défiance qu'ils eussent en effet, sur une matière qui commençait à être assez éclaircie par l'état des choses, que de la crainte que chacun d'eux avait, en son particulier, de faire quelque pas vers moi que son compagnon pût interpréter auprès du Cardinal ; et il est aisé de juger que, si la conduite qu'ils tinrent, en cette occasion, leur eût été inspirée par la défiance qu'eux-mêmes inspirèrent dans l'esprit de la Reine, ils eussent cherché des tempéraments qui les eussent pu empêcher de tomber dans le piège qu'ils eussent appréhendé, et qui, d'autre part, eussent contribué à ne pas aigrir et

les esprits et les affaires, dans un moment où il était si nécessaire de les radoucir. L'événement, qui fut favorable à la cour, a justifié cette conduite, et je sais que les ministres ont dit depuis qu'ils étaient si assurés des dispositions de Paris, qu'ils n'avaient pas besoin de ces ménagements. Jugez-en, je vous supplie, par ce que vous allez voir, après que je vous aurai encore suppliée d'observer une ou deux circonstances, qui, quoique très légères, vous marqueront l'état où tous ces espions de profession, dont je vous ai tantôt parlé, mettaient la cour.

La Reine leur était si soumise et elle craignait leurs rapports à un tel point, qu'elle conjura Madame la Palatine de dire à Ondedei, sans affectation, qu'elle lui avait fait de grandes railleries de moi, et elle lui dit à lui-même que je l'avais assurée que Monsieur le Cardinal était un honnête homme, et que je ne prétendais pas à sa place. Je vous puis assurer, à mon tour, que je ne lui avais dit ni l'une ni l'autre de ces sottises. Elle n'oublia pas non plus de faire sa cour à l'abbé Fouquet, en se moquant avec lui de la dépense que j'avais faite en ce voyage. Il est vrai qu'elle fut immense, pour le peu de temps qu'il dura. Je tenais sept tables servies en même temps, et j'y dépensais huit cents écus par jour. Ce qui est nécessaire n'est jamais ridicule. La Reine me dit, lorsque je reçus ses commandements, qu'elle remerciait Monsieur, qu'elle se sentait très obligée, qu'elle espérait qu'il continuerait à suivre les dispositions nécessaires au retour du Roi, qu'elle l'en priait et qu'elle ne ferait pas un pas sans concerter avec lui ; sur quoi je lui répondis : « Je crois, Madame, qu'il aurait été à propos de commencer dès aujourd'hui. » Elle rompit le discours.

J'eus sujet de me consoler des railleries de M. l'abbé Fouquet, par la manière dont je fus reçu à Paris. J'y rentrai avec un applaudissement incroyable, et j'allai descendre au Luxembourg, où je rendis compte à Monsieur de ma négociation. Il faillit à tomber de son haut. Il s'emporta, il pesta contre la cour ; il entra vingt fois chez Madame, il en sortit autant de fois, et

puis il me dit tout d'un coup : « Monsieur le Prince s'en veut aller. Le comte de Fuensaldagne lui mande qu'il a ordre de lui mettre entre les mains toutes les forces d'Espagne ; mais il ne le faut pas laisser partir. Ces gens-là nous viendraient étrangler dans Paris. Il faut que la cour y ait des intelligences que nous ne connaissons pas. Pourrait-elle agir comme elle fait, si elle ne sentait ses forces ? »

Voilà l'une des moindres périodes d'un discours de Monsieur, qui dura plus d'une grande heure ; je ne l'interrompais pas, et même, quand il m'interrogeait, je ne lui répondais presque que par monosyllabes. Il s'impatienta à la fin, et il me commanda de lui dire mon sentiment, en ajoutant : « Je vous pardonne vos monosyllabes quand je fais ce qu'il plaît à Monsieur le Prince contre vos sentiments ; mais, quand je suis vos sentiments, comme je l'ai fait en cette occasion, je veux que vous me parliez à fond. – Il est juste, Monsieur, lui répondis-je, que je parle toujours ainsi à Votre Altesse Royale, quelques sentiments qu'il lui plaise de prendre. Je ne désavoue pas les miens en cette rencontre ; je fais plus, car je ne m'en repens pas. Je ne considère point les événements : la fortune en décide ; mais elle n'a aucun pouvoir sur le bon sens. Le mien est moins infaillible que celui des autres, parce que je ne suis pas si habile ; mais, pour cette fois, je le tiens aussi droit que si il avait bien réussi, et il ne me sera pas difficile de le justifier à Votre Altesse Royale. »

Monsieur m'arrêta en cet endroit, même avec précipitation, et il me dit : « Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Je sais bien que nous avons eu raison ; mais enfin ce n'est pas assez d'avoir raison en ce monde, et c'est encore moins de l'avoir eue. Qu'est-il besoin de faire ? Nous allons être pris à la gorge : vous voyez comme moi que la cour ne peut pas être aveuglée au point d'agir comme elle fait, et qu'il faut ou qu'elle soit accommodée avec Monsieur le Prince, ou qu'elle soit maîtresse de Paris sans moi. » Madame, qui avait impatience de savoir à quoi cette scène se terminerait, entra à ce mot dans le cabinet des livres,

et, pour vous dire le vrai, j'en eus une grande joie, parce qu'en tout où elle n'était pas prévenue, elle avait le sens droit, quoique son esprit fût assez borné. Monsieur continuant devant elle à me commander de lui dire mon sentiment, je le suppliai de me permettre de le lui mettre par écrit : ce qui était toujours le mieux avec lui, parce que sa vivacité faisait qu'il interrompait à tout moment le fil de ce que l'on lui disait. Voici ce que j'ai transcrit sur l'original que j'ai retrouvé par un fort grand hasard.

« Je crois que Son Altesse Royale doit supposer pour certain que la hauteur de la cour vient moins de la connaissance qu'elle ait de ses forces, que de la confusion où l'absence du Cardinal et la multitude de ses agents la mettent deux ou trois fois par jour ; mais, comme une partie de la discussion dont il s'agit présentement doit être fondée sur ce principe, il n'est pas juste que Monsieur m'en croie sur ma parole, qui enfin n'est fondée elle-même que sur ce que je crois en avoir vu à Compiègne, et en quoi, par conséquent, je puis me tromper. Je le supplie, par cette raison, de prendre, comme par préalable à toutes choses, la résolution de s'éclaircir sur ce point, et de pénétrer si ce que je crois avoir vu à Compiègne est fondé, c'est-à-dire, pour me mieux expliquer, si il est vrai que la cour ait véritablement la hauteur qui m'y a paru, et si cette hauteur est l'effet ou de la confusion que je vous viens de marquer, ou de la défiance et de l'aversion qu'elle a pour ma personne. Son Altesse Royale peut voir clair à ce détail en deux jours, par le canal de M. Damville, et par celui de ceux de sa maison, qui sont plus agréables que moi à la Reine. Si j'ai vu faux, il ne m'y paraît rien de nouveau qui la doive empêcher de pousser sa pointe et de travailler à la paix, comme elle l'avait résolu, en se servant des gens qui seront écoutés à la cour plus favorablement que moi. Si je ne me suis pas trompé dans ma conjecture, il s'agit de délibérer si Monsieur doit changer de pensée, ne plus songer à s'accommoder et faire la guerre tout de bon, au risque de tout ce qui en peut arriver, ou se sacrifier lui-même au repos de l'Etat et

à la tranquillité publique. Ceux à qui il commande de lui dire leurs sentiments sur cette matière sont fort embarrassés, parce qu'il n'y va rien moins pour eux que de passer ou pour des factieux qui veulent éterniser la guerre civile, ou pour des traîtres qui vendent leur parti, ou pour des idiots qui traitent dans le cabinet les affaires d'Etat, comme ils traiteraient en Sorbonne des cas de conscience ; et le malheur est que ce ne sera pas leur bonne ou mauvaise conduite, ni leur bonne ou mauvaise intention, qui leur donneront ou qui les défendront de ces titres ; ce sera la fortune, ou même la propre conduite de leurs ennemis. Cette observation ne m'empêchera pas de parler à Son Altesse Royale, en cette occasion, avec la même liberté que je me sentirais, si je n'y mettais rien du mien, dans une conjoncture où je suis assuré que l'on ne peut rien dire qui ne soit mal, par la même raison qui fait que l'on n'y peut rien faire qui soit bien.

Monsieur n'a, ce me semble, que deux partis à prendre, comme je viens de dire, supposé que la cour soit dans les dispositions où je la crois, qui sont ou de plier à tout ce qu'elle voudra, et de consentir qu'elle se rétablisse dans Paris par elle-même, sans lui en avoir aucune obligation et sans avoir donné aucune sûreté au public, ou de s'y opposer avec vigueur et avec fermeté, et de l'obliger, par une et grande et forte résistance, à entrer en traité et à pacifier l'Etat par les mêmes moyens que l'on a toujours cherchés à la fin des guerres civiles. Si le respect que je dois à Son Altesse Royale me permettait de me compter seulement pour un zéro, dans une aussi grande affaire que celle-ci, je prendrais la liberté de lui dire que le premier parti me serait bon, parce qu'il me conduirait au travers, à la vérité, de quelques murmures qu'il élèverait contre moi dans les commencements, au poste que je suis persuadé ne m'être pas mauvais. Les Frondeurs diraient d'abord que mes conseils auraient été faibles ; les pacifiques, dont le nombre est toujours le plus grand dans la fin des guerres civiles, diraient qu'ils sont sages et d'un homme de bien. Je serais, sur le tout, cardinal et archevêque de Paris, relégué, si vous voulez, à Rome, mais relégué

pour un temps, et, pour ce temps-là même, dans les plus grands emplois. Les politiques se joindraient, par l'événement, aux pacifiques ; le feu contre le Mazarin serait ou éteint ou assoupi par son rétablissement ; les murmures qui se seraient élevés contre moi seraient oubliés, ou l'on ne s'en ressouviendrait que pour faire dire encore davantage que je serais un habile et galant homme, qui me serais tiré fort adroitement d'un très méchant pas.

Voilà comme se traite dans les esprits des hommes la réputation des particuliers. Il n'en va pas ainsi de celle des grands princes, parce que leur naissance et leur élévation étant toujours plus que suffisantes pour tirer leur personne et leur fortune du naufrage, ils n'en peuvent jamais sauver leur réputation par les mêmes excuses qui en préservent les subalternes. Quand Monsieur aura laissé transférer le Parlement, interdire l'Hôtel de Ville, enlever les chaînes de Paris, exiler la moitié des compagnies souveraines, l'on ne dira pas : « Qu'eût-il fait pour l'empêcher ? il se fût peut-être perdu lui-même » ; l'on dira : « Il n'a tenu qu'à lui de l'empêcher ; ce n'était pas une affaire, il n'avait qu'à le vouloir ». L'on m'objectera que, par la même raison, quand il aura fait la paix, quand il sera retiré à Blois, quand le cardinal Mazarin sera rétabli, l'on m'objectera, dis-je, que l'on fera les mêmes discours ; mais je soutiens que la différence y sera très grande et tout entière en ce que Monsieur peut ne pas prévoir, au moins à l'égard des peuples, ce rétablissement du Mazarin, et ne peut pas ne point voir, comme présent, dès à cette heure, cette punition de Paris, qui, si il ne s'y oppose, arrivera peut-être dès demain. J'appréhende pour le gros de l'Etat le rétablissement de M. le cardinal Mazarin ; il ne me ferait pas de peine, au moins pour le présent, pour Paris. Ce n'est ni son humeur ni son intérêt de le châtier ; et, si il était à la cour à l'heure qu'il est, je craindrais moins pour la ville que je ne crains. Ce qui me fait trembler pour elle est l'aigreur naturelle de la Reine, la violence de Servien, la dureté du Tellier, l'emportement de l'abbé Fouquet, la folie d'Ondedei. Tout ce

que ces gens-là conseilleront dans les premiers mouvements d'une réduction, tout ce qu'ils exécuteront sera sur le compte de Monsieur, et de Monsieur qui sera encore ou dans Paris ou à la porte de Paris ; au lieu que tout ce qui arriverait, après qu'il aurait fait un traité raisonnable, qu'il aurait pris toutes les sûretés convenables à une affaire de cette nature, de concert même avec le Parlement et avec tous les autres corps de la Ville, et après qu'ensuite il se serait retiré à Blois, au lieu, dis-je, que tout ce qui arriverait après cela, je dis tout, sans excepter même le retour du Cardinal, serait purement sur le compte de la cour, à la décharge et à l'honneur même de Monsieur. Voilà mes pensées touchant le premier parti ; voici mes réflexions sur le second, qui est celui de continuer, ou plutôt de renouveler la guerre.

Monsieur ne le peut plus faire, à mon sens, qu'en retenant auprès de lui Monsieur le Prince. La cour a gagné beaucoup de terrain, dans les provinces particulièrement, où l'ardeur des parlements est beaucoup attiédie. Paris même n'est pas, à beaucoup près, comme il était ; et, quoiqu'il s'en faille beaucoup qu'il ne soit aussi comme l'on le veut persuader à la cour, il est constant qu'il est nécessaire de le soutenir, et que les moments même commencent à y devenir précieux. La personne de Monsieur le Prince n'y est pas aimée ; sa valeur, sa naissance, ses troupes y sont toujours d'un très grand poids. Enfin je suis persuadé que, si Monsieur prend le second parti, le premier pas qu'il doit faire est de s'assurer de monsieur son cousin ; le second, à mon avis, est de s'expliquer publiquement, sans délai, et dans le Parlement et dans l'Hôtel de Ville, de ses intentions et des raisons qu'il a de les avoir ; d'y faire mention des avances qu'il a faites, par moi, à la cour et du dessein formé qu'elle a de rentrer dans Paris sans donner aucune sûreté, ni aux compagnies souveraines, ni à la Ville ; et de la résolution que lui Monsieur a prise de s'y opposer de toute sa force, et de traiter comme ennemis tous ceux qui, directement ou indirectement, auront le moindre commerce avec elle.

Le troisième pas, à mon opinion, est d'exécuter avec vigueur ces déclarations et de faire la guerre comme si l'on ne devait jamais penser à faire la paix. Le pouvoir que Son Altesse Royale a dans le peuple me fait croire, même sans en douter, que tout ce que je viens de proposer est possible ; mais j'ajoute qu'il ne le sera plus dès qu'elle n'y emploiera pas toute son autorité, parce que les démarches contraires qu'elle a laissé faire vers la cour ont rendu plus difficiles celles qui lui sont présentement nécessaires. C'est à elle à considérer ce qu'elle peut attendre de Monsieur le Prince, ce qu'elle en doit craindre, jusqu'où elle veut aller avec les étrangers, où elle s'en veut tenir avec le Parlement, ce qu'elle veut résoudre sur l'Hôtel de Ville ; car, à moins que de se fixer sur tous ces points, d'y prendre des résolutions certaines, de ne s'en départir point et de se résoudre à ne plus garder ces tempéraments qui prétendent l'impossible, en prétendant de concilier les contradictoires, Monsieur retombera dans tous les inconvénients où il s'est vu, et qui seront sans comparaison plus dangereux que par le passé, en ce que l'état où sont les choses fait qu'ils seront décisifs. Il ne m'appartient pas de décider sur une matière de cette conséquence ; c'est à Monsieur à se résoudre : sola mihi obsequii gloria relicta est. »

Voilà ce que j'écrivis à la hâte, et presque d'un trait de plume, sur la table du cabinet des livres du Luxembourg. Monsieur le lut avec application. Il le porta à Madame. L'on raisonna sur ce fond tout le soir ; l'on ne conclut rien, Monsieur balançant toujours et ne choisissant point.

Au retour de cette conférence, je trouvai M. de Caumartin chez M. le président de Bellièvre, qui s'était fait porter, à cause d'une fluxion qu'il avait sur l'œil, dans une maison du faubourg Saint-Michel où il y avait plus d'air que chez lui. Je lui rapportai le précis du raisonnement que vous venez de voir. Il m'en gronda, en me disant ces propres paroles : « Je ne sais à quoi vous pensez ; car vous vous exposez à la haine des deux partis en disant trop la vérité de tous les deux » ; et je lui dis ces propres

mots : « Je sais bien que je manque à la politique, mais je satisfais à la morale ; et j'estime plus l'une que l'autre. » Le président de Bellièvre prit la parole et dit : « Je ne suis pas de votre sentiment, même selon la politique. Monsieur le Cardinal joue le droit du jeu, en l'état où sont les affaires. Elles sont si incertaines, et particulièrement avec Monsieur, qu'un homme sage n'en peut prendre sur soi la décision. »

Monsieur m'envoya querir, deux heures après, chez Mme de Pommereux, et je trouvai à la porte du Luxembourg un page qui me dit, de sa part, de l'aller attendre dans la chambre de Madame. Il n'avait pas voulu que je l'allasse interrompre dans le cabinet des livres, parce qu'il y était enfermé avec Goulas, qu'il questionnait sur le sujet que vous allez voir. Il vint, quelque temps après, chez Madame, et il me dit d'abord : « Vous m'avez tantôt dit que le premier pas qu'il fallait que je fisse, en cas que je me résolusse à la continuation de la guerre, serait de m'assurer de Monsieur le Prince : comment diable le puis-je faire ? – Vous savez, Monsieur, lui répondis-je, que je ne suis pas avec lui en état de vous répondre sur cela ; c'est à Votre Altesse Royale à savoir ce qu'elle y peut et ce qu'elle n'y peut pas. – Comment voulez-vous que je le sache ? reprit-il, Chavigny a un traité presque conclu avec l'abbé Fouquet. Vous souvient-il de l'avis que Mme de Choisy me donna dernièrement assez en général ? J'en viens d'apprendre tout le détail. Monsieur le Prince jure qu'il n'est point de tout cela et que Chavigny est un traître ; mais qui le sait ? »

Ce détail était que Chavigny traitait avec l'abbé Fouquet, et qu'il promettait à la cour de faire tous ses efforts pour obliger Monsieur le Prince à s'accommoder, à des conditions raisonnables, avec M. le cardinal Mazarin. Une lettre de l'abbé Fouquet à M. Le Tellier, qui fut prise par un parti allemand et qui fut apportée à Tavannes, justifiait pleinement Monsieur le Prince de cette négociation ; car elle portait, en termes formels, qu'en cas que Monsieur le Prince ne se voulût pas mettre à la

raison, lui, Chavigny, s'engageait à la Reine à ne rien oublier pour le brouiller avec Monsieur.

Monsieur le Prince, qui eut en main l'original de cette lettre, s'emporta contre lui au dernier point : il le traita de perfide en parlant à lui-même. M. de Chavigny, outré de ce traitement, se mit au lit et il n'en releva pas. M. de Bagnols, qui était de ses amis et des miens aussi, me vint prier de l'aller voir. Je le trouvai sans connaissance, et je rendis à sa famille tout ce que j'avais souhaité de rendre à sa personne. Je me souviens que Mlle Du Plessis-Guénégaud était dans sa chambre, où il expira deux ou trois jours après.

M. de Guise revint, presque au même temps, de sa prison d'Espagne, et il me fit l'honneur de me venir voir dès le lendemain qu'il fut arrivé. Je le suppliai de se modérer, à ma considération, dans les plaintes très aigres qu'il faisait contre M. de Fontenay, qu'il prétendait avoir mal vécu avec lui à l'égard des révolutions de Naples, dans le temps de son ambassade de Rome ; et il déféra à mon instance, avec une honnêteté digne d'un si grand nom.

J'avais toujours aussi réservé à traiter, en ce lieu, de l'affaire de Brisach, que j'ai touchée dans le second volume de cette histoire, parce que ce fut à peu près le temps où M. le comte d'Harcourt quitta l'armée et le service du Roi, pour se jeter dans cette importante place. Mais, comme je n'ai pu retrouver le mémoire très beau et très fidèle que j'en avais, écrit de la main d'un officier de la garnison, qui avait du sens et de la candeur, j'aime mieux en passer le détail sous silence et me contenter de vous dire que le bon génie de la France défendit et sauva les fleurs de lis, dans ce poste fameux et important, en dépit de toutes les imprudences du Cardinal et de toutes les infidélités de Mme de Guébriant, par la bonne intention de Charlevoix, et par les incertitudes du comte d'Harcourt. Je reprends le fil de mon discours.

L'irrésolution de Monsieur était d'une espèce toute particulière. Elle l'empêchait souvent d'agir, quand il était le plus nécessaire d'agir ; elle le faisait quelquefois agir, quand il était le plus nécessaire de ne point agir. J'attribue l'un et l'autre à son irrésolution, parce que l'un et l'autre venait, à ce que j'en ai observé, des vues différentes et opposées qu'il avait, et qui lui faisaient croire qu'il pourrait se servir utilement, quoique différemment, de ce qu'il faisait ou de ce qu'il ne faisait pas, selon les différents partis qu'il prendrait. Il me semble que je m'explique mal et que vous m'entendrez mieux par l'exposition des fautes que je prétends avoir été les effets de cette irrésolution.

Je proposai à Monsieur, le premier ou le second jour de septembre, de travailler de bonne foi à la paix ; mais je lui représentai que rien n'était plus important que de se tenir couvert, au dernier point, de ce dessein envers la cour même, pour les raisons que vous avez vues ci-devant. Il en convint. Il y eut, le 5, une assemblée de l'Hôtel de Ville, que Monsieur le Prince lui-même procura pour faire croire au peuple qu'il n'était pas contraire au retour du Roi ; et le président de Nesmond, au moins à ce que l'on m'a dit depuis, fut celui qui lui persuada que cette démonstration lui était nécessaire. Je ne me suis jamais ressouvenu de lui en parler. Cette assemblée résolut de faire une députation solennelle au Roi pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris. Elle n'était nullement du compte de Monsieur, qui, ayant résolu de se donner l'honneur et le mérite de celle de l'Eglise, ne devait pas souffrir qu'elle fût précédée par celle de la Ville, des suites de laquelle d'ailleurs il ne pouvait pas s'assurer. Il s'y engagea pourtant, sans balancer, et non pas seulement à la souffrir, mais à y assister lui-même. Je ne le sus que le soir, et je lui en parlai, avec liberté, comme d'un pas de clerc. Il me répondit : « Cette députation n'est qu'une chanson. Qui ne sait que l'Hôtel de Ville ne peut rien ? Monsieur le Prince me l'a demandé ; il croit que cela lui est bon pour adoucir les esprits aigris par le feu de l'Hôtel de Ville. Mais de plus (voici le mot qui

est à remarquer), qui sait si nous exécuterons la résolution que nous avons faite pour la députation de l’Eglise ? Il faut aller au jour la journée en ces diables de temps, et ne pas tant songer à la cadence. » Cette réponse vous explique, ce me semble, mon galimatias.

En voici un autre exemple. Le Roi ayant refusé, comme vous l’allez voir, cette députation de l’Hôtel de Ville, le bonhomme Broussel, qui eut scrupule de souffrir que son nom fût allégué comme un obstacle à la paix, alla déclarer, le 24, à l’Hôtel de Ville, qu’il se départait de sa magistrature. Comme j’en fus averti d’assez bonne heure pour l’empêcher de faire cette démarche, je l’allai dire à Monsieur, qui pensa un peu, et puis il me dit : « Cela nous serait bon si la cour avait bien répondu à nos bonnes intentions ; mais je conviens que cela ne nous vaut rien pour le présent. Mais il faut aussi que vous conveniez que, si elle revient à elle, comme il n’est pas possible qu’elle demeure toujours dans son aveuglement, nous ne serions pas fâchés que ce bonhomme fût hors de là. »

Vous voyez, en ce discours, l’image et l’effet de l’incertitude. Je ne vous rapporte ces deux exemples que comme des échantillons d’un long tissu de procédés de cette nature, desquels Monsieur, qui avait assurément beaucoup de lumière, ne se pouvait toutefois corriger. Il faut aussi avouer que la cour ne lui donnait pas lieu d’y faire beaucoup de réflexion, faute de ne pas savoir profiter de ses fautes. La fortune toute seule les tourna à son avantage, et, si Monsieur et Monsieur le Prince se fussent servis, comme ils eussent pu, du refus qu’elle fit de recevoir la députation de l’Hôtel de Ville, elle eût couru grand risque de n’en avoir de longtemps. Elle répondit à Piétre, procureur du Roi de la Ville, qui était allé demander audience pour les échevins et quarteniers, qu’elle ne la leur pouvait accorder tant qu’on reconnaîtrait M. de Beaufort pour gouverneur et M. de Broussel pour prévôt des marchands. Le président Viole me dit, aussitôt qu’il eut appris cette nouvelle : « Je

n'approuvais pas cette députation, parce que je croyais qu'il y pouvait avoir plus de mal que de bien pour Monsieur et pour Monsieur le Prince. Tout y est bon pour eux présentement, par l'imprudence de la cour. » L'abdication volontaire du bonhomme Broussel consacra, pour ainsi parler, cette imprudence. Ce qui est vrai est qu'il y avait des tempéraments à prendre, même en conservant la dignité du Roi, qui n'eussent pas aigri les esprits au point que ce refus les aigrit. Si l'on en eût fait l'usage que l'on en pouvait faire, les ministres s'en fussent repentis pour longtemps tant ils poussaient étourdiment cette affaire et toutes les autres.

Ce qui est admirable est que la cour se conduisait comme je viens de vous l'expliquer, justement dans le moment que la parti de Messieurs les Princes se fortifiait, et même très considérablement. M. de Lorraine, qui crut qu'il avait satisfait, en sortant du royaume, au traité qu'il avait fait avec M. de Turenne à Villeneuve-Saint-Georges, fit tirer deux coups de canon aussitôt qu'il fut arrivé à Vanault-les-Dames, qui est dans le Barrois. Il rentra en Champagne, avec toutes ses troupes et un renfort de trois mille chevaux allemands, commandés par le prince Ulric de Wirtemberg. M. le chevalier de Guise servait sous lui de lieutenant général, et le comte de Pas, duquel j'ai déjà parlé en quelque lieu, y avait joint, ce me semble, quelque cavalerie. M. de Lorraine marcha vers Paris, à petites journées, enrichissant son armée du pillage ; et il se vint camper auprès de Villeneuve-Saint-Georges, où les troupes de Monsieur, commandées par M. de Beaufort, celles de Monsieur le Prince, car il était malade à Paris, commandées par MM. le prince de Tarente et de Tavannes, et celles d'Espagne commandées par Clinchant, sous le nom de M. de Nemours, le vinrent joindre. Ils résolurent tous ensemble de s'approcher de M. de Turenne, qui tenant Corbeil et Melun et tout le dessus de la rivière, ne manquait de rien, au lieu que les confédérés, qui étaient obligés de chercher à vivre aux environs de Paris, pillaient les villages et renchérissaient, par conséquent, les denrées dans la ville. Cette considération,

jointe à la supériorité du nombre qu'ils avaient sur M. de Turenne, les obligea à chercher l'occasion de le combattre. Il s'en défendit avec cette capacité qui est connue et respectée de tout l'univers, et le tout se passa en rencontres de partis et en petits combats de cavalerie, qui ne décidèrent rien.

L'imprudence, ou plutôt l'ignorance et du Cardinal et des sous-ministres, fut sur le point de précipiter leur parti, par une faute qui leur devait être plus préjudiciable sans comparaison que la défaite même de M. de Turenne. Prévôt, chanoine de Notre-Dame et conseiller au Parlement, autant fou qu'un homme le peut être, au moins de tous ceux à qui l'on laisse la clef de leur chambre, se mit dans l'esprit de faire une assemblée, au Palais-Royal, des véritables serviteurs du Roi : c'était le titre. Elle fut composée de quatre ou cinq cents bourgeois, dont il n'y en avait pas soixante qui eussent des manteaux noirs. M. Prévôt dit qu'il avait reçu une lettre de cachet du Roi, qui lui commandait de faire main basse sur tous ceux qui auraient de la paille au chapeau et qui n'y mettraient pas du papier. Il lut effectivement cette lettre : voilà le commencement de la plus ridicule levée de boucliers qui se soit faite depuis la procession de la Ligue. Le progrès fut que toute cette compagnie fut huée comme l'on hue les masques, en sortant du Palais-Royal, le 24 de septembre, et que, le 26, M. le maréchal d'Etampes, qui y fut envoyé par Monsieur, les dissipa par deux ou trois paroles. La fin de l'expédition fut qu'ils ne s'assemblèrent plus, de peur d'être pendus, comme ils en furent menacés, le même jour, par un arrêt du Parlement, qui porta défenses, sur peine de la vie, et de s'assembler et de prendre aucune marque. Si Monsieur et Monsieur le Prince se fussent servis de cette occasion, comme ils le pouvaient, le parti du Roi était exterminé ce jour-là dans Paris pour très longtemps. Le Maire, le parfumeur, qui était un des conjurés, courut chez moi, pâle comme un mort et tremblant comme la feuille, et je me souviens que je ne le pouvais rassurer et qu'il se voulait cacher dans la cave. Je pouvais moi-même avoir peur ; car, comme l'on savait que je n'étais pas dans les

intérêts de Monsieur le Prince, le soupçon pouvait assez facilement tomber sur moi. Monsieur n'était pas, comme vous avez vu, dans les dispositions de se servir de ces conjonctures, et Monsieur le Prince était si las de tout ce qui s'appelait peuple, qu'il n'y faisait plus seulement de réflexion. Croissy m'a dit depuis qu'il ne tint pas à lui de le réveiller à ce moment, et de lui faire connaître qu'il ne le fallait pas perdre. Je ne me suis jamais souvenu de lui en parler.

Voici une autre faute, qui n'est pas à mon opinion, moindre que la première. M. de Lorraine, qui aimait beaucoup la négociation, y entra d'abord qu'il fut arrivé, et il me dit, en présence de Madame, que la négociation le suivait partout ; qu'il était sorti de Flandre, las de travailler avec le comte de Fuensaldagne, et qu'il la retrouvait à Paris malgré lui : « Car que faire autre chose ici, dit-il, où il n'y a pas jusqu'au baron Du Jour qui ne prétende faire son traité à part ? ». Ce baron Du Jour était une manière d'homme assez extraordinaire de la cour de Monsieur ; et M. de Lorraine ne pouvait pas mieux exprimer qu'il y avait un grand cours de négociation, qu'en marquant qu'elle était venue jusqu'à ce baron Du Jour ; or ce qui lui faisait croire encore que cette négociation était montée jusqu'à Monsieur, c'est qu'il avait remarqué que, depuis quelque temps, il ne l'avait pas pressé de s'avancer, comme il avait fait auparavant. Son observation était vraie et il est constant que Monsieur, qui voulait la paix de bonne foi, craignait, et avec raison, que Monsieur le Prince, se voyant renforcé d'un secours aussi considérable, n'y mît des obstacles invincibles.

Il fut très aise, par cette considération, de voir que M. de Lorraine fût dans la disposition de négocier aussi lui-même, et d'envoyer à la cour M. de Joyeuse-Saint-Lambert « lequel, me dit Monsieur, n'aura que le caractère de M. de Lorraine, et ne laissera pas de pénétrer si il n'y a rien à faire pour moi ». Je lui répondis ces propres paroles : « Il sera, Monsieur, peut-être plus heureux que moi ; je le souhaite, mais

je ne le crois pas. » Je fus prophète ; car ce M. de Joyeuse fut douze jours à la cour sans aucune réponse. Il en fit une, je pense, de sa tête, qui fut un galimatias auquel personne ne put rien entendre, que la cour, qui le désavoua. M. le maréchal d'Etampes, que Monsieur y avait encore envoyé, sous l'espérance que M. Le Tellier avait fait donner à Madame qu'il y serait écouté comme particulier, sur tout ce qu'il y pourrait dire de la part de Monsieur, en revint, pour le moins, aussi mal satisfait que M. de Saint-Lambert ; et le 30 septembre, M. Talon acheva d'éclaircir Monsieur et le public des intentions de la Reine, en envoyant au Parlement par M. Doujat, à cause de son indisposition, les lettres qu'il avait reçues de Monsieur le Chancelier et de Monsieur le Premier Président, en réponse de celles qu'il leur avait écrites ensuite de la délibération du 26. Ces lettres portaient que le Roi, ayant transféré son Parlement à Pontoise et interdit toutes fonctions à ses officiers dans Paris, il n'en pouvait recevoir aucune députation, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Je ne vous puis exprimer la consternation de la Compagnie : elle fut au point que Monsieur eut peur qu'elle ne l'abandonnât, et que cette appréhension lui fit faire un très méchant pas, car elle l'obligea à tirer une lettre de sa poche, par laquelle la Reine lui écrivait presque des douceurs ; et cette lettre lui était venue par le maréchal d'Etampes, qui, quoique très bien intentionné pour la cour, ne l'avait pas prise pour bonne, non plus que Monsieur, qui me l'avait montrée la veille, en me disant : « Il faut que la Reine me croie bien sot de m'écrire de ce style, dans le temps qu'elle agit comme elle fait. » Vous voyez donc qu'il n'était pas la dupe de cette lettre, ou plutôt qu'il ne l'avait pas été jusque-là, car il en devint effectivement la dupe, quand il la voulut faire voir au Parlement, parce que le Parlement s'en persuada que Monsieur traitait son accommodement en particulier avec la cour ; et ainsi il jeta de la défiance de sa conduite dans la Compagnie, au lieu de s'y donner de la considération. Il ne se put jamais défaire de cet air de mystère sur ce chef, quoi que Madame lui pût dire ; il le crut toujours nécessaire à sa sûreté, pour empêcher, disait-il, les

gens de courir sans lui à l'accommodement, et cet air de négociation, joint aux apparences que le parti de Monsieur le Prince en donnait à tous les instants, fut ce qui, à mon avis, fit la paix, beaucoup plus tôt que les négociations les plus réelles et les plus effectives ne l'eussent pu faire. Les grandes affaires consistent encore plus dans l'imagination que les petites ; celle des peuples fait quelquefois toute seule la guerre civile. Elle fit en cette rencontre la paix ; l'on ne la doit pas attribuer à leur lassitude, parce qu'il s'en fallait bien qu'elle fût au point de les obliger, je ne dis pas à rappeler, je dis même à recevoir le Mazarin. Il est constant qu'ils ne souffrirent son retour, que quand ils se persuadèrent qu'ils ne le pouvaient plus empêcher ; mais quand le corps du public en fut persuadé, les particuliers y coururent ; et ce qui en persuada et les particuliers et le public fut la conduite des chefs.

La manière mystérieuse dont Monsieur parla, dans ces dernières assemblées, pour faire paraître qu'il avait encore de la considération à la cour, acheva ce qui était déjà bien commencé. Tout le monde crut la paix faite, tout le monde la voulut faire pour soi.

Aussitôt que l'on sut la négociation de M. de Joyeuse, qui retourna, le 3 octobre 1652, de Saint-Germain, où le Roi était revenu, le Parlement mollit et fit entendre publiquement que, pourvu, que le Roi donnât un amnistie pleine et entière, et qui fût vérifiée dans le parlement de Paris, il ne chercherait point d'autres sûretés. Il n'expliqua pas ce détail par un arrêt mais il fit presque le même effet, en suppliant M. le duc d'Orléans de s'en satisfaire lui-même, et de l'écrire au Roi.

Le 10, M. Sevin ayant représenté qu'il serait à propos de prier M. le duc de Beaufort de se déporter du gouvernement de Paris, à cause du refus que le Roi avait fait de recevoir les députés de l'Hôtel de Ville tant qu'il en retiendrait le titre ; M. Sevin, dis-je, qui aurait été étouffé dans un autre temps par les cla-

meurs publiques, ne fut ni rebuté, ni sifflé ; et il fut même dit, dans la même matinée, que les conseillers du Parlement, qui étaient officiers dans les colonelles, iraient, si il leur plaisait, à Saint-Germain, dans les députations de l'Hôtel de Ville, qui ne faisaient toutefois, dans les instances qu'ils faisaient au Roi pour revenir en sa bonne ville de Paris, aucune mention de la vérification de l'amnistie au parlement de Paris. Quel galimatias !

Le 11, Monsieur promit à la Compagnie de tirer la démission du gouvernement de Paris de M. de Beaufort ; et MM. Doujat et Sevin y firent la relation des plaintes qu'ils avaient faites, la veille, à M. le duc d'Orléans, des désordres des troupes, et de la parole qui leur avait été donnée de les faire retirer. M. de Lorraine, que je trouvai, ce jour-là, dans la rue Saint-Honoré, et qui avait failli à être tué par les bourgeois de la garde de la porte Saint-Martin, parce qu'il voulait sortir de la ville, releva de toutes ses couleurs l'uniformité de cette conduite. Il me dit qu'il travaillait à un livre qui portait ce titre, et qu'il le dédierait à Monsieur : « Ma pauvre petite sœur en pleurera, ajouta-t-il, mais qu'importe ? elle s'en consolera avec Mlle Claude. »

Le 12, Monsieur fit beaucoup d'excuses au Parlement de ce que les troupes ne s'éloignaient pas avec autant de promptitude qu'elles auraient fait sans les mauvais temps. Vous êtes sans doute fort étonnée de ce que je parle, en cette façon, de ces mêmes troupes, qui, huit ou dix jours auparavant, étaient publiquement, avec leurs écharpes rouges et jaunes, sur le pavé, en état de combattre même avec avantage celles du Roi. Un historien qui décrirait des temps qui seraient plus éloignés de son siècle chercherait des liaisons à des incidents aussi peu vraisemblables et aussi contradictoires, si l'on peut parler ainsi, que sont ceux-là. Il n'y eut pas plus d'intervalle que celui que je vous ai marqué entre les uns et les autres ; il n'y eut pas plus de mystère. Tout ce que les politiques du vulgaire se sont voulu figurer,

pour concilier ces événements, n'est que fiction, n'est que chimère. J'en reviens toujours à mon principe, qui est que les fautes capitales font, par des conséquences presque inévitables, que ce qui paraît et est en effet le plus étrange et le plus extravagant est possible.

Le 13, les colonels reçurent ordre du Roi d'aller par députés à Saint-Germain ; M. de Sève, le plus ancien, y porta la parole. Le Roi leur donna à dîner et il leur fit même l'honneur d'entrer dans la salle pendant le repas. Ce même jour, Monsieur le Prince partit de Paris avec une joie qui passait tout ce que vous vous pouvez figurer : il en avait le dessein depuis très longtemps. Beaucoup de gens ont cru que l'amour de Mme de Châtillon l'y avait retenu ; beaucoup d'autres sont persuadés qu'il avait espéré jusqu'à la fin de s'accommoder avec la cour. Je ne me puis remettre ce qu'il m'a dit sur ce point ; car il n'est pas possible que, dans les grandes conversations que j'ai eues avec lui sur le passé, je ne lui en aie parlé.

Le 14, M. de Beaufort fit un compliment court et mauvais au Parlement, sur ce qu'il avait remis le gouvernement de Paris.

Le 16, Monsieur déclara nettement au Parlement que le Roi avait désavoué, en tout et partout, M. de Joyeuse ; mais il ajouta, selon son style ordinaire, qu'il attendait quelque meilleure nouvelle d'heure en heure. Comme il vit que je m'étonnais de la continuation de cette conduite, il me dit ces propres paroles : « Voudriez-vous répondre d'un quart d'heure à l'autre ? Que sais-je si, dans un moment, le peuple ne me livrerait pas au Roi, s'il croyait que je n'eusse aucune mesure avec lui ? Que sais-je si, dans un instant, il ne me livrerait pas à Monsieur le Prince, si il lui prenait fantaisie de revenir sur ses pas et de se soulever ? » Je crois que vous êtes moins surprise de la conduite de Monsieur en voyant ses principes. L'on dit que l'on ne doit jamais combattre contre les principes ; ceux de la peur se peuvent encore moins attaquer que tous les autres : ils sont inabordables.

Le 19, Monsieur dit au Parlement qu'il avait reçu une lettre du Roi qui lui mandait qu'il viendrait le lundi, qui était le 21, à Paris : à quoi il ajouta qu'il était fort surpris de ce que Leurs Majestés n'envoyait pas au préalable une amnistie, qui fût vérifiée dans le parlement de Paris. La consternation fut extrême. L'on opina, et l'on arrêta de supplier le Roi d'accorder cette grâce et au Parlement et à ses peuples.

Cette lettre du Roi à Monsieur lui fut apportée le 18 au soir ; il m'envoya quérir aussitôt, et il me dit que la conduite de la cour était incompréhensible ; qu'elle jouait à perdre l'Etat, et qu'il ne tenait à rien qu'il ne fermât les portes au Roi. Je lui répondis que, pour ce qui était de la conduite de la cour, je la concevais fort bien ; qu'elle n'hasardait rien, connaissant comme elle faisait ses bonnes et pacifiques intentions ; qu'il me paraissait qu'elle agissait, au moins dans ses fins, avec beaucoup de prudence, qu'elle n'avait traité le passé bien plus finement qu'elle n'avait agi dans les commencements ; que je ne voyais pas quelle difficulté elle pouvait faire de revenir à Paris, après que Monsieur avait permis, dès le 14 de ce mois, le rétablissement du prévôt des marchands et des échevins, ordonné et exécuté sans aucun concert avec lui. Monsieur jura cinq ou six fois de suite, et, après avoir un peu rêvé, il me dit : « Allez ; je veux demeurer deux heures tout seul ; revenez à ce soir sur les huit heures. »

Je le trouvai dans le cabinet de Madame, qui le catéchisait, ou plutôt qui l'exhortait ; car il était dans un emportement inconcevable, et l'on eût dit, de la manière dont il parlait, qu'il était à cheval, armé de toutes pièces et prêt à couvrir de sang et de carnage les campagnes de Saint-Denis et de Grenelle. Madame était épouvantée ; et je vous avoue que, quoique je connusse assez Monsieur pour ne me pas donner avec précipitation des idées si cruelles de ses discours, je ne laissai pas de croire qu'il était, en effet, plus ému qu'à son ordinaire ; car il me dit

d'abord : « Eh bien ! qu'en dites-vous ? Y a-t-il sûreté à traiter avec la cour ? – Nulle, Monsieur, lui répondis-je, à moins que de s'aider soi-même par de bonnes précautions ; et Madame sait que je n'ai jamais parlé autrement à Votre Altesse Royale. – Non, assurément, reprit Madame. – Mais ne m'aviez-vous pas dit, continua Monsieur, que le Roi ne viendrait pas à Paris sans prendre des mesures avec moi ? – Je vous avais dit, Monsieur, lui repartis-je, que la Reine me l'avait dit, mais que les circonstances avec lesquelles elle me l'avait dit m'obligeaient à avertir Votre Altesse Royale qu'elle n'y devait faire aucun fondement. » Madame prit la parole : « Il ne vous l'a que trop dit, mais vous ne l'avez pas cru. » Monsieur reprit : « Il est vrai, je ne me plains pas de lui, mais je me plains de cette maudite Espagnole. – Il n'est pas temps de se plaindre, repartit Madame ; il est temps d'agir d'une façon ou de l'autre. Vous vouliez la paix quand il ne tenait qu'à vous de faire la guerre ; vous voulez la guerre, quand vous ne pouvez plus faire ni la paix ni la guerre. – Je ferai demain la guerre, reprit Monsieur d'un ton guerrier, et plus facilement que jamais. Demandez-le à M. le cardinal de Retz. »

Il croyait que j'allais lui disputer cette thèse. Je m'aperçus qu'il le voulait pour pouvoir dire après qu'il aurait fait des merveilles si l'on ne l'avait retenu. Je ne lui en donnai pas lieu ; car je lui répondis froidement et sans m'échauffer : « Sans doute, Monsieur. – Le peuple n'est-il pas toujours à moi ? reprit Monsieur. – Oui, Monsieur, lui repartis-je. – Monsieur le Prince ne reviendra-t-il pas si je le mande ? ajouta-t-il : – Je le crois, Monsieur, lui dis-je. – L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas si je le veux ? continua-t-il. – Toutes les apparences y sont, Monsieur », lui répliquai-je. Vous attendez, après cela, ou une grande résolution, ou du moins une grande délibération : rien moins ; et je ne vous saurais mieux expliquer l'issue de cette conférence, qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de ce que vous avez vu quelquefois à la comédie italienne. La comparaison est peu respectueuse, et je ne prendrais pas la liberté de la faire

si elle était de mon invention ; ce fut Madame elle-même à qui elle vint dans l'esprit, aussitôt que Monsieur fut sorti du cabinet, et elle la fit moitié en riant, moitié en pleurant. « Il me semble, me dit-elle, que je vois Trivelin qui dit à Scaramouche : *Que je t'aurais dit de belles choses, si tu avais eu assez d'esprit pour me contredire !* »

Voilà comme finit la conversation, Monsieur concluant que, bien qu'il fût très fâcheux que le Roi vînt à Paris sans concert avec lui et sans une amnistie vérifiée au Parlement, il n'était toutefois pas de son devoir ni de sa réputation de s'y opposer, parce que personne ne pouvait ignorer qu'il ne le pût, si il le voulait, et qu'ainsi tout le monde lui ferait justice, en reconnaissant qu'il n'y avait que la considération et le repos de l'Etat qui l'obligeât à prendre une conduite qui, pour son particulier, lui devait faire de la peine. Madame, qui pourtant, dans le fond, était de son avis, au moins pour l'opération, par les raisons que vous avez vues ci-devant, ne lui put laisser passer pour bonne cette expression, et elle lui dit avec fermeté et même avec colère : « Ce raisonnement, Monsieur, serait bon à M. le cardinal de Retz, et non pas à un fils de France ; mais il ne s'agit plus de cela, et il ne faut songer qu'à aller de bonne grâce au-devant du Roi. » Il se récria à ce mot, comme si elle lui eût proposé de s'aller jeter dans la rivière. « Allez-vous-en donc, Monsieur, tout à cette heure, reprit-elle. – Et où diable irai-je ? » répondit-il. Il se tourna à ce mot, et rentra chez lui, où il me commanda de le suivre. Ce fut pour me demander si la Palatine ne m'avait rien fait savoir du retour du Roi. Je lui dis que non, comme il était vrai ; mais il ne fut pas vrai longtemps ; car, une heure après, j'en reçus un billet, qui portait que la Reine lui avait commandé de m'en faire part, et de m'écrire que Sa Majesté ne doutait point que je n'achevasse, en cette occasion, ce que j'avais si bien et si heureusement commencé à Compiègne. Madame la Palatine me faisait beaucoup d'excuses, dans un billet séparé et écrit en chiffre, de ce qu'elle m'en avait donné l'avis si tard. « Vous connaissez le terrain, ajoutait-elle ; l'on est à Saint-Germain

comme l’on était à Compiègne. » C’était assez dire pour moi. Tout ce que je vous viens de dire se passa le 20 d’octobre 1652.

Le 21, le Roi, qui avait couché à Rueil, revint à Paris, et il envoya, de Rueil même, Nogent et M. Damville à Monsieur, pour prier Monsieur de venir au-devant de lui : il ne s’y put jamais résoudre, quoiqu’ils l’en pressassent extrêmement. Ils avaient raison, et je suis encore persuadé que Monsieur n’avait pas tort. Ce n’est pas qu’il y eût aucun dessein contre sa personne, au moins à ce que j’ai ouï dire depuis à M. le maréchal de Villeroy ; mais je crois que si il eût été au-devant du Roi, et que le Roi s’en fût voulu assurer, il y eût pu réussir, vu la disposition où était le peuple. Ce n’est pas qu’elle ne fût, dans le fond, très bonne pour Monsieur, et, sans comparaison, meilleure que pour la cour ; mais il y avait une agitation et un égarement dans les esprits qui se pouvait, à mon sens, tourner à tout ; et je ne sais si l’éclat de la majesté royale, tombant tout d’un coup sur cette agitation et sur cet égarement, ne l’eût pas emporté. Je dis que je ne le sais pas, parce qu’il est constant que, dans la constitution où étaient les esprits, la pente du menu peuple et même celle du moyen était encore tout entière pour Monsieur ; mais enfin il y avait, à mon sens, raison et fondement suffisant pour l’empêcher de se hasarder, particulièrement hors des murailles. Je m’étonnais bien plus que les ministres exposassent la personne du Roi au mécontentement, à la défiance et à la frayeur de Monsieur, aux craintes d’un parlement qui avait sujet de croire que l’on le venait étrangler, et au caprice d’un peuple qui avait toujours de l’attachement pour des gens desquels le Cardinal était bien loin d’être assuré. L’événement a tellement justifié la conduite que la cour tint en cette occasion, qu’il est presque ridicule de la blâmer. J’estime qu’elle fut imprudente, aveugle et téméraire au-delà de ce que l’on en peut exprimer. Je ne dirai pas sur ce chef, comme sur l’autre, que je ne sais pas : je dirai que je sais, et de science certaine, que, si Monsieur eût voulu, la Reine et les sous-ministres eussent été ce jour-là séparés du Roi.

Les courtisans se laissent toujours amuser aux acclamations du peuple, sans considérer qu'elles se font presque également pour tous ceux pour qui elles se font. J'entendais ce soir-là, dans le Louvre, des gens qui flattaient la Reine sur ces acclamations ; et M. de Turenne, qui était au cercle derrière moi, me disait à l'oreille : « Ils en firent presque autant dernièrement pour M. de Lorraine. » Je l'eusse bien étonné, si je lui eusse répondu : « Il y a bien des gens qui, au milieu de ces acclamations, ont proposé à Monsieur de supplier le Roi d'aller loger à l'Hôtel de Ville. » Il était vrai : M. de Beaufort même l'en avait pressé avec douze ou quinze conseillers du Parlement. Il y en a de certains qui vivent encore, et desquels, si je les nommais, l'on serait bien étonné. Monsieur n'y voulut point entendre ; et je m'y opposai de toute ma force, quand Monsieur me dit que l'on lui avait fait cette proposition. Elle était, à mon opinion, possible quant au succès présent, restant certain qu'il n'y avait pas un officier dans les colonelles qui n'eût été massacré par ses soldats, si il eût seulement fait mine de branler contre le nom de Monsieur ; mais respect, conscience, et tout ce que vous vous pouvez imaginer sur cela à part, la proposition était écervelée, vu les circonstances et les suites. Vous voyez, d'un coup d'œil, les unes et les autres dans ce que je vous ai dit ci-dessus. Ce ne fut assurément que par le principe de mon devoir que je n'y donnai pas ; car je me croyais beaucoup plus en péril que je ne m'y suis cru de ma vie.

J'allai attendre le Roi au Louvre, où je demeurai, deux ou trois heures avant qu'il arrivât, avec Mme de Lesdiguières et M. de Turenne. Il me demanda bonnement avec inquiétude si je me croyais en sûreté. Je lui serrai la main, parce que je m'aperçus que Froulay, qui était un grand mazarin, l'avait entendu, et je lui répondis : « Oui, Monsieur, et en tout sens. Mme de Lesdiguières sait bien que j'ai raison. » Je ne l'avais pourtant pas ; car je suis persuadé que, si l'on m'eût arrêté ce jour-là, il n'en fût rien arrivé. Ce que je vous dis de ces possibili-

tés de l'un et de l'autre côté vous paraît sans doute contradictoire, et j'avoue qu'il ne se peut concevoir que par ceux qui ont vu les choses, et encore qui les ont vues par le dedans.

La Reine me reçut admirablement ; elle dit au Roi de m'embrasser comme celui à qui il devait particulièrement son retour à Paris. Cette parole, qui fut entendue de beaucoup de gens, me donna une véritable joie, parce que je crus que la Reine ne l'aurait pas dite publiquement, si elle avait eu dessein de me faire arrêter. Je demeurai au cercle jusqu'à ce que l'on allât au Conseil. Comme je sortais, je trouvai dans l'antichambre Jouy, qui me dit que Monsieur me l'avait envoyé pour savoir si il était vrai que l'on m'eût fait prendre place au Conseil, et pour m'ordonner d'aller chez lui. Je rencontrai, comme j'y entrais, M. d'Aligre, qui en sortait, et qui venait de lui commander, de la part du Roi, de sortir de Paris, dès le lendemain, et de se retirer à Limours. Cette faute a encore été consacrée par l'événement ; mais elle est, à mon sens, une des plus grandes et des plus signalées qui ait jamais été commise dans la politique. Vous me direz que la cour connaissait Monsieur ; et je vous répondrai qu'elle le connaissait si peu en cette occasion, qu'il ne s'en fallut rien qu'il ne prît, ou plutôt qu'il n'exécutât la résolution, qu'il prit en effet, de s'aller poster dans les Halles, d'y faire les barricades, de les pousser jusqu'au Louvre, et d'en chasser le Roi. Je suis convaincu qu'il y eût réussi, même avec facilité, si il l'eût entrepris, et que le peuple n'eût balancé en rien, voyant Monsieur en personne, et Monsieur ne prenant les armes que pour s'empêcher d'être exilé. L'on m'a accusé d'avoir beaucoup échauffé Monsieur dans cette rencontre : voici la vérité.

Lorsque j'entrai au Luxembourg, il me parut consterné, parce qu'il s'était mis dans l'esprit que le commandement que M. d'Aligre venait de lui porter, de la part du Roi, n'était que pour l'amuser, et pour lui faire croire que l'on ne pensait pas à l'arrêter. Il était dans une agitation inconcevable ; il s'imaginait que toutes les mousquetades que l'on tirait (et l'on en tire tou-

jours beaucoup, de ces jours de réjouissance) étaient celles du régiment des gardes qui marchait pour l'investir. Tous ceux qu'il envoyait lui rapportaient que tout était paisible, et que rien ne branlait ; mais il ne croyait personne, et il mettait, à tout moment, la tête à la fenêtre, pour mieux entendre si le tambour ne battait pas. Enfin il prit un peu de courage, ou au moins il en prit assez pour me demander si j'étais à lui : à quoi je ne lui répondis que par ce demi-vers du Cid :

Tout autre que mon père…

Ce mot le fit rire, ce qui était fort rare, quand il avait peur. « Donnez-m'en une preuve, continua-t-il, raccommodez-vous avec M. de Beaufort – Très volontiers, Monsieur », lui répondis-je. Il m'embrassa, et alla ouvrir la porte de la galerie, qui répond à la porte de la chambre où il couchait, et où il était alors. J'en vis sortir M. de Beaufort qui se jeta à mon cou, et qui me dit : « Demandez à Son Altesse Royale ce que je lui viens de dire sur votre sujet. Je connais les gens de bien. Allons, Monsieur, chassons les mazarins à tous les diables pour une bonne fois. » La conversation commença ainsi ; Monsieur la soutint par un discours amphibologique, qui, dans la bouche de Gaston de Foix, eût marqué un grand exploit, mais qui, dans celle de Gaston de France, ne me présagea qu'un grand rien. M. de Beaufort appuya, de toute sa force, la nécessité et la possibilité de la proposition qu'il faisait, qui était que Monsieur marchât, à la petite pointe du jour, droit aux Halles, et qu'il y fît les barricades, qu'il pousserait après où il lui conviendrait. Monsieur se tourna vers moi en me disant, comme l'on fait au Parlement ; « Votre avis, Monsieur le Doyen. » Voici, en propres termes, ce que je lui répondis. Je l'ai transcrit sur l'original que je dictai à Montrésor, chez moi, au retour de chez Monsieur, et que j'ai encore de sa main.

« Je crois, Monsieur, que je devrais en effet parler, en cette occasion, comme Monsieur le Doyen, mais comme Monsieur le

Doyen quand il opina à faire des prières de quarante heures. Je ne sache guère d'occasion où l'on en ait eu plus de besoin. Elles me seraient, Monsieur, encore bien plus nécessaires qu'à un autre, parce que je ne puis être d'aucun avis qui n'ait des apparences cruelles et même des inconvénients terribles. Si mon sentiment est que vous souffriez le traitement injurieux que l'on vous fait, le public, qui va toujours au mal, n'aura-t-il pas un sujet ou prétexte de dire que je trahis vos intérêts, et que mon avis ne sera que la suite de tous les obstacles que j'ai mis aux desseins de Monsieur le Prince ? Si j'opine à ce que Votre Altesse Royale désobéisse et suive les vues de M. de Beaufort, pourrai-je m'empêcher de passer pour un homme qui souffle de la même bouche le chaud et le froid, qui veut la paix quand il espère d'en tirer ses avantages en la traitant, qui veut la guerre quand l'on n'a pas voulu qu'il la traitât, qui conseille de mettre Paris à feu et à sang et d'attacher ce feu à la porte du Louvre, en entreprenant sur la personne du Roi ? Voilà, Monsieur, ce que l'on dira, et ce que vous-même pourrez croire peut-être en de certains moments. J'aurais lieu, après avoir prédit à Votre Altesse Royale, peut-être plus de mille fois, qu'elle tomberait par ses incertitudes en l'état où elle se voit, j'aurais lieu, dis-je, de la supplier, avec tout le respect que je lui dois, de me dispenser de lui parler sur une matière qui est moins en son entier à mon égard, qu'à l'égard d'homme qui vive. Je ne me servirai toutefois que de la moitié de ce droit, c'est-à-dire, quoique je ne fasse pas état de me déterminer moi-même sur le sentiment que Votre Altesse Royale doit préférer, je ne laisserai pas de lui exposer les inconvénients de tous les deux, avec la même liberté que si je croyais me pouvoir fixer moi-même à l'un ou à l'autre.

Si elle obéit, elle est responsable à tout le public de tout ce qu'il souffrira dans la suite. Je ne juge point du détail de ce qu'il souffrira, car qui peut juger d'un futur qui dépend des vétilles d'un Cardinal, de l'impétuosité d'Ondedei, de l'impertinence de l'abbé Fouquet, de la violence d'un Servien ? Mais enfin vous répondrez de tout ce qu'ils feront au public, parce qu'il sera per-

suadé qu'il n'aura tenu qu'à vous de l'empêcher. Si vous n'obéissez pas, vous courez fortune de bouleverser l'Etat. »

Monsieur m'interrompit à ce mot, et il me dit même avec précipitation : « Ce n'est pas de quoi il s'agit ; il s'agit de savoir si je suis en état, c'est-à-dire en pouvoir de ne pas obéir. – Je le crois, Monsieur, lui répondis-je ; car je ne vois pas comme la cour s'y pourra prendre à vous faire obéir. Il faudra que le Roi marche en personne au Luxembourg, et ce sera une grosse affaire. » M. de Beaufort exagéra l'impossibilité qu'il y trouverait, et au point que je m'aperçus que Monsieur commençait à s'en persuader ; et il était tout propre, supposé cette persuasion, à prendre le parti de demeurer chez lui les bras croisés, parce que, de sa pente, il allait toujours à ne point agir. Je crus que j'étais obligé, par toutes sortes de raisons, à lui éclaircir cette thèse : ce que je fis en lui représentant qu'elle méritait d'être considérée et traitée avec distinction ; que je convenais que le peuple ne souffrirait pas apparemment que l'on allât prendre Monsieur au Luxembourg, à moins que le Roi n'eût mis à cette entreprise de certains préalables que le temps pourrait amener ; que si il accoutumait les peuples à reconnaître son autorité, que je ne doutais point qu'il n'y pût réussir, et même bientôt, parce que je ne doutais pas qu'il ne les y accoutumât bientôt par sa prudence ; que tous les instants l'augmenteraient ; qu'il en avait déjà plus à dix heures du soir, qui venaient de sonner à la montre de Monsieur, qu'il n'en avait à cinq, et que la preuve en était palpable en ce qu'il s'était saisi de la porte de la Conférence, qu'il faisait garder paisiblement et sans que personne en murmurât, seulement par le régiment des gardes, qui n'en aurait pas seulement approché, si il avait plu à Monsieur de la faire fermer seulement un quart d'heure entre trois et quatre ; que si Son Altesse Royale laissait prendre tous les postes de Paris comme celui-là et maltraiter le Parlement, comme on le maltraiterait peut-être le lendemain au matin, je ne croyais pas qu'il y eût grande sûreté pour lui, peut-être dès l'après-dînée. Ce mot remit la frayeur dans le cœur de Monsieur, et il s'écria : « C'est-à-dire que je ne

puis rien pour la défensive. – Non, Monsieur, lui répondis-je, vous y pouvez tout aujourd'hui et demain au matin. Je n'en voudrais pas répondre demain au soir. »

M. de Beaufort, qui crut que mon discours allait à proposer et à appuyer l'offensive, vint à la charge comme pour me soutenir ; mais je l'arrêtai tout court en lui disant : « Je vois bien, Monsieur, que vous ne comprenez pas ma pensée ; je ne parle à Son Altesse Royale comme je fais, que parce que j'ai vu qu'il croyait qu'il pouvait demeurer au Luxembourg, en toute sûreté, malgré le Roi. Je ne serai jamais d'aucun avis en l'état où les affaires sont réduites. Ç'a toujours été à Monsieur à décider. C'est même à lui à proposer, et à nous à exécuter. Il ne sera jamais dit que je lui aie conseillé ni de souffrir le traitement qu'il reçoit, ni de faire demain au matin les barricades. Je lui ai tantôt dit les raisons que j'ai pour cela. Il m'a commandé de lui expliquer les inconvénients que je crois aux deux partis ; je m'en suis acquitté : » Monsieur me laissa parler tant que je voulus, et, après qu'il eut fait trois ou quatre tours de chambre, il revint à moi et il me dit : « Si je me résous à disputer le pavé, vous déclarerez-vous pour moi ? » Je lui répondis : « Oui, Monsieur, et sans balancer ; je le dois, je suis attaché à votre service, je n'y manquerai pas certainement, et vous n'avez qu'à commander ; mais j'en serai au désespoir, parce qu'en l'état où sont les choses, un homme de bien ne peut pas n'y pas être, quoi que vous fassiez. » Monsieur, qui n'avait qu'une bonté de facilité, mais qui n'était pas tendre, ne laissa pas d'être ému de ce que je lui disais. Les larmes lui vinrent aux yeux ; il m'embrassa, et puis tout d'un coup il me demanda si je croyais qu'il pût se rendre maître de la personne du Roi. Je lui répondis qu'il n'y avait rien au monde de plus impossible, la porte de la Conférence étant gardée comme elle était. M. de Beaufort lui en proposa des moyens qui étaient impraticables en tout sens. Il offrait de s'aller poster à l'entrée du Cours, avec la maison de Monsieur. Enfin il dit maintes folies, à ce qu'il me paraissait. Je persistai dans ma manière de parler et d'agir, et je connus,

avant que de sortir du Luxembourg, et, pour vous dire le vrai, avec plaisir, que Monsieur prendrait le parti d'obéir, car je lui vis une joie sensible de ce que je m'étais défendu d'appuyer l'offensive. Il ne laissa pas de nous en entretenir tout le reste du soir, et de nous commander même de faire tenir nos amis tous prêts et de nous trouver, dès la pointe du jour, au Luxembourg. M. de Beaufort s'aperçut, comme moi, que Monsieur avait pris sa résolution, et il me dit en descendant l'escalier : « Cet homme n'est pas capable d'une action de cette nature. – Il est encore bien moins capable de la soutenir, lui répondis-je ; et je crois que vous êtes enragé de la lui proposer, en l'état où sont les affaires. – Vous ne le connaissez pas encore, me repartit-il ; si je ne le lui avais proposé, il me le reprocherait d'ici à dix ans. »

Je trouvai, en arrivant chez moi, Montrésor qui m'y attendait, et qui se moqua fort de mes scrupules ; car il appela ainsi tous les égards qu'il remarqua dans l'écrit que vous venez de voir et que je lui dictai. Il m'assura fort que Monsieur avait plus d'envie d'être à Limours que la reine n'en avait de l'y envoyer ; et, sur le tout, il convint que la cour avait fait une faute terrible de l'y pousser, parce que la peur de n'y pas être en sûreté lui pouvait aisément faire entreprendre ce à quoi il n'eût jamais pensé, si l'on l'eût le moins du monde ménagé. L'événement a encore justifié cette imprudence, qui était d'autant plus grande, que la cour, qui avait sujet de me croire outré et en défiance, ne me faisait pas, à mon sens, la justice de croire que j'eusse pour l'Etat d'aussi bons sentiments que je les avais en effet. Je suis convaincu que, vu l'humeur de Monsieur, incorrigible de tout point, la division du parti, irrémédiable par une infinité de circonstances, et le dégingandement (si l'on se peut servir de ce mot) passé, présent et à venir de tous ces partis, l'on n'eût pu soutenir ce que l'on eût entrepris, et que, par cette raison, toutes les autres même à part, il n'y en eût point eu à conseiller à Monsieur d'entreprendre. Mais je ne suis pas moins persuadé que, si il eût entrepris, il eût réussi pour le moment, et qu'il eût poussé le Roi hors de Paris. Ce que je dis paraîtra à beaucoup de gens

pour un paradoxe ; mais toutes les grandes choses qui ne sont pas exécutées paraissent toujours impraticables à ceux qui ne sont pas capables des grandes choses ; et je suis assuré que tel ne s'est point étonné des barricades de M. de Guise, qui s'en fût moqué comme d'une chimère, si l'on les lui eût proposées un quart d'heure auparavant qu'elles fussent élevées. Je ne sais si je n'ai point déjà dit, en quelque endroit de cet ouvrage, que ce qui a le plus distingué les hommes est que ceux qui ont fait les grandes actions ont vu devant les autres le point de leur possibilité.

Je reviens à Monsieur. Il partit pour Limours, un peu avant la pointe du jour, et il affecta même de sortir une heure plus tôt qu'il ne nous l'avait dit, à M. de Beaufort et à moi. Il nous fit dire par Jouy, qui nous attendait à la porte du Luxembourg, qu'il avait eu ses raisons pour cette conduite, que nous les saurions un jour, et que nous nous accommodassions avec la cour, si il nous était possible. Je n'en fus pas surpris en mon particulier ; M. de Beaufort en pesta beaucoup.

Le 22, le roi tint son lit de justice au Louvre. Il y fit lire quatre déclarations. La première fut celle de l'amnistie, et la seconde celle du rétablissement du parlement à Paris ; la troisième portait un ordre de sortir de Paris à MM. de Beaufort, de Rohan, Viole, Thou, Broussel, Portail, Bitault, Croissy, Machault-Fleury, Martineau et Perrault ; par la même déclaration, il était défendu au parlement de se mêler dorénavant d'aucune affaire d'Etat ; la quatrième établissait une chambre des vacations. L'on avait arrêté, le matin, avant que le Roi fût entré, que l'on ferait instance auprès de Sa Majesté pour le rétablissement des exilés. Ils obéirent tous le même jour.

J'allai, l'après-dînée, chez la reine, qui, après avoir été quelque temps au cercle, me commanda d'entrer avec elle dans son petit cabinet. Elle me traita parfaitement bien ; elle me dit qu'elle savait que j'avais adouci, autant qu'il m'avait été pos-

sible, et les affaires et les esprits ; qu'elle croyait que je l'aurais fait encore et plus promptement et plus publiquement, si je n'avais été obligé d'observer beaucoup d'égards avec mes amis, qui n'étaient pas tous de même opinion ; qu'elle me plaignait ; qu'elle voulait m'aider à sortir de l'embarras où je me trouvais. Voilà, comme vous voyez, bien des honnêtetés et même bien de la bonté, en apparence. Voici le fond.

Elle était plus animée contre moi que jamais, parce que Beloy, qui était domestique de Monsieur, mais qui était toujours en secret à quelque autre, et qui avait repris des mesures à la cour depuis que les affaires de Monsieur le Prince avaient décliné, l'avait fait avertir, le matin, dès qu'elle fut éveillée, que j'avais offert à Monsieur de faire ce qu'il me commanderait. Il ne savait rien du détail de ce qui s'était passé, le soir, entre Monsieur, M. de Beaufort et moi ; mais, comme il entra dans sa chambre, aussitôt que nous en fûmes sortis, avec Jouy, Monsieur, qui était dans l'agitation et dans le trouble, leur dit : « Si je voulais, je ferai bien danser l'Espagnole. » Beloy, ou par curiosité, ou malicieusement, lui répondit : « Mais, Monsieur, Votre Altesse Royale est-elle bien assurée de M. le cardinal de Retz ? – Le cardinal de Retz est homme de bien, dit Monsieur ; il ne me manquera pas. » Jouy, qui l'avait entendu, me le rapporta fidèlement le matin, et je ne doutai pas que Beloy ne l'eût aussi rapporté à la reine, qui d'ailleurs ne pouvait pas savoir qu'au même moment que j'avais fait à Monsieur l'offre à laquelle mon honneur m'obligeait, je n'avais rien oublié de tout ce que ce même honneur me permettait pour empêcher le bouleversement de l'Etat. Je fis, à l'instant même que Jouy me donna cet avis, une grande réflexion sur les scrupules dont Montrésor m'avait tant fait la guerre la veille. Il est vrai qu'ils ne réussissent pas dans les cours, au moins pour l'ordinaire ; mais il y a des gens qui préfèrent au succès la satisfaction qu'ils trouvent dans eux-mêmes.

Vous vous seriez étonnée de la manière dont je répondis à la Reine, si je ne vous avais, au préalable, rendu compte de ce petit détail, qui comprend la raison que j'eus de lui parler comme je fis ; je dis : que j'eus depuis, car vous avez vu que, auparavant même, je lui parlais presque toujours avec la même sincérité. Je lui dis donc que j'avais une joie sensible d'avoir enfin rencontré le moment, que j'avais souhaité si passionnément depuis longtemps, de la pouvoir servir sans restriction ; que, tant que Monsieur avait été engagé dans le mouvement, je n'avais pu suivre mon inclination, par la raison de mes engagements avec lui, sur lesquels elle savait que je ne l'avais jamais trompée ; que, si j'avais eu l'honneur de la voir en particulier, la veille du jour où je lui parlais, j'en aurais usé à mon ordinaire, parce que je n'en aurais pas pu user autrement avec honneur ; que Monsieur, étant sorti de Paris, en pensée et en résolution de ne plus entrer dans aucune affaire publique, m'avait rendu ma liberté, c'est-à-dire qu'il m'avait proprement remis dans mon naturel, dont j'avais une joie que je ne pouvais assez exprimer à Sa Majesté. Elle me répondit le plus honnêtement du monde ; mais je m'aperçus qu'elle me voulait faire parler sur les dispositions de Monsieur. Elle eut contentement ; car je l'assurai, et avec beaucoup de vérité, qu'il était fort résolu à demeurer en repos dans sa solitude. « Il ne l'y faut pas laisser, reprit-elle ; il peut être utile au Roi et à l'Etat. Il faut que vous l'alliez quérir, et que vous nous le rameniez. »

Je faillis à tomber de mon haut, car je vous avoue que je ne m'attendais pas à ce discours. Je le compris pourtant bientôt, non pas qu'elle me l'expliquât clairement, mais elle me fit entendre que, la dignité du Roi étant satisfaite par l'obéissance que Monsieur lui avait rendue, il ne tiendrait qu'à lui de se rétablir plus que jamais dans ses bonnes grâces, en couronnant la bonne conduite qu'il venait de prendre par des complaisances justes, raisonnables, et dans lesquelles même il pourrait trouver son compte. Vous voyez que ces expressions n'étaient pas autrement obscures. Quand la Reine vit que je n'y répondais que

par des termes généraux, elle se referma, non pas seulement sur la matière, mais encore sur la manière dont elle m'avait traité auparavant. Elle rougit, et elle me parla pourtant plus froidement, ce qui était toujours en elle un signe de colère. Elle se remit pourtant un peu après, et elle me demanda si j'avais toujours confiance en Mme de Chevreuse : à quoi je lui répondis que j'étais toujours beaucoup son serviteur. Elle reprit brusquement cette parole, et il me parut même qu'elle la reprit avec joie, en me disant : « J'entends bien, vous en avez davantage en la Palatine, et vous avez raison. – J'en ai beaucoup, Madame, lui répondis-je, en Madame la Palatine ; mais je supplie Votre Majesté de me permettre que je n'en aie plus qu'à elle-même. – Je le veux bien, me dit-elle assez bonnement. Adieu : toute la France est là dedans qui m'attend. »

Je vous supplie de trouver bon que je vous rende compte, en cet endroit, d'un détail qui y est nécessaire, et qui vous fera connaître que ceux qui sont à la tête des grandes affaires ne trouvent pas moins d'embarras dans leur propre parti, que dans celui de leurs ennemis. Les miens, quoique tout-puissants dans l'Etat, l'un par sa naissance, par son mérite et par sa faction, l'autre par sa faveur, n'avaient pu, avec tous leurs efforts, m'obliger à quitter mon poste ; et je puis dire, sans vanité, que je l'aurais conservé, et même avec dignité, en lâchant seulement un peu la voile, si les différents intérêts, ou plutôt si les différentes visions de mes amis ne m'eussent forcé à prendre une conduite qui me fit périr, par la pensée qu'elle donna que je voulais tenir contre le vent. Pour vous faire entendre ce détail, qui est assez curieux, il est, à mon avis, nécessaire que je vous fasse celui qui concerne un certain nombre de gens que l'on appelait mes amis ; je dis : que l'on appelait, parce que tous ceux qui passaient pour tels dans le monde ne l'étaient pas.

Par exemple, je n'avais pas rompu avec Mme de Chevreuse, ni avec Laigues. Noirmoutier n'avait rien oublié de toutes les avances qu'il m'avait pu faire pour se raccommoder avec moi ;

et les instances de tous mes amis m'avaient obligé de le recevoir et de vivre civilement avec lui. Montrésor, qui, à toutes fins, m'avait déclaré cent fois en sa vie qu'il n'était dans mes intérêts qu'avec subordination à ceux de la maison de Guise, ne laissait pas de prétendre droit à pouvoir entrer dans mes affaires, parce qu'enfin il avait été du secret de quelques-unes. Ce droit, qui est proprement celui de s'intriguer pour négocier, lui était commun avec ces autres que je vous viens de nommer immédiatement devant lui. Il ne s'en servit pas en cette dernière occasion comme les autres, quoiqu'il en parlât autant et plus qu'eux. Il se contenta de prôner chez moi, les soirs, sur un ton fâcheux ; mais il ne fit point de mauvais pas du côté de la cour, comme fit M. de Noirmoutier, qui, pour se faire valoir à M. le cardinal Mazarin, qu'il alla voir sur la frontière, lui montra une lettre de moi, avec une fausse date, par laquelle je l'avais chargé autrefois d'une commission qu'il rapportait au temps présent. Monsieur le Cardinal se douta de la fourbe, sur je ne sais quelles circonstances, dont je ne me souviens pas présentement, et il ne la lui a jamais pardonnée.

Mme de Chevreuse n'en usa pas ainsi ; mais comme elle n'avait pas trouvé à la cour ni la considération, ni la confiance qu'elle en avait espérées, elle cherchait fortune, et elle eût bien voulu se mêler, au retour du Roi dans Paris, d'une affaire qui paraissait grosse, parce que l'on la regardait comme un préalable nécessaire à celui de Monsieur le Cardinal à la cour. Laigues, qui m'avait traité assez familièrement avant mon départ, recommença à me voir soigneusement et presque sur l'ancien pied ; et Mlle de Chevreuse même, par l'ordre de madame sa mère, si je ne suis fort trompé, me fit des avances pour se raccommoder avec moi. Elle avait les plus beaux yeux du monde, et un art à les tourner qui était admirable, et qui lui était particulier. Je m'en aperçus le soir qu'elle arriva à Paris ; mais je dis simplement que je m'en aperçus. J'en usai honnêtement avec la mère, avec la fille et avec Laigues, et rien de plus. L'on pourrait croire qu'il n'y aurait, en ces rencontres, qu'à en user

ainsi pour me tirer d'affaire ; mais il n'est pas vrai, parce que les avances que ceux qui s'adoucissent font aux puissances tournent toujours infailliblement au désavantage de celui qui les désavoue en ne les suivant pas ; et, de plus, il est bien difficile que ceux qui sont désavoués n'en conservent toujours quelque ressentiment, et ne donnent au moins, dans la chaleur, quelque coup de dent. Je sais que Laigues m'en donna, même grossièrement, et à droite et à gauche. Je n'ai rien su sur cela de Mme de Chevreuse, qui d'ailleurs a de la bonté, ou plutôt de la facilité naturelle. Mlle de Chevreuse ne me pardonna pas ma résistance à ses beaux yeux ; et l'abbé Fouquet, qui servait en ce temps-là son quartier auprès d'elle, a dit, depuis sa mort, à un homme de qualité, de qui je le sais, qu'elle me haïssait autant qu'elle m'avait aimé. Je puis jurer, avec toute sorte de vérité, que je ne lui en avais jamais donné le moindre sujet. La pauvre fille mourut d'une fièvre maligne, qui l'emporta en vingt-quatre heures, avant que les médecins se fussent seulement doutés qu'il pût y avoir le moindre péril à sa maladie. Je la vis un moment, avec Madame sa mère, qui était au chevet de son lit, et qui ne s'attendait à rien moins qu'à la perte qu'elle en fit le lendemain matin à la pointe du jour.

J'avais une seconde espèce d'amis, c'est-à-dire de gens qui se tenaient fourrés dans le parti de la Fronde, et qui, dans les subdivisions du parti, s'étaient joints particulièrement à moi ; et de ceux-là, les volées étaient différentes. Elles s'accordaient toutes en un point, qui était qu'ils espéraient beaucoup pour leur intérêt particulier de mon accommodement, ce qui était la disposition toute prochaine à croire que j'aurais pu faire tout ce que je n'aurais pas fait pour eux. Ces sortes de gens sont très fâcheux, parce que, dans les grands partis, ils font une multitude d'hommes à laquelle, pour mille différents respects, l'on ne se peut ouvrir de ce que l'on peut ou de ce que l'on ne peut pas, et auprès desquels, par conséquent, l'on ne se peut jamais justifier. Ce mal est sans remède, et il est de ceux-là où il ne faut chercher que la satisfaction de sa conscience. Je l'ai eue, toute

ma vie, plus tendre sur cet article, qu'il ne convient à un homme qui s'est mêlé d'aussi grandes affaires que moi. Il n'y a guère de matière où le scrupule soit plus inutile. Je n'en souffris pas en effet par l'événement, dans l'occasion dont il s'agit ; mais j'en avais déjà assez souffert par la prévoyance.

La troisième espèce d'amis que j'avais, en ce temps-là, était un nombre choisi de gens de qualité qui étaient unis avec moi et d'intérêt et d'amitié, qui étaient de mon secret, et avec lesquels je concertais de bonne foi ce que j'avais à faire. Ceux-là étaient MM. de Brissac, de Bellièvre, et de Caumartin, parmi lesquels M. de Montrésor, comme je vous l'ai déjà dit, se mêlait, par la rencontre de beaucoup d'affaires précédentes auxquelles il avait eu part. Il n'y en avait pas un dans ce petit nombre qui ne fût en droit d'y prétendre. La qualité de M. de Brissac et l'attachement qu'il avait pour moi, dans les affaires les plus épineuses, m'obligeaient à préférer ses intérêts aux miens propres, et d'autant plus qu'il n'avait pas profité de ce que j'avais stipulé pour lui, quand Messieurs les Princes furent arrêtés, touchant le gouvernement d'Anjou. Ce ne fut, à la vérité, ni la faute de la cour, ni la mienne, le traité qu'il en avait commencé n'ayant manqué que par le défaut d'argent qu'il ne put fournir ; mais enfin il n'avait rien, et il était juste, au moins à mon égard, qu'il fût pourvu. M. le président de Bellièvre avait, dès ce temps-là, des vues pour la première présidence, mais, comme il était homme de bon sens, il n'y pensa plus, dès qu'il vit que la cour prenait le dessus ; et dès le jour que Monsieur et Monsieur le Prince envoyèrent à Saint-Germain MM de Rohan, de Chavigny et Goulas, il me dit ces propres paroles : « Je vais rentrer dans ma coquille, il n'y a plus rien à faire ; je ne veux plus être nommé à rien. » Il me tint parole ; et une grande et dangereuse fluxion, qu'il eut effectivement sur un œil, lui en donna même le prétexte et lui en facilita le moyen. M. de Caumartin s'était allé marier en Poitou un mois ou cinq semaines avant que le roi revînt, et il était encore chez lui quand la cour arriva à Paris. Il avait eu certainement plus de part que personne dans le secret

des affaires ; il y avait agi avec plus de foi et plus de capacité, et il n'y avait eu même d'intérêt particulier que celui que son honneur l'obligea d'y prendre, dans une occasion où il savait, mieux qu'homme qui fût au monde, qu'il n'en pouvait avoir aucun qui fût effectif. L'injustice qu'on lui a faite sur ce sujet m'oblige à en expliquer le détail.

Vous avez vu, dans cette histoire, que Monsieur fut entraîné par Monsieur le Prince à demander à la reine l'éloignement des sous-ministres, et qu'il ne tint pas à moi que Monsieur ne fît pas ce pas qui, dans la vérité, n'était en aucune manière bon à rien, et à lui moins qu'à personne. Laigues, qui les crut perdus, et qui était l'homme du monde qui se capriciait le plus de ces nouveaux arrêts, se mit dans l'esprit de procurer la charge de secrétaire de la guerre, qui est celle de M. Le Tellier, à de Nouveau. Mme de Chevreuse s'ouvrit de cette vision devant le petit abbé de Bernay, qui le dit à M. de Caumartin. Il ne le trouva pas bon, et il eut raison. Il vint chez moi ; il me demanda si ce dessein était venu jusqu'à moi ; je me mis à sourire et à lui dire que je croyais qu'il me croyait fou ; qu'il savait bien que je savais mieux que personne que nous n'étions pas en état de faire des secrétaires d'état ; et que, de plus, si nous étions en cet état, ce ne serait pas pour M. de Nouveau que nous travaillerions. Il s'emporta contre Mme de Chevreuse et contre Laigues, et il n'avait pas tort : « car, quoique je sache bien, dit-il, que leur proposition est impertinente, elle marque toujours que je ne dois pas prendre grande confiance en leur amitié. – Il est vrai, lui répondis-je, et je leur en dirai dès demain mon sentiment, d'une manière qui leur fera voir que j'en suis encore plus mécontent que vous. – Ce qui est admirable, ajoutai-je, est qu'à l'instant que je fais tous mes efforts auprès de Monsieur pour l'empêcher de pousser M. Le Tellier, ces gens-là font, par leur conduite, qu'il croira que c'est moi qui le veux précipiter. »

Je fis, dès le lendemain, de grands reproches à Mme de Chevreuse et à Laigues. Ils nièrent le fait. Cet éclaircis-

sement fit du bruit ; ce bruit alla à M. Le Tellier, qui crut que l'on disputait déjà sa charge. Il m'a paru qu'il ne l'a jamais pardonné ni à M. de Caumartin ni à moi. La plupart des inimitiés qui sont dans les cours ne sont pas mieux fondées ; et j'ai observé que celles qui ne sont pas bien fondées sont les plus opiniâtres. La raison en est claire. Comme les offenses de cette espèce ne sont que dans l'imagination, elles ne manquent jamais de croître et de grossir dans un fond qui n'est toujours que trop fécond en mauvaises humeurs qui les nourrissent. Pardonnez-moi, je vous supplie, cette petite digression, qui même n'est pas inutile au sujet que je traite, puisqu'elle vous marque l'obligation que j'avais, encore plus grande, à tirer d'affaire M. de Caumartin, en m'accommodant. Ce ne fut pourtant pas lui qui embarrassa mon accommodement : il connaissait fort bien qu'il n'y avait plus assez d'étoffe pour en faire un trafic considérable. Il m'avait dit plusieurs fois, avant qu'il partît pour aller en Poitou, qu'il était rude, mais qu'il était nécessaire que nous pâtissions, même de la mauvaise conduite de nos ennemis ; qu'il n'y aurait plus d'avantage à tirer pour les particuliers ; qu'il ne fallait songer qu'à sauver le vaisseau, dans lequel ils se pourraient remettre à la voile selon les occasions ; et que ce vaisseau, qui était moi, ne se pouvait sauver, en l'état où les affaires étaient tombées par l'irrésolution de Monsieur, qu'en prenant le large, et en se jetant à la mer du côté du Levant, c'est-à-dire de Rome. Je me souviens qu'il ajouta, le propre jour qu'il me dit adieu, ces propres paroles : « Vous ne vous soutenez plus que sur la pointe d'une aiguille, et, si la cour connaissait ses forces à votre égard, elle vous pousserait comme elle va pousser les autres. Votre courage vous fait tenir une contenance qui la trompe et qui l'émeut ; servez-vous de cet instant pour en tirer tout ce qui vous est bon pour votre emploi de Rome : elle fera sur cela tout ce que vous voudrez. »

Voilà, comme vous voyez, des dispositions assez bonnes et sages pour ne pas embarrasser une négociation. Il ne restait donc que M. de Montrésor, qui disait, du matin au soir, qu'il ne

prétendait rien, et qui avait même tourné en ridicule une lettre par laquelle Chandenier lui avait écrit, de la province, qu'il ne doutait pas que je ne le rétablisse dans sa charge et que je ne le fisse duc et pair en cette occasion. Ce fut toutefois ce M. de Montrésor même qui troubla toute la fête, et qui la troubla sans aucun intérêt, et par un pur travers d'esprit.

Un soir que nous étions tous ensemble chez moi auprès du feu, Joly, qui y était présent, dit, à propos de je ne sais quoi qui se rencontra dans le cours de la conversation, qu'il avait reçu une lettre de Caumartin ; il la lut, et cette lettre portait, même avec force, ce que je viens de vous dire de ses sentiments. Je remarquai que Montrésor, qui ne l'aimait pas d'inclination, fit une mine de mystère, mêlée de chagrin ; et, comme je connaissais extrêmement ses manières et son humeur, je jetai quelques paroles pour l'obliger à s'expliquer. Il n'y eut pas peine, car il s'écria tout d'un coup, même en jurant : « Nous ne sommes pas gens à manger des pois au veau. Schelme qui dira que Son Eminence se doive et puisse accommoder avec honneur, sans y faire trouver à ses amis leurs avantages : qui le dira les y voudra trouver pour lui seul. » Ces paroles, jointes à un chagrin que je lui avais vu depuis quelques jours contre la Palatine, me firent voir qu'il croyait que Caumartin, qui était son ami particulier, eût ménagé quelque chose avec elle pour son profit et à l'insu des autres. Je fis tout mon possible pour l'en détromper, je n'y réussis pas ; il réussit mieux à tromper les autres, car il jeta le même soupçon dans l'esprit de M. de Brissac, qui était un homme de cire, et plus susceptible qu'aucun que j'aie jamais connu des premières impressions.

M. de Brissac réveilla là-dessus Mme de Lesdiguières, qui l'aimait de tout son cœur, en ce temps-là. L'on ne manque jamais, quand l'on est dans ces sortes d'indispositions, à les fortifier de toutes les idées qui peuvent faire croire que les partis qui sont contraires à celui que l'on craint que l'on ne prenne sont non seulement possibles, mais aisés. Cette imagination se glisse

dans tous les esprits, elle coule jusqu'aux subalternes ; l'on s'en parle à l'oreille ; ce secret ne produit au commencement qu'un petit murmure ; ce murmure devient un bruit qui fait trois ou quatre effets pernicieux, et à l'égard de son propre parti et à l'égard de celui même auquel l'on a affaire.

Voilà justement ce qui m'arriva, et je fus étonné et que tous mes amis se partagèrent sur ce que je ferais ou ne ferais pas, sur ce que je pouvais ou ne pouvais pas, et que la cour me regarda comme un homme qui prétendait ou partager le ministère, ou en faire acheter bien chèrement l'abdication. Je connus, je sentis le péril et l'inconvénient de ce poste ; je me résolus d'en courir les risques, et je m'y résolus par ce même principe qui m'a fait toute ma vie prendre trop sur moi. Il n'y a rien de plus mauvais, selon les maximes de la politique. Le monde ne nous en a le plus souvent aucune obligation. Les bonnes intentions se doivent moins outrer que quoi que ce soit. Je me suis très mal trouvé de n'avoir pas observé cette règle, et dans les grandes affaires et dans les domestiques ; mais il faut avouer que nous ne nous corrigeons guère de ce qui flatte notre morale et notre inclination ensemble ; je n'ai jamais pu me repentir de cette conduite, quoiqu'elle m'ait coûté ma prison et toutes les suites de ma prison, qui n'ont pas été médiocres. Si j'eusse suivi le contraire, si j'eusse accepté les offres de M. Servien, si je me fusse tiré d'embarras, j'aurais évité tous les malheurs qui m'ont presque accablé ; je n'aurais pu me défendre d'abord de celui qui est inévitable à tous ceux qui sont à la tête des grandes affaires, et qui en sortent sans faire trouver des avantages à ceux qui y sont engagés avec eux. Le temps aurait assoupi ces plaintes, que la fortune même aurait pu tourner, par de bons événements, en ma faveur ; je conçois fort bien ces vérités, mais je ne les regrette pas ; je me suis satisfait moi-même en me conduisant autrement ; et comme, à la réserve de la religion et de la bonne foi, tout doit être, au moins à mon opinion, égal aux hommes, je crois que je puis raisonnablement être content de ce que j'ai fait.

Je refusai donc les propositions de M. Servien, qui étaient que le roi me donnerait la surintendance de ses affaires en Italie, avec cinquante mille écus de pension ; que l'on paierait jusqu'à la somme de cent mille écus de mes dettes ; que l'on me délivrerait comptant celle de cinquante mille pour mon ameublement ; et que je demeurerais trois ans à Rome, après lesquels il me serait loisible de revenir faire à Paris mes fonctions. Je ne rebutai pourtant pas M. Servien de but en blanc ; j'en usai toujours honnêtement avec lui. Il me vit chez moi, je lui rendis sa visite, nous négociâmes ; mais il jugea bien que je ne voulais pas conclure, parce qu'il n'entrait en rien de ce qui concernait les intérêts de mes amis, quoique je l'eusse tâté sur ce chef, auquel, dans le fond, il était contraire au dernier point, à ce que j'ai su depuis. Madame la Palatine, à laquelle j'avais beaucoup plus de confiance, n'était pas, au commencement, tout à fait persuadée que l'on ne pût rien faire pour eux. Elle s'aperçut dans peu qu'elle s'était trompée en cela elle-même ; elle s'aperçut même de pis, et que les mauvais offices et de Servien et de l'abbé Fouquet allaient à plus qu'à rompre mes négociations. Elle m'en avertit ; elle me déclara même qu'elle ne se voulait plus trouver chez Joly, où elle avait accoutumé de me venir trouver, en chaise, par une porte de derrière, entre dix et onze du soir ; elle me fit connaître qu'il y avait du péril pour moi en ces conférences secrètes, et elle me dit nettement ou que je devais conclure, ou que je devais traiter directement avec le Cardinal même, parce que tous les subalternes, l'un par un principe, l'autre par un autre, m'étaient fort contraires.

Mme de Lesdiguières me donnait avis que je n'avais qu'à faire bonne mine, qu'à demeurer chez moi ; que le Cardinal, qui s'amusait sur la frontière à vétiller proprement dans l'armée de M. de Turenne, où vous pouvez vous imaginer qu'il n'était pas fort nécessaire ; que le Cardinal, dis-je, qui mourait d'impatience de revenir à Paris, et qui n'osait y rentrer tant que j'y serais, me ferait un pont d'or pour en sortir, et qu'il

m’accorderait tout ce que je lui demanderais. Monsieur le Premier Président fit à Mme de Lesdiguières un discours de la même nature, en lui disant qu’il savait que l’on brûlait d’envie de s’accommoder avec moi ; et je me souviens que Joly, qui se trouva présent quand l’on me rapporta cette parole, s’approcha de moi et me dit à l’oreille : « Encore une contusion ! » C’en était une effectivement ; car, quoique tous ces bruits ne me persuadassent pas, ils me retenaient, ils m’empêchaient de conclure, et ils m’obligèrent à la fin à me résoudre à croire Madame la Palatine, et à traiter directement avec Monsieur le Cardinal. J’écrivis à Monsieur de Châlons que je le priais de l’aller trouver, de lui expliquer franchement et nettement mes pensées, et d’en tirer pour M. de Brissac en récompense le gouvernement d’Anjou, et quelques postes aussi pour MM. de Montmorency, d’Argenteuil, de Châteaubriant, etc. Il n’y eût pas une ombre de difficulté à l’égard de ces derniers ; je suis persuadé qu’il n’y en eût guère eu davantage pour M. de Brissac. Langlade, qui passa en ce temps-là à Châlons, retarda, sans y penser, le voyage de Monsieur de Châlons, en lui disant que Monsieur le Cardinal devait être en un tel lieu, à un tel jour. Ce délai causa ma prison, parce que Servien et l’abbé Fouquet la précipitèrent, en faisant voir à la reine qu’il y avait trop de péril à demeurer en l’état où l’on était. Ils lui disaient sans cesse que je continuais à ménager et à échauffer les rentiers, à cabaler dans les colonelles, et caetera.

Il arriva un incident qui contribua infiniment à aigrir la cour. Le Roi tint, le 13 novembre, son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer une déclaration par laquelle il déclarait Monsieur le Prince criminel de lèse-majesté, et il m’envoya, la veille, Saintot, lieutenant des cérémonies, pour me commander de sa part de m’y trouver. Je répondis à Saintot que je suppliais très humblement Sa Majesté de me permettre de lui représenter que je croyais qu’il ne serait ni de la justice ni de la bienséance, qu’en l’état où j’étais avec Monsieur le Prince, je donnasse ma voix dans une délibération dans laquelle il

s'agissait de le condamner. Saintot me repartit que quelqu'un ayant prévu, en présence de la Reine, que je m'en excuserais par cette raison, elle avait répondu qu'elle ne valait rien, et que M. de Guise, qui devait sa liberté aux instances de Monsieur le Prince, s'y trouvait bien : sur quoi je dis à Saintot que, si j'étais de la profession de M. de Guise, j'aurais une extrême joie de le pouvoir imiter dans les belles actions qu'il venait de faire à Naples. Vous ne sauriez vous imaginer à quel point la Reine s'emporta contre mon excuse ; l'on la lui expliqua comme un indice convaincant des ménagements que j'avais pour Monsieur le Prince ; et ce que je ne faisais, dans le vrai, que par un pur principe d'honnêteté, à laquelle je suis encore persuadé que j'étais obligé, passa, dans son esprit, pour une conviction des mesures, ou que j'avais prises avec lui, ou que j'allais y prendre ; rien n'était plus faux, mais rien n'était plus cru, et il le fut au point que la Reine se résolut de jouer à quitte et à double et de me faire périr.

Touteville, capitaine aux gardes, et l'un des satellites de l'abbé Fouquet, loua une maison assez proche de celle de Mme de Pommereux, dans laquelle il pût poster des gens pour m'attaquer. Le Fay, officier dans l'artillerie et l'un de ces ridicules conjurés du Palais-Royal, fit des tentatives auprès de Péan, qui était à cette heure-là mon contrôleur, et que vous avez vu depuis mon maître d'hôtel, pour l'obliger à lui donner avis des heures nocturnes dans lesquelles l'on croyait que je sortais. Pradelle eut un ordre signé de la main du Roi de m'attaquer dans les rues, et de me prendre mort ou vif. Celui qui fut donné au maréchal de Vitry, lorsqu'il tua le maréchal d'Ancre, n'était pas plus précis. Je n'ai su celui de Pradelle que depuis mon retour en France des pays étrangers, par le moyen de Monsieur l'archevêque de Reims, qui dit, il y a deux ou trois ans, à MM. de Châlons et de Caumartin, qu'il l'avait vu en original. J'eus quelque vent, dans le temps même, du dessein de Touteville ; et je ne le considérai que comme une vision d'un écervelé qui se plaignait de moi, parce que j'avais servi contre lui un de

mes amis pour la recherche d'une certaine Mme Darmet. Je devais faire au moins plus de réflexion sur les offres que Le Fay avait faites à mon contrôleur ; mais je ne les regardai que comme des inquiétudes de subalternes, qui faisaient espionner mes actions.

M. de Brissac me dit un jour qu'il serait bon que je prisse garde à moi avec plus de précaution, que l'on lui donnait des avis de tous les côtés, et qu'il venait même de recevoir un billet par lequel celui qui l'écrivait, sans se nommer, le conjurait de faire en sorte que je n'allasse pas ce jour-là à Rambouillet, où l'on avait pris fantaisie de se promener, quoique l'on fût bien avant dans le mois de novembre. Je ne doutai point que ce billet ne vînt de quelqu'un de la cour, qui avait eu la curiosité de sonder et mon cœur et mes forces. J'y allai avec deux cents gentilshommes ; j'y trouvai un fort grand nombre d'officiers des gardes, et, entre autres, Rubentel, affidé confident de l'abbé Fouquet. Je ne sais si ils avaient dessein de m'attaquer, mais je savais bien que je n'étais pas en état d'être attaqué. Ils me saluèrent avec de profondes révérences ; j'entrai en conversation avec quelques-uns d'eux que je connaissais, et je revins chez moi, tout aussi satisfait de ma personne, que si je n'eusse pas fait une sottise. C'en était une effectivement, qui n'était bonne qu'à aigrir la cour de plus en plus contre moi. L'on se pique, l'on s'emporte, et, dans la passion, il est très difficile de conserver une conduite qui ne déborde point. Voici en quoi la mienne ne fut pas juste.

Je faisais état de prêcher au moins les dimanches et les fêtes de l'Avent, dans les plus grandes églises de Paris ; et je commençai le jour de la Toussaint à Saint-Germain, paroisse du Roi. Leurs Majestés me firent l'honneur d'assister au sermon, et je les en allai remercier le lendemain. Comme, depuis ce temps-là, les avis que l'on me donnait de toutes parts se multiplièrent, je n'allai plus au Louvre : en quoi je fis, à mon opinion, une faute ; car je crois que cette circonstance détermina plus la

Reine à me faire arrêter que toutes autres. Je dis seulement que je le crois, parce que, pour le bien savoir, il serait nécessaire de savoir au préalable si M. le cardinal Mazarin avait ordonné que l'on m'arrêtât, ou si simplement il l'approuva quand il vit que l'on y avait réussi. Je ne le sais pas précisément, les gens de la cour même m'en ayant depuis parlé fort différemment.

Lyonne m'a toujours assuré le second. Quelque autre, dont je ne me souviens pas, m'a dit qu'il avait ouï le contraire de M. Le Tellier. Ce qui est constant est que, sans une circonstance que vous allez voir, je n'eusse plus été au Louvre ; que je me fusse tenu sur mes gardes, et que, nonobstant les ordres de M. de Pradelle, j'eusse apparemment embarrassé le théâtre au moins assez longtemps pour attendre des nouvelles de M. le cardinal Mazarin. Tout le monde me le conseillait, et je me souviens que M. d'Hacqueville me dit un soir avec colère : « Vous avez bien gardé votre maison trois semaines pour Monsieur le Prince ; est-il possible que vous ne la puissiez garder trois jours pour le Roi ? »

Voici ce qui m'en empêcha. Mme de Lesdiguières, que j'avais sujet de croire être très bien avertie, et qui l'était en effet très bien d'ordinaire, me pressa extrêmement d'aller au Louvre, en me disant que, si j'y pouvais aller en sûreté, il fallait que je convinsse que ce serait beaucoup le meilleur pour moi, par la raison de la bienséance, etc. Je convins de la proposition, mais je ne convins pas de la sûreté. « N'y a-t-il que cette considération qui vous en empêche ? reprit-elle. – Non, lui répondis-je. – Allez-y donc demain, me dit-elle ; car nous savons le dessous des cartes. ». Ce dessous des cartes était qu'il s'était tenu un conseil secret dans lequel, après de grandes contestations, il avait été résolu que l'on s'accommoderait avec moi et que l'on me donnerait même satisfaction pour mes amis. Je suis très assuré que Mme de Lesdiguières ne me trompait point ; je ne le suis pas moins que M. le maréchal ne trompait point

Mme de Lesdiguières. Il fut trompé lui-même, et, par cette raison, je ne lui en ai jamais voulu parler.

J'allai ainsi au Louvre le 19 décembre, et j'y fus arrêté, dans l'antichambre de la Reine, par M. de Villequier, qui était capitaine des gardes de quartier. Il s'en fallut très peu que M. d'Hacqueville ne me sauvât. Comme j'entrai dans le Louvre, il se promenait dans la cour ; il me joignit à la descente de mon carrosse, et il vint avec moi chez Mme la maréchale de Villeroy, où j'allai attendre qu'il fût jour chez le Roi. Il m'y quitta, pour aller en haut, où il trouva Montmège, qui lui dit que tout le monde disait que j'allais être arrêté. Il descendit en diligence pour m'en avertir et pour me faire sortir par la cour des cuisines, qui répondait justement à l'appartement de Mme de Villeroy. Il ne m'y trouva plus ; mais il ne m'y manqua que d'un moment, et ce moment m'eût infailliblement donné la liberté. J'en ai la même obligation à M. d'Hacqueville ; mais je suis assuré que, de l'humeur et de la cordialité dont il est, il n'en eut pas la même joie. M. de Villequier me mena dans un appartement, où les officiers de la bouche m'apportèrent à dîner. L'on trouva très mauvais à la cour que j'eusse bien mangé, tant l'iniquité et la lâcheté des courtisans est extrême. Je ne trouvai pas bon que l'on m'eût fait retourner mes poches, comme l'on fait aux coupeurs des bourses : M. de Villequier eut ordre de faire cette cérémonie, qui n'était pas ordinaire. L'on n'y trouva qu'une lettre du roi d'Angleterre, qui me chargeait de tenter du côté de Rome si l'on ne lui pourrait point donner quelque assistance d'argent. Ce nom de lettre d'Angleterre se répandit dans la basse-cour ; il fut relevé par un homme de qualité, au nom duquel je me crois obligé de faire grâce, à la considération de l'un de ses frères qui est de mes amis. Il crut faire sa cour de le gloser, d'une manière qui fut odieuse. Il sema le bruit que cette lettre était du Protecteur. Quelle bassesse !

L'on me fit passer, sur les trois heures, toute la grande galerie du Louvre, et l'on me fit descendre par le pavillon de Ma-

dame. Je trouvai un carrosse du Roi, dans lequel M. de Villequier monta avec moi et cinq ou six officiers des gardes du corps. Le carrosse fit douze ou quinze pas du côté de la ville, mais il tourna tout d'un coup à la porte de la Conférence. Il était escorté par M. le maréchal d'Albret, à la tête des gendarmes ; par M. de La Vauguyon, à la tête des chevau-légers ; et par M. de Vennes, lieutenant-colonel du régiment des gardes, qui y commandait huit compagnies. Comme l'on voulait gagner la porte Saint-Antoine, il y en avait deux ou trois autres devant lesquelles il fallait passer ; il y avait à chacune un bataillon des Suisses, qui avaient les piques baissées vers la ville. Voilà bien des précautions, et des précautions bien inutiles. Rien ne branla dans la ville. La douleur et la consternation y parurent ; mais elles n'allèrent pas jusqu'au mouvement, soit que l'abattement du peuple fût en effet trop grand, soit que ceux qui étaient bien intentionnés pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. L'on m'en a parlé depuis diversement. Le Houx, boucher, mais homme de crédit dans le peuple et de bon sens, m'a dit que toute la boucherie de la place aux Veaux fut sur le point de prendre les armes, et que, si M. de Brissac ne lui eût dit que l'on me ferait tuer si l'on les prenait, il eût fait les barricades, dans tout ce quartier-là, avec toute sorte de facilité. L'Epinay m'a confirmé la même chose de la rue Montmartre. Il me semble que M. le marquis de Château-Renaud, qui se donna bien du mouvement, ce jour-là, pour émouvoir le peuple, m'a dit qu'il n'y avait pas trouvé jour ; et je sais bien que Malclerc, qui courut pour le même dessein les ponts de Notre-Dame et de Saint-Michel, qui étaient fort à moi, y trouva les femmes dans les larmes, mais les hommes dans l'inaction et dans la frayeur. Personne du monde ne peut juger de ce qui fût arrivé, si il y avait eu une épée tirée. Quand il n'y en a point de tirée dans ces rencontres, tout le monde juge qu'il n'y pourrait rien avoir ; et si il n'y eût point eu de barricades à la prise de M. Broussel, l'on se serait moqué de ceux qui auraient cru qu'elles eussent été seulement possibles.

J’arrivai à Vincennes entre huit et neuf heures du soir et, M. le maréchal d’Albret m’ayant demandé, à la descente du carrosse, si je n’avais rien à faire savoir au Roi, je lui répondis que je croirais manquer au respect que je lui devais si je prenais cette liberté. L’on me mena dans une grande chambre, où il n’y avait ni tapisserie ni lit ; celui que l’on y apporta, sur les onze heures, était de taffetas de la Chine, étoffe peu propre pour un ameublement d’hiver. J’y dormis très bien, ce que l’on ne doit pas attribuer à la fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi. J’ai éprouvé, en plus d’une occasion, qu’il m’éveille le jour et qu’il m’assoupit la nuit. Ce n’est pas force, et je l’ai connu après que je me suis bien examiné moi-même, parce que j’ai senti que ce sommeil ne vient que de l’abattement où je suis, dans les moments où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine n’est pas divertie par les efforts que je fais pour m’en garantir. Je trouve une satisfaction sensible à me développer, pour ainsi parler, moi-même, et à vous rendre compte des mouvements les plus cachés et les plus intérieurs de mon âme.

Je fus obligé de me lever, le lendemain, sans feu, parce qu’il n’y avait point de bois pour en faire, et les trois exempts que l’on avait mis auprès de moi eurent la bonté de m’assurer que je n’en manquerais pas le lendemain. Celui qui demeura seul à ma garde le prit pour lui, et je fus quinze jours, à Noël, dans une chambre grande comme une église, sans me chauffer. Cet exempt s’appelait Croisat ; il était Gascon, et il avait été, au moins à ce que l’on disait, valet de chambre de M. Servien. Je ne crois pas que l’on eût pu trouver encore sous le ciel un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers ; et j’étais obligé de demeurer quelquefois dans le lit huit ou dix jours, faute d’avoir de quoi m’habiller. Je ne crus pas que l’on me pût faire un traitement pareil sans un ordre supérieur et sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin. Je m’armai contre ce dessein et je me résolus à ne pas mourir, au moins de cette sorte de mort. Je me divertis, au commencement, à faire la vie de mon exempt, qui, sans exagération, était

aussi fripon que Lazarille de Tormes et que Buscon. Je l'accoutumai à ne me plus tourmenter, à force de lui faire connaître que je ne me tourmentais de rien. Je ne lui témoignais jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, et je ne lui laissai pas seulement voir que je m'aperçusse de ce qu'il disait pour me fâcher, quoiqu'il ne proférât pas un mot qui ne fût à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises, qui était dans la cour du donjon ; et comme je lui demandai ce qu'il en prétendait faire, il me répondit que son dessein était d'y planter des asperges : vous remarquerez qu'elles ne viennent qu'au bout de trois ans. Voilà l'une de ses plus grandes douceurs ; il y en avait tous les jours une vingtaine de cette force. Je les avalais toutes avec douceur, et cette douceur l'effarouchait, parce qu'il disait que je me moquais de lui.

Les instances du chapitre et des curés de Paris, qui firent pour moi tout ce qui était en leur pouvoir, quoique mon oncle, qui était le plus faible des hommes et, de plus, jaloux de moi jusqu'au ridicule, ne les appuyât que très mollement, leurs instances, dis-je, obligèrent la cour à s'expliquer des causes de ma prison, par la bouche de Monsieur le Chancelier, qui, en la présence du Roi et de la Reine, dit à tous ces corps que Sa Majesté ne m'avait fait arrêter que pour mon propre bien, et pour m'empêcher d'exécuter ce que l'on avait sujet de croire que j'avais dans l'esprit. Monsieur le Chancelier m'a dit, depuis mon retour en France, que ce fut lui qui fit trouver bon à la Reine qu'il donnât ce tour à son discours, sous prétexte d'éluder plus spécieusement la demande, que faisait l'église de Paris en corps, ou que l'on me fît mon procès, ou que l'on me rendît la liberté ; et il ajoutait que son véritable dessein avait été de me servir, en faisant que la cour avouait ainsi mon innocence, au moins pour les faits passés.

Il est vrai que mes amis prirent un grand avantage de cette réponse, qui fut relevée de toutes ses couleurs, en deux ou trois libelles très spirituels. M. de Caumartin fit, dans cette occasion

et dans les suivantes, tout ce que l'amitié la plus véritable et tout ce que l'honneur le plus épuré peuvent produire. M. d'Hacqueville y redoubla ses soins et son zèle pour moi. Le chapitre de Notre-Dame fit chanter tous les jours une antienne publique et expresse pour ma liberté. Aucun des curés ne me manqua, à la réserve de celui de Saint-Barthélémy. La Sorbonne se signala ; il y eut même beaucoup de religieux qui se déclarèrent. Monsieur de Châlons échauffait les cœurs et les esprits, et par sa réputation et par son exemple. Ce soulèvement obligea la cour à me traiter un peu mieux que dans les commencements. L'on me donna des livres, mais par compte, et sans papier ni encre ; et l'on m'accorda un valet de chambre, et un médecin, à propos duquel je suis bien aise de ne pas omettre une circonstance qui est remarquable. Ce médecin, qui était homme de mérite et de réputation dans sa profession, et qui s'appelait Vacherot, me dit, le jour qu'il entra à Vincennes, que M. de Caumartin l'avait chargé de me dire que Goiset, avocat qui avait prédit la liberté de M. de Beaufort, l'avait assuré que j'aurais la mienne dans le mois de mars, mais qu'elle serait imparfaite, et que je ne l'aurais entière et pleine qu'au mois d'août. Vous verrez par les suites que le présage fut juste.

Je m'occupai fort à l'étude dans tout le cours de ma prison de Vincennes, qui dura quinze mois, et au point que les jours ne me suffisaient pas et que j'y employais même les nuits. J'y fis un étude particulière de la langue latine, qui me fit connaître que l'on ne peut jamais trop s'y appliquer, parce que c'est une étude qui comprend toutes les autres. Je travaillai sur la grecque, et la neuvième décade de Tite-Live que j'avais fort aimée autrefois, et à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût. Je composai, à l'imitation de Boëce, une Consolation de théologie, par laquelle je prouvais que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être le vinctus in Christo, dont parle saint Paul. Je ramassai, dans une manière de silva, beaucoup de matières différentes, et entre autres une application, à l'usage de l'église de Paris, de ce qui était contenu dans le livre des actes de celle de Milan, dressé

par les cardinaux Borromées, et j'intitulai cet ouvrage : Partus Vincennarum. Mon exempt n'oubliait rien pour troubler la tranquillité de mes études et pour tenter de me donner du chagrin. Il me dit un jour que le Roi lui avait commandé de me faire prendre l'air et de me mener sur le haut du donjon. Comme il crut que j'y avais pris du divertissement, il m'annonça, avec une joie qui paraissait dans ses yeux, qu'il avait reçu un contrordre ; je lui répondis qu'il était venu tout à propos, parce que l'air, qui était trop vif au-dessus du donjon, m'avait fait mal à la tête. Quatre jours après, il me proposa de descendre au jeu de paume, pour y voir jouer mes gardes ; je le priai de m'en dispenser, parce qu'il me semblait que l'air y devait être trop humide. Il m'y força en me disant que le Roi, qui avait plus de soin de ma santé que je ne le croyais, lui avait commandé de me faire faire exercice. Il me pria de l'excuser à son tour de ce qu'il ne m'y faisait plus descendre, pour « quelques considérations, ajouta-t-il, que je ne vous puis dire ». Je m'étais mis, pour vous dire le vrai, assez au-dessus de toutes ces petites chicaneries, qui ne me touchaient point dans le fond et pour lesquelles je n'avais que du mépris ; mais je vous confesse que je n'avais pas la même supériorité d'âme pour la substance (si l'on se peut servir de ce terme) de la prison ; et la vue de me trouver tous les matins, en me réveillant, entre les mains de mes ennemis, me faisait assez sentir que je n'étais rien moins que stoïque. Ame qui vive ne s'aperçut de mon chagrin ; mais il fut extrême par cette unique raison, car c'est un effet de l'orgueil humain ; et je me souviens que je me disais, vingt fois le jour, à moi-même que la prison d'état était le plus sensible de tous les malheurs sans exception. Je ne connaissais pas encore assez celui des dettes.

Vous avez déjà vu que je divertissais mon ennui par mon étude. J'y joignais quelquefois du relâchement. J'avais des lapins sur le haut du donjon, j'avais des tourterelles dans une des tourelles, j'avais des pigeons dans l'autre. Les continuelles instances de l'Eglise de Paris faisaient que l'on m'accordait, de temps en temps, ces petits divertissements ; mais l'on les trou-

blait toujours par mille chicanes. Ils ne laissaient pas de m'amuser, et d'autant plus agréablement, que je les avais aussi prévus mille fois, en faisant réflexion à quoi je me pourrais occuper, si jamais j'étais arrêté. Il n'est pas concevable combien l'on se trouve soulagé quand l'on rencontre, dans les malheurs où l'on tombe, les consolations, quoique petites, que l'on s'y est imaginées par avance.

Je ne m'occupais pas si fort à ces diversions, que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver ; et le commerce que j'eus toujours au-dehors, et sans discontinuation, me donnait lieu d'y pouvoir penser, et avec espérance et avec fruit.

Le neuvième jour de ma prison, un garde, appelé Carpentier, s'approcha de moi comme son camarade dormait (il y en avait toujours un d'eux qui me gardait à vue, et même la nuit), et il me mit un billet dans la main, que je reconnus d'abord pour être de celle de Mme de Pommereux. Il n'y avait dans le billet que ces paroles : « Faites-moi réponse ; fiez-vous au porteur. »

Ce porteur me donna un crayon et un petit morceau de papier, dans lequel j'accusai la réception du billet. Mme de Pommereux avait trouvé habitude à la femme de ce garde, et elle lui avait donné cinq cents écus pour ce premier billet. Le mari était accoutumé à cette manière de trafic, et il n'avait pas été inutile à la liberté de M. de Beaufort. Il est mort, lui et toute sa famille ; j'en parle, par cette considération, plus librement. Comme tout ce qui est écrit peut être vu, par des accidents imprévus, permettez-moi, je vous supplie, de ne point entrer dans le détail de tous les autres commerces que j'eus après celui-là, et dans lesquels il faudrait nommer des gens qui vivent encore. Il suffit que je vous dise que, nonobstant le changement de trois exempts et de vingt-quatre gardes du corps, qui se succédèrent dans le cours de ces quinze mois les uns aux autres, mon commerce ne fut jamais interrompu et qu'il fut toujours aussi réglé que l'est celui de Paris à Lyon.

Mme de Pommereux et MM. de Caumartin et d'Hacqueville m'écrivaient réglément deux fois la semaine, et je leur faisais réglément réponse deux fois la semaine. Voici les différentes matières de ce commerce. Elles tendaient toutes à ma liberté. La voie la plus courte était celle de se sauver de prison. Je fis pour cela deux entreprises, dont l'une me fut suggérée par mon médecin, qui était homme de mathématiques. Il prit la pensée de limer la grille d'une petite fenêtre qui était dans la chapelle où j'entendais la messe, et d'y attacher une espèce de machine avec laquelle je fusse, à la vérité, descendu, même assez aisément, du troisième étage du donjon ; mais, comme ce n'eût été que la moitié du chemin de fait et qu'il eût fallu remonter l'enceinte, de laquelle d'ailleurs l'on n'eût pu redescendre, il quitta cette pensée, laquelle était effectivement impraticable, et nous nous réduisîmes à une autre, qui ne manqua que parce qu'il ne plut pas à la Providence de la faire réussir. J'avais remarqué, dans le temps que l'on me menait sur la tour, qu'il y avait tout au haut un creux dont je n'ai jamais pu deviner l'usage. Il était plein à demi de pierrailles, mais l'on pouvait y descendre et s'y cacher. Je pris sur cela la pensée de choisir le temps que mes gardes seraient allés dîner et que Carpentier serait de jour, d'enivrer son camarade, qui était un vieillard appelé Tourville, qui tombait comme mort dès qu'il avait bu deux verres de vin, ce que Carpentier avait éprouvé plus d'une fois, et de me servir de ce moment pour monter au haut de la tour sans que l'on s'en aperçût, et pour me cacher dans le trou dont je vous viens de parler, avec quelques pains et quelques bouteilles d'eau et de vin. Carpentier convenait de la possibilité et même de la facilité de ce premier pas, qui était d'autant plus aisé, que les deux gardes qui le devaient relever, lui et son camarade, avaient toujours eu l'honnêteté de ne point entrer dans ma chambre et de demeurer à la porte jusqu'à ce qu'ils pussent juger que je fusse éveillé ; car je m'étais accoutumé à dormir l'après-dînée, ou même à faire semblant de dormir. Ce n'est pas qu'il ne leur fût ordonné de ne m'y laisser jamais

seul ; mais il y a toujours des gens qui sont plus honnêtes les uns que les autres. Carpentier devait attacher des cordes à la fenêtre de la galerie par laquelle M. de Beaufort s'était sauvé, et jeter dans le fossé une machine de tissu que M. Vacherot avait travaillée la nuit dans sa chambre, par le moyen de laquelle l'on eût pu croire que je me fusse élevé au-dessus de la petite muraille que l'on y avait faite depuis la sortie de M. de Beaufort. Il devait en même temps donner l'alarme comme si il m'avait vu passer dans la galerie, et montrer son épée teinte de sang, comme si même il m'eût blessé en me poursuivant. Toute la garde fût accourue au bruit ; l'on eût trouvé les cordes à la fenêtre ; l'on eût vu la machine et du sang dans le fossé ; huit ou dix cavaliers eussent paru le pistolet à la main dans le bois, comme pour me recevoir ; il y en eût eu un qui fût sorti des portes avec une calotte rouge sur la tête ; ils se seraient séparés, et celui qui aurait eu la calotte rouge aurait tiré du côté de Mézières ; l'on eût tiré le canon à Mézières, trois ou quatre jours après, comme si j'y fusse effectivement arrivé. Qui eût pu s'imaginer que j'eusse été dans le trou ? L'on n'eût pas manqué de lever la garde du bois de Vincennes et de n'y laisser que des mortes-payes ordinaires, qui eussent fait voir, pour deux sols, à tout Paris et la fenêtre et les cordes, comme ils firent celles de M. de Beaufort. Mes amis y fussent venus par curiosité comme tous les autres ; ils m'eussent habillé en femme, en moine, comme il vous plaira, et j'en fusse sorti sans qu'il y eût seulement ombre de soupçon ni de difficulté.

Je ne crois pas qu'il y eût eu rien au monde de si ridicule pour la cour, si elle eût été attrapée en cette manière. Elle est si extraordinaire, qu'elle en paraît impossible. Elle était même facile ; et je suis convaincu qu'elle aurait infailliblement réussi, si un garde appelé l'Escarmouche ne l'eût rompue par un incident que la pure fortune y jeta. L'on l'envoya à la place d'un autre qui tomba malade ; et, comme c'était un homme dur, vieux et exact, il dit à l'exempt qu'il ne concevait point comment il ne faisait pas mettre une porte à l'entrée du petit escalier qui

monte à la tour. Elle y fut mise le lendemain au matin, et ainsi mon entreprise se rompit. Ce même garde m'assura le soir, en bonne amitié, qu'il m'étranglerait si il plaisait à Sa Majesté de le lui commander.

Je n'étais pas si attaché aux moyens de me tirer de moi-même de la tour de Vincennes, que je ne pensasse aussi à ceux qui pouvaient obliger mes ennemis à m'en tirer. L'abbé Charrier, qui partit pour Rome, dès le lendemain que je fus arrêté, y trouva le pape Innocent irrité jusqu'à la fureur, et sur le point de lancer les foudres sur les auteurs d'une action sur laquelle les exemples des cardinaux de Guise, et d'autres marquaient ses devoirs. Il s'en expliqua, avec un très grand ressentiment, à l'ambassadeur de France. Il envoya M. Marini, archevêque d'Avignon, en qualité de nonce extraordinaire, pour ma liberté. Le Roi prit, de son côté, l'affaire avec hauteur ; il défendit à monsignor Marini de passer à Lyon. Le Pape craignit d'exposer son autorité et celle de l'église à la fureur d'un insensé ; il usa de ce mot en parlant à l'abbé Charrier et en lui ajoutant : « Donnez-moi une armée, et je vous donnerai un légat. » Il était difficile de lui donner cette armée ; mais il n'eût pas été impossible, si ceux qui étaient obligés d'être mes amis en cette occasion, ne m'eussent point manqué.

Vous avez vu dans le deuxième volume de cet ouvrage que Mézières était dans mes intérêts, par l'amitié que Bussy-Lameth avait pour moi, et que Charleville et le Mont-Olympe y devaient être, parce que M. de Noirmoutier tenait ces deux places de moi. Vous y avez vu aussi que ce dernier m'avait manqué, lorsque M. le cardinal Mazarin rentra en France. Il crut se justifier en disant à tout le monde qu'il me servirait envers tous et contre tous, en ce qui me serait personnel ; et, comme il y a peu de chose qui le soit davantage que la prison, il se joignit publiquement avec Bussy-Lameth, aussitôt que je fus arrêté, et ils écrivirent ensemble une lettre au Cardinal, par laquelle ils lui déclarèrent qu'ils ne se pourraient pas s'empêcher de se porter à toutes

sortes d'extrémités, si l'on me retenait plus longtemps en prison. Ces trois places, qui sont inattaquables quand elles sont d'un même parti, étaient d'une extrême importance dans un temps où Monsieur le Prince, qui, dès la première nouvelle qu'il eut de ma détention, déclara qu'il ferait sans exception tout ce que mes amis souhaiteraient pour ma liberté, où Monsieur le Prince, dis-je, offrit à ces deux gouverneurs de faire marcher toutes les forces d'Espagne à leur secours ; où Belle-Ile, dont M. de Retz était le maître, n'était pas à mépriser, à cause de l'Angleterre, dont la France n'était nullement assurée dans ce moment-là, et où Bordeaux et Brouage tenaient encore pour Monsieur le Prince. Beaucoup de gens sont persuadés qu'il y avait de quoi former une affaire considérable, c'est-à-dire qu'il y avait assez d'étoffe, et en ce que vous venez d'en voir et en beaucoup d'autres choses de cette nature, par exemple en la disposition du vicomte d'Autel, qui était dans Béthune, et qui eût assurément branlé pour moi, si il eût vu la partie bien faite. Le malheur fut qu'il n'y eut personne qui sût bien tailler cette étoffe. M. le duc de Retz avait bonne intention, mais il n'était pas capable d'un grand dessein, et, de plus, sa femme et son beau-père le retenaient. M. de Brissac, qui avait eu commandement de se retirer chez lui, ne savait primer en rien. M. le duc de Noirmoutier eût été le plus entreprenant, mais il fut gagné d'abord par Mme de Chevreuse et par Laigues, auxquels le Cardinal dit, en termes exprès, qu'ils lui répondraient des actions de leurs amis, et que, si il tirait un coup de pistolet, ils verraient l'un et l'autre ce qui leur en arriverait. M. de Noirmoutier, qui n'avait pas d'ailleurs, comme vous avez vu, trop d'amitié pour moi, se rendit aux instances de ses amis et à celles de sa femme, qui n'est pas une des merveilles de son sexe, et il donna parole à la cour qu'il ne me donnerait que des apparences, et qu'il ne ferait rien en effet : il tint sa parole : il ne traversa en rien le siège de Stenay, que le Roi fit en ce temps-là, il éluda toutes les propositions de Monsieur le Prince, et il se contenta de parler et d'écrire toujours en ma faveur et de tirer force coups de canon quand l'on buvait à ma santé. Il eût eu pourtant peine à soutenir longtemps

ce personnage, si Bussy-Lameth, qui avait de l'esprit et de la décision, eût vécu, et il dit à Malclerc, qui y avait été envoyé de la part de mes amis, ces propres mots : « Noirmoutier veut amuser le tapis, mais je le ferai parler français, ou je lui surprendrai sa place. » Le pauvre homme mourut d'apoplexie la nuit même. Le chevalier de Lameth, qui était major dans la place, y étant demeuré le maître par cette mort, le vicomte, son frère aîné, s'y jeta, et il y demeura très fidèlement dans mes intérêts. L'abbé de Lameth, leur cousin et le mien, et qui était mon maître de chambre, n'en bougea, et il m'y servit aussi avec tout le zèle possible ; mais enfin une place ne pouvant rien sans l'autre, l'on n'agit point, et Mézières, Charleville et le Mont-Olympe furent pour moi, et ne firent rien pour moi. Il ne laissa pas de m'en coûter une bonne somme de deniers, que M. de Retz prêta pour la subsistance de la garnison. J'en ai payé depuis et le capital et les intérêts, qui montent à beaucoup : je ne me ressouviens pas de la quantité.

Vous pouvez juger que tout ce détail, dont j'étais ponctuellement informé, n'était pas la moindre de mes occupations dans ma prison ; mais l'une de mes principales applications y était de cacher que j'en fusse informé ; et je me souviens que M. de Pradelle, qui commandait les compagnies des gardes suisses et françaises qui étaient dans le château, et qui avait permission de me voir aussi bien que M. de Maupeou de Noisy, qui était aussi capitaine aux gardes, je me souviens, dis-je, que M. de Pradelle me dit, un jour, qu'il était au désespoir d'être obligé de m'apprendre une nouvelle qui m'affligerait, qui était la mort de M. de Bussy-Lameth, et quoique je la susse aussi bien que lui, j'en fis le surpris. Ce M. de Pradelle eut la bonté de me consoler, dans la même conversation, de l'appréhension que j'avais que l'on ne fit quelque chose à Mézières contre le service du Roi, et il m'assura que la place était entre les mains du commandant que Sa Majesté y avait envoyé. Vous observerez, s'il vous plaît, que j'avais reçu un billet, la veille, du vicomte de Lameth, qui me marquait qu'il en était le maître, et qu'il m'en ren-

drait bon compte. Je reçus toutefois pour bon ce qu'il plut à Pradelle de me dire sur cela, et sur la plupart des discours de cette nature que l'on fait aux prisonniers d'état. Je dis la plupart, parce qu'il y en eut quelques-uns à l'égard desquels je ne pus agir ainsi. Par exemple, Pradelle, qui ne me parlait pour l'ordinaire que du beau temps et des choses qui étaient arrivées avant que j'eusse été arrêté, s'avisa un jour de m'annoncer l'heureux retour de M. le cardinal Mazarin à Paris ; il embellit son récit de tous les ornements qu'il crut qui me pouvaient déplaire, et il exagéra, même avec emphase, la réception magnifique qui lui avait été faite à l'hôtel de ville. Je la savais déjà, et que M. Vedeau l'avait harangué avec une bassesse incroyable. Je répondis froidement à M. de Pradelle que je n'en étais point surpris. Il reprit : « Et vous n'en serez pas même fâché, Monsieur, quand vous saurez l'honnêteté que Monsieur le Cardinal a pour vous ; il m'a commandé de vous venir assurer de ses très humbles services, et de vous supplier de croire qu'il n'oubliera rien pour vous servir. » Je ne fis pas semblant d'avoir pris garde à ce compliment, et je lui fis je ne sais quelle question sur un sujet qui n'avait aucun rapport à celui-là. Il y revint, et, comme il me pressa de lui répondre, je lui dis que, dès la première parole, je lui aurais témoigné ma reconnaissance, si je n'étais persuadé que le respect qu'un prisonnier doit au Roi ne lui permet pas de s'expliquer de quoi que ce soit qui regarde sa liberté, que lorsqu'il a plu à Sa Majesté de la lui rendre. Il m'entendit ; il m'exhorta à répondre à Monsieur le Cardinal plus obligeamment, et il ne me persuada pas.

Voici une occasion plus considérable, dans laquelle je n'eus pas plus de facilité. Les avis que M. le cardinal Mazarin avait de Rome, et l'émotion des esprits, qui paraissait et qui croissait même en Poitou et à Paris, touchant ma prison, l'obligèrent à donner au moins quelques démonstrations touchant ma liberté ; et il se servit pour cet effet de la crédulité de Monsignor Bagni, nonce en France, homme de bien et d'une naissance très relevée, mais facile et tout propre à être trompé. Il me l'envoya, ac-

compagné de MM. de Brienne et Le Tellier, pour me proposer et ma liberté et de grands avantages, en cas que je voulusse donner ma démission de la coadjutorerie de Paris. Comme j'avais été averti par mes amis de cette démarche, je la reçus avec un discours très étudié et très ecclésiastique, qui fit même honte au pauvre Monsignor Bagni, et qui lui attira ensuite une fort rude réprimande de Rome. Ce discours, qui m'avait été envoyé par M. de Caumartin, et qui était fort beau et fort juste, fut imprimé dès le lendemain. La cour en fut touchée au vif. Elle changea et mon exempt et mes gardes ; mais, comme je vous l'ai dit cidessus, la providence de Dieu ne m'abandonna pas, et elle fit que ces changements n'altérèrent point du tout mon commerce.

Comme je fus revenu de mon exil, la Reine, mère du Roi, me pressa un jour extrêmement, à Fontainebleau, de lui en conter le détail, sur la parole qu'elle me donnait, avec serment, de ne jamais nommer aucun de ceux qui y avaient eu part ; et je m'en défendis, en la suppliant de ne me pas commander de m'expliquer sur une chose dont la révélation pourrait nuire à tous ceux qui, dans les siècles à venir, pourraient être prisonniers. Cette raison la satisfit.

Voilà bien des minuties qui ne sont pas dignes de votre attention ; mais, comme elles composent un petit détail qui donne l'idée du manège de ces prisons d'état, dont peu de gens se sont avisés de traiter, je n'ai pas cru qu'il fût mal à propos de les toucher. En voici encore deux.

Les instances du chapitre de Notre-Dame obligèrent la cour à permettre à un de son corps d'être auprès de moi, et l'on choisit pour cet emploi un chanoine de la famille de MM. de Bragelonne, qui avait été nourri au collège auprès de moi et auquel même j'avais donné ma prébende. Il s'ennuya trop dans la prison, quoiqu'il s'y fût enfermé avec joie pour l'amour de moi. Il y tomba dans une profonde mélancolie. Je m'en aperçus, et je fis ce qui était en moi pour l'en faire sortir ;

mais il ne voulut jamais m'écouter sur cela. La fièvre double-tierce le saisit, et il se coupa la gorge avec un rasoir au quatrième accès. On eut l'honnêteté de me cacher le genre de sa mort dans tout le temps que je fus à Vincennes, et je ne l'appris que par M. le premier président de Bellièvre, le jour que l'on me tira du donjon de Vincennes pour me transférer à Nantes. Mais le tragique de cette mort fut commenté par mes amis, et ne diminua pas la pitié du peuple à mon égard. Cette pitié ne diminuait pas non plus les frayeurs de Monsieur le Cardinal ; elles le portèrent jusqu'à prendre la pensée de me transférer à Amiens, à Brest, au Havre de Grâce. J'en fus averti, je fis le malade. L'on envoya Vesou pour voir si effectivement je l'étais. L'on m'a parlé différemment de son rapport. Ce qui empêcha ma translation fut la mort de Monsieur l'Archevêque, qui émut à ce point tous les esprits, que la cour pensa plus à les adoucir qu'à les effaroucher. La manière dont je fus servi en cette rencontre a du prodige.

Mon oncle mourut à quatre heures du matin ; à cinq l'on prit possession de l'archevêché en mon nom, avec une procuration de moi en très bonne forme ; et M. Le Tellier, qui vint à cinq et un quart dans l'église, pour s'y opposer de la part du Roi, y eut la satisfaction d'entendre que l'on fulminait mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'était au dernier point, n'y ayant rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette espèce, dans un temps où l'on ne croyait pas qu'il fût possible d'en observer une seule. Les curés s'échauffèrent encore plus qu'à leur ordinaire ; mes amis soufflaient le feu ; les peuples ne voyaient plus leur archevêque ; le nonce, qui croyait avoir été doublement joué par la cour, parlait fort haut et menaçait de censures. Un petit livre fut mis au jour, qui prouvait qu'il fallait fermer les églises. Monsieur le Cardinal eut peur, et comme ses peurs allaient toujours à négocier, il négocia : il n'ignorait pas l'avantage que l'on trouve à négocier avec des gens qui ne sont point informés ; il croyait, la moitié des temps,

que j'étais de ce nombre ; il le crut en celui-là, et il me fit jeter cent et cent vues de permutations, d'établissements, de gros clochers, de gouvernements, de retour dans les bonnes grâces du Roi, de liaisons solides avec le ministre.

Pradelle et mon exempt ne parlaient du soir au matin que sur ce ton. L'on me donnait bien plus de liberté qu'à l'ordinaire ; l'on ne pouvait plus souffrir que je demeurasse dans ma chambre, pour peu qu'il fît beau sur le donjon. Je ne faisais pas semblant de faire seulement réflexion sur ces changements, parce que je savais par mes amis le dessous des cartes. Ils me mandaient que je me tinsse couvert, et que je ne m'ouvrisse en façon du monde, parce qu'ils étaient informés, à n'en pouvoir douter, que quand l'on viendrait à fondre la cloche, l'on ne trouverait rien de solide, et que la cour ne songeait qu'à me faire expliquer sur la possibilité de ma démission, afin de refroidir et le clergé et le peuple. Je suivis ponctuellement l'instruction de mes amis, et au point que M. de Noaille, capitaine des gardes en quartier, m'étant venu trouver de la part du Roi et m'ayant fait un discours très éloigné de ses manières et de son inclination honnête et douce (car le Mazarin l'obligea de me parler en aga des janissaires beaucoup plus qu'en officier d'un roi chrétien), je le priai de trouver bon que je lui fisse ma réponse par écrit. Je ne me ressouviens pas des paroles, mais je sais bien qu'elle marquait un souverain mépris pour les menaces et pour les promesses, et une résolution inviolable de ne point quitter l'archevêché de Paris.

Je reçus, dès le lendemain, une lettre de mes amis, qui me marquaient l'effet admirable que ma réponse, qu'ils firent imprimer toute la nuit, avait fait dans les esprits, et qui me donnaient avis que M. le premier président de Bellièvre devait, le jour suivant, faire une seconde tentative. Il y vint effectivement, et il m'offrit, de la part du Roi, les abbayes de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Germain d'Auxerre, de Barbeaux, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-

Aubin d'Angers, et d'Orcan, « pourvu, ajouta-t-il, que vous renonciez à l'archevêché de Paris et que… » (il s'arrêta à ce mot, en me regardant et en me disant : « Jusqu'ici je vous ai parlé comme ambassadeur de bonne foi, je vais commencer à me moquer du Sicilien, qui est assez sot pour m'employer à une proposition de cette sorte ») ; « et pourvu donc, continua-t-il, que vous donniez douze de vos amis pour caution que vous ratifierez votre démission dès le premier moment que vous serez en liberté. Ce n'est pas tout, ajouta-t-il, il faut que je sois de ces douze, qui seront MM. de Retz, de Brissac, de Montrésor, de Caumartin, d'Hacqueville, etc. »

« Ecoutez-moi, reprit-il tout d'un coup, et ne me répondez point, je vous supplie, que je ne vous aie parlé tant qu'il m'aura plu. La plupart de vos amis sont persuadés que vous n'avez qu'à tenir ferme, et que la cour vous donnera votre liberté, en se contentant de se défaire de vous et de vous envoyer à Rome. Abus ! Elle veut, in ogni modo, votre démission. Quand je dis la cour, j'entends le Mazarin ; car la Reine est au désespoir que l'on pense seulement à vous donner la liberté. Le Tellier dit qu'il faut que Monsieur le Cardinal ait perdu le sens. L'abbé Fouquet est enragé, et Servien n'y consent que parce que les autres sont d'un avis contraire. Il faut donc supposer comme incontestable qu'il n'y a que le Mazarin qui veuille votre liberté, et qu'il ne la veut que parce qu'il croit qu'il se venge suffisamment en vous faisant perdre l'archevêché de Paris. C'est au moins l'excuse qu'il prend ; car, dans le fond, ce n'est pas ce qui le détermine, ce n'est que la peur qu'il a, dans ce moment, du nonce, du chapitre, des curés, du peuple ; je dis dans ce moment de la mort de Monsieur l'Archevêque, qui, tout au plus, peut produire un soulèvement qui, n'étant point appuyé, tombera à rien. Je soutiens, de plus, qu'il n'en produira point ; que le nonce menacera et ne fera rien ; que le chapitre fera des remontrances et qu'elles seront inutiles ; que les curés prôneront et qu'ils en demeureront là ; que le peuple criera et qu'il ne prendra pas les armes. Je vois tout cela de près, et que ce qui en arrivera sera d'être transféré

ou au Havre ou à Brest, et de demeurer entre les mains et à la disposition de vos ennemis, qui en useront dans les suites comme il leur plaira. Je sais bien que le Mazarin n'est pas sanguinaire, mais je tremble quand je pense que Noailles vous a dit que l'on était résolu d'aller vite et de prendre les voies dont les autres Etats avaient donné tant d'exemples ; et ce qui me fait trembler est la résolution que l'on a eue de parler ainsi. Les grandes âmes disent quelquefois, pour leurs fins, de ces sortes de choses sans les faire ; les basses ont plus de peine à les dire qu'à les faire.

Vous croyez que la conclusion que je vais tirer de tout ce que je viens de vous dire sera qu'il faut que vous donniez votre démission. Nullement. Je suis venu ici pour vous dire que vous êtes déshonoré si vous donnez votre démission ; et que c'est en cette occasion où vous êtes obligé de remplir, au péril de votre vie, et de votre liberté, que vous estimez assurément plus que votre vie, la grande attente où tout le monde est sur votre sujet. Voici l'instant où vous devez plus que jamais, mettre en pratique les apophtegmes dont nous vous avons tant fait la guerre : je ne compte le fer et le poison pour rien ; rien ne me touche que ce qui est dans moi ; l'on meurt également partout. Voilà justement comme il faut répondre à tous ceux qui vous parleront de votre démission. Vous vous en êtes acquitté dignement jusqu'ici, et l'on aurait tort de s'en plaindre ; je n'en aurais pas moins, si je prétendais de vous obliger à changer de sentiment. Ce n'est pas ce que je vous demande : ce que je souhaite est que vous me disiez bonnement si, en cas que vous puissiez avoir votre liberté pour une feuille de chêne, vous consentez à l'accepter. »

Je souris à cette parole. « Attendez, me dit-il ; je vais vous faire avouer que cela n'est pas impossible. Une démission de l'archevêché de Paris, datée du bois de Vincennes, est-elle bonne ? – Non, lui répondis-je ; mais vous voyez aussi que l'on ne s'en contente pas et que l'on veut des cautions pour la ratifi-

cation. – Et si je vois jour, reprit le premier président, à ce que l'on ne vous demande plus de cautions, qu'en dites-vous ? – Je donnerai demain ma démission », lui répondis-je. Il m'expliqua en cet endroit tout ce qu'il avait fait ; il me dit qu'il ne s'était jamais voulu charger d'aucune proposition jusqu'à ce qu'il eût connu clairement, et que l'intention véritable du Cardinal était de me donner ma liberté, et que sa disposition était pareillement de se relâcher des conditions qu'il avait demandées pour la sûreté de ma démission ; qu'il n'y en avait aucune qui ne lui fût venue dans l'esprit ; que sa première pensée avait été d'exiger une promesse par écrit du chapitre, des curés, de la Sorbonne, qui s'engageassent à ne me plus reconnaître, en cas que je refusasse de la ratifier lorsque je serais en liberté ; que la seconde avait été de me faire mener au Louvre, d'y assembler tous les corps ecclésiastiques de la ville, de m'obliger à donner ma parole au Roi en leur présence. Enfin il n'y a sorte de moyens, ajouta le premier président dont il ne se soit avisé pour satisfaire sa défiance.

« Vous le voyez, par ce que je viens de vous en dire, qui ne fait pourtant pas la moitié de ce que j'en ai vu. Comme je le connais, je ne l'ai contredit sur rien. Toutes ces ridicules visions se sont évanouies d'elles-mêmes. Celle des douze cautions, qui est à la vérité plus praticable que les autres, subsiste encore ; mais elle se dissipera comme les autres, pourvu que vous demeuriez ferme à ne la pas accepter. Je la disputerai avec opiniâtreté contre vous, vous la refuserez avec fermeté, comme croyant qu'elle vous est honteuse, et nous ferons venir le Sicilien à un autre expédient, qu'il prendra, parce qu'il le croira très propre à vous tromper. Cet expédient est de vous confier ou à M. d'Hocquincourt ou à M. le maréchal de La Meilleraye, jusqu'à ce que le Pape ait reçu votre démission. Le Cardinal croira qu'elle est sûre, si le Pape l'accepte ; et il est si ignorant de nos mœurs qu'il me le disait encore hier. »

Je pris la parole en cet endroit, et je dis à Monsieur le Premier Président que l'expédient ne valait rien, parce que le Pape ne l'accepterait pas : « Qu'importe ? me repartit-il, c'est le pis qui nous puisse arriver ; et, pour remédier à ce pis, il faut, quand l'on vous fera cette proposition, que vous stipuliez que, quoi qu'il arrive, vous ne pourrez jamais être remis entre les mains du Roi que sur mon billet ; et j'en prendrai un bien signé de celui qui se chargera de votre garde. Vous devez vous fier en moi. Mettez-vous en l'état que je vous marque : j'ai un pressentiment que Dieu pourvoira au reste. »

Nous discutâmes à fond la matière ; nous examinâmes tout ce qui se pouvait imaginer sur le choix qui se devait faire de M. d'Hocquincourt ou de M. de La Meilleraye ; nous convînmes de tous nos faits, et il sortit de Vincennes les larmes aux yeux, en disant à M. de Pradelle : « Je trouve une opiniâtreté invincible : je suis au désespoir. Ce n'est pas l'archevêché qui le tient. Il ne s'en soucie plus ; mais il croit que son honneur est blessé par les propositions que l'on lui fait de cautions, de garantie. Il ne se rendra jamais ; je ne veux plus me mêler de tout ceci ; il n'y a rien à faire. »

Pradelle, qui était bien plus à l'abbé Fouquet qu'au Cardinal, et qui savait que l'abbé Fouquet ne voulait en aucune manière ma liberté, lui porta en diligence cette bonne nouvelle, et il en reçut aussi, en même temps, la commission de me faire entrevoir, sans affectation, dans les conversations qu'il avait avec moi, l'archevêché de Reims et des récompenses immenses, afin que, lorsque l'on m'en proposerait de moindres, je me tinsse plus ferme et que ma fermeté aigrît encore davantage le Mazarin. Je m'aperçus de ce jeu avec assez de facilité, en joignant ce que je savais de sûr par M. de Bellièvre et par mes amis et ce que j'apprenais de différent par Pradelle et par d'Avanton, qui était mon exempt. Celui-ci, qui était uniquement dépendant de M. de Noailles, son capitaine, qui n'y entendait aucune finesse et qui n'allait qu'au service du Roi, ne me grossissait rien.

L'autre, dont le but était de m'empêcher d'accepter le parti que l'on me ferait, par l'espérance qu'il me ferait concevoir d'en obtenir de plus considérables, continuait à me jeter des lueurs éclatantes. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice : je dis à d'Avanton que je ne concevais pas la manière d'agir de la cour ; que, quoique je fusse dans les fers, je ne les trouvais pas assez pesants pour souhaiter de les rompre par toutes voies ; qu'enfin il fallait agir avec sincérité avec tout le monde, et avec les prisonniers comme avec les autres ; que l'on me faisait, en même temps, des propositions toutes opposées ; que Monsieur le Premier Président m'offrait sept abbayes ; que M. de Pradelle me montrait des archevêchés. D'Avanton, qui, dans le vrai, ne voulait que le bien de l'affaire, ne manqua pas de rendre compte à son capitaine de mes plaintes. M. le cardinal Mazarin, qui avait pris une frayeur mortelle des curés et des confesseurs de Paris, et qui, par cette considération, brûlait d'impatience de finir, en fut outré contre Pradelle ; il l'en gourmanda au dernier point ; il soupçonna le vrai, qui était qu'il agissait par les ordres de l'abbé Fouquet ; et le chagrin qu'il eut de voir qu'il trouvait, dans les siens mêmes, des obstacles à ses volontés, contribua beaucoup, à ce que M. de Bellièvre me dit dès le lendemain, à le faire conclure à ce que je donnasse ma démission, datée du donjon de Vincennes ; que le Roi me pourvût des sept abbayes que je vous ai nommées ; que je fusse remis entre les mains de M. le maréchal de La Meilleraye, pour être gardé par lui dans le château de Nantes, pour être remis en liberté aussitôt qu'il aurait plu à Sa Sainteté d'accepter ma démission ; que, quoi qu'il pût arriver de cette démission, je ne pourrais jamais être remis entre les mains de Sa Majesté, qu'après que M. le premier président de Bellièvre aurait écrit de sa main à M. le maréchal de La Meilleraye qu'il l'agréait ; et que, pour plus grande sûreté de cette dernière clause, le Roi signerait de sa main un papier par lequel il permettrait à M. le maréchal de La Meilleraye de donner cette promesse par écrit à M. le premier président de Bellièvre. Tout cela fut exécuté, et, le lundi suivant, l'un et l'autre

me vinrent prendre à Vincennes et me menèrent ensemble, dans un carrosse du Roi, jusqu'au Port-à-l'Anglais.

Comme le maréchal était tout estropié de la goutte, il ne put monter jusqu'à ma chambre, ce qui donna le temps à M. de Bellièvre, qui m'y vint prendre, de me dire, en descendant les degrés, que je me gardasse bien de donner une parole que l'on m'allait demander. Le maréchal, que je trouvai au bas de l'escalier, me la demanda effectivement, c'était de ne me point sauver. Je lui répondis que les prisonniers de guerre donnaient des paroles, mais que je n'avais jamais ouï dire que l'on en exigeât des prisonniers d'Etat. Le maréchal se mit en colère et il me dit nettement qu'il ne se chargerait donc pas de ma personne. M. de Bellièvre, qui n'avait pas pu, devant mon exempt, devant Pradelle et devant mes gardes, s'expliquer avec moi du détail, prit la parole, et il dit : « Vous ne vous entendez pas ; Monsieur le Cardinal ne refuse pas de vous donner sa parole, si vous voulez vous y fier absolument et ne lui donner auprès de lui aucune garde ; mais, si vous le gardez, Monsieur, à quoi vous servirait cette parole ? car tout homme que l'on garde en est quitte. »

Le premier président jouait à jeu sûr, car il savait que la Reine avait fait promettre au maréchal qu'il me ferait toujours garder à vue. Il regarda M. de Bellièvre, et il lui dit : « Vous savez si je puis faire ce que vous me proposez ; allons, continua-t-il en se tournant vers moi, il faut donc que je vous garde, mais ce sera d'une manière de laquelle vous ne vous plaindrez jamais. »

Nous sortîmes ainsi, escortés des gendarmes, des chevau-légers et des mousquetaires du Roi ; et les gardes de M. le cardinal Mazarin, qui, à mon opinion, n'eussent pas dû être de ce cortège, y parurent même avec éclat.

Nous quittâmes le premier président au Port-à-l'Anglais, et nous continuâmes notre route jusqu'à Beaugency, où nous nous

embarquâmes après avoir changé d'escorte. La cavalerie retourna à Paris ; et Pradelle, qui avait pour enseigne Morel, qui est présentement, ce me semble, à Madame, se mit dans notre bateau, avec une compagnie du régiment des gardes, qui suivait dans un autre. L'exempt, les gardes du corps, la compagnie du régiment me quittèrent le lendemain que je fus arrivé à Nantes, et je demeurai purement à la garde de M. le maréchal de La Meilleraye, qui me tint parole, car l'on ne pouvait rien ajouter à la civilité avec laquelle il me garda. Tout le monde me voyait ; l'on me cherchait même tous les divertissements possibles ; j'avais presque tous les soirs la comédie. Toutes les dames de la ville s'y trouvaient ; elles y soupaient souvent.

Mme de La Vergne, qui avait épousé en secondes noces M. le chevalier de Sévigné, et qui demeurait en Anjou, avec son mari, m'y vint voir et y amena mademoiselle sa fille, qui est présentement Mme de Lafayette. Elle était fort jolie et fort aimable, et elle avait, de plus, beaucoup d'air de Mme de Lesdiguières. Elle me plut beaucoup ; la vérité est que je ne lui plus guère, soit qu'elle n'eût pas d'inclination pour moi, soit que la défiance que sa mère et son beau-père lui avaient donnée, dès Paris, même avec application, de mes inconstances et de mes différentes amours, la missent en garde contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m'était assez naturelle ; et la liberté que M. le maréchal de La Meilleraye me laissait avec les dames de la ville, qui était à la vérité très entière, m'était d'un fort grand soulagement. Ce n'est pas que l'exactitude de la garde ne fût égale à l'honnêteté. L'on ne me perdait jamais de vue que quand j'étais retiré dans ma chambre ; et l'unique porte qui était à cette chambre était gardée par six gardes, jour et nuit. Il n'y avait qu'une fenêtre très haute, qui répondait de plus dans la cour, dans laquelle il y avait toujours un grand corps de garde, et celui qui m'accompagnait toutes les fois que je sortais, composé de ces six hommes dont j'ai parlé ci-dessus, se postait sur la terrasse d'une tour dont il me voyait quand je me promenais dans un petit jardin, qui est sur une manière de bastion ou de

ravelin qui répond sur l'eau. M. de Brissac, qui se trouva dans le château de Nantes, à la descente du carrosse, et MM. de Caumartin, Hacqueville, abbé de Pontcarré et Amelot, qui y vinrent bientôt après, furent plus étonnés de l'exactitude de la garde, qu'ils ne furent satisfaits de la civilité, quoiqu'elle fût très grande. Je vous confesse que j'en fus moi-même fort embarrassé, particulièrement quand j'appris, par un courrier de l'abbé Charrier, que le Pape ne voulait point agréer ma démission : ce qui me fâcha beaucoup, parce que l'agrément du Pape ne l'eût pas validée, et m'eût toutefois donné ma liberté. Je dépêchai en diligence à Rome Malclerc, qui a l'honneur d'être connu de vous, et je le chargeai d'une lettre par laquelle j'expliquais au Pape mes véritables intérêts ; je donnai de plus une instruction très ample à Malclerc, par laquelle je lui marquais tous les expédients de concilier la dignité du Saint-Siège avec l'acceptation de cette démission. Rien ne put persuader Sa Sainteté, elle demeura inflexible. Elle crut qu'il y allait trop de sa réputation de consentir, même pour un instant, à une violence aussi injurieuse à toute l'Eglise, et elle dit ces propres paroles à l'abbé Charrier et à Malclerc, qui pressaient le Pape les larmes aux yeux : « Je sais bien que mon agrément ne validerait pas une démission qui a été extorquée par la force : mais je sais bien aussi qu'il me déshonorerait, quand l'on dirait que je l'ai donné à une démission qui est datée d'une prison. »

Vous croyez aisément que cette disposition du Pape m'obligeait à de sérieuses réflexions, qui furent même, dans la suite, encore plus éveillées par celles du maréchal de La Meilleraye. Il était de tous les hommes le plus bas à la cour, et la nourriture qu'il avait prise à celle de M. le cardinal de Richelieu avait fait de si fortes impressions dans son esprit, que, bien qu'il eût beaucoup d'aversion pour la personne de M. le cardinal Mazarin, il tremblait dès qu'il entendait nommer son nom. Ses frayeurs redoublèrent à la première nouvelle qu'il eut que l'on incidentait à Rome. Il m'en parut ému au-delà de ce que la bienséance même l'eût pu permettre. Quand le Cardinal lui eut

mandé qu'il savait de science certaine que la difficulté que faisait le Pape venait de moi, il ne se put contenir ; il m'en fit des reproches, et, au lieu de recevoir mes raisons, qui étaient fondées sur la pure et simple vérité, il affecta de croire, ou plutôt de vouloir croire, que je la lui déguisais. Je me le tins pour dit, et je ne doutai plus qu'il ne préparât des prétextes pour me rendre à la cour, quand il lui conviendrait de le faire. Cette conduite est ordinaire à tous ceux qui ont plus d'artifice que de jugement ; mais elle n'est pas sûre à ceux qui ont plus d'impétuosité que de bonne foi. J'en fis faire l'expérience au maréchal, car je le fis expliquer ses intentions en l'échauffant insensiblement : il se trahit soi-même, en me les découvrant avec beaucoup d'imprudence, en présence de tout ce qui était avec nous dans la cour du château. Il me lut une lettre, par laquelle l'on lui écrivait que l'on avait donné avis à la cour que je promettais à Monsieur, qui était à Blois, de lui ménager M. le maréchal de La Meilleraye, et au point que je ne désespérais pas qu'il ne lui donnât retraite au Port-Louis. Je lui dis qu'il aurait tous les jours de ces tracasseries, et que la cour, qui n'avait songé qu'à apaiser Paris en m'en éloignant, ne songeait plus qu'à me tirer de ses mains par ses artifices. Il se tourna de mon côté comme un possédé, et il me dit d'une voix haute et animée : « En un mot, Monsieur, je veux bien que vous sachiez que je ne ferai pas la guerre au Roi pour vous. Je tiendrai fidèlement ma parole ; mais aussi faudra-t-il que Monsieur le Premier Président tienne celle qu'il a donnée au Roi. » Je joignis à ces sentences un petit voyage de quinze jours qu'il fit, deux jours après, au Port-Louis, et l'affectation qu'il eut d'envoyer à La Meilleraye madame sa femme, qui n'était revenue de Paris que huit ou dix jours auparavant, et je me résolus de penser tout de bon à me sauver.

Monsieur le Premier Président, à qui la cour avait déjà fait une manière de tentative, m'en pressait, et Montrésor me fit donner un petit billet, par le moyen d'une dame de Nantes : « Vous devez être conduit à Brest, dans la fin du mois, si vous ne vous sauvez. » La chose était très difficile. Le préalable fut

d'amuser le maréchal en lui faisant croire, aussitôt qu'il fut revenu du Port-Louis, que Rome commençait à s'adoucir ; et Joly lui faisait voir des déchiffrements qui paraissaient fort naturels. Je connus encore en cette occasion que les gens les plus défiants sont souvent les plus dupes. Je m'ouvris ensuite à M. de Brissac, qui faisait de temps en temps des voyages à Nantes, et qui me promit de me servir. Comme il avait un fort grand équipage, il marchait toujours avec beaucoup de mulets, et l'on lui faisait la guerre qu'il en avait presque autant pour sa garde-robe que le Roi. Cette quantité de coffres me donna la pensée qu'il ne serait pas impossible que je me fourrasse dans l'un de ces bahuts. L'on le fit faire exprès un peu plus grand qu'à l'ordinaire. L'on fit un trou par le dessous, afin que je pusse respirer. Je l'essayai même, et il me parut que ce moyen était praticable, et d'autant plus aisé qu'il était simple et qu'il n'était pas même nécessaire de le communiquer à beaucoup de gens. M. de Brissac l'avait extrêmement approuvé ; il fit un voyage de trois ou quatre jours à Machecoul, qui le changea absolument. Il s'ouvrit de ce projet à Mme de Retz et à monsieur son beau-père ; ils l'en dissuadèrent : celle-là, à mon avis, par la haine qu'elle avait pour moi, et celui-ci par son tour d'esprit naturel, qui, nonobstant beaucoup de parties qu'il avait d'un très grand seigneur, allait toujours au mal. M. de Brissac revint donc à Nantes convaincu, à ce qu'il disait, que j'étoufferais dans ce bahut, et touché, à la vérité, du scrupule que l'on lui avait donné que, si il faisait une action de cette nature, il violerait trop ouvertement le droit d'hospitalité. Je n'oubliai rien pour lui persuader qu'il violerait aussi beaucoup celui de l'amitié, si il me laissait transférer à Brest, m'en pouvant empêcher. Il en convint, et il me donna parole et qu'il n'irait plus à Machecoul et qu'il me servirait pour ma liberté en tout ce qui ne regarderait pas le dedans du château. Nous prîmes toutes nos mesures sur un plan que je me fis à moi-même, aussitôt que le premier m'eut manqué.

Je vous ai déjà dit que je m'allais quelquefois promener sur une manière de ravelin, qui donnait sur la rivière ; et j'avais ob-

servé que, comme nous étions au mois d'août, la rivière ne battait pas contre la muraille et laissait un petit espace de terre entre elle et le bastion. J'avais aussi remarqué qu'entre le jardin qui était sur ce bastion et la terrasse sur laquelle mes gardes demeuraient quand je me promenais, il y avait une porte que Chalucet y avait fait mettre pour empêcher les soldats d'y aller. Je formai sur ces observations mon dessein, qui fut de tirer, sans faire semblant de rien, cette porte après moi, qui, étant à jour par des treillis, n'empêcherait pas les gardes de me voir, mais qui les empêcherait au moins de pouvoir venir à moi ; de me faire descendre par une corde que mon médecin et l'abbé Rousseau, frère de mon intendant, me tiendraient, et de faire trouver des chevaux au bas du ravelin et pour moi et pour quatre gentilshommes que je faisais état de mener avec moi. Ce projet était d'une exécution très difficile. Il ne se pouvait exécuter qu'en plein jour, entre deux sentinelles qui n'étaient qu'à trente pas l'une de l'autre, à la portée du demi-pistolet de mes six gardes, qui me pouvaient tirer à travers des barreaux de la porte. Il fallait que les quatre gentilshommes qui devaient venir avec moi et favoriser mon évasion fussent bien justes à se trouver au bas du ravelin, parce que leur apparition pouvait aisément donner de l'ombrage. Je ne me pouvais pas passer d'un moindre nombre, parce que j'étais obligé de passer par une place qui est toute proche et qui était le promenoir ordinaire des gardes du maréchal. Si mon dessein n'eût été que de sortir de prison, il eût suffi d'avoir les égards nécessaires à tout ce que je viens de vous marquer ; mais, comme il s'étendait plus loin, et que j'avais formé celui d'aller droit à Paris et d'y paraître publiquement, j'avais encore d'autres précautions à observer, qui étaient, sans comparaison, plus difficiles. Il fallait que je passasse, en diligence, de Nantes à Paris, si je ne voulais être arrêté par les chemins, où les courriers du maréchal de La Meilleraye ne manqueraient pas de donner l'alarme ; il fallait que je prisse mes mesures à Paris même, où il m'était aussi important que mes amis fussent avertis de ma marche, qu'il me l'était que les autres n'en fussent point informés. Voilà bien des cordes, dont

la moindre qui eût manqué eût déconcerté la machine. Je vous rendrai compte de leur effet après que j'aurai fait une réflexion qui me paraît nécessaire en cet endroit.

Il me semble que je vous ai déjà dit ailleurs que tout ce qui est fort extraordinaire ne paraît possible, à ceux qui ne sont capables que de l'ordinaire, qu'après qu'il est arrivé. Je l'ai observé cent et cent fois ; et il me semble que Longin, ce fameux chancelier de Zénobie, l'a observé avant moi dans son livre *De Sublimi genere*. Il n'y eût rien eu de plus extraordinaire, dans notre siècle, que le succès d'une évasion comme la mienne, si il se fût terminé à me rendre maître de la capitale du royaume en brisant mes fers. Caumartin me donna cette pensée : je l'embrassai avec ardeur ; et ce qui me fait croire qu'elle n'était ni extravagante ni impraticable fut et que M. le premier président de Bellièvre, qui avait un intérêt considérable qu'elle ne s'entreprît pas sans qu'il y eût espérance d'y réussir, l'approuva, et qu'aussitôt que Monsieur le Chancelier et Servien, qui étaient à Paris, surent que j'y marchais, ils ne pensèrent tous deux qu'à me quitter la place et à se sauver. Ce fut le premier mot que Servien, qui n'était pas timide, proféra, quand il reçut la lettre de M. le maréchal de La Meilleraye. Joignez à cela le Te Deum qui fut chanté dans Notre-Dame pour ma liberté, et les feux de joie qui furent faits en beaucoup de quartiers de la ville, quoique l'on ne me vît pas, et jugez de l'effet que j'avais lieu d'espérer de ma présence.

En voilà assez pour répondre à ceux qui m'ont blâmé de mon entreprise, et je les supplie seulement de s'examiner bien eux-mêmes et de se demander, dans leur intérieur, si ils eussent cru que la déclaration que je fis en plein Parlement contre M. le cardinal Mazarin, le lendemain de la bataille de Rethel eût réussi comme elle fit, si l'on la leur eût proposée un quart d'heure avant qu'elle réussît. Je suis persuadé que presque tout ce qui s'est entrepris de grand est de cette espèce ; je le suis, de plus, qu'il est souvent nécessaire de le hasarder ; mais je le suis en-

core qu'il était judicieux, dans l'occasion dont il s'agit, parce que le pis du pis était de faire une action de grand éclat, que j'eusse poussée, si j'y eusse trouvé lieu, et à laquelle j'eusse donné un air de modération et de sagesse, si le terrain ne m'eût pas paru aussi ferme que je me l'étais imaginé ; car mon projet était de n'entrer à Paris qu'avec toutes les apparences d'un esprit de paix, de déclarer, et au Parlement et à l'Hôtel de Ville, que je n'y allais que pour prendre possession de mon archevêché ; de prendre effectivement cette possession dans mon église ; de voir ce que ces spectacles produiraient dans l'esprit d'un peuple échauffé par l'état des choses ; car Arras était assiégé par Monsieur le Prince. Le Roi, qui m'eût vu dans Paris, n'eût pas apparemment fait attaquer les lignes comme il fit ; les serviteurs de Monsieur le Prince, qui étaient en bon nombre dans la ville, se seraient certainement joints à mes amis ; la fuite de Monsieur le Chancelier et de M. Servien aurait fait perdre cœur aux mazarins ; la collusion de M. le premier président de Bellièvre m'aurait été d'un avantage signalé. M. Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes, a dit depuis que, comme il n'y avait pas eu contre moi une seule ombre de formalité observée, sa compagnie n'aurait pas hésité un moment à faire à l'égard de ma possession tout ce qui dépendait d'elle. J'aurais connu, en faisant ces premières démarches, jusqu'où j'aurais dû et pu porter les secondes. Si, comme je l'ai dit ci-dessus, j'eusse rencontré le chemin plus embarrassé que je ne l'aurais cru, je n'avais qu'à faire un pas en arrière, à traiter l'affaire purement en ecclésiastique et me retirer, après ma prise de possession, à Mézières, où deux cents chevaux m'eussent passé avec toute sorte de facilité, toutes les troupes du Roi étant éloignées. Le vicomte de Lameth était dedans, et Noirmoutier même, quoique accommodé sous main à la cour, comme vous avez vu ci-devant, eût été obligé de garder de grandes mesures avec moi, et pour ne se pas déshonorer tout à fait dans le monde, et pour la considération même de son intérêt particulier, parce que Charleville et le Mont-Olympe ne sont que comme un rien sans Mézières. Il avait, de plus, en quelque façon, renoué avec moi, depuis que j'étais sorti de Vin-

cennes ; et, comme il croyait que j'aurais au premier jour ma liberté, il avait pris cet instant pour se raccommoder avec moi et pour m'envoyer Blanchecour, capitaine d'infanterie dans la garnison de Mézières. Il m'apporta une lettre signée de lui et du vicomte de Lameth ; et ils m'écrivaient tous deux comme étant et ayant toujours été dans mes intérêts, et y voulant vivre et mourir. Un billet séparé du vicomte me marquait que M. le duc de Noirmoutier affectait de faire le zélé pour moi plus que jamais, pour couvrir le passé par un éclat qui, en l'état où étaient les choses, ne le pouvait plus, au moins selon son opinion, commettre avec la cour. Comme Mézières n'est pas considérable sans Charleville et sans le Mont-Olympe, je n'y eusse pu rien faire de grand, dans la défiance où j'étais de Noirmoutier ; mais j'y eusse toujours trouvé de quoi me retirer ; et c'était justement ce dont j'avais le plus de besoin, dans l'occasion de laquelle je vous parle. Tout ce plan fut renversé en un moment, quoiqu'aucune des machines sur lesquelles il était bâti n'eût manqué.

Je me sauvai un samedi 8 d'août, à cinq heures du soir ; la porte du petit jardin se referma après moi presque naturellement ; je descendis, un bâton entre les jambes, très heureusement, du bastion, qui avait quarante pieds de haut. Un valet de chambre qui est encore à moi, qui s'appelle Fromentin, amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s'amusaient eux-mêmes à regarder un jacobin qui se baignait et qui, de plus, se noyait. La sentinelle, qui était à vingt pas de moi, mais en lieu d'où elle ne pouvait pourtant me joindre, n'osa me tirer, parce que, lorsque je lui vis compasser sa mèche, je lui criai que je le ferais pendre si il tirait, et il avoua, à la question, qu'il crut, sur cette menace, que le maréchal était de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignaient, et qui, me voyant suspendu à la corde, crièrent que je me sauvais, ne furent pas écoutés, parce que tout le monde s'imagina qu'ils appelaient les gens au secours du jacobin qui se baignait. Mes quatre gentilshommes se trouvent à point nommé au bas du ravelin, où ils avaient fait semblant de

faire abreuver leurs chevaux, comme si ils eussent voulu aller à la chasse. Je fus à cheval moi-même avant qu'il y eût eu seulement la moindre alarme, et, comme j'avais quarante-deux relais posés entre Nantes et Paris, j'y serais arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal et le décisif du reste de ma vie. Je vous en rendrai compte après que je vous aurai parlé d'une circonstance qui est importante, en ce qu'elle marque le peu de confiance que l'on doit prendre aux chiffres.

J'en avais un avec Madame la Palatine, que nous appelions *l'indéchiffrable*, parce qu'il nous avait toujours paru que l'on ne le pouvait pénétrer qu'en sachant le mot dont l'on serait convenu. Nous y avions une confiance si abandonnée, que nous n'avions jamais douté d'écrire familièrement ; par les courriers ordinaires, nos secrets les plus importants et les plus cachés. Ce fut par ce chiffre que j'écrivis à Monsieur le Premier Président que je me sauverais le 8 d'août ; ce fut par ce chiffre que Monsieur le Premier Président me manda que je me sauvasse à toutes risques ; ce fut par ce chiffre que je donnai les ordres nécessaires pour régler et pour placer mes relais ; ce fut par ce chiffre que nous convînmes, Annery, Laillevaux et moi, du lieu où la noblesse du Vexin me devait joindre pour entrer avec moi dans Paris. Monsieur le Prince, qui avait un des meilleurs déchiffreurs du monde, qui s'appelait, ce me semble, Martin, me tint ce chiffre six semaines à Bruxelles, et il me le rendit, en m'avouant que ce Martin lui avait confessé qu'il était indéchiffrable. Voilà de grandes preuves pour la qualité d'un chiffre. Il fut dégradé, quelque temps après, par Joly, qui, quoique non déchiffreur de profession, en trouva la clef en rêvant, me l'apporta à Utrecht, où j'étais pour lors. Pardonnez-moi, je vous supplie, cette petite digression, qui peut ne pas être inutile. Je reprends le fil de ma narration.

Aussitôt que je fus à cheval, je pris la route de Mauves, qui est, si je ne me trompe, à cinq lieues de Nantes, sur la rivière, et

où nous étions convenus que M. de Brissac et M. le chevalier de Sévigné m'attendraient avec un bateau pour la passer. La Ralde, écuyer de M. le duc de Brissac, qui marchait devant moi, me dit qu'il fallait galoper d'abord pour ne pas donner le temps aux gardes du maréchal de fermer la porte d'une petite rue du faubourg où était leur quartier, et par laquelle il fallait nécessairement passer. J'avais un des meilleurs chevaux du monde, et qui avait coûté mille écus à M. de Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé était très mauvais et très glissant ; mais un gentilhomme à moi, qui s'appelait Boisguérin, m'ayant crié de mettre le pistolet à la main, parce qu'il voyait deux gardes du maréchal, qui ne songeaient pourtant pas à nous, je l'y mis effectivement ; et en le présentant à la tête de celui de ces gardes qui était le plus près de moi, pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval, le soleil, qui était encore haut, donna dans la platine ; la réverbération fit peu à mon cheval, qui était vif et vigoureux ; il fit un grand soubresaut, et il retomba des quatre pieds. J'en fus, quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. Un gentilhomme à moi, appelé Beauchesne, me releva ; il me remit à cheval ; et, quoique je souffrisse des douleurs effroyables et que je fusse obligé de me tirer les cheveux, de temps en temps, pour m'empêcher de m'évanouir, j'achevai ma course de cinq lieues avant que Monsieur le Grand Maître, qui me suivait à toute bride avec tous les coureurs de Nantes, au moins si l'on en veut croire la chanson de Marigny, m'eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné M. de Brissac et M. le chevalier de Sévigné, avec le bateau. Je m'évanouis en y entrant. L'on me fit revenir en me jetant un verre d'eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière ; mais les forces me manquèrent, et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une fort grosse meule de foin, où il me laissa avec un gentilhomme à moi appelé Montet, qui me tenait entre ses bras. Il emmena avec lui Joly, qui, seul avec Montet, m'avait pu suivre, les chevaux des trois autres ayant manqué ; et il tira droit à Beaupréau, en des-

sein d'y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin.

Cependant qu'elle se mettra en état de cela, je me sens obligé de vous raconter deux ou trois actions particulières de mes pauvres domestiques, qui méritent bien de ne pas être oubliées. Paris, docteur de Navarre, qui avait donné le signal, avec son chapeau, aux quatre gentilshommes qui me servirent en cette occasion, fut trouvé sur le bord de l'eau par Coulon, écuyer du maréchal, qui le prit, en lui donnant même quelques gourmades. Le docteur ne perdit point le jugement, et il dit à Coulon, d'un ton niais et normand : « Je le dirai à Monsieur le Maréchal que vous vous amusez à battre un pauvre prêtre, parce que vous n'osez vous prendre à Monsieur le Cardinal, qui a de bons pistolets à l'arçon de sa selle. » Coulon prit cela pour bon, et il lui demanda où j'étais. « Ne le voyez-vous pas, répondit le docteur, qui entre dans ce village ? » Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il m'avait vu passer l'eau. Il se sauva ainsi, et il faut avouer que cette présence d'esprit n'est pas commune. En voici une de cœur qui n'est pas moindre. Celui pour qui le docteur me voulut faire passer, quand il dit à Coulon que j'entrais dans un village qu'il lui montrait, était ce Beauchesne dont je vous ai parlé ci-dessus, dont le cheval était outré, et qui n'avait pu me suivre. Coulon, le prenant pour moi, courut à lui, et, comme il se voyait soutenu par beaucoup de cavaliers qui étaient près de le joindre, il l'aborda le pistolet à la main. Beauchesne l'arrêta sur eux en la même posture, et il eut la fermeté de s'apercevoir, dans cet instant, qu'il y avait un bateau à dix ou douze pas de lui. Il se jeta dedans, et cependant qu'il arrêtait Coulon, en lui montrant un de ses pistolets, il mit l'autre à la tête du batelier et le força de passer la rivière. Sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même, parce que le Grand Maître, ne trouvant plus ce bateau, fut obligé d'aller passer l'eau beaucoup plus bas.

Voici une autre action, qui n'est pas de même espèce, mais qui servit encore davantage à ma liberté. Je vous ai déjà dit qu'aussitôt que l'abbé Charrier m'eut mandé que le Pape refusait d'admettre ma démission, je dépêchai Malclerc pour en solliciter l'agrément. La cour lui joignit Gaumont, qui portait l'original de cette démission à M. le cardinal d'Est, avec ordre de la solliciter, parce qu'il n'y avait plus d'ambassadeur de France à Rome. Gaumont s'étant trouvé fatigué à Lyon et y ayant pris la résolution de s'aller embarquer à Marseille, Malclerc continua dans celle de prendre la route des montagnes ; et, comme elle est la plus courte, Gaumont jugea à propos de lui remettre le paquet adressé à M. le cardinal d'Est. Sa simplicité fut grande, comme vous voyez, et il n'avait pas étudié, de plus, la maxime que j'ai toujours pratiquée, et que j'ai toujours enseignée à mes gens : de ne jamais compter, dans les grandes affaires, la fatigue, le péril et la dépense pour quelque chose. Il s'en trouva mal en cette rencontre. L'original de la démission ne se trouva plus dans le paquet, qui se retrouva toutefois très bien fermé. Quand Gaumont s'en plaignit, Malclerc, qui était d'ailleurs plus brave que lui, se plaignit de lui-même de son méchant artifice. Ce contre-temps donna lieu au Pape de laisser en doute le cardinal d'Est, si l'inaction de Rome procédait ou de la mauvaise volonté de Sa Sainteté envers la cour, ou du défaut de l'original de la démission. Malclerc avait ordre de supplier le Pape, en mon nom, en cas qu'il ne la voulût pas admettre, d'amuser le tapis afin de me donner le temps de me sauver. Il lui en donna de plus, comme vous voyez, un beau prétexte. Le cardinal d'Est, qui fut amusé lui-même, amusa aussi lui-même le Mazarin. Les instances de celui-ci vers le maréchal, pour me remettre entre les mains du Roi, en furent moins fréquentes et moins vives, et j'eus la satisfaction de devoir au zèle et à l'esprit de deux de mes gens (car l'abbé Charrier eut aussi part à cette intrigue) le temps, que j'eus, par ce moyen, tout entier, de songer et de pouvoir à ma liberté. Je reviens à ma meule de foin.

J'y demeurai caché plus de sept heures, avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J'avais l'épaule rompue et démise ; j'y avais une contusion terrible ; la fièvre me prit sur les neuf heures du soir ; l'altération qu'elle me donnait était encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de la rivière, je n'osais boire, parce que, si nous fussions sortis de la meule, Montet et moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eût paru remué et qui eût donné lieu, par conséquent, à ceux qui couraient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passaient à droite et à gauche. Nous reconnûmes même Coulon à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. M. de La Poise-Saint-Offanges, homme de qualité du pays, que M. de Brissac avait averti en passant chez lui, vint, sur les deux heures après minuit, me prendre dans cette meule de foin, après qu'il eut remarqué qu'il n'y avait plus de cavaliers aux environs. Il me mit sur une civière à fumier, et il me fit porter par deux paysans dans la grange d'une maison qui était à lui, à une lieue de là. Il m'y ensevelit encore dans le foin ; mais, comme j'y avais de quoi boire, je m'y trouvai mieux.

M. et Mme de Brissac m'y vinrent prendre au bout de sept ou huit heures, avec quinze ou vingt chevaux, et ils me menèrent à Beaupréau, où je trouvai l'abbé de Bélebat qui les y était venu voir, et où je ne demeurai qu'une nuit, et jusqu'à ce que la noblesse fût assemblée. M. de Brissac était fort aimé dans tout le pays ; il mit ensemble, dans ce peu de temps, plus de deux cents gentilshommes. M. de Retz qui l'était encore plus dans son quartier, le joignit, à quatre lieues de là, avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement, jusque dans la barrière, et nous arrivâmes heureusement à Machecoul, qui est dans le pays de Retz, avec toute sorte de sûreté. Je ne manquai pas, dans ce bonheur, de chagrins domestiques. Mme de Brissac, qui s'était portée en

héroïne dans tout le cours de cette action, me dit, en me quittant et en me donnant une bouteille d'eau impériale : « Il n'y a que votre malheur qui m'ait empêchée d'y mettre du poison. » Elle se prenait à moi de la perfidie que M. de Noirmoutier m'avait faite sur son sujet, et de laquelle je vous ai parlé ci-devant. Mais il est impossible que vous conceviez combien je fus touché de cette parole, et je sentis, au-delà de tout ce que je vous en puis exprimer, qu'un cœur bien tourné est sensible, jusqu'à l'excès de la faiblesse, aux plaintes d'une personne à laquelle il croit être obligé.

Je ne le fus pas, à beaucoup près tant, à la dureté de Mme de Retz et de monsieur son père. Ils ne purent s'empêcher de me témoigner leur mauvaise volonté, dès que je fus arrivé. Elle se plaignit de ce que je ne lui avais pas confié mon secret, quoiqu'elle ne fût partie de Nantes que la veille que je me sauvai. Celui-ci pesta assez ouvertement contre l'opiniâtreté que j'avais à ne me pas soumettre aux volontés du Roi, et il n'oublia rien pour persuader à M. de Brissac de me porter à envoyer à la cour la ratification de ma démission. La vérité est que l'un et l'autre mouraient de peur du maréchal de La Meilleraye, qui, enragé qu'il était et de mon évasion et encore plus de ce qu'il avait été abandonné de toute la noblesse, menaçait de mettre tout le pays de Retz à feu et à sang. Leur frayeur alla jusqu'au point de s'imaginer ou de vouloir faire croire que mon mal n'était que délicatesse, qu'il n'y avait rien de démis, et que j'en serais quitte pour une contusion. Le chirurgien affidé de M. de Retz le disait à qui le voulait entendre, et qu'il était bien rude que j'exposasse, pour une délicatesse, toute ma maison, qui allait être investie au premier jour dans Machecoul. J'étais cependant dans mon lit, où je sentais des douleurs incroyables et où je ne pouvais pas seulement me tourner. Tous ces discours m'impatientèrent au point que je pris la résolution de quitter ces gens-là et de me jeter dans Belle-Ile, où je pouvais au moins me faire transporter par mer. Le trajet était fort délicat, parce

que M. le maréchal de La Meilleraye avait fait prendre les armes à toute la côte. Je ne laissai pas de le hasarder.

Je m'embarquai au port de La Roche, qui n'est qu'à une petite demi-lieue de Machecoul, sur une chaloupe que La Gisclaye, capitaine de vaisseau et bon homme de mer, voulut piloter lui-même. Le temps nous obligea de mouiller au Croisic, où nous courûmes fortune d'être découverts par une chaloupe qui nous vint reconnaître la nuit. La Gisclaye, qui savait la langue et les pays, s'en démêla fort bien. Nous nous remîmes à la voile le lendemain à la pointe du jour, et nous découvrîmes, quelque temps après, une barque longue de Biscaïens qui nous donnèrent chasse. Nous prîmes la fuite, à la considération de M. de Brissac, qui n'eût pas pris plaisir d'être mené en Espagne, parce qu'il ne se sauvait pas de prison comme moi, et que l'on eût pu, par conséquent, lui tourner à crime ce voyage. Comme la barque longue faisait force de vent sur nous et que même elle nous le gagnait, nous crûmes que nous ne ferions que mieux de nous jeter à terre dans l'île de Rhuis. La barque fit quelque mine de nous y suivre ; elle bordeya assez longtemps à notre vue, après quoi elle reprit la mer. Nous nous y remîmes la nuit, et nous arrivâmes à Belle-Ile à la petite pointe du jour.

Je souffris tout ce que l'on peut souffrir dans ce trajet, et j'eus besoin de toute la force de ma constitution, pour défendre et pour sauver de la gangrène une contusion aussi grande que la mienne, et à laquelle je n'appliquai jamais d'autre remède que du sel et du vinaigre.

Je ne trouvai pas à Belle-Ile le même dégoût qu'à Machecoul ; mais je n'y trouvai pas, dans le fond, beaucoup plus de fermeté. L'on s'imagina, au pays de Retz, que le commandeur de Neuchèze, qui était à La Rochelle, aurait ordre, au premier jour, de m'investir dans Belle-Ile. On y apprit que le maréchal faisait appareiller deux barques longues à Nantes. Ces avis étaient bons et véritables ; mais il s'en fallait bien qu'ils fussent si pres-

sants que l'on les croyait. Il fallait du temps pour les rendre tels, et plus qu'il ne m'en eût fallu pour me remettre. La frayeur qui était à Machecoul inspira de l'indisposition à Belle-Ile, et je commençai à m'en apercevoir, en ce que l'on commença à croire que je n'avais pas en effet l'épaule démise, et que la douleur que je recevais de ma contusion faisait que je m'imaginais que mon mal était plus grand qu'il ne l'était en effet. L'on ne se peut imaginer le chagrin que l'on a de ces sortes de murmures, quand l'on sent qu'ils sont injustes. Ce qui est vrai est que ce chagrin change bientôt de nature, parce que l'on n'est pas longtemps sans s'apercevoir qu'ils ne sont que les effets ou de la frayeur ou de la lassitude. Il entrait de l'une et de l'autre dans ceux dont je vous parle en ce lieu.

Le chevalier de Sévigné, homme de cœur, mais intéressé, craignait que l'on ne lui rasât sa maison, et M. de Brissac, qui croyait avoir suffisamment réparé la paresse, plutôt que la faiblesse, qu'il avait témoignée dans le cours de ma prison, était bien aise de finir, et de ne pas exposer son repos à une agitation à laquelle l'on ne voyait plus de fin. Je n'avais pas moins d'impatience qu'eux de les voir hors d'une affaire à laquelle ils n'étaient plus engagés que pour l'amour de moi. La différence est que je ne croyais pas le péril si pressant, ni pour eux ni pour moi, que je ne pusse au moins, à mon opinion, prendre le temps et de me faire traiter et de me pourvoir d'un bâtiment raisonnable pour naviguer. Ils me voulurent persuader de passer en Hollande, sur un vaisseau de Hambourg qui était à la rade, et je ne crus pas que je dusse confier ma personne à un inconnu qui me connaissait, et qui me pouvait mener à Nantes comme en Hollande. Je leur proposai de me faire venir cette barque de corsaire de Biscaye qui était mouillée à notre vue, à la pointe de l'île, et ils appréhendèrent de se criminaliser par ce commerce avec les Espagnols. Tant fut procédé, que je m'impatientai de toutes les alarmes que l'on prenait, ou que l'on voulait prendre à tous les moments, et que je m'embarquai sur une barque de pêcheur, où il n'y avait que cinq mariniers de Belle-Ile, Joly, deux

gentilshommes à moi, dont l'un s'appelait Boisguérin et l'autre Sales, et un valet de chambre que mon frère m'avait prêté. La barque était chargée de sardines, ce qui nous vint assez à propos, parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frère m'en avait envoyé ; mais l'homme qui le portait avait été arrêté par les gardes-côtes. Monsieur son beau-père n'avait pas eu l'honnêteté de m'en offrir. M. de Brissac me prêta quatre-vingts pistoles, et celui qui commandait dans Belle-Ile, quarante. Nous quittâmes nos habits ; nous prîmes de méchants haillons de quelques soldats de la garnison, et nous nous mîmes à la mer à l'entrée de la nuit, en dessein de prendre la route de Saint-Sébastien qui est dans le Guipúzcoa. Ce n'est pas qu'elle ne fût assez longue pour un bâtiment de cette nature ; car il y a de Belle-Ile à Saint-Sébastien quatre-vingts fort grandes lieues ; mais c'était le lieu le plus proche de tous ceux où je pouvais aborder avec sûreté. Nous eûmes un fort gros temps toute la nuit. Il calma à la pointe du jour, mais ce calme ne nous donna pas beaucoup de joie, parce que notre boussole, qui était unique, tomba, par je ne sais quel accident, dans la mer.

Nos mariniers, qui se trouvèrent fort étonnés et qui d'ailleurs étaient assez ignorants, ne savaient où ils étaient, et ne prirent de route que celle qu'un vaisseau qui nous donna la chasse nous força de courir. Ils reconnurent à son garbe qu'il était turc et de Salé. Comme il brouilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu'il craignait la terre, et que, par conséquent, nous n'en pouvions être loin. Les petits oiseaux, qui se venaient percher sur notre mât, nous le marquaient d'ailleurs assez. La question était quelle terre ce pouvait être, car nous craignions autant celle de France que celle des Turcs. Nous bordeyâmes toute la nuit dans cette incertitude ; nous y demeurâmes tout le lendemain, et un vaisseau dont nous voulûmes nous approcher pour nous en éclaircir nous tira, pour toute réponse, trois volées de canon. Nous avions fort peu d'eau et nous appréhendions d'être chargés en cet état par un gros temps, auquel il y avait déjà quelque apparence. La nuit fut assez douce et nous aper-

çûmes, à la pointe du jour, une chaloupe à la mer. Nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine, parce qu'elle appréhendait que nous ne fussions corsaires. Nous parlâmes espagnol et français à trois hommes qui étaient dedans ; ils n'entendaient ni l'une ni l'autre langue. L'un d'eux se mit à crier : San-Sebastien, pour nous donner à connaître qu'il en était ; nous lui montrâmes de l'argent, et nous lui répondîmes : San-Sebastien, pour lui faire entendre que c'était où nous voulions aller. Il se mit dans notre barque, et il nous y conduisit, ce qui lui fut aisé parce que nous n'en étions pas fort éloignés.

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés que l'on nous demanda notre charte-partie, qui est si nécessaire à la mer, que tout homme qui y navigue sans l'avoir est pendable, et sans autre forme de procès. Le patron de notre barque n'avait pas fait cette réflexion, croyant que je n'en avais pas de besoin. Le défaut de ce papier, joint aux méchants habits que nous avions, obligea les gardes du port à nous dire que nous avions la mine d'être pendus le lendemain au matin. Nous leur répondîmes que nous étions connus de M. le baron de Vateville, qui commandait pour le roi d'Espagne dans le Guipúzcoa. Ce mot fit que l'on nous mit dans une hôtellerie et que l'on nous donna un homme qui mena Joly à M. de Vateville, qui était au Passage, et qui d'abord jugea par ses habits tout déchirés qu'il était un imposteur. Il ne le lui témoigna pourtant pas, à tout hasard, et il vint me voir, dès le lendemain au matin, dans mon hôtellerie. Il me fit un fort grand compliment, mais embarrassé, et d'un homme qui avait accoutumé, au poste où il était, de voir souvent des trompeurs. Ce qui commença à l'assurer fut l'arrivée de Beauchesne, que j'avais dépêché à Paris de Beaupréau, et que mes amis me renvoyèrent en diligence, aussitôt qu'ils eurent appris que je m'étais embarqué pour Saint-Sébastien. Il le trouva si bien informé des nouvelles, qu'il eut lieu de croire que ce n'était pas un courrier supposé ; et il l'en trouva même beaucoup mieux instruit qu'il n'eût voulu, car ce fut lui qui lui apprit que l'armée de France avait forcé celle d'Espagne dans les lignes d'Arras et cet avis, que

M. de Vateville fit passer en diligence à Madrid, fut le premier que l'on y eut de cette défaite. Beauchesne me l'apporta avec une diligence incroyable, sur une frégate de corsaire biscaïen, qu'il trouva à la pointe de Belle-Ile et qui fut ravi de se charger de sa personne et de son passage, sachant qu'il me venait chercher à Saint-Sébastien. Mes amis me l'envoyaient pour m'exhorter à prendre le chemin de Rome, plutôt que celui de Mézières, où ils appréhendaient que je ne voulusse me jeter. Cet avis était certainement le plus sage ; il n'a pas été le plus heureux par l'événement. Je le suivis sans hésiter, quoique ce ne fût pas sans peine.

Je connaissais assez la cour de Rome pour savoir que le poste d'un réfugié et d'un suppliant n'y est pas agréable ; et mon cœur, qui était piqué au jeu contre M. le cardinal Mazarin, était plein de mouvements qui m'eussent porté, avec plus de gaieté, dans les lieux où j'eusse pu donner un champ plus libre à mes ressentiments. Je n'ignorais pas que je ne pouvais pas espérer de M. le duc de Noirmoutier tout ce qui me conviendrait peut-être dans les suites ; mais je n'ignorais pas non plus qu'étant le maître dans Mézières, comme je l'y étais, et m'y rendant en personne, il n'était pas impossible que je n'engageasse M. de Noirmoutier, qui enfin gardait les apparences avec moi ; et qui même, aussitôt qu'il eut appris ma liberté, m'avait dépêché un gentilhomme, en commun avec le vicomte de Lameth, pour m'offrir retraite dans leurs places. Mes amis ne doutaient pas que je ne la trouvasse, et même très sûre, dans Mézières. Ils craignaient qu'elle ne fût pas de la même nature à Charleville, et, comme la situation de ces places fait que l'une sans l'autre n'est pas fort considérable, ils crurent que, vu la disposition de M. de Noirmoutier, je ferais mieux de ne faire aucun fondement pour ma retraite. Je répète encore ici ce que je vous ai déjà dit, que je ne sais si il n'y eût pas eu lieu de mieux espérer, non pas de la bonne intention de Noirmoutier, mais de l'état où il se fût trouvé lui-même. Le conseil de mes amis l'emporta sur mes vues. Ils me représentèrent que l'asile naturel d'un cardinal et

d'un évêque persécuté était le Vatican ; mais il y a des temps dans lesquels il n'est pas malaisé de prévoir que ce qui devrait servir d'asile peut facilement devenir un lieu d'exil. Je le prévis et je le choisis. Quelque événement que ce choix ait eu, je ne m'en suis jamais repenti, parce qu'il eut pour principe la déférence que je rendis aux conseils de ceux à qui j'avais obligation. Je l'estimerais davantage si il avait été l'effet de ma modération, et du désir de n'employer à mon rétablissement que les voies ecclésiastiques.

Il ne tint pas aux Espagnols que je ne prisse un autre parti. Aussitôt que M. de Vateville m'eut reconnu pour le cardinal de Retz, ce qu'il fit en huit ou dix heures, et par les circonstances que je vous ai marquées et par un secrétaire bordelais qu'il avait, qui m'avait vu à Paris plusieurs fois, il me mena chez lui, dans un appartement qui était au plus haut étage, et il m'y tint si couvert que, quoique M. le maréchal de Gramont, qui n'était qu'à trois lieues de Saint-Sébastien, eût donné avis à la cour, par un courrier exprès, que j'y étais arrivé, il fut trompé lui-même le jour suivant, au point d'en dépêcher un autre pour s'en dédire. Je fus trois semaines dans un lit sans me pouvoir remuer, et le chirurgien du baron de Vateville, qui était fort capable, ne voulut point entreprendre de me traiter, parce qu'il était trop tard. J'avais l'épaule absolument démise, et il me condamna à être estropié pour tout le reste de ma vie. J'envoyai Boisguérin au roi d'Espagne, auquel j'écrivis, pour le supplier de me permettre de passer par ses Etats pour aller à Rome. Ce gentilhomme fut reçu et de Sa Majesté Catholique et de don Louis de Haro au-delà de tout ce que je vous en puis exprimer. L'on le dépêcha dès le lendemain ; l'on lui donna une chaîne de huit cents écus ; l'on m'envoya une litière du corps, et l'on me dépêcha en diligence don Cristoval de Crassembach, allemand, mais espagnolisé et secrétaire des langues, très confident de don Louis. Il n'y a point d'efforts que ce secrétaire ne fît pour m'obliger d'aller à Madrid. Je m'en défendis par l'inutilité dont ce voyage serait au service du Roi Catholique, et par l'avantage que mes ennemis en pren-

draient contre moi. L'on ne comprenait point ces raisons, qui étaient pourtant, comme vous voyez, assez bonnes, et, comme je m'en étonnais, Vateville, qui, en présence du secrétaire, avait été de son avis, même avec véhémence, me dit : « Ce voyage coûterait cinquante mille écus au roi, peut-être l'archevêché de Paris à vous : il ne serait bon à rien ; et cependant il faut que je parle comme l'autre, ou je serais brouillé à la cour. Nous agissons sur le pied de Philippe II, qui avait pour maxime d'engager toujours les étrangers par des démonstrations publiques. Vous voyez comme nous l'appliquons : ainsi du reste. » Cette parole est considérable, et je l'ai moi-même appliquée depuis, plus d'une fois, en faisant réflexion sur la conduite du conseil d'Espagne. Il m'a paru, en plus d'une occasion, qu'il pèche autant par l'attachement trop opiniâtre qu'il a à ses maximes générales, que l'on pèche en France par le mépris que l'on fait et des générales et des particulières.

Quand don Cristoval vit qu'il ne me pouvait pas persuader d'aller à Madrid, il n'oublia rien pour m'obliger à m'embarquer sur une frégate de Dunkerque, qui était à Saint-Sébastien, et il me fit des offres immenses, en cas que je voulusse aller en Flandres traiter avec Monsieur le Prince, me déclarer avec Mézières, Charleville et le Mont-Olympe. Il avait raison de me proposer ce parti, qui était en effet du service du roi son maître. Vous avez vu celles que j'eus de ne le pas accepter. Ce qui fut très honnête est que tous mes refus n'empêchèrent pas qu'il ne me fît apporter un petit coffre de velours vert, dans lequel il y avait quarante mille écus en pièces de quatre. Je ne crus pas les devoir recevoir, ne faisant rien pour le service du Roi Catholique ; je m'en excusai, sur ce titre, avec tout le respect que je devais ; et, comme je n'avais, ni pour moi ni pour les miens, ni linge, ni habit, et que les quatre cents écus que je tirai de la vente de mes sardines furent presque consommés en ce que je donnai aux gens de M. de Vateville, je le priai de me prêter quatre cents pistoles, dont je lui fis ma promesse, et que je lui ai rendues depuis.

Après que je me fus un peu rétabli, je partis de Saint-Sébastien et je pris la route de Valence pour m'embarquer à Vinaros, où don Cristoval me promit que don Juan d'Autriche, qui était à Barcelone, m'enverrait et une frégate et une galère. Je passai, dans une litière du corps du roi d'Espagne, toute la Navarre, sous le nom de marquis de Saint-Florent, sous la conduite d'un maître d'hôtel de Vateville, qui disait que j'étais un gentilhomme de Bourgogne, qui allait servir le roi dans le Milanais. Comme j'arrivai à Tudele, ville assez considérable, qui est au-delà de Pampelune, je trouvai le peuple assez ému. L'on y faisait, la nuit, des feux et des corps de garde. Les laboureurs des environs s'étaient soulevés, parce que l'on leur avait défendu la chasse. Ils étaient entrés dans la ville, ils y avaient fait beaucoup de violence, et ils y avaient même pillé quelques maisons. Un corps de garde, qui fut posé, à dix heures du soir, devant l'hôtellerie dans laquelle je logeais, commença à me donner quelque soupçon que l'on n'en eût pris de moi ; mais une litière du roi, avec les muletiers de sa livrée, me rassurait. Je vis entrer, à minuit, un certain don Martín, dans ma chambre, avec une épée fort longue et une grande rondache à la main. Il me dit qu'il était le fils du logis, et qu'il me venait avertir que le peuple était fort ému ; qu'il croyait que je fusse un Français qui fût venu pour fomenter la révolte des laboureurs ; que l'alcade ne savait lui-même ce qui en était ; qu'il était à craindre que la canaille ne prît ce prétexte pour me piller et pour m'égorger ; et que le corps de garde même qui était devant le logis commençait à murmurer et à s'échauffer.

Je priai don Martín de leur faire voir, sans affectation, la litière du roi, de leur faire parler les muletiers, de les mettre en conversation avec don Pedro, maître d'hôtel de M. de Vateville. Il entra justement dans ma chambre à ce moment, pour me dire que c'étaient des endemoniados, qui n'entendaient ni rime ni raison, et qu'ils l'avaient menacé lui-même de le massacrer. Nous passâmes ainsi toute la nuit, ayant pour sérénades une

multitude de voix confuses qui chantaient, ou qui plutôt hurlaient des chansons contre les Français. Je crus, le lendemain au matin, qu'il était à propos de faire voir à ces gens-là, par notre assurance, que nous ne nous tenions pas pour Français ; et je voulus sortir pour aller à la messe. Je trouvai sur le pas de la porte une sentinelle qui me fit rentrer assez promptement, en me mettant le bout de son mousquet dans la tête, et en me disant qu'il avait ordre de l'alcade de me commander, de la part du roi, de me tenir dans mon logis. J'envoyai don Martín à l'alcade pour lui dire qui j'étais, et don Pedro y alla avec lui. Il me vint trouver en même temps ; il quitta sa baguette à la porte de ma chambre ; il mit un genou en terre en m'abordant, il baisa le bas de mon justaucorps ; mais il me déclara qu'il ne pouvait me laisser sortir, qu'il n'en eût ordre du comte de San-Estevan, vice-roi de Navarre, qui était à Pampelune. Don Pedro y alla avec un officier de la ville, et il en revint avec beaucoup d'excuses. L'on me donna cinquante mousquetaires d'escorte, montés sur des ânes, qui m'accompagnèrent jusqu'à Cortes.

Je continuai mon chemin par l'Aragon, et j'arrivai à Saragosse, qui est la capitale de ce royaume, grande et belle ville. Je fus surpris, au dernier point, d'y voir que tout le monde parlait français dans les rues. Il y en a, en effet, une infinité, et particulièrement d'artisans, qui sont plus affectionnés à l'Espagne que les naturels du pays. Le duc de Montéléon, Napolitain, de la maison de Pignatelli, vice-roi d'Aragon, m'envoya, à trois ou quatre lieues au-devant de moi, un gentilhomme, pour me dire qu'il y fût venu lui-même avec toute la noblesse, si le roi son maître ne lui eût mandé d'obéir à l'ordre contraire qu'il savait que je lui en donnerais. Ce compliment, fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille et mille galanteries, et de tous les rafraîchissements imaginables, que je trouvai à Saragosse. Permettez-moi, s'il vous plaît, de m'y arrêter un peu, pour vous rendre compte de quelques circonstances qui m'y parurent assez curieuses. On y voit, avant que d'entrer dans la ville de ce côté-là, l'Alcázar des anciens rois maures, qui est présentement

à l'Inquisition. Il y a auprès une allée d'arbres, dans laquelle je vis un prêtre qui se promenait. Le gentilhomme du vice-roi me dit que ce prêtre était le curé d'Osca, ville très ancienne en Aragon, et que ce curé faisait la quarantaine pour avoir enterré, depuis trois semaines, son dernier paroissien qui était effectivement le dernier de douze mille personnes mortes de la peste dans sa paroisse.

Ce même gentilhomme du vice-roi me fit voir tout ce qu'il y avait de remarquable à Saragosse, j'étais toujours caché, comme je l'ai dit, sous le nom de marquis de Saint-Florent. Mais il ne fit pas la réflexion que Nuestra Senora del Pilar, qui est un des plus célèbres sanctuaires de toute l'Espagne, ne se pouvait pas voir sous ce titre. L'on ne montre jamais à découvert cette image miraculeuse qu'aux souverains et qu'aux cardinaux. Le marquis de Saint-Florent n'était ni l'un ni l'autre, de sorte que, quand l'on me vit dans le balustre avec mon justaucorps de velours noir et ma cravate, le peuple infini qui était accouru de toute la ville au son de la cloche, qui ne sonne que pour cette cérémonie, crut que j'étais le roi d'Angleterre. Il y avait, je crois, plus de deux cents carrosses de dames, qui me firent cent et cent galanteries, auxquelles je ne répondais que comme un homme qui ne parlait pas trop bien espagnol. Cette église est belle en elle-même, mais les ornements et les richesses en sont immenses, et le trésor magnifique. L'on m'y montra un homme qui servait à allumer les lampes, qui y sont en nombre prodigieux, et l'on me dit que l'on l'avait vu sept ans, à la porte de cette église, avec une seule jambe. Je l'y vis avec deux. Le doyen, avec tous les chanoines, m'assurèrent que toute la ville l'avait vu comme eux, et que, si je voulais attendre encore deux jours, je parlerais à plus de vingt mille hommes, même de dehors, qui l'avaient vu comme ceux de la ville. Il avait recouvert sa jambe, à ce qu'il disait, en se frottant de l'huile de ses lampes. L'on célèbre tous les ans la fête de ce prétendu miracle avec un concours incroyable de peuple, et il est vrai qu'encore à une journée de Saragosse je trouvai les

grands chemins couverts et remplis de gens de toutes sortes de qualité qui y couraient.

J'entrai de l'Aragon dans le royaume de Valence, qui se peut dire, non pas seulement le pays le plus sain, mais encore le plus beau jardin du monde. Les grenadiers, les orangers, les limoniers y font les palissages des grands chemins. Les plus belles et les plus claires eaux du monde leur servent de canaux. Toute la campagne, qui est émaillée d'un million de fleurs différentes qui flattent la vue, y exhale un million d'odeurs différentes qui charment l'odorat. J'arrivai ainsi à Vivaros, où don Fernand Carillo Zuatra, général des galères de Naples, me joignit, le lendemain, avec la patronne de cette escadre, belle et excellente galère, et renforcée de la meilleure partie de la chiourme et de la soldatesque de la capitane, que l'on avait presque désarmée pour cet effet. Don Fernand me rendit une lettre de don Juan d'Autriche, aussi belle et aussi galante que j'en aie jamais vu. Il me donnait le choix de cette galère ou d'une frégate de Dunkerque, qui était à la même plage, et qui était montée de trente-six pièces de canon. Celle-ci était plus sûre pour passer le golfe de Léon, dans une saison aussi avancée, car nous étions dans le mois d'octobre. Je choisis la galère et vous verrez que je n'en fis pas mieux.

Don Cristoval de Cardonne, chevalier de Saint-Jacques, arriva à Vivaros un quart d'heure après don Fernand Carillo, et il me dit que M. le duc de Montalte, vice-roi de Valence, l'avait envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendait de lui ; qu'il savait que j'avais refusé ce que le Roi Catholique m'avait offert à Saint-Sébastien ; qu'il n'osait, par cette raison, me presser de recevoir ce que le pagador des galères avait ordre de m'apporter ; mais que, comme il savait que la précipitation de mon voyage ne m'avait pas permis de me charger de beaucoup d'argent, que j'étais fort libéral et que je ne serais pas fâché de faire quelque régal à la chiourme, il espérait que je ne refuserais pas quelques petits rafraîchissements pour elle. Ce rafraîchissement consis-

tait en six grandes caisses pleines de toutes sortes de confitures de Valence, de douze douzaines de paires de gants d'Espagne, exquis, et d'une bourse de senteur dans laquelle il y avait deux mille pièces d'or, fabrique des Indes, qui revenaient à deux mille deux cents ou trois cents pistoles. Je reçus le présent sans en faire aucune difficulté, en lui répondant que, comme je ne me trouvais pas en état de servir Sa Majesté Catholique, je croirais que je manquerais à mon devoir, en toute manière, si je recevais les grandes sommes qu'elle avait eu la bonté de me faire apporter à Saint-Sébastien et offrir à Vivaros ; mais que je croirais aussi manquer au respect que je devais à un aussi grand monarque, si je n'acceptais le dernier présent dont il m'honorait. Je le reçus donc, mais je donnai, avant que de m'embarquer, les confitures au capitaine de la galère, les gants à don Fernand, et l'or à don Pedro pour M. le baron de Vateville, en lui écrivant que, comme il m'avait dit plusieurs fois qu'il était assez embarrassé à cause de l'excessive dépense qui y était nécessaire à faire achever l'amiral des Indes d'Occident, qu'il faisait construire à Saint-Sébastien, je lui envoyais un petit grain d'or pour soulager son mal de tête : c'est ainsi qu'il appelait le chagrin que la fabrique de ce vaisseau lui donnait. Ma manière d'agir en cette rencontre fut un peu outrée. J'eus raison de donner les rafraîchissements de victuailles au capitaine ; il était indifférent de retenir les gants d'Espagne ou de les donner à don Fernand ; il eût été de la bonne conduite de retenir les deux mille et tant de pistoles. Les Espagnols ne me l'ont jamais pardonné, et ils ont toujours attribué à mon aversion pour leur nation ce qui n'était en moi, dans la vérité, qu'une suite de la profession que j'avais toujours faite de ne prendre de l'argent de personne.

Je m'embarquai, à la seconde garde de la nuit, avec un gros temps, mais qui ne nous incommodait pas beaucoup, parce que nous avions le vent en poupe. Nous faisions quinze milles par heure et nous arrivâmes, le lendemain, avant le jour, à Majorque. Comme il y avait de la peste en Aragon, tout ce qui venait de la côte d'Espagne était conduit à Majorque. Il y eut

beaucoup d'allées et de venues pour nous faire donner pratique, à laquelle le magistrat de la ville s'opposait avec vigueur. Le vice-roi, qui n'est pas à beaucoup près si absolu en cette île que dans les autre royaumes d'Espagne, et qui avait eu ordre du roi son maître de me faire toutes les honnêtetés possibles, fit tant, par ses instances, que l'on me permit, à moi et aux miens, d'entrer dans la ville, à condition de n'y point coucher. Cela vous paraît sans doute assez extravagant, parce que l'on porte le mauvais air dans une ville quoique l'on n'y couche pas. Je le dis, l'après-dînée, à un cavalier majorquain, qui me répondit ces propres paroles, que je remarquai, parce qu'elles se peuvent appliquer à mille rencontres que l'on fait dans la vie : « Nous ne craignons pas que vous nous apportiez du mauvais air, parce que nous savons bien que vous n'êtes pas passé à Osca ; mais, comme vous en avez approché, nous sommes bien aises de faire, en votre personne, un exemple qui ne vous incommode point et qui nous accommode pour les suites. » Cela, en espagnol, est plus substantiel et même plus galant qu'en français.

Le vice-roi, qui était un comte aragonais dont j'ai oublié le nom, me vint prendre sur le môle avec cent ou cent vingt carrosses pleins de noblesse, et la mieux faite qui soit en Espagne. Il me mena à la messe au Leo (l'on appelle de ce nom les cathédrales en ce pays-là), où je vis trente ou quarante femmes de qualité, plus belles les unes que les autres, et ce qui est de merveilleux est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'île ; au moins elles y sont très rares. Ce sont pour la plupart des beautés très délicates et des teints de lis et de roses. Les femmes du bas peuple, que l'on voit dans les rues, sont de cette espèce ; elles ont une coiffure particulière, qui est fort jolie. Le vice-roi me donna un magnifique dîner dans une superbe tente de brocart d'or, qu'il avait fait élever sur le bord de la mer. Il me mena après entendre une musique dans un couvent de filles, qui ne cédaient point en beauté aux dames de la ville. Elles chantèrent à la grille, à l'honneur de leur saint, des airs et des paroles plus galantes et plus passionnées que ne sont les chansons de Lam-

bert. Nous allâmes nous promener, sur le soir, aux environs de la ville, qui sont les plus beaux du monde et tout pareils aux campagnes du royaume de Valence. Nous revînmes chez la vice-reine, qui était plus laide qu'un démon, et qui, étant assise sous un grand dais et toute brillante de pierreries, donnait un merveilleux lustre à soixante dames qui étaient auprès d'elle, et qui avaient été choisies entre les plus belles de la ville. L'on me ramena, avec cinquante flambeaux de cire blanche, dans la galère, au son de toute l'artillerie des bastions, et d'une infinité de hautbois et de trompettes. J'employai à ces divertissements les trois jours que le mauvais temps m'obligea de passer à Majorque.

J'en partis le quatrième, avec un vent frais et en poupe ; je fis cinquante lieues en douze heures et j'entrai fort heureusement, avant la nuit, au Port-Mahon, qui est le plus beau de la Méditerranée. Son embouchure est fort étroite, et je ne crois pas que deux galères à la fois y pussent passer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup et fait un bassin oblong, qui a une grande demi-lieue de large et une bonne lieue de long. Une grande montagne, qui l'environne de tous les côtés, fait un théâtre qui, par la multitude et par la hauteur des arbres dont elle est couverte, et par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille et mille scènes qui sont sans exagération plus surprenantes que celles de l'Opéra. Cette même montagne, ces arbres, ces rochers couvrent le port de tous les vents, et, dans les plus grandes tempêtes, il est toujours aussi calme qu'un bassin de fontaine et aussi uni qu'une glace. Il est partout d'une égale profondeur, et les galions des Indes y donnent fond à quatre pas de terre. Véritablement, pour comble de toute perfection, ce port est dans l'île de Minorque, qui donne encore plus de chair et de toutes sortes de victuailles nécessaires à la navigation que celle de Majorque ne produit de grenades, d'oranges et de limons.

Le temps grossit extrêmement après que nous fûmes entrés dans ce port, et au point que nous fûmes obligés d'y demeurer quatre jours. Nous en fîmes pourtant quatre partances ; mais le vent nous refusa toujours. Don Fernand Carillo, qui était homme de qualité, jeune de vingt-quatre ans, fort honnête et fort civil, chercha à me donner tous les divertissements que l'on pouvait trouver en ce beau lieu. La chasse y était la plus belle du monde en toute sorte de gibier, et la pêche en profusion. En voici une manière particulière à ce port. Don Fernand prit cent Turcs de la chiourme, les mit en rang, leur fit tenir un très gros câble ; fit plonger quatre de ces esclaves, qui attachèrent ce câble à une fort grosse pierre, et la tirèrent après, à force de bras, avec leurs compagnons, au bord de l'eau. Ils n'y réussirent qu'après des efforts incroyables ; ils n'eurent guère moins de peine à casser cette pierre à coups de marteau. Ils trouvèrent dedans sept ou huit écailles, moindres que des huîtres en grandeur, mais d'un goût sans comparaison plus relevé. On les fit cuire dans leur eau, et le manger en est délicieux.

Le temps s'étant adouci, nous fîmes voile pour passer le golfe de Léon, qui commence en cet endroit. Il a cent lieues de long et quarante de large, et il est extrêmement dangereux, tant à cause des montagnes de sable que l'on prétend qu'il élève et qu'il roule quelquefois, que parce qu'il n'y a point de port sous vent. Souvent la côte de Barbarie, qui le borne d'un côté, n'est pas abordable ; celle de Languedoc, qui le joint de l'autre, est très mauvaise ; enfin le trajet n'en est point agréable pour les galères, pour peu que la saison soit avancée, et elle l'était beaucoup, car nous étions fort proches de la Toussaint, qui fait toujours à la mer de grands coups de vent. Don Fernand de Carillo, qui était un des hommes d'Espagne des plus aventuriers, m'avoua qu'une médiocre frégate eût été meilleure, en cette rencontre, que la plus forte galère. Il se trouva, par l'événement, que la moindre felouque eût été aussi bonne que la meilleure frégate. Nous passâmes le golfe en trente-six heures, avec le plus beau temps du monde et avec un vent qui, ne laissant pas

de nous servir, ne nous obligeait presque pas à mettre sur les bougies de la chambre de poupe ces lanternes de verre dont on les couvre. Nous entrâmes ainsi dans le canal qui est entre la Corse et la Sardaigne. Don Fernand Carillo, qui vit quelques nuages qui lui faisaient appréhender changement de temps, me proposa de donner fond à Porto-Condé, qui est un port déshabité dans la Sardaigne : ce que j'agréai. Son appréhension s'étant évanouie avec les nuages, il changea d'avis pour ne pas perdre le beau temps, et ce fut un grand bonheur pour moi ; car M. de Guise, qui allait à Naples sur l'armée navale de France, était mouillé à Porto-Condé avec six galères. Don Fernand Carillo, qui le sut deux jours après, me dit qu'il se fût moqué de ces six galères, parce que la sienne, qui avait quatre cent cinquante hommes de chiourme, se fût aisément tirée d'affaire ; mais c'eût été toujours une affaire dont un homme qui se sauve de prison se passe encore plus facilement qu'un autre. La forteresse de Saint-Boniface, qui est en Corse et aux Génois, tira quatre coups de canon en nous voyant, et, comme nous en passions trop loin pour en être salués, nous jugeâmes qu'elle nous faisait quelque signal, et il était vrai, car elle nous avertissait qu'il y avait des ennemis à Porto-Condé.

Nous ne le prîmes pas ainsi, et nous crûmes qu'elle nous voulait faire connaître qu'une petite frégate que nous voyions devant nous, au sortir du canal, était turque, comme elle en avait le garbe. Il prit fantaisie à Don Ferdinand de l'attaquer, et il me dit qu'il me donnerait, si je lui permettais, le plaisir d'un combat, qui ne durerait qu'un quart d'heure. Il commanda que l'on donnât chasse à la frégate qui paraissait effectivement faire force de voiles pour s'enfuir. Le pilote, qui n'avait d'attention qu'à cette frégate, en manqua pour un banc de sable, qui ne paraît pas véritablement au-dessus de l'eau, mais qui était si connu qu'il est même marqué dans les cartes marines. La galère toucha. Comme il n'y a rien de si dangereux à la mer, tout le monde s'écria : Miséricorde ! Toute la chiourme se leva pour essayer de se déferrer et de se jeter à la nage. Don Fernand Ca-

rillo, qui jouait au piquet avec Joly, dans la chambre de poupe, me jeta la première épée qu'il trouva devant lui, en me criant que je la tirasse ; il tira la sienne, et il sortit, chargeant à coups d'estramaçon tout ce qu'il trouvait devant lui. Tous les officiers et toute la soldatesque firent la même chose, parce qu'ils appréhendaient que la chiourme, où il y avait beaucoup de Turcs, ne relevât la galère, c'est-à-dire qu'ils ne s'en rendissent les maîtres, comme il est arrivé quelquefois en de semblables occasions. Quand tout le monde se fut remis en sa place, il me dit, de l'air du monde le plus froid et le plus assuré : « J'ai ordre, Monsieur, de vous mettre en sûreté, voilà mon premier soin. Il faut y pourvoir. Je verrai, après cela, si la galère est blessée. » En proférant cette dernière parole, il me fit prendre à foi de corps par quatre esclaves, et il me fit porter dans la felouque. Il y mit avec moi trente mousquetaires espagnols, auxquels il commanda de me mener sur un petit écueil qui paraissait à cinquante pas de là, et où il n'y avait place que pour quatre ou cinq personnes. Les mousquetaires étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture : ils me firent pitié ; et, quand je vis que la galère n'était pas blessée, je les y voulus renvoyer ; mais ils me dirent que si les Corses qui étaient sur le rivage me voyaient sans une bonne escorte, ils ne manqueraient pas de me venir piller et égorger. Ces barbares s'imaginent que tout ce qui fait naufrage est à eux.

La galère ne se trouva pas blessée, ce qui fut une manière de prodige. L'on ne laissa pas d'être plus de deux heures à la relever. La felouque me vint reprendre, et je remontai sur la galère avec joie. Comme nous sortions du canal, nous aperçûmes encore la frégate, qui, voyant que la galère ne la suivait plus, avait repris sa route. Nous lui donnâmes chasse, elle la prit. Nous la joignîmes en moins de deux heures, et nous trouvâmes, en effet, qu'elle était turque, mais entre les mains des Génois, qui l'avaient prise sur les Turcs et qui l'avaient armée. Je fus, pour vous dire le vrai, très aise que l'aventure se fût terminée ainsi. Cette guerre ne me plaisait pas ; elle n'était pas grande, mais une égratignure qui me fût arrivée l'eût pu rendre ridicule.

Don Fernand Carillo, qui était un jeune homme fort brave, me la proposa, et je n'eus pas la force de l'en refuser, quoique je visse bien que c'était une imprudence. Le temps se chargeant un peu, l'on crut qu'il était à propos d'entrer dans Porto-Vecchio, qui est un port inhabité de Corse. Un trompette du gouverneur génois d'un fort qui en est assez proche vint nous avertir, de la part de son capitaine, que M. de Guise était, avec six galères de France, à Porto-Condé ; qu'apparemment il nous avait vus passer et qu'il pourrait nous venir surprendre la même nuit sur le soir.

Nous résolûmes de nous remettre à la mer, quoique le temps commençât à être fort gros et qu'il y eût même quelque péril à sortir la nuit de Porto-Vecchio, parce qu'il a, à sa bouche, un écueil de rocher qui jette un courant assez fâcheux. La bourrasque augmenta avec la nuit, et nous eûmes une des plus grandes tempêtes qui se soient peut-être jamais vues à la mer. Le pilote royal des galères de Naples, qui était sur notre galère et qui naviguait depuis cinquante ans, disait qu'il n'avait jamais rien vu de pareil. Tout le monde était en prières, tout le monde se confessait, et il n'y eut que don Fernand Carillo, qui communiait tous les jours, quand il était à terre, et qui était d'une piété angélique, il n'y eut, dis-je, que lui, qui ne se jetât aux pieds des prêtres avec empressement. Il laissait faire les autres ; mais il ne fit rien en son particulier, et il me dit à l'oreille : « Je crains bien que toutes ces confessions, que la seule peur produit, ne vaillent rien. » Il demeura toujours à donner ses ordres avec un froid admirable ; et en donnant du courage, mais doucement et honnêtement, à un vieux soldat des terres de Naples, qui faisait paraître un peu d'étonnement, je me souviens toujours qu'il l'appela sennor soldado de Carlos Quinto.

Le capitaine particulier de la galère ; qui s'appelait Villanueva, se fit apporter, au plus fort du danger, ses manches en broderie et son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devait mourir avec la marque de son roi. Il se mit dans un

grand fauteuil, et il donna un grand coup de pied dans la mâchoire à un pauvre Napolitain qui, ne pouvant se tenir sur le coursier, marchait à quatre pattes en criant : Sennor don Fernando, por l'amor de Dios, confession. Le capitaine, en le frappant, lui dit : Enemigo de Dios, piedes confession ? Et, comme je lui représentais que la preuve n'était pas bonne, il me répondit que ce vieillard scandalisait toute la galère. Vous ne vous pouvez imaginer l'horreur d'une grande tempête ; vous vous en pouvez imaginer aussi peu le ridicule. Un observantin sicilien prêchait, au pied de l'arbre, que saint François lui avait apparu et l'avait assuré que nous ne péririons pas. Ce ne serait jamais fait, si j'entreprenais de vous décrire les frayeurs et les impertinences que l'on voit en ces rencontres.

Le grand péril ne dura que sept heures ; nous nous mîmes ensuite un peu à couvert sous la piarouse. Le temps s'adoucit, et nous gagnâmes Porto-Longone. Nous y passâmes la Toussaint et la fête des Morts, parce que le vent nous était contraire pour sortir du port. Le gouverneur espagnol m'y fit toutes les honnêtetés imaginables, et, comme il vit que le mauvais temps continuait, il me conseilla d'aller voir Porto-Ferrare, qui est dans l'île d'Elbe aussi bien que Porto-Longone. Il n'y a que cinq milles de l'une à l'autre par terre, et j'y allai à cheval.

Je vous ai tantôt dit qu'il n'y a rien de si agréable, dans le théâtre rustique de l'Opéra, que la scène du Port-Mahon ; et je vous puis dire présentement, avec autant de vérité, qu'il n'y a rien de si pompeux, dans les représentations les plus magnifiques que vous en avez vues, que tout ce qui paraît de cette place. Il faudrait être homme de guerre pour vous la décrire, et je me contenterai de vous dire que sa force passe sa magnificence ; elle est l'unique imprenable qui soit au monde, et le maréchal de La Meilleraye en convenait. Il l'alla visiter après qu'il eut pris Porto-Longone, dans le temps de la Régence, et, comme il était impétueux, il dit au commandeur Grifoni, qui y commandait pour le grand-duc, que la fortification était bonne, mais

que, si le Roi son maître lui commandait de l'attaquer, il lui en rendrait bon compte en six semaines. Le commandeur Grifoni lui répondit que Son Excellence prenait un trop long terme, et que le grand-duc était si fort serviteur du Roi, qu'il ne faudrait qu'un moment. Le maréchal eut honte de son emportement, ou plutôt de sa brutalité, et il la répara en disant : « Vous êtes un galant homme, Monsieur le Commandeur, et je suis un sot. Je confesse que votre place est imprenable. » Le maréchal me fit ce conte à Nantes, et le commandeur me le confirma à Porto-Ferrare, où il commandait encore quand j'y passai.

Le vent nous ayant permis de sortir de Porto-Longone, nous prîmes terre à Piombino, qui est dans la côte de Toscane. Je quittai, en ce lieu, la galère, après avoir donné aux officiers, aux soldats et à la chiourme tout ce qui me restait d'argent, sans excepter la chaîne d'or que le roi d'Espagne avait donnée à Boisguérin. Je la lui achetai, et je la revendis au facteur du prince Ludovisio, qui est prince de Piombino. Je ne me réservai que neuf pistoles, que je crus me suffire jusqu'à Florence.

Je suis obligé de dire, pour la vérité, que jamais gens ne méritèrent mieux des gratifications que ceux qui étaient sur cette galère. Leur discrétion à mon égard n'a peut-être jamais eu d'exemple. Ils étaient plus de six cents hommes, dont il n'y en avait pas un qui ne me connût ; il n'y en eut jamais un seul qui en donnât seulement, ni à moi, ni à aucun autre, de démonstration. Leur reconnaissance fut égale à leur discrétion. Celle que je leur avais témoignée de leurs honnêtetés les toucha tellement, qu'ils pleuraient tous quand je les quittai pour prendre terre à Piombino, qui fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, laquelle, jusque-là, avait été hasardée par beaucoup d'aventures.

# LIVRE CINQUIÈME

Je ne demeurai que quatre heures à Piombino ; j'en partis aussitôt que j'eus dîné, et je pris la route de Florence. Je trouvai, à trois ou quatre lieues de Volterre, un signor Annibal (je ne me ressouviens pas du nom de sa maison) : il était gentilhomme de la chambre du grand-duc, et il venait de sa part, sur l'avis que le gouverneur de Porto-Ferrare lui avait donné, me faire compliment et me prier d'agréer de faire une légère quarantaine devant que d'entrer plus avant dans le pays.

Il était un peu brouillé avec les Génois, et il appréhendait que, sur le prétexte de communication avec les gens qui venaient de la côte d'Espagne, suspecte de contagion, ils n'interdissent le commerce de la Toscane. Le signor Annibal me mena dans une maison, qui est sous Volterre, qui s'appelle l'*Hospitalita* et qui est bâtie sur le champ de bataille où Catilina fut tué. Elle était autrefois au grand Laurent de Médicis, et elle est tombée, par alliance, dans la maison de Corsini. J'y demeurai neuf jours, et j'y fus toujours servi magnifiquement par les officiers du grand-duc. L'abbé Charrier, qui, sur le premier avis de mon arrivée à Porto-Ferrare, était venu de Florence en poste, m'y vint trouver, et le bailli de Gondi m'y vint prendre avec les carrosses du grand-duc, pour me mener coucher à Camogliane, belle et superbe maison qui est au marquis Nicolini, son parent proche. J'en partis le lendemain au matin, d'assez bonne heure, pour aller coucher à Ambrosiane, qui est un lieu de chasse où le grand-duc était depuis quelques jours. Il me fit l'honneur de venir au-devant de moi, à une lieue de là, jusqu'à Empoli, qui est une assez jolie ville ; et le premier mot qu'il me dit, après le premier compliment, fut que je n'avais pas trouvé en Espagne les Espagnols de Charles Quint. Comme il me menait dans mon

appartement à Ambrosiane, et que je me vis, dans ma propre chambre, dans un fauteuil au-dessus de lui, je lui demandai si je jouais bien la comédie. Il ne m'entendit pas d'abord. Mais comme il eut connu que je lui voulais marquer par là que je ne me méconnaissais pas moi-même, et que je ne prenais pas la main sur lui sans y faire au moins la réflexion que je devais, il me dit ces propres paroles : « Vous êtes le premier cardinal qui m'ait parlé ainsi ; vous êtes aussi le premier pour qui je fasse ce que je fais, sans peine. »

Je demeurai trois jours avec lui à Ambrosiane, et, le second, il entra tout ému dans ma chambre, en me disant : « Je vous apporte une lettre du duc d'Arcos, vice-roi de Naples, qui vous fera voir l'état où est le royaume de Naples. » Cette lettre portait que M. de Guise y était descendu ; qu'il y avait eu un grand combat auprès de la Tour des Grecs, qu'il espérait que les Français ne feraient point de progrès ; qu'au moins les gens de guerre le lui faisaient espérer ainsi : « Car comme, disait-il, *io non soi soldato*, je suis obligé de m'en rapporter à eux. » La confession, comme vous voyez, est assez plaisante pour un vice-roi. Le grand-duc me fit beaucoup d'offres, quoique le cardinal Mazarin l'eût fait menacer, de la part du Roi même, de rupture, si il me donnait passage par ses Etats. Rien ne pouvait être plus ridicule ; et le grand-duc lui répondit par son résident, qui me l'a confirmé depuis, qu'il le priait de lui donner une invention de faire agréer au Pape et au sacré collège le refus qu'il m'en pourrait faire. Je ne pris, de toutes les offres du grand-duc, que quatre mille écus, que je me crus nécessaires, parce que l'abbé Charrier m'avait dit qu'il n'y avait encore aucune lettre de change qui fût arrivée à Rome pour moi. J'en fis ma promesse, et je les dois encore au grand-duc, qui a trouvé bon que je le misse le dernier dans le catalogue de mes créanciers, comme celui qui est assurément le moins pressé de son remboursement.

J’allai de Ambrosiane à Florence, où je demeurai deux jours avec M. le cardinal Jean-Charles de Médicis et M. le prince Léopold, son frère, qui a été aussi depuis cardinal. Ils me donnèrent une litière du grand-duc, qui me porta à Sienne, où je trouvai M. le prince Mathias, qui en était gouverneur. Il ne se peut rien ajouter aux honnêtetés que je reçus de toute cette maison, qui a véritablement hérité du titre de magnifique, que quelques-uns d’eux ont porté et que tous ont mérité. Je continuai mon chemin dans leur litière et avec leurs officiers ; et comme les pluies furent excessives en Italie cette année-là, je faillis à me noyer, auprès de Ponte-Centine, dans un torrent, dans lequel un coup de tonnerre, qui effraya mes mulets, fit tomber, la nuit, ma litière. Le péril y fut certainement fort grand.

Comme je fus à une demi-journée de Rome, l’abbé Rousseau, qui, après m’avoir tenu à Nantes la corde avec laquelle je me sauvai, s’était sauvé lui-même fort résolument et fort heureusement du château, et qui était venu m’attendre à Rome, l’abbé Rousseau, dis-je, vint au-devant de moi pour me dire que la faction de France s’était fort déclarée à Rome contre moi, et qu’elle menaçait même de m’empêcher d’y entrer. Je continuai mon chemin, je n’y trouvai aucun obstacle, et j’arrivai, par la porte Angélique, à Saint-Pierre, où je fis ma prière, et d’où j’allai descendre chez l’abbé Charrier. J’y trouvai monsignor Febei, maître des cérémonies, qui m’y attendait et qui avait ordre du Pape de me diriger dans ces commencements. Monsignor Franzoni, trésorier de la Chambre et qui est présentement cardinal, y arriva ensuite, avec une bourse dans laquelle il y avait quatre mille écus en or, que Sa Sainteté m’envoyait avec mille et mille honnêtetés. J’allai, dès le soir, en chaise, inconnu, chez la signora Olimpia et chez Mme la princesse de Rossane, et je revins coucher, sans être accompagné que de deux gentilshommes, chez l’abbé Charrier.

Le lendemain au matin, comme j'étais encore au lit, l'abbé de La Rocheposay, que je ne connaissais point du tout, entra dans ma chambre, et après qu'il m'eut fait son premier compliment sur quelque alliance qui est entre nous, il me dit qu'il se croyait obligé de m'avertir que M. le cardinal d'Est, protecteur de France, avait des ordres terribles du Roi ; qu'il se tenait, à l'heure même qu'il me parlait, une congrégation des cardinaux français chez lui, qui allait décider du détail de la résolution que l'on y prendrait contre moi ; mais que la résolution y était déjà prise en gros, conformément aux ordres de Sa Majesté, de ne me point souffrir à Rome et de m'en faire sortir à quelque prix que ce fût. Je répondis à M. l'abbé de La Rocheposay que j'avais eu de si violents scrupules de ces manières d'armements que j'avais autrefois faits à Paris, que j'étais résolu de mourir plutôt mille fois que de songer jamais à aucune défensive ; que d'un autre côté, je ne croyais pas qu'il fût du respect à un cardinal d'être venu si près du Pape pour sortir de Rome sans lui baiser les pieds, et qu'ainsi tout ce que je pouvais faire, dans l'extrémité où je me trouvais, était de m'abandonner à la Providence de Dieu et d'aller à la messe dans un quart d'heure, tout seul, si il lui plaisait, avec lui, dans une petite église qui était à la vue du logis. L'abbé de La Rocheposay s'aperçut que je me moquais de lui, et il sortit de chez moi assez mal satisfait de la négociation, dont, à mon avis, il avait été chargé par le pauvre cardinal Antoine, bon homme, mais faible au-delà de l'imagination. Je ne laissai pas de faire donner avis au Pape de ces menaces, et il envoya aussitôt le comte Vidman, noble vénitien et colonel de sa garde, à l'abbé Charrier, pour lui dire qu'il répondrait de ma personne, en cas que si il voyait la moindre apparence de mouvement dans la faction de France, il ne disposât pas, comme il lui plairait, de ses Suisses, de ses Corses, de ses lanciers et de ses chevau-légers. J'eus l'honnêteté de faire donner avis de cet ordre à M. le cardinal d'Est, quoique indirectement, par monsignor Scotti, et M. le cardinal d'Est eut aussi la bonté de me laisser en repos.

Le Pape m'accorda une audience de quatre heures dès le lendemain, où il me donna toutes les marques d'une bonne volonté qui était bien au-dessus de l'ordinaire et d'un génie qui était bien au-dessus du commun. Il s'abaissa jusqu'au point de me faire des excuses de ce qu'il n'avait pas agi avec plus de vigueur pour ma liberté ; il en versa des larmes, même avec abondance, en me disant : « *Dio lo perdoni* à ceux qui ont manqué à me donner le premier avis de votre prison. Ce forfante de Valencay me surprit, et il me vint dire que vous étiez convaincu d'avoir attenté sur la personne du Roi. Je ne vis aucun courrier ni de vos proches, ni de vos amis. L'ambassadeur eut tout le loisir de débiter ce qu'il lui plut et d'amortir le premier feu du sacré collège, dont la moitié crut que vous étiez abandonné de tout le royaume, en ne voyant ici personne de votre part. »

L'abbé Charrier, qui, faute d'argent, était demeuré dix ou douze jours à Paris depuis ma détention, m'avait instruit de tout ce détail à l'Hospitalita, et il avait même ajouté qu'il y serait peut-être demeuré encore longtemps, si l'abbé Amelot ne lui eût apporté deux mille écus. Ce délai me coûta cher ; car il est vrai que si le Pape eût été prévenu par un courrier de mes amis, il n'eût pas donné d'audience à l'ambassadeur, ou qu'il ne la lui aurait donnée qu'après qu'il aurait pris lui-même ses résolutions. Cette faute fut capitale, et d'autant plus qu'elle était de celles que l'on peut aisément s'empêcher de commettre. Mon intendant avait quatorze mille livres de mon argent quand je fus arrêté ; mes amis n'en manquaient pas même à mon égard, comme il parut par les assistances qu'ils me donnèrent dans les suites. Ce n'est pas l'unique occasion dans laquelle j'aie remarqué que l'aversion que la plupart des hommes ont à se dessaisir fait qu'ils ne le font jamais assez tôt, même dans les rencontres où ils sont le plus résolus de le faire. Je ne me suis jamais ouvert à qui que ce soit de ce détail, parce qu'il touche particulièrement quelques-uns de mes amis. Je suis uniquement à vous, et je vous dois la vérité tout entière.

Le Pape tint consistoire, le jour qui suivit l'audience dont je viens de vous rendre compte, tout exprès pour me donner le chapeau. « Et comme, me dit-il, *vostro protettore di quanto baiocchi* (il n'appelait jamais autrement le cardinal d'Est) est tout propre à faire quelque impertinence en cette occasion, il le faut amuser et lui faire croire que vous ne viendrez pas au consistoire. » Cela me fut aisé, parce que j'étais, dans la vérité, très mal de mon épaule, et si mal que Nicolo, le plus fameux chirurgien de Rome, disait que si l'on n'y travaillait en diligence, je courais fortune de tomber dans des accidents encore plus fâcheux. Je me mis au lit sous ce prétexte, au retour de chez le Pape. Il fit courir je ne sais quel bruit touchant ce consistoire, qui aida à tromper les Français. Ils y allèrent tous bonnement, et ils furent fort étonnés quand ils m'y virent entrer avec le maître des cérémonies et en état de recevoir le chapeau. MM. les cardinaux d'Est et Des Ursins sortirent, et le cardinal Bichi demeura. L'on ne peut s'imaginer l'effet que ces sortes de pièces font en faveur de ceux qui les jouent bien, dans un pays où il est moins permis de passer pour dupe qu'en lieu du monde.

La disposition où le Pape était pour moi, laquelle allait jusqu'au point de penser à m'adopter pour neveu, et l'indisposition qu'il avait cruelle contre M. le cardinal Mazarin, eût apparemment donné, dans peu, d'autres scènes, si il ne fût tombé malade, trois jours après, de la maladie dont il mourut au bout de cinq semaines, de sorte que tout ce que je pus faire avant le conclave fut de me faire traiter de ma blessure. Nicolo me démit l'épaule pour la seconde fois, pour me la remettre. Il me fit des douleurs inconcevables, et il ne réussit pas à son opération.

La mort du Pape arriva, et comme j'avais été presque toujours au lit, je n'avais eu que fort peu de temps pour me préparer au conclave, qui devait pourtant être, selon toutes les apparences, d'un très grand embarras pour moi. M. le cardinal d'Est disait publiquement qu'il avait ordre du Roi, non pas seulement

de ne point communiquer avec moi, mais même de ne me pas saluer. Le duc de Terra-Nueva, ambassadeur d'Espagne, m'avait fait toutes les offres imaginables de la part du roi son maître, aussi bien que le cardinal de Harrach, au nom de l'Empereur. Le vieux cardinal de Médicis, doyen du sacré collège et protecteur d'Espagne, prit d'abord une inclination naturelle pour moi. Mais vous jugez assez, par ce que vous avez vu de Saint-Sébastien et de Vivaros, que je n'avais pas de disposition d'entrer dans la faction d'Autriche. Je n'ignorais pas qu'un cardinal étranger, persécuté par son roi, ne pouvait faire qu'une figure très médiocre dans un lieu où les égards que le général et les particuliers ont pour les couronnes ont encore plus de force qu'ailleurs, par les intérêts plus pressants et plus présents que tout le monde trouve à ne leur pas déplaire. Il m'était toutefois, non pas seulement d'importance, mais de nécessité pour les suites, de ne pas demeurer sans mesures, dans un pays où la prévoyance n'est pas moins de réputation que d'utilité : je me trouvai, pour vous dire le vrai, fort embarrassé dans cette conjoncture. Voici comme je m'en démêlai.

Le pape Innocent, qui était un grand homme, avait eu une application particulière au choix qu'il avait fait des sujets pour les promotions des cardinaux, et il est constant qu'il ne s'y était que fort peu trompé. La signora Olimpia le força, en quelque façon, par l'ascendant qu'elle avait sur son esprit, à honorer de cette dignité Maldachin, son neveu, qui n'était encore qu'un enfant ; mais l'on peut dire qu'à la réserve de celui-là, tous les autres choix furent ou bons ou soutenus par des considérations qui les justifièrent. Il est même vrai qu'en la plupart le mérite et la naissance concoururent à les rendre illustres. Ceux de ce nombre qui ne se trouvèrent pas attachés aux couronnes par la nomination ou par la faction, se trouvèrent tout à fait libres à la mort du Pape, parce que le cardinal Pamphile, son neveu, ayant remis son chapeau pour épouser Mme la princesse de Rossane, et le cardinal Astalli, que Sa Sainteté avait adopté, ayant été dégradé depuis du népotisme, même avec honte, il n'y avait plus

personne qui pût se mettre à la tête de cette faction dans le conclave. Ceux qui se rencontrèrent en cet état, que l'on peut appeler de liberté, étaient MM. les cardinaux Chigi, Lomelin, Ottoboni, Imperiali, Aquaviva, Pio, Borromée, Albizzi, Gualtieri, Azzolin, Omedei, Cibo, Odescalchi, Vidman, Aldobrandin. Dix de ceux-là, qui furent Lomelin, Ottoboni, Imperiali, Borromée, Aquaviva, Pio, Gualtieri, Albizzi, Omedei, Azzolin, se mirent dans l'esprit de se servir de leur liberté pour affranchir le sacré collège de cette coutume qui assujettit à la reconnaissance des voix qui ne devraient reconnaître que les mouvements du Saint-Esprit. Ils résolurent de ne s'attacher qu'à leur devoir et de faire une profession publique, en entrant dans le conclave, de toute sorte d'indépendance et de faction et de couronne. Comme celle d'Espagne était, en ce temps-là, la plus forte à Rome, et par le nombre des cardinaux et par la jonction des sujets qui étaient assujettis à la maison de Médicis, ce fut celle aussi qui éclata le plus contre cette indépendance de l'Escadron volant : c'est le nom que l'on donna à ces dix cardinaux que je viens de vous nommer ; et je pris ce moment de l'éclat que le cardinal Jean-Charles de Médicis fit, au nom de l'Espagne, contre cette union, pour entrer moi-même dans leur corps : à quoi je mis toutefois le préalable qui y était nécessaire à l'égard de la France ; car je priai monsignor Scotti, qui y avait été nonce extraordinaire et qui était agréable à la cour, d'aller chez tous les cardinaux de la faction leur dire que je les suppliais de me dire ce que j'avais à faire pour le service du Roi ; que je ne demandais pas le secret, et qu'il me suffisait que l'on me dît jour à jour les pas que j'aurais à faire pour remplir mon devoir.

M. le cardinal Grimaldi fit une réponse fort civile et même fort obligeante à monsignor Scotti ; mais MM. les cardinaux d'Est, Bichi et Ursin me traitèrent de haut en bas, même avec mépris. Je déclarai publiquement, dès le lendemain, que puisque l'on ne me voulait donner aucun moyen de servir la France, je croyais que je ne pouvais rien faire de mieux que de me mettre au moins dans la faction la plus indépendante de

celle d'Espagne. J'y fus reçu avec toutes les honnêtetés imaginables, et l'événement fit voir que j'avais eu raison.

Je n'en eus pas tant dans la conduite que j'eus au même moment avec M. de Lionne. Il s'était raccommodé avec M. le cardinal Mazarin ; qui l'envoya à Rome pour agir contre moi, et qui, pour s'y tenir avec plus de dignité, lui donna la qualité d'ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. Comme il était assez ami de Montrésor, il le vit avant que de partir, et il le pria de m'écrire qu'il n'oublierait rien pour adoucir les choses et que je le connaîtrais par les effets. Il parlait sincèrement : son intention pour moi était assez bonne. Je n'y répondis pas comme je devais, et cette faute n'est pas la moindre de celles que j'ai commises pendant ma vie. Je vous en dirai le détail et les raisons de ma conduite, qui n'était pas bonne, après que je vous aurai rendu compte du conclave.

Le premier pas que fit l'Escadron volant, dans l'intervalle des neufs jours qui sont employés aux obsèques du Pape, fut de s'unir avec le cardinal Barberin, qui avait dans l'esprit de porter au pontificat le cardinal Sachetti, homme d'une représentation pareille à celle du feu président Le Bailleul, de qui Ménage disait qu'il n'était bon qu'à peindre. Le cardinal Sachetti n'avait effectivement qu'un fort médiocre talent ; mais comme il était créature du pape Urbain et qu'il avait toujours été fidèlement attaché à sa maison, Barberin l'avait en tête, et avec d'autant plus de fermeté, que son exaltation paraissait et était en effet difficile au dernier point. M. le cardinal Barberin, dont la vie est angélique, a un travers dans l'humeur, qui le rend, comme ils disent en Italie, *inamorato de l'impossibile*. Il ne s'en fallait guère que l'exaltation de Sachetti ne fût de ce genre. L'amitié étroite entre lui et Mazarin, qui avait été, sinon domestique, au moins commensal de son frère, n'était pas une bonne recommandation pour lui vers l'Espagne ; mais ce qui l'éloignait encore plus de la chaire de Saint-Pierre était la déclaration publique que la mai-

son de Médicis, qui était d'ailleurs à la tête de la faction d'Espagne, avait faite contre lui dès le précédent conclave.

Ceux de l'Escadron, qui avaient en vue de faire pape le cardinal Chigi, crurent que l'unique moyen, pour engager M. le cardinal Barberin à le servir, serait de l'y obliger par reconnaissance, et de faire sincèrement et de bonne foi tous leurs efforts pour porter au pontificat Sachetti, voyant qu'ils seraient pourtant inutiles par l'événement, ou du moins qu'ils ne seraient utiles qu'à les lier si étroitement et si intimement avec le cardinal Barberin, qu'il ne pourrait s'empêcher lui-même de concourir dans la suite à ce qu'ils désiraient. Voilà l'unique secret de ce conclave, sur lequel tous ceux à qui il a plu d'écrire ont dit mille et mille impertinences, et je soutiens que le raisonnement de l'Escadron était fort juste. Le voici : « Nous sommes persuadés que Chigi est le sujet du plus grand mérite qui soit dans le collège, et nous ne le sommes pas moins que l'on ne le peut faire pape qu'en faisant tous nos efforts pour réussir à Sachetti. Le pis du pis est que nous réussissions à Sachetti, qui n'est pas trop bon, mais qui est toujours un des moins mauvais. Selon toutes les apparences du monde, nous n'y réussirons pas : auquel cas nous ferons tomber Barberin à Chigi par reconnaissance et par l'intérêt de nous conserver. Nous y ferons venir l'Espagne et Médicis, par l'appréhension que nous n'emportions à la fin le plus de voix pour Sachetti, et la France, par l'impossibilité où elle se trouvera de l'empêcher. » Ce raisonnement beau et profond, auquel il faut avouer que M. le cardinal Azzolin eut plus de part que personne, fut approuvé tout d'une voix dans la Transpontine, où l'Escadron volant s'assembla dès les premiers jours des obsèques du Pape, et après même que l'on y eut examiné mûrement les difficultés de ce dessein, qui eussent paru insurmontables à des esprits médiocres. Les grands noms sont toujours de grandes raisons aux petits génies. France, Espagne, Empire, Toscane étaient des mots tout propres à épouvanter les gens. Il n'y avait aucune apparence que le cardinal Mazarin pût agréer Chigi, qui avait été nonce à Münster dans le temps de la

négociation de la paix et qui s'était déclaré ouvertement, en plus d'une occasion, contre Servien, qui y était plénipotentiaire de France. Il n'y avait pas de vraisemblance que l'Espagne lui dût être favorable. Le cardinal Trivulce, le plus capable sujet de sa faction et peut-être de tout le sacré collège, déclamait publiquement contre lui comme contre un bigot, et il appréhendait, dans le fond, extrêmement son exaltation, par la crainte qu'il avait de sa sévérité, peu propre à souffrir la licence de ses débauches, qui, à la vérité, étaient scandaleuses. Il n'était pas croyable que le cardinal Jean-Charles de Médicis pût être bien intentionné pour lui, et par la même raison et par celle de sa naissance ; car il était Siennois et connu pour aimer passionnément sa patrie, qui est pareillement connue pour n'aimer pas passionnément la domination de Florence.

Toutes ces considérations furent examinées. On pesa l'apparent, le douteux et le possible, et l'on se fixa à la résolution que je viens de vous marquer, avec une sagesse qui était d'autant plus profonde qu'elle paraissait hardie. Il faut avouer qu'il n'y a peut-être jamais eu de concert où l'harmonie ait été si juste qu'en celui-ci ; et il semblait que tous ceux qui y entraient ne fussent nés que pour agir les uns avec les autres. L'activité d'Imperiali y était tempérée par le flegme de Lomelin ; la profondeur d'Ottoboni se servait utilement de la hauteur d'Aquaviva ; la candeur d'Omodei et la froideur de Gualtieri y couvraient, quand il était nécessaire, l'impétuosité de Pio et la duplicité d'Albizzi ; Azzolin, qui est un des plus beaux et des plus faciles esprits du monde, veillait avec une application d'esprit continuelle aux mouvements de ces différents ressorts ; et l'inclination que MM. les cardinaux de Médicis et Barberin, chefs des deux factions les plus opposées, prirent d'abord pour moi, suppléa dans les rencontres, en ma personne, au défaut des qualités qui m'étaient nécessaires pour y tenir mon coin. Tous les acteurs firent bien ; le théâtre fut toujours rempli ; les scènes ne furent pas beaucoup diversifiées ; mais la pièce fut belle, et d'autant plus qu'elle fut simple, quoi qu'en aient écrit les compi-

lateurs de ce conclave. Il n'y eut de mystère que celui que je vous ai expliqué ci-devant. Il est vrai que les épisodes en furent curieux : je m'explique.

Le conclave fut, si je ne me trompe, de quatre-vingts jours. Nous donnions tous les matins et toutes les après-dînées trente-deux et trente-trois voix à Sachetti, et ces voix étaient celles de la faction de France, des créatures du pape Urbain, oncle de M. le cardinal Barberin, et de l'Escadron volant. Celles des Espagnols, des Allemands et des Médicis se répandaient sur différents sujets dans tous les scrutins, et ils affectaient d'en user ainsi pour donner à leur conduite un air plus ecclésiastique et plus épuré d'intrigues et de cabales que le nôtre n'avait. Ils ne réussirent pas dans leur projet, parce que les mœurs très déréglées de M. le cardinal Jean-Charles de Médicis et de M. le cardinal Trivulce, qui étaient proprement les âmes de leur faction, donnaient bien plus de lustre à la piété exemplaire de M. le cardinal Barberin qu'ils ne lui en pouvaient ôter par leurs artifices. Et le cardinal Cesi, pensionnaire d'Espagne et l'homme le plus singe en tout sens que j'aie jamais connu, me disait un jour à ce propos fort plaisamment : « Vous nous battrez à la fin, car nous nous décréditons en ce que nous nous voulons faire passer pour gens de bien. » Cela paraît ridicule, et cela est pourtant vrai. Le faux trompe quelquefois, mais il ne trompe pas longtemps, quand il est relevé par d'habiles gens. Leur faction perdit, en peu de jours, le concetto (qu'ils appellent en ce pays-là) de vouloir le bien. Nous gagnâmes de bonne heure cette réputation, et parce que, dans la vérité, Sachetti, qui était aimé à cause de sa douceur, passait pour homme de bonnes et droites intentions, et parce que le ménagement que la maison de Médicis était obligée d'avoir pour le cardinal Rasponi, quoiqu'elle ne l'eût pas voulu en effet pour pape, nous donna lieu de faire croire dans le monde qu'elle voulait installer dans la chaire de Saint-Pierre la Volpe : c'est ainsi que l'on appelait le cardinal Rasponi, parce qu'il passait pour un fourbe.

Ces dispositions, jointes à plusieurs autres, qui seraient trop longues à déduire, firent que la faction d'Espagne s'aperçut qu'elle perdait du terrain, et quoique cette perte n'allât pas jusqu'au point de lui faire croire que nous pensions faire le pape sans sa participation, elle ne laissa pas d'appréhender que, son parti ayant beaucoup de vieillards, et le nôtre beaucoup de jeunes, le temps ne pût être facilement pour nous. Nous surprîmes une lettre de l'ambassadeur d'Espagne au cardinal Sforce, qui faisait voir cette crainte en termes exprès, et nous comprîmes même, par l'air de cette lettre encore plus que par les paroles, que cet ambassadeur n'était pas trop content de la manière d'agir des Médicis. Je suis trompé si ce ne fut monsignor Febei qui surprit cette lettre. Cette semence fut cultivée avec beaucoup de soin dès qu'elle eut paru, et l'Escadron, qui, par le canal de Borromée, milanais, et d'Aquaviva, napolitain, gardait toujours beaucoup de mesures d'honnêteté avec l'ambassadeur d'Espagne, n'oublia pas de lui faire pénétrer qu'il était du service du roi son maître, et de son intérêt particulier de lui ambassadeur, de ne se pas si fort abandonner aux Florentins, qu'il assujettît et à leurs maximes et à leur caprice la conduite d'une couronne pour laquelle tout le monde avait du respect. Cette poudre s'échauffa peu à peu, et elle prit feu dans son temps.

Je vous ai déjà dit que la faction de France donnait de toute sa force à Sachetti avec nous. La différence est qu'elle y donnait à l'aveugle croyant qu'elle y pourrait réussir, et que nous y donnions avec une lumière presque certaine que nous ne pourrions pas l'emporter, ce qui faisait qu'elle ne prenait point de mesures hypothétiques, si l'on peut parler ainsi, c'est-à-dire qu'elle ne songeait pas à se résoudre quel parti elle prendrait, en cas qu'elle ne pût réussir à Sachetti. Comme le nôtre était pris selon cette disposition, que nous tenions presque pour constante, nous nous appliquions par avance à affaiblir celle de France, pour le temps dans lequel nous jugions qu'elle nous serait opposée. Je donnai par hasard l'ouverture à Jean-Charles de débau-

cher le cardinal Ursin, qu'il eut à bon marché, et ainsi, dans le moment que la faction d'Espagne ne songeait qu'à se défendre de Sachetti, et que celle de France ne pensait qu'à le porter, nous travaillions pour une fin sur laquelle ni l'une ni l'autre ne faisait aucune réflexion : à diviser celle-là et à affaiblir celle-ci. L'avantage de se trouver en cet état est grand, mais il est rare. Il fallait pour cela une rencontre pareille à celle dans laquelle nous étions et qui ne se verra peut-être pas en dix mille ans. Nous voulions Chigi, et nous ne le pouvions avoir qu'en faisant tout ce qui était en notre pouvoir pour l'exaltation de Sachetti, et nous étions moralement assurés que ce que nous faisions pour Sachetti ne pourrait réussir, de sorte que la bonne conduite nous portait à ce à quoi nous étions obligés par la bonne foi. Cette utilité n'était pas la seule : notre manœuvre couvrait notre marche, et nos ennemis tiraient à faux, parce qu'ils visaient toujours où nous n'étions pas. Vous verrez le succès de cette conduite, après que je vous aurai expliqué celle de Chigi, et la raison pour laquelle nous avions jeté les yeux sur lui.

Il était créature du pape Innocent, et le troisième de la promotion de laquelle j'avais été le premier. Il avait été inquisiteur à Malte et nonce à Münster, et il avait acquis en tous lieux la réputation d'une intégrité sans tache. Ses mœurs avaient été sans reproche dès son enfance. Il savait assez d'humanités pour faire paraître au moins une teinture suffisante des autres sciences. Sa sévérité paraissait douce ; ses maximes paraissaient droites ; il se communiquait peu, mais ce peu qu'il se communiquait était mesuré et sage, savio col silenzio, mieux qu'homme que j'aie jamais connu ; et tous les dehors d'une piété véritable et solide relevaient merveilleusement toutes ces qualités, ou plutôt toutes ces apparences. Ce qui leur donnait un corps au moins fantastique était ce qui s'était passé à Münster entre Servien et lui. Celui-là, qui était connu et reconnu pour le démon exterminateur de la paix, s'y était cruellement brouillé avec le Contarin, ambassadeur de Venise, homme sage et homme de bien. Chigi se signala pour le Contarin, sachant qu'il faisait fort

bien sa cour à Innocent. L'opposition de Servien, qui était dans l'exécration des peuples, lui concilia l'amour public et lui donna de l'éclat. La marche qu'il garda avec le cardinal Mazarin, lorsqu'il se trouva, ou à Aix-la-Chapelle, ou à Bruxelles en revenant de Münster, plut à sa Sainteté. Elle le rappela à Rome, et elle le fit secrétaire d'Etat et cardinal. On ne le connaissait que par les endroits que je vous viens de marquer. Comme Innocent était un génie fort et perçant, il découvrit bientôt que le fond de celui de Chigi n'était ni bon ni si profond qu'il se l'était imaginé ; mais cette pénétration du Pape ne nuisit pas à la fortune de Chigi : au contraire, elle y servit, parce qu'Innocent, qui se voyait mourant, ne voulut point condamner son propre choix, et que Chigi, qui, par la même raison, ne craignait le Pape que médiocrement, se fit un honneur de se faire passer dans le monde pour un homme d'une vertu inébranlable et d'une rigidité inflexible. Il ne faisait point la cour à la signora Olimpia, qui était abhorrée dans Rome ; il blâmait assez ouvertement tout ce que le public n'approuvait pas de cette cour-là ; et tout le monde, qui est et qui sera éternellement dupe en ce qui flatte son aversion, admirait sa fermeté et sa vertu, sur un sujet sur lequel l'on ne devait tout au plus louer que son bon sens, qui lui faisait voir qu'il semait de la gloire, et de la graine pour le pontificat futur, dans un champ où il n'avait plus rien à cueillir pour le présent.

Le cardinal Azzolin, qui avait été secrétaire des brefs dans le même temps que l'autre avait été secrétaire d'Etat, avait remarqué dans ses mémoires de certaines finoteries, qui n'avaient pas de rapport à la candeur dont il faisait profession. Il me le dit avant que nous entrassions dans le conclave ; mais il ajouta, en me le disant, que sur le tout il n'en voyait point de meilleur, et que, de plus, sa réputation était si bien établie, même dans l'esprit de nos amis de l'Escadron, que ce qu'il leur en pourrait dire ne passerait auprès d'eux que comme un reste de quelques petits démêlés qu'ils avaient eus ensemble par la compétence de leurs charges. Je fis d'autant moins de réflexion sur ce qu'Azzolin m'en disait, que j'étais moi-même tout à fait préoc-

cupé en faveur de Chigi. Il avait ménagé avec soin l'abbé Charrier dans le temps de ma prison ; il lui avait fait croire qu'il faisait des efforts incroyables pour moi auprès du Pape ; il pestait contre lui avec l'abbé Charrier, et avec plus d'emportement même que l'abbé Charrier, de ce qu'il ne poussait pas avec assez de vigueur le cardinal Mazarin sur mon sujet. L'abbé Charrier avait chez lui toutes les entrées, comme si il avait été son domestique ; et il était persuadé qu'il était mieux intentionné et plus échauffé pour moi que moi-même. Je n'eus pas sujet d'en douter dans tout le cours du conclave.

J'étais assis immédiatement au-dessus de lui au scrutin, et tant qu'il durait, j'avais lieu de l'entretenir. Ce fut, je crois, par cette raison qu'il affecta de ne vouloir écouter que moi sur ce qui regardait son pontificat. Il répondit à quelques-uns de ceux de l'Escadron, qui s'ouvrirent à lui de leurs desseins, d'une manière si désintéressée qu'il les édifia. Il ne se trouvait ni aux fenêtres où l'on va prendre l'air, ni dans les corridors où l'on se promène ensemble. Il était toujours enfermé dans sa cellule, où il ne recevait même aucune visite. Il recevait de moi quelques avis que je lui donnais au scrutin ; mais il les recevait toujours ou d'une manière si éloignée du désir de la tiare, qu'il attirait mon admiration, ou tout au plus avec des circonstances si remplies de l'esprit ecclésiastique, que la malignité la plus noire n'eût pu s'imaginer d'autres désirs que celui dont parle saint Paul, quand il dit : Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat. Tous les discours qu'il me faisait n'étaient pleins que de zèle pour l'Eglise et de regret de ce que Rome n'étudiait pas assez l'Ecriture, les conciles et la tradition. Il ne se pouvait lasser de m'entendre parler des maximes de la Sorbonne. Comme l'on ne se peut jamais si bien contraindre qu'il n'échappe toujours quelque chose du naturel, il ne se put si bien couvrir que je ne m'aperçusse qu'il était homme de minuties : ce qui est toujours signe non pas seulement d'un petit génie, mais encore d'une âme basse. Il me parlait un jour des études de sa jeunesse, et il me disait qu'il avait été deux ans à écrire d'une même plume.

Cela n'est qu'une bagatelle ; mais comme j'ai remarqué plusieurs fois que les plus petites choses sont souvent de meilleures marques que les plus grandes, cela ne me plut pas. Je le dis à l'abbé Charrier, qui était un de mes conclavistes. Je me souviens qu'il m'en gronda, en me disant que j'étais un maudit qui ne savait estimer la simplicité chrétienne.

Pour abréger, Chigi fit si bien, par sa dissimulation profonde, que, nonobstant sa petitesse, qu'il ne pouvait cacher à l'égard de beaucoup de petites choses, sa physionomie, qui était basse, et sa mine qui tenait beaucoup du médecin, quoiqu'il fût de bonne naissance : il fit si bien, dis-je, que nous crûmes que nous renouvellerions en sa personne, si nous le pouvions porter au pontificat, la gloire et la vertu de saint Grégoire et de saint Léon. Nous nous trompâmes dans cette espérance. Nous réussîmes à l'égard de son exaltation, parce que les Espagnols appréhendèrent, par les raisons que je vous ai marquées ci-dessus, que l'opiniâtreté des jeunes ne l'emportât à la fin sur celle des vieux, et que Barberin désespéra à la fin de réussir pour Sachetti, vu l'engagement et la déclaration publique des Espagnols et des Médicis. Nous nous résolûmes de prendre, quand il en serait temps, ce défaut, pour insinuer aux deux partis l'avantage que ce leur serait à l'un et à l'autre de penser à Chigi. Nous fîmes état que Borromée ferait voir aux Espagnols qu'ils ne pourraient mieux faire, vu l'aversion que la France avait pour lui, et que je ferais voir à M. le cardinal Barberin que, n'ayant personne dans ses créatures qu'il lui fût possible de porter au pontificat, il acquerrait un mérite infini envers toute l'Eglise, de le faire tomber sans aucune apparence d'intérêt au meilleur sujet. Nous crûmes que nous trouverions du secours pour notre dessein dans les dispositions des particuliers des factions, et voici sur quoi nous nous fondions.

Le cardinal Montalte, qui était de celle d'Espagne, homme d'un petit talent, mais bon, de grande dépense, et qui avait un air de fort grand seigneur, avait une grande frayeur que le car-

dinal Fiorenzola, jacobin, et esprit vigoureux, ne fût proposé par M. le cardinal Grimaldi, qui était son ami intime et dont les travers avaient assez de rapport à celui de Fiorenzola. Nous résolûmes de nous servir utilement de l'appréhension de Montalte, pour lui donner presque insensiblement de l'inclination pour Chigi. Le vieux cardinal de Médicis, qui était l'esprit du monde le plus doux, était la moitié du jour fatigué et de la longueur du conclave et de l'impétuosité du cardinal Jean-Charles, son neveu, qui ne l'épargnait pas quelquefois lui-même. J'étais très bien avec lui, et au point de donner même de la jalousie à M. le cardinal Jean-Charles ; et ce qui m'avait particulièrement procuré l'honneur de son amitié était sa candeur naturelle, qui avait fait qu'il avait pris plaisir à ma manière d'agir avec lui. Je faisais profession publique de l'honorer, et je lui rendais même avec soin mes devoirs. Mais je n'avais pas laissé de m'expliquer clairement avec lui sur mes engagements avec M. le cardinal Barberin et avec l'Escadron. Ma sincérité lui avait plu, et il se trouva par l'événement qu'elle me fut plus utile que n'aurait été l'artifice. Je ménageai avec application son esprit, et je jugeai que je me trouverais bientôt en état de le disposer peu à peu et à le radoucir pour M. le cardinal Barberin, qui était brouillé avec toute sa maison, et à ne pas regarder M. le cardinal Chigi comme un homme si dangereux que l'on lui avait voulu faire croire. L'on ne s'endormait pas, comme vous voyez, à l'égard de l'Espagne et de la Toscane, quoique l'on y parût à elle-même sans action, parce qu'il n'était pas encore temps de se découvrir. L'on n'eut pas moins d'attention vers la France, dont l'opposition à Chigi était encore plus publique et plus déclarée que celle des autres. M. de Lionne, neveu de Servien, en parlait à qui le voulait entendre comme d'un pédant, et il ne présumait pas que l'on le pût seulement mettre sur les rangs. M. le cardinal Grimaldi, qui, dans le temps de leur prélature, avait eu je ne sais quel malentendu avec lui, disait publiquement qu'il n'avait qu'un mérite d'imagination. Il ne se pouvait que M. le cardinal d'Est n'appréhendât, comme frère du duc de Modène, l'exaltation d'un sujet désintéressé et ferme, qui sont les deux

qualités que les princes d'Italie craignent uniquement dans un pape.

Vous avez vu ci-devant qu'il y avait eu même du personnel entre lui et M. le cardinal Mazarin en Allemagne, et nous jugeâmes qu'il était à propos, par toutes ces considérations, d'adoucir les choses autant que nous le pourrions de ce côté-là, qui, quoique faible, nous pourrait peut-être faire obstacle : je dis quoique faible, parce que, dans la vérité, la faction de France ne faisait pas une figure si considérable dans ce conclave que nous ne pussions prétendre, et que nous ne prétendissions, en effet, de pouvoir faire un pape malgré elle. Ce n'est pas qu'elle manquât de sujets, et même capables. Est, qui était protecteur, suppléait par sa qualité, par sa dépense et par son courage à ce que l'obscurité de son esprit et l'ambiguïté de ses expressions diminuaient de sa considération. Grimaldi joignait à la réputation de vigueur qu'il a toujours eue, un air de supériorité aux manières serviles des autres cardinaux de sa faction, et il élevait par là au-dessus d'eux sa réputation. Bichi, habile et rompu dans les affaires, y devait tenir naturellement un grand poste. M. le cardinal Antoine brillait par sa libéralité, et M. le cardinal Ursin par son nom. Voilà bien des circonstances qui devaient faire qu'une faction ne fût pas méprisable. Il s'en fallait fort peu que celle de France ne le fût avec toutes ces circonstances, parce qu'elles se trouvèrent compliquées avec d'autres qui les empoisonnèrent. Grimaldi, qui haïssait Mazarin, autant qu'il en était haï, n'agissait presque en rien, et d'autant moins qu'il croyait, et avec raison, que Lionne, qui avait au-dehors le secret de la cour, ne le lui confiait pas. Est, qui tremblait avec tout son courage, parce que le marquis de Caracène entra justement, en ce temps-là, dans le Modenais avec toute l'armée du Milanais, faisait qu'il n'osait s'étendre de toute sa force contre l'Espagne. Je vous ai déjà dit que les Médicis n'étaient point brouillés avec Ursin ; Antoine n'était ni intelligent ni actif, et de plus l'on n'ignorait pas que, dans le fond du cœur, et à coup près, le cardinal Barberin, qui était très mal à la cour de France, ne l'emportât. Lionne

n'y pouvait pas prendre une entière confiance, parce qu'il ne pouvait pas s'assurer que le cardinal Barberin, qui voulait aujourd'hui Sachetti qui était agréable à la France, n'en voulût pas demain un autre qui lui fût désagréable ; et cette même considération diminuait encore de beaucoup la confiance que Lionne eût pu prendre au cardinal d'Est, parce que l'on savait qu'il gardait toujours beaucoup d'égard avec le cardinal Barberin, et par l'amitié qui avait été longtemps entre eux, et par la raison de la duchesse de Modène, qui était sa nièce. Bichi n'était pas selon le cœur du Mazarin, qui le croyait trop fin et très mal disposé pour lui, comme il était vrai. Voilà, comme vous voyez, un détail qui vous peut empêcher de vous étonner de ce que la faction d'une couronne puissante et heureuse n'était pas aussi considérée qu'elle le devait être dans une conjoncture pareille. Vous en serez encore moins surprise, quand il vous plaira de faire réflexion sur le premier mobile qui donnait le mouvement à des ressorts aussi mal assortis, ou plutôt aussi dérangés qu'étaient ceux que je viens de vous montrer.

Lionne n'était connu à Rome que pour un petit secrétaire de M. le cardinal Mazarin. L'on l'y avait vu, dans le temps du ministère de M. le cardinal de Richelieu, particulier d'un assez bas étage, et de plus brelandier et concubinaire public. Il eut depuis quelque espèce d'emploi en Italie, touchant les affaires de Parme ; mais cet emploi n'avait pas été assez grand pour le devoir porter d'un saut à celui de Rome, ni son expérience assez consommée pour lui confier la direction d'un conclave, qui est incontestablement de toutes les affaires la plus aiguë. Les fautes de ce genre sont assez communes, dans les Etats qui sont dans la prospérité, parce que l'incapacité de ceux qu'ils emploient s'y trouve souvent suppléée par le respect que l'on a pour leur maître. Jamais royaume ne s'est plus confié en ce respect que la France, dans le temps du ministère du cardinal Mazarin. Ce n'est pas jeu sûr : il l'éprouva dans l'occasion dont il s'agit. M. de Lionne n'y eut ni assez de dignité, ni assez de capacité pour tenir l'équilibre entre tous les ressorts qui se déman-

chaient. Nous le reconnûmes en peu de jours, et nous nous en servîmes très utilement pour notre fin.

Je vous ai déjà dit, ce me semble, qu'ayant été averti que Lionne avait mécontenté M. le cardinal Ursin sur un reste de pension, qui n'était que de mille écus, j'en informai M. le cardinal de Médicis assez à temps pour lui donner lieu de le gagner à une condition si petite, que, pour l'honneur de la pourpre, je crois que je ferais bien mieux de ne la point dire. Vous verrez, dans la suite, que nous nous servîmes avec encore plus de fruit de l'indisposition que M. le cardinal Bichi avait pour lui, pour diviser et pour déconcerter la faction de France encore plus qu'elle ne l'était. Mais comme ce n'était pas celle que nous appréhendions le plus, quoique ce fût celle qui nous fût la plus opposée, nous n'avancions notre travail, du côté qui la regardait, que subordonnément au progrès que nous faisions des deux autres, d'où nous craignions, et avec raison, de trouver plus de difficulté.

Vous avez déjà vu les raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas ignorer que l'Espagne et les Médicis donneraient mal aisément à Chigi, et vous avez aussi vu la manœuvre que nous faisions pour lever, peu à peu et même imperceptiblement, leurs indispositions. Je dis imperceptiblement, et ce fut là notre plus grand embarras ; car si Barberin se fût seulement aperçu le moins du monde que nous eussions eu la moindre vue pour Chigi, il nous aurait échappé infailliblement, parce qu'avec toute la vertu imaginable il a tout le caprice possible, et qu'il ne se fût jamais empêché de s'imaginer que nous le trompions sur le sujet de Sachetti. Ce fut proprement en cet endroit où j'admirai la bonne foi, la prévoyance, la pénétration et l'activité de l'Escadron, et particulièrement d'Azzolin, qui fut celui qui se donna le plus de mouvement. Il ne s'y fit pas un pas à l'égard de Barberin et de Sachetti qui n'eût pu être avoué par la morale du monde la plus sévère. Comme l'on voyait clairement que tout ce que l'on faisait pour lui serait inutile par l'événement, l'on

n'oublia aucune démarche de celles que l'on jugea être utiles à lever les indispositions que l'on prévoyait se devoir trouver de la part de la France, de l'Espagne, de Florence, et même de Barberin, à l'exaltation de Chigi, lorsqu'elle serait en état d'être proposée. Comme l'on ne pouvait douter que pour peu que Barberin s'aperçût de notre dessein, il n'entrât en défiance de nous-mêmes, nous couvrîmes avec une application si grande et si heureuse notre marche, qu'il ne la connut lui-même que par nous, et quand nous crûmes qu'il était nécessaire qu'il la connût. Ce qui était de plus embarrassant pour nous était que, comme nous avions plus de besoin encore de lui que des autres parce qu'enfin nous en tirions notre principale force, il fallait que, par préalable même à tout le reste, nous travaillassions à lever les obstacles que nous prévoyions même très grands à notre dessein dans la faction du pape Urbain.

Nous savions que l'unique et journalière application des vieux cardinaux qui en étaient, et qui voyaient comme nous l'impossibilité de réussir à l'exaltation de Sachetti, était de faire comprendre à Barberin qu'il lui serait d'une extrême honte que l'on prît un pape qui ne fût pas de ses créatures. Tous conspiraient à lui donner cette vue ; chacun prétendait de se l'appliquer en son particulier. Ginetti ne doutait pas que l'attachement qu'il avait de tout temps à sa maison, ne lui en dût donner la préférence ; Cecchini était persuadé qu'elle était due à son mérite ; Rapaccioli, qui n'avait pourtant que quarante-un ans ou un peu plus, je ne m'en souviens pas précisément, s'imaginait que sa piété, sa capacité et son peu de santé l'y pourraient porter, même avec facilité ; Fiorenzola se laissait chatouiller par les imaginations de Grimaldi, dont le naturel est de croire aisément tout ce qu'il désire. Ceux qui n'ont pas vu les conclaves ne se peuvent figurer les illusions des hommes en ce qui regarde la papauté, et l'on a raison de l'appeler *rabia papale*.

Cette illusion toutefois était toute propre à nous faire manquer notre coup, parce que la clameur de toute la faction du pape Urbain était toute propre à faire appréhender à Barberin de perdre en un moment toutes ses créatures, si il choisissait un pape hors d'elle. Cet inconvénient, comme vous voyez, était fort grand ; mais nous trouvâmes le remède dans le même lieu d'où nous appréhendions le mal ; car la jalousie qui était entre eux les obligea, par avance, à faire tant de pas les uns contre les autres, qu'ils fâchèrent Barberin, parce qu'ils n'eurent pas la même circonspection que nous à cacher leurs sentiments sur l'impossibilité de l'exaltation de Sachetti. Il crut qu'ils voulaient croire cette impossibilité, pour relever leur propre intérêt. Il les considéra au commencement comme des ingrats et comme des ambitieux, et cette indisposition fit que, quand il vint lui-même à connaître qu'il ne pouvait en effet réussir à Sachetti, il se résolut plus facilement à sortir de sa faction et à se persuader qu'il hasarderait moins la perte de ses créatures en leur faisant voir qu'il était emporté dans une autre par ses alliés, que de l'aigrir tout entière par la préférence de l'une à l'autre. Car il faut remarquer qu'elles cédaient toutes à Sachetti à cause de son âge et de ses manières, qui, dans la vérité, étaient aimables. Ce n'est pas qu'à mon opinion il n'eût été de lui comme de Galba, digne de l'empire si il n'eût point été empereur ; mais enfin l'on n'en était pas là. Les autres créatures de Barberin s'étaient réglées sur ce point ; mais comme ils ne croyaient pas son exaltation possible, cette différence ne faisait qu'augmenter la jalousie enragée qu'ils avaient par avance les uns contre les autres.

Le vieux Spada, rompu et corrompu dans les affaires, se déclara contre Rapaccioli, jusqu'à faire un libelle contre lui, par lequel il l'accusait d'avoir cru que le diable pourrait être reçu à pénitence. Montalte dit publiquement qu'il avait de quoi s'opposer en forme à l'exaltation de Fiorenzola. Celui-ci, dont je vous ai déjà parlé, fit une description assez plaisante de la beauté du carnaval que la signora Vasti, belle et galante, nièce de Cecchini, donnerait au public, si son oncle était pape. Toutes ces

aigreurs, toutes ces niaiseries, peu dignes à la vérité d'un conclave, déplurent au dernier point à Barberin, esprit et pieux et sérieux, et ne nuisirent pas à notre dessein dans la suite, que vous allez voir.

Il me semble que je vous ai déjà dit que ce conclave dura quatre-vingts jours. Il y en eut plus des deux tiers employés comme je vous l'ai déjà dit ci-devant, parce que M. le cardinal Barberin ne se pouvait ôter de l'esprit que nous emporterions enfin Sachetti par notre opiniâtreté. Nous pouvions moins que personne le désabuser, par la raison que vous avez déjà vue, et je ne sais si la chose n'eût pas été encore bien plus loin, si Sachetti même, qui se lassait de se voir ballotter réglément quatre fois par jour, sans aucune apparence de réussir, ne lui eût lui-même ouvert les yeux. Ce ne fut pas toutefois sans beaucoup de peine. Il y réussit enfin ; et après que nous eûmes observé toutes les brèves et les longues, pour ne lui laisser aucun lieu de soupçonner que nous eussions part à cette démarche de Sachetti, à laquelle, dans le vrai, nous n'en avions aucune, nous discutâmes avec lui la possibilité des sujets de sa faction. Nous nous aperçûmes d'abord qu'il s'y trouvait lui-même fort embarrassé et même avec beaucoup de raison. Nous n'en fûmes pas fâchés, parce que cet embarras, nous donna lieu de tomber sur les sujets des autres factions, et nous porta insensiblement jusqu'à Chigi.

M. le cardinal Barberin, qui dès son enfance a aimé jusqu'à la passion la piété, et qui estimait beaucoup celle qu'il croyait en Chigi, se rendit avec assez de facilité, et il n'y eut, à vrai dire, qu'un scrupule, qui fut que Chigi, qui était fort ami des jésuites, pourrait peut-être donner atteinte à la doctrine de saint Augustin, pour laquelle Barberin avait plus de respect que de connaissance. Je fus chargé de m'en éclaircir avec lui, et je m'acquittai de ma commission d'une manière qui ne blessa ni mon devoir, ni la prétendue tendresse de conscience de Chigi. Comme, dans les grandes conversations que j'avais eues avec lui dans les scru-

tins ; il m’avait pénétré, ce qui lui était fort aisé parce que je ne me couvrais pas auprès de lui, il avait connu que je n’approuvais pas qu’on s’entêtât pour les personnes, et qu’il suffisait d’éclaircir la vérité. Il me témoigna entrer lui-même dans ces sentiments, et j’eus sujet de croire qu’il était tout propre, par ses maximes, à rendre la paix à l’Eglise. Il s’en expliqua lui-même assez publiquement et raisonnablement ; car Albizzi, pensionnaire des jésuites, s’étant emporté, même avec brutalité, contre l’extrémité, se disait-il, de l’esprit de saint Augustin, Chigi prit la parole avec vigueur, et il parla comme le respect que l’on doit au docteur de la grâce le requiert. Cette rencontre assura absolument Barberin, et beaucoup plus encore que tout ce que je lui en avais dit.

Dès qu’il eut pris son parti, nous commençâmes à mettre en œuvre les matériaux que nous n’avions fait jusque-là que disposer. Nous agîmes, chacun de notre côté, selon que nous l’avions projeté. Nous nous expliquâmes de ce que nous avions le plus souvent caché avec soin, ou que nous n’avions tout au plus qu’insinué. Borromée et Aquaviva se développèrent plus pleinement vers l’ambassadeur d’Espagne. Azzolin brilla dans les diverses factions avec plus de liberté. Je m’étendis de toute ma force envers le cardinal doyen : il prit confiance en moi sur le désir qu’il avait d’adoucir le grand-duc par les Barberins. Le cardinal Barberin l’y eut tout entière sur la joie qu’il en avait. Azzolin ou Lomelin, je ne me souviens pas précisément lequel ce fut, découvrit que Bichi, qui était allié de Chigi, était très bien intentionné pour lui dans le fond. Il entra dans le commerce habilement, et si bien que Bichi, qui ne crut pas que le Mazarin eût assez de confiance en lui pour concourir sur sa parole à l’exaltation de Chigi, employa, pour le persuader, Sachetti, qui, lassé, comme il me semble que je vous l’ai déjà dit, de se voir ballotté inutilement tous les soirs et tous les matins, lui dépêcha un courrier pour l’avertir que Chigi serait pape en dépit de la France, si elle faisait tant que de lui donner l’exclusion, comme l’on disait ; car, aussitôt que l’on le vit sur les rangs, tous les su-

balternes, selon le style de la nation, publièrent que le Roi ne le souffrirait jamais. Mazarin ne fut pas de leur sentiment, et il renvoya par le même courrier ordre à Lionne de ne le point exclure. Il eut raison ; car je suis persuadé que si l'exclusion fût arrivée, Chigi eût été pape trois jours plus tôt qu'il ne le fut. Les couronnes ne doivent jamais hasarder facilement ces exclusions : il y a des conclaves où elles peuvent réussir ; il y en a d'autres où le succès en serait impossible. Celui-là était du nombre. Le sacré collège était fort, et de plus il sentait sa force.

Les choses étant en l'état que je viens de poser, MM. les cardinaux de Médicis et Barberin, qui avaient pris et reçu par moi leur paroles, me chargèrent, sur les neuf heures du soir, d'en aller porter la nouvelle à M. le cardinal Chigi. Je le trouvai au lit ; je lui baisai la main. Il m'entendit et il me dit en m'embrassant : *Ecco l'effetto de la buona vicinanza*. Je vous ai déjà dit que j'étais au scrutin auprès de lui. Tout le collège y accourut ensuite. Il m'envoya quérir sur les onze heures, après que tout le monde fut sorti de sa cellule, et je ne vous puis exprimer les bontés avec lesquelles il me traita. Nous l'allâmes tous prendre, le lendemain au matin, dans sa cellule, et nous l'accompagnâmes à la chapelle du scrutin, où il eut, ce me semble, toutes les voix, à la réserve d'une ou tout au plus de deux. Le soupçon tomba sur le vieux Spada, Grimaldi et Rosetti, lesquels, à la vérité, furent les seuls qui improuvèrent, au moins publiquement, son exaltation. Grimaldi me dit à moi-même que j'avais fait un choix dont je me repentirais en mon particulier, et il se trouva par l'événement qu'il dit vrai. J'attribuai son discours à son travers ; l'aversion de Spada, à l'envie qui lui était naturelle ; et celle de Rosetti, à l'appréhension qu'il avait de la sévérité de Chigi. Je crois encore que je ne me trompais pas dans ce jugement, quoique j'avoue qu'ils ne se trompaient pas eux-mêmes pour le fond.

Ce qui est constant est que jamais élection de pape n'a été plus universellement applaudie. Il ne se défaillit pas à lui-même

dans les premiers moments, qui, par une imperfection assez bizarre de la nature humaine, surprennent davantage les gens qui les attendent avec le plus d'impatience. La suite a fait voir qu'il n'était pas assez homme de bien pour n'en avoir pas eu beaucoup en cette rencontre. Il fut si éloigné d'en donner aucunes marques, que nous eûmes sujet de croire qu'il en avait de la douleur. Il pleura amèrement au moment que l'on relisait le scrutin qui le faisait pape ; et comme il vit que je le remarquai, il m'embrassa d'un bras et prit de l'autre Lomelin, qui était au-dessous de lui, et il nous dit à l'un et l'autre. « Pardonnez cette faiblesse à un homme qui a toujours aimé ses proches avec tendresse et qui s'en voit séparé pour jamais. » Nous descendîmes, après les cérémonies accoutumées, à Saint-Pierre ; il affecta de ne s'asseoir que sur le coin de l'autel, quoique les maîtres des cérémonies lui dissent que la coutume était que les papes se missent justement sur le milieu. Il y reçut l'adoration du sacré collège avec beaucoup plus de modestie que de grandeur, avec beaucoup plus d'abattement que de joie ; et lorsque je m'approchai à mon tour pour lui baiser les pieds, il me dit en m'embrassant, si haut que les ambassadeurs d'Espagne et de Venise et le connétable Colonne l'entendirent : « Signor cardinal de Retz, ecce opus manuum tuarum. » Vous pouvez juger de l'effet que fit cette parole. Les ambassadeurs la dirent à ceux qui étaient auprès d'eux ; elle se répandit en moins d'un rien dans toute l'église. Châtillon, frère de Barillon, me la redit une heure après, en me rencontrant comme je sortais, et je retournai chez moi accompagné de plus de six-vingts carrosses, qui étaient pleins de gens très persuadés que j'allais gouverner le pontificat. Je me souviens que Châtillon me dit à l'oreille : « Je suis résolu de compter les carrosses pour en rendre ce soir un compte exact à M. de Lionne ; il ne faut pas épargner cette joie au cocu. »

Je vous ai promis quelques épisodes, je m'en vais vous tenir ma parole. Vous avez déjà vu que la faction de France avait eu ordre du Roi, non pas seulement de ne pas communiquer avec moi, mais même de ne me pas saluer. M. le cardinal d'Est

évita avec soin de me rencontrer ; quand il ne le put, il tourna la tête de l'autre côté, ou il fit semblant de ramasser un mouchoir, ou de parler à quelqu'un. Enfin, comme il a toujours affecté de paraître ecclésiastique, il affecta aussi, à mon opinion, de témoigner en cette occasion qu'une conduite qui blessait même l'apparence de la charité chrétienne lui faisait de la peine. Antoine me saluait toujours fort honnêtement, quand personne ne le voyait ; mais comme il était fort bas à la cour et fort timide, il se redressait en public ; et Ursin, qui était l'âme du monde la plus vile, me morguait également partout. Bichi me saluait toujours civilement, et Grimaldi n'observait l'ordre du Roi qu'en ce qu'il ne me visitait pas, car il me parlait même dans la rencontre et toujours fort honnêtement. Ce détail vous paraît sans doute une minutie ; mais ce qui fait que je ne l'omets pas est qu'il me paraît être une véritable et bien naturelle image de la lâche politique des courtisans. Chacun d'eux la monte et la baisse à son cran, et leur inclination la règle sans comparaison davantage que leurs véritables intérêts. Ils se conduisirent tous dans le conclave différemment sur mon sujet. J'observai qu'ils s'en turent tout également à la cour ; j'ai appliqué depuis cet exemple à mille autres. Je vivais avec autant d'honnêteté à leur égard que s'ils eussent fort bien vécu avec moi. J'avais toujours la main au bonnet devant eux, de cinquante pas, et je poussai ma civilité jusqu'à l'humilité. Je disais à qui le voulait entendre que je leur rendais ces respects, non pas seulement comme à mes confrères, mais encore comme à des serviteurs de mon Roi. Je parlais en Français, en chrétien, en ecclésiastique ; et Ursin m'ayant un jour morgué si publiquement que tout le monde s'en scandalisa, je renouvelai d'honnêteté pour lui à un point que tout le monde s'en édifia. Ce qui arriva, le lendemain, releva cette modestie ou plutôt cette affectation de modestie. Le cardinal Jean-Charles de Médicis, qui était naturellement impétueux, s'éveilla contre moi sur ce que j'étais, ce disait-il, trop uni avec l'Escadron. Je lui répondis avec toute la considération que je devais à sa personne et à sa maison. Il ne laissa pas de s'échauffer et de me dire que je me devais souvenir des obliga-

tions que ma maison avait à la sienne : sur quoi je lui dis que je ne les oublierais jamais et que Monsieur le Cardinal doyen et Monsieur le Grand-Duc en étaient très persuadés. « Je ne le suis pas, moi, reprit-il tout d'un coup, vous souvenez-vous bien que, sans la reine Catherine, vous seriez un gentilhomme comme un autre à Florence ? – Pardonnez-moi, Monsieur, lui répondis-je en présence de douze ou quinze cardinaux, et pour vous faire voir que je sais bien ce que je serais à Florence, je vous dirai que si j'y étais selon ma naissance, j'y serais autant au-dessus de vous, que mes prédécesseurs y étaient au-dessus des vôtres, il y a quatre cents ans. » Je me tournai ensuite vers ceux qui étaient présents, et je leur dis : « Vous voyez, Messieurs, que le sang français s'émeut aisément contre la faction d'Espagne. » Le grand-duc et le cardinal doyen eurent l'honnêteté de ne se point aigrir de cette parole ; et le marquis Riccardi, ambassadeur du premier, me dit, au sortir du conclave, qu'elle lui avait même plu et qu'il avait blâmé le cardinal Jean-Charles.

Il y eut une autre scène, quelques jours après, qui me fut assez heureuse. Le duc de Terra-Nueva, ambassadeur d'Espagne, présenta un mémorial au sacré collège, à propos de je ne sais quoi dont je ne me souviens point, et il donna dans ce mémorial la qualité de fils aîné de l'Eglise au roi son maître. Comme le secrétaire du collège le lisait ; je remarquai cette expression, qui ne fut point, à mon sens, observée par les cardinaux de la faction ; il est au moins certain qu'elle ne fut pas relevée. Je leur en laissai tout le temps, afin de ne faire paraître ni précipitation ni affectation. Comme je vis qu'ils demeuraient tous dans un profond silence, je me levai, je sortis de ma place, et, en m'avançant du côté de Monsieur le Cardinal doyen, je m'opposai en forme à l'article du mémorial dans lequel le Roi Catholique était appelé fils aîné de l'Eglise. Je mandai acte de mon opposition, et l'on me l'accorda en bonne forme, signé de quatre maîtres des cérémonies. M. le cardinal Mazarin eut la bonté de dire au Roi et à la Reine mère, en plein cercle, que cette pièce avait été concertée avec l'ambassadeur d'Espagne

pour m'en faire honneur en France. Il n'est jamais honnête à un ministre d'être imposteur ; mais il n'est pas même politique de porter l'imposture au-delà de toutes les apparences.

Je ne puis finir cette matière des conclaves, sans vous en faire une peinture qui vous les fasse connaître, et qui efface l'idée que vous avez sans doute prise sur le bruit commun et peut-être sur la lecture de ces relations fabuleuses qui en ont été faites. Ce que je viens même de vous exposer de celui d'Alexandre VII ne vous en aura pas détrompée, parce que vous y avez vu des murmures, des plaintes, des aigreurs ; et c'est ce qu'il est, à mon opinion, nécessaire de vous expliquer. Il est certain qu'il y eut dans ce conclave plus de ces murmures, de ces plaintes et de ces aigreurs qu'en aucun autre que j'aie vu ; mais il ne l'est pas moins que, à la réserve de ce qui se passa entre M. le cardinal Jean-Charles et moi, dont je vous ai rendu compte, d'une parole encore sans comparaison plus légère qu'il s'attira d'Imperiale, à force de le presser, et du libelle de Spada contre Rapaccioli, il n'y eut pas dans ces murmures, dans ces plaintes et dans ces aigreurs extérieures, la moindre étincelle, je ne dis pas de haine, mais même d'indisposition. L'on y vécut toujours ensemble avec le même respect et la même civilité que l'on observe dans les cabinets des rois, avec la même politesse que l'on avait dans la cour de Henri III, avec la même familiarité que l'on voit dans les collèges, avec la même modestie qui se remarque dans les noviciats, et avec la même charité, au moins en apparence, qui pourrait être entre des frères parfaitement unis. Je n'exagère rien et j'en dis encore moins que je n'en ai vu dans les autres conclaves dans lesquels je me suis trouvé. Je ne me puis mieux exprimer sur ce sujet, qu'en vous disant que, même dans celui d'Alexandre VII, que l'impétuosité de M. le cardinal Jean-Charles de Médicis éveilla, ou plutôt dérégla un peu, la réponse que je lui fis ne fut excusée que parce qu'il n'y était pas aimé ; que celle d'Imperiale y fut condamnée, et que le libelle de Spada y fut détesté et désavoué, dès le lendemain au matin, par lui-même, à cause de la honte que l'on lui en fit. Je

puis dire avec vérité que je n'ai jamais vu, dans aucun des conclaves auxquels j'ai assisté, ni un seul cardinal, ni un seul conclaviste s'emporter ; j'en ai vu même fort peu qui s'y soient échauffés. Il est rare d'y entendre une voix élevée, ou d'y remarquer un visage changé. J'ai souvent essayé de trouver de la différence dans l'air de ceux qui venaient d'être exclus, et je puis dire avec vérité qu'à la réserve d'une seule fois, je n'y en ai jamais trouvé. L'on y est même si éloigné du soupçon de ces vengeances, dont l'erreur commune charge l'Italie, qu'il est assez ordinaire que l'excluant y boive, à son dîner, du vin que l'exclu du matin lui vient d'envoyer. Enfin j'ose dire qu'il n'y a rien de plus grand, ni de plus sage, que l'extérieur ordinaire d'un conclave. Je sais bien que la forme qui s'y pratique, depuis la bulle de Grégoire, contribue beaucoup à le régler ; mais j'avoue qu'il n'y a que les Italiens au monde capables d'observer cette règle avec autant de bienséance qu'ils le font. Je reviens à la suite de ma narration.

Vous croyez aisément que je ne manquai pas, dans le cours du conclave, de prendre les sentiments de M. le cardinal Chigi et de mes amis de l'Escadron sur la conduite que j'avais à tenir après que j'en serais sorti. Je prévoyais qu'elle serait assez difficile, et du côté de Rome et du côté de France, et je connus, dès les premières conversations, que je ne me trompais pas dans ma prévoyance. Je commence par les embarras que je trouvai à Rome, que j'expliquerai de suite, pour ne point interrompre le fil du récit, et je ne reviendrai à ce que je fis du côté de France qu'après que je vous aurai exposé la conduite que je pris en Italie.

Mes amis, qui n'étaient nullement parties de ce pays-là, et qui, selon le génie de notre nation, qui traite toutes les autres par rapport à elle, s'imaginaient qu'un cardinal persécuté pouvait et devait même vivre presque en homme privé à Rome, m'écrivaient par toutes leurs lettres qu'il était de la bienséance que je demeurasse toujours dans la maison de la Mission, où je

m'étais effectivement logé sept ou huit jours après que je fus arrivé. Ils ajoutaient qu'il était nécessaire que je ne fisse aucune dépense, et parce que, tous mes revenus étant saisis en France avec une rigueur extraordinaire, je n'en pourrais même pas soutenir une médiocre, et parce que cette modestie ferait un effet admirable dans le clergé de Paris, dont j'aurais grand besoin dans les suites. Je parlai sur ce ton à M. le cardinal Chigi, qui passait pour le plus grand ecclésiastique qui fût au-delà des monts, et je fus bien surpris quand il me dit : « Non, non, Monsieur ; quand vous serez rétabli dans votre siège, vivez comme il vous plaira, parce que vous serez dans un pays où l'on saura ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas. Vous êtes à Rome, où vos ennemis disent tous les jours que vous êtes décrédité en France : il est de nécessité de faire voir qu'ils ne disent pas vrai. Vous n'êtes pas ermite, vous êtes cardinal et cardinal d'une volée que nous appelons en ce pays-ci dei cardinaloni. Nous y estimons peut-être plus qu'ailleurs la modestie ; mais il faut à un homme de votre âge, de votre naissance et de votre sorte, qu'elle soit tempérée ; il faut de plus qu'elle soit si volontaire, qu'il n'y ait pas seulement le moindre soupçon qu'elle soit forcée. Il y a beaucoup de gens à Rome qui aiment à assassiner ceux qui sont à terre : n'y tombez pas, mon cher Monsieur, et faites réflexion, je vous supplie, quel personnage vous jouerez dans les rues avec les six estafiers dont vous parlez, quand vous y trouverez un petit bourgeois de Paris qui ne s'arrêtera pas devant vous et qui vous bravera, pour faire sa cour au cardinal d'Est. Vous ne deviez pas venir à Rome si vous n'étiez pas en résolution et en pouvoir d'y soutenir votre dignité. Nous ne mettons point l'humilité chrétienne à la perdre, et je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que le pauvre cardinal Chigi, qui vous parle, qui n'a que cinq mille écus de rente et qui est sur le pied du plus gueux des cardinaux moines, ne peut aller aux fonctions sans quatre carrosses de livrées, roulants ensemble, quoiqu'il soit assuré qu'il ne trouvera personne dans les rues qui manque en sa personne au respect que l'on doit à la pourpre. »

Voilà une petite partie de ce que le cardinal Chigi me disait tous les jours, et de tout ce que mes autres amis, qui n'étaient pas, ou du moins qui ne faisaient pas les ecclésiastiques si zélés que lui, m'exagéraient encore beaucoup davantage. M. le cardinal Barberin éclatait encore plus que tous les autres contre ce projet de retranchement. Il m'offrait sa bourse ; mais comme je ne la voulais pas prendre, et comme même j'eusse été fort aise de n'être pas à charge à mes proches et à mes amis de France, je me trouvais fort en peine ; et d'autant plus, que je les voyais très disposés à croire que la grande dépense ne m'était nullement nécessaire à Rome. Je n'ai guère eu dans ma vie de rencontre plus fâcheuse que celle-là, et je vous puis dire avec vérité que je ne sais qu'une occasion où j'aie eu plus de besoin de faire un effort terrible sur moi, pour m'empêcher de faire ce que j'aurais souhaité. Si je me fusse cru, je me serais réduit à deux estafiers. La nécessité l'emporta. Je connus visiblement que je tomberais dans le mépris, si je ne me soutenais avec éclat : je cherchai un palais pour me loger ; je rassemblai toute ma maison, qui était fort grande ; je fis des livrées modestes, mais nombreuses, de quatre-vingts personnes ; je tins une grande table. Les abbés de Courtenay et de Sévigné se rendirent auprès de moi. Campi, qui avait commandé le régiment italien de M. le cardinal Mazarin, et qui s'était depuis attaché à moi, me joignit. Tous mes domestiques y accoururent. Ma dépense fut grande dans le conclave ; elle fut très grande quand j'en fus sorti. Elle fut nécessaire, et l'événement fit connaître que le conseil de mes amis d'Italie était mieux fondé que celui de mes amis de France ; car, M. le cardinal d'Est ayant défendu, dès le lendemain de la création du Pape, à tous les Français, de la part du Roi, de s'arrêter devant moi dans les rues, et même aux supérieurs des églises françaises de me recevoir, je fusse tombé dans le ridicule si je n'eusse été en état de faire respecter ma dignité, et vous allez connaître clairement cette vérité par la réponse que le Pape me fit, lorsque je le suppliai de me prescrire de quelle manière il lui plaisait que je me conduisisse à l'égard de ces ordres de M. le cardinal d'Est. Je

vous la dirai, après que je vous aurai rendu compte des premières démarches qu'il fit après sa création.

Il fit apporter, dès le lendemain même, avec apparat son cercueil sous son lit ; il donna, le jour suivant, un habit particulier aux caudataires des cardinaux ; il défendit, le troisième, aux cardinaux de porter le deuil, au moins en leurs personnes, même de leurs pères. Je me le tins pour dit, et je dis moi-même à Azzolin, qui en convint, que nous étions pris pour dupes, et que le Pape ne serait jamais qu'un fort pauvre homme. Le cavalier Bernin, qui a bon sens, remarqua, deux ou trois jours après, que le Pape n'avait observé, dans une statue qu'il lui faisait voir, qu'une petite frange qui était au bas de la robe de celui qu'elle représentait. Ces observations paraissent légères, elles sont certaines. Les grands hommes peuvent avoir de grands faibles, ils ne sont pas même exempts de tous les petits ; mais il y en a dont ils ne sont pas susceptibles ; et je n'ai jamais vu, par exemple, qu'ils aient entamé un grand emploi par une bagatelle.

Azzolin, qui fit les mêmes remarques que moi, me conseilla de ne pas perdre un moment à engager Rome à ma protection par la prise du pallium de l'archevêché de Paris. Je le demandai dans le premier consistoire, avant que l'on eût seulement fait réflexion que je pensasse à le demander. Le Pape me le donna naturellement, et sans y faire lui-même de réflexion. La chose était dans l'ordre et il ne le pouvait refuser selon les règles ; mais vous verrez par les suites que ce n'étaient pas les règles qui le réglaient. Ce pas me fit croire qu'il n'aurait pas au moins de peine à faire que l'on me traitât de cardinal à Rome. Je me plaignis à lui des ordres que M. le cardinal d'Est avait donnés à tous les Français. Je lui représentai qu'il ne se contentait pas de faire le souverain dans Rome, en me dégradant des honneurs temporels, mais qu'il y faisait encore le souverain pontife, en m'interdisant les églises françaises. L'étoffe était large, je ne m'en fis pas faute. Le Pape, à qui M. de Lionne s'était plaint, avec un éclat qui passa jusqu'à l'insolence, de la concession du

pallium, me parut fort embarrassé. Il parla beaucoup contre le cardinal d'Est ; il déplora la misérable coutume (ce fut son mot) qui avait assujetti plutôt qu'attaché les cardinaux aux couronnes, jusqu'au point d'avoir formé entre eux-mêmes des schismes scandaleux ; il s'étendit même avec emphase sur la thèse ; mais j'eus mauvaise opinion de mon affaire, quand je vis qu'il demeurait si longtemps sur le général, sans descendre au particulier, et je m'aperçus aussitôt après que ma crainte n'était pas vaine, parce qu'il s'expliqua enfin, après beaucoup de circonlocutions, en ces termes : « La politique de mes prédécesseurs ne m'a pas laissé un champ aussi libre que mes bonnes intentions le mériteraient. Je conviens qu'il est honteux au collège et même au Saint-Siège de souffrir la licence que le cardinal d'Est, ou plutôt que le cardinal Mazarin se donne en cette rencontre ; mais les Espagnols l'ont prise presque pareille sous Innocent, à l'égard du cardinal Barberin ; et même, sous Paul V, le maréchal d'Estrées n'en usa guère mieux vers le cardinal Borghèse. Ces exemples, dans un temps ordinaire, n'autoriseraient pas le mal, et je les saurais bien redresser ; mais vous devez faire réflexion, charo mio signor cardinale, que la chrétienté est en feu, qu'il n'y a que le pape Alexandre qui le puisse éteindre ; qu'il est obligé, par cette raison, de fermer, en beaucoup de rencontres, les yeux, pour ne se pas mettre en état de se trouver inutile à un bien aussi public et aussi nécessaire que celui de la paix générale. Que direz-vous, quand vous saurez ce que Lionne m'a déclaré insolemment, depuis trois jours, sur ce que je vous ai donné le pallium, que la France ne me donnerait aucune part au traité dont l'on parle, et qui n'est pas si éloigné que l'on le croit ? Ce que je vous dis n'est pas que je vous veuille abandonner, mais seulement pour vous faire voir qu'il faut que je me conduise avec beaucoup de circonspection, et qu'il est bon aussi que vous m'aidiez de votre côté, et que nous donnions tous deux *al tempo*. »

Si j'eusse voulu faire bien ma cour à Sa Sainteté, je n'avais qu'à me retirer après ce discours, qui, comme vous le voyez

n'était qu'un préparatoire à ne point recevoir la réponse que je demandais ; mais comme elle m'était absolument nécessaire et même pressée, parce que je me pouvais rencontrer à tous les instants dans l'embarras dont il s'agissait, je ne crus pas que je dusse en demeurer là avec le Pape, et je pris la liberté de lui repartir, avec un profond respect, en lui représentant que peut-être, au sortir du Vatican, je trouverais dans la rue le cardinal d'Est, qui, n'étant que cardinal-diacre, devait s'arrêter devant moi ; que je rencontrerais infailliblement des Français, dont Rome était toute pleine ; que je le suppliais de me donner des ordres, avec lesquels je ne pourrais plus faillir et sans lesquels je ne savais ce que j'avais à faire ; que si je souffrais que l'on ne me rendît pas ce que le cérémonial veut que l'on rende aux cardinaux, j'appréhendais que le sacré collège n'approuvât pas ma conduite ; que si je me mettais en devoir de me le faire rendre, je craignais de manquer au respect que je devais à Sa Sainteté, à laquelle seule il touchait de régler tout ce qui nous regardait et les uns et les autres ; que je la suppliais très humblement de me prescrire très précisément ce que je devais faire, et que je l'assurais que je n'aurais pas la moindre peine à exécuter tout ce qu'il lui plairait de m'ordonner, parce que je croyais qu'il y aurait autant de gloire pour moi à me soumettre à ses ordres, qu'il y aurait de honte de reconnaître ceux de M. le cardinal d'Est.

Ce fut à cet instant où je reconnus, pour la première fois, le génie du pape Alexandre, qui mettait partout la finesse. C'est un grand défaut, et d'autant plus grand quand il se rencontre dans les hommes de grande dignité, qu'ils ne s'en corrigent jamais, parce que le respect que l'on a pour eux, et qui étouffe les plaintes, fait qu'ils demeurent presque toujours persuadés qu'ils fascinent tout le monde, même dans les occasions où ils ne trompent personne. Le Pape, qui, dans la vue de se disculper, ou plutôt de se débarrasser de ma conduite, soit à l'égard de la France, soit à celui du sacré collège, eût souhaité que je lui eusse contesté ce qu'il me proposait, reprit promptement et même vivement la parole de me soumettre, que vous venez de voir, et

il me dit : « Le cardinal d'Est au nom du Roi ! » Le ton avec lequel il prononça ce mot, joint à ce que le marquis Riccardi, ambassadeur de Florence, m'avait dit, la veille, d'un tour assez pareil qu'il avait donné, trois ou quatre jours auparavant, à une conversation qu'il avait eue avec lui : ce ton, dis-je, me fit juger que le Pape s'attendait que je prendrais le change, que je verbaliserais sur la distinction des ordres du Roi et de ceux de M. le cardinal d'Est, et qu'ainsi il aurait lieu de dire à M. de Lionne qu'il m'avait exhorté à l'obéissance ; et à mes confrères, qu'il ne m'avait recommandé que de demeurer dans les termes du respect que je devais au Roi. Je ne lui donnai lieu ni de l'un ni de l'autre, car je lui répondis, sans balancer, que c'était justement ce qui me mettait en peine, et sur quoi je le suppliais de décider, parce que, d'un côté, le nom du Roi paraissait, pour lequel je devais avoir toutes sortes de soumissions, et que de l'autre, je voyais celui de Sa Sainteté si blessé, que je ne croyais pas devoir, en mon particulier, donner les mains à une atteinte de cette nature, que je n'en eusse au moins un ordre exprès. Le Pape battit beaucoup de pays pour me tirer, ou plutôt pour se tirer lui-même de la décision que je lui demandais. Je demeurai fixe et ferme. Il courut, il s'égaya, ce qui est toujours facile aux supérieurs. Il me répéta plusieurs fois que le Roi était un grand monarque ; il me dit d'autres fois que Dieu était encore plus puissant que lui. Tantôt il exagérait les obligations que les ecclésiastiques avaient à conserver les libertés et les immunités de l'Eglise ; tantôt il s'étendait sur la nécessité de ménager, dans la conjoncture présente, l'esprit du Roi. Il me recommanda la patience chrétienne ; il me recommanda la vigueur épiscopale. Il blâma le cérémonial, auquel l'on était trop attaché à la cour de Rome ; il en loua l'observation, comme étant nécessaire pour le maintien de la dignité. Le sens de son discours était que, quoi que je pusse faire, je ne pourrais rien faire qu'il ne pût dire m'avoir défendu. Je le pressai de s'expliquer, autant que l'on en peut presser un homme qui est assis dans la chaire de saint Pierre : je n'en pus rien tirer. Je rendis compte de mon audience à M. le cardinal Barberin et à mes amis de l'Escadron ; et je vous

rendrai celui de la conduite qu'ils me firent prendre, après que je vous aurai entretenue, et d'une conversation que M. de Lionne avait eue avec le Pape quelques jours auparavant, et de ce qui se passait entre M. de Lionne et moi dans le même temps.

Lionne, qui n'était rétabli à la cour que depuis peu, fut touché au vif de ce que le Pape m'avait donné le pallium, parce qu'il appréhendait que M. le cardinal Mazarin ne se prît à lui d'une action qu'il craignait que l'on n'imputât à sa négligence. Il n'en avait pas été averti, ce qui pouvait être un grand crime auprès d'un homme qui lui avait dit, en partant, qu'il n'y en avait pas un à Rome qui ne lui servît volontiers d'espion. L'appréhension qu'il eut de la réprimande l'obligea à en faire une terrible au Pape ; car la manière dont il lui parla ne se peut pas appeler une plainte. Il lui déclara en face que, nonobstant mes bulles, ma prise de possession et mon pallium, le Roi ne me tenait ni ne me tiendrait jamais pour archevêque de Paris. Voilà une des plus douces phrases de l'oraison ; les figures en furent remplies de menaces d'arrêts du Parlement, de décrets de Sorbonne, de résolutions du clergé de France. L'on jeta quelques mots un peu enveloppés de schisme, et l'on s'expliqua nettement et clairement de l'exclusion, entière et absolue, que l'on donnerait au Pape du congrès pour la paix générale, que l'on supposait devoir se traiter au premier jour. Ce dernier chef effraya le pape Alexandre à un tel point, qu'il fit un million d'excuses à Lionne, si basses et même si ridicules, qu'elles seront incroyables à la postérité. Il lui dit, les larmes aux yeux, que je l'avais surpris ; qu'il ferait au premier jour une congrégation de cardinaux agréables au Roi, pour examiner ce qui se pourrait faire pour sa satisfaction ; que lui, M. de Lionne, n'avait qu'à travailler en diligence au mémoire de tout ce qui s'était passé dans la guerre civile ; qu'il en ferait très bonne et brève justice à Sa Majesté. Enfin il contenta si bien et si pleinement M. de Lionne, qu'il écrivit à M. le cardinal Mazarin, par un courrier exprès, en ces propres termes : « J'espère que je donnerai, dans peu de jours,

une nouvelle encore meilleure que celle-ci à Votre Eminence, qui sera que le cardinal de Retz sera au château Saint-Ange. Le Pape ne compte pour rien les amnisties accordées au parti de Paris, et il m'a dit que le cardinal de Retz ne s'en peut servir, parce qu'il n'y a que le pape qui puisse absoudre les cardinaux, comme il n'y a que lui qui les puisse condamner. Je ne lui ai pas laissé passer, à tout hasard, cette alternative, et je lui ai répondu que le parlement de Paris prétendait qu'il les peut condamner, et qu'il aurait déjà fait le procès au cardinal de Retz, si Votre Eminence ne s'y était opposée avec vigueur, par le pur motif du respect qu'il a pour le Saint-Siège, et pour Sa Sainteté en son particulier. Le Pape m'a témoigné qu'il vous en était, Monseigneur, très obligé, et m'a chargé de vous assurer qu'il ferait plus de justice au Roi que le parlement de Paris ne lui en aurait pu faire. » Voilà l'un des articles de la lettre de M. de Lionne.

Je vous supplie d'observer que la conversation que j'eus avec le Pape, de laquelle je viens de vous raconter le détail, ne fut précédée que de deux ou trois jours de celle que M. de Lionne eut avec lui, et qui fut la matière de la lettre que vous venez de voir. Quand même elle ne fût pas venue à ma connaissance, je n'eusse pas laissé de m'apercevoir de l'indisposition du Pape, dont j'avais non seulement des indices, mais des lumières certaines. Monsignor Febei, premier maître des cérémonies, homme sage et homme de bien, et qui, de concert avec moi, avait servi le Pape très dignement pour son exaltation, m'avertit qu'il le trouvait beaucoup changé à mon égard, et à un point, ajouta-t-il, que j'en suis scandalisé al maggior segno. Le Pape même avait dit à l'abbé Charrier qu'il ne comprenait pas le plaisir qu'il prenait à faire courir le bruit dans Rome que je gouvernais le pontificat. Le père Hilarion, bernardin et abbé de Sainte-Croix-en-Jérusalem, qui était un des plus honnêtes hommes du monde, et avec lequel j'avais fait une étroite amitié, me conseilla, sur ce discours du Pape à l'abbé Charrier, de faire un tour à la campagne, sous prétexte d'y aller prendre l'air, mais en effet pour lui faire voir que j'étais bien éloigné de

m’empresser à la cour. Je suivis son avis, et j’allai passer un mois ou cinq semaines à Grotta-Ferrata qui est à quatre lieues de Rome, qui était autrefois le Tusculum de Cicéron, et qui est à présent une abbaye de l’ordre de saint Basile. Elle est à M. le cardinal Barberin. Le lieu est extrêmement agréable, et il ne me paraît pas même flatté dans ce que son ancien seigneur en dit dans ses épîtres. Je m’y divertissais par la vue de ce qui y paraît encore de ce grand homme ; les colonnes de marbre blanc qu’il fit apporter de Grèce pour son vestibule y soutiennent l’église des religieux, qui sont Italiens, mais qui font l’office en grec, et qui ont un chant particulier, mais très beau. Ce fut dans ce séjour où j’eus connaissance de la lettre de M. de Lionne de laquelle je viens de vous parler. Croissy, m’en apporta une copie tirée sur l’original. Il est nécessaire que je vous explique, et qui était ce Croissy, et le fond de l’intrigue qui me donna lieu de voir cette lettre.

Croissy était un conseiller du parlement de Paris, qui s’était beaucoup intrigué dans les affaires du temps, comme vous avez vu dans les autres volumes de cet ouvrage. Il avait été à Münster avec M. d’Avaux ; il avait même été envoyé par lui vers Rakóczi, prince de Transylvanie. Il s’était brouillé, pour ses intérêts, avec M. Servien ; et cette considération, jointe à son esprit qui était naturellement inquiet, le porta à se signaler contre le Mazarin, aussitôt que les mouvements de sa compagnie lui en eurent donné lieu. L’habitude que M. de Saint-Romain, son ami particulier, avait auprès de M. le prince de Conti, et celle de M. Courtin, qui a l’honneur d’être connu de vous, auprès de Mme de Longueville, l’attachèrent, dans le temps du siège de Paris, à leurs intérêts. Il se jeta dans ceux de Monsieur le Prince, aussitôt qu’il se fut brouillé à la cour ; il le servit utilement dans le cours de sa prison. Il fut du secret de la négociation et du traité que la Fronde fit avec lui ; il ne quitta pas son engagement quand nous nous rebrouillâmes avec Monsieur le Prince, après sa liberté ; mais il garda toujours toutes les mesures d’honnêteté avec nous. Il fut arrêté peu de jours après ma détention, à Paris,

où il était revenu contre l'ordre du Roi, et où il se tenait caché ; il fut mené au bois de Vincennes, où j'étais prisonnier ; il y fut logé dans une chambre qui était au-dessus de la mienne. Nous trouvâmes moyen d'avoir commerce ensemble. Il descendait ses lettres, la nuit, par un filet qu'il laissait couler vis-à-vis de l'une de mes fenêtres. Comme j'étudiais toujours jusqu'à deux heures après minuit et que mes gardes s'endormaient, je recevais les siennes et j'attachais les miennes au même filet. Je ne lui fus pas inutile, par les avis que je lui donnai dans le cours de son procès, auquel l'on travaillait avec ardeur. Monsieur le Chancelier le vint interroger deux fois à Vincennes. Il était accusé d'intelligence avec Monsieur le Prince, même depuis sa condamnation et depuis sa retraite parmi les Espagnols. C'était lui qui avait proposé le premier, dans le Parlement, de mettre à prix la tête de M. le cardinal Mazarin, ce qui n'était pas une pièce bien favorable à sa justification. Il sortit toutefois de prison sans être condamné, quoiqu'il fût coupable, par l'assistance de M. le premier président de Bellièvre, qui était de ses juges, et qui me dit, le jour qu'il me vint prendre à Vincennes, qu'il lui avait fait un certain signe, du détail duquel je ne me ressouviens pas, qui l'avait redressé et sauvé dans la réponse qu'il faisait à un des interrogatoires de Monsieur le Chancelier. Enfin il sortit d'affaires sans être jugé, et de prison sur la parole qu'il donna de se défaire de sa charge et de quitter ou Paris ou le royaume : je ne sais plus proprement lequel ce fut.

Il vint à Rome, il m'y trouva ; il se logea, si je ne me trompe, avec Châtillon, de qui il était ami. Ils venaient ensemble, presque tous les soirs, chez moi, n'y osant venir de jour, parce que les Français avaient défense de me voir. Ils avaient l'un et l'autre habitude particulière avec le petit Fouquet, qui est présentement évêque d'Agde, qui était aussi à Rome en ce temps-là, et qui trouvait mauvais que M. de Lionne prît la liberté de coucher avec madame sa femme, avec laquelle le petit Fouquet était fort bien, et qui, de plus, ayant en vue l'emploi de Rome pour lui-même, était bien aise de faire jouer au mari un

mauvais personnage, qui lui donnât lieu de lui porter des bottes du côté de la cour. Il crut que le meilleur moyen d'y réussir serait de brouiller et d'embarrasser la principale ou plutôt l'unique négociation qu'il y avait, qui était celle de mon affaire ; et il s'adressa pour cet effet à Croissy, en le priant de m'assurer qu'il m'avertirait ponctuellement de tous les pas qui s'y feraient ; que j'aurais les copies des dépêches du cocu (il n'appelait jamais autrement Lionne), avant qu'elles sortissent de Rome ; que j'aurais celles du Mazarin un quart d'heure après que le cocu les aurait reçues ; et que lui Fouquet était maître de tout ce qu'il me promettait, parce qu'il l'était absolument de Mme de Lionne, dont son mari ne se cachait aucunement, et laquelle, de plus, était enragée contre son mari, parce qu'il était passionnément amoureux, en ce temps-là, d'une petite femme de chambre qu'elle avait, qui était fort jolie et qui s'appelait Agathe. Cet avantage si grand, comme vous voyez, que je me trouvais avoir sur Lionne, fut la principale cause pour laquelle je ne fis pas assez de cas des avances qu'il m'avait faites par M. de Montrésor. Il ne m'en devait pas empêcher, et j'eus tort. Deux choses contribuèrent à me faire faire cette faute.

La première fut le plaisir que nous avions tous les soirs, Croissy, Châtillon et moi, à tourner le cocu en ridicule ; et j'observai, quoique trop tard, en cette rencontre, ce que j'ai encore remarqué en d'autres, qu'il faut s'appliquer avec soin dans les grandes affaires, encore plus que dans les autres, à se défendre du goût que l'on trouve à la plaisanterie : elle y amuse, elle y chatouille, elle y flatte ; ce goût, en plus d'une occasion, a coûté cher à Monsieur le Prince. L'autre incident qui m'aigrit d'abord contre Lionne fut qu'au sortir du conclave il envoya, par ordre exprès de la cour, à ce qu'il m'a dit depuis à Saint-Germain, un expéditionnaire appelé La Borne, qui était celui du cardinal Mazarin, au palais de Notre-Dame-de-Lorette, dans lequel je logeais, avec une signification en forme, par laquelle il était ordonné à tous mes domestiques sujets du Roi, sous peine de crime de lèse-majesté, de me quitter comme rebelle à Sa Ma-

jesté et traître à ma patrie. Ces termes me fâchèrent. Le nom du Roi sauva l'expéditionnaire de l'insulte ; mais le chevalier de Bois-David, qui était à moi, jeune et folâtre, lui fit, comme il sortait, quelque commémoration de cornes, très applicable au sujet. Ainsi l'on s'engage souvent plus par un mot que par une chose ; et cette réflexion m'a obligé de me dire à moi-même, plus d'une fois, que l'on ne peut assez peser les moindres mots dans les plus grandes affaires. Je reviens à la lettre que Croissy m'apporta à Grotta-Ferrata.

J'en fus surpris, mais de cette sorte de surprise qui n'émeut point. J'ai toute ma vie senti que ce qui est incroyable a fait toujours cet effet en moi. Ce n'est pas que je ne sache que ce qui est incroyable est souvent vrai ; mais comme il ne doit pas l'être dans l'ordre de la prévoyance, je n'ai jamais pu en être touché, parce que j'en ai toujours considéré les événements comme des coups de foudre, qui ne sont pas ordinaires, mais qui peuvent toujours arriver. Nous fîmes toutefois de grandes réflexions, Croissy, l'abbé Charrier et moi, sur cette lettre. J'envoyai celui-ci à Rome en communiquer le contenu à M. le cardinal Azzolin, qui ne fit pas grand cas des paroles du Pape, sur lesquelles M. de Lionne faisait tant de fondement, et qui dit à l'abbé Charrier, très habilement et très sensément, qu'il était persuadé que Lionne, qui avait intérêt de couvrir ou plutôt de déguiser et de réparer à la cour de France la prise du pallium, grossissait les paroles et les promesses de Sa Sainteté, « qui d'ailleurs, ajouta Azzolin, est le premier homme du monde à trouver des expressions qui montrent tout et qui ne donnent rien ». Il me conseilla de retourner à Rome, de faire bonne mine, de continuer à témoigner au Pape une parfaite confiance et en sa justice et en sa bonne volonté, et d'aller mon chemin comme si je ne savais rien de ce qu'il avait dit à Lionne. Je le crus, j'en usai ainsi.

Je déclarai, en y arrivant, selon ce que mes amis m'avaient conseillé avant que j'en sortisse, que j'avais tant de respect pour le nom du Roi, que je souffrirais toutes choses sans exception de

tous ceux qui auraient le moins du monde de son caractère ; que non pas seulement M. de Lionne, mais que même M. Gueffier, qui était simple agent de France, vivraient avec moi comme il leur plairait ; que je leur ferais toujours dans les rencontres toutes les civilités qui seraient en mon pouvoir ; que pour ce qui était de Messieurs les Cardinaux mes confrères, j'observerais la même règle, parce que j'étais persuadé qu'il ne pouvait y avoir aucune raison au monde capable de dispenser les ecclésiastiques de tous les devoirs, même extérieurs, de l'union et de la charité qui doit être entre eux ; que cette règle, qui est de l'Evangile et par conséquent bien supérieure à celle des cérémoniaux, m'apprenait que je ne devais pas prendre garde avec eux si ils étaient mes aînés, si ils étaient mes cadets ; que je m'arrêterais également devant eux, sans faire réflexion si ils me rendraient la pareille ou si ils ne me la rendraient pas, si ils me salueraient ou si ils ne me salueraient point ; que pour ce qui était des particuliers qui n'auraient point de caractère particulier du Roi, et qui ne rendraient point en ma personne ce qu'ils devaient à la pourpre, je ne pourrais pas avoir la même conduite, parce qu'elle tournerait au déchet de sa dignité par les conséquences que les gens du monde ne manquent jamais de tirer à leur avantage contre les prérogatives de l'Eglise ; que comme toutefois je me sentais, et par mon inclination et par mes maximes, très éloigné de tout ce qui pourrait avoir les moindres airs de violence, j'ordonnerais à mes gens de n'en faire aucune aux premiers de ceux qui manqueraient à ce qu'ils me devaient, et que je me contenterais qu'ils coupassent les jarrets aux chevaux de leurs carrosses. Vous croyez aisément que personne ne s'exposa à recevoir un affront de cette nature. La plupart des Français s'arrêtèrent devant moi ; ceux qui crurent devoir obéir aux ordres de M. le cardinal d'Est évitèrent avec soin de me rencontrer dans les rues.

Le Pape, à qui le cardinal Bichi grossit beaucoup la déclaration publique que j'avais faite sur la conduite que je tiendrais, m'en parla sur un ton de réprimande, en me disant que je ne

devais pas menacer ceux qui obéiraient aux ordres du Roi. Comme je connaissais déjà sa manière tout artificieuse, je crus que je ne devais répondre que d'une façon qui l'obligeât lui-même à s'expliquer, ce qui est une règle infaillible pour agir avec les gens de ce caractère. Je lui dis que je lui étais sensiblement obligé de la bonté qu'il avait de me donner ses ordres ; que je souffrirais dorénavant tout du moindre Français, et qu'il me suffisait, pour me justifier dans le sacré collège, que je pusse dire que c'était par commandement de Sa Sainteté. Le Pape reprit ce mot avec chaleur, et il me répondit : « Ce n'est pas ce que je veux dire. Je ne prétends point que l'on ne rende pas ce que l'on doit à la pourpre ; vous allez d'une extrémité à l'autre. Gardez-vous bien d'aller faire ce discours dans Rome. » Je ne repris pas avec moins de promptitude ces paroles du Pape ; je le suppliai de me pardonner si je n'avais pas bien pris son sens. Je présumai qu'il approuvait le gros de la conduite que j'avais prise, et qu'il ne m'en avait recommandé que le juste tempérament. Il ne crut pas qu'il me dût dédire, parce qu'il avait un peu son compte en ce qu'il m'avait parlé amphibologiquement ; j'avais le mien en ce que je n'étais pas obligé de changer mon procédé. Ainsi finit mon audience, au sortir de laquelle je fis les éloges de Sa Sainteté à Monsignor il maestro di camera, qui m'accompagnait. Il le dit le soir au Pape, qui lui répondit avec une mine refrognée : Questi maledetti Francesi sono piu furbi di noi altri. Ce maître de chambre, qui était monsignor Bandinelli qui fut depuis cardinal, le dit deux jours après au père Hilarion, abbé de Sainte-Croix-en-Jérusalem, de qui je le sus. Je continuai à vivre sur ce pied jusqu'à un voyage que je fis aux eaux de Saint-Cassien, qui sont en Toscane, pour essayer de me remettre d'une nouvelle incommodité qui m'était survenue à l'épaule par ma faute.

Je vous ai déjà dit que le plus fameux chirurgien de Rome n'avait pu réussir à la remettre, quoiqu'il me l'eût démise de nouveau pour cet effet. Je me laissai enjôler par un paysan des terres du prince Borghèse, sur la parole d'un gentilhomme de

Florence, mon allié, de la maison de Mazzinghi, qui m'assura qu'il avait vu des guérisons prodigieuses de la façon de ce charlatan. Il me démit l'épaule pour la troisième fois, avec des douleurs incroyables, mais il ne la rétabli point. La faiblesse qui me resta de cette opération, m'obligea de recourir aux eaux de Saint-Cassien, qui ne me furent que d'un médiocre soulagement. Je revins passer le reste de l'été à Caprarole, qui est une fort belle maison à quarante milles de Rome, et qui est à M. de Parme, et j'y attendis la rinfrescata, après laquelle je retournai à Rome, où je trouvai le Pape aussi changé sur toutes choses, sans exception, qu'il me l'avait déjà paru pour moi. Il ne tenait plus rien de sa prétendue piété que son sérieux quand il était à l'église : je dis son sérieux et non pas sa modestie, car il paraissait beaucoup d'orgueil dans sa gravité. Il ne continua pas seulement l'abus du népotisme, en faisant venir ses parents à Rome ; il le consacra en le faisant approuver par les cardinaux, auxquels il en demanda leur avis en particulier, pour n'être point obligé de suivre celui qui pouvait être contraire à sa volonté. Il était vain jusqu'au ridicule et au point de se piquer de sa noblesse, comme un petit noble de la campagne à qui les élus la contesteraient. Il était envieux de tout le monde sans exception. Le cardinal Cesi disait qu'il le ferait mourir de colère, à force de lui dire du bien de saint Léon. Il est constant que monsignor Magalotti se brouilla presque avec lui, parce qu'il lui parut qu'il croyait mieux savoir la Crusca. Il ne disait pas un mot de vérité ; et le marquis Riccardi, ambassadeur de Florence, écrivit au grand-duc ces propres paroles, à la fin d'une dépêche qu'il me montra : *In fine, Serenissimo Signore, habbiamo un Papa chi non dice mai una parola di verità.*

Il était continuellement appliqué à des bagatelles. Il osa proposer un prix public pour celui qui trouverait un mot latin pour exprimer chaise roulante, et il passa une fois sept ou huit jours à chercher pour savoir si mosca venait de musca, ou si musca venait de mosca. M. le cardinal Imperiale m'ayant dit le détail de ce qui s'était passé en deux ou trois académies, qui

s'étaient tenues sur ce digne sujet, je crus qu'il exagérait pour se divertir ; mais je perdis cette pensée dès le lendemain ; car le Pape nous ayant envoyé quérir, M. le cardinal Rapaccioli et moi, et nous ayant commandé de monter avec lui dans son carrosse, il nous tint, trois heures entières que la promenade dura, sur les minuties les plus fades que la critique la plus basse d'un petit collège eût pu produire ; et Rapaccioli, qui était un fort bel esprit, me dit, quand nous fûmes sortis de sa chambre, où nous le reconduisîmes, qu'aussitôt qu'il serait arrivé chez lui, il distillerait le discours du Pape pour voir ce qu'il pourrait tirer de bon sens d'une conversation de trois heures, dans laquelle il avait toujours parlé tout seul. Il eut une affectation, quelques jours après, qui parut être d'une grande puérilité. Il mena tous les cardinaux aux sept églises, et comme le chemin était trop long pour le pouvoir faire, avec un aussi grand cortège, dans le cours d'une matinée, il leur donna à dîner dans le réfectoire de Saint-Paul, et il les fit servir en portion à part, comme l'on sert les pèlerins dans le temps du jubilé. Véritablement, toute la vaisselle d'argent qui fut employée, avec profusion, à ce service fut faite exprès et d'une forme qui avait rapport aux ustensiles ordinaires des pèlerins. Je me souviens, entre autres, que les vases dans lesquels l'on nous servit le vin étaient tout à fait semblables aux calebasses de saint Jacques.

Mais rien ne fit plus paraître, à mon sens, son peu de solidité, que le faux honneur qu'il se voulut donner de la conversion de la reine de Suède. Il y avait plus de dix-huit mois qu'elle avait abjuré son hérésie, quand elle prit la pensée de venir à Rome. Aussitôt que le pape Alexandre l'eut appris, il en donna part au sacré collège en plein consistoire, par un discours fort étudié. Il n'oublia rien pour nous faire entendre qu'il avait été l'unique instrument dont Dieu s'était servi pour cette conversion. Il n'y eut personne dans Rome qui ne fût très bien informé du contraire ; et jugez, s'il vous plaît, de l'effet qu'une vanité aussi mal entendue y put produire. Il ne vous sera pas difficile de concevoir que ces manières de Sa Sainteté ne me devaient pas donner

une grande idée de ce que je pouvais espérer de sa protection ; et je reconnus de plus, en peu de jours, que sa faiblesse pour les grandes choses augmentait à mesure de son attachement aux petites.

On fait tous les ans un anniversaire pour l'âme de Henri le Grand, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, où les ambassadeurs de France et les cardinaux de la faction ne manquent jamais d'assister. Le cardinal d'Est prit en gré de déclarer qu'il ne m'y souffrirait pas. Je le sus ; je demandai audience au Pape pour l'en avertir. Il me la refusa, sous prétexte qu'il ne se portait pas bien. Je lui fis demander ses ordres sur cela par monsignor Febei, qui n'en put rien tirer que des réponses équivoques. Comme je prévoyais que si il arrivait là quelque fracas entre M. le cardinal d'Est et moi, où il y eût le moins du monde de sang répandu, le Pape ne manquerait pas de m'accabler, je n'oubliai rien de tout ce que je pus faire honnêtement pour m'attirer un commandement de ne me point trouver à la cérémonie. Comme je n'y pus pas réussir et que je ne voulus pas d'ailleurs me dégrader moi-même du titre de cardinal français, en m'excluant des fonctions qui étaient particulières à la nation, je me résolus de m'abandonner.

J'allai à Saint-Jean-de-Latran, fort accompagné. J'y pris ma place, j'assistai au service, je saluai fort civilement, et en entrant et en sortant, Messieurs les Cardinaux de la faction. Ils se contentèrent de ne me pas rendre le salut, et je revins chez moi très satisfait d'en être quitte à si bon marché. J'eus une pareille aventure à Saint-Louis, où le sacré collège se trouvait le jour de la fête du patron de cette église. Comme j'avais su que La Bussière, qui est présentement maître de chambre des ambassadeurs à Rome et qui était, en ce temps-là, écuyer de M. de Lionne, avait dit publiquement que l'on ne m'y souffrirait pas, je fis toutes mes diligences pour obliger le Pape à prévenir ce qui pourrait arriver. Je lui en parlai à lui-même, même avec force ; il ne se voulut jamais expliquer. Ce n'est pas que, d'abord

que je lui eus parlé, il ne me dît qu'il ne voyait pas ce qui pouvait m'obliger à me trouver à des cérémonies dont je me pouvais fort honnêtement excuser sur les défenses que le Roi avait faites de m'y recevoir ; mais comme je lui répondis que si je reconnaissais ces ordres pour des ordres du Roi, je ne voyais pas moi-même comme je me pourrais défendre d'obéir à ceux par lesquels Sa Majesté commandait tous les jours de ne me pas reconnaître pour archevêque de Paris, il tourna tout court. Il me dit que c'était à moi à me conseiller ; il me déclara qu'il ne défendrait jamais à un cardinal d'assister aux fonctions du sacré collège, et je sortis de mon audience comme j'y étais entré. J'allai à Saint-Louis en état d'y disputer le pavé. La Bussière arracha de la main du curé l'aspergès, comme il me voulait présenter l'eau bénite, qu'un gentilhomme à moi m'apporta. M. le cardinal Antoine ne me fit pas le compliment que l'on fait, en ces occasions, à tous les autres cardinaux. Je ne laissai pas de prendre ma place, d'y demeurer durant tout le temps de la cérémonie et de me maintenir par là à Rome dans le poste et dans le train de cardinal français.

La dépense qui était nécessaire pour cet effet n'était pas la moindre difficulté que j'y trouvais. Je n'étais plus à la tête d'une grande faction, que j'ai toujours comparée à une nuée, dans laquelle chacun se figure ce qu'il lui plaît. La plupart des hommes me considéraient, dans les mouvements de Paris, comme un sujet tout propre à profiter de toutes les révolutions ; mes racines étaient bonnes, chacun en espérait du fruit, et cet état m'attirait des offres immenses, et telles, que si je n'eusse eu encore plus d'aversion à emprunter que je n'avais d'inclination à dépenser, j'aurais compté, dans la suite, mes dettes par plus de millions d'or, que je ne les ai comptées par des millions de livres. Je n'étais pas à Rome dans la même posture : j'y étais réfugié et persécuté par mon Roi ; j'y étais maltraité par le Pape. Les revenus de mon archevêché et de mes bénéfices étaient saisis. On avait fait des défenses expresses à tous les banquiers français de me servir ; l'on avait poussé l'aigreur jusques au

point d’avoir demandé des paroles de ne me point assister à ceux que l’on croyait, ou que l’on avait sujet de croire, le pouvoir ou le vouloir faire. L’on avait même affecté, pour me décréditer, de déclarer à tous mes créanciers que le Roi ne permettrait jamais qu’ils touchassent un double de tout ce qui était de mes revenus sous sa main. L’on avait affecté de dissiper ces revenus avec une telle profusion et profanation que deux bâtards de l’abbé Fouquet étaient publiquement nourris et entretenus, chez la portière de l’archevêché, sur un fonds qui était pris de cette recette. L’on n’avait oublié aucune des précautions qui pouvaient empêcher mes fermiers de me secourir, et l’on avait pris toutes celles qui devaient obliger mes créanciers à m’inquiéter, par des procédures, qui leur eussent été inutiles dans le temps, mais dont les frais eussent retombé sur moi dans la suite.

L’application que l’abbé Fouquet eut sur ce dernier article ne lui réussit qu’à l’égard d’un boucher, aucun de mes autres créanciers n’ayant voulu branler. Celle du cardinal Mazarin eut plus d’effet sur les autres chefs. Les receveurs de l’archevêché ne m’assistèrent que faiblement ; quelques-uns même de mes amis prirent le prétexte des défenses du Roi, pour s’excuser de me secourir. M. et Mme de Liancourt envoyèrent à M. de Châlons deux mille écus, quoiqu’ils en eussent offert vingt mille à mon père, de qui ils étaient les plus particuliers et les plus intimes amis ; et leur excuse fut la parole qu’ils avaient donnée à la Reine. L’abbé Amelot, qui se mit en tête d’être évêque par la faveur de M. le cardinal Mazarin, répondit à ceux qui lui voulurent persuader de m’assister, que j’avais tant témoigné de distinction à M. de Caumartin, dans la visite qu’ils m’avaient rendue l’un et l’autre à Nantes, qu’il ne croyait pas qu’il se dût brouiller pour moi avec lui, au moment qu’il lui donnait des marques d’une estime particulière ; et M. de Luynes, avec qui j’avais fait une amitié assez étroite depuis le siège de Paris, crut qu’il y satisferait en me faisant toucher six mille livres. Enfin MM. de Châlons, Caumartin, Bagnols et de La Houssaye, qui eurent, en ce temps-là, la bonté de prendre le soin de ma subsis-

tance, s'y trouvèrent assez embarrassés, et l'on peut dire qu'ils ne rencontrèrent de véritables secours qu'en M. de Manevillette, qui leur donna pour moi vingt-quatre mille livres ; M. Pirion de Mastrac, qui leur en fit toucher dix-huit mille ; Mme d'Asserac, qui en fournit autant ; M. d'Hacqueville, qui, du peu qu'il avait pour lui-même, en donna cinq mille ; Mme de Lesdiguières, qui en prêta cinquante mille ; M. de Brissac, qui en envoya trente-six mille. Ils trouvèrent le reste dans leur propre fonds. MM. de Châlons et de La Houssaye en donnèrent quarante mille ; M. de Caumartin cinquante-cinq mille ; M. de Retz, mon frère, suppléa, même avec bonté, au reste ; et il l'eût fait encore de meilleure grâce, si sa femme eût eu autant d'honnêteté et autant de bon naturel que lui. Vous direz peut-être qu'il est étonnant qu'un homme qui paraissait autant abîmé que moi dans la disgrâce ait pu trouver d'aussi grandes sommes ; et je vous répondrai qu'il l'est sans comparaison davantage que l'on ne m'en ait pas offert de plus considérables, après les engagements qu'un nombre infini de gens avaient avec moi.

J'insère, par reconnaissance, dans cet ouvrage, les noms de ceux qui m'ont assisté. J'y épargne, par honnêteté, la plupart de ceux qui m'ont manqué, et j'y aurais même supprimé avec joie les autres que j'y nomme, si l'ordre que vous m'avez donné, de laisser des Mémoires qui pussent être de quelque instruction à messieurs vos enfants, ne m'avait obligé à ne pas ensevelir tout à fait dans le silence un détail qui peut leur être de quelque utilité. Ils sont d'une naissance qui peut les élever assez naturellement aux plus grandes places, et rien, à mon sens, n'est plus nécessaire à ceux qui s'y peuvent trouver que d'être informés, dès leur enfance, qu'il n'y a que la continuation du bonheur qui fixe la plupart des amitiés. J'avais le naturel assez bon pour ne le pas croire, quoique tous les livres me l'eussent déclaré. Il n'est pas convenable combien j'ai fait de fautes par le principe contraire ; et j'ai été vingt fois sur le point, dans ma disgrâce, de manquer du plus nécessaire, parce que je n'avais jamais appréhendé, dans mon bonheur, de manquer du superflu. C'est par la

même considération de messieurs vos enfants que j'entrerai dans une minutie qui ne serait pas, sans cette raison, digne de votre attention. Vous ne pouvez pas vous imaginer ce que c'est que l'embarras domestique dans les disgrâces. Il n'y a personne qui ne croie faire honneur à un malheureux quand il le sert. Il y a très peu d'honnêtes gens à cette épreuve, parce que cette disposition, ou plutôt cette indisposition, se coule si imperceptiblement dans les esprits de ceux qu'elle domine, qu'ils ne la sentent pas eux-mêmes ; et elle est de la nature de l'ingratitude. J'ai fait souvent réflexion sur l'un et sur l'autre de ces défauts, et j'ai trouvé qu'ils ont cela de commun, que la plupart de ceux qui les ont ne soupçonnent pas seulement qu'ils les aient. Ceux qui sont atteints du second ne s'en aperçoivent pas, parce que la même faiblesse qui les y porte, les porte aussi, comme par un préalable, à diminuer dans leur propre imagination le poids des obligations qu'ils ont à leurs bienfaiteurs. Ceux qui sont sujets au premier ne s'en doutent pas davantage, parce que la complaisance qu'ils trouvent à s'être attachés avec fidélité à une fortune qui n'est pas bonne fait qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes le chagrin qu'ils en ont plus de dix fois par jour.

Mme de Pommereux m'écrivit un jour, à propos d'un malentendu qui était arrivé entre MM. de Caumartin et La Houssaye, que les amis des malheureux étaient un peu difficiles ; elle devait ajouter : et les domestiques. La familiarité, dont un grand seigneur qui est honnête homme se défend moins qu'un autre, diminue insensiblement du respect dont l'on ne se dispense jamais dans l'exercice journalier de sa grandeur. Cette familiarité produit, au commencement, la liberté de parler : celle-là est bientôt suivie de la liberté de se plaindre. La véritable sève de ces plaintes, c'est l'imagination que l'on a, que l'on serait bien mieux ailleurs qu'auprès d'un disgracié. L'on ne s'avoue pas à soi-même cette imagination, parce que l'on connaît qu'elle ne conviendrait pas à l'engagement d'honneur que l'on a pris, ou au fond de l'affection que l'on ne laisse pas, assez souvent, de conserver dans ces indispositions. Ces raisons font que l'on se

déguise, même de bonne foi, ce que l'on sent dans le plus intérieur de son cœur, et que le chagrin que l'on a de la mauvaise fortune à laquelle l'on a part prend, à tous les moments, d'autres objets. La préférence de l'un à l'autre, souvent nécessaire et même inévitable en mille et mille occasions, leur paraît toujours une injustice. Tout ce que le maître fait pour eux, même de plus difficile, n'est que devoir ; tout ce qu'il ne fait pas, même de plus impossible, est ingratitude ou dureté ; et ce qui est encore pis que tout ce que je viens de vous dire est que le remède qu'un véritable bon cœur veut apporter à ces inconvénients aigrit le mal au lieu de le guérir, parce qu'il le flatte. Je m'explique.

Comme j'avais toujours vécu avec mes domestiques comme avec mes frères, je ne m'étais pas seulement imaginé que je pusse trouver parmi eux que de la complaisance et de la douceur. Je commençai à m'apercevoir dans la galère que la familiarité a beaucoup d'inconvénients ; mais je crus que je pourrais remédier à ces inconvénients par le bon traitement ; et le premier pas que je fis, en arrivant à Florence, fut de partager avec ceux qui m'avaient suivi dans mon voyage, et avec tous les autres qui m'avaient joint par le chemin, l'argent que le grand-duc m'avait prêté. Je leur donnai à chacun six-vingts pistoles, proprement pour s'habiller, et je fus très étonné, en arrivant à Rome, de les trouver, au moins pour la plupart, sur le pied gauche et dans des prétentions, sur plusieurs chefs, sans comparaison plus grandes que l'on ne les a dans les maisons des premiers ministres. Ils trouvèrent mauvais que l'on ne tapissât pas de belles tapisseries les chambres que l'on leur avait marquées dans mon palais. Cette circonstance n'est qu'un échantillon de cent et cent autres de cette nature ; et c'est tout vous dire, que les choses en vinrent au point, et par leurs murmures et par la division, qui suit toujours de fort près les murmures, que je fus obligé, pour ma propre satisfaction, de faire un mémoire exact, dans le grand loisir que j'avais aux eaux de Saint-Cassien, de ce que j'avais donné à mes gentilshommes depuis que j'étais arrivé à Rome, et que je trouvai que si j'avais été loger dans le

Louvre, à l'appartement de M. le cardinal Mazarin, il ne m'aurait pas, à beaucoup près, tant coûté. Boisguérin seul, qui fut à la vérité fort malade à Saint-Cassien et que j'y laissai avec ma litière et mon médecin, me coûta, en moins de quinze mois qu'il fut auprès de moi, cinq mille huit cents livres d'argent déboursé et mis entre ses mains. Il n'en eût peut-être pas tant tiré, si il eût été domestique de M. le cardinal Mazarin. Sa santé l'obligea de changer d'air et de retourner en France, où il ne me parut pas, depuis, qu'il se ressouvînt beaucoup de la manière dont je l'avais traité. Je suis obligé de tirer de ce nombre de murmurateurs domestiques Malclerc, qui a l'honneur d'être connu de vous, et qui toucha de moi beaucoup moins que les autres, parce qu'il ne se trouva pas, par hasard, dans le temps des distributions. Il était continuellement en voyage, comme vous verrez dans la suite de cette narration, et je suis obligé de vous dire pour la vérité, que je ne lui vis jamais, dans pas une occasion, ni un mouvement de chagrin ni d'intérêt. M. l'abbé de Lameth, mon maître de chambre, qui n'a jamais voulu toucher un sol de moi dans tout le cours de ma disgrâce, était moins capable du dernier qu'homme que je connaisse ; son humeur, naturellement difficultueuse, faisait qu'il était assez susceptible du premier, parce qu'il était échauffé par Joly, qui, avec un bon cœur et des intentions très droites, a une sorte de travers dans l'esprit, tout à fait contraire à la balance qu'il est nécessaire de tenir bien droite dans l'économie, ou plutôt dans la conduite d'une grande maison. Ce n'était pas sans peine que je me ménageais entre ces deux derniers et l'abbé Charrier, entre lesquels la jalousie était assez naturelle. Celui-ci penchait absolument vers l'abbé Bouvier, mon agent, et expéditionnaire à la cour de Rome, auquel toutes mes lettres de change étaient adressées. Joly prit parti pour l'abbé Rousseau, qui, comme frère de mon intendant, prétendait qu'il devait faire l'intendance, de laquelle, à la vérité, il n'était nullement capable.

Je vous fais encore des excuses de vous entretenir de toutes ces bagatelles, sur lesquelles d'ailleurs vous ne doutez pas que je

n'épargnasse avec joie les petits défauts de ceux que je viens de vous marquer, quand il vous plaira de faire réflexion qu'ils ne m'ont pas empêché de faire, pour tous mes domestiques sans exception, ce qui a été en mon pouvoir, depuis que je suis de retour en France. Je ne touche, comme je vous ai dit, cette matière, que parce que messieurs vos enfants ne la trouveront peut-être en lieu du monde si spécifiée, et je ne l'ai jamais rencontrée, au moins particularisée, dans aucun livre. Vous me demanderez peut-être quel fruit je prétends qu'ils en tirent ? Le voici. Qu'ils fassent réflexion, une fois la semaine, qu'il est de la prudence de ne pas toujours s'abandonner à toute sa bonté, et qu'un grand seigneur, qui n'en peut jamais trop avoir dans le fond de son âme, la doit, par bonne conduite, cacher avec soin dans son cœur, pour en conserver la dignité, particulièrement dans les disgrâces. Il n'est pas croyable ce que ma facilité naturelle, si contraire à cette maxime, m'a coûté de chagrin et de peines. Je crois que vous voyez suffisamment, par ces échantillons, la difficulté du personnage que je soutenais.

Vous l'allez encore mieux concevoir par le compte que je vous supplie de me permettre que je vous rende de la conduite que je fus obligé de prendre, en même temps, du côté de la France.

Aussitôt que je fus sorti du château de Nantes, M. le cardinal Mazarin fit donner un arrêt du conseil du Roi, par lequel il était défendu à mes grands vicaires de décerner aucun mandement sans en avoir communiqué au conseil de Sa Majesté. Quoique cet arrêt tendît à ruiner la liberté qui est essentielle au gouvernement de l'Eglise, l'on pouvait prétendre que ceux qui le rendaient affectaient de sauver quelques apparences d'ordre et de discipline, en ce qu'au moins ils reconnaissaient ma juridiction. Ils rompirent bientôt toutes mes mesures, en déclarant, par un autre arrêt, donné à Péronne, mon siège vacant, ce qui arriva un mois ou deux auparavant que le Saint-Siège le déclarât rempli en me donnant le pallium de l'archevêché de Paris en

plein consistoire. L'on manda, en même temps, à la cour, MM. Chevalier et L'Avocat, chanoines de Notre-Dame, mes grands vicaires, et l'on se servit du prétexte de leur absence pour forcer le chapitre à prendre l'administration de mon diocèse. Ce procédé si peu canonique ne scandalisa pas moins l'Eglise de Rome que celle de France. Les sentiments de l'une et de l'autre se trouvèrent conformes de tout point. Je les observai, et même les fortifiai avec application ; et après que je leur eus laissé tout le temps que je crus nécessaire, vu le flegme du pays où j'étais, pour purger ma conduite de tout air de précipitation, j'en formai une lettre que j'écrivis au chapitre de Notre-Dame de Paris, et que j'insérerai ici, parce qu'elle vous fera connaître, d'une vue, ce qui se passa depuis ma liberté à cet égard.

« Messieurs,

Comme l'une des plus grandes joies que je ressentis, aussitôt après que Dieu m'eut rendu la liberté, fut de recevoir les témoignages si avantageux d'affection et d'estime que vous me rendîtes, et en particulier par la réponse obligeante que vous fîtes d'abord à la lettre que je vous avais écrite, et en public par les publiques actions de grâces que vous offrîtes à Dieu pour ma délivrance, je vous puis aussi assurer que, parmi tant de traverses et de périls que j'ai courus depuis, je n'ai point eu d'affliction plus sensible que d'apprendre les tristes nouvelles de la manière dont on a traité votre compagnie pour la détacher de mes intérêts, qui ne sont autres que ceux de l'Eglise, et vous faire abandonner, par des résolutions forcées et involontaires, celui dont vous aviez soutenu le droit et l'autorité avec tant de vigueur et tant de constance.

« La fin si heureuse qu'il a plu à Dieu de donner à mes voyages et à mes travaux, en m'amenant dans la capitale du royaume de Jésus-Christ et l'asile le plus ancien et le plus sacré de ses ministres persécutés par les grands du monde, n'a pu me faire oublier ce qu'on a fait dans Paris pour vous assujettir ; et

l’accueil si favorable que m’avait daigné faire le chef de tous les évêques et le père de tous les fidèles, avant que Dieu le retirât de ce monde, ces marques si publiques et si glorieuses de bonté et d’affection, dont il lui avait plu d’honorer mon exil et mon innocence, et la protection apostolique qu’il m’avait fait l’honneur de me promettre avec tant de tendresse et de générosité, n’ont pu entièrement adoucir l’amertume que m’a causée, depuis six mois, l’état déplorable auquel votre compagnie a été réduite.

Car, comme les marques extraordinaires de votre fidèle amitié vers moi ont attiré sur vous leur aversion, et qu’on ne vous a persécutés que parce que vous vous étiez toujours opposés à la persécution que je souffrais, j’ai été blessé dans le cœur de toutes les plaies que votre corps a reçues ; et la même générosité qui m’oblige à conserver jusqu’à la fin de ma vie des sentiments tout particuliers de reconnaissance et de gratitude pour vos bons offices m’oblige maintenant encore davantage à ressentir des mouvements non communs de compassion et de tendresse pour vos afflictions et pour vos souffrances.

J’ai appris, Messieurs, avec douleur, que ceux qui, depuis ma liberté, m’ont fait un crime de votre zèle pour moi, ne m’ont reproché, par un écrit public et diffamant, d’avoir fait faire dans la ville capitale des actions scandaleuses et injurieuses à Sa Majesté, que parce que vous aviez témoigné à Dieu, par l’un des cantiques de l’Eglise, la joie que vous aviez de ma délivrance, après la lui avoir demandée par tant de prières. J’ai su que cette action de votre piété, qui a réjoui tous ceux qui étaient affligés du violement de la liberté ecclésiastique par la détention d’un cardinal et d’un archevêque, a tellement irrité mes ennemis, qu’ils en ont pris occasion de vous traiter de séditieux et de perturbateurs du repos public ; qu’ils se sont servis de ce prétexte pour faire mander en cour mes deux grands vicaires et autres personnes de votre corps, sous ombre de leur faire rendre compte de leurs actions, mais, dans la vérité, pour les exposer

au mépris, pour les outrager par les insultes et les moqueries, et les abattre, s'ils pouvaient, par les menaces.

Mais ce qui m'a le plus touché a été d'apprendre que cette première persécution, qu'on a faite à mes grands vicaires et à quelques autres de vos confrères, n'a servi que de degré pour se porter ensuite à une plus grande, qu'on a faite à tout votre corps. On ne les a écartés que pour l'affaiblir, et prendre le temps de leur exil pour vous signifier un arrêt du 22 d'août dernier, par lequel des séculiers, usurpant l'autorité de l'Eglise, déclarent mon siège vacant, et vous ordonnent, ensuite de cette vacance prétendue, de nommer, dans huit jours, des grands vicaires pour gouverner mon diocèse, en la place de ceux que j'avais nommés, avec menaces qu'il y serait pourvu autrement, si vous refusiez de le faire.

Je ne doute point que vous n'ayez tous regardé la seule proposition d'une entreprise si outrageuse à la dignité épiscopale comme une injure signalée qu'on faisait à l'Eglise de Paris, en lui témoignant par cette ordonnance qu'on la jugeait capable de consentir à un si honteux asservissement de l'épouse de Jésus-Christ, à une si violente usurpation de l'autorité ecclésiastique par une puissance séculière, qui est toujours vénérable en se tenant dans ses légitimes bornes, et à une dégradation si scandaleuse de votre archevêque.

Mais aussi, parce qu'on savait combien de vous-même vous étiez éloignés de vous porter à rien de semblable, j'ai su qu'outre cette absence de vos confrères, on s'était servi de toutes sortes de voies pour gagner les uns, pour intimider les autres et pour affaiblir ceux mêmes qui seraient les plus désintéressés en leur particulier, par l'appréhension de perdre vos droits et vos privilèges. Et afin que tout fût conforme à ce même esprit, j'apprends, par la lecture de l'acte de signification de cet arrêt qui m'a été envoyé, que deux huissiers de la chaîne, étant entrés dans votre assemblée, déclarèrent qu'ils vous signifiaient cet

arrêt par exprès commandement, à ce que vous n'en prétendissiez cause d'ignorance et que vous eussiez à obéir ; et, parce que l'on sait que les premières impressions de la crainte et de la frayeur sont toujours les plus puissantes, ne voulant point vous laisser de temps pour vous reconnaître, ils vous enjoignirent de délibérer à l'heure même sur cet arrêt, vous déclarant qu'ils ne sortiraient point du lieu jusqu'à ce que vous l'eussiez fait.

Cependant, il y a sujet de louer Dieu de ce que ce procédé si extraordinaire a rendu encore plus visible à tout le monde l'outrage que mes ennemis ont voulu faire à l'Eglise en ma personne. Quelque violence qu'on ait employée pour vous empêcher d'agir selon les véritables mouvements de votre cœur, et quelque frayeur qu'on ait répandue dans les esprits, on n'a pu vous faire consentir à cette sacrilège dégradation d'un archevêque par un tribunal laïque ; et le refus que vous en avez fait, malgré toutes les instances de mes ennemis, leur sera dans la postérité une conviction plus que suffisante de s'être emportés à des attentats si insupportables contre l'Eglise, que ceux mêmes qu'ils ont opprimés et réduits à n'avoir plus de liberté n'en ont pu concevoir que de l'horreur.

Ainsi, au lieu de déclarer mon siège vacant, selon les termes de cet arrêt, vous avez reconnu que mes grands vicaires étaient les véritables et légitimes administrateurs de la juridiction spirituelle dans mon diocèse, et qu'il n'y avait qu'une violence étrangère qui les empêchait de l'exercer. Vous avez résolu de faire des remontrances au Roi pour leur retour aussi bien que pour le mien et vous avez témoigné par là combien les plaies que l'on voulait faire à mon caractère vous étaient sensibles. Voilà votre véritable disposition. Tout ce qui s'est fait de plus ne doit être imputé qu'aux injustes violateurs des droits inviolables de l'Eglise.

J'ai su, Messieurs, qu'il y eu plusieurs d'entre vous qui sont demeurés fermes et immobiles dans cet orage et qui ont conser-

vé en partie l'honneur de votre corps par une courageuse résistance à toutes les entreprises de mes ennemis.

Mais j'ai su encore que ceux qui n'ont pas été si fermes et qui n'ont osé s'opposer ouvertement à l'injure qu'on voulait faire à leur archevêque ne se sont laissés aller à cet affaiblissement que parce qu'on ne voulait pas leur permettre de suivre la loi de l'Eglise, mais les contraindre de se rendre à une nécessité qu'on prétendait n'avoir point de loi. Ils ont agi, non comme des personnes libres, mais comme des personnes réduites dans les dernières extrémités. Ils ont souffert, dans cette rencontre, le combat que décrit saint Paul, de la chair contre l'esprit ; et ils peuvent dire sur ce sujet : « Nous n'avons pas fait le bien que nous voulions ; mais nous avons fait le mal que nous ne voulions pas. »

« Tout le monde sait que, lorsqu'on vous a fait prendre l'administration spirituelle de mon diocèse, mes grands vicaires n'étaient que depuis peu de jours absents et qu'il y avait sujet de croire qu'ils devaient être bientôt de retour. Or, qui jamais ouït dire qu'un diocèse doive passer pour désert et abandonné, et qu'on doive obliger un chapitre à usurper l'autorité de son évêque quatre jours après qu'on aura mandé ses grands vicaires en cour ?

Le passage même des décrétales qu'on m'a écrit avoir été l'unique fondement de cet avis ne détruit-il pas clairement ce qu'on veut qu'il établisse ? « Si un évêque, dit ce décret du pape Boniface VIII, est pris par des païens ou des schismatiques, ce n'est pas le métropolitain, mais le chapitre, qui doit administrer le diocèse, dans le spirituel et le temporel, comme si le siège était vacant par mort, jusqu'à ce que l'évêque sorte d'entre les mains de ces païens ou de ces schismatiques et soit remis en liberté ; ou que le Pape, à qui il appartient de pourvoir aux nécessités de l'Eglise, et que le chapitre doit consulter au plus tôt sur cette affaire, en ait ordonné autrement. »

Voilà ce que c'est que ce décret : c'est-à-dire voilà la condamnation formelle de tout ce qu'on a voulu entreprendre contre l'autorité que Dieu m'a donnée. Car s'il y avait lieu de se servir de ce décret pour m'ôter l'exercice de ma charge, ç'aurait été lorsque j'étais en prison, puisqu'il ne parle que de ce qu'on doit faire lorsqu'un évêque est prisonnier : ce qu'on a été si éloigné de prétendre que, durant tout le temps de ma prison jusqu'au jour de ma délivrance, mes grands vicaires ont toujours paisiblement gouverné mon diocèse en mon nom et sous mon autorité. Et en effet, comment mes ennemis auraient-ils pu se servir de ce décret, sans vouloir prendre à l'égard de moi la place peu honorable des païens ou des schismatiques qui, n'ayant point ou de crainte pour Dieu ou de respect pour l'Eglise, ne font point de conscience de persécuter les ministres de Dieu et les prélats de l'Eglise et de les réduire à la servitude et à la misère d'une prison ?

Que si l'on ne s'en est pas pu servir lorsque j'étais dans la captivité, parce que je n'étais pas retenu par des païens ou des schismatiques, qui est la seule espèce de ce décret, comment aurait-on pu s'en servir lorsque Dieu avait rompu mes liens, puisque le Pape y ordonne expressément que cette administration du chapitre ne doit durer que jusqu'à ce que l'évêque soit en liberté ? De sorte que, si vous aviez pris auparavant, l'administration de mon diocèse, lorsque j'étais retenu captif (ce que vous n'avez jamais voulu faire), vous auriez dû nécessairement la quitter, selon la décision expresse de ce décret, aussitôt que Dieu m'a rendu la liberté.

Que si l'on prétend que l'absence d'un archevêque qui est libre, et les empêchements qu'une puissance séculière peut apporter aux fonctions de ses grands vicaires, donnent le même droit aux chapitres de prendre en main l'administration d'un diocèse que si l'évêque était captif parmi les schismatiques ou les infidèles, on prétend confondre des choses qui sont entière-

ment différentes : un évêque captif avec un évêque libre ; un évêque qui ne peut agir, ni par soi, ni par autrui, avec un évêque qui le peut et qui le doit ; un chapitre, un clergé, un peuple qui ne peut recevoir aucun ordre ni aucune lettre de son évêque, avec un chapitre et un diocèse qui en peut recevoir et qui les doit recevoir avec respect, selon tous les canons de l'Eglise, lorsqu'il est reconnu pour évêque par toute l'Eglise.

Quand un évêque est prisonnier entre les mains des infidèles, c'est une violence étrangère qui suspend ses fonctions épiscopales, qui le met dans une impuissance absolue de gouverner son diocèse, et sur laquelle l'Eglise n'a aucun pouvoir ; mais ici, l'évêque étant libre comme je le suis, grâces à Dieu, il peut envoyer ses ordres et établir des personnes qui le gouvernent en son absence ; et les empêchements que la passion et l'animosité y voudraient apporter ne doivent être considérés que comme des entreprises et des attentats contre l'autorité épiscopale, auxquels des ecclésiastiques ne peuvent déférer sans trahir l'honneur et l'intérêt de l'Eglise. Et comme, lorsque la personne d'un évêque est captive parmi les infidèles, il n'y a rien que son Eglise ne doive faire pour le racheter, jusqu'à vendre les vases sacrés, si elle ne peut trouver autrement de quoi payer sa rançon : ainsi, lorsqu'on veut retenir, non sa personne, parce qu'on ne le peut pas, mais son autorité captive, son Eglise doit employer tout ce qu'elle a de pouvoir, non contre lui, mais pour lui ; non pour usurper son autorité, mais pour la défendre contre ceux qui la veulent anéantir.

Car vous savez, Messieurs, que c'est dans ces rencontres de persécutions et de troubles que le clergé doit se tenir plus que jamais inséparablement uni avec son évêque ; et que, comme les mains se portent naturellement à la conservation de la tête, lorsqu'elle est menacée de quelques dangers, les premiers ecclésiastiques d'un diocèse, qui sont les mains des prélats, par lesquelles ils agissent et conduisent les peuples, ne doivent jamais s'employer avec plus de vigueur et plus de zèle à maintenir

l'autorité de leurs chefs et de leurs pasteurs, que lorsqu'elle est plus violemment attaquée et que la puissance séculière se veut attribuer le droit d'interdire les fonctions ecclésiastiques à ses grands vicaires, et de faire passer en d'autres mains, selon qu'il lui plaît ; l'administration de son diocèse.

Mais si l'on peut dire qu'un évêque laisse son siège désert et abandonné, et qu'ainsi d'autres en peuvent prendre la conduite malgré lui parce qu'on le persécute et qu'on veut empêcher qu'il ne le gouverne par lui-même ou par ses officiers, tant de grands prélats, que diverses persécutions ou par la foi ou pour de prétendus intérêts d'Etat et des querelles touchant la liberté de l'Eglise ont obligés autrefois de s'enfuir ou de se cacher, et qui ne laissaient pas cependant de gouverner leurs diocèses par leurs lettres et par leurs ordres, qu'ils envoyaient à leur clergé et à leurs peuples, auraient dû demeurer tout ce temps-là sans autorité, comme des déserteurs de leurs sièges ; et leurs prêtres auraient eu droit de s'attribuer leur puissance, et de leur ôter par un détestable schisme l'usage de leurs caractères.

Le grand saint Cyprien, évêque de Carthage, pour n'apporter que ce seul exemple de l'antiquité, ayant vu la persécution qui s'allumait contre lui, et que les païens, dans l'amphithéâtre, avaient demandé qu'on l'exposât aux lions, se crut obligé de se retirer pour ne pas exciter par sa présence la fureur des infidèles contre son peuple : ce qui donna sujet à quelques prêtres de son Eglise, qui ne l'aimaient pas, de se servir de son absence pour usurper son autorité, et s'attribuer la puissance que Dieu lui avait donnée sur les fidèles de Carthage. Mais il fit bien voir que son siège n'était point désert, quoiqu'il fût absent et caché et que la persécution l'empêchât de faire publiquement les fonctions d'un évêque. Jamais il ne gouverna son Eglise avec plus de fermeté et plus de vigueur. Il établit des vicaires pour la conduire en son nom et sous son autorité ; il excommunia ces prêtres qui lui voulaient ravir sa puissance, avec

tous ceux qui les suivraient ; il fit par ses lettres tout ce qu'il aurait fait étant présent. Le compte qu'il en rend lui-même, écrivant au clergé de Rome, montre bien clairement que jamais il n'avait moins abandonné son Eglise, que lorsque la proscription qu'on avait faite de sa personne et de ses biens l'avait contraint de s'en éloigner. Du lieu de sa retraite il envoyait des mandements pour la conduite qu'on devait tenir vers ceux qui étaient tombés dans la persécution. Il ordonnait des lecteurs, des sous-diacres et des prêtres, qu'il envoyait à son clergé. Il consolait les uns et exhortait les autres, et travaillait surtout à empêcher que son absence ne donnât lieu à ses ennemis de faire un schisme dans son Eglise, et de séparer de lui une partie du troupeau qui était commis à sa conduite.

Que si ce saint évêque de Carthage n'avait rien perdu du droit de gouverner son Eglise pour être devenu caché et comme invisible à son Eglise même, combien plus un archevêque de Paris conserve-t-il toujours le droit de gouverner la sienne lorsqu'il n'est point caché ni invisible, mais qu'il est exposé à la plus grande lumière du monde ; qu'il s'est retiré près du chef de tous les évêques et du père commun de tous les rois catholiques ; qu'il y est reconnu par Sa Sainteté pour légitime prélat de son siège, et qu'il exerce publiquement, dans la maîtresse de toutes les Eglises, les fonctions sacrées de sa dignité de cardinal ?

Et il ne sert de rien de dire que, le sujet de la proscription de saint Cyprien étant la guerre que les païens faisaient à la foi, on ne doit pas étendre cet exemple à la proscription d'un archevêque qui n'est persécuté que pour de prétendus intérêts d'Etat ; car, pour quelque sujet que l'on proscrive un prélat, tant qu'il demeure revêtu de la dignité épiscopale et que l'Eglise n'a rendu aucun jugement contre lui, comme nulle proscription et nulle interdiction qui viennent de la part des puissances séculières ne peut empêcher qu'il ne soit évêque et qu'il ne remplisse son siège, elle ne peut aussi empêcher qu'il n'ait le droit et le pouvoir d'en exercer les fonctions, tel qu'il l'a reçu de Jésus-Christ

et non des rois, et qu'ainsi tout son clergé ne soit obligé en conscience de déférer à ses ordres dans l'administration spirituelle de son diocèse.

C'est donc en vain qu'on veut couvrir la violence d'un procédé inouï et sans exemple par le sujet dont on le prétexte, c'est-à-dire par des accusations chimériques et imaginaires de crime d'Etat, qui n'ont commencé à m'être publiquement imputées, pour me faire perdre l'exercice de ma charge, dont je jouissais par mes grands vicaires, étant en prison, que depuis le jour qu'il a plu à Dieu de me rendre la liberté.

Que si j'ai été évêque étant prisonnier, ne le suis-je plus étant à Rome ? Suis-je le premier prélat qui soit tombé dans la disgrâce de la cour, et qui ait été contraint de se retirer hors du royaume ? Que si tous ceux à qui cet accident est arrivé n'ont pas laissé de gouverner leurs diocèses par leurs grands vicaires, selon la discipline inviolable de l'Eglise, quel est ce nouvel abus de la puissance séculière qui foule aux pieds toutes les lois ecclésiastiques ? Quelle est cette nouvelle servitude et ce nouveau joug qu'on veut imposer à l'Eglise de Jésus-Christ en faisant dépendre l'exercice divin de la puissance épiscopale de tous les caprices et de toutes les jalousies des favoris ?

Feu M. le cardinal de Richelieu, n'étant encore qu'évêque de Luçon, fut relégué en Avignon après la mort du maréchal d'Ancre : et cependant, quoiqu'il fût hors du royaume, jamais on ne s'avisa de porter son chapitre à prendre le gouvernement de son évêché, comme si son siège eût été désert ; et ses grands vicaires continuèrent toujours de le gouverner en son nom et sous son autorité.

Et n'avons-nous pas vu encore que feu M. l'archevêque de Bordeaux, ayant été obligé de sortir de France et de se retirer au même comtat d'Avignon, il ne cessa point pour cela de conduire son archevêché, non seulement par ses grands vicaires, mais

aussi par ses ordres et ses règlements, qu'il envoyait du lieu de sa retraite et dont j'en ai moi-même vu plusieurs de publics et d'imprimés ?

Pour être à Rome, qu'on peut appeler la patrie commune de tous les évêques, perd-on le droit que l'on conserve dans Avignon ? Et pourquoi l'Eglise ne jouira-t-elle pas, sous le règne du plus chrétien et du plus pieux prince du monde, de l'un des plus sacrés et des plus inviolables de ses droits dont elle a joui paisiblement sous le règne du feu roi son père ?

Mais ce qui m'a causé une sensible douleur a été d'avoir appris qu'il se soit trouvé deux prélats assez indifférents pour l'honneur de leur caractère, et assez dévoués à toutes les passions de mes ennemis, pour entreprendre de conférer les ordres sacrés dans mon Eglise, ou plutôt de les profaner par un attentat étrange : n'y ayant rien de plus établi, dans toute la discipline ecclésiastique, que le droit qu'a chaque évêque de communiquer la puissance sacerdotale de Jésus-Christ à ceux qui lui sont soumis, sans qu'aucun évêque particulier le puisse faire contre son gré, que par une entreprise qui le rend digne d'être privé des fonctions de l'épiscopat, dont il viole l'unité sainte, selon l'ordonnance de tous les anciens conciles, que celui de Trente a renouvelée.

Que si les conciles, lors même que le siège est vacant par la mort d'un évêque, défendent au chapitre de faire conférer les ordres sans une grande nécessité, telle que serait une vacance qui durerait plus d'un an, et si ce que le concile de Trente a établi sur ce sujet n'est qu'un renouvellement de ce que nous voyons avoir été établi par les conciles de France, qui défendent à tous évêques d'ordonner des clercs et de consacrer des autels dans une Eglise à qui la mort a ravi son propre pasteur, n'est-il pas visible que ce qui n'aurait pas été légitime quand mon siège aurait été vacant par ma mort, le peut être encore moins par la violence qu'on a exercée contre moi qui suis vivant et en liberté,

et que la précipitation avec laquelle on s'est porté à cette entreprise la rend tout à fait inexcusable et digne de toutes les peines les plus sévères des saints canons ?

Mais il est temps, Messieurs, que l'Eglise de Paris sorte de l'oppression sous laquelle elle gémit, et qu'elle rentre dans l'ordre dont une violence étrangère l'a tirée.

Je ne doute point que ceux qui ont eu même le moins de fermeté pour s'opposer à l'impétuosité de ce torrent ne bénissent Dieu lorsqu'ils verront cesser tous les prétextes qui ont donné lieu à ce scandaleux interrègne de la puissance épiscopale.

On ne peut plus dire que l'on ignore le lieu où je suis ; on ne peut plus me considérer comme enfermé dans un conclave. Je ne puis plus trouver moi-même de prétextes et de couleurs à cette longue patience si contraire à toutes les anciennes pratiques de l'Eglise et qui me donnerait un scrupule étrange, si Dieu, qui pénètre les cœurs, ne voyait dans le mien que la cause de mon silence n'a été que ce profond respect que j'ai toujours conservé et que je conserverai éternellement pour tout ce qui porte le nom du Roi, et l'espérance que ces grandes et saintes inclinations qui brillent dans l'âme de Sa Majesté le porteraient à connaître l'injure que l'on a faite sous son nom à l'Eglise.

Je ne puis croire, Messieurs, que le Saint-Esprit, qui vient de témoigner, par l'élection de ce grand et digne successeur de saint Pierre, une protection toute particulière à l'Eglise universelle, n'ait déjà inspiré dans le cœur de notre grand monarque des sentiments très favorables pour le rétablissement de celle de Paris. Je ne fais point de doute que ce zèle ardent que j'ai fait paraître, dans toutes les occasions, pour son service n'ait effacé de son âme royale ces fausses impressions qui ne peuvent obscurcir l'innocence, et je suis persuadé que, dans un temps où l'Eglise répand avec abondance les trésors de ses grâces, la piété

du successeur de saint Louis ne voudrait pas permettre qu'elles passassent par des canaux qui ne fussent pas ordinaires et naturels. J'ai toutes sortes de sujets de croire que mes grands vicaires sont présentement dans Paris, que la bonté du Roi les y a rappelés pour exercer leurs fonctions sous mon autorité, et que Sa Majesté aura enfin rendu la justice que vous lui demandez continuellement par tous vos actes, puisque vous protestez toujours, même dans leur titre, que vous ne les faites qu'à cause de leur absence. Je leur adresse donc, Messieurs, la bulle de notre Saint-Père le Pape, pour la faire publier selon les formes ; et en cas qu'ils ne soient pas à Paris, ce que j'aurais pourtant peine à croire, je l'envoie à MM. les archiprêtres de la Madeleine et de Saint-Séverin pour en user selon mes ordres et selon la pratique ordinaire du diocèse. Par le même mandement, je leur donne l'administration de mon diocèse en l'absence de mes grands vicaires, et je suis persuadé que ces résolutions vous donneront beaucoup de joie, puisqu'elles commencent à vous faire voir quelques lumières de ce que vous avez tant souhaité et qu'elles vous tirent de ces difficultés où vous avait mis l'appréhension de voir le gouvernement de mon archevêché désert et abandonné. J'aurais, au sortir du conclave, donné ces ordres si je n'eusse mieux aimé que vous les eussiez reçus en même temps que je reçois des mains de Sa Sainteté la plénitude de la puissance archiépiscopale, par le pallium qui en est la marque et la consommation. Je prie Dieu de me donner les grâces nécessaires pour l'employer selon mes obligations à son service et à sa gloire, et je vous demande vos prières qui implorent sur moi les bénédictions du Ciel. Je les espère, Messieurs, de votre charité et suis, Messieurs,

Votre très affectionné serviteur et confrère,

Le Cardinal de Retz,

archevêque de Paris.

De Rome, ce 22 mai 1655.

Cette lettre eut tout l'effet que je pouvais désirer. Le chapitre, qui était très bien disposé pour moi, quitta avec joie l'administration. Il ne tint pas à la cour de l'en empêcher ; mais elle ne trouva pour elle, dans ce corps, que trois ou quatre sujets, qui n'étaient pas les ornements de leur compagnie.

M. d'Abingny, du nom de Stuart, s'y signala autant par sa fermeté, que le bonhomme Vantadour s'y fit remarquer par sa faiblesse. Enfin, mes grands vicaires reprirent avec courage le gouvernement de mon diocèse, et M. le cardinal Mazarin fut obligé de leur faire donner une lettre de cachet pour les tirer de Paris et les faire venir à la cour pour une seconde fois. Je vous rendrai compte de la suite de cette violence, après que je vous aurai entretenue d'un détail qui sera curieux en ce qu'il sera proprement le caractère du malheur le plus sensible, à mon opinion, qui soit attaché à la disgrâce.

Une lettre que je reçus de Paris, quelque temps après que je fus entré dans le conclave, m'obligea à y dépêcher en poste Malclerc. Cette lettre, qui était de M. de Caumartin, portait que M. de Noirmoutier traitait avec la cour, par le canal de Mme de Chevreuse et de Laigues ; que celle-là avait assuré le Cardinal que celui-ci ne me donnerait que des apparences et qu'il ne ferait rien contre ses intérêts ; que le Cardinal lui avait déclaré à elle-même que Laigues n'entrerait jamais en exercice de la charge de capitaine des gardes de Monsieur, qui lui avait été donnée à la prison de Messieurs les Princes, jusqu'à ce que le Roi fût maître de Mézières et de Charleville ; que Noirmoutier avait dépêché Longrue, lieutenant de Roi de la dernière, à la cour, pour l'assurer, non pas seulement en son nom, mais même en celui du vicomte de Lameth, tout au moins d'une inaction entière, cependant que l'on traiterait du principal ; que cet avis venait de Mme de Lesdiguières, qui apparemment, le tenait du maréchal de Villeroy, et que je devais compter là-dessus. Cette

affaire, comme vous voyez, méritait de la réflexion ; et celle que j'y fis, jointe au besoin que j'avais de pourvoir à ma subsistance, m'obligea, comme je viens de vous le dire, à envoyer en France Malclerc avec ordre et de faire concevoir à mes amis la nécessité qui me forçait à des dépenses qu'ils ne croyaient pas trop nécessaires, et de faire ses efforts pour obliger MM. de Noirmoutier et de Lameth à ne se point accommoder avec la cour, jusqu'à ce que le Pape fût fait. J'avais déjà de grandes espérances de l'exaltation de Chigi, et j'avais si bonne opinion et de son zèle pour les intérêts de l'Eglise et de sa reconnaissance pour moi, que je ne comptais presque plus sur ces places, que comme sur des moyens que j'aurais, en consentant à l'accommodement de leur gouverneur, de faire connaître que je mettais l'unique espérance de mon rétablissement en la protection de Sa Sainteté. Malclerc trouva, en arrivant à Paris, que l'avis qui m'avait été donné n'était que trop bien fondé ; il ne tint pas même à M. de Caumartin de l'empêcher d'aller à Charleville, parce qu'il croyait que son voyage ne servirait qu'à faire faire sa cour à M. de Noirmoutier. M. de Châlons, que Malclerc vit en passant, essaya aussi de le retenir par la même raison : il voulut absolument suivre son ordre. Il fut reconnu, en passant à Montmirail, par un des gens de Mme de Noirmoutier, ce qui l'obligea de la voir. Il eut l'adresse de lui faire croire qu'il se rendait aux raisons qu'elle lui alléguait en foule, pour l'empêcher d'aller trouver son mari. Il se démêla, par cette ruse innocente, de ce mauvais pas, qui, vu l'humeur de la dame, était très capable de le mener à la Bastille. Il vit MM. de Noirmoutier et de Lameth à une lieue de Mézières, chez un gentilhomme nommé M. d'Haudrey. Le premier ne lui parla que des obligations qu'il avait à Mme de Chevreuse, de la parfaite union qui était entre lui et Laigues, et des sujets qu'il avait de se plaindre de moi : ce qui est le style ordinaire de tous les ingrats. Le second lui témoigna toutes sortes de bonnes volontés pour moi ; mais il lui laissa voir, en même temps, une grande difficulté à se pouvoir séparer des intérêts ou plutôt de la conduite du premier, vu la situation des deux places, dont il est vrai que l'une n'est pas fort

considérable sans l'autre. Enfin, Malclerc, qui se réduisit à leur demander, pour toute grâce, en mon nom, de différer seulement leur accommodement jusqu'à la création du nouveau pape, ne tira de Noirmoutier que des railleries sur ce qu'il s'était lui-même laissé surprendre aux fausses lueurs avec lesquelles j'affectais, disait-il, d'amuser tout le monde touchant l'exaltation de Chigi ; et il revint à Paris où il apprit de M. de Châlons la création du pape Alexandre.

Mes amis, auxquels je l'avais mandé par Malclerc, en conçurent toutes les espérances que vous vous pouvez imaginer. Vous n'avez pas de peine à croire la douleur que M. de Noirmoutier eut de sa précipitation. Il avait conclu son accommodement avec Monsieur le Cardinal un peu après que Malclerc lui eut parlé, et il était venu à Paris pour le consommer. Il désira de voir Malclerc, aussitôt qu'il eut appris que Chigi était effectivement pape. Il découvrit qu'il était encore à Paris, quoique mes amis, qui se défiaient beaucoup de son secret et de sa bonne foi, lui eussent dit qu'il en était parti ; et il fit tant, qu'il le vit dans le faubourg Saint-Antoine. Il n'oublia rien pour excuser, ou plutôt pour colorer la précipitation de son accommodement ; il ne cacha point la cruelle douleur qu'il avait de n'avoir pas accordé le petit délai que l'on lui avait demandé. Sa honte parut et dans son discours et dans son visage. Je ne fus plus cet homme malhonnête et tyran, qui voulait sacrifier tous mes amis à mon ambition et à mon caprice. L'on ne parla dans la conversation que de tendresse que l'on avait pour moi, que des expédients que l'on cherchait avec Mme de Chevreuse et avec Laigues, pour me raccommoder solidement avec la cour, que des facilités que l'on espérait d'y trouver. La conclusion fut une instance très grande de prendre dix mille écus, par lesquels on espérait, dans le pressant besoin que j'avais d'argent, d'adoucir à mon égard et de couvrir à celui du monde le cruel tort que l'on m'avait fait. Malclerc refusa les dix mille écus, quoique mes amis le pressassent beaucoup de les recevoir. Ils m'en écrivirent, même avec force, et ils ne me persuadèrent pas ; et je me

remercie encore aujourd'hui de mon sentiment. Il n'y a rien de plus beau que de faire des grâces à ceux qui nous manquent ; il n'y a rien, à mon sens, de plus faible que d'en recevoir. Le christianisme, qui nous commande le premier, n'aurait pas manqué de nous enjoindre le second, si il était bon. Quoique mes amis eussent été de l'avis de ne pas refuser les offres de M. de Noirmoutier, parce qu'il les avait faites de lui-même, ils ne crurent pas qu'il fût de la bienséance d'en solliciter de nouvelles vers les autres, au moment que la bonne conduite les obligeait à affecter même de faire des triomphes de l'exaltation de Chigi. Ils suppléèrent, de leur propre fonds, à ce qui était de plus pressant et de plus nécessaire, et Malclerc revint me trouver à Rome, où je vous assure qu'il ne fut pas désavoué du refus qu'il avait fait de recevoir l'argent de M. de Noirmoutier.

Ce que vous venez de voir de la conduite de celui-ci est l'image véritable de celle que tous ceux qui manquent à leurs amis dans les disgrâces ne manquent jamais de suivre. Leur première application est de jeter dans le monde des bruits sourds du mécontentement qu'ils feignent d'avoir de ceux qu'ils veulent abandonner ; et la seconde est de diminuer, autant qu'ils peuvent, le poids des obligations qu'ils leur ont. Rien ne leur peut être plus utile pour cet effet que de donner des apparences de reconnaissance vers d'autres dont l'amitié ne leur puisse être d'aucun embarras. Ils trompent ainsi l'inconstante attention que la moitié des hommes ont pour les ingratitudes qui ne les touchent pas personnellement, et ils éludent la véritable reconnaissance par la fausse. Il est vrai qu'il y a toujours des gens plus éclairés auxquels il est difficile de donner le change, et je me souviens, à ce propos, que Montrésor, à qui j'avais fait donner une abbaye de douze mille livres de rente, lorsque Messieurs les Princes furent arrêtés, ayant dit un jour chez le comte de Béthune qu'il en avait l'obligation à M. de Joyeuse, le prince de Guéméné lui répondit : « Je ne croyais pas que M. de Joyeuse eût donné les bénéfices en cette année-là. » M. de Noirmoutier fit, pour justifier son ingratitude,

ce que M. de Montrésor n'avait fait que pour flatter l'entêtement qu'il avait pour Mme de Guise. J'excusai celui-ci par le principe de son action ; je fus vraiment touché de celle de l'autre. L'unique remède contre ces sortes de déplaisirs, qui sont plus sensibles dans les disgrâces que les disgrâces mêmes, est de ne jamais faire le bien que pour le bien même. Ce moyen est le plus assuré : un mauvais naturel est incapable de le prendre, parce que c'est la plus pure vertu qui nous l'enseigne. Un bon cœur n'y a guère moins de peine, parce qu'il joint aisément, dans les motifs des grâces qu'il fait, à la satisfaction de sa conscience les considérations de son amitié. Je reviens à ce qui concerne ce qui se passa, en ce temps-là, à l'égard de l'administration de mon diocèse.

Aussitôt que la cour eut appris que le chapitre l'avait quittée, elle manda mes deux grands vicaires, aussi bien que M. Loisel, curé de Saint-Jean, chanoine de l'Eglise de Paris, et M. Biet, chanoine, qui s'étaient signalés pour mes intérêts.

# LA CONJURATION DU COMTE JEAN-LOUIS DE FIESQUE

Au commencement de l'année 1547, la république de Gênes se trouvait dans un état que l'on pouvait appeler heureux, s'il eût été plus affermi. Elle jouissait en apparence d'une glorieuse tranquillité, acquise par ses propres armes, et conservée par celle du grand Charles Quint, qu'elle avait choisi pour protecteur de sa liberté. L'impuissance de tous ses ennemis la mettait à couvert de leur ambition, et les douceurs de la paix y faisaient revenir l'abondance que les désordres de la guerre en avaient si longtemps bannie ; le trafic se remettait dans la ville avec un avantage visible du public et des particuliers, et si l'esprit des citoyens eût été aussi exempt de jalousie que leurs fortunes l'étaient de la nécessité, on eût eu juste sujet de croire que cette république se fût relevée, en peu de jours, de ses misères passées, par un repos plein d'opulence et de bonheur ; mais le peu d'union qui était parmi eux, et les semences de haine que les divisions précédentes avaient laissées dans les cœurs étaient des restes dangereux qui marquaient bien que ce grand corps n'était pas encore remis de ses maladies, et que sa guérison était semblable à la santé apparente de ces visages bouffis, sur lesquels beaucoup d'embonpoint cache beaucoup de mauvaises humeurs. La noblesse, qui avait le gouvernement entre ses mains, ne pouvait oublier les injures qu'elle avait reçues du peuple dans le temps qu'elle était éloignée des affaires. Le peuple, de son côté, ne pouvait souffrir la domination de la noblesse que comme une tyrannie nouvelle, qui était contraire aux ordre de l'Etat ; une partie même des gentilshommes qui prétendaient à une plus haute fortune enviait ouvertement la grandeur des autres : ainsi les uns commandaient avec orgueil ; les autres obéissaient avec rage, et beaucoup croyaient obéir parce qu'ils

ne commandaient pas assez absolument, quand la Providence permit qu'il arriva un accident qui fit éclater tout d'un coup ces différents sentiments, et qui confirma pour la dernière fois, les uns dans le commandement et les autres dans la servitude.

C'est la conjuration de Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, qu'il faut reprendre de plus loin pour en connaître mieux les suites et les circonstances.

Au temps de ces fameuses guerres dans lesquelles Charles Quint, empereur, et François I^er^, roi de France, désolèrent toute l'Italie, André Doria ; sorti d'une des meilleures maisons de Gênes, et le plus grand homme de mer qui fût à cette heure-là dans l'Europe, suivait avec ardeur le parti de la France, et soutenait la grandeur et la réputation de cette couronne sur les mers, avec un courage, une conduite et un bonheur qui donnaient autant d'avantage à son parti que d'éclat à sa gloire particulière. Mais c'est un malheur ordinaire aux plus grands princes de ne considérer pas assez les hommes de service quand une fois ils croient être assurés de leur fidélité ; cette raison fit perdre à la France un serviteur si considérable, et cette perte produisit des effets si fâcheux, que la mémoire en sera toujours funeste et déplorable à cet Etat. En même temps que ce grand personnage fut engagé dans le service du Roi, en qualité de général de ses galères, avec des conditions qui étaient avantageuses pour ses intérêts et éclatantes pour sa réputation, ceux qui tenaient les premières places de la faveur et de la puissance dans les conseils commencèrent à envier et sa gloire et sa charge, et formèrent le dessein de perdre celui qu'ils voyaient trop grand seigneur pour se résoudre jamais à dépendre d'autres personnes que de son maître. Comme ils jugèrent qu'il ne serait d'abord ni sûr ni utile à leur dessein de lui rendre des mauvais offices auprès du Roi, qui venait de témoigner une trop bonne opinion de lui pour en concevoir sitôt une mauvaise, ils prirent une voie plus délicate, et, joignant les louanges aux applaudissements publics que l'on donnait aux premières armes

que Doria avait prises pour la France, ils se résolurent de lui donner peu à peu des mécontentements que l'on pouvait attribuer à la nécessité des affaires générales, plutôt qu'à leur malice particulière, et qui néanmoins ne laisseraient pas de faire l'effet qu'ils prétendaient : ils s'appliquèrent à donner à cet esprit altier et glorieux matière de s'échapper, pour avoir un moyen plus aisé de le ruiner dans l'esprit du Roi. Les affaires que sa charge lui donnait dans le Conseil ne fournirent à ceux qui y avaient toute l'autorité que trop d'occasions de le désobliger : tantôt l'on trouvait les finances trop épuisées pour fournir à de si hauts appointements ; tantôt on le payait en mauvaises assignations ; quelquefois ses demandes étaient trouvées injustes et déraisonnables ; à la fin, ses remontrances sur les torts qu'on lui faisait furent rendues par les artifices de ses ennemis si criminelles auprès du Roi, qu'il commença d'être importun et fâcheux, et peu à peu il passa auprès de lui pour un esprit intéressé, insolent et incompatible. Enfin on le désobligea ouvertement en lui refusant la rançon du prince d'Orange son prisonnier, que son neveu Philippin Doria avait pris devant Naples, et que le Roi avait retiré de ses mains. On lui demanda même avec des menaces le marquis Du Gast et Ascagne Colone pris à la même bataille ; on ne parla plus de lui tenir la parole qu'on lui avait donnée de rendre Savone à la république de Gênes ; et comme on vit que cet esprit prenait feu au lieu de cacher ses dégoûts sous une modération apparente, ses ennemis n'oublièrent rien pour les accroître. M. de Barbezieux fut commandé pour se saisir de ses galères, et même pour l'arrêter s'il était possible : cette faute était aussi pleine d'imprudence que de mauvaise foi, et l'on ne saurait assez blâmer les ministres de France d'avoir, pour leur intérêt, trahi celui de leur maître et ôté à leur parti le seul homme qui pouvait le maintenir en Italie ; et puisqu'ils voulaient le perdre, on peut dire qu'ils furent fort malhabiles de ne l'avoir pas perdu tout à fait, et de l'avoir laissé dans un état où il pouvait extrêmement nuire à la France en général et à eux-mêmes en particulier par le chagrin que le Roi pouvait prendre

de leurs conseils et par les mauvaises suites qu'ils avaient attirées contre son royaume.

Doria, se voyant traité si criminellement, fait un manifeste de ses plaintes, proteste qu'elles ne procèdent pas tant de ses intérêts particuliers que de l'injustice avec laquelle on refusait à sa chère patrie de lui rendre Savone, qui lui avait été tant de fois promise par le Roi. Il traite avec le marquis Du Gast, son prisonnier, se déclare pour l'Empereur, et accepte la généralité de ses mers ; la conduite de ce vieux politique fut en cela pour le moins aussi malicieuse que celle des ministres de France, mais beaucoup plus adroite et plus judicieuse. On ne le peut excuser d'une ingratitude extraordinaire de s'être laissé emporter au mouvement d'une si dangereuse vengeance contre un prince à qui l'on peut dire qu'il avait obligation de tout son honneur, puisqu'il en avait acquis les plus belles marques en commandant ses armées, et il est difficile de le justifier d'une trahison lâche et indigne de ses premières actions, d'avoir commandé à Philippin Doria, son lieutenant, de laisser entrer des vivres dans Naples, alors extrêmement pressé par messire de Lautrec, au moment même qu'il protestait encore de vouloir demeurer dans le service du Roi ; mais il faut avouer aussi que ce même procédé le doit faire passer pour un homme fort habile dans la politique intéressée, en ce qu'il mit avec tant d'adresse les apparences de son côté, que ses amis pouvaient dire que le manquement de parole dont il se plaignait pour sa patrie, était la véritable cause de son changement, et que ses ennemis ne pouvaient nier qu'il n'y eût été poussé par des traitements trop rudes et trop difficiles à souffrir : outre qu'il n'ignorait pas que le moyen d'être en beaucoup de considération dans un parti, était celui d'y apporter d'abord un grand avantage. En effet, il prit si bien son temps et ménagea sa révolte avec tant de conduite, qu'elle sauva Naples à l'Empereur, que les Français lui allaient ravir en peu de jours si Philippin Doria eût continué de les servir fidèlement, et fit perdre un des plus grands capitaines qui fût jamais sorti de la France, et mit enfin la république de

Gênes sous la protection de la couronne d'Espagne, à laquelle elle est si nécessaire à cause du voisinage de ses Etats d'Italie : aussi fut-ce la première action d'André Doria pour le service de l'Empereur, après qu'il se fut ouvertement déclaré contre le Roi.

Cet homme habile et ambitieux, connaissant, au point qu'il faisait, les intrigues de Gênes et les inclinations des Génois, ne manqua pas de ménager des esprits qu'on a de tout temps accusés d'aimer naturellement la nouveauté. Comme il avait beaucoup d'amis et de partisans secrets dans la ville, qui lui rendaient compte de ce qui s'y passait, il avait soin aussi d'y confirmer les uns dans le mécontentement qu'ils témoignaient du gouvernement présent, et d'essayer d'en faire naître dans l'esprit des autres ; de persuader au peuple que les Français ne lui laissaient que le nom de la souveraineté, pendant qu'ils en retenaient tout le pouvoir ; il faisait représenter à la noblesse l'image du gouvernement ancien qui avait toujours été entre ses mains ; et enfin il insinuait à tout le monde l'espérance du rétablissement général des affaires dans un changement. Sa cabale étant faite, il s'approcha de Gênes avec ses galères ; il mit pied à terre et rangea ses gens en bataille sans trouver aucune résistance ; il marcha dans la ville suivi de ceux de son parti, qui avaient pris les armes au signal arrêté ; il occupa les principaux lieux, et s'en rendit maître presque sans mettre l'épée à la main. Théodore Trivulce, qui y commandait pour le Roi, perdit avec Gênes toute la réputation qu'il s'était acquise dans les guerres d'Italie, parce qu'il négligea de rompre les pratiques qui s'y étaient tramées, quoiqu'il en fût averti, et qu'il aima mieux, pour sauver sa vie et son argent, faire une honteuse composition dans le Châtelet, que de s'ensevelir honorablement dans les ruines de cette place si importante au service de son maître.

Les Français ne furent pas plus tôt chassés de Gênes, que l'on entendit crier dans les rues le nom de Doria, les uns suivant dans ces acclamations leurs véritables sentiments, les autres essayant de cacher, par des cris de joie dissimulés, l'opinion

qu'ils avaient donnée en diverses occasions, que leurs pensées n'étaient pas conformes à la joie publique. Et la plupart se réjouissaient de ces choses, comme c'est l'ordinaire des peuples, par la seule raison qu'elles étaient nouvelles.

Doria ne laissa pas refroidir cette ardeur : il assembla la noblesse, lui mit le gouvernement entre les mains, et protestant qu'il n'y prétendait aucune part que celle qui lui serait commune avec tous les autres gentilshommes, il donna lui-même la forme à la République, et, après avoir reçu tous les témoignages imaginables des obligations que lui avaient ses concitoyens, qui lui érigèrent une statue en public avec le titre de Restaurateur de la liberté et de Père de la patrie, il se retira dans son palais, pour y goûter en repos le fruit de ses peines passées.

Il y a beaucoup de personnes qui croient qu'en effet Doria avait terminé toute son ambition au présent qu'il faisait à son pays de la liberté, et que l'applaudissement général qu'il recevait des siens lui donnait plutôt la pensée de jouir de cette gloire avec tranquillité, que de s'en servir avec trouble pour des desseins plus élevés. D'autres ne se peuvent imaginer que le grand emploi qu'il avait pris tout de nouveau dans le service de l'Empereur, et le soin continuel qu'il eut toujours de tenir la noblesse de Gênes attachée à sa maison partissent d'un esprit enclin au repos et absolument désintéressé ; ils croient qu'étant trop habile homme pour ne pas voir qu'un souverain dans Gênes ne pouvait plaire au Conseil d'Espagne, il voulait seulement l'entretenir par une modération apparente, et remettre de plus hautes entreprises à des temps plus favorables.

Sa vieillesse néanmoins eût pu diminuer justement l'appréhension que l'on avait de son autorité, si l'on n'eût pas vu un autre lui-même dans une puissance presque égale à la sienne. Jeannetin Doria, son cousin et son fils adoptif, âgé d'environ vingt-huit ans, était extrêmement vain, altier et insolent ; il avait en survivance toutes les charges de son père, et

tenait par ce moyen la noblesse de Gênes dans ses intérêts ; il menait une façon de vie plus éclatante que celle d'un citoyen qui ne veut pas s'attirer de l'envie et donner de l'ombrage à la République. Il témoignait même assez ouvertement qu'il en dédaignait la qualité. L'élévation extraordinaire de cette maison produisit le grand mouvement dont nous allons parler, et donna ensuite un exemple mémorable à tous les Etats de ne souffrir jamais dans leurs corps une personne si éminente, que son autorité puisse faire naître le dessein de l'abaisser, et le prétexte de l'entreprendre.

Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, sorti de la plus illustre et la plus ancienne maison de Gênes, riche de plus de deux cent mille écus de rente, âgé de vingt-deux ans, doué d'un des plus beaux et plus élevés esprits du monde, ambitieux, hardi et entreprenant, menait, en ce temps-là, dans Gênes, une vie bien contraire à ses inclinations. Comme il était passionnément amoureux de la gloire, et qu'il manquait d'occasions d'en acquérir, il ne songeait qu'aux moyens d'en faire naître ; mais, quelque peu de matière qu'il en eût alors, il eût pu se promettre néanmoins que son mérite lui aurait ouvert le chemin de la gloire où il aspirait, en servant son pays, si l'extrême pouvoir de Jeannetin Doria, dont nous avons déjà parlé, lui eût laissé quelque lieu d'y espérer de l'emploi ; mais, comme il était trop grand par sa naissance et trop estimé par ses bonnes qualités pour ne donner pas de l'appréhension à celui qui voulait attirer à lui seul toute la réputation et les forces de la République, il voyait bien qu'il ne pouvait avoir de prétentions raisonnables en un lieu où son rival était presque le maître, parce qu'il est certain que tous ceux qui prennent de l'ombrage dans les premières places ne songent jamais aux intérêts de celui qui le donne que pour le ruiner. Voyant donc qu'il devait tout appréhender de l'élévation de Doria, et qu'il n'avait rien à espérer pour la sienne, il crut être obligé de prévenir, par son esprit et par son courage, les mauvaises suites d'une grandeur si contraire à celle de sa maison ; n'ignorant pas qu'il ne faut jamais

rien attendre des personnes qui se font craindre, qu'une extrême défiance, et un abaissement continuel de ceux qui ont quelque mérite et qui sont capables de s'élever.

Toutes ces considérations mettant dans le cœur de Jean-Louis de Fiesque le désespoir de s'agrandir dans le service de sa patrie, lui firent prendre le dessein d'abattre la puissance de la famille de Doria, avant qu'elle eût acquis de plus grandes forces ; et, comme le gouvernement de Gênes y était attaché, il forma la résolution de joindre le changement de l'un à la perte de l'autre.

Les grands fleuves ne font jamais de mal tant que rien n'empêche leur cours ; mais au moindre obstacle qu'ils rencontrent, ils s'emportent avec violence, et la résistance d'une petite digue est cause bien souvent qu'ils inondent les campagnes qu'ils arroseraient avec utilité. Ainsi l'on peut juger que si le naturel du comte de Fiesque n'eût point trouvé le chemin de la gloire traversé par l'autorité des Doria, il fût assurément demeuré dans les bornes d'une conduite plus modérée, et aurait employé utilement pour le service de la République les mêmes qualités qui pensèrent la ruiner. Ces sentiments d'ambition furent entretenus dans l'esprit du comte par les persuasions de beaucoup de personnes qui espéraient de trouver leurs avantages dans les désordres publics ; mais surtout par les sollicitations pressantes des Français, qui lui firent porter quantité de paroles, et faire des offres considérables : premièrement par César Fregoze et Cagnino Gonzague, et ensuite par M. Du Bellay, qui eut des entretiens secrets avec lui par l'entremise de Pierre-Luc de Fiesque. L'opinion commune de ce temps-là était que le pape Paul III, espérant d'abattre d'un même coup André Doria, qu'il haïssait pour quelques intérêts secrets, et ôter à l'Empereur, déjà trop puissant, un partisan redoutable dans l'Italie, avait travaillé soigneusement à nourrir l'ambition de Jean-Louis de Fiesque, et lui avait inspiré les plus forts mouvements du dessein d'entreprendre sur Gênes.

Il n'y a rien qui flatte si puissamment un homme de cœur, et qui le porte à des résolutions si hasardeuses, que de se voir recherché par des personnes qui sont beaucoup au-dessus des autres ou par leur dignité ou par leur réputation. Cette marque de leur estime lui remplit d'abord l'âme d'une grande confiance de lui-même, et lui fait croire qu'il est capable de réussir dans les plus grandes affaires. Celle que Jean-Louis avait dans l'esprit devait par cette raison lui paraître glorieuse et facile, puisqu'il s'y voyait poussé par le plus grand prince de l'Europe et par le plus habile homme de son temps : l'un fut François Ier, qui donna ordre à Pierre Strozzi, en passant les montagnes voisines de Gênes avec des troupes, de l'en solliciter de sa part ; et l'autre fut le cardinal Augustin Trivulce, protecteur de France à la cour de Rome, duquel il reçut tous les honneurs imaginables au voyage que le comte y fit pour se divertir en apparence, mais en effet pour communiquer plus aisément son dessein au Pape, et s'instruire mieux de ses sentiments.

Ce cardinal, qui était en grande réputation et qui passait pour un homme fort éclairé dans les affaires d'Etat, sut animer Jean-Louis par une émulation à laquelle il n'était que trop sensible, en lui mettant devant les yeux, avec tout l'art qui pouvait exciter sa jalousie, la grandeur présente de Jeannetin Doria, et celle dont il commençait à s'assurer par les profondes racines qu'il donnait à son autorité ; et augmentant ainsi l'envie qu'il avait contre l'une et la crainte qu'il avait conçue de l'autre, il lui représenta combien il est insupportable à un homme de cœur de vivre dans une république où il ne peut trouver aucun moyen légitime de s'élever, et où la grande naissance et le mérite ne mettent presque pas de différence entre des personnes illustres et les hommes les plus ordinaires.

Après qu'il l'eut bien confirmé dans son dessein, il lui offrit toutes les assistances possibles de la part de la France ; et il pressa si fortement cet esprit déjà ébranlé, qu'enfin il témoigna

d'accepter avec beaucoup de joie la proposition que l'on lui fit de lui donner la paie et le commandement de six galères pour le service du Roi, de deux cents hommes de garnison dans Montobio, d'une compagnie de gens d'armes, et de douze mille écus de pension, demandant néanmoins le délai pour en rendre une réponse assurée jusqu'à son retour à Gênes : tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus difficile en des affaires d'importance que de prendre sur-le-champ une dernière résolution, parce que la quantité de considérations qui se détruisent l'une l'autre, et qui viennent en foule dans l'esprit, font croire que l'on n'a jamais assez délibéré.

Les grandes actions ressemblent aux coups de foudre : le tonnerre ne fait jamais de violents éclats ni des effets dangereux que quand les exhalaisons dont il se forme se sont longtemps combattues ; autrement ce n'est qu'un amas de vapeurs qui ne produit qu'un bruit sourd et qui, bien loin de se faire craindre, a de la peine à se faire entendre. Il en est ainsi des résolutions dans les grandes affaires : lorsqu'elles entrent d'abord dans un esprit et qu'elles y sont reçues sans y trouver que de faibles résistances, c'est une marque infaillible qu'elles n'y font qu'une impression légère et de peu de durée, qui peut bien exciter quelque trouble, mais qui ne sera jamais assez forte pour produire aucun effet considérable.

On ne peut pas désavouer avec raison que Jean-Louis de Fiesque n'ait considéré très mûrement et avec beaucoup de réflexion ce qu'il avait envie d'entreprendre ; car, lorsqu'il fut de retour à Gênes, quoiqu'il eût un désir violent d'exécuter son dessein, il balança longtemps néanmoins sur les diverses routes qui le pouvaient conduire à la fin qu'il s'était proposée ; et tantôt l'assistance d'un grand roi le faisait pencher vers le parti de se jeter entre les bras des Français, tantôt la défiance naturelle que l'on a des étrangers, jointe à un certain chatouillement de gloire, qui fait toujours souhaiter avec passion de ne devoir qu'à soi-même les belles actions que l'on veut faire, le portaient à cher-

cher dans ses propres forces des moyens qui eussent quelque proportion à de si grandes pensées, et peut-être que ces divers mouvements eussent plus longtemps agité son esprit, et tiré quelque temps les choses en longueur, s'il n'eût eu, à tous moments, de nouveaux et de justes sujets d'indignation contre l'orgueil extraordinaire de Jeannetin Doria, qui portant son insolence jusqu'à mépriser généralement tout le monde, traita le comte de Fiesque, depuis son retour, avec des façons si hautaines, qu'il ne put s'empêcher de prendre feu ouvertement, et de témoigner qu'il ne consentait pas à la servitude honteuse de tous ses concitoyens. Les politiques ont repris cette conduite de peu de jugement, suivant en ceci la règle générale, qui veut que l'on ne fasse jamais la moindre démonstration de colère contre ceux que l'on hait, que dans le moment que l'on porte le coup pour les abattre ; mais s'il a manqué de prudence dans cette occasion, il faut avouer que c'est une faute ordinaire aux grands courages, que le mépris irrite trop violemment pour leur donner le temps de consulter leur raison et de se rendre maîtres d'eux-mêmes. Cette faute a servi du moins à le mettre à couvert du blâme que quelques historiens lui ont voulu donner, en disant qu'il avait l'esprit naturellement couvert et dissimulé, qu'il était plus intéressé qu'ambitieux, et plus amoureux de la fortune que de la gloire : cette chaleur, dis-je, que l'on a remarquée dans son procédé, fait voir qu'il ne s'est porté à cette entreprise que par une émulation d'honneur et une ambition généreuse, puisque tous ceux qui se sont engagés dans de semblables desseins par un esprit de tyrannie et des intérêts qui ne vont point à la grande réputation, ont commencé par une patience toujours soumise et des abaissements honteux.

Il est certain que l'insolence de Jeannetin Doria allait jusqu'à un excès insupportable, et qu'il suivait en toutes choses cette méchante maxime qui dit que les rudesses et la fierté sont les plus sûrs moyens pour régner, et qu'il est inutile de ménager par la douceur ceux que l'on peut retenir dans leur devoir par la crainte et par l'intérêt. Cette conduite augmenta de telle force

l'aversion que le comte Jean-Louis avait pour lui, qu'elle avança la résolution qu'il avait prise de le perdre, et lui donna lieu de se servir utilement contre lui des effets de cet orgueil avec lequel Jeannetin prétendait abattre tout le monde.

Le cardinal Augustin Trivulce, qui savait bien qu'il ne faut pas en ces occasions laisser refroidir les esprits des jeunes gens, lui envoya, incontinent après son retour à Gênes, Nicolas Foderato, gentilhomme de Savone et allié de la maison de Fiesque, pour tirer la réponse de ce qu'il avait résolu. Celui-ci l'ayant trouvé plus aigri que jamais, et dans l'état que nous venons de dire, lui fit signer tout ce qu'il voulut, et s'en retourna aussitôt pour faire ratifier le traité par les ministres du Roi qui étaient à Rome ; mais il n'eut pas fait trente ou quarante lieues qu'il fut rappelé en grande diligence, le comte ayant fait réflexion qu'il s'était trop précipité, et qu'il ne devait pas conclure une affaire de cette importance sans en conférer avec quelques-uns de ses amis dont il connaissait la capacité. Il en appela trois sur la fidélité desquels il pouvait s'assurer, et qu'il estimait extrêmement pour leurs bonnes qualités, et, après leur avoir déclaré en général la résolution qu'il avait prise de ne plus souffrir le gouvernement présent de la République, il les pria de lui dire leur avis sur ce sujet.

Vincent Calgagno de Varèse, serviteur passionné de la maison de Fiesque et homme de jugement, mais d'un esprit assez timide, commença son discours avec la liberté que lui donnaient ses longs services, et, s'adressant au comte, il parla de la sorte :

« Il me semble que l'on a beaucoup de raison de plaindre le malheur de ceux qui sont embarqués dans les grandes affaires, parce qu'ils sont comme sur une mer agitée où l'on ne découvre aucun endroit qui ne soit marqué par quelque naufrage ; mais il est juste de redoubler ses frayeurs quand on voit des particuliers et de jeunes personnes que l'on aime exposées à ce danger, puisque les uns n'ont pas assez de force pour résister à une na-

vigation si pénible, ni assez d'expérience pour éviter les écueils et se conduire heureusement au port. Tous vos serviteurs doivent être sensiblement touchés des mouvements où vous porte votre courage. Permettez-moi de vous dire qu'ils sont au-dessus de votre jeunesse et de l'état où vous êtes ; vous pensez à des choses où l'on a besoin d'une considération dans le monde à laquelle la réputation d'un homme de votre âge, quelque grande qu'elle puisse être, ne saurait s'élever, et vous formez un dessein qui demande des forces qu'un des plus grands rois de la terre n'a pu encore jusqu'à présent mettre sur pied. Ces pensées naissent dans votre esprit de deux faux raisonnements, lesquels sont comme attachés à la nature de l'homme, qui, pour l'ordinaire, se considère trop lui-même, c'est-à-dire que de ce qu'il croit pouvoir il fait la règle de ce qu'il peut, et qu'il juge toujours peu sûrement des autres, parce qu'il en juge par rapport à lui plutôt qu'à eux, et qu'il regarde comme ils le peuvent servir, et non pas comme ils le doivent, ou comme ils le veulent pour leur intérêt. Le premier est très dangereux, parce que, comme on ne fait pas une grande affaire tout seul et que l'on a besoin de la communiquer à beaucoup de gens, il est très important qu'ils la croient raisonnable et possible, ou autrement celui qui l'entreprendra trouvera peu d'amis qui veuillent suivre sa fortune ; le second est encore plus général, et n'est pas moins dangereux, parce que, dans les mêmes personnes de qui on prétend tirer du secours, on trouve assez souvent les plus fortes résistances. Prenez donc garde que les grandes lumières que la nature vous a données, et que vous croyez, peut-être avec justice, pouvoir suppléer au défaut d'expérience, ne vous fassent tomber dans le premier inconvénient, et songez que, quelques brillantes qu'elles soient, il est bien malaisé qu'elles vous acquièrent, dans les esprits mêmes les mieux disposés à vous servir, une estime proportionnée à l'exécution d'une affaire si difficile et si dangereuse. Mais il n'est pas croyable qu'elles éblouissent vos ennemis jusqu'au point de les empêcher de se servir avec utilité contre vous du prétexte que leur donnera votre jeunesse. Prenez garde que la grandeur de votre naissance et la réputation que

vos bonnes qualités vous ont acquise, l'abondance de votre bien, et les secrètes intelligences que peut-être vous avez ménagées, ne vous jettent dans le second inconvénient, et ne vous fassent croire que le secours de ceux qui vous ont promis ne peut vous manquer au besoin. Changez donc cette pensée, ou, si vous l'avez, ne considérez plus les autres par un rapport à vous, mais par rapport à eux-mêmes. Regardez leurs intérêts : songez que c'est ce qui fait agir presque tous les hommes, que la plupart de ceux qui vous estiment et qui vous aiment s'aiment encore mille fois mieux et craignent beaucoup plus leur perte qu'ils ne souhaitent votre grandeur ; et enfin représentez-vous que ceux qui vous font espérer leur assistance sont ou étrangers, ou de votre pays même ; les plus considérables entre les premiers sont les Français, qui ne sauraient l'entreprendre, parce qu'ils sont assez empêchés maintenant à se défendre, dans leur propre pays, des armées de l'Empire et de l'Espagne ; et que ceux qui le peuvent, qui sont les Génois, ne le voudront pas, parce que la peur fera appréhender aux uns les dangers qui sont attachés aux affaires de cette nature, et que l'intérêt fera craindre aux autres la perte de leur repos et de leur fortune ; la plupart de ceux qui n'ont point ces considérations sont des gens d'une si petite naissance et de si peu de pouvoir, que l'on n'en peut rien espérer d'avantageux à votre parti : de sorte que la trop grande puissance de Doria et la mauvaise condition du temps, qui vous donnent des pensées de révolte, vous en devraient donner de patience, puisqu'elles ont tellement abattu les esprits des Génois qu'ils se font présentement un honneur de soumettre, par reconnaissance, à l'autorité d'André la liberté qu'il leur a rendue, et qu'il n'avait arrachée des mains des étrangers que pour en usurper la domination. Ne voyez-vous pas que cette république n'a eu, depuis longtemps, que l'image d'un gouvernement libre, et qu'elle ne saurait plus se passer de maître ? Ne voyez-vous point que la maison de Doria attache à ses intérêts la meilleure partie de la noblesse par les emplois qu'elle lui donne sur la mer, et qu'à la faveur de l'Empire et de l'Espagne, elle tient tout le reste dans la crainte ? Ne voyez-vous pas, dis-je, que tous les

Génois sont comme ensevelis dans une profonde léthargie, et que les moins lâches ne croient point qu'il soit déshonnête de céder à cette haute puissance, pourvu qu'ils ne l'adorent pas. Je ne prétends point justifier ici l'imprudence de la République, qui a permis l'élévation de cette maison qu'elle ne saurait plus souffrir sans honte, ni abattre sans danger ; mais j'ose soutenir qu'un particulier ne peut songer avec raison de changer lui seul une nécessité qui a pris de si fortes racines, et que tout ce qu'un homme généreux peut faire en cette rencontre, est d'imiter les sages mariniers, qui au lieu de s'opiniâtrer contre les vents pour prendre port, se rejettent à la mer et se laissent emporter au gré de la vague et de l'orage. Cédez donc au temps lorsque la fortune le veut ; ne cherchez point de remèdes où l'on n'en peut trouver que de ceux qui sont pires que le mal ; attendez-les de la Providence, qui dispose, comme il lui plaît, du changement des Etats et qui ne manquera jamais à cette république ; jouissez paisiblement du repos et des avantages que votre naissance vous donne, ou prenez des emplois légitimes pour exercer votre valeur, dont les guerres étrangères vous fourniront assez d'occasions. N'exposez point aux suites d'une révolte criminelle cette grande fortune que vous possédez, et qui contenterait toute autre ambition que la vôtre, et songez que, si Jeannetin a de la haine ou de l'envie contre votre mérite, vous ne sauriez l'obliger davantage qu'en suivant les pensées que vous avez maintenant, puisque vous lui donnerez lieu de couvrir son ressentiment particulier sous le prétexte du bien général, et de vous perdre avec l'autorité de la République, et qu'enfin vous travaillez vous-même à élever les trophées de sa gloire et de sa grandeur sur vos propres ruines. Ces fortunes qui s'élèvent sans peine à des degrés éminents tombent presque toujours d'elles-mêmes, parce que ceux qui ont l'ambition et les qualités propres pour y monter, n'ont pas d'ordinaire celles qu'il faut avoir pour s'y soutenir ; et lorsque quelqu'un de ceux que le bonheur a portés à ces élévations précipitées, atteint le comble sans broncher, il faut qu'il ait trouvé, dès le commencement, beaucoup de difficultés qui l'aient formé peu à peu à se soutenir sur un endroit si

glissant. César avait au souverain degré toutes les qualités nécessaires à un grand prince, et néanmoins il est certain que ni sa courtoisie, ni sa prudence, ni son courage, ni son éloquence, ni sa libéralité ne l'eussent pas élevé à l'empire du monde, s'il n'eût trouvé de grandes résistances dans la République romaine. Le prétexte que lui fournit la persécution de Pompée ; la réputation que leurs démêlés lui donnèrent occasion d'acquérir, le profit qu'il tira des divisions de ses citoyens, ont été les véritables fondements de sa puissance, et cependant il semble que vous ayez dessein d'ajouter à l'établissement de la maison de Doria le seul avantage qui lui manquait, et que, à cause que son bonheur lui a trop peu coûté jusqu'ici pour être bien assuré, vous ayez impatience de l'affermir par des efforts qui, étant trop faibles pour le renverser, ne serviront qu'à justifier ses entreprises et mieux établir son autorité. Mais je donne, si vous voulez, à vos sentiments que vous ayez heureusement exécuté, toutes vos pensées : imaginez-vous la maison de Doria massacrée, toute la noblesse qui suit ses intérêts dans les fers ; représentez-vous tous vos ennemis abattus, l'Espagne et l'Empire dans l'impuissance ; flattez-vous de triompher déjà dans cette désolation générale : si vous pouvez trouver quelque douceur dans ces images funestes de la ruine de la République, que ferez-vous au milieu d'une ville désolée qui vous regardera comme un nouveau tyran plutôt que comme son libérateur ? Où trouverez-vous des fondements solides qui puissent appuyer votre nouvelle grandeur ? Pourrez-vous prendre de la confiance dans les bizarreries d'un peuple lequel, dès l'heure même qu'il vous aura mis la couronne sur la tête, si vous en avez la pensée, concevra peut-être de l'horreur pour vous, et ne songera plus qu'aux moyens de vous l'ôter ? Car, comme je vous l'ai déjà dit, il ne saurait jouir de sa liberté, ni souffrir longtemps un même maître ; ou, si vous remettez Gênes sous la domination des étrangers, si elle leur ouvre encore les portes par votre moyen, au premier mauvais traitement qu'elle recevra d'eux, elle vous considérera comme le destructeur de son pays et comme celui qui aura vendu sa patrie, et enfin comme le parricide du peuple ; ne craignez-vous point que

ceux qui sont maintenant les plus échauffés à votre service soient peut-être les premiers à travailler à votre perte par le dépit de vous être soumis ? Et quand même cette considération ne les y porterait pas, vous ne pouvez ignorer que ceux qui servent un rebelle croient l'obliger si fortement, que, ne pouvant jamais être récompensés selon leur gré, ils deviennent presque toujours ses ennemis ; et comme ceux qui roulent d'une montagne sont fracassés par les mêmes pointes des rochers auxquelles ils s'étaient pris pour y monter, de même ceux qui tombent d'une fortune extrêmement élevée sont presque toujours ruinés par les moyens qu'ils avaient employés pour y arriver. Je sais bien que l'ambition chatouille incessamment les personnes de votre condition, de votre âge et de votre mérite, et qu'elle ne vous met devant les yeux, en cette occasion, que des images pompeuses et éclatantes de gloire et de grandeur ; mais, en même temps que votre imagination vous représente tous les objets de cette passion qui fait les hommes illustres, il faut que votre jugement vous la fasse connaître aussi pour celle qui les rend d'ordinaire les plus malheureux, et qui renverse les biens assurés pour courir après des espérances incertaines. Songez que, si son juste usage fait les hautes vertus, son excès fait aussi les grands crimes ; imaginez-vous que c'est elle qui a autrefois mêlé tant de poisons et affilé tant de poignards contre les usurpateurs et les tyrans, et que c'est elle-même qui vous pousse maintenant à être le Catilina de Gênes.

« Ne vous flattez pas que le motif que vous avez de sauver la liberté de la République puisse être autrement reçu dans le monde que comme un prétexte commun à tous les factieux, et, quand il n'y aurait, en effet, que le zèle du bien public qui vous porterait à ce dessein, n'espérez pas que l'on vous fasse la justice de le croire, puisque, dans toutes les actions qui peuvent être attribuées indifféremment au vice ou à la vertu, quand il n'y a que la seule intention de celui qui les sait qui peut les justifier, les hommes, qui ne sauraient juger que par les apparences, expliquent rarement les plus innocentes en bonne part ; mais, en

celle-ci, de quelque côté que l'on se tourne, il est impossible d'y voir autre chose que des massacres, des pillages et des objets funestes que la meilleure intention du monde ne saurait justifier. Apprenez donc à régler votre ambition, souvenez-vous que la seule qui doit être suivie est celle qui se dépouille de son propre intérêt, et qui n'a pour but que son devoir. Il s'est trouvé bien des conquérants, qui ont ravagé des Etats et renversé des couronnes, qui n'avaient pas cette grandeur de courage qui fait regarder d'un œil indifférent les élévations et les abaissements, le bonheur et le malheur, les plaisirs et les peines, la vie et la mort ; et cependant c'est cette amour de la belle gloire, et cette hauteur d'âme qui fait les hommes véritablement grands et qui les élève au-dessus du reste du monde ; c'est la seule qui peut vous rendre parfaitement heureux, quand même les dangers que vous vous figurez vous environneraient de toutes parts, puisque vous ne sauriez avoir l'autre sans vous noircir du plus grand de tous les crimes. Embrassez donc celle-ci par prudence et par générosité, puisqu'elle est plus utile, moins dangereuse et plus honorable. »

Le comte fut extrêmement touché de ce discours, parce que les raisons lui en paraissaient fortes, et que la confiance qu'il avait eue, dès sa plus grande jeunesse, en celui qui le faisait, y ajoutait encore beaucoup d'autorité. Verrina, qui était un de ceux qui furent appelés à ce conseil, homme d'un esprit vaste, impétueux, porté aux grandes choses, ennemi passionné du gouvernement présent, presque ruiné par ses grandes dépenses, attaché fortement, et par intérêt, et par inclination, à Jean-Louis, prit la parole pour répondre, et parla ainsi :

« Je m'étonnerais qu'il y eût un seul homme dans Gênes capable des sentiments que vous venez d'entendre, si mes étonnements n'étaient épuisés par la considération de ce que souffre la République. Tout le monde endurant l'oppression avec une soumission si lâche, il est bien naturel que l'on cache ses déplaisirs, et que l'on cherche des excuses à sa faiblesse. Cette insen-

sibilité néanmoins est une marque de la déplorable condition de cet Etat, et Vincent Calcagno l’a bien judicieusement touchée, comme le symptôme qui donne le plus de témoignage de la violence de notre maladie. Mais il me semble qu’il n’est pas raisonnable de ne tirer aucun fruit de la connaissance que l’on a de son mal, puisque la nature même nous enseigne que nous sommes obligés de nous en servir pour y apporter les remèdes nécessaires. Néanmoins la santé de cette république n’est pas encore désespérée jusqu’au point que tous ses membres soient corrompus, et le comte Jean-Louis, que la fortune a élevé en grandeur, en biens et en naissance, au-dessus de tous ceux de cet Etat, se porte par les lumières de son esprit jusqu’où les vues trop affaiblies des Génois ne sauraient aller, et s’élève par son courage au-dessus de la corruption générale. Pour connaître si un homme est né pour les choses extraordinaires, il ne le faut pas seulement considérer selon les avantages de la nature et de la fortune, parce qu’il s’est trouvé quantité de personnes qui ont possédé parfaitement les uns et les autres, et qui sont néanmoins demeurées toute leur vie dans le train d’une conduite fort commune ; mais il faut remarquer si un homme de condition se trouvant dans des conjonctures extrêmement mauvaises, et dans un pays où une tyrannie se forme, conserve alors les semences des vertus et les belles qualités que sa naissance lui a données ; car, s’il ne les perd pas dans ces rencontres et s’il résiste à la contagion de ces maximes lâches qui infectent tout le reste du monde, et particulièrement les esprits des grands, parce que les tyrans prennent plus de peine à les corrompre, comme ceux qu’ils craignent davantage, alors on doit juger que sa réputation sera un jour égale à son mérite, et que la fortune le destine à quelque chose de merveilleux. Cela étant, Monsieur, je ne crois pas qu’il y ait jamais eu personne de qui la République ait pu attendre avec justice de si grandes choses qu’elle en doit espérer de votre courage : vous êtes né dans des temps qui ne vous produisent presque aucun exemple de force et de générosité qui n’ait été puni, et qui vous en représentent tous les jours de bassesse et de lâcheté qui sont récompensés. Ajoutez à cela

que vous êtes dans un pays où la puissance de la maison de Doria tient le cœur de toute la noblesse abattu par une honteuse crainte, ou engagé par un intérêt servile ; et cependant vous ne tombez point dans cette bassesse générale, vous soutenez ces nobles sentiments que votre illustre naissance vous inspire, et votre esprit forme des entreprises dignes de votre valeur. Ne négligez donc point ces qualités admirables, n'abusez pas des grâces que la nature vous a faites, servez votre patrie, jugez par la beauté de vos inclinations de la grandeur des actions qu'elles peuvent produire, songez qu'il ne faut qu'un homme seul de votre condition et de votre mérite pour redonner cœur aux Génois, et les enflammer du premier amour de leur liberté. Représentez-vous que la tyrannie est le plus grand mal qui puisse arriver dans une république. L'état où est la nôtre tient de la nature de ces grandes maladies qui, malgré l'abattement qu'elles causent, excitent, dans l'esprit des malades, de violents désirs pour la guérison. Répondez aux souhaits de tout le peuple, qui gémit sous l'injuste autorité de Doria ; secondez les vœux de la plus saine partie de la noblesse, qui déplore en secret le malheur commun de tous les Génois, et songez enfin que, si la faiblesse et la lâcheté s'augmentent tous les jours parmi eux, on ne blâmera pas tant Jeannetin Doria d'en être cause par son orgueil, que le comte Jean-Louis de Fiesque de l'avoir souffert par son irrésolution. La grande estime que vos bonnes qualités vous ont donnée a déjà fait le coup le plus important de cette affaire. Qu'on ne me parle point de votre jeunesse, comme d'un obstacle au succès d'un dessein si glorieux : c'est un âge où la chaleur du sang, qui fait les plus nobles mouvements du courage, n'inspire que de grandes choses, et, dans les actions extraordinaires, on a toujours plus besoin de vigueur et de hardiesse que des froides réflexions d'une prudence timide qui en découvre les inconvénients ; mais, outre cela, votre réputation est si bien établie que l'on peut dire, sans vous flatter, qu'avec tout ce que la jeunesse a de charmes pour attirer des amis, vous avez acquis cette créance dans le monde que l'on n'obtient d'ordinaire que dans un âge plus avancé. C'est pourquoi vous êtes dans une heureuse obliga-

tion de soutenir cette haute idée que l’on a conçue de votre vertu. Vous connaissant désintéressé au point que vous l’êtes, je ne sais si je dois ajouter aux considérations du malheur de notre république des motifs qui vous regardent en particulier ; mais, puisqu’il y a des rencontres où l’intérêt se trouve si attaché avec l’honneur, qu’il est presque aussi honteux de ne le considérer pas, qu’il est quelquefois glorieux de le mépriser, je vous supplie de jeter les yeux sur l’état où vous serez si le gouvernement présent dure encore quelque temps. Ceux qui joignent un grand mérite à une grande naissance ont toujours dans le monde deux puissantes ennemies : l’envie des courtisans, et la haine de ceux qui occupent les premières places. Il est extrêmement difficile de ne s’attirer pas la première quand on a de grands établissements, mais il est impossible d’éviter la seconde quand on a beaucoup de cœur et de considération dans le monde : la prudence et l’honnêteté peuvent bien diminuer la jalousie que l’intérêt fait naître entre les égaux, mais elles ne peuvent jamais ôter tout l’ombrage que met dans l’esprit des supérieurs le soin de leur sûreté. Il y a des vertus si belles qu’elles forcent l’envie même de leur rendre hommage, mais, en même temps qu’elles remportent une victoire sur celle-ci, elles augmentent les forces de l’autre, la haine s’accroît à mesure que le mérite s’élève, et la vertu ressemble, dans ces rencontres, aux vaisseaux agités de la tempête qui n’ont pas sitôt surmonté une vague qu’ils sont incontinent attaqués par une autre, plus violente que la première. Pouvez-vous ignorer que Jeannetin Doria n’ait une envie secrète contre votre naissance, beaucoup plus élevée que la sienne, contre vos biens, plus légitimement acquis que ceux qu’il possède, et contre votre réputation, qui passe de bien loin toute celle qu’il peut espérer en sa vie ? Quel sujet avez-vous de croire qu’une envie que ces considérations ont fait naître, et qui est animée par une ambition violente, ne produira dans l’esprit de cet insolent que des pensées faibles et languissantes, et qu’elle n’ira pas directement à votre ruine ? Avez-vous raison d’espérer que, quand, par votre prudence et par l’effort de votre vertu, vous auriez surmonté cette envie, vous pussiez éviter cette haine

que la différence de vos humeurs lui donne pour vous, et que cet esprit altier, que jusqu'ici la sagesse d'André a un peu retenu, souffrît plus longtemps celui qui est le seul obstacle de ses desseins ? Pour moi, je suis persuadé que les suites en sont inévitables, parce que vous ne sauriez vous défaire des qualités qui vous les attireront, ni vous dépouiller de votre naturel et cesser d'être généreux. Mais quand il serait en votre pouvoir de cacher sous un extérieur modeste cette noble fierté qui vous élève si fort au-dessus du commun, croyez-vous que Jeannetin Doria, soupçonneux comme il est et comme le sont tous les tyrans, ne fût pas dans une défiance continuelle de votre conduite ? Toutes les marques de votre modération et de votre patience lui paraîtraient des artifices et des pièges pour le perdre ; il ne pourrait s'imaginer qu'un homme du nom de Fiesque fût capable d'une pareille bassesse, et, jugeant avec raison de ce que vous seriez par ce que vous devez être, il se servirait pour votre ruine de cette soumission apparente que vous affecteriez auprès de lui pour votre sûreté. Toute la différence qu'il y aurait donc entre ce que vous êtes à cette heure et ce que vous seriez alors, serait seulement que vous auriez une assurance certaine de périr avec une honte éternelle, au lieu qu'en suivant les sentiments généreux où votre inclination vous porte, vous êtes assuré que le seul malheur qui vous puisse arriver sera de mourir dans une entreprise glorieuse, et d'acquérir en mourant tout l'honneur qu'un particulier ait jamais acquis. Si vous voyez ces choses, comme sans doute vous les pouvez voir, plus clairement que moi, je n'ai que faire de les exagérer davantage : je vous supplie seulement d'en tirer deux conséquences importantes.

« La première est de reconnaître la fausseté de ces maximes qui défendent de prévenir le coup d'un ennemi qui ne songe qu'à nous perdre, et qui nous conseillent d'attendre qu'il se perde lui-même. C'est se tromper que de croire que la fortune ne fasse monter ceux que nous haïssons au comble du bonheur que pour nous donner le plaisir de les voir tomber. Toutes les grandeurs ne sont pas voisines des précipices, tous les usurpa-

teurs n'ont pas été malheureux, et le Ciel enfin ne punit pas toujours les méchants, à point nommé, pour réjouir les bons et les garantir de la violence de ceux qui les veulent opprimer. La nature, plus infaillible que la politique, nous enseigne d'aller au-devant du mal qui nous menace ; il devient incurable pendant que la prudence délibère sur les remèdes. Que nous servira d'examiner, avec tant de délicatesse, les exemples qu'on nous a proposés ? Ne savons-nous pas que la trop grande subtilité du raisonnement amollit le courage, et s'oppose souvent aux plus belles actions ? Toutes les affaires ont deux visages différents, et les mêmes politiques qui blâment Pompée d'avoir affermi la puissance de César en l'irritant, ont loué la conduite de Cicéron dans la ruine de Catilina.

L'autre fruit que vous devez tirer de ces considérations est que les belles connaissances que la nature vous a données ne doivent pas ressembler à ces lumières faibles et stériles qui n'ont qu'un peu d'éclat et qui n'ont aucune chaleur : il faut qu'elles soient comme la lumière du soleil, qui produit ce qu'elle éclaire ; il faut que les grandes pensées soient suivies de grands effets, et que, dans l'exécution aussi bien que dans le projet de cette entreprise, votre courage ne trouve rien qui l'empêche de vous rendre le dompteur des monstres, le vengeur des crimes, l'asile des affligés, l'allié des grands rois et l'arbitre de l'Italie. Mais si, dans le moment que je vous parle, cette apparence de liberté que l'on voit encore dans notre république se présente à votre esprit, je crains, avec quelque sujet, qu'elle n'arrête le cours de votre ambition ; car je sais qu'une âme aussi délicate que la vôtre et aussi jalouse de sa gloire, aura peine à souffrir de se voir ternie par ces noms terribles de rebelle, de factieux et de traître. Cependant ces fantômes d'infamie que l'opinion publique a formés pour épouvanter les âmes du vulgaire, ne causent jamais de honte à ceux qui les portent pour des actions éclatantes, quand le succès en est heureux. Les scrupules et la grandeur ont été de tout temps incompatibles, et ces maximes faibles d'une prudence ordinaire sont plus propres à débiter à

l'école du peuple qu'à celle des grands seigneurs. Le crime d'usurper une couronne est si illustre qu'il peut passer pour une vertu ; chaque condition des hommes a sa réputation particulière : l'on doit estimer les petits par la modération, et les grands par l'ambition et par le courage. Un misérable pirate qui s'amusait à prendre de petites barques du temps d'Alexandre passa pour un infâme voleur, et ce grand conquérant qui ravissait les royaumes entiers est encore honoré comme un héros, et, si, l'on condamne Catilina comme un traître, l'on parle de César comme du plus grand homme qui ait jamais vécu. Enfin je n'aurais qu'à vous mettre devant les yeux tous les princes qui règnent aujourd'hui dans le monde, et à vous demander si ceux dont ils tiennent leurs couronnes ne furent pas des usurpateurs. Mais si ces maximes ont quelque chose qui ne s'accommode pas avec votre délicatesse, si l'amour de votre pays est plus fort dans votre cœur que celui de votre gloire, s'il vous reste encore quelque égard pour l'autorité mourante de la République, voyons quel honneur vous reviendra de la respecter lorsque vos ennemis la méprisent, et si c'est un parti fort avantageux pour vous que de vous exposer à devenir leur sujet. Plût à Dieu qu'elle fût dans son premier éclat ! Personne alors ne vous dissuaderait plus fortement que moi du dessein où je vous anime présentement. Si cette république qui n'a presque plus rien de libre que le nom pouvait conserver son autorité, toute languissante qu'elle est, dans l'état où nous la voyons, j'avoue qu'il y aurait quelque raison de souffrir notre malheur avec patience, et que, s'il n'était ni sûr ni utile, il serait au moins généreux de sacrifier nos propres intérêts à cette vaine image qui nous reste de sa liberté ; mais à présent que les artifices d'André Doria ont renfermé tous les conseils de la République dans sa seule tête, et que l'insolence de Jeannetin en a mis toutes les forces entre ses mains ; à cette heure que Gênes se trouve dans le période où elle doit changer, par cette fatalité secrète, mais inévitable, qui marque de certaines bornes à la révolution des Etats ; à cette heure que les esprits de ses citoyens sont trop désunis pour pouvoir vivre davantage sous le gouvernement de plusieurs ; à

présent, dis-je, qu'on ne peut résister à la tyrannie qu'en établissant une monarchie légitime, que ferons-nous dans cette extrémité ? Tendrons-nous la gorge à ces bourreaux qui veulent joindre notre perte à celle de la liberté publique ? Le comte Jean-Louis de Fiesque verra-t-il avec patience Jeannetin Doria monter insolemment sur le trône de sa patrie, où sa fortune et son ambition le portent sans avoir aucune qualité pour le mériter ? Non, non, Monsieur : il faut que votre vertu lui dispute un avantage qui n'est dû qu'à vous seul. C'est une chose rare et souhaitable tout ensemble de se trouver dans une occasion où l'on soit obligé, comme vous l'êtes aujourd'hui, par le motif du bien public et de votre gloire particulière, de vous mettre une couronne sur la tête. Ne craignez point que cette action vous donne le nom d'intéressé : au contraire, il n'y a que la crainte du danger, qui est le plus bas de tous les intérêts, qui vous puisse empêcher de l'entreprendre, et il n'y a que la gloire, qui est directement opposée à l'intérêt, qui soit capable de vous porter à un si grand dessein. Si vous êtes délicat jusqu'au point de ne pouvoir souffrir l'apparence du blâme, qui vous empêchera de rendre à votre république la liberté que vous lui aurez acquise, et de lui remettre entre les mains la couronne que vous aurez si bien méritée ? Alors il ne tiendra qu'à vous de donner un témoignage éclatant du mépris que vous faites de tous les intérêts du monde quand vous les pouvez séparer de l'honneur.

La seule chose qui me reste à vous représenter, c'est qu'il me semble que vous ne devez pas vous servir des Français. Les intelligences avec les étrangers sont toujours extrêmement odieuses ; mais celle-ci, dans les conjonctures présentes, ne vous saurait être utile ; parce que, comme Calcagno l'a remarqué, la France est maintenant assez empêchée à se défendre contre les forces de l'Empire et de l'Espagne, qui l'attaquent puissamment de tous côtés ; mais, quand vous en pourriez tirer de l'assistance, songez que la condition où vous passeriez ne serait qu'un changement de servitude, et que vous seriez l'esclave des Français, au lieu que vous pouvez être leur allié.

Jugez enfin si c'est le parti d'un homme habile, de mérite et de qualité comme vous êtes, de se résoudre à tout souffrir et d'être la victime de l'insolence de Doria, ou bien, en hasardant toutes choses pour secouer le joug de sa tyrannie, de vous exposer sans besoin à devenir l'esclave d'une puissance étrangère et de vous renfermer comme auparavant dans les bornes de la fortune d'un particulier. »

Raphaël Sacco, qui servait de juge dans les terres de la maison de Fiesque et qui était le troisième qui fut appelé à ce conseil, voyant bien que le comte penchait absolument du côté des sentiments de Verrina, crut qu'il serait inutile de les contredire, et jugeant d'ailleurs que cette action était extrêmement périlleuse, il ne voulut pas lui conseiller de l'entreprendre, et ne déclara point ses pensées sur ce sujet, se remettant entièrement, pour le gros de l'affaire, aux volontés de son maître. C'est pourquoi il ne s'attacha qu'à soutenir seulement que, si elle était entièrement résolue, il était absolument nécessaire de se servir des Français, disant que ce serait une imprudence extraordinaire de ne pas employer tout son crédit et toutes ses forces où le comte hasardait toute sa fortune ; qu'il ne pouvait comprendre comment on conseillait Jean-Louis de résister lui seul aux armes de l'Empire, de l'Espagne et de l'Italie, qui s'uniraient assurément contre lui ; que l'on pouvait bien prendre une ville par une entreprise, mais non pas assurer un Etat ; que le dernier ne se pouvait faire que par une longue suite d'années, et que la pensée de se rendre souverain de Gênes, dans la disposition où se trouvaient les affaires de l'Europe, était une résolution téméraire que l'on voulait faire passer sous le nom d'une entreprise glorieuse.

Verrina résista de tout son pouvoir à ce raisonnement de Raphaël Sacco, et remit dans l'esprit du comte les raisons qu'il avait apportées sur ce sujet dans son discours, en lui représentant, plus fortement qu'il n'avait fait, que les amitiés des princes ne duraient jamais davantage que leurs intérêts, et qu'encore

que la faveur de la maison d'Autriche semblât inséparablement attachée aux Doria, parce qu'ils lui étaient utiles, elle finirait dès qu'ils ne le seraient plus : au lieu que, si l'Empereur voyait Jean-Louis en état de le servir ou de lui nuire, il oublierait bientôt les services des autres pour rechercher son amitié ; mais que, s'il appelait les Français, il se fermerait toutes les voies d'accommodement avec l'Empereur, dont la puissance était plus considérable en Italie que la leur ; qu'il suffirait de rechercher le secours de la France lorsqu'il se verrait entièrement exclu de l'alliance de l'Empire ; qu'elle aurait, en ce cas, tant d'intérêt à ne le point abandonner, qu'elle ne manquerait pas de le secourir, parce que, le comte Jean-Louis demeurant le maître de Gênes, les Français seraient toujours dans la crainte qu'il ne s'accordât avec leurs ennemis, s'ils lui refusaient les assistances nécessaires pour sa défense ; qu'au reste il n'était pas besoin de plus grandes forces pour réussir dans ce dessein que celles qu'il pouvait avoir de lui-même, puisqu'il savait bien qu'il n'y avait que deux cent cinquante hommes de guerre dans Gênes, et que les galères de Jeannetin Doria étaient entièrement désarmées. Ces raisons donnèrent le dernier coup dans l'esprit du comte, parce qu'elles étaient conformes à l'inclination naturelle qu'il avait toujours eue pour la gloire, et à cette grandeur d'âme qui faisait qu'aucune chose ne lui paraissait difficile pourvu qu'elle fût honorable : il se résolut enfin d'entreprendre celle-ci avec ses propres forces, et de n'y employer que les amis et les serviteurs que sa haute naissance, sa courtoisie extraordinaire, sa libéralité inépuisable et toutes ses autres bonnes qualités lui avaient acquis.

Il se trouve assez de personnes qui ont du mérite, du courage et de l'ambition et qui roulent dans leur esprit des pensées générales de s'élever et de rendre leur condition meilleure ; mais il s'en rencontre rarement qui, après les avoir formées, sachent faire le choix des moyens qui sont propres à l'exécution, et qui ne se relâchent pas du soin continuel qu'il faut avoir pour les faire réussir, ou, quand ils s'en donnent la peine, c'est

presque toujours à contre-temps, et avec trop d'impatience d'en voir le succès. Et cela est si vrai, que, dans les affaires de la nature de celle-ci, la plupart des hommes prennent d'ordinaire plus de loisir qu'il ne faut pour s'y résoudre, mais ils n'en prennent jamais autant qu'il est nécessaire pour exécuter ce qu'ils ont résolu ; ils ne songent pas d'assez loin à disposer toutes leurs actions pour la fin qu'ils se sont proposée, à conduire tous leurs pas sur le plan qu'ils ont formé une fois, à s'établir un fonds de réputation, à s'acquérir des amis, et faire enfin toutes choses en vue de leur premier dessein : au contraire, on les voit souvent changer de vie tout à coup, leur esprit paraît inquiet et surchargé du secret et du poids de leur entreprise, et dans les changements et l'irrégularité de leur conduite ils laissent toujours échapper quelque chose qui peut donner prise à leurs surveillants et de l'ombrage à leurs ennemis.

Le comte Jean-Louis de Fiesque remédia très sagement à ces inconvénients ; car, se connaissant d'un esprit porté aux grandes choses, et voyant bien qu'il serait un jour capable de ramener ces inclinations générales à quelque dessein particulier et important pour son élévation, il se donna tout entier à cette pensée, et, comme il avait de lui-même une ardeur incroyable pour la gloire et beaucoup d'adresse pour accroître sa réputation, il vivait de manière que toutes les grandes qualités que l'on remarquait en lui paraissaient venir du fonds de son naturel et non pas d'une conduite étudiée. Il avait un air toujours égal, ouvert, agréable, et même enjoué ; il était civil avec tout le monde, mais avec des distinctions obligeantes selon le mérite et la qualité ; sa libéralité était si grande qu'il allait au-devant du besoin de ses amis ; il gagnait de la sorte les pauvres par ses largesses et les riches par son honnêteté. Il observait religieusement ses paroles ; il avait une chaleur à obliger qui ne se relâchait jamais ; sa maison et sa table étaient ouvertes à tous venants, et il était magnifique en toutes choses jusqu'à la profusion et jamais personne n'a été mieux persuadé que lui que l'avarice, la sécheresse et l'orgueil ternissent les plus belles qua-

lités des grands hommes ; mais ce qui donnait un lustre merveilleux aux siennes, c'est qu'il était bien fait de sa personne et que tout ce qu'il faisait était accompagné d'un air noble et grand, qui sentait sa naissance illustre et qui attirait l'inclination et le respect de tout le monde.

Cette conduite lui assura tellement les cœurs de ses amis, que pas un de ceux qui lui avaient promis de le servir ne manqua de foi ni de discrétion dans une affaire si délicate : chose extraordinaire, à la vérité, dans les conjurations, où il faut tant d'acteurs et tant de secret, que, quand il n'y aurait point d'infidèle, il est malaisé qu'il ne s'y trouve toujours quelque imprudent. Mais ce qu'il y eut de plus admirable en celle-ci, ce fut que ses ennemis voyant son procédé toujours égal, ils n'en prirent aucun ombrage, parce qu'ils attribuaient plutôt ce qu'il y avait de trop éclatant dans ses actions à son humeur naturelle qu'à un dessein formé.

Ce fut sans doute une des causes du mépris que fit André Doria des avis qu'il reçut de Ferrand Gonzague et de deux ou trois autres, touchant cette entreprise : je dis une des causes, parce qu'encore que la conduite de Jean-Louis contribuât à ôter la méfiance de l'esprit de ce vieux politique jaloux de son autorité, il fallait néanmoins qu'il y eût quelque autre raison d'un si grand aveuglement ; mais il est difficile de la pénétrer, si nous ne la rapportons à la Providence, qui prend plaisir de faire connaître la vanité de la prudence humaine, et de confondre l'orgueil de ceux qui se flattent de pouvoir démêler les replis du cœur des hommes et d'avoir un discernement infaillible pour toutes les choses du monde. Cette présomption n'est jamais plus ridicule que dans ces grands génies qu'une étude continuelle, une profonde méditation et une longue expérience ont tellement élevés au-dessus du commun, et enivrés de la bonne opinion d'eux-mêmes, qu'ils se reposent sur la foi de leur propres lumières dans les affaires les plus difficiles, et n'écoutent les conseils d'autrui que pour les mépriser. Il est vrai que la plupart de

ces hommes extraordinaires que les autres vont consulter comme des oracles, et qui pénètrent si vivement dans l'avenir sur les intérêts qui leur sont indifférents, deviennent presque toujours aveugles sur ceux qui leur importent davantage. Ils sont plus malheureux que les autres, en ce qu'ils ne sauraient se conduire ni par leur raison, ni par celle de leurs amis.

L'action de libéralité qui donna le plus de partisans au comte Jean-Louis de Fiesque parmi le peuple, fut celle qu'il fit aux fileurs de soie, qui forment un corps d'habitants considérable dans Gênes : ils étaient alors extrêmement incommodés de la misère des guerres passées. Le comte ayant appris de leur consul l'état où ils se trouvaient, il témoigna beaucoup de compassion de leur pauvreté et lui commanda en même temps d'envoyer en son palais ceux qui avaient le plus besoin de son secours. Il leur fournit abondamment de l'argent et des vivres, et les pria de ne point faire éclater ses présents, parce qu'il n'en prétendait aucune récompense que la satisfaction qu'il sentait en lui-même de secourir les affligés ; et, accompagnant ces choses d'une courtoisie et d'une douceur civile et caressante qui lui était naturelle, il gagna tellement les cœurs de ces pauvres gens, qu'ils furent depuis ce jour-là entièrement dévoués à son service.

Mais, s'il s'attirait par ses bienfaits l'amour et l'estime du menu peuple, il n'oubliait pas de se rendre agréable à ceux qui étaient les plus considérables dans cet ordre, par des paroles de liberté qu'il laissait couler adroitement dans ses discours, qui leur faisaient comprendre qu'encore qu'il fût du corps de la noblesse, il était trop raisonnable pour ne pas compatir avec beaucoup de douleur à l'oppression du peuple.

Quelques personnes accusent la République d'avoir manqué de conduite en cette occasion, et soutiennent que ce fut une imprudence extrême au Sénat de souffrir que Jean-Louis obligeât ainsi tout le monde et s'acquît avec tant de soin les cœurs

de ses citoyens. Je ne puis désavouer que la maxime qui sert de fondement à cette opinion ne soit un trait de fine politique ; et il semble qu'ayant pour but la médiocrité des particuliers, elle doive avoir pour effet la sûreté générale ; mais je suis persuadé qu'elle est fort injuste, en ce qu'elle corrompt la nature des bonnes qualités, qui deviennent, par cette raison, nuisibles ou dangereuses à celui qui les possède, et je la crois même pernicieuse, parce qu'en rendant le mérite suspect, elle étouffe toutes les semences de la vertu et dégoûte tellement de l'amour de la gloire, qu'on ne se porte jamais qu'avec crainte aux belles actions, et que l'on se détourne de celles qui pourraient être utiles à l'Etat, pour éviter de donner de l'ombrage au gouvernement : il arrive aussi qu'au lieu de retenir les hommes de grand cœur dans les bornes de cette égalité qu'elle prescrit, elle les porte quelquefois à donner un cours plus libre à leur ambition, et à prendre des résolutions extrêmes pour secouer le joug d'une loi si tyrannique.

Le comte ne se fiait pas tellement aux bonnes volontés de cette populace, que cette confiance l'empêchât de s'assurer des gens de guerre, qui sont principalement nécessaires pour de semblables entreprises. Il partit au commencement de l'été, en apparence pour visiter ses terres ; mais, dans la vérité, ce fut pour remarquer les gens de service qui se trouvaient alors parmi ses sujets et pour les accoutumer aux exercices de la guerre, sous prétexte de la crainte qu'il disait avoir alors du duc de Plaisance. Il voulait aussi donner les ordres nécessaires au dessein qu'il avait de faire entrer secrètement du monde dans Gênes quand il serait temps, et s'assurer des sentiments de ce duc, qui lui promit secrètement deux mille hommes de ses meilleures troupes.

Le comte, revenant sur la fin de l'automne, ajouta à sa vie ordinaire une profonde dissimulation pour ce qui regardait la maison de Doria, témoignant en toutes les rencontres une grande vénération envers la personne d'André et une amitié très

étroite à Jeannetin, afin de faire connaître à tout le monde que ses divisions passées étaient entièrement assoupies, et de leur donner toutes les marques imaginables d'une liaison extrêmement assurée.

S'il est vrai, ce que dit le comte Jean-Louis de Fiesque le jour même qu'il exécuta son entreprise, qu'il était averti depuis longtemps que sa perte était résolue dans l'esprit de Jeannetin, et que cet homme injuste et violent, qui n'était retenu que par la prudence d'André, voyant que son oncle était sujet à de grandes maladies, avait commandé au capitaine Lercaro de se défaire de tous les Fiesques dans le moment qu'André Doria mourrait ; qu'il avait des lettres convaincantes par lesquelles il lui était aisé de prouver que le même Jeannetin avait essayé de l'empoisonner par trois diverses fois, et qu'il était avec cela très assuré que l'Empereur était prêt de lui mettre entre les mains la souveraineté de Gênes ; si dis-je, tout cela est vrai, je ne pense pas que l'on puisse blâmer avec justice la dissimulation du comte, parce que, dans les affaires où il s'agit de notre vie et de l'intérêt général de l'Etat, la franchise n'est pas une vertu de saison, la nature nous faisant voir, dans l'instinct des moindres animaux, qu'en ces extrémités l'usages des finesses est permis pour se défendre de la violence qui nous veut opprimer.

Mais si les plaintes de Jean-Louis n'étaient que des calomnies inventées contre la maison de Doria pour donner des couleurs plus honnêtes à son dessein et pour aigrir les esprits, on ne peut désavouer que ces fausses marques d'amitié, données avec tant d'affectation, ne fussent des artifices indignes d'un grand courage comme le sien ; et sans doute il serait difficile de justifier une pareille conduite, si ce n'est par la raison de cette nécessité que l'insolence et le pouvoir de Jeannetin lui avaient imposée de vivre de la sorte.

Le comte avait acheté quatre galères du duc de Plaisance et les entretenait de la paie du Pape, sous le nom de son frère Hié-

rôme. Jugeant bien que la chose la plus nécessaire à son entreprise était de se rendre maître du port, il en fit venir une à Gênes, sous prétexte qu'il la voulait envoyer en course au Levant, et prit en même temps l'occasion de faire entrer dans la ville, sans soupçon, une partie des soldats qui lui venaient de ses terres et de l'Etat de Plaisance, dont les uns passaient comme étant de la garnison, les autres comme aventuriers qui demandaient à prendre parti, quelques-uns comme mariniers, et beaucoup même comme forçats.

Verrina fit couler adroitement dans les compagnies de la ville quinze ou vingt soldats qui étaient sujets du comte, et en gagna d'autres de la garnison. Il se fit promettre, par les plus considérés et les plus entreprenants d'entre le peuple, toutes sortes d'assistances pour exécuter, leur disait-il, un dessein particulier qu'il avait contre quelques-uns de leurs ennemis. Calcagno et Sacco travaillaient de leur côté avec beaucoup de diligence et de soin ; et il me semble que l'on ne peut mieux exprimer l'adresse avec laquelle ces quatre personnes conduisirent cette entreprise, qu'en disant qu'ils y engagèrent plus de dix mille hommes sans en découvrir le véritable sujet à aucun.

Les choses étant ainsi disposées, il ne manquait qu'à choisir le jour pour les exécuter, à quoi il se trouva quelques difficultés. Verrina était d'avis que l'on priât à une nouvelle messe André et Jeannetin Doria, et Adam Centurione, avec ceux de la noblesse qui étaient les plus affectionnés à ce parti : il s'offrait de les tuer lui-même. Cette ouverture fut aussitôt rejetée par le comte, qui conçut une telle horreur de cette proposition, qu'il s'écria que jamais il ne consentirait à manquer de respect au mystère le plus saint de notre religion pour faciliter le succès de son dessein. L'on proposa ensuite de prendre l'occasion des noces d'une sœur de Jannetin Doria avec Jules Cibo, marquis de Masse, beau-frère du comte, et l'on trouvait que l'exécution en serait facile dans cette rencontre, parce que Jean-Louis aurait le prétexte de faire un festin à tous les parents de cette maison et

la commodité entière de les perdre tous à la fois ; mais la générosité du comte s'opposa encore à cette noire trahison, ainsi que beaucoup de personnes l'assurent, et qu'il est aisé à croire d'un homme de son naturel, quoique les partisans de Doria aient publié qu'il avait résolu de se servir de ce moyen, si une affaire qui engagea, ce même jour, Jeannetin à un petit voyage hors de Gênes ne lui en eût fait changer la pensée. Enfin, après plusieurs délibérations, la nuit du second jour de janvier fut choisie pour cette entreprise, et, en même temps, les ordres nécessaires furent donnés pour cet effet avec beaucoup de conduite, Verrina, Calcagno et Sacco disposant de leur côté ceux qu'ils avaient pratiqués. Le comte fit apporter chez lui secrètement grande quantité d'armes, et envoya remarquer les lieux dont il fallait se rendre maître. Il fit passer peu à peu et sans bruit dans un corps de logis séparé du reste de son palais, les gens de guerre qui étaient destinés pour commencer l'exécution ; et, le jour étant arrivé, le comte, pour mieux couvrir son dessein, fit quantité de visites, et alla même, sur le soir, au palais de Doria, où, rencontrant les enfants de Jeannetin, il les prit l'un après l'autre entre ses bras et les caressa longtemps en présence de leur père, qu'il pria ensuite de commander aux officiers de ses galères de ne donner aucun empêchement à la partance de la sienne, qui devait la même nuit faire voile au Levant : après quoi, il prit congé de lui avec ses civilités ordinaires, et, en retournant à son palais, il passa chez Thomas Assereto, où il rencontra plus de trente de ces gentilshommes que l'on appelait populaires, que Verrina avait fait trouver par adresse en son logis, d'où le comte les emmena souper avec lui. Quand il fut arrivé, il envoya Verrina, par toute la ville, au palais de la République à celui de Doria, pour observer si l'on n'avait aucune lumière de son dessein, et, après avoir appris que toutes choses étaient dans le calme accoutumé ; il commanda que l'on fermât les portes de son logis, avec ordre néanmoins d'y laisser entrer tous ceux qui le demanderaient, et défense d'en laisser sortir qui que ce soit.

Comme il s'aperçut que ceux qu'il avait conviés étaient extrêmement étonnés de ne trouver, au lieu d'un festin préparé, que des armes, des gens inconnus et des soldats, il les assembla dans une salle, et, faisant paraître sur son visage une fierté noble et assurée, il leur tint ce discours :

« Mes amis, c'est trop souffrir de l'insolence de Jeannetin et de la tyrannie d'André Doria : il n'y a pas un moment à perdre si nous voulons garantir nos vies et notre liberté de l'oppression dont elles sont menacées. Y a-t-il quelqu'un ici qui puisse ignorer le danger pressant où se trouve la République ? À quoi pensez-vous que soient destinées les vingt galères qui assiègent votre port, tant de forces et d'intelligences que ces deux tyrans ont préparées ? Les voilà sur le point de triompher de notre patience et d'élever leur injuste autorité sur les ruines de cet Etat : il n'est plus temps de déplorer nos misères en secret ; il faut hasarder toutes choses pour nous en délivrer. Puisque le mal est violent, les remèdes le doivent être, et si la crainte de tomber dans un esclavage honteux a quelque pouvoir sur vos esprits, il faut vous résoudre à faire un effort pour briser vos chaînes et prévenir ceux qui vous en veulent charger ; car je ne puis m'imaginer que vous soyez capables d'endurer davantage de l'injustice de l'oncle, ni de l'orgueil du neveu : je ne pense pas, dis-je, qu'il y ait aucun d'entre vous qui soit d'humeur d'obéir à des maîtres qui se devraient contenter d'être vos égaux. Quand nous serions insensibles pour le salut de la République, nous ne pouvons pas l'être pour le nôtre : chacun de nous n'a que trop de sujet de se venger ; et notre vengeance est légitime et glorieuse tout ensemble, puisque notre ressentiment particulier est joint au zèle du bien public et que nous ne pouvons abandonner nos intérêts sans trahir ceux de notre patrie. Il ne tient plus qu'à vous d'assurer son repos et le vôtre ; vous n'avez qu'à vouloir être heureux pour le devenir. J'ai pourvu à tout ce qui pouvait traverser votre bonheur, je vous ai facilité le chemin de la gloire, et je suis prêt de vous le montrer, si vous êtes disposés à me suivre. Ces préparatifs que vous voyez doivent vous animer, à

cette heure, plus qu'ils ne vous ont surpris, et l'étonnement que j'ai remarqué d'abord sur vos visages doit se changer en une glorieuse résolution d'employer ces armes avec vigueur pour travailler à la perte de nos ennemis communs et à la conservation de notre liberté. J'offenserais votre courage si je m'imaginais qu'il fût capable de balancer entre la vue de ces objets et l'usage qu'il en doit faire ; il est sûr par le bon ordre que j'ai mis à toutes choses, il est utile par l'avantage que vous en tirerez, il est juste à cause de l'oppression que vous souffrez, et il glorieux enfin par la grandeur de l'entreprise. Je pourrais justifier, par les lettres que voici, que l'Empereur a promis à André Doria la souveraineté de Gênes et qu'il est prêt d'exécuter sa parole ; je pourrais vous faire voir, par d'autres que j'ai entre mes mains, que Jeannetin a voulu suborner, par trois fois, des gens pour m'empoisonner ; il me serait facile de vous prouver qu'il a donné ordre à Lercaro de me massacrer avec tous ceux de ma maison au moment que son oncle viendrait à mourir ; mais la connaissance de ces trahisons, quoique noires et infâmes, n'ajouteraient rien à l'horreur que vous avez déjà pour ces monstres. Il me semble que j'aperçois dans vos yeux cette noble ardeur qu'inspire une vengeance légitime : je vois que vous avez plus d'impatience que moi-même de faire éclater votre ressentiment, d'assurer vos biens, votre repos et l'honneur de vos familles. Allons donc, mes chers concitoyens, sauvons la réputation de Gênes ; conservons la liberté de notre patrie et faisons connaître aujourd'hui à toute la terre qu'il se trouve encore des gens de bien dans cette république, qui savent perdre les tyrans. »

Les assistants se trouvèrent extrêmement étonnés de ces paroles, mais, comme ils étaient presque tous passionnés pour le comte de Fiesque, et que les uns joignaient à cette amitié les hautes espérances dont ils se flattaient au cas que l'entreprise réussît, et que les autres craignaient son ressentiment s'ils refusaient de suivre sa fortune, ils lui promirent toute sorte de services. Il n'y en eut que deux, de ce nombre assez considérable,

qui le prièrent de ne les point engager dans cette affaire, soit que leur profession éloignée des périls, et leur humeur ennemie des violences les rendît incapables, comme ils disaient, de servir dans une action où il y avait beaucoup de dangers à essuyer et de meurtres à commettre, soit qu'ils couvrissent de l'apparence d'une peur simulée l'affection véritable qu'ils avaient pour la maison de Doria ou pour quelques-uns de son parti. Il est certain que le comte ne les pressa pas davantage et qu'il se contenta de les enfermer dans une chambre, afin de leur ôter le moyen de découvrir son dessein. La douceur dont il usa envers ces deux personnes fait que je ne puis croire ce que quelques historiens passionnés contre sa mémoire ont publié, qui est que le discours qu'il fit dans cette assemblée ne fut rempli que de menaces contre ceux qui refuseraient de l'assister ; et je crois que l'on peut avec raison faire le même jugement des paroles impies et cruelles qu'ils l'accusent d'avoir dites, le soir de son entreprise ; car quelle apparence y a-t-il qu'un homme de sa condition, né avec une passion extraordinaire d'acquérir de la gloire, se soit laissé emporter à des discours dont il est impossible de se ressouvenir sans horreur et qui ne servaient en façon du monde à ses desseins ?

Quoi qu'il en soit, dès qu'il eut achevé de parler à ces gentilshommes et qu'il les eut informés de l'ordre de son entreprise, il s'en alla dans l'appartement de sa femme, qu'il trouva dans les pleurs, prévoyant bien que ces grands préparatifs qui se faisaient dans sa maison ne pouvaient être destinés par son mari qu'à quelque action dangereuse. Il crut donc qu'il ne devait pas lui en cacher plus longtemps la vérité ; mais il essaya de diminuer ses craintes par toutes les raisons dont il put s'aviser, en lui représentant à quel point les choses étaient engagées et l'impossibilité où il était de s'en retirer. Elle fit tous les efforts imaginables pour le détourner de cette action et se servit de tout le pouvoir que lui donnait sur son esprit la tendresse qu'il avait pour elle ; mais ni ses larmes ni ses prières ne purent ébranler sa résolution. Paul Pansa, qui avait été son gouverneur et pour

lequel il avait une grande vénération, se joignit à la comtesse et n'oublia rien pour le ramener dans les bornes d'un citoyen et lui représenter tout ce qu'il hasardait dans cette occasion. Le comte fut aussi peu touché des conseils de son gouverneur que des caresses et des pleurs de sa femme. Il avait, comme on dit de César, passé le Rubicon, et, rentrant dans la salle où il avait laissé ceux qui avaient soupé avec lui, il donna les derniers ordres pour l'exécution de son entreprise.

Il commanda cent cinquante hommes choisis entre ce qu'il avait de gens de guerre, pour aller dans cette partie de la ville que l'on appelle le Bourg, où il les devait suivre accompagné de la noblesse. Corneille, son frère bâtard, eut ordre, dès qu'on serait arrivé au Bourg, de se séparer, avec trente hommes détachés, pour marcher à la porte de l'Arc et s'en rendre maître ; Hiérôme et Ottobon, ses frères, avec Vincent Calcagno, eurent charge de prendre celle de Saint-Thomas, en même temps qu'ils entendraient le coup de canon que l'on tirerait de sa galère, commandée par Verrina, qui était toute prête pour serrer la bouche de la Darse et investir celle du prince Doria. Le comte devait se rendre par terre à cette porte, après avoir laissé des corps de garde, en passant, à l'arc de Saint-André, de Saint-Donat, et à la place des Sauvages, avec le moins de bruit qu'il se pourrait. Thomas Assereto fut commandé pour se saisir de cette porte, en donnant le mot, qu'il pouvait aisément savoir, parce qu'il avait charge sous Jeannetin Doria. Comme cette action était le point le plus important de l'entreprise, parce que, si elle ne réussissait pas, ceux qui étaient sur la galère de Fiesque ne pouvaient avoir nulle communication avec les autres conjurés, on jugea à propos, pour la rendre encore plus aisée, que Scipion Borgognino, sujet du comte et déterminé soldat, se jetât dans la Darsène avec des felouques armées, et mît pied à terre de ce côté-là, en même temps que Thomas Assereto attaquerait cette porte par-dehors. Il fut aussi résolu qu'au moment que Hiérôme et Ottobon de Fiesque se seraient rendus maîtres de la porte de Saint-Thomas, qui est proche du palais de Doria, l'un d'eux

l'irait forcer et tuer André et Jeannetin ; et parce qu'il y avait quelque sujet de croire que celui-ci, s'éveillant au bruit qui se ferait aux portes, pourrait se mettre sur la felouque de Louis Giulia pour y venir donner ordre, on laissa deux felouques pour y prendre garde. À ces ordres il en fut ajouté un général, que tous les conjurés appelassent le peuple avec le nom de Fiesque et criassent : « Liberté ! » afin que ceux de la ville, de l'affection desquels on était assuré, ne se trouvassent point surpris, et que, voyant que le comte était auteur de cette affaire, ils se joignissent à ses gens.

Il n'est pas aisé de décider s'il n'eût point été plus avantageux et plus sûr de ne faire qu'un gros de toutes ces troupes qui étaient séparées en tant de quartiers différents et éloignés les uns des autres, que de les désunir, parce que le nombre en était assez considérable pour croire que, si elles fussent entrées par un même endroit dans la ville, elles auraient poussé tout ce qui se serait présenté devant elles et auraient attiré le peuple en faveur du parti victorieux partout où elles auraient passé, au lieu qu'étant divisées, elles ne pouvaient agir que faiblement, au hasard de faire des contretemps et d'être défaites l'une après l'autre ; car il est certain qu'il faut une grande justesse pour accorder l'heure des attaques et bien du bonheur pour qu'elles réussissent également : tant de bras et de têtes doivent, en ces rencontres, concourir à une même action, que la moindre faute déconcerte bien souvent tout le reste, de même que le désordre d'une seule roue peut arrêter le mouvement des plus grandes machines. Cependant il est fort difficile que, durant la nuit et parmi le tumulte qui accompagne d'ordinaire ces entreprises, le cœur ou le jugement ne manquent à quelqu'un des conjurés, et que, trouvant le péril de près plus terrible que de loin, il ne se repente de s'y être engagé. Mais, lorsqu'ils marchent tous ensemble, l'exemple anime et rassure les plus timides, et quand ils voudraient lâcher le pied, ils ne le peuvent pas, étant contraints de se laisser entraîner par le nombre et de faire par nécessité ce que les braves font par valeur.

Ceux qui sont d'une opinion contraire soutiennent que dans ces entreprises qui se font la nuit dans une ville où l'on a de grandes intelligences et la plupart du peuple favorable, et où les conjurés peuvent se rendre maîtres des postes principaux avant que leurs ennemis soient en état de les disputer, il vaut mieux former divers corps, et faire des attaques différentes en beaucoup d'endroits, parce qu'en donnant plusieurs alarmes à la fois en des lieux éloignés, on oblige ceux qui se défendent à séparer leurs forces, sans savoir combien ils en doivent détacher ; et l'épouvante que ces surprises causent ordinairement est bien plus forte lorsque le bruit vient de tous côtés, que quand il ne faut pourvoir qu'à un seul, outre que, dans des rues étroites comme sont celles de Gênes, un nombre médiocre fait autant d'effet que le plus grand, et que dix hommes, à la faveur de la moindre barricade, dans un lieu serré, n'étant attaqués que de front, y peuvent en arrêter cent fois autant des plus braves gens du monde, et donner le loisir à ceux qui sont derrière eux de se rallier. Enfin ceux qui sont de la dernière opinion croient que, dans une entreprise comme celle-ci, il est moins avantageux au parti des conjurés d'unir leurs forces en un seul corps que de les répandre en divers endroits de la ville, ayant la faveur de la plupart des habitants, parce que l'on soulève tout à la fois, et qu'ils prennent plus aisément les armes quand ils se voient appuyés, et sont plus capables de servir lorsqu'ils ont des troupes réglées et des personnes de créance à leur tête.

Toutes ces raisons étant justement balancées de part et d'autre, je crois que le comte de Fiesque en usa très judicieusement ; car il me semble qu'en cette occasion les inconvénients que nous venons de dire étaient moins à craindre qu'ils ne sont d'ordinaire, parce que son parti n'était pas seulement composé de gens de guerre et de noblesse, mais encore d'un grand nombre de peuple dont il était assuré : de sorte qu'ayant dans tous les quartiers de Gênes des forces considérables, il avait sujet de croire que la garnison, qui était extrêmement faible, et

ceux qui ne lui étaient pas favorables, ne pourraient apporter aucun obstacle à ses desseins, ni faire de résistance qui fût capable d'ébranler ceux qui combattaient pour lui. C'est pourquoi, étant sorti de son palais, il divisa ses gens selon l'ordre qu'il avait résolu ; et en même temps que le coup de canon qui avait été donné pour signal fut tiré de sa galère, Corneille surprit la garde qui était à la porte de l'Arc, et s'en rendit maître sans aucune peine. Ottobon et Hiérôme, frères du comte, accompagnés de Calcagno et de soixante soldats, ne trouvèrent pas tant de facilité à celle de Saint-Thomas, par la résistance de Sébastien Lercaro, capitaine, et de son frère, qui firent ferme assez longtemps ; mais celui-ci ayant été tué et l'autre pris, quelques-uns même de leurs soldats qui étaient de l'intelligence ayant tourné leurs armes en faveur des Fiesque, ceux de la garde lâchèrent le pied et abandonnèrent leur poste aux ennemis. Jeannetin Doria, éveillé ou par le bruit qui se fit à cette porte ou par les cris qui se faisaient en même temps dans le port, se leva en grande hâte, et, sans être suivi d'autre personne que d'un page qui portait un flambeau devant lui, il accourut à la porte de Saint-Thomas, où, ayant été reconnu par les conjurés, il fut tué en arrivant.

Cette précipitation de Jeannetin sauva la vie à André Doria, et lui donna le temps de monter à cheval et de se retirer à quinze milles de Gênes, parce que Hiérôme de Fiesque, qui avait eu ordre de son frère de forcer le palais de Doria incontinent après qu'il se serait saisi de la porte de Saint-Thomas, voyant que Jeannetin s'était fait tuer par son imprudence, préféra la conservation des richesses immenses qui étaient dans le palais et qu'il eût été bien malaisé de sauver des mains des soldats, à la prise d'André Doria, qu'il ne considérait plus que comme un vieillard cassé dont la perte devait être indifférente.

Pendant que ces choses se passaient au quartier de la porte de Saint-Thomas, Assereto et Scipion Borgognino exécutèrent ce qui leur avait été commandé avec toute sorte de bonheur : ils tuèrent ceux qui firent quelque résistance à la porte de la Dar-

sène, et poussèrent les autres si vivement, qu'ils ne leur donnèrent pas le loisir de se reconnaître, et s'assurèrent enfin d'un lieu si considérable.

Le comte, après avoir laissé en passant de grands corps de garde dans les places qu'il jugeait les plus importantes, se rendit dans la Darsène, dont il trouva l'entrée tout à fait libre, et se joignit à Verrina, qui avait déjà investi avec sa galère celles du prince Doria : il les trouva presque toutes désarmées et s'en rendit maître avec beaucoup de facilité ; mais craignant que, dans cette confusion, la chiourme ne relevât la capitane, sur laquelle il entendait beaucoup de bruit, il courut en diligence pour y donner ordre, et, comme il était sur le point d'y entrer, la planche sur laquelle il passait venant à se renverser, il tomba dans la mer ; la pesanteur de ses armes et la vase, qui était profonde en cet endroit, l'empêchèrent de se relever, et l'obscurité de la nuit jointe au bruit confus qui se faisait de toutes parts ôtèrent aux siens la connaissance de cet accident, en sorte que, sans s'apercevoir de la perte qu'ils avaient faite, ils achevèrent de s'assurer du port et des galères.

Ottobon, qui était venu en ce lieu après avoir exécuté son premier dessein, y demeura pour commander, et Hiérôme, qui l'avait suivi, après avoir laissé Vincent Calcagno à la porte de Saint-Thomas, sortit du port et se jeta dans les rues, avec deux cents hommes, pour émouvoir la populace, et rallier auprès de lui le plus de gens qu'il pourrait. Verrina fit, d'un autre côté, la même chose, et ainsi un grand nombre de peuple se rangeant auprès d'eux, personne n'osait plus paraître dans la ville sans se déclarer pour le parti de Fiesque. La plus grande partie de la noblesse demeura renfermée pendant le bruit, chacun craignant le pillage de sa maison ; les plus courageux se rendirent au palais, avec l'ambassadeur de l'Empereur, qui avait été sur le point de s'enfuir de la ville, sans les remontrances de Paul Lasagna, homme de grande autorité parmi le peuple. Le cardinal Doria et Adam Centurione s'y trouvèrent aussi, et résolurent avec Nico-

las Franco, en ce temps-là chef de la république, parce qu'il n'y avait point de duc, d'envoyer Boniface Lomellino, Christofle Palavicini et Antoine Calva, avec cinquante soldats de la garnison, pour défendre la porte de Saint-Thomas ; mais ceux-ci ayant rencontré une troupe de conjurés et se trouvant abandonnés d'une partie de leurs gens, ils furent obligés de se retirer dans la maison d'Adam Centurione, où ayant trouvé François Grimaldi et Dominique Doria, et quelques autres gentilshommes, ils reprirent cœur et retournèrent encore à la même porte par un chemin différent ; mais ils la trouvèrent si bien gardée, et ils furent chargés avec tant de vigueur, qu'ils laissèrent Boniface Lomellino prisonnier, qui se fit remarquer en cette action par son courage, et se sauva heureusement des mains des conjurés.

Le Sénat ayant éprouvé que la force ne réussissait pas, eut recours aux remontrances, et députa Hiérôme de Fiesque, parent du comte, et Hiérôme Canevale, pour lui demander le sujet qui le portait à ce mouvement ; et, incontinent après, le cardinal Doria, son allié, assisté de deux sénateurs, dont l'un était Jean-Baptiste Lercaro et l'autre Bernard Castagna, se résolut, à la prière du Sénat, d'aller parler au comte, pour essayer de l'adoucir ; mais voyant que les choses étaient dans une si grande confusion que, s'il sortait par la ville, il exposerait inutilement sa dignité à l'insolence d'un peuple furieux, il ne voulut point passer outre et demeura dans le palais : si bien que le Sénat donna cette commission à Augustin Lomellino, Hector de Fiesque, Ansaldo Justiniani ; Ambroise Spinola et Jean Balliano, lesquels, voyant une troupe de gens armés venir à leur rencontre, crurent que c'était le comte, et s'arrêtèrent à Saint-Siro, pour l'attendre. En même temps que les conjurés les aperçurent, ils les chargèrent sans reconnaître, et firent fuir Lomellino et Hector de Fiesque. Ansaldo Justiniani se tint ferme, et s'adressant à Hiérôme, qui conduisait cette brigade, il lui demanda, de la part de la République, où était le comte. Les conjurés venaient d'apprendre sa mort. Verrina, après l'avoir cherché

longtemps en vain, s'était remis sur sa galère comme désespéré, parce que les nouvelles qui venaient de tous les quartiers de la ville portaient qu'il ne paraissait en aucune part. Cela fit que Hiérôme répondit audacieusement et avec une extrême imprudence à Justiniani qu'il n'était plus temps de chercher d'autre comte que lui-même, et qu'il voulait que tout présentement on lui remît le palais.

Le Sénat ayant appris par ce discours la mort du comte, reprit courage, et envoya douze gentilshommes pour rallier ceux de la garde et du peuple qu'ils pourraient mettre en état de se défendre. Quelques-uns des plus échauffés même pour le parti de Fiesque commencèrent à s'étonner ; plusieurs qui n'avaient pas tant d'affection ni de confiance pour Hiérôme qu'ils en avaient eu pour son frère, se dissipèrent au seul bruit de sa mort ; et le désordre se mettant parmi les conjurés, ceux du palais s'en aperçurent, et délibérèrent s'ils les iraient charger ou s'ils traiteraient avec eux. Le premier avis fut proposé, comme le plus honorable ; mais le second fut suivi, comme le plus sûr. Paul Pansa, homme extrêmement considéré dans la République, et attaché de tout temps à la maison de Fiesque, fut choisi comme un instrument très propre pour cet effet. Le Sénat le chargea de porter à Hiérôme un pardon général pour lui et pour tous ses complices ; il consentit à cet accord par les persuasions de Pansa ; l'abolition fut signée en même temps, et scellée, avec toutes les formes nécessaires, par Ambroise Senaregua, secrétaire de la République. Et ainsi Hiérôme de Fiesque sortit de Gênes avec tous ceux de son parti, et se retira à Montobio ; Ottobon, Verrina, Calcagno et Sacco, qui s'étaient sauvés sur la galère de Fiesque, tinrent la route de France, et se rendirent à Marseille, après avoir renvoyé à la bouche du Var, sans leur faire aucun mal, Sébastien Lercaro, Manfredo Centurion et Vincent Vaccaro, qu'ils avaient pris à la porte de Saint-Thomas. Le corps du comte fut trouvé au bout de quatre jours, et ayant été laissé quelque temps sur le port sans sépulture, il fut enfin jeté dans la mer par le commandement d'André Doria.

Benoît Centurion et Dominique Doria furent députés, le lendemain, vers André, pour lui faire compliment, au nom de la République, sur la mort de Jeannetin, et le reconduire dans la ville, où il fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Il se rendit au Sénat, le jour suivant, où il représenta, par un discours véhément et qu'il prit soin d'appuyer du crédit de ses amis, que la République n'était point obligée de tenir l'accord qu'elle avait fait avec les Fiesque, puisqu'il avait été conclu contre toutes les formes, et signé, pour ainsi dire, l'épée à la main. Il exagéra fort combien il était dangereux de souffrir que les sujets traitassent de la sorte avec leur souverain ; et que l'impunité d'un crime de cette importance serait un exemple fatal à la République. Enfin André Doria sut couvrir avec tant d'adresse ses intérêts particuliers sous le voile du bien général, et soutenir si fortement sa passion par son autorité, qu'encore qu'il y eût beaucoup de personnes qui ne pouvaient approuver que l'on manquât à la foi publique, le Sénat déclara néanmoins tous les conjurés criminels de lèse-majesté, fit raser le superbe palais de Fiesque, condamna ses frères et les principaux de sa faction à la mort, punit de cinquante ans de bannissement ceux qui avaient eu la moindre part à cette entreprise, et ordonna que l'on ferait commandement à Hiérôme de Fiesque de remettre entre les mains de la République la forteresse de Montobio.

Le dernier point n'était pas si aisé à exécuter que les autres, et comme la place était bonne par sa situation et par ses fortifications, auxquelles on travaillait encore continuellement, on jugea plus à propos d'essayer toutes les voies de la douceur pour la tirer des mains des Fiesque, avant que d'en venir à la force, dont l'événement est toujours douteux. Paul Pansa eut commandement du Sénat de s'y rendre au plus tôt, et d'offrir des conditions raisonnables à Hiérôme de la part de la République ; mais elle ne reçut de lui, pour toutes réponses, que des reproches de la foi violée envers les siens, et un refus assez fier d'entrer en aucun traité avec les Génois. L'Empereur, qui crai-

gnait que les Français ne se rendissent maîtres de ce château, très important à la sûreté de Gênes, pressa fortement le Sénat de l'assiéger, et lui donna pour cet effet toutes les assistances nécessaires. Augustin Spinola, capitaine de réputation, homme de cœur et d'expérience, eut cet emploi, investit la place, la battit quarante jours durant, et obligea ceux qui étaient dedans de se rendre à discrétion.

Quelques historiens accusent Verrina, Calcagno et Sacco d'avoir conseillé à Hiérôme une capitulation si peu honorable, à cause des dégoûts qu'ils avaient reçus en France, d'où ils étaient revenus pour se jeter dans la place. Cette prise fit naître dans la République de nouveaux désordres par la diversité qui se trouva dans les avis des sénateurs touchant la punition des prisonniers. Beaucoup de personnes penchaient du côté de la douceur, et voulaient que l'on pardonnât à la jeunesse de Hiérôme, soutenant que le crime de cette famille avait été suffisamment puni par la perte du comte et par celle de tous ses biens ; mais André Doria, passionnément animé contre elle, l'emporta encore une fois sur la clémence du Sénat, et fut cause qu'il fit exécuter Hiérôme de Fiesque, Verrina, Calcagno et Assereto, et que l'on donna le sanglant arrêt contre Ottobon, qui porte défenses à sa postérité, jusqu'à la cinquième race, de s'approcher de Gênes.

Arrêtons-nous ici, et considérons exactement ce qui s'est passé dans l'exécution de ce grand dessein ; tirons, s'il nous est possible, de ce nombre infini de fautes que nous y pouvons remarquer, des exemples de la faiblesse humaine, et avouons que cette entreprise, considérée dans ses commencements comme un chef-d'œuvre du courage et de la conduite des hommes, paraît, dans ses suites, toute pleine des effets ordinaires de la bassesse et de l'imperfection de notre nature ; car, après tout, quelle honte n'a-ce pas été pour André Doria d'abandonner la ville au premier bruit, et de ne faire pas le moindre effort pour essayer d'apaiser, par son autorité, cette émeute populaire ! Quel aveuglement d'avoir négligé les avis qui lui venaient de

beaucoup d'endroits sur l'entreprise du comte ! Quelle imprudence fut celle de Jeannetin de venir, seul et dans les ténèbres de la nuit, à la porte de Saint-Thomas, pour remédier à un désordre qu'il n'avait pas raison de mépriser puisqu'il en ignorait la cause ! Quelle timidité au cardinal Doria de n'oser sortir du palais pour essayer de retenir le peuple par le respect de sa dignité ! Quelle imprudence au Sénat de n'assembler pas toutes ses forces, à la première alarme, pour arrêter d'abord le progrès des conjurés dans les postes principaux de la ville, au lieu d'y envoyer de faibles secours qui ne pouvaient faire aucun effet considérable ! Et quelle conduite enfin était celle-là de vouloir ramener par des remontrances un rebelle déclaré qui avait les armes à la main et qui se voyait le plus fort ! Mais, après avoir traité dans les formes, quelle maxime à ce même Sénat de violer la foi publique et de contrevenir à une parole si solennellement donnée à Hiérôme et Ottobon de Fiesque ! car, si la crainte d'un pareil traitement peut être utile à un Etat, en ce qu'elle retient dans le devoir ceux qui auraient quelque pensée de révolte, elle peut aussi lui être pernicieuse, en ce qu'elle ôte toute espérance de pardon à ceux qui se sont révoltés. En effet, il est malaisé de comprendre comment ces politiques qui passaient pour avoir de l'habileté, n'appréhendèrent pas de désespérer, par cet exemple, Hiérôme de Fiesque, qui tenait encore la roque de Montobio, qu'il pouvait mettre entre les mains des étrangers et dont la perte était d'une extrême importance à la ville de Gênes.

Mais, si ceux dont nous venons de parler firent des fautes remarquables en cette occasion, nous pouvons dire que les conjurés en firent encore de plus grandes, après qu'ils eurent perdu leur chef. Sa valeur et sa bonne conduite, qui étaient comme les suprêmes intelligences de tous les mouvements de son parti, venant à manquer par sa mort, il tomba tout à coup dans un désordre qui acheva de le ruiner. Hiérôme de Fiesque, qui, par beaucoup de raisons, était obligé de cacher la mort de son frère, fut le premier à la publier, et, par cette nouvelle, il redonna cœur aux ennemis, et jeta l'épouvante dans l'esprit des siens.

Ottobon, Verrina, Calcagno et Sacco, qui s'étaient sauvés sur la galère, remirent en liberté, presque au sortir de Gênes, les prisonniers qu'ils avaient entre leurs mains, sans prévoir qu'ils leur pourraient être nécessaires pour leur accommodement. Verrina, ayant appris la mort du comte, se retira dans sa galère et abandonna lâchement une affaire de cette importance à la conduite de Hiérôme, qui n'avait ni assez d'expérience ni assez d'autorité parmi les conjurés pour l'achever. Ce même Hiérôme fit un traité avec le Sénat, et consentit à rentrer dans la condition d'un particulier, après s'être vu sur le point de se rendre souverain ; il fit ensuite une capitulation honteuse dans Montobio, sur la parole de ceux qui lui en avaient déjà manqué. Verrina, Calcagno et Sacco, les principaux ministres de cette conjuration, et les plus criminels de tous les complices du comte, le portèrent à cette bassesse, sur l'espérance qu'on leur donna de l'impunité, aimant mieux s'exposer à mourir par la main infâme d'un bourreau, que de périr honorablement sur une brèche.

Ainsi finit cette grande entreprise ; ainsi mourut Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, que les uns honorent de grands éloges, et les autres chargent de blâme, et que plusieurs excusent. Si l'on considère cette maxime qui conseille de respecter toujours le gouvernement présent du pays où l'on est, sans doute que son ambition est criminelle ; si l'on regarde son courage et toutes les grandes qualités qui éclatèrent dans la conduite de cette action, elle paraît noble et généreuse ; si l'on a égard à la puissance de la maison de Doria, qui lui donnait un juste sujet d'appréhender la ruine de la république et la sienne propre, elle est excusable ; mais de quelque façon que l'on en parle, les langues et les plumes passionnées ne sauraient désavouer que le mal qu'elles en peuvent dire ne lui soit commun avec les hommes les plus illustres. Il était né dans un petit Etat où toutes les conditions particulières étaient au-dessous de son cœur et de son mérite ; l'inquiétude naturelle de sa nation, portée de tout temps à la nouveauté, l'élévation de son propre génie, sa jeunesse, ses grands biens, le nombre et la flatterie de ses

amis, la faveur du peuple, les recherches des princes étrangers, et enfin l'estime générale de tout le monde, étaient de puissants séducteurs pour inspirer de l'ambition à un esprit encore plus modéré que le sien. La suite de son entreprise est un de ces coups que la sagesse des hommes ne saurait prévoir. Si le succès en eût été aussi heureux, que sa conduite fut pleine de vigueur et d'habileté, il est à croire que la souveraineté de Gênes n'eût pas borné son courage ni sa fortune, et que ceux qui condamnèrent sa mémoire après sa mort auraient été les premiers à lui donner de l'encens durant sa vie ; les auteurs qui l'ont noirci de tant de calomnies pour satisfaire la passion des Doria, et justifier la mauvaise foi du Sénat de Gênes, auraient fait son panégyrique par un intérêt contraire à celui-là ; et la postérité l'aurait mis au nombre des héros de son siècle : tant il est vrai que le bon ou le mauvais événement est la règle ordinaire des louanges ou du blâme que l'on donne aux actions extraordinaires. Néanmoins je crois que nous pouvons dire, avec toute l'équité que doit garder un historien qui porte son jugement sur la réputation des hommes, qu'il n'y avait rien à désirer, dans celle du comte Jean-Louis, qu'une vie plus longue, et des occasions plus légitimes pour acquérir de la gloire.

À propos de cette édition électronique

**Texte libre de droits.**

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :
***Ebooks libres et gratuits***
**http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits**

Adresse du site web du groupe :
**http://www.ebooksgratuits.com/**

—
**Mai 2009**
—

**– Élaboration de ce livre électronique :**
Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : FlorenceM, PatriceC, Coolmicro et Fred.